

23/10/63

Eug. Rouillard.

DICTIONNAIRE

DES

RIVIÈRES ET LACS

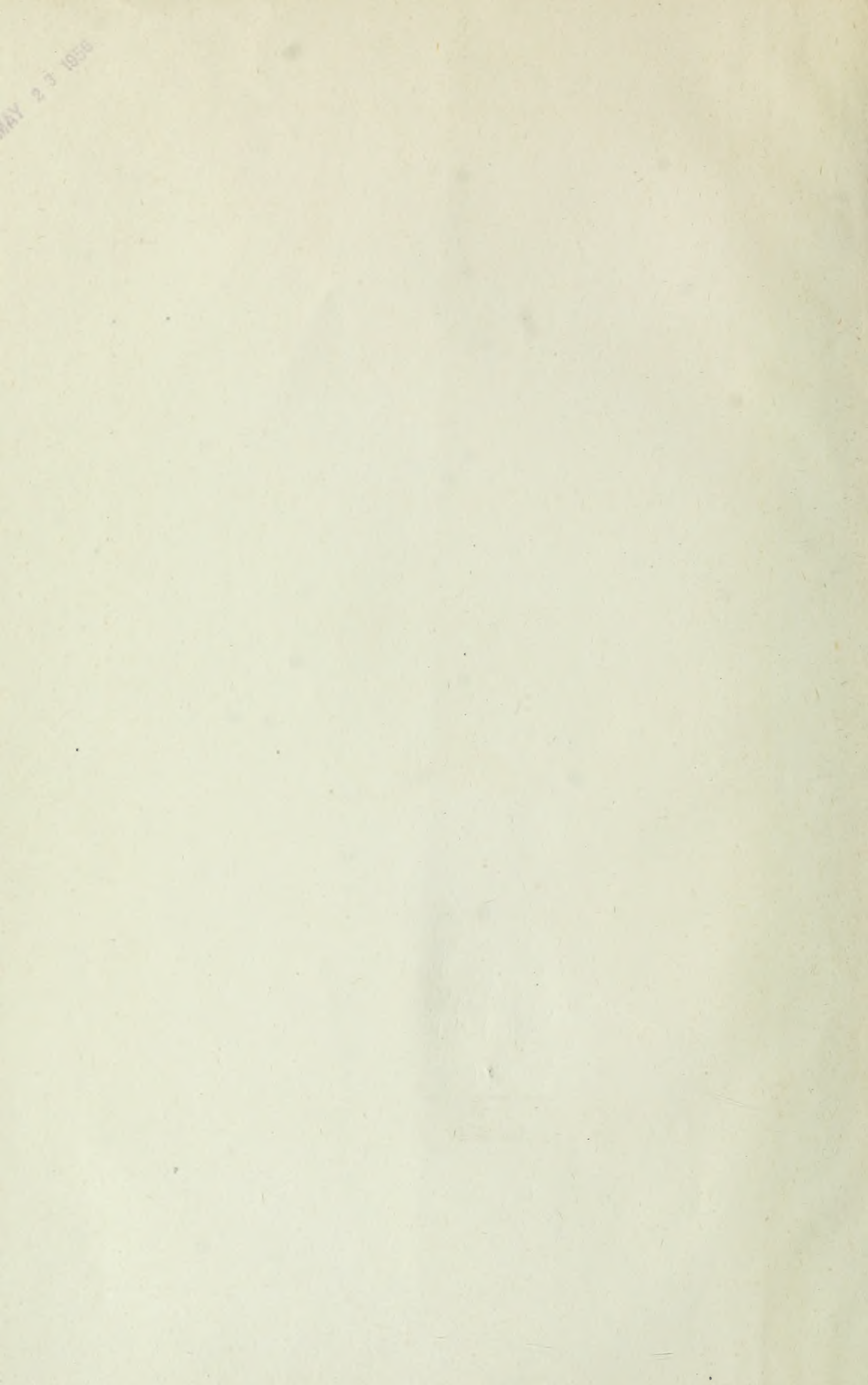
DE LA

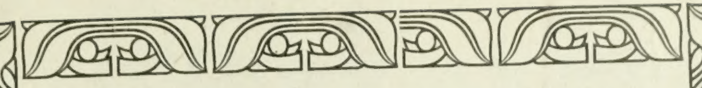
PROVINCE DE QUEBEC



DEPARTEMENT DES TERRES ET FORETS

1914





Eug. Rouillard.

DICTIONNAIRE

DES

RIVIÈRES ET LACS

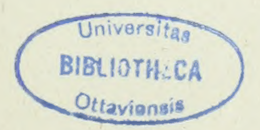
DE LA

PROVINCE DE QUEBEC



DEPARTEMENT DES TERRES ET FORETS

1914





AVIS AU LECTEUR

Ce dictionnaire comprend la plupart des rivières et lacs de la province de Québec qui ont été visités ou explorés jusqu'à ce jour.

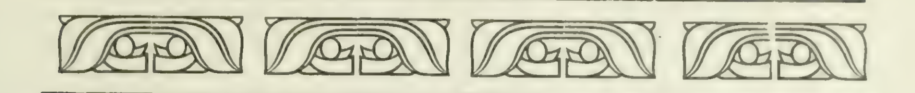
On y trouvera tous les renseignements fournis, tant par les arpenteurs et explorateurs que par les ingénieurs forestiers, sur la nature du sol arrosé par les cours d'eau, les espèces de bois qui poussent dans les régions qui les avoisinent, ainsi que les ressources qu'ils offrent au double point de vue de la chasse et de la pêche.

Autant que cela a pu se pratiquer, le présent dictionnaire note les sources où les renseignements ont été puisés, avec l'indication de la date du rapport de l'explorateur qui a relevé ces cours d'eau.

Ce dictionnaire a une autre utilité ; il fixe d'une manière définitive l'orthographe qu'il convient de donner à une foule d'appellations géographiques nouvelles.

Nous avons suivi l'ordre alphabétique pour ce qui concerne la nomenclature des rivières. Dans la deuxième partie consacrée uniquement aux lacs, nous avons cru préférable de présenter ceux-ci par région, ce qui rendra la recherche plus facile, étant donné le nombre considérable de nappes d'eau que nous comptons dans la province.

E. R.



EXPLICATION

Ce dictionnaire était sous presse lorsque nous avons été informé que par suite d'une décision du Bureau Géographique du Canada, la rivière dite à LA GRAISSE devait être désignée désormais sous le nom de rivière RIGAUD. On voudra bien en tenir compte.



DICTIONNAIRE

—DES—

LACS ET RIVIÈRES

—DE LA—

PROVINCE DE QUÉBEC

A

ABÉNAQUIS, (RIVIÈRE).—Tributaire de la rivière Etchemin qui prend sa source dans le canton Buckland, comté de Bellechasse. Elle se partage en plusieurs branches qu'alimentent nombre de bras. La rivière sort des lacs Abénaquis, dans le canton Metgermette, comté de Beauce. La tribu sauvage abénaquise fréquentait autrefois ce cours d'eau. De là son nom.

ABITIBI, (RIVIÈRE).—Elle coule à l'ouest du lac Abitibi et sa longueur est de 186 milles. De son embouchure au rapide Sextant, cette rivière est large, rapide et peu profonde ; elle est aussi parsemée de nombreuses îles dont quelques-unes d'une superficie considérable. Au-dessus du rapide Sextant, la rivière se fait moins large et plus profonde. Cette rivière peut développer, d'après les explorateurs, des puissances hydrauliques assez considérables. La principale cascade est celle des Iroquois d'une hauteur de 24 pieds. A noter aussi les chutes de la rivière de Frederick House. Le terrain environnant se compose d'argile, de sable et de gravier boisé d'épinette, de sapin noir, de peuplier, de sapin, de cèdre et d'épinette rouge. La rivière Abitibi compte plusieurs branches dont la rivière Noire est la principale. ABITIBI est un mot algonquin signifiant EAUX MITOYENNES.

ACIPIMOCASI, (RIVIÈRE).—Dans le district d'Abitibi. C'est un beau cours d'eau, disent les arpenteurs T. G. Patton et F. E. Laberge (1906). Il forme partie de la route de canots de la rivière Blanche au lac Abitibi via Matawagosik, ou le haut du lac dans lequel il se déverse. La vallée de cette rivière renferme une bonne terre agricole.

A CLÉOPHE, (RIVIÈRE).—Tributaire de la rivière des Aulnets, dans la partie nord du canton Bégin, comté de Chicoutimi, près du lac Tshitagama. Les rives, d'après une exploration faite en 1907, sont boisées principalement en bouleau et épinette noire.

A CASSETTE, (RIVIÈRE).—Petit tributaire de la rivière des Escoumains sur la côte nord du St-Laurent. C'est un cours d'eau peu important dont la profondeur en hiver (rapport de P. H. Dumais, A. G. 1872) ne dépasse pas un à deux pieds et mesure 25 à 30 mailles de largeur. Il coule sur le premier demi-mille dans un fonds assez uni mais il descend ensuite plusieurs chutes et cascades qui le mènent aux Escoumains. Des montagnes de 300 pieds de hauteur s'élèvent des deux côtés de la rivière et le séparent de la rivière des Escoumains.

ACHIGAN, (RIVIÈRE).—Ce cours d'eau assez considérable, quoique non navigable, prend sa source dans les lacs ECHO, KILLARNEY et ACHIGAN, dans les cantons Abercrombie, comté de Terrebonne, et Kilkenny, comté de Montcalm Il traverse les paroisses de Ste-Sophie, de St-Lin, de St-Roch-l'Achigan, de l'Epiphanie et vient se jeter dans la rivière de l'Assomption, à deux milles au-dessus du village de ce nom.

ADAM, (RIVIÈRE).—Petit tributaire de la rivière Laval, sur la côte nord du Saint-Laurent. Cette rivière qui est alimentée par plusieurs lacs poissonneux, a une longueur d'une trentaine de milles. Il y a beaucoup de gibier dans la région environnante.

A ETIENNE, (RIVIÈRE).—Petit affluent du lac Vert, dans le comté de Chicoutimi. D'après un rapport de l'arpenteur J. Maltais (1905) le terrain qu'elle traverse est rocheux et vallonneux, et cependant la plus grande partie est propre à la culture. La forêt se compose d'une assez forte quantité d'épinette blanche et noire, de sapin, etc. La rivière est assez considérable pour le flottage des billots.

AGWANUS, (RIVIÈRE).—Cours d'eau de la côte nord du St-Laurent qui forme la limite est de la seigneurie de Mingan. Les anglais la dénomment rivière GOYNISH. C'est une excellente rivière pour la truite. Un village s'est formé des deux côtés de la rivière. Le terrain, d'après l'arpenteur Geo. Leclerc (1910) y est assez bon pour la culture. Les vaisseaux tirant huit pieds d'eau peuvent entrer assez facilement dans la rivière. AGOUANUS est un mot montagnais qui signifie "là où on décharge" les vaisseaux.

AIGLE, (RIVIÈRE "à l'").—Ce cours d'eau se jette dans la rivière du Désert à quinze milles de son confluent avec la Gatineau sur le lot 24 du septième rang du canton d'Egan. Il vient, dit M. Ellis, de la Commission Géologique du Canada (1910), du sud-ouest, égouttant plusieurs lacs du canton Church et des cantons voisins du comté de Pontiac. Cette rivière est étroite, peu profonde et rapide. La région qu'elle traverse paraît être formée principalement de plaines sablonneuses, avec quelques affleurements de gneiss prenant une teinte foncée sous l'influence des agents atmosphériques. Un petit cours d'eau venant du nord-ouest et appelé la crique du Hibou, se jette dans cette rivière.

AIGLES, (RIVIÈRE "DES").—Dans le comté de Témiscouata. C'est une rivière étroite, tortueuse et en eau morte qui traverse les cantons de Biencourt et de Robitaille. Le bois de commerce a disparu le long de ce cours d'eau, mais le sol environnant est bon.

AIGLES, (RIVIÈRE "DES"). - Affluent de la rivière Mattawin, dans les comtés de St-Maurice et de Champlain. C'est une succession de magnifiques petits lacs, de rapides et de cascades encadrés de rochers à pic et de hautes montagnes qui offrent, à chaque instant, un coup d'œil féérique. Cette rivière est poissonneuse et la région est fréquentée par la loutre, le castor, le vison, le caribou, etc. Le terrain environnant est rocheux et le bois brûlé.

AIGLES, [RIVIÈRE "DES"). - Tributaire de la rivière Alex, dans le comté du Lac-St-Jean. Depuis l'embouchure de cette rivière, d'après le rapport de M. E. Fafard, A. G. (1894), jusqu'à sa source, la terre est bonne pour la culture. C'est un sable riche avec un fond de marne noire, très faible et presque pas rocheux. Le bois marchand a été en bonne partie enlevé.

A JOE, [RIVIÈRE].---Petit tributaire de la rivière Romaine, située à l'embouchure du deuxième lac Brûlé. Le terrain environnant (rapport de l'arpenteur Piton, (1900) est montagneux et rocheux et le bois se compose d'épinette rouge et noire et de sapin. Autour du lac du même nom, le terrain est également ondulé et rocheux.

A LA CANELLE, [rivière]---Tributaire de la rivière Tête-Blanche, dans le comté de Chicoutimi. La région environnante est montagneuse et impropre à la culture. Il y a des rapides sur cette rivière.

A LA CARPE, (RIVIÈRE).—Ce petit cours d'eau réunit ses eaux à celles

de la rivière du Lièvre, dans la région de l'Outaouais. D'après un rapport fait en 1829 par Ingall et Adams, la rivière à la Carpe se contracte en un certain endroit et se précipite soudainement dans une déclivité de quelques pieds.

A LA CARPE, (RIVIÈRE),—Ce petit cours d'eau traverse les 4ième, 5ième, 6ième et 7ième rang, du canton Pelletier, dans le nord du comté du Lac St-Jean et communique avec la rivière aux Rats. Poissonneux.

A LA CARPE, (RIVIÈRE).—Ce cours d'eau se jette dans la rivière Manouan, tributaire de la Péribonka. M. Geo. Leclerc, A. G. (exploration de 1911) lui donne une largeur moyenne d'une chaîne et une profondeur de trois pieds. A partir de l'endroit où elle se jette dans la Manouan, jusqu'à son premier lac, cette rivière n'est qu'une suite non interrompue de rapides. M. Leclerc la tient pour une rivière propre au flottage du bois. Ses berges ont une hauteur moyenne de 5 pieds bien qu'en certains endroits elles atteignent 30 et 40 pieds. On rencontre de la petite truite de 8 à 10 pouces dans cette rivière. C'est aussi une bonne région de chasse : ours, renard, pécan, loup-cervier, perdrix, lièvre, caribou, canard. Le sol arrosé par cette rivière est accidenté et impropre à la culture. La forêt a été ravagée par l'incendie.

A LA HACHE, (RIVIÈRE).—Tributaire de la rivière Tête-Blanche, dans le comté de Chicoutimi. Il forme des chutes et des rapides très forts dans les premiers milles. L'arpenteur Wm. Tremblay signale une chute de 40 pieds de hauteur au deuxième mille et une autre de 80 pieds un peu plus haut. Le terrain arrosé par cette rivière est montagneux et impropre à la culture. Région fréquentée par les animaux à fourrures.

A LA LOUTRE, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau du côté sud de l'île d'Anticosti, à 250 milles de Québec. Truite. C'est en plus une bonne région de chasse : martre, renard, loutre, ours, chevreuil, perdrix blanche.

A LA MARTRE, (RIVIÈRE).—Un affluent de le rivière Gatineau. Sa largeur moyenne est de 35 mailles et sa profondeur de deux à trois pieds à eaux hautes. Le sol, rapporte l'arpenteur A. du Tremblay (1911) est fortement ondulé, c'est une succession de collines. La terre est impropre à la culture et il ne reste qu'un peu de bois. Tous les lacs traversés par ce cours d'eau sont poissonneux.

A LA MARTRE, (RIVIÈRE).—Placée au sud de la rivière Rupert. Elle prend sa source au lac Mistassini et va se jeter dans le lac Némiskau. Cette rivière, au dire de l'explorateur O'Sullivan (1906), est très difficile à remonter sur les premiers sept milles, et dans cet espace, la région, de chaque côté, est pauvre, rocailleuse et maigrement boisée. Plus loin, la route devient plus facile et le terrain plus uni et mieux boisé.

A LA MARTRE, (RIVIÈRE).—Située sur la côte sud du St-Laurent, dans le comté de Gaspé. Elle se jette dans le golfe après avoir traversé le canton Christie. Cette rivière est formée par les eaux qui s'échappent du versant nord-ouest des Monts Shickshocks et est grossie dans son cours par un grand nombre de petits ruisseaux qui lui servent de tributaires. A l'embouchure de cette rivière se trouvent les établissements des colons qui s'occupent à la fois de culture et de pêche. Le bassin de la rivière qui offre un abri sûr est fréquenté par les pêcheurs.

A LA PERCHE, (RIVIÈRE).- Dans le comté de Pontiac. C'est un assez grand cours d'eau qui vient de l'Est et qui tombe dans le lac Kawisthe.

A LA PIPE, (RIVIÈRE).—Ce petit cours d'eau traverse les trois premiers rangs du canton Taillon, comté du Lac St-Jean, et vient se jeter dans le lac St-Jean. Une nouvelle paroisse, St-Henri de Taillon, s'est formée dans le voisinage de cette rivière.

A LA TRUITE, (RIVIÈRE). – Sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay, à 323 milles de Québec et à sept milles et demi de la rivière Moisie. C'est une rivière torrentueuse et poissonneuse. Les bois, sur cette rivière jusqu'au lac à la Truite, ont été en grande partie détruits par le feu. On trouve du minerai de fer sur les côtes nord-ouest et sud-est du lac. Beaucoup de gibier de mer.

A L'EAU DORÉE, (RIVIÈRE).—C'est un tributaire assez considérable de la branche nord-ouest de la rivière Moisie, sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. Il est alimenté par plusieurs lacs. Dans la partie supérieure de la rivière, les bois sont l'épinette, le sapin et le bouleau. Les montagnes élevées et souvent escarpées qui avoisinent cette rivière rendent, d'après un rapport de l'arpenteur Vincent (1892), cette partie impropre à la culture.

A L'ÉPAULE, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau, tributaire de la rivière Jacques-Cartier, dans le canton Tewkesbury, comté de Québec.

Selon l'arpenteur J. M. Croteau, (1889) le voisinage de ce cours d'eau est très montagneux et boisé en épinette, sapin et bouleau.

A L'ÉQUILLE, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau qui prend sa source dans le lac à l'Equille, en arrière du canton Callières. comté de Charlevoix et vient se jeter dans le fleuve Saint-Laurent à l'endroit appelé PORT À L'ÉQUILLE ou encore PORT AUX QUILLES. C'est Champlain lui-même qui a donné le nom d'ÉQUILLE (espèce de petit poisson de la grandeur de l'éperlan) à ce cours d'eau.

ALLARD, (RIVIÈRE).—C'est un des grands tributaires du lac Matagami et de la rivière Nottaway. Ce cours d'eau mesure au moins 80 milles de longueur ; sur une distance de 40 milles, il est parallèle à la rivière Bell. L'arpenteur H. O'Sullivan qui l'a relevé a constaté la présence d'une grande quantité de bois d'épinette sur son parcours et signalé une cascade de 100 pieds de hauteur. Dénommé en l'honneur de l'hon. M. Allard, ministre des Terres et Forêts.

ALEX, (RIVIÈRE).—Dans le comté du Lac Saint-Jean. Elle a une largeur moyenne de 150 pieds. Sa décharge est située sur la rive nord de la rivière Grande Péribonka, à environ vingt milles du lac St-Jean. L'arpenteur Mullarkey (1889) dit qu'elle offre beaucoup de facilité pour la descente des billots et du bois sur une distance de plus de quinze milles. A partir de là, le courant est interrompu par un violent rapide d'environ six milles de longueur. Cette rivière n'est qu'une succession de pouvoirs hydrauliques du commencement jusqu'à la fin, mais les plus importants sont les trois chutes au premier et au dixième mille. Le long des rives des grands rapides, on ne voit, en fait de bois, que des cyprès et de l'épinette rouge.

Il y a aussi la petite rivière ALEX relevée en 1911 par l'arpenteur J. Maltais. Sa source se trouve à un mille des sources de la rivière Eternité, et sa longueur est d'une douzaine de milles. Elle coule en rapides et en cascades sur une distance de trois milles et arrose un terrain valloneux et montagneux. On y pêche la truite et le brochet.

A L'HUILE, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau situé dans l'île d'Anticosti, du côté nord. On y prend truite et saumon. Beau territoire de chasse.

A L'ORIGNAL, (RIVIÈRE).—Dans le comté de Pontiac. L'explorateur O'Sullivan qui a relevé cette rivière en 1895 dit qu'à un demi-mille de son embouchure se rencontre une cascade d'une hauteur de 25 pieds. A un mille au-dessus de cette chute, la rivière s'élargit en forme de lac ayant trois quarts de mille de longueur sur un demi mille de largeur. Elle forme par la suite une série d'autres baies ou expansions qui peuvent être appelées lacs à l'Orignal. Tout ce pays arrosé par la rivière est bien boisé.

A L'OURS, (RIVIÈRE).—Située sur la côte nord, dans le comté de Saguenay, entre la rivière Romaine et la rivière Corneille. Elle se jette dans le golfe Saint-Laurent. Le cours de cette rivière est accidenté et généralement rapide. Le terrain environnant est très montagneux et tout à fait impropre à la culture. Les essences forestières sont l'épinette noire et le sapin de petite dimension. Cette rivière décharge plusieurs beaux lacs encaissés dans des montagnes d'une hauteur variant de cent à 300 pieds. C'est un excellent territoire de chasse et de pêche. L'arpenteur J. B. A. Hould (rapport de 1899) signale plusieurs jolies cascades dont l'une de 60 pieds de hauteur, vers le cinquième mille.

A L'OURS (RIVIÈRE).—Ce cours d'eau passe à travers le canton Ashuapmouchouan, dans le comté du Lac-St-Jean et vient se jeter dans la rivière Chamouchouan, à quelques milles au sud de St-Félicien.

A L'OURS (RIVIÈRE).—Située au nord-est du canton Bégin, dans le comté de Chicoutimi. Sa largeur varie de vingt-cinq à soixante quinze mailles. D'après un rapport d'exploration de 1907 il s'y trouve peu de terre propre à la culture dans les environs et le bois y est presque tout brûlé. Cette rivière contient de la truite.

A MAURICE (RIVIÈRE).—L'un des tributaires de la rivière Saint-Augustin, sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay.

AMÉDÉE, (RIVIÈRE).—Située sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay, à l'est de la rivière Manicouagan. Sa largeur est de 20 à 25 chaines et son courant peu rapide. D'après l'arpenteur J. W. D'Amours (rapport de 1890), le terrain environnant est montagneux et inculte et la forêt se compose de bouleau, de sapin, d'epinette et de cyprès. Ce cours d'eau se jette dans la baie de Manicouagan.

ANGLAIS, (RIVIÈRE "DES").—Située sur la côte nord du Saint-Laurent, comté de Saguenay, à l'est de la rivière Manicouagan. Le terrain environnant, d'après l'arpenteur W. D'Amours (rapport de 1890) est montagneux et boisé en bouleau, sapin, épinette et cyprès. Le bois est petit. On rencontre sur le parcours de cette rivière plusieurs lacs, dont les lacs "au Castor", du "Fer à Cheval", "Malfait", "Croche", "Sans Baie", "des Baies", "des Isles", aux "Trois Pointes", "des Chutes". Ce cours d'eau se jette dans le fleuve Saint-Laurent.

ANSE-A-BEAUFILS, (RIVIÈRE].—Petit cours d'eau, dans le comté de Percé, comté de Gaspé. Il est encaissé entre deux rives très élevées et très abruptes et n'a qu'une largeur de quinze mailles. Le bois se compose de sapin et d'épinette, et le sol est un peu accidenté sur les bords de la rivière. Ce cours d'eau se jette dans le Saint-Laurent à Percé.

Le nom de BEAUFILS lui viendrait, d'après quelques-uns, du premier colon qui y fit des défrichements.

ANSE-A-BRIAND, (RIVIÈRE).—Située dans le canton Douglas, comté de Gaspé. Sur cette rivière, l'on trouve de belles carrières de grès ou pierre à aiguiser. C'est une famille du nom de Briand, du district de Québec, qui a donné son nom à cette rivière. Ce cours d'eau se jette dans la baie de Gaspé.

ANSE-PLEUREUSE, (RIVIÈRE ET LAC).—Ce cours d'eau prend sa source dans l'intérieur des terres, comté de Gaspé, et vient se jeter dans le lac du même nom, près du fleuve. C'est une rivière petite, mais remarquable par l'une de ses chutes, dans la branche ouest, qui a plus de cent pieds de hauteur. On y prend de la truite de mer. L'arpenteur F. LeBoutillier (rapport de 1888) signale ici l'existence d'une bonne quantité d'épinette. Il relève aussi de hautes montagnes de chaque côté du lac. Le sol est généralement pauvre.

A PRUDENT, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau qui circule dans le 10ème rang du canton Dequen, comté du Lac St-Jean. Cette rivière contient plusieurs bosquets d'épinette blanche.

ARAIGNÉES, (RIVIÈRE "AUX"].—Dans le canton Louise, comté de Beauce. Ce cours d'eau qui sillonne les trois premiers rangs de ce canton se décharge dans le lac Spider, canton de Ditchfield.

ARGILE, (RIVIÈRE).—Ce petit tributaire de la rivière du Lièvre, prend sa source dans la rivière Echo, canton de Villeneuve, comté d'Ottawa, traverse les six premiers rangs du canton Portland, et vient se jeter dans la rivière du Lièvre à Notre-Dame-de-la-Salette. Tous les terrains bordés par cette rivière sont argileux

ARNOLD, (RIVIÈRE)—Située dans le canton Woburn, comté de Compton. Elle prend sa source sur les hauteurs formant la frontière entre le Canada et les Etats-Unis, et après avoir suivi la direction nord sur une distance d'à peu près vingt-cinq milles, elle décharge ses eaux dans la rivière des Araignées, à un mille environ du lac Mégantic. A sept milles de son embouchure, son cours sinueux serpente tranquillement à travers les splendides terrains d'alluvion du canton Clinton et n'est navigable que pour les petits bateaux et les canots. Elle devient alors peu profonde, rapide, roulant ses eaux avec impétuosité sur un lit de cailloux de granit. La largeur moyenne de cette petite rivière n'excède pas cent mailles. Le long de ce cours d'eau la qualité du terrain varie un peu, mais en certains endroits le sol est excellent. La vallée de cette rivière est presqu'entièrement couverte de bois mêlé, avec l'épinette comme essence dominante. On y prend de la truite.

D'après Bouchette, cette rivière tire son nom du général américain Arnold, qui en 1775, la fit passer à une partie de ses troupes lorsqu'il conduisit son armée à travers cette immense forêt pour assiéger Québec.

ASHUANIPI (RIVIÈRE)—Située dans la partie nord de la province de Québec, dans le district d'Ashuanipi. Cette rivière qui tombe dans le lac du même nom, fait communiquer les eaux du lac Ashuanipi avec celles des lacs Menikek qui touchent à la rivière Hamilton. Pendant cinq milles en amont du lac Sandgirt, la rivière, d'après M. Low, (1892-95) passe à travers une région unie et bien boisée et rase le pied méridional d'une colline rocheuse escarpée de 300 pieds de haut. Au sud-ouest de la rivière, un réseau de grands lacs remplit plus de la moitié de l'étendue comprise entre les rivières et les montagnes de glaces, éloignées d'une dizaine de milles. A partir de cette colline jusqu'à 4 milles plus haut, la rivière varie en largeur de 100 à 500 verges, avec des berges sablonneuses de dix à 60 pieds de haut. Des épinettes blanches se rencontrent çà et là le long de la rivière, ayant jusqu'à 15 pouces de diamètre.

avec de petites épinettes noires, des mélèzes, des sapins baumiers, des bouleaux à feuilles de peuplier, etc.

ASKATICHE, (RIVIÈRE).—On rencontre ce cours d'eau à l'extrémité sud du lac Nikaubau dans la partie nord du territoire du lac St-Jean. Cette rivière dont le cours est de 41 milles de longueur coule du sud au nord et sort du lac Normandin, dont la tête se trouve par environ 49° 02' de latitude et 74° 12' de longitude. On lui donne aussi le nom de rivière SCATSIE. A douze milles de son embouchure, dit l'explorateur O'Sullivan (1898), la rivière forme l'extrémité ouest du lac Askatiche. ASKATICHE est un mot montagnais que l'on traduit par "petite peau crue".

ASKOGWASH, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau qui coule dans le lac La Motte, après avoir traversé les cantons Senneville, Varsan, Malartic, district d'Abitibi. Sa largeur moyenne est de deux chaînes jusqu'au portage du lac Natagagan. Les rives sont marécageuses et couvertes de gazon.

ASSEMETQUAGAN, (RIVIÈRE).—Cette rivière du comté de Bonaventure décharge ses eaux dans la rivière Matapédia, à une douzaine de milles de l'embouchure de cette dernière. Elle se divise, près de sa source, en trois branches, qui ne sont que des ruisseaux. Les canots peuvent naviguer la branche de l'Est jusqu'à 25 milles de l'embouchure. Le pays qui la borde, d'après l'arpenteur J. E. Girard (rapport de 1890), est tout à fait sauvage et impropre à la culture ; les montagnes sont escarpées et élevées. Le bois a peu de valeur pour le commerce. Le saumon fréquente peu cette rivière, mais en revanche, la truite y abonde. La chasse y est également abondante. Le caribou et l'orignal y sont en grand nombre, puis la martre, le pécan, la loutre, le vison, le renard, le loup-cervier, les castor.

ASSUP, (RIVIÈRE).—Dans le district d'Abitibi. Dans la région, elle est plutôt connue sous le nom de YUKON, mais pour éviter un double emploi, M. Wilson, C. G. (1910) l'a appelée ASSUP qui est un nom sauvage signifiant "rets pour poisson". De son embouchure jusqu'à 5 ou 6 milles en montant, c'est un cours d'eau assez profond. Il forme partie de la route des canots du grand lac Victoria et communique avec le lac Matchimanitou par un portage de quatre milles.

ATIK, (RIVIÈRE).----C'est un tributaire de la rivière Mégiskan, en aval du lac Millie, dans le district de l'Abitibi. Il a une longueur totale, d'après M. Wilson, C. G. (1910) de 65 ou 70 milles. Sur les premiers 23 milles jusqu'à la cache Hill, ce cours d'eau est très sinueux et compte de nombreux rapides. La plus grande partie de la forêt le long de cette rivière a été incendiée en 1906. D'après l'arpenteur Lacoursière (1912) le sol qu'elle arrose est presque partout sablonneux et peu boisé. Le Grand-Tronc Pacifique suit la rivière Atik d'assez près jusqu'au Canyon Creek.

ATIKONAK, (RIVIÈRE).---Cette rivière sort du lac Sandgirt qui est un élargissement da la rivière Hamilton et vient se déverser dans le grand lac Atikonak, au nord de la rivière Romaine. Elle forme sur son parcours les lacs Ossokmanuan et Panchiamitkats. Les arbres, dans cette région, sont petits ; ils se composent d'épinette noire et de melèze.

ATIKOPI, (RIVIÈRE).---Cette rivière du Labrador canadien qui vient du nord-ouest se réunit à la Manicouaguan à Natokapan. Elle est interceptée par des rapides et des chutes. Elle prend sa source dans le lac Atikopi, et, au-dessous de ce lac, elle coule à travers une large vallée bordée de rochers et de collines. La région avoisinante, d'après un rapport de M. J. C. Langelier, (1901) est couverte de petits bois, épinette noire et mélèze, mais les collines sont absolument dénudées. Cette rivière se divise en deux branches d'un égal volume ; la première qui entre dans la baie sud-ouest est appelée rivière Kichewapistoakau, et la seconde qui entre par l'angle nord-est du lac porte le nom de rivière Atikopi.

AU CHIEN, (RIVIÈRE).---Tributaire de la rivière Saint-Jean, sur la côte nord du Saint-Laurent. Cette rivière, d'après l'arpenteur C.-E. Forgues (1890) présente une série de rapides. Les environs sont boisés en essences de petite dimension.

AULNAIES, (RIVIÈRE "DES").----Affluent de la rivière du Milieu, dans le canton Brassard, comté de Berthier. Tout près de l'embouchure se trouve une cascade de 7 pieds de hauteur dont l'ingénieur Gauvin (rapport de 1907) a estimé la puissance hydraulique à 200 chevaux-vapeur. La partie située à l'est et à l'ouest de la rivière est presque tout en brûlés. d'après un rapport de l'arpenteur Laporte)1886).

AULNAIES, (RIVIÈRE "DES").---Dans le comté de Portneuf. Cette rivière, d'une largeur de trente pieds, coule sur un lit de sable, avec un courant très lent et vers l'orient. Elle prend sa source dans un lac situé à l'est, vient se perdre dans un autre à l'ouest pour se jeter ensuite dans la Batiscan. La montagne qui sépare cette petite rivière de la rivière Ferrée est la hauteur des terres entre la rivière Ste-Anne et la rivière Batiscan.

AULNETS, (RIVIÈRE "DES").—-Dans le comté de Chicoutimi. Cette rivière traverse les cantons Bourget et Bégin et vient se jeter dans la rivière Saguenay. La vallée qu'elle forme est propre à la culture. Le cours de cette rivière est peu rapide ; il est propre au flottage des billots ; sa largeur varie de cinquante mailles à une chaîne. Elle contient de la truite.

AULNETS, (RIVIÈRE "DES").---Située dans le canton Labarre, comté du Lac-Saint-Jean. C'est un affluent de la Belle-Rivière qui après avoir passé devant le village de Hébertville, vient verser ses eaux dans le lac Kenogamichiche. Cette rivière a 22 milles de longueur et environ 22 verges de largeur.

AULNES, (RIVIÈRE "DES").---Située sur la limite est de la seigneurie de Lauzon, dans la paroisse St-Joseph, comté de Lévis. Elle se jette dans le fleuve en face de la pointe de l'île d'Orléans.

AUX CANARDS, (RIVIÈRE),---Petit cours d'eau de l'île d'Anticosti, à 250 milles de Québec. Elle coule du côté sud de l'île. On y pêche la truite. Les bords de cette rivière contiennent des fruits tels que fraises, pembina, cerises à grappes, groseilles, gadelles sauvages. Forêt giboyeuse.

AUX CHIENS, (RIVIÈRE).---Petit cours d'eau du comté de Montmorency qui vient se jeter dans le fleuve Saint-Laurent, près de Ste Anne-de-Beaupré. Ce petit cours d'eau est à 18 milles de Québec.

AUX ECLAIRS, (RIVIÈRE).---Tributaire de la Batiscan coulant à l'ouest de cette dernière rivière. Elle prend sa source au lac Batiscan. D'après l'arpenteur A. C. Talbot, les alentours sont boisés en épinette noire, sapin, bouleau.

AUX FEUILLES, (RIVIÈRE).---C'est une rivière considérable roulant un volume d'eau presqu'égal à celui de la Payne et qui vient se jeter dans la baie d'Ungava. La baie formée par cette rivière (LEAF RIVER BAY) a huit milles de largeur à son embouchure, mais à

quelque dix milles en amont, cette largeur diminue à trois milles.

AUX HERBES, (RIVIÈRE).---Située dans le comté de Pontiac. Les sauvages l'appellent la rivière Nikwiska. Le terrain environnant se compose d'un bon sol argileux, mais un peu marécageux.

AUX MEUNIERS, (RIVIÈRE).---Petit affluent de la rivière Cousapsigan, tributaire du Saint-Maurice. Ce cours d'eau n'a qu'une demie chaine de largeur et est entouré de côteaux rocheux.

Le lac aux Meuniers laisse apercevoir une savane dans ses environs. [A. T. Genest, A. G. 1891].

AUX ORIGNAUX, (RIVIÈRE).---Petit cours d'eau du canton Roux, comté de Bellechasse. L'une de ses branches traverse le canton Rolette. Cette rivière se jette dans la rivière Daaquam. Le sol qui borde ce cours d'eau est en général propre à la culture et le bois dominant est l'épinette et le sapin.

AUX ORMES, (RIVIÈRE).---Petit cours d'eau qui coule dans la paroisse de St-Jean Deschaillons, comté de Lotbinière.

AUX PATATES, (RIVIÈRE).---Cours d'eau situé du côté nord de l'île d'Anticosti, à 250 milles de Québec. D'après l'explorateur Joseph Bureau (1908) cette rivière est boisée de chaque côté en pin, épinette, sapin, bouleau et frêne. Le bois est de bonne qualité. Elle est fréquentée par la truite et le saumon, et la région environnante constitue un excellent territoire de chasse où l'on rencontre la martre, le castor, le renard noir et argenté, la loutre, le chevreuil, l'ours, etc. Il y a aussi beaucoup de fruits sauvages.

AUX PINS, (RIVIÈRE).---Petit cours d'eau sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. C'est un tributaire de la rivière Laval dont la longueur est d'environ trente milles. Poissonneuse.

AUX RENARDS, (RIVIÈRE).---Située sur le côté nord de l'île d'Anticosti, à 250 milles de Québec. Appelée aussi FOX BAY. On y pêche la truite. La forêt environnante est giboyeuse : martre, renard, loutre, castor, ours, chevreuil. Fruits sauvages.

AUX POIVRIERS, (RIVIÈRE).---Petit tributaire de la rivière Tête-Blanche, comté de Chicoutimi. Région environnante montagneuse et impropre à la culture.

AUX TREMBLES, (RIVIÈRE).---Affluent de la rivière Ashuapmouchouan, dans le district de Chibougamau. C'est un cours d'eau peu profond et sinueux, entravé dans sa course par plusieurs bancs

de sable et est à peine navigable pour les canots chargés, durant les temps secs. La rivière aux Trembles se trouve à environ 18 milles de Saint-Félicien, comté du Lac St-Jean.

AUX TROIS BRANCHES, (RIVIÈRE).---Appelée aussi Macaza. C'est un tributaire de la rivière Rouge, dans le comté d'Ottawa. Il se divise en trois bras appelés respectivement la crique Macaza, la crique Froide et la Crique Chaude. Il se trouve beaucoup de pin blanc le long de ce cours d'eau.

AWANTJISH, (RIVIÈRE).---Petit cours d'eau qui prend sa source dans le premier rang du canton Awantjish, comté de Matane, et vient se jeter dans le lac Matapédia après avoir traversé le canton qui porte son nom et une partie de la Seigneurie du lac Matapédia.

AZIANNE, (RIVIÈRE).---Tributaire de la rivière du Chef, dans la région nord du lac Saint-Jean. L'explorateur O'Sullivan [1901] dit que cette rivière est un cours d'eau considérable qui vient de l'est et qu'elle est alimentée par une quarantaine de lacs. A dix milles environ de son embouchure, elle se divise en trois bras formant des cours d'eau assez considérables et assez larges pour les remonter en canot, à une distance considérable dans les terres. A une demi mille en amont de l'embouchure, se rencontrent des rapides que l'on évite par un portage de cinq chaînes de longueur sur la rive ouest.

B

BAIE DES ROCHERS, (RIVIÈRE "DE LA")----Petit cours d'eau qui prend sa source dans les lacs situés en arrière de la paroisse Saint-Siméon, comté de Charlevoix, et qui vient se jeter dans la baie du même nom, sur le fleuve Saint-Laurent.

BAKER, (RIVIÈRE).---Fort joli cours d'eau qui traverse les cantons Packington et Robinson, dans le comté de Témiscouata, se décharge dans le lac Meruimpticook pour de là se rendre à la rivière Saint-Jean. Il court sur un lit de sable sans roches et sans chutes, mais navigable que pour les canots. Le frêne, l'épinette blanche et le cèdre dominent dans tous les fonds de la rivière. Les lacs qui se déchargent dans cette rivière sont profonds et très poissonneux.

BALEINE, (RIVIÈRE "À LA").---Cours d'eau qui coule à peu près à mi-distance entre la rivière Koksoak et la rivière George, dans la partie est de l'Ungava. Elle débouche dans le fond de la baie d'Ungava. Cette rivière, d'après M. Low (1899) roule une masse d'eau égale à celle de la rivière Payne, et elle égoutte une grande superficie de terrain s'étendant vers le sud, entre les bassins des rivières Koksoak et George. Elle prend sa source dans de grands lacs à environ 200 milles dans l'intérieur. La pêche du saumon dans la partie inférieure de la rivière était autrefois une industrie rémunératrice, mais elle a diminué graduellement. Par contre, de toutes les embouchures des rivières de l'Ungava, celle de la Baleine semble être le lieu de prédilection des marsouins ou baleines blanches. On les harponne ou on les tue à coups de fusils, à marée basse. La pêche à la morue est aussi très rémunératrice à l'embouchure de cette rivière.

BALEINE, (RIVIÈRE "À LA").---Tributaire de la rivière Manicouagan sur la côte nord du St-Laurent. Elle prend sa source dans le lac à la Baleine. Tout le terrain environnant, d'après un rapport de l'arpenteur Damours, est montagneux et inculte. Le bois se compose de sapin, cyprès et épinette. Il y a plusieurs chutes sur cette rivière, dont l'une de 50 pieds de hauteur.

BALEINE, (RIVIÈRE "GRANDE").---Grand cours d'eau de 200 milles de longueur qui sort d'un petit lac et va se jeter dans la mer d'Hudson. Cette rivière fournit des cascades capables de développer des forces motrices considérables. Les premières cascades se rencontrent à huit milles de l'embouchure de la rivière ; elles ont 30 pieds de hauteur et une force de 30,000 chevaux-vapeur. Dix milles plus haut se trouvent les deuxièmes cascades qui sur un parcours d'un mille forment des chûtes de 20, de 60 et de 40 pieds d'une force collective dépassant 100,000 chevaux-vapeur.

BALEINE, [PETITE RIVIÈRE "À LA"].---Ce cours d'eau placée au nord de la grande rivière à la Baleine et parallèle à cette dernière, est situé dans l'Ungava. A cinq milles environ de la mer, le cours de cette rivière fait un saut de 45 pieds et pourrait donner un pouvoir hydraulique d'une couple de mille chevaux. Six milles plus haut, une autre cascade de cent pieds de hauteur est susceptible de développer une énergie de 5,000 chevaux-vapeur.

BANC DE SABLE, [RIVIÈRE] Elle est bornée à l'ouest par une savane dénudée jusqu'à environ deux milles du lac des Brochets, dans le canton Bourget, comté de Chicoutimi, et à l'est par la montagne à Cyrille. Le bois est en partie brûlé sur le parcours de cette rivière ; ce qui en reste, d'après une exploration de 1907, consiste en bouleau, sapin, épinette noire et blanche de petite dimension. La largeur moyenne de la rivière, d'après l'arpenteur Geo. Leclerc [rapport de 1912] est de 35 pieds et sa longueur de 25 milles ; on y prend du brochet à son embouchure. Il y a deux belles cascades sur le parcours de cette rivière, de son embouchure à son lac ; l'une de 45 pieds et l'autre de 65 pieds de hauteur. La rivière doit son nom à un grand banc de sable que charroie la Péribonka, à son embouchure.

BARBUE, [RIVIÈRE "à la"].—Petit cours d'eau qui traverse la paroisse de Saint-Césaire, dans le comté de Rouville.

BARLOW, [RIVIÈRE].—L'un des affluents de la rivière Chibougamau, au nord-est de cette rivière, dans les cantons Blaiklock et Richardson, district d'Abitibi. M. Barlow qui a donné son nom à ce cours d'eau, est l'un des membres de la Commission qui a été chargée en 1911 de faire l'exploration minière de la région de Chibougamau.

BAS-DE-SOIE, [RIVIÈRE].—Dans le canton Bergeronnes, comté du Saguenay. Dans le troisième rang de ce canton, au sud-ouest de la rivière, il n'y a, à part quelques lots ou blocs occupés, que des rochers. A l'est de la rivière le terrain est plus uni. Du côté ouest, se présente une montagne de douze cents pieds au-dessus du niveau de la rivière.

BASKATONGE, [RIVIÈRE].—Affluent important de la rivière Gatineau qui prend sa source dans le lac du même nom. C'est une rivière aux courbes gracieuses et d'un cours paisible ; sa largeur, de 250 à 300 pieds, est remarquablement uniforme. L'ingénieur hydrauliste Gauvin déclare, dans son rapport de 1909, qu'elle est parfaitement navigable dans toute sa longueur, de même que le lac d'où elle prend sa source.

BATISCAN, [RIVIÈRE].—Elle prend sa source dans les montagnes des Laurentides, dans le comté de Québec, traverse le comté de Portneuf, angle sud-est du comté de Champlain, et se jette dans

le Saint-Laurent, sur la rive nord du fleuve à la paroisse de Batiscan, 21 milles en bas de Trois-Rivières, et 57 milles en haut de Québec. Le cours de cette rivière passe dans une région montagneuse, et est interrompu par des rapides et des chutes en grand nombre. Cette rivière a 110 milles de longueur et reçoit les eaux de cent deux lacs. Elle est navigable à son embouchure sur une distance d'environ cinq milles, jusqu'au pont du village de Ste-Geneviève-de-Batiscan. L'élévation de ses lacs, près de sa source, est de 1050 pieds au-dessus de la mer. La superficie du bassin de cette rivière est estimée par M. Amos, I. H. (1913) à 1,800 milles carrés. La direction générale de l'écoulement est du nord au sud, et l'altitude moyenne de la région de ses sources est de 120 pieds au-dessus de la mer.

BATISCAN, [RIVIÈRE "PETITE"].—Petit cours d'eau dans les cantons Boucher et Polette, comté de Champlain. Il se jette du côté est dans la rivière Saint-Maurice, à deux milles en bas de la rivière aux Rats. Il communique avec la rivière Batiscan par cinq portages et quatre lacs. Bons pouvoirs hydrauliques. D'après l'arpenteur J. E. A. Gignac [1887], la vallée de la Petite Batiscan est en général assez avantageuse ; la terre est bonne, quoiqu'un peu rocheuse.

BAUDE, [RIVIÈRE "à"].—Petit cours d'eau du canton Bergeronnes, dans le comté de Saguenay, à 3 milles de Tadoussac. Le terrain sur les deux côtés de ce cours d'eau est obstrué par des accores énormes, qui sont une suite de précipices de chaque côté de la rivière. Des montagnes dénudées et stériles forment le versant de cette rivière. On la dénomme aussi rivière du MOULIN-À-BAUDE.

BAXTER, [RIVIÈRE].—Ce cours d'eau du district de l'Abitibi se jette dans le lac Waswanipi.

BAYONNE, [RIVIÈRE].—Dans le comté de Berthier [en haut]. Après s'être enrichi de plusieurs petits cours d'eau dans le voisinage de l'église de Ste-Elisabeth, cette rivière entre dans la seigneurie de Berthier, et vient se jeter dans le Saint-Laurent, près du village de Berthier, en face de l'île Castor. Cette rivière est assez profonde et navigable sur une distance de quatre à cinq milles de son embouchure pour les bateaux chargés. Plus haut, la navigation est interceptée par des rapides et des chutes. Deux de ces chute ont 16 pieds de hauteur. Altitude de la rivière : 177 pieds.

BEAUDETTE, [RIVIÈRE].—Ce cours d'eau traverse la paroisse de Sainte Marie-de-Blandford, dans le comté de Nicolet, et se jette dans le St-Laurent du côté sud à Gentilly, à environ 15 milles en aval de Trois-Rivières. Les rives de ce cours d'eau sont très basses dans les environs de Ste-Marie-de-Blandford.

BEAULIEU, (RIVIÈRE "à"). —C'est la principale branche de la grande rivière Bergeronnes, sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. Le terrain qu'elle arrose, déclare l'arpenteur Dumais [1873], est presque tout propre au défrichement.

BEAUPORT, [RIVIÈRE].—Située dans le comté de Québec. Elle prend sa source à un mille au-dessus de Charlesbourg et vient se jeter dans le fleuve St-Laurent, près du village de Beauport.

BEAURIVAGE, [RIVIÈRE].—Elle prend sa source sur les hauteurs qui couronnent le canton de Broughton, comté de Beauce, et vient mêler ses eaux à la rivière Chaudière à quelques arpents au-dessus de la chute de ce nom. Elle baigne les paroisses de St-Sylvestre, St-Gilles, St-Narcisse, St-Patrice, dans le comté de Lotbinière et entre dans la Seigneurie de Lauzon à St-Etienne. Non navigable. Son nom lui vient du premier seigneur de St-Gilles, Gilles Rageot, sieur de Beaurivage.

BEAUSÉJOUR, (RIVIÈRE)—Tributaire de la rivière Tête-Blanche, dans le comté de Chicoutimi. Il y a plusieurs chutes sur le parcours de cette rivière, dont l'une, d'après l'arpenteur Wm. Tremblay, a 50 pieds de hauteur. Région environnante montagneuse et impropre à la culture.

BÉCANCOUR, [RIVIÈRE].—Après avoir pris sa source dans les cantons Broughton et Leeds, comtés de Beauce et Mégantic, cette rivière se mêle à plusieurs cours d'eau sortant des cantons Inverness, Halifax et Ireland. Arrose les cantons Nelson et Somerset ainsi que le fond des cantons Stanfold et Bulstrode, dans la direction de l'est, pendant environ 46 milles, puis tourne au nord-ouest, coule l'espace d'environ 21 milles entre Aston et Maddington et va se décharger dans le fleuve St-Laurent. Cette rivière est coupée, en plusieurs endroits, par des chutes et des rapides. Citons notamment celle du Sault Rouge, à 3 milles du village de Ste-Anastasie de Nelson, qui alimente plusieurs moulins. Près de sa source, les rives de cette rivière sont assez élevées et rocheuses ; elles

diminuent en élévation à mesure que l'on descend. On pêche dans cette rivière le maskinongé, le doré et d'autres poissons.

BEC-SCIE, [RIVIÈRE].—Petit cours d'eau du côté sud de l'île d'Anticosti à 250 milles de Québec. On y trouve de la truite et du saumon. Forêt giboyeuse.

BEC-SCIE, [RIVIÈRE].—Située sur la côte nord du St-Laurent, dans le canton Franquelin, comté de Saguenay, à trois milles à l'est de la Mistassini A marée basse, elle est à peu près impénétrable à cause des battures de roches qui en garnissent l'entrée, mais à marée haute les petites embarcations peuvent y circuler. Il y a deux chutes sur cette rivière, dont l'une atteint 25 pieds de hauteur à deux milles de son embouchure. Dans le bassin, d'après M. de Puyjalon, inspecteur de chasse et de pêche, on peut pêcher à loisir l'éperlan, la loche, sans compter la truite de mer qui y est fort belle. C'est aussi un excellent territoire de chasse. On rencontre beaucoup de bois de pulpe dans le voisinage immédiat de la rivière.

BEAUCHÊNE, (RIVIÈRE).—Se jette dans le lac Onatchiway, au nord du comté de Chicoutimi. Il y a plusieurs rapides sur ce cours d'eau, et le bois, d'après l'arpenteur W. Tremblay [1898] comprend l'épinette noire et blanche, le bouleau et le sapin.

BÉDARD, (RIVIÈRE).—Située dans les cantons Labarre et Signaï, comté du Lac-St-Jean. Cette rivière fournit plusieurs pouvoirs hydrauliques et offre [rapport de G. B. Du Tremblay, 1881] de magnifiques alluvions de chaque côté depuis le 7ème rang jusqu'au dixième inclusivement. Ce cours d'eau se déverse dans la Petite Décharge du Saguenay.

BELL, [RIVIÈRE].—Elle prend sa source à la ligne de partage des eaux, près du grand lac Victoria, et se jette dans le lac Mattagami. Ses berges, d'après le rapport du Dr Mill, A. G. [1907], sont, en plusieurs endroits, de larges bancs de vase. Il n'y a qu'un étroit chenal au milieu de la rivière, ce qui rend difficile la navigation en canot. Cette rivière possède quelques bons pouvoirs hydrauliques, et notamment une chute de 50 pieds dont la puissance est déterminée à 8,000 chevaux-vapeur. Le sol environnant peut convenir au foin, mais il est trop humide pour les patates et les céréales. Le climat est très rigoureux.

BELLAVANCE, (RIVIÈRE).—Dans le comté de Champlain. L'arpenteur P. A. Landry [1888] la décrit d'un aspect montagneux, avec un sol pierreux et inculte sur ses bords. La forêt a été incendiée, il y a une nouvelle pousse de trembles et de bouleaux. Ce cours d'eau se jette dans la rivière du Milieu.

BELLECHASSE, [RIVIÈRE].—Petit cours d'eau qui prend sa source dans la seigneurie de Saint-Michel, comté de Bellechasse, traverse la seigneurie Saint-Valier et vient se jeter dans le Saint-Laurent.

BELLEFEUILLE, [RIVIÈRE].—Ce cours d'eau désigné dans le principe sous le vocable sauvage de KAKAMEONAN, sillonne les trois cantons de Royal-Roussillon, Languedoc et Privat, district d'Abitibi. Il a un peu plus de 20 pieds de largeur et une profondeur moyenne de sept pieds. Son cours est régulier, mais lent. Se décharge dans le lac Makamik. Ainsi dénommé en l'honneur du rév. M. de Bellefeuille, Sulpicien, qui fut le premier missionnaire chargé en 1837 de la mission du lac Abitibi.

BELLE ISLE, [RIVIÈRE].—Petit cours d'eau qui prend sa source dans la seigneurie de Deschambault, comté de Portneuf, et se jette dans le Saint-Laurent, à Deschambault.

BELLE-RIVIÈRE, [RIVIÈRE].—Elle prend sa source dans les lacs de Belle-Rivière, reçoit les eaux du lac Kenogamichiche, sépare les cantons Signaï et Labarre des cantons Mésy et Caron et se jette dans le lac Saint-Jean. Sa longueur est de 45 milles et sa largeur d'une centaine de pieds. Son principal affluent est la rivière des Aulnaies. Elle compte plusieurs chutes. La rivière et le lac Belle-Rivière sont des endroits favoris pour la pêche à la mouche. On y prend de la truite pesant jusqu'à sept livres.

BELVÉDÈRE, [RIVIÈRE "DU"].—Appelée en anglais LOOKOUT RIVER. C'est un grand cours d'eau de l'Ungava qui vient du nord et qui est à une faible distance en amont de la Kenogamistuk. Il est divisé, dit M. Low [1893], en un grand nombre de chenaux à son embouchure, par de basses battures de galets, sur lesquelles il tombe en rapides peu profonds, mais dont la pente est raide. A un mille en remontant, la rivière sort d'une gorge étroite et profonde à l'entrée de laquelle il y a deux terrasses bien distinctes de 100 et de 250 pieds de hauteur. Ces terrasses sont occupées l'automne par les indigènes, pendant qu'ils guettent les troupeaux de caribous qui traversent la rivière dans le voisinage.

BELŒIL, (RUISSEAU).—Petit cours d'eau qui prend sa source en arrière de la seigneurie de Belœil. Il reçoit les eaux d'un autre petit cours d'eau du nord-ouest et se jette dans le Richelieu en face des îles du Cerf.

BERGERONNES, (RIVIÈRE).—Les "Petites Bergeronnes", rivière torrentueuse, sont à 122 milles de Québec et à 14 milles de Tadoussac, sur la côte nord du Saint Laurent.

"Les grandes Bergeronnes" sont placées un peu plus à l'est. Ce sont deux bonnes rivières à truite. Les lacs desservis par ces rivières sont assez nombreux. Le plus important est le lac des Sables, à 7 ou 8 milles de la mer. La forêt comprend bouleau, sapin, épinette. Il y a aussi de bons terrains sur les deux rives des "Grandes Bergeronnes". L'estuaire des Bergeronnes est quelque peu obstrué. Les bateaux plats et les yachts d'un faible tirant d'eau peuvent toutefois pénétrer dans l'une et l'autre de ces rivières à marée haute, jusqu'à une distance de trois milles. L'arpenteur Dumais signale (1872) un bon pouvoir hydraulique sur le 4ième mille des Petites Bergeronnes et une autre cascade de 200 pieds sur le cinquième mille.

BERLY, (RIVIÈRE "À").—Située dans le comté de Charlevoix. C'est presqu'un rapide continu. Tout le pays environnant est montagneux et le sol pauvre. Comme bois, on y trouve de l'épinette et du melèze.

BERTHIER, (RIVIÈRE).—Située dans le comté de Berthier, à 16 milles environ de la rivière Maskinongé. Non navigable.

BESSONS, (RIVIÈRE "DES").—ou Bessonne. Située à la hauteur des terres, au nord du canton Hackett, dans le comté de Champlain. Elle se jette dans le lac Isidore. Bon territoire de chasse.

BETHSIAMIS, (RIVIÈRE).—L'une des plus importantes rivières de la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. Longue de 260 milles et navigable depuis son embouchure jusqu'à une distance de 36 milles en remontant. Elle se jette dans le Saint-Laurent à 67 milles de Tadoussac et à 179 milles de Québec. Cette belle rivière où le saumon abonde est la propriété exclusive des sauvages Montagnais. Les lacs qui forment ses sources sont peu profonds, mais alimentés par plusieurs petites rivières ou ruisseaux qui prennent leur origine dans la hauteur qui sépare le versant du Saguenay du

grand versant du Nord. L'arpenteur G. B. du Tremblay a relevé quatre chutes dont la principale au 79ème mille a 79 pieds de hauteur. La région arrosée par cette rivière a été plusieurs fois ravagée par le feu. Il reste cependant encore beaucoup de bois propre à la fabrication de la pulpe. Les eaux de cette rivière sont très poissonneuses, disait M. Low, membre de la Commission géologique du Canada, en 1885 ; les principales espèces sont la truite, le poisson blanc, le brochet, la carpe, et en bas de la première chute, le saumon et la truite de mer.

BIC, (RIVIÈRE "DU").)—Petit cours d'au qui traverse la seigneurie du Bic, dans le comté de Rimouski et vient se jeter dans le fleuve Saint-Laurent à Ste-Cécile du Bic. A son embouchure, elle forme une petite baie dans laquelle les petits vaisseaux peuvent mouiller. Cette petite rivière prend sa source dans le lac Petit Bic, au 5ème rang de la paroisse St-Mathieu.

BISHOP ROGGAN, (RIVIÈRE).---Petit cours d'eau placé au nord de Grosse Rivière, dans l'Ungava, et qui se jette dans la baie James. Ce nom étrange donné à la rivière serait, d'après M. Low, (1886) une corruption du mot sauvage PICHIPOUIAN signifiant réservoir pour le poisson. Tout le pays situé entre ce cours d'eau et la Grosse rivière n'est qu'une longue chaine de collines d'une hauteur variant entre 20 et 200 pieds.

BLACK, (RIVIÈRE "À").---Située du côté ouest de la Péribonka, à environ 25 milles plus bas que les fourches de cette rivière. Ce cours d'eau a une largeur de 15 à 20 pieds et une profondeur d'un pied. Il se déverse dans la Péribonka par une chute en forme d'entonnoir d'environ 200 pieds de hauteur. L'arpenteur Geo. Leclerc a fait rapport (1912) que cette rivière était remplie de petites truites de huit à dix pouces de hauteur et que les environs constituaient un bon terrain de chasse où l'on voit l'ours, le renard, la loutre, le vison, la martre, le lièvre, la perdrix, le loup-cervier, le canard.

BLANCHE, (RIVIÈRE).---Elle traverse le canton Matane, dans le comté du même nom et se jette dans le fleuve St-Laurent, à Saint-Ulric de Matane, à environ 26 milles à l'est de Métis et 9 milles à l'ouest de Matane. Truite de mer.

BLANCHE, (RIVIÈRE).—L'un des tributaires de la rivière Ruban, dans la région du Haut Saint-Maurice. Sa largeur moyenne est

de 40 mailles et sa profondeur de trois pieds dans les hautes eaux et de 15 pouces dans les basses eaux. Ses berges sont de quatre à cinq pieds de hauteur, et l'on trouve du poisson dans tous les lacs qu'elle égoutte. Le terrain qu'elle arrose est inégal et souvent rocheux, et couvert de taillis de cyprès, d'épinette et de bouleaux.

BLANCHE, (RIVIÈRE).—Située au nord-est du canton Bégin, dans le comté de Chicoutimi. C'est un tributaire de la rivière des Aulnets. Son cours, très rapide depuis le lac Tshitagama jusqu'au lac de Travers, est signalé par quelques chutes très éloignées. Le débit de cette rivière est peu considérable. Cette rivière est encaissée dans des montagnes de cinq cents à huit cents pieds de hauteur, depuis le lac Tshitagama jusqu'au lac de Travers. Elle contient de la truite en abondance, mais celle-ci ne dépasse pas sept pouces de longueur. Boisée principalement en bouleau et en épinette noire.

BLANCHE, (RIVIÈRE).—Sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay, à sept milles seulement de la rivière Laval. Cette rivière, quoique très irrégulière, coule sur un terrain moins montagneux que celui de la rivière Laval ; la contrée n'est légèrement qu'onduleuse. Elle est bordée de forêts riches en épinette et en pin rouge, jaune et blanc.

BLANCHE (RIVIÈRE).—Elle prend sa source en arrière du canton de Kildare dans la troisième concession du canton Rawdon, comté de Montcalm, où elle se réunit à la branche Nord-est de la rivière Rouge.

BLANCHE, (RIVIÈRE).—Elle prend sa source dans un lac du canton Lathbury, dans le comté d'Ottawa, et forme deux bras qui traversent le canton Mulgrave et écoulent leurs eaux dans un grand lac, au sud du canton Lochaber, appelé LAC BLANCHE et renfermant un bon volume d'eau limpide. Cette rivière fournit quelques bonnes places de moulin. La forêt se compose de bois franc ; l'érable et le bouleau y dominent. C'est un cours d'eau flottable ; il se jette dans l'Outaouais, à un demi-mille à l'ouest du village de Thurso.

BLANCHE, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau du comté de Maskinongé qui prend sa source au lac Thomas, dans le canton Huntertown et qui se divise en deux branches, l'une d'elles allant rejoindre la rivière Maskinongé et l'autre allant se perdre dans le lac Blanc.

BLANCHE, (PETITE RIVIÈRE).—Elle prend sa source en arrière du cinquième rang de Buckingham, entre dans le canton Templeton et vient se jeter dans l'Outaouais, à l'extrémité sud-ouest du canton Buckingham.

BLEUE, (RIVIÈRE).—Cette rivière, ainsi que ses deux branches, prennent leurs eaux dans le canton Armand, traversent les cantons Escourt et Cabano, dans le comté de Témiscouata et viennent se jeter dans la rivière Saint-François. En certains endroits, cette rivière a beaucoup de courant et toutes ses branches peuvent fournir des pouvoirs hydrauliques. La terre, sur chacune de ses rives ainsi que sur celle de ses affluents, est d'une qualité supérieure. L'orme et le peuplier abondent. On prend de la truite dans cette rivière. L'arpenteur D. W. Mill (rapport de 1909) fait remarquer que la vallée de cette rivière est généralement large et que les berges sont peu élevées, sauf dans le voisinage de la ligne centrale, dans le 8ème rang, où le terrain prend un aspect particulièrement sauvage et accidenté ; là, la rivière se trouve encaissée entre des rives élevées et abruptes.

BLEUE, (RIVIÈRE). —Tributaire situé à l'ouest de la rivière Manicouagan, sur la côte nord du St Laurent, comté de Saguenay. Le rapport de l'arpenteur J. W. D'Amour, (1890) constate que le terrain ici est montagneux et inculte, et que le bois se compose de cyprès, sapin, bouleau et épinette.

BLEURIE, (RIVIÈRB).—Ce petit cours d'eau prend sa source dans un lac du comté de Saint-Jean, et vient tomber dans la crique Jackson, presqu'en face de l'île-aux-Noix.

BLONDELLE, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau, tributaire du Saint-Laurent, situé dans la paroisse St-Joachim, comté de Montmorency. Cette rivière est navigable pour les petits voiliers employés au commerce de bois dans cet endroit.

BLOUIN, (RIVIÈRE). - Petit affluent de la rivière aux Outardes sur la côte nord du St-Laurent. Dénommé en l'honneur de M. Paul Blouin, Surintendant du service forestier, au ministère des Terres et Forêts. Cette nappe d'eau a 9 milles de longeur.

BOISBOUSCACHE, (RIVIÈRE).—Elle traverse le canton Bégon, dans le comté de Témiscouata et le canton Bédard, dans le comté de Rimouski. Assez bien boisé sur les rives.

BOISCLAIR, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau qui sillonne la paroisse Saint-Edouard, dans le comté de Lotbinière, Il reçoit les eaux de plusieurs petits ruisseaux et va se réunir à la rivière du Chêne.

BOITEUSE, (RIVIÈRE).)—Affluent de la rivière Shipshaw, situé à environ cinquante milles de son embouchure, du côté nord-ouest, dans le comté de Chicoutimi. Il traverse plusieurs lacs dont les principaux, le lac Vert et le lac des Iles, ont 16 à 17 milles de circonférence. Cette rivière, peu profonde, a un cours rapide. Une chute de 20 pieds de hauteur se rencontre près de son embouchure et peut produire une force motrice assez considérable. L'arpenteur J. Maltais (1903) signale du beau bois de commerce sur cette rivière et les lacs qu'elle traverse. L'épinette noire et le sapin s'y trouvent surtout en grande quantité. La rivière, comme les lacs, est poissonneuse; on y pêche le brochet, le poisson blanc et la truite qui y est très grosse. La région est également giboyeuse. Les caribous s'y rencontrent en nombreux troupeaux, puis le vison, la loutre, le renard, le pécan, le loup-cervier et le castor.

BONAVENTURE, (RIVIÈRE).—Cette grande rivière aux eaux cristallines sillonne les cantons de Hamilton et de Cox, dans le comté de Bonaventure, et va se jeter, après avoir fourni une course de 70 milles, dans la baie des Chaleurs, à cinq milles en amont du village de New-Carlisle. Le volume d'eau de cette rivière est considérable et sa largeur varie entre 70 à 100 verges dans la partie avoisinant son embouchure. Elle reçoit par ses deux rives les eaux de plusieurs affluents considérables et prend sa source dans la région montagneuse de l'intérieur de la Gaspésie. La vallée qu'elle arrose est composée en bonne partie de terre arable et est richement boisée d'épinette, de cèdre et de pin. Le cèdre y est de première qualité et tout aussi en abondance que l'épinette. La Bonaventure est en outre l'une des plus belles rivières à saumon et à truite du comté. On y prend des saumons d'un poids variant de 12 à 35 livres.

BOSSÉ, (RIVIÈRE).—Petit affluent de la rivière Manicouagan, sur la côte nord du St-Laurent. Dénommé en l'honneur de feu Mgr O. Bossé, ancien préfet apostolique de la Côte-Nord et du Labrador canadien, (1882).

BOSTONNAIS, (RIVIÈRE).— La Grande et la Petite Bostonnais sont deux tributaires du Saint-Maurice. La grande Bostonnais, d'une longueur de 55 milles, prend sa source au lac Najualand, comté de Qué-

bec et borde une série innombrable de lacs remplis de truite. Avant de se jeter dans le St-Maurice, cette rivière forme une belle chute de 200 pieds de hauteur. Sur une partie de la petite Bostonnais et sur le grand lac Wayagamack, des chantiers, d'après le rapport de l'arpenteur J. E. A. Gignac, (1892) ont été faits partout et le jeune bois consiste en épinette, pin et bouleau. Dans la vallée de la Grande Bostonnais, les terres sont meilleures que sur la Petite Bostonnais et les montagnes assez éloignées. Ces rivières doivent leurs noms à un métis venu des Etats-Unis pour s'établir ici et qu'on appelait pour cette raison BOSTONNAIS.

BOUCHARD, (RIVIÈRE).—Dans le canton Radnor, comté de Champlain. Cette rivière, longue de 7 milles et deux tiers, avec quatre chutes, prend sa source aux lacs Bouchard et Solitaire et se jette dans le Saint-Maurice. M. A. P. Low a trouvé près du lac Bouchard (1892) du minerais ferrugineux avec une certaine proportion d'acide titanique.

BOUCHER, (RIVIÈRE).—L'un des tributaires de la rivière Bethsiamis, sur la côte nord du Saint-Laurent, comté de Saguenay. D'après l'arpenteur Duberger (1888) cette rivière est entourée de montagnes de 300 pieds de hauteur et boisée en épinette, sapin, bouleau et cyprès.

BOULEAUX, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau qui prend sa source dans le lac Bouleau, dans la seigneurie de Rioux, comté de Rimouski, et va se déverser dans la rivière Boisbouscache, après avoir traversé les 2ème et 3ème rangs du canton Bégon, comté de Témiscouata.

BOULEAU, (RIVIÈRE "au").--Cours d'eau d'une longueur de 47 milles, placé à 320 milles de Québec, sur la rive nord du St-Laurent, comté de Saguenay. D'après le rapport de l'arpenteur C. E. Duberger (1892), le sol, composé de terre jaune, est de bonne qualité. L'épinette, d'un diamètre de 15 à 30 pouces, constitue la principale essence forestière. Cette rivière renferme beaucoup de truite et un peu de saumon. Le gibier de mer s'y trouve aussi en quantité.

BOULEAU, (PETITE RIVIÈRE "AU").—Principal tributaire de la rivière au Bouleau, sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. L'arpenteur Duberger (1892) dit que cette rivière est entourée de montagnes d'une hauteur de 100 à 150 pieds et boisées de sapins, d'épinettes et de bouleaux.

BOULEAUX, (RIVIÈRE "DES").---Petit cours d'eau tributaire de la rivière Sault-au-Cochon, comté de Saguenay, placé au 65ème mille de cette dernière. Cette rivière, bordée de rochers escarpés, descend (rapport de P. H. Dumais, A. G., 1872,) vers le Sault-au-Cochon par un courant précipité et de chute en chute. Les côtés de la rivière sont boisés de gros bois, tel qu'épinette, bouleau, tremble, sapin etc.

BOUTEILLE, (RIVIÈRE).---Tributaire de la rivière Mattawin, région du Saint-Maurice. Le terrain environnant est sableux avec de l'épinette et du cyprès.

D'autre part, les contours du lac à la Bouteille, qui est la source de la rivière, sont rocheux.

Le lac Bouteille qui est une jolie nappe d'eau se trouve située dans le canton Masson, comté de Maskinongé, et se décharge dans la rivière du même nom.

BOYER, (RIVIÈRE).---Elle prend sa source à Saint-Henri, comté de Lévis et vient se jeter dans le Saint-Laurent entre les paroisses St-Michel et St-Valier. L'abbé A. Gosselin est porté à croire que le nom de cette rivière lui fut donné par les premiers colons français désireux de perpétuer la mémoire du fameux chirurgien Boyer, de Rouen.

BRADOR, (RIVIÈRE DE "LA BAIE").---Placée dans le fond de la baie du même nom, sur la côte nord du golfe St-Laurent, dans le canton de l'Archipel Blanc-Sablon. Elle sort d'un lac de bonne dimension très rapproché de la mer. M. de Puyjalon la signalait en 1901 comme étant très riche en truite et assez bien pourvue de saumons.

BRÈCHE-A-MANON, (RIVIÈRE).---Située dans le canton Percé, comté de Gaspé. Ce cours d'eau, d'une largeur de trente mailles, coule au fond d'un ravin d'une profondeur de 90 pieds. Le sol, dans les environs, est uni et propre à la culture.

BROADBACK, (RIVIÈRE).---Située dans le bassin de la rivière Nottaway district d'Abitibi. Partant de la partie nord du lac Long, cette rivière, dit M. R. Bell, C. G. (1900), interceptée par plusieurs rapides, suit une course de 16 milles et tombe du côté est du lac Evans ; puis continuant sa route à travers le lac Sandy, elle descend vers la baie de Rupert. Ses principaux affluents sont la rivière Natwakamisi, la rivière Mauvaise, et la rivière Waswagami.

BROCHET, (RIVIÈRE "AU").---L'un des tributaires de la rivière Bethsiamis, sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. Après un parcours de deux milles, on rencontre, dit l'arpenteur de Courval, (rapport de 1905) une série de chutes et rapides qui se continuent jusqu'au Grand lac Brochet. Les berges de la rivière et du lac sont formées de montagnes assez hautes, mais accessibles. La forêt qui est facilement exploitable, se compose d'épinette, de sapin, de bouleau, et de tremble de huit pouces de diamètre. Cette rivière, ainsi que les lacs situés sur son parcours, sont peuplés de brochets et de carpes d'une taille assez respectable. On y rencontre aussi beaucoup d'animaux à fourrures.

BROCHET, (RIVIÈRE).---Tributaire de la branche nord-ouest de la rivière Gatineau. Il y a plusieurs rapides sur ce cours d'eau qui traverse, d'après l'arpenteur de Courval (1905), un terrain accidenté, rocheux et sablonneux. La forêt comprend de l'épinette, du sapin, du bouleau et cyprès.

BROCHU, (RIVIÈRE).---Située sur la côte nord du Saint-Laurent, comté de Saguenay, à quatre milles de la rivière Marguerite. Son embouchure est très large, écrit l'arpenteur C. E. Lemoine (1909) et entourée de hautes dunes de sable. Il n'y a aucun havre propice, même pour les petits vaisseaux. Cette rivière offre un volume d'eau assez considérable, mais au bout d'un mille, elle se partage en deux branches dont la plus considérable est la branche ouest. Les rives sont bien boisées de gros bois d'un pied de diamètre en moyenne, bouleau, merisier, épinette et sapin ; il y a aussi beaucoup de bois de pulpe.

BRULÉ, (RIVIÈRE).---Dans le comté du Lac-St-Jean. Elle déverse ses eaux dans la grande Péribonka, et depuis son embouchure jusqu'à ses premiers affluents, à part les lacs et les élargissements, n'offre que des rapides. Le terrain est cultivable, à certains endroits, d'après l'arpenteur E. Fafard (1894), le sol se composant de sable mélangé d'un peu de terre calcaire. On a fait autrefois dans cette région, une grande quantité de pin et d'épinette, mais depuis le grand incendie du Saguenay, en 1870, ces terrains n'offrent plus aucune ressource. On pêche dans la rivière du brochet et de la ouananiche et la chasse dans les environs y est bonne selon un rapport de G. Leclerc, A.-G. (1912). On y voit l'ours, le renard, la loutre, la martre, le vison, le lièvre, la perdrix, la belette, etc.

BRULE-NEIGE, (RIVIÈRE).---Tributaire de la Mistassini, au nord du Lac St-Jean. Il a 50 milles de longueur et 125 pieds de largeur. L'arpenteur A. Lamarre qui en a fait le relevé (1913) dit qu'il est canotable depuis sa source. La partie supérieure est assez bien boisée.

BULLET, (RIVIÈRE).---Petit affluent de la rivière Clyde, dans le comté de Mégantic. Il prend sa source dans le canton Ireland.

C

CABANO, (RIVIÈRE).---Elle prend sa source au lac Long, dans le canton de Packington, traverse le canton Cabano, dans le comté de Témiscouata, et vient se jeter dans le lac Témiscouata, près de Saint-Louis de Ha ! Ha ! Les terres, dans les environs, sont belles et planes. La partie située à l'ouest de la rivière du Centre est montagneuse et rocheuse. Il y a beaucoup de cèdre et d'érable dans le canton de Cabano. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 496 pieds.

CACHÉE, (RIVIÈRE).—Elle prend sa source à l'encoignure sud-ouest de la seigneurie de Lanaudière, dans le comté de Maskinongé, et réunit ses eaux à celles de la petite rivière Maskinongé.

CACHÉE, (RIVIÈRE) —Petit cours d'eau du canton Tewkesbury, dans le comté de Québec. C'est un des tributaires de la rivière Jacques-Cartier. Les explorateurs Ingall et Adams (1829) ont décrit le terrain bordant cette rivière comme excessivement rude, montagneux et rocheux. Cette petite rivière fournit plusieurs sites de moulins. D'après l'arpenteur F. W. Blaicklok (1864) la vallée de cette rivière a trois quarts de mille de largeur en quelques endroits, dans d'autres, les montagnes s'approchent tout près du rivage. Sur la rive ouest, les montagnes sont escarpées et rocheuses ; celles de la rive Est s'élèvent en pente plus douce. Le cours de la rivière Cachée est très rapide et son lit est semé de gros cailloux roulés. Sa largeur est d'environ 50 à 60 chaines.

CACHÉE, (RIVIÈRE).---Affluent de la rivière Shipshaw, situé à un mille environ aval de la rivière "Nisipi" dans le comté de Chicoutimi. Cette rivière, d'après l'arpenteur J. Maltais (1905), est entrecou-

pée de rapides et de chutes dont quelques unes ont cent pieds de hauteur. Les terrains qu'elle traverse sont montagneux et en partie impropres à la culture. Bois de pulpe en quantité, épinette noire, sapin, épinette blanche et bouleau. Pays giboyeux : caribou, loutre, castor, vison, etc.

CALAMITÉ, (RIVIÈRE).---Petit tributaire de la rivière La Sarre, prenant sa source dans le canton Demeloises et arrosant les cantons La Reine et La Sarre, dans l'Abitibi. Sur un parcours de quatre milles, l'explorateur O'Sullivan (1908) a trouvé partout le même terrain argileux, uni et fortement boisé d'épinette noire et grise, d'épinette rouge, etc. Cette rivière reçoit les eaux de cinq ruisseaux assez volumineux. Elle doit son nom bizarre à M. Moberly, ingénieur de chemin de fer, qui éprouva tant de mécomptes et de fâcheuses aventures en la remontant qu'il crut devoir l'appeler "Calamité". Le chemin de fer du Transcontinental passe presqu'au confluent de cette rivière avec la rivière La Sarre.

CALDWELL, (RIVIÈRE).---Petit cours d'eau qui prend sa source dans le canton Demers, traverse la partie nord-ouest de la seigneurie de Témiscouata et vient se jeter dans le lac Témiscouata.

CALUMET, (RIVIÈRE).---Située dans le canton Grenville, comté d'Argenteuil. Cette rivière, d'un cours très rapide et qui mesure 60 à 70 pieds de largeur, n'est navigable que sur un parcours très restreint. Bouchette lui prête une longueur de 40 milles et elle passe pour très poissonneuse. Ce cours d'eau qui est presque parallèle à la rivière Kingham, se jette dans la rivière Ottawa.

CALUMET, (RIVIÈRE "DU").---Se trouve située sur la rive nord du fleuve St-Laurent, comté de Saguenay, à environ quatre milles et demi en aval de la rivière Petite Trinité. Son parcours est d'environ dix-sept milles et est caractérisé, dit l'arpenteur J. Maltais, (1897) par des chutes qui ont au delà de 200 pieds de hauteur. En général, le terrain qu'elle arrose est montagneux depuis ses sources jusqu'à trois milles de son embouchure et le reste onduleux et vallonneux. Le sol est de terre jaune et de terre forte argileuse depuis son embouchure jusqu'à une distance de 3 à 4 milles, et en terre sablonneuse et rocheuse sur le reste de son parcours. Les principales essences forestières sont l'épinette blanche, d'une belle pousse, l'épinette noire, le sapin et le bouleau. Le saumon, d'après le même rapport, constitue la principale pêche de cette rivière, et

les forêts de la vallée qu'elle arrose sont peuplées de renards, loups-cerviers, loutres et castors.

CANAL SEC, (RIVIÈRE "DU ').---Ce cours d'eau tombe dans la rivière Péribonka à environ douze milles et demi en aval de l'embouchure de la rivière Manouan, sur la rive est. C'est une rivière propre au flottage du bois, ayant une profondeur de 4 à 5 pieds et habitée, d'après le rapport de l'arpenteur J. Maltais (1911),par la truite, le brochet, et le poisson blanc. D'autre part, on y rencontre le caribou et les animaux à fourrure comme la martre, le vison, le loup-cervier, le pékan, le renard. Le terrain sur ce cours d'eau est généralement vallonneux, montagneux, et peu propre à la culture ; les essences forestières sont surtout l'épinette noire et blanche, le cyprès, le pin rouge, le sapin et le bouleau.

CANARDS, (RIVIÈRE "AUX").—Située dans le canton Saguenay, comté de Chicoutimi. Elle se jette dans le fleuve Saint-Laurent, à quelques milles en deçà de la rivière Saguenay. On rencontre neuf lacs sur le parcours de cette rivière, depuis son embouchure jusqu'à sa source. L'arpenteur J. C. Demeules (rapport de 1886), relève ça et là des montagnes et des rochers dénudés. En certains endroits, on voit du cèdre, du merisier et du sapin. Dans les environs du neuvième lac, le terrain est sablonneux.

CAOUASACOUTA, (RIVIÈRE).--Tributaire de la rivière Vermillon, dans le comté de Champlain. A une distance de sept milles de son embouchure, cette rivière forme une succession non interrompue de rapides qui se continuent jusqu'au lac Caouasacouta. Cette rivière est flottable, mais dénuée de bois dans sa partie inférieure. Ce n'est que vers le lac Boivin, le lac Schiller, le lac l'Equerre et le lac Caouasacouta que le bois est d'une belle venue, comprenant pin et épinette.

CAPS, (RIVIÈRE DES).—Petit cours d'eau du comté de Kamouraska qui vient se jeter dans le fleuve Saint-Laurent, un peu en bas de la rivière Fouquette.

CAP-CHATTE, (RIVIÈRE).—Elle prend sa source dans les terres, en arrière du canton Romieu, comté de Matane, longe l'extrémité ouest du canton Cap-Chatte, comté de Gaspé, et vient se déverser dans le golfe St-Laurent à St-Norbert-de-Cap-Chatte, à 2½ milles au nord-est du cap de ce nom. Cette rivière, avec ses deux branches, le ruisseau à Cossette et plusieurs autres ruisseaux, forment

des mornes et des précipices de toute sorte qui font de ce terrain une espèce de chaos. C'est une excellente rivière pour la truite de mer, la truite saumonée et le saumon.

CAPLAN, (RIVIÈRE). — Elle traverse la paroisse Saint-Charles-de-Caplan, dans le comté de Bonaventure, et vient se jeter dans la baie des Chaleurs. Le caplan d'où elle tire son nom est un petit poisson de mer qui sert d'appât pour la morue.

CAP-ROUGE, "RIVIÈRE "DU").—Située dans le comté de Québec. Cette jolie rivière, navigable pour canots et petites chaloupes, prend sa source en arrière de l'ancienne seigneurié de Desmaure, passe dans la seigneurie de Gaudarville, et vient se jeter dans le fleuve Saint-Laurent, près de la paroisse de St-Félix du Cap-Rouge. C'est un petit cours d'eau des plus pittoresques

CAPUCINS, (RIVIÈRE).—Située dans le canton Romieu, comté de Matane, sur la rive sud du Saint-Laurent. Elle se jette dans le fleuve Saint-Laurent. On y pêche la truite de mer.

CARCAJOU, (RIVIÈRE).—Tributaire de la rivière Ouasiemska, dans la partie nord-ouest du territoire du lac St-Jean. Cette rivière, d'après l'arpenteur F. Vincent (1894), se trouve à cent douze chaînes au nord de l'embouchure de la rivière Nistocaponano.

CARCAJOU, (RIVIÈRE).—C'est un tributaire de la rivière Kinojévis, dans le comté de Témiscaming. Ce cours d'eau est assez profond, mais peu rapide et obstrué par une foule d'arbres tombés. L'arpenteur J.-E. Fafard (1912) dit qu'il est navigable pour une couple de milles à partir de son embouchure. Elle peut être avantageusement utilisée pour le flottage des billots.

CARIBOU, (RIVIÈRE).---Petit cours d'eau du comté de Chicoutimi, qui prend sa source dans le canton Tremblay et vient se jeter dans le Saguenay. Il a un arpent de large.

CARIBOU, (RIVIÈRE) ---Désignée aussi sous le nom de branche nord-est de la rivière Rimouski. Les terrains qu'elle arrose, surtout dans le canton Flynn, du comté de Rimouski, sont assez bas. Le sol se compose en grande partie de terre jaune et grise mêlée d'argile.

CARIBOU, (RIVIÈRE "GRANDE").---Affluent de la rivière Isukustuk, qui est elle-même un tributaire de la Manicouagan, sur la côte nord du St-Laurent. Montagneux et inculte, d'après l'arpenteur

J.-W. D'Amours, (1891). Les montagnes ont une élévation moyenne de 150 à 200 pieds de hauteur. Bois de différentes essences, mais de moyenne dimension. On rencontre sur cette rivière le lac au Caribou.

Cascapédia, (rivière "grande").---Située dans le comté de Bonaventure. Elle sort du lac Cascapédia qui se trouve à environ 76 milles, et coule à travers des montagnes dont la beauté grandiose peut être difficilement surpassée. A deux milles du lac, la largeur de la Cascapédia n'est que de vingt verges, mais un peu plus loin cette largeur augmente jusqu'au point d'atteindre 500 verges à son embouchure. Le cours de la Cascapédia n'est obstrué par aucune chute, et forme un courant uniformément rapide. La Cascapédia renferme de nombreuses îles couvertes de beaux arbres et vient se jeter dans la baie des Chaleurs entre les cantons Maria et New-Richmond. Elle est tenue pour l'une des plus riches rivières à saumon de toute la province. On y a pris des saumons de 40, de 50 et même de 60 livres. Cette rivière est généralement affermée à des amateurs de pêche. Des canots peuvent la remonter jusqu'à une distance de près de 100 milles.

Cascapédia, (rivière "petite").---Cette rivière du comté de Bonaventure, d'un cours d'environ 75 milles, prend sa source dans les monts Schickshocks et se partage en deux bras à 22 milles de son embouchure dans la baie des Chaleurs. Elle coule à l'est et parallèlement à la grande rivière Cascapédia, à une distance de six ou sept milles, et sillonne tout le canton New-Richmond. Sans avoir l'importance de la grande Cascapédia pour la pêche au saumon, la Petite Cascapédia ne laisse pas d'avoir une certaine valeur. Sa profondeur est de trois à quatre pieds et sa largeur de deux à quatre chaînes.

Cascouia, (rivière).---Située dans le canton Kénogami, comté de Chicoutimi. Elle part du lac Cascouïa et vient se jeter dans le lac Kénogami, après avoir passé devant la paroisse de St-Cyriac. Sa profondeur qui atteint une dizaine de pieds la rend navigable à partir du lac Kénogami sur une distance de huit milles. Cette petite rivière est poissonneuse, et le terrain, de chaque côté, est plat.

Cassian, (rivière).---Tributaire de la rivière Jacques-Cartier, dans le fief St-Ignace, comté de Québec. Il prend sa source au lac Cas-

sian, dans le canton de Stoneham. Cette rivière qui contient de la truite tout aussi bien que le lac du même nom, a quatre ou cinq milles de longueur. Le lac Cassian n'a qu'un mille d'étendue.

Castor Noir, (rivière "du").---Située au nord de la rivière Mattawin, dans la région du Saint-Maurice. Dans son cours inférieur, d'après Ellis, C. G. (1896), cette rivière est très violente et court à travers une vallée étroite, bordée de chaque côté de collines élevées de gneiss gris-rougeâtre devenant grisâtre à l'air. Les lacs situés sur la branche occidentale de cette rivière sont atteints par un long portage qui part de la Mattawin, vis-à-vis de l'embouchure de la rivière Antikaïgamak. Les principaux lacs que l'on rencontre sur la branche de cette rivière sont les lacs "Eveleen, Brown et Howe".

Castor, (rivière "au").—Tributaire de la rivière au Bouleau, sur la côte Nord du Saint-Laurent, comté de Saguenay. D'après l'arpenteur Duberger (1892) cette rivière est entourée de montagnes de 75 pieds de hauteur et boisées de sapins et d'épinettes de huit pouces.

Castor Noir, (rivière). --Affluent de la rivière Batiscan, dans le canton Laure, comté de Québec. Le terrain environnant est plan et le bois consiste en épinette blanche et rouge (A. C. De La Chevrotière A. G. 1887).

Castors, (rivière "des").--Petit tributaire de la rivière Malbaie, dans le comté de Charlevoix. Il y a de la truite dans cette rivière ainsi que dans tous les lacs qui s'y déchargent.

Causapscal, (rivière).---Principal affluent de la rivière Matapédia dans laquelle il débouche à 35 milles du confluent de cette dernière avec la Ristigouche. Son cours est d'environ 70 milles. Les deux côtés de cette rivière n'offrent à la vue que des côteaux escarpés et nus et des rochers arides qui s'élèvent eux-mêmes progressivement jusqu'à une hauteur de 200 à 300 pieds. Dans la vallée, d'après l'arpenteur S. Lepage (1888), le terrain est, en général, inculte. Le bois comprend l'épinette blanche et la grise, le cèdre, le bouleau, le sapin, le merisier, mais le gros bois est en trop petite quantité pour une exploitation profitable. Toutefois, au ruisseau des Huit milles et à celui des Quatre milles, le bois est sain, assez beau et en quantité suffisante. Sur le sommet des côteaux, le terrain quoiqu'accidenté est propre à la culture. Il y a de nombreuses

cascades sur cette rivière. Bonne pour la truite et le saumon.

CENELLES, (RIVIÈRE "AUX").---Tributaire de la rivière Mattawin, dans le comté de Maskinongé. Elle est rapide mais d'un faible volume d'eau. Sa profondeur n'est pas au delà d'un pied à l'eau basse et de trois à quatre pieds à l'eau haute. D après un rapport de 1897, par l'arpenteur J. B. Saint-Cyr, la plus grande partie du terrain qui l'avoisine, est en vieux brûlé et la majeure partie de terre rocheuse, excepté dans les deux premiers milles de son parcours. A son embouchure, elle se partage en deux branches : la branche du milieu et la branche de droite. Au nord-est des lacs de cette dernière branche, le sapin, l'épinette, le bouleau et le pin sont les essences dominantes. L'épinette est belle et en assez grande quantité. Région giboyeuse. Dans la partie supérieure de la rivière, la marte, le vison et la loutre se rencontrent en grande quantité. Aussi orignaux et caribous.

CENTRE, (RIVIÈRE, "DU")--Tributaire de la rivière Batiscan, dans le comté de Champlain. Terrain accidenté. Le rapport de l'arpenteur Talbot (1885) signale la présence du merisier, du bouleau, du sapin, et de l'épinette le long de cette rivière.

CHALOUPE, (RIVIÈRE).---La Grande et la Petite Chaloupe sont deux cours d'eau qui prennent leur source dans la seigneurie de Lanoraie, comté de Joliette. Le plus considérable de ces deux cours d'eau se divise en deux branches, à l'ouest de l'église Ste-Elizabeth, et entre dans la seigneurie de Berthier, pour se jeter dans le Saint-Laurent à un mille au-dessus de la villle de Berthier.

CHALOUPE, (RIVIÈRE).---Petit cours d'eau de l'île d'Anticosti, à 250 milles de Québec, du côté sud de l'île. Il y a des fruits sauvages tout le long de la rivière. On y pêche la truite La forêt est giboyeuse.

CHALOUPE, (RIVIÈRE).---Petit cours d'eau de la Côte nord du St-Laurent, dans le comté de Saguenay. Sa source est à environ 25 milles de son embouchure, mais la navigation en canots se trouve obstruée par les chutes et rapides que l'on rencontre sur les derniers sept à huit milles. Les sauvages, dit l'arpenteur C. C. Duberger (rapport 1861), n'utilisent pas cette rivière pour se rendre dans l'intérieur ; l'hiver, les habitants de l'endroit la parcourent jusqu'à sa source et y trouvent du gibier en abondance. Le sol est pauvre et le bois qui est petit ne peut servir que comme combustible.

Ses tributaires sont nombreux et petits : les rivière Bonne, du Porc-Epic, à Hilaire, à Vibert, à Robichaud. La truite de moyenne grosseur est très abondante.

CHAMBERS, (RIVIÈRE).---Tributaire de la rivière Saint-Jean, sur la côte nord du Saint-Laurent, comté de Saguenay. Le terrain environnant est sablonneux et boisé en bouleau, épinette et sapin. L'arpenteur C. E. Forgues (1891) signale une chute de cent pieds de hauteur à l'embouchure de cette rivière, c'est-à-dire à environ douze milles de la mer.

CHAMOUCHOUAN, (RIVIÈRE). -Elle forme la décharge du lac Chamouchouan, dans la région de Chibougamau, au nord du lac St-Jean. Au sortir du lac, cette rivière coule au nord-est sur une longueur de 18 milles, puis s'infléchit brusquement au sud-est pour recevoir la Chigoubiche à 40 milles plus bas. D'après M. Durieux, I. M. (rapport de 1908) la vallée de la Chamouchouan se divise en deux parties d'aspect tout différent. De Roberval jusqu'au pied des rapides de Piémonka, soit sur une distance de 30 à 35 milles, la rivière coule entre des falaises sablonneuses et argileuses et les terres s'étendent à droite et à gauche en plaines légèrement ondulées. Des rapides Piémonka jusqu'à la tête des chutes de la Petite Chaudière, la Chamouchouan coule au contraire entre de hautes collines rocheuses formant sur une longueur de 20 à 22 milles une série ininterrompue de rapides et de chutes. Les cascades, sur les premiers 36 milles, peuvent développer une force motrice de 300,000 chevaux-vapeur. Ce grand cours d'eau, d'après l'arpenteur P. H. Dumais, (1894), a une largeur de ¾ de mille à son embouchure et de 400 pieds à cent milles plus haut. Sa profondeur moyenne est de 5 à 6 pieds et il est navigable sur une distance de 45 milles, jusqu'à St-Félicien, dans le comté du Lac-St-Jean. Une partie de la rivière arrose les cantons Parent et Normandin, du côté est et ceux de Ashuapmouchouan, Desmeules et Dufferin, du côté ouest. Le sol, surtout dans les parties basses de la rivière, est très riche, mais les bois sont presque tous de seconde venue et postérieurs au grand incendie de 1868. La Chamouchouan vient se jeter dans le lac St-Jean, à un mille et demi au nord-ouest de St-Prime. Cette rivière est aussi appelée Ashuapmouchouan.

CHAMPLAIN, (RIVIÈRE).---Ce cours d'eau prend sa source dans le comté de Champlain et vient se jeter dans le St-Laurent, au villa-

ge Champlain, après avoir traversé les villages de St-Maurice, de St-Luc, etc. Ses principaux tributaires sont la rivière Brûlé, la rivière au Lait.

CHASSE, (RIVIÈRE "A LA").—Située sur la côte nord du St-Laurent, à l'est de Manicouagan, comté de Saguenay. L'arpenteur W. Damours rapporte que le courant de cette rivière est faible, que le terrain environnant est assez uni et que le bois se compose d'épinette et de sapin. Sur le parcours de cette rivière qui vient se jeter dans le golfe Saint-Laurent, on rencontre un lac portant le nom de "Lac à la Chasse".

CHAT, (RIVIÈRE "du").--Petit cours d'eau d'une étendue de 12 à 15 milles qui prend sa source dans les 4e et 5e rangs de Macpès et qui se jette dans la rivière Rimouski. Cette rivière serpente à travers le canton Duquesne, et sur son parcours se rencontre une série de petits lacs poissonneux.

CHATS, (RIVIÈRE "DES")----Ce petit cours d'eau fait communiquer le lac des Chats avec le lac des Iles, dans la région du St-Maurice. L'arpenteur Genest (1891(dit que les rives sont rocheuses et que la forêt se compose d'épinette blanche et rouge et de bouleau. On y pêche la truite et le doré. De plus, on a trouvé dans le voisinage de la rivière et du lac des Chats des indices de minerai d'argent.

CHAT SAUVAGE, (RIVIÈRE).---Petit cours d'eau du canton Pohenégamook, à l'ouest du lac de ce nom, dans le comté de Témiscouata. Il prend sa source dans la province de Québec et va se perdre dans le nord de la province du Nouveau-Brunswick.

CHATEAUGUAY, (RIVIÈRE).---Elle prend sa source dans l'Etat de New-York, sépare le canton Hinchinbrook de celui de Godmanchester, dans le comté de Huntingdon, divise le village de Ormstown de celui de Jamestown, passe entre Georgetown et Williamstown, puis entre dans la seigneurie Châteauguay et vient tomber dans le Saint-Laurent, après avoir baigné les deux côtés de l'île St-Bernard. Vers le milieu de la troisième concession de Ormstown, la rivière reçoit les eaux de la rivière Outarde et près de Williamstown celles de North Creek, de la rivière Noire et d'autres tributaires. La rivière Châteauguay est navigable sur une distance considérable au-dessus de son embouchure pour les bateaux et les canots.

CHATIGNIE, (RIVIÈRE).---Petit tributaire de la rivière des Escoumains, sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. Il prend sa source dans le lac du même nom qui est poissonneux. Tout le bois a déjà été exploité (rapport de P. H. Dumais, 1872) pour les chantiers de la maison Têtu. La rivière Chatignie est composée d'une suite de lacs plus ou moins grands qui permettent de "draver" le bois avec facilité. Le terrain qui l'entoure est sablonneux et rocheux.

CHAUDIÈRE, (RIVIÈRE).---C'est un des cours d'eau les plus étendus de la province de Québec. Il sort du lac Mégantic, mais prend sa source véritable dans les hautes terres qui séparent le Vermont et le Maine de la Beauce. Cette rivière baigne 107 milles de pays et draine de 2,500 à 3,000 milles carrés de terres : environ trente milles de chaque côté de ses bords. Sa largeur varie ds quatre à six cents pieds. Elle traverse une partie du comté de Dorchester, arrose toute la Beauce, et vient se précipiter dans le fleuve St-Laurent, presqu'en face de Québec, après avoir formé, à quatre milles de son embouchure une cataracte pittoresque dénommée le "Saut de la Chaudière", d'une hauteur de 130 pieds. Cinquante rivières et une vingtaine de lacs alimentent la Chaudière. Ses principaux tributaires sont les rivières "Famine, Gilbert,, du Loup" etc. Depuis son embouchure jusqu'à une vingtaine de lieues dans l'intérieur, la région parcourue par la Chaudière est fertile et bien peuplée. Le chemin de fer du Québec Central longe les rives de la Chaudière et de l'Etchemin.

CHEF, (RIVIÈRE "DU").---C'est l'affluent le plus considérable de la rivière Chamouchouan. Il se réunit à cette dernière à 84 milles du lac Sant-Jean, et à 918 pieds au-dessus du niveau de la mer. Il a plus de cent milles de longueur et son volume d'eau est énorme. Cette rivière qui est parsemée le long de son parcours d'une myriade de lacs poissonneux prend elle-même sa source dans le grand lac File-Axe. A deux milles et demi environ en amont de l'embouchure de la rivière Dorée, la rivière du Chef fait brusquement un détour vers le sud-ouest, et son altitude est ici de 980 pieds. L'explorateur O'Sullivan (1901) signale sur le parcours de cette rivière la Baie du Gros Brochet où les sauvages viennent s'approvisionner de poisson.

CHENSAGI, (RIVIÈRE).---Ce petit cours d'eau se jette dans le lac Goëland district d'Abitibi.

CHEVELURES COUPÉES, (RIVIÈRE).---Tributaire de la rivière Ruban, dans la région du St-Maurice. Elle traverse, d'après l'arpenteur A. du Tremblay (1911), un terrain sablonneux peu propre à la culture. Cette rivière a une profondeur de trois pieds aux hautes eaux et de 12 à 15 pouces aux basses eaux. Ses berges sont basses. Elle renferme sur son parcours de grands lacs poissonneux. Les anglais la dénomment "Hair cutting". Il y a beaucoup de truites dans cette rivière.

CHIBOUGAMAU, (RIVIÈRE).---Cours d'eau du district de l'Abitibi. Sortant du lac Chibougamau, cette rivière circule à travers les cantons Mackenzie, Scott et Blaicklock, et communique avec la rivière Waswanipi. Les explorateurs signalent l'existence de bon bois de pulpe tout le long de cette rivière, avec quelques brûlés çà et là.

CHICOT, (RIVIÈRE).---Ce cours d'eau traverse la partie est de la paroisse St-Eustache, comté des Deux- Montagnes, et se jette dans la rivière Jésus ou des Mille Iles.

CHICOT, (RIVIÈRE).---Ce cours d'eau sillonne les paroisses de St-Cuthbert et de St-Barthélémi, dans le comté de Berthier (en haut).

CHICOTS, (RIVIÈRE).---Petit cours d'eau qui longe la partie ouest du canton Delisle, dans le comté du Lac St-Jean et qui va se déverser dans la grande Décharge du Saguenay

CHICOUTIMI, (RIVIÈRE).---Elle prend sa source à la hauteur des terres, près du lac Jacques-Cartier, comté de Montmorency, mêle ses eaux à celles du lac Kénogami, sort de ce lac par son extrémité occidentale, pour se précipiter finalement dans la rivière Saguenay, à Chicoutimi. Son cours, du lac Kénogami au Saguenay, est de 17 milles de longueur. Elle n'est navigable en canots qu'à 2½ milles de son embouchure. D'après l'arpenteur L. M. Deschênes (1888), cette rivière, de son point de départ jusqu'à la rivière Noire, est en eaux mortes bordée de montagnes escarpées et très hautes, et complètement déboisées par le feu, quoique quelques-unes d'entre elles soient reprises en jeunes bouleaux et peupliers. Du confluent de la rivière Noire avec la rivière Chicoutimi on rencontre des rapides assez rapprochés les uns des autres et la rivière coule dans un canal étroit encaissé dans des rochers très hauts, créant des sites

convenables pour bâtir des moulins en différents endroits. Dans cette partie, le sol est généralement pauvre et rocailleux. La magnifique cascade qui termine cette rivière, dans la ville même de Chicoutimi, et dont la force hydraulique est évaluée à plus de 30,-000 chevaux-vapeur, a permis à un syndicat canadien-francais, d'installer à ses pieds l'une des plus grandes fabriques de pulpe du pays.

CHIEN, (RIVIÈRE "AU"].—Affluent de la rivière Isukustuk, tributaire de la Manicouagan, sur la côte nord du St-Laurent. D'après l'arpenteur J. W. D'Amours [1891] le terrain est inculte et les montagnes rocheuses presqu'à pic, de 200 pieds de hauteur, se poursuivent jusqu'à la tête du lac au Hibou. Bois mêlé de peu de valeur.

CHIENNE, (RIVIÈRE "A LA").— Tire son nom d'un rapide situé près de son embouchure, sur la rivière Mattawin, comté de St-Maurice. Elle est navigable en canot pour les premiers six milles. Les deux autres milles sont marqués par deux cascades : la première d'une hauteur de 200 pieds et l'autre de 75 pieds. Ces deux milles conduisent, d'après un rapport de l'arpenteur J. Bernard [1888],à une région entrecoupée de collines, puis à une contrée de plaines. Cette rivière est renommée pour la pêche au brochet et à la truite, Les seules essences forestières sont le cyprès, le tremble et le bouleau.

CHIGOUBICHE, (RIVIÈRE)—Affluent de la rivière Ashuapmouchouan dans la partie nord du territoire du lac St-Jean. Cette rivière qui a une longueur de 25 milles environ, coule dans ses huit premiers milles entre des collines rocheuses de gneiss dont le sommet laisse apparaître la roche dénudée. La forêt se compose surtout de tremble, d'après l'ingénieur des mines, E. Dulieux, (rapport de 1908) dans les parties du sol meuble, de cyprès sur les pentes sableuses et d'épinette de petites dimensions sur les flancs des collines. Du 8ème au 14ème mille, la vallée s'élargit, les rives s'abaissent et les collines font place à une plaine sans relief présentant quelques étendues de bonne terre. Dans les trois derniers milles, les plaines disparaissent et la rivière présente une succession de petits rapides encombrés de cailloux. Les sauvages utilisent généralement cette rivière pour se rendre au lac Chamouchouan et au delà. La distance par la route de canots entre Roberval et Chigoubiche est de 60 milles. D'après l'arpenteur H. O'Sullivan, la rivière con-

tient d'excellents bassins de pêche : le brochet et le doré y foisonnent, mais on n'y trouve ni truite mouchetée, ni ouananiche.

CHISHOLM, (RIVIÈRE).---Petit tributaire de la rivière au Bouleau, sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. Entouré de montagnes de 75 pieds de hauteur, et boisé, d'après le rapport de l'arpenteur Duberger (1892) de sapin et d'épinette de dix pouces de diamètre.

CHLORIDORME, (RIVIÈRE). --Petit cours d'eau situé dans le canton Chloridorme, comté de Gaspé. Dans les vallées formées par les rivières du Petit et du Grand Chloridorme, l'on rencontre plusieurs petits lacs où se trouvent des morceaux de terre susceptible de culture, mais le meilleur sol se trouve sur le bord de la mer. La population établie à l'embouchure de ces rivières est composée de pêcheurs.

CHUTE ECUMEUSE, (RIVIÈRE "DE LA").---Les Anglais la nomment "Foam fall river." C'est un tributaire de la rivière Ashuapmouchouan, au nord du lac St-Jean. Elle forme une chute pittoresque d'une hauteur de 26 pieds. On peut en tirer, d'après l'arpenteur O'Sullivan (1901) une force motrice de six à sept cents chevaux-vapeur.

CINQ, (RIVIÈRE "DES")---Située dans le comté de Champlain, seigneurie du Cap de la Magdeleine.

La grande rivière des Cinq, avec ses branches, mesure une longueur de 16½ milles. La petite rivière du même nom ne dépasse pas 3½ milles.

Ce cours d'eau parait prendre son nom des cinq rapides qui s'étendent du St-Maurice jusqu'aux premières eaux navigables de la rivière Mattawin. Il donne quatre bons pouvoirs hydrauliques dont le dernier en aval, mesure deux cent pieds de chute. Le sol est généralement de bonne terre jaune, à partir de la petite rivière jusqu'à la Mattawin. La forêt se compose d'épinette, de tamarac, de cèdre et de pruche et sur les lacs à la Pêche, des érablières. Ces deux rivières se jettent dans le Saint-Maurice.

CLAUDE, (RIVIÈRE).---Ce cours d'eau prend sa source en arrière du canton Duchesnay, comté de Gaspé, et se jette dans le golfe St-Laurent. Son cours est rapide. Un rapport de l'arpenteur Le Boutillier (1888) signale la présence de l'érable, du merisier, du

bouleau, de l'épinette et du sapin. A l'est du lac Claude, le terrain est montagneux et à l'ouest, bas et savaneux.

CLYDE, (RIVIÈRE).---Nom donné à la Bécancour dans son parcours à travers le canton Inverness, comté de Mégantic. Ce nom lui a été donné par les Ecossais, premiers colons de cette région en souvenir de la célèbre Clyde.

COACOACHOU, (RIVIÈRE).---Placée à 70 milles environ à l'est de Natashquan, sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay Elle est d'un accès facile, les embarcations de fort tonnage pouvant venir mouiller sur huit brasses et sur un bon fond. Cette rivière est fréquentée par une énorme quantité de truite, et celles-ci, d'après M. de Puyjalon, (1899) y sont quelquefois d'une grosseur surprenante, d'une activité et d'une vigueur qui ne se rencontrent qu'en ce cours d'eau. Les sauvages remontent fréquemment cette rivière qui les conduit à l'intérieur par des voies faciles. Il y a du gibier de mer en grande quantité.

COATICOOK, (RIVIÈRE).---Ce cours d'eau prend sa source dans l'Etat du Vermont un peu au-dessous de la petite ville de Norton, puis entre dans le canton de Barford, comté de Stanstead, et poursuit sa course dans le comté de Compton. Il vient se jeter dans la rivière St-François,dans le voisinage de Lennoxville. Ce cours d'eau, à un mille de la petite ville de Coaticook, présente une série de cascades qui s'étendent sur une longueur d'un mille.

COBAN, (RIVIÈRE).---Tributaire de la rivière Waswanipi, en aval de la rivière Otchisk, dans le territoire de l'Abitibi.

COLD STREAM, (RIVIÈRE).---Petit cours d'eau que l'on rencontre dans le canton Adstock, comté de Beauce. Il se décharge dans le lac Saint-François. Les berges sont escarpées et le sol rocheux.

COLOMBIER, (RIVIÈRE).---Sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. Elle coule sur un terrain généralement plan et débouche dans le fleuve à deux milles à l'est de la rivière Blanche. Sur le huitième mille se rencontre une chute de plus de vingt pieds de hauteur. Le bois, dans le voisinage, consiste en épinette grise, en bouleau et épinette rouge. Magnifique rivière pour la truite de mer et le gibier de toute espèce.

COMPORTÉ, (RIVIÈRE).---Affluent de la rivière Malbaie, dans le comté de Charlevoix. Elle prend sa source dans le lac du même nom,

dans la seigneurie de la Malbaie. Son nom lui vient du premier concessionnaire de la seigneurie, Philippe Gautier, sieur de Comporté, l'un des directeurs de la Cie de la baie d'Hudson. Ce cours d'eau se jette dans l'estuaire du St-Laurent, près de la Malbaie. Le lac Comporté renferme de la truite.

Coo-Coo, (rivière).---Tributaire de la branche nord-ouest de la rivière Gatineau. Ce cours d'eau prend sa source dans les environs du lac Sandy et est semé de rapides et de cascades. Le terrain qu'il traverse, d'après l'arpenteur de Courval (1908), est onduleux, rocheux et sablonneux. Comme bois, on y voit de l'épinette, du sapin et du bouleau.

Coquille, (rivière).---Petit cours d'eau qui se décharge dans la rivière Brûlé, tributaire de la Péribonka. Il abonde en petites truites.

Corbeau, (rivière).---Dans le comté de Pontiac. La tête de ce cours d'eau se trouve à environ 90 pieds au-dessus du niveau du lac des Iles. Le lac du Corbeau et un autre petit lac sont les tributaires de cette rivière. Il y a une grande quantité de pin dans la région environnante.

Corneille, (rivière).---Située sur la côte nord du Saint-Laurent, comté de Saguenay, à l'est des rivières Romaine et de l'Ours. Son cours, assez rapide, est interrompu par plusieurs chutes. Cette rivière décharge plusieurs beaux lacs encaissés dans des montagnes d'une hauteur variant de 100 à 300 pieds. D'après l'arpenteur J.-B.-A. Houde (rapport de 1899), il n'y a, pour ainsi dire, aucun bois le long de cette rivière ; depuis le premier lac jusqu'au troisième, on ne rencontre guère que du bois brûlé et des roches. Au point de vue de la chasse et de la pêche, cette rivière a beaucoup de valeur. La truite y mord très bien et l'on y rencontre beaucoup d'animaux à fourrures.

Côté, (rivière "de").---Affluent de la rivière Boiteuse, dans le comté de Chicoutimi, situé à sept milles de l'embouchure de cette dernière. Peu profonde, mais assez considérable pour le flottage des billots. Elle traverse, d'après l'arpenteur J. Maltais (1907), des terrains vallonneux dont une grande partie est propre à la culture. Bois de pulpe en abondance ; épinette noire et sapin. Bons terrains de chasse : caribou, martre, vison, castor, loup-cervier, loutre, renard.

Côté, [rivière "a"].---Située dans le comté du Lac-St-Jean, à l'ouest du canton Demeules. Elle se décharge dans le lac du même nom. Les parties sud-est et sud-ouest du lac, d'après l'arpenteur G. Gagnon [1873], jusqu'à la rivière au Saumon, sont très propres à la culture. La partie nord-ouest est montagneuse et les bois sont d'une moyenne venue.

Couchepaganiche, [rivière].—Petit cours d'eau qui sillonne le canton Caron, dans le comté du Lac-St-Jean. Il se jette dans le lac Saint-Jean.

Coucoucache, [rivière).---L'un des affluents du Saint-Maurice, dans le comté de Champlain. Il se trouve placé entre les rivières Flamand et Vermillon. De son embouchure au lac du même nom, cette rivière n'offre aucun caractère particulier ; elle traverse, dit l'arpenteur J. O. Lacoursière (1894), un terrain généralement montagneux et rocheux. La végétation est la même que sur la Vermillon.

Couleuvre, (rivière).---Petit cours d'eau du territoire du Saint-Maurice, peu profond et serpentant d'une manière tout-à-fait extraordinaire parmi des buissons et des broussailles. Cette rivière devient de plus en plus étroite à mesure que l'on avance.

Coulonge, (rivière).---Cours d'eau du comté de Pontiac d'une longueur d'environ 110 milles. Il prend sa source dans une série de lacs au nord du comté et vient se jeter dans l'Outaouais à Mansfield. Ses branches principales sont désignées par la branche est et ouest. Cette belle rivière, d'une profondeur de trois à quatre pieds, est navigable pour des canots et très propre au flottage du bois. Elle forme aussi plusieurs cascades qui peuvent donner de bons pouvoirs hydrauliques. La région qu'elle sillonne est boisée en pin, et déjà de grands chantiers y ont été faits. Comme poisson, on y trouve du doré et du poisson blanc. Son élévation au-dessus du niveau de la mer est de 366 pieds.

Cousapsigan, (rivière).---L'nn des tributaires de la rivière Saint-Maurice, situé à 43 milles en amont du poste des sauvages Weymontachingue. Appelée aussi rivière de la Jonglerie ou Wabano, mais mieux connue, dit l'arpenteur A. T. Genest, (1891) par les sauvages Tête-de-Boule sous le nom de Kunjunsibi ou Cousapsigan. La profondeur de cette rivière varie de 10 à 40 pieds et son

courant ordinaire est d'environ un mille à l'heure. Les rives ont une élévation variant de 6 à 8 pieds. De même que pour la rivière St-Maurice, les pointes de la Cousapsigan sont belles et attrayantes et formées d'une excellente terre. Il y a plusieurs îlots dans cette rivière. (Voir rivière JONGLERIE). Le feu a ravagé la partie supérieure de cette rivière, mais la région du grand lac au Cyprès a été épargnée. Le gibier de toute sorte fréquente cette rivière.

CRIQUE À BASTIEN.---Tributaire de la rivière aux Rats, dans le comté de Champlain. Ce cours d'eau se divise en deux parties : sur la première, du lac à Deux Queues au rapide Croche, dans le Saint-Maurice, le terrain est bien montagneux et rocheux, tandis que du lac à Deux Queues au lac Mékinac, le terrain est plus plat et s'étend sur une distance de trois milles de profondeur le long de la crique. La différence de niveau entre les deux lacs est de 250 pieds.

CRIQUE À TOM.---Tributaire de la rivière aux Rats, dans le comté de Champlain. Le terrain environnant est très montagneux, et la rive gauche couverte d'une nouvelle pousse de bois. Peu favorable à la culture.

CROCHE, (RIVIÈRE).---Petit cours d'eau du comté de Québec qui fait communiquer le lac Croche avec le lac Batiscan. Le terrain dans le voisinage est accidenté et montagneux et le bois, d'après l'arpenteur Pagé (rapport de 1887), se compose d'épinette rouge, de sapin et de bouleau.

CROCHE, (RIVIÈRE).---Tributaire du Saint-Maurice, comté de Champlain. Sa longueur est d'environ cent milles et son cours assez capricieux. Cette rivière traverse une vallée unie et richement boisée d'orme, de frêne, de bouleau, tremble, peuplier, merisier, épinette, sapin, saule, etc. De distance en distance, de petits tributaires viennent lui apporter leurs eaux ; le principal est la rivière Brûlé, sur le 75ème mille. La Croche compte plusieurs chutes, la première au 55ème mille, mais le plus grand rapide est au 69ème mille. Dans le canton Langelier qu'elle traverse, la rivière touche au lac de l'Equerre et prend un peu plus loin la forme de lacs plus ou moins larges qui se suivent jusqu'au portage Ouiatchouaniche. La rivière Croche doit son nom au cours sinueux qu'elle suit. Son embouchure n'est éloignée que de trois milles

de la Tuque. D'après l'arpenteur P.P.V. du Tremblay [1873) la rivière Croche coule sur un lit de sable jaune, sans aucune roche ; elle n'a que peu de profondeur et n'est navigable que pour de petites embarcations. C'est un bon pays de chasse, suivant M. Henri Bélanger, A. G. (1913). On y rencontre l'orignal, le vison, la loutre, le renard, le loup-cervier. Il se fait des chantiers considérables, le long de ce cours d'eau.

CROCHE, (RIVIÈRE.---Située dans la région de Chibougamau. Elle conduit au lac Chamouchouan. M. Durieux, I. M. (rapport de 1908) représente cette rivière coulant dans une plaine basse, marécageuse, le plus souvent en savanes. Les bois n'y ont aucune valeur, un incendie récent ayant dévasté cette région.

CRUCHE, (RIVIÈRE "DE LA")----L'un des tributaires de la rivière Malbaie, dans le comté de Charlevoix. Le terrain avoisinant est généralement montagneux et les principaux bois sont l'épinette noire, rouge et blanche.

CYPRÈS, (RIVIÈRE).---Située dans les comtés de Montcalm et de Joliette, au nord du canton Lussier. Ce cours d'eau est navigable pour de grands canots, mais les terrains environnants offrent beaucoup de brûlés. (E. P. Quinn, A. C. 1874).

CYPRÈS, (RIVIÈRE).---Située à environ 15 milles en aval des fourches de la Péribonka. C'est, dit M. George Leclerc, A. G. (rapport de 1912), une belle petite rivière se divisant en deux branches. La branche de gauche conduit à un grand lac de 4 milles en longueur On n'y voit pas de bois, tout ayant été détruit par le feu. Il y a de la truite dans cette rivière, et à l'embouchure il se prend du brochet et de la ouananiche. Le printemps, cette rivière monte d'environ huit pieds.

CYRIAC, (RIVIÈRE).---Petit cours d'eau de quarante-cinq milles de longueur situé du côté sud du lac Kénogami, comté de Chicoutimi. Il coule paralèllement à la rivière Moncouche et se jette dans le lac Kénogami après avoir traversé les cantons Coquart, Lartigue, Lapointe et Chardon. Depuis son embouchure jusqu'à 9 milles vers sa source se dressent des montagnes de 140 à 200 pieds de hauteur, puis plus loin les montagnes s'éloignent peu à peu et laissent voir des vallons bien boisés en épinette blanche rouge et bouleau. Cette rivière est poissonneuse ; on lui donne parfois le nom de rivière Boisvert.

D

DAAQUAM, (RIVIÈRE).—Dans les cantons Langevin et Daaquam, comtés de Dorchester et de Bellechasse. C'est un tributaire de la grande rivière St-Jean qui va se jeter dans la baie de Fundy au Nouveau-Brunswick. Ce cours d'eau, dont la profondeur moyenne est de trois à quatre pieds, est tortueux et d'un cours tranquille. Ses bords sont plantés d'arbres et les terres sur la rive nord d'une qualité supérieure ainsi que les bois blancs. Il est aussi poissonneux et offre en plusieurs endroits de bons pouvoirs hydrauliques. En 1864, on avait trouvé de l'or sur les bords de cette rivière.

DAGENAIS, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau du canton Palmarolle, dans le district d'Abitibi. Il se jette dans le lac Abitibi. D'après l'arpenteur C. E. Lemoine (1912), cette rivière est navigable, ayant en certains endroits une profondeur de 30 à 40 pieds, avec une largeur à son embouchure de quatre chaînes. La forêt qui l'entoure se compose d'épinette, de tremble et de sapin. Peu poissonneuse.

DAIM, (RIVIÈRE.)---Dans le canton Launay, district d'Abitibi. C'est un tributaire de la Bellefeuille. Elle a une largeur de vingt pieds. Ses bords sont bas et parfois savaneux.

DARBY (RIVIÈRE).---Située dans le golfe St-Laurent, comté de Saguenay. La *Darby*, appelée aussi rivière à *Fortier*, est peu volumineuse et débute par un rapide d'un mille de longueur entrecoupé de roches. Un portage suffisant suit la rive droite de ce rapide et conduit au premier lac, auquel la rivière sert de réservoir. Ce premier lac franchi, la Darby se continue par une succession de rapides, d'eaux mortes ou fosses à saumon et de lacs jusqu'au grand lac Bouskakama. Le mouillage dans le bassin est excellent. Le poisson de sport est très abondant dans cette rivière. On y rencontre la truite, le saumon rouge, le smoll et le brochet dans les bois. Bons terrains de chasse.

DARMOUTH, (RIVIÈRE).---Elle se jette dans la baie de Gaspé après avoir traversé les cantons de Beaujeu, Blanchet, Sydenham, Gaspé-Baie et décrit un cours d'une cinquantaine de milles. Cette rivière est renommée par son saumon. Elle renferme 23 îles ou îlets.

DARLENS, (RIVIÈRE).—Petit affluent de la rivière Ottawa qui coule dans le canton Montanier, district d'Abitibi.

DAUPHINE, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau situé sur l'île d'Orléans, comté de Montmorency; il traverse la paroisse St-François. A été désigné sous le nom de DELPHINE, puis parfois sous celui de BELLEFINE. Sur la carte du Sieur de Villeneuve, ingénieur du Roi, en 1669, cette rivière est appelée DAUPHINE.

DAVID, (RIVIÈRE).—Dans le comté de Yamaska, à 19 milles de Sorel. Le village de St-David est bâti sur les bords de ce cours d'eau.

DAVID, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau qui prend sa source dans le lac David et traverse le canton Joliette, dans le comté de Joliette. C'est un tributaire de la rivière Noire. Les arpenteurs signalent des pouvoirs hydrauliques sur cette rivière. Il y a, d'après l'arpenteur J. W. Martin (1855), d'assez bonne terre dans la vallée de cette rivière.

DÉCHARGE, (GRANDE).—Nom donné à un bras de la rivière Saguenay par lequel s'écoulent les eaux du lac St-Jean, entre l'île d'Alma et le canton Delisle, dans le comté du Lac-St-Jean. Les forces hydrauliques de ce cours d'eau ont été estimées en 1900 par M. l'ingénieur Gauvin à 375.000 chevaux-vapeur. Ces pouvoirs hydrauliques sont depuis 1900 la propriété de la Cie Oyamel. On pêche la ouananiche dans la Grande-Décharge, notamment aux îles Maligne et aux rapides Gervais. On s'accorde à dire que la Grande-Décharge est un endroit qui n'a guère de rival comme territoire de sport. C'est sur une des nombreuses îles de la Grande-Décharge que s'élève le Island House.

DÉCHARGE, (PETITE).—C'est le nom que l'on donne à un bras de la rivière Saguenay par lequel s'écoulent les eaux du lac Saint-Jean, à Saint-Joseph d'Alma, dans le comté du Lac-Saint-Jean. Sa longueur totale est d'environ neuf milles. D'après l'ingénieur C.-A. Gauvin, les différents rapides de la Petite Décharge peuvent produire une force motrice de 4.333 chevaux-vapeur.

DE l'OUEST, (RIVIÈRE).—Ce cours d'eau traverse une partie du canton Chatham, dans le comté d'Argenteuil, et vient se jeter dans la rivière du Nord, à trois arpents de CHUTE-MILLS. A quatre milles de son confluent, il se partage en quatre branches qui sont impropres à toute navigation par le fait qu'elles sont entrecoupées par des rapides et de petites cataractes. La largeur moyenne de cette rivière

de l'Ouest qui prend sa source dans les lacs situés en arrière de Chatham, est de 120 pieds. On y prend de la truite et de la carpe.

DE L'EST, (RIVIÈRE).—Tributaire de la rivière Batiscan, dans le comté de Québec. Sur les deux premiers milles, dit l'arpenteur P.-H. Dumais, (1873) cette rivière n'est qu'une suite de rapides et de chutes de 10 à 25 pieds de hauteur, et le plateau où se trouve le lac des Passes a plus de 400 pieds d'élévation au-dessus de la rivière Batiscan.

DENTELLE, (RIVIÈRE).—L'un des tributaires de la rivière Bethsiamis, sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. Elle prend sa source dans le lac du même nom et contient de la truite en quantité. Dans son rapport de 1905, l'arpenteur De Courval constate que les montagnes environnantes sont d'un accès assez facile, sont boisées en épinette, sapin, bouleau et tremble, le tout facilement exploitable.

DESCENTE DES FEMMES, (RIVIÈRE "DE LA").—Petit cours d'eau qui traverse le canton St-Germain, comté de Chicoutimi, et vient se déverser dans une anse sur le Saguenay. Cette anse portant le même nom que la rivière est occupée par une colonie. Le gouvernement fédéral a construit un quai de 219 pieds dans cette anse.

DÉSERT, (RIVIÈRE).—Rivière du comté d'Ottawa, coulant vers le sud à travers le sixième rang du canton de Lytton et dans le canton Egan. Elle se jette dans la rivière Gatineau, à Maniwaki, après un parcours de 75 à 80 milles. Bonne rivière flottable. Des deux côtés de ce cours d'eau, le sol est surtout argileux, recouvert de terre jaune en bien des endroits. Dans l'intérieur, entre les rivières Gatineau et Désert, c'est un mélange d'argile et de gravier ; vers l'ouest, le terrain est de qualité inférieure et plus boisé. Cette rivière est poissonneuse : truite et brochet.

DES SEIZE, (RIVIÈRE).—Dans le comté de Pontiac. La région environnante est accidentée, mais bien pourvue de pin et d'essences mêlées. Il y a d'anciens chantiers sur cette rivière et un nombre considérable de petites chaussées. L'explorateur O'Sullivan (1894] dit que la rivière est remplie de truites mouchetées d'un aspect magnifique.

DEVOST, (RIVIÈRE),---Petit cours d'eau qui sort du lac Jelly, dans le canton Montminy, comté de Montmagny, traverse les deux premiers rangs de Patton et va se mêler à la branche nord-ouest de la rivière Noire. Il y a un peu de poisson dans cette rivière. Cette rivière tire son nom d'un chasseur qui venait là chaque automne et qui n'en repartait que le printemps.

DIABLE, [RIVIÈRE) " DU ")---Située dans les comtés de Terrebonne et de Montcalm. C'est une rivière très agitée, contenant nombre de chutes, rapides, remous. Elle coule entre les rapides Grandison et Wolfe et vient se joindre à la rivière Brûlé après avoir serpenté entre le pied de la Montagne Tremblante et celui de la Montagne Bleue. La contrée arrosée par cette rivière est très giboyeuse et très boisée. Elle forme des pouvoirs hydrauliques importants.

DITTON, (RIVIÈRE).---Dans les cantons de Ditton et Emberton, comté de Compton. Il y a la grande et la petite Ditton. En eau basse, cette rivière est obstruée par des battures de sable et des amas de bois. Il y a des terres à prairie d'une certaine étendue le long de cette rivière et de celle du Saumon. Ces deux rivières sont petites et prennent leur source dans le voisinage de la frontière. Ce sont des rivières torrentielles, aux crues et aux baisses soudaines. La principale se divise en trois grands lacs. On trouve de l'épinette en abondance dans le canton Emberton que traversent ces deux rivières. La rivière Ditton est un affluent de la rivière au Saumon. Sa largeur à l'eau basse n'est que de 8 à 20 verges.

DORÉS, (RIVIÈRE " AUX ")---Elle traverse les cinquième et sixième rangs du canton Dufferin, comté du Lac-St-Jean. C'est un tributaire de la rivière au Saumon. Le terrain est uni, d'après l'arpen- G. Gagnon (1871) depuis son embouchure jusqu'au 9ème mille. C'est en plus un sol de qualité supérieure, composé en grande par tie de terre argileuse, grise, noire et pauvre A partir du 9ème mille, le terrain est montagneux et pour une grande part impropre à la culture. La branche nord-est de cette rivière et ses tributaires traversent des terrains propres à la culture couverts de bois franc et mou d'une belle pousse. Les poissons les plus communs de cette rivière et des lacs qui l'avoisinent sont le doré et la witouche.

DORÉE, (RIVIÈRE). -Tributaire de la rivière du Chef, dans la région nord du lac St-Jean. L'explorateur O'Sullivan dit que cette rivière est alimentée par huit lacs d'assez grandes dimensions.

DORVAL, (RIVIÈRE).—Dans le canton Labarre, comté du Lac-St Jean. Elle coule en grande partie dans une vallée de terres argileuses et marneuses en traversant des fonds d'une beauté remarquable, couverts de foin sauvage, et offre plusieurs pouvoirs hydrauliques.

DOS DE CHEVAL, (RIVIÈRE).—Affluent de la rivière Shipshaw, dans le comté de Chicoutimi, à 15 milles en aval de l'embouchure de la rivière Boiteuse. Elle coule vers le nord-ouest, presque parallèlement à la rivière Shipshaw, sur une distance d'environ 14 milles. Cette rivière est assez considérable pour faire le flottage des billots. Le terrain qu'elle traverse, vallonneux en certains endroits, est propre à la culture et bien boisé en bois de pulpe d'une belle pousse ; épinette noire, sapin et bouleau. Bon territoire de chasse.

DROLET, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau qui prend sa source au lac Drolet, dans les 6ème et 7ème concessions du canton Gayhurst, comté de Beauce, et qui déverse ses eaux dans la rivière Chaudière.

DU CHÊNE, (RIVIÈRE).—Cours d'eau assez considérable qui vient se jeter dans le fleuve St-Laurent, à Ste-Emmélie de Lotbinière. D'après Bouchette, arpenteur, ce cours d'eau est navigable jusqu'au Portage à deux milles du fleuve. Ses principaux tributaires sont la rivière Huron, la rivière Bois Clair, la rivière à la Chienne, la rivière Henri.

La Petite rivière du Chêne qui coule à quelque distance de la première, prend sa source dans le comté de Nicolet.

DU CHÊNE, (RIVIÈRE).—Elle traverse les paroisses St-Benoît et St-Eustache, comté des Deux-Montagnes, et vient se jeter, près de l'église St-Eustache, dans la rivière Jésus ou Mille-Iles.

DUCHESNE, (RIVIÈRE).—Un affluent de la rivière Péribonka d'une longueur de sept milles. Son embouchure se trouve à environ six milles en amont du lac Tshitagama, du côté est. Cette rivière, d'après l'arpenteur J. Maltais, (1911) est en rapides depuis son embouchure jusqu'à une distance d'un mille et demi, puis un peu plus loin elle présente trois cascades de 50 à 60 pieds de hauteur. Sa largeur moyenne est d'environ 50 mailles, avec une profondeur de 4 à 5 pieds d'eau. Les terrains sont généralement vallonneux, et le bois consiste en épinette blanche, noire et rouge, pin, sapin et bouleau.

Du Foin, (rivière). Petit cours d'eau de la côte nord du Saint-Laurent, comté de Saguenay, qui vient jeter ses eaux dans la baie des Sept-Iles.

Dufresne, (rivière).—Le plus important cours d'eau des rangs du nord du canton de Lussier, dans le comté de Montcalm. Il serpente à travers une vallée fertile assez étendue. Cette rivière se décharge dans la rivière Ouareau.

Du lac Batiscan, (rivière).—Dans le comté de Québec. Ses rives sont accidentées. Une chute de 35 pieds sur le cinquième mille et une autre de 30 pieds sur le 10ème mille forment les deux échelons qui nous montent sur les hauteurs où se trouve enclavé le lac Batiscan. Un tiers du terrain, sur son parcours, est propre à la culture et bien boisé, surtout en bouleau. Cette rivière se décharge sur le 41ème mille.

Du Mariage, (rivière).—L'un des affluents de la rivière Mégiskan, ainsi baptisé par l'explorateur O'Sullivan, (1895) l'ayant découvert le jour anniversaire de son mariage. Le même explorateur dit que l'on ne saurait trouver nulle part au Canada de meilleure terre que celle qui se rencontre le long de cette rivière ; le terrain est généralement uni et en pente douce vers l'ouest. Il y a sur ce cours d'eau plusieurs petits rapides et cascades. La forêt se compose d'épinette rouge, de bouleau et de peuplier. A 32 milles de l'embouchure se rencontre un lac long d'environ trois milles et large d'un mille et demi.

Du Petit Mai, (rivière).—Petit cours d'eau situé à trois milles à l'est de la rivière Trinité, sur la côte nord du Saint-Laurent. Il dessert quinze à dix-huit lacs Bonnes places de pêche.

Dupuis, (rivière "à").—Tributaire de la rivière à Bouleau sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. D'après le rapport de C. P. Duberger, A. G. (1892) cette rivière est encadrée de montagnes de 150 pieds de hauteur et boisées en sapin et épinette de 10 pouces de diamètre.

Du Sault, (rivière).—Affluent de la Péribonka, se déversant dans cette dernière à environ neuf milles et demi en aval de la rivière Manouan. A son embouchure, ce cours d'eau (rapport de J. Maltais, A. G. 1911) fait un sault à pic d'environ 80 pieds ; il est propre au flottage des billots, sa profondeur étant de six à 7 pieds.

C'est une bonne rivière à truite et une région giboyeuse où l'on trouve le vison, la martre, le loup cervier, le renard, etc. Quant aux terrains arrosés par cette rivière, on les tient pour vallonneux et montagneux.

DUVAL, (RIVIÈRE).---Petit cours d'eau très rapide du canton Cox, dans le comté de Bonaventure. Il fait une chute d'une vingtaine de pieds, dit l'arpenteur Geo. Roy (1897), en atteignant la rivière Bonaventure. Sa largeur moyenne est d'une demi chaîne. La forêt avoisinant comprend le cèdre, l'épinette, le sapin, le merisier et le bouleau.

E

EAST MAIN, (RIVIÈRE).---Ce cours d'eau d'une longueur de 150 milles sépare le territoire d'Ungava de la province de Québec. Il se déverse, vers l'ouest, dans la baie James. A son embouchure sa largeur est d'environ un mille et demi. Ses rives sont d'abord basses et sablonneuses, mais plus loin, la rivière forme une succession de rapides, et les rives s'élèvent de 50 à 100 pieds. A 25 milles de son embouchure, la rivière se partage en deux branches presqu'égales en étendue. On rencontre sur son parcours une chute de 120 pieds. Le peuplier baumier et le bouleau blanc sont les principaux bois de cette région. L'explorateur O'Sullivan constate dans son rapport de 1905 que cette rivière contient en abondance de l'esturgeon et toute espèce de poissons, comme le brochet, la truite, le poisson blanc, etc. Le poste de la compagnie de la baie d'Hudson se trouve situé sur la côte sud de la rivière, à trois milles de l'embouchure. La marée, d'après M. Low, directeur du Bureau Géologique (1897), se fait sentir jusqu'à 17 milles en remontant la rivière. La EAST MAIN est désignée aussi sous le nom de Grande Rivière de l'Est.

EAU CLAIRE, (RIVIÈRE " À L' ")---Grand cours d'eau de la péninsule du Labrador qui sert de décharge au lac à l'eau Claire et coule dans une gorge profonde et étroite dans le lac du Golfe, sur la baie d'Hudson. La vallée de cette rivière est, d'après M. Low, C. G. (1898), boisée de petite épinette et de petit mélèze. Le caribou des déserts n'est pas très abondant dans cette région; par contre, le ptarmigan des saules a été trouvé partout en grand nombre.

EAU MORTE, (RIVIÈRE " À L' ").---Située dans l'Ungava. Du lac de Sem au lac Natuakami, soit une distance de 54 milles, ce cours d'eau, d'après un rapport de M. Low (1898), n'est qu'un mélange embrouillé de rapides et de changements de direction. Le nombre total de rapides est de 64, ou plus d'un par mille. Ils ont tous très peu de profondeur, sont remplis de cailloux, et il est dangereux de les descendre avec des canots. La largeur de la vallée varie d'un quart mille à un mille, et de petites épinettes et de petits mélèzes croissent dans les bas-fonds et presque jusqu'au sommet de ses murailles rocheuses. La rivière n'est pas très poissonneuse.

EAUX MORTES, (RIVIÈRE "des").---Dans le canton Hackett, comté de Champlain. Cette rivière égoutte les six derniers rangs de ce canton, du rang IV au rang IX, où elle déverse ses eaux dans la rivière au Brochet qui les conduit au lac Mekinac. Elle reçoit les eaux d'une chaine de petits lacs disséminés dans le deuxième rang. Le sol environnant, d'après un rapport de l'arpenteur J. Bignell (1908), se compose d'une terre jaune cultivable quoique pierreuse. La végétation forestière qui est forte et vigoureuse comprend surtout de l'épinette et du pin blanc.

ÉCHAFAUD AUX BASQUES, (RIVIÈRE " L' ").---Petit cours d'eau qui prend sa source dans le lac du même nom situé dans le canton Callières, comté de Charlevoix, et vient se jeter dans le Saint-Laurent, à neuf milles de Tadoussac.

Le lac "L'Echafaud aux Basques" abonde en truites.

ECORCES, (RIVIÈRE "aux").—-Située dans la partie nord du comté de Montmorency et dans la région du Lac.St-Jean. Elle se jette dans le lac Kénogami. L'aspect de cette rivière est assez pittoresque ; elle compte cinq milles de rapides à son embouchure, après quoi des eaux mortes, quelques petits rapides et un lac qui porte son nom. Le sol, de chaque côté, est généralement plan et couvert de magnifiques forêts de bois de commerce. Elle compte parmi ses tributaires la rivière aux Canots. Cette rivière dont la largeur moyenne est de trois chaînes, est poissonneuse.

ECORCES, (RIVIÈRE "aux").---Tributaire du grand lac Du Moine. Elle se jette à l'extrémité de la Baie des Chicots, sur le grand lac Du Moine. Ce cours d'eau est assez profond et partout navigable en canot, écrit P. Joncas A.G. (1912). Il est bordé d'aulnes, d'é-

pinette et surtout de sapin. La coupe du bois a déjà été faite sur ce cours d'eau. La longueur de cette rivière est d'environ 10 milles.

EMMA, (RIVIÈRE).---Petit cours d'eau du comté de Champlain. Il se décharge dans le lac Algonquin.

ENVIES, (RIVIÈRE "des").---Petit cours d'eau du comté de Champlain qui se jette dans la rivière Batiscan. Il est situé à 33 milles de la rivière Pierre. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 467 pieds.

EPERVIER, (RIVIÈRE).---Placée entre les deux lacs Wayagamak, dans le comté de Champlain. On rencontre sur son parcours les lacs de l'Isle, lac Noir, lac Rond. Elle se jette dans la rivière Petite Bostonnais. Excellent territoire de chasse.

EPINETTE, (RIVIÈRE " à l' ").---Placée au sud-ouest du grand lac Victoria, dans le comté de Pontiac. Elle prend sa source dans le lac à L'épinette et reçoit les eaux des lacs du Vieillard et de Bonne Femme. Le pays environnant, d'après M. O'Sullivan (1895), est tout en brûlé.

EPINETTE ROUGE, (RIVIÈRE).---Petit cours d'eau qui traverse les 3ème et 4ème rangs du canton de Crespieul, comté du Lac-St-Jean et vient se jeter dans le lac des Commissaires. Les rives sont boisées en épinettes.

EPINETTES (RIVIÈRE "DES").—Dans le comté de Chicoutimi. Elle prend sa source au portage de l'Aviron qui sépare le lac Shipshaw du premier lac de la rivière des Epinettes. Cette rivière ne mesure que 36 milles et égoutte un terrain généralement uni, avec quelques petites montagnes çà et là. La partie inférieure de la rivière, en approchant du lac Pipmuakan, est accidentée et rocheuse, à l'est et au nord-ouest.

EPIPHANE, (RIVIÈRE).—Petit tributaire de la rivière Alex, dans le comté du Lac Saint-Jean.

ESCALANA, (RIVIÈRE).—L'un des tributaires du Saint-Maurice. Cette rivière n'a que quelques milles de longueur, déchargeant le lac Escalana et se jetant dans le lac sud des lacs Bureau. A quelques milles avant d'arriver au lac Obidjouan, cette rivière se divise en deux branches. Le terrain, le long de cette rivière, est, d'après l'arpenteur de Courval (1906), ondulé et rocheux, et le sol sablonneux. Le bois consiste en jeune bouleau, épinette, cyprès et sapin.

ESCOUMAINS, (RIVIÈRE).—Sur la côte nord du Saint-Laurent, comté de Saguenay, à 131 milles de Quebec et à 20 milles de l'anse de Tadoussac.

La rivière dite des Petits Escoumains se trouve à cinq milles à l'est des Grands Escoumains. De nombreux lacs alimentent cette rivière.

Dans la région qu'arrosent ces rivières, il y a peu de bois propre au commerce ; les essences qui dominent sont l'épinette et le sapin.

Le saumon et la truite fréquentent cette rivière. C'est aussi un bon territoire de chasse.

ESCUMÉNAC, (RIVIÈRE).—Ce cours d'eau qui descend des monts Shickshocks aux sommets couverts de neige, roule une eau glacée et claire comme le cristal. Il traverse une partie du canton Angers dans le comté de Bonaventure. Ses principaux affluents sont le "Grand Nord", le "Petit Nord" et le ruisseau Argument. Les rives de cette rivière et de ses affluents sont boisées, d'après l'arpenteur Roy (1907), en cèdre et en épinette. Ce cours d'eau est en outre bordé de chaque côté de montagnes escarpées d'un accès assez difficile. Il y a cependant, à partir de l'embouchure, une vallée d'un demi mille de chaque côté de la rivière, mais qui se rétrécit graduellement jusqu'aux Fourches. La truite est abondante dans cette rivière. ESCUMÉNAC est un mot micmac qui signifie poste d'observation par sa situation pittoresque.

ESQUIMAUX, (RIVIÈRE "des").—Une des grandes rivières du Labrador canadien. On l'appelle aussi rivière St-Paul. Elle se divise en deux branches à quatre milles environ de son embouchure et se jette dans le havre de Bonne-Espérance à trente milles environ à l'ouest de Blanc-Sablon. Elle est navigable pour les vaisseaux d'un tonnage assez considérable jusqu'à cinq milles. Cette rivière, selon un rapport de l'arpenteur H. Robertson (1892), est bordée de montagnes de granit et sauf l'entrée de la baie Cartier où se rencontre une prairie naturelle de 3¼ de milles, la végétation est absente partout. Les seuls bois qui y croissent, et ceux-ci sont généralement petits, sont le sapin, l'épinette et le bouleau. Sur les bords immédiats de la rivière, il n'y a que du bois rabougri. On range ce cours d'eau parmi les plus belles rivières à saumon de la Côte, dans le comté de Saguenay. Le poids moyen du saumon est

de 17 à 20 livres ; il est absolument semblable à celui de la rivière Matapédia. Le loup-marin fréquente aussi cette rivière. Cette région est encore fréquentée par l'ours, le caribou et par différentes espèces de gibier d'eau et de marécage. Les eiders et les canards noirs affectionnent particulièrement ces parages.

ETAMAMIOU OU ETAMAMU, (RIVIÈRE).—Située dans le golfe St-Laurent, à 15 milles à l'est de la rivière Coacoachou. Son accès est facile et le havre excellent. Cette rivière est une suite de lacs où la truite abonde et où l'on prend aussi du saumon. Le terrain est très montagneux et en très grande partie brûlé, ne laissant à découvert que des rochers. L'on trouve cependant du bois à certains endroits, mais ce bois est très petit, consistant en sapin, bouleau et très peu d'épinette blanche. Il n'y a nulle part de terrain cultivable. (L. V. de Courval. A. G. 1892). Cette rivière est aussi renommée comme territoire de chasse de premier ordre. On y voit le renard, la martre et presque tous les animaux à fourrure. L'outarde, le cachégat et la perdrix blanche nichent dans cette région. "Etamaniou", mot montagnais signifiant lac à deux décharges.

ETCHEMINS, (RIVIÈRE "des").—Cette importante rivière se précipite des hauteurs de Bellechasse, traverse les cantons Roux, Standon, Cranbourne, Frampton, arrose, dans le comté de Dorchester, les paroisses de Saint-Edouard, St-Léon, St-Malachie, Sainte-Claire et St-Anselme, touche à St-Henri, comté de Lévis et fait son entrée dans St-Jean-Chrysostôme par une chute pittoresque. Elle sépare ensuite cette dernière paroisse de St-David-de-l'Aube-Rivière, puis celle-ci de St-Romuald et vient se précipiter dans le St-Laurent à trois milles en amont de Québec. Depuis son entrée dans la paroisse St-Anselme la rivière Etchemin a rapproché sensiblement sa course de la rivière Chaudière, si bien que rendue au fleuve elle n'en est plus séparée que d'euviron trois milles.

La rivière des Etchemins fut ainsi appelée par Champlain parce que les aborigènes de la tribu qui portait ce nom en suivaient le cours pour se rendre à Québec.

ETCHIPOTCHI, (RIVIÈRE).—Tributaire de la rivière Waswanipi, dans le district d'Abitibi.

ETERNITÉ (RIVIÈRE).—Dans le comté de Chicoutimi. Petit cours d'eau situé un peu plus haut que la rivière de l'Anse Saint-Jean et

qui se jette dans la rivière Saguenay près du fameux Cap Eternité qui a une élévation de 2,000 pieds. C'est une rivière où il se prend du poisson.

ETERNITÉ, (RIVIÈRE).—Affluent de la Grande Péribonka dont l'embouchure se trouve à environ 18 milles en aval de la rivière Manouan. Ce cours d'eau d'environ 9 milles de longueur, offre une série de cascades et de chutes. La hauteur de trois de ces chutes à un quart de mille de l'embouchure de la rivière, varie, d'après J. Maltais, A. G. (1911) de 100 à 150 pieds. Le terrain arrosé par ce cours d'eau est montagneux sur les deux premiers milles ; plan et onduleux pour le reste. Les bois sont l'épinette blanche et noire, le sapin et le bouleau. On pêche la truite dans cette rivière. La forêt est aussi giboyeuse : martre, vison, castor, renard, loup-cervier. Beaucoup de caribous. Ce cours d'eau, d'après l'arpenteur G. Leclerc (1912), tire son nom des montagnes qui le bordent au nord.

ETIENNICHE, (RIVIÈRE).—Un des principaux tributaires de la rivière au Serpent, située à dix milles de l'embouchure de cette dernière, dans le comté du Lac-St-Jean. L'arpenteur J. Maltais qui a relevé (1912) cette rivière sur un parcours de vingt milles et demi, rapporte qu'elle traverse plusieurs grands lacs, qu'elle coule presque tout le temps en eau morte, qu'elle est très avantageuse pour le flottage des billots et que sa largeur moyenne est d'environ deux chaînes. Elle est en outre profonde, limpide, et son eau d'excellente qualité. Cette rivière, tout comme les lacs qu'elle traverse, est très poissonneuse ; on y prend du poisson blanc, du brochet et une espèce de grosse truite appelée le MAGOUCHE. Le terrain qu'elle arrose est uni, propice à la culture et assez fortement boisé en épinette noire, sapin, bouleau et épinette blanche. Les animaux sauvages de la région sont le caribou, l'ours noir, le vison, la martre, le loup-cervier, le pécan et le castor.

F

FAMINE, (RIVIÈRE). L'un des plus importants tributaires de la rivière Chaudière, dans le comté de Beauce. Elle sort d'un réseau de petits ruisseaux, près de Ste-Germaine, dans le comté de Dorchester, et se jette à St-Georges, Beauce, près de la pointe Sainte-Bar-

be. Cette rivière qui descend à la Chaudière dans une direction sud-ouest, avec un fort volume d'eau, compte plusieurs affluents notables : les rivières Cumberland, Abénakis, etc. Elle est interceptée par plusieurs chutes dont l'une de 40 pieds sur le lot 6 de Watford et une autre série de chutes à deux milles environ de la Chaudière. On considère que la quantité d'or qui a été sortie de cette rivière est assez importante. C'est en 1850 que l'on commença sur cette rivière les premiers travaux pour l'extraction de l'or. Ces travaux furent de temps à autre interrompus puis repris.

FARIBAULT, (RIVIÈRE).—Petit affluent de la rivière Chibougamau placé à l'est de cette rivière, dans le district d'Abitibi. Ainsi nommé en l'honneur de M. Faribault, membre de la commission Géologique du Canada, (1911).

FERRÉE, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau du canton Macpès, comté de Rimouski. Il se décharge dans les lacs du même nom. Aux alentours de la rivière et des lacs, les bois dominants sont le cèdre l'épinette, le sapin et le bouleau.

FERRÉE, (RIVIÈRE).—Dans le comté de Portneuf. Elle coule sur un lit de roc avec beaucoup de rapidité et va se perdre vers le sud-ouest dans le lac Long. Elle est bordée du côté sud-ouest par un fort rocher. Les explorateurs Ingall et Adams (1829) lui prêtent une largeur de 60 pieds.

FEUILLES, (RIVIÈRE "des"). – Grand cours d'eau du territoire de l'Ungava. Exempt de chutes et de rapides, il est facilement navigable. Les indigènes le remontent aisément dans leurs grandes pirogues de peaux jusqu'au lac Minto, une distance en droite ligne d'environ cent cinquante milles. Les saules et les bouleaux arctiques poussent en immense quantité le long de ce cours d'eau qui est fréquenté par les caribous des déserts.

FLAMAND, (RIVIÈRE).—L'un des affluents du Saint-Maurice, dans le comté de Champlain. Ce cours d'eau serpente entre deux montagnes éloignées l'une de l'autre de 20 à 25 arpents, formant un plateau presque continu jusqu'à la branche du nord-ouest. Selon un rapport de J. O. Lacoursière, A. G. (1894), l'aulne croit sur les bords de la rivière ; les autres essences sont le cyprès, le saule, l'épinette et le sapin ; sur les montagnes, le bois est en partie brûlé. Cette rivière est navigable jusqu'au lac du même nom ; il y a bien

quelques rapides mais de peu d'importance. Du lac Flamand au 36ème mille de la rivière, le terrain est très accidenté, et il y a beaucoup de bois marchand sur les hauteurs. La branche nord-ouest de cette rivière est très considérable et compte plusieurs rapides. Le terrain qu'elle arrose est des plus montagneux et rocheux ; c'est presqu'un brûlé continu. Cette rivière fut appelée Flamand, en 1829, du nom d'un chasseur canadien de ce nom qui avait passé les 40 dernières années de sa vie parmi les Têtes de Boule et qui avait fait la chasse sur tout le terrain arrosé par ce cours d'eau.

FLEURS, (RIVIÈRE "des").—Petit cours d'eau du canton Standon, comté de Dorchester. C'est un tributaire de la rivière Etchemin.

FOU, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau du comté de Champlain. Alimenté par les lacs Fou, William, Michel, Goujon ; il vient se jeter dans la rivière S -Maurice.

FOUQUETTE, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau du comté de Kamouraska qui se déverse dans le fleuve Saint-Laurent, un peu plus bas que St-André.

FRAIE AU SAUMON, (RIVIÈRE "de la").—Tributaire de la rivière au Saumon, dans le comté du Lac-St Jean. L'arpenteur G. Gagnon dit dans son rapport de 1871, que de chaque côté de la rivière jusqu'au quatrième mille le sol est bon et que la forêt se compose de bouleau, d'épinette rouge et blanche, de sapin, le tout d'une bonne dimension. A partir du 4ème mille, le terrain se fait montueux et rocheux. Cette rivière compte beaucoup de rapides.

FRASER, (RIVIÈRE). —Cours d'eau qui prend sa source dans les derniers rangs du canton Latulipe, comté de Pontiac, traverse les septième, huitième, neuvième et dixième concessions du même canton, et vient se jeter dans le lac des Quinze. Cette rivière est représentée comme très poissonneuse, par M. l'arpenteur T. Simard (rapport de 1909). On y prend du brochet, du maskinongé, de l'esturgeon, du doré, de l'achigan et du poisson blanc. Région giboyeuse. Elle est navigable pour les canots, (rapport de Kieffer, I. F. 1911) jusqu'à 10 milles de son embouchure.

FRIPONNE, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau du comté de Montmorency. Il prend sa source au Petit Lac, dans la paroisse St-Joachim et va se jeter dans le fleuve St-Laurent près de St-Joachim.

G

Gagné, (rivière).—Petit cours d'eau d'une longueur de deux milles et demi qui prend sa source dans le lac Kénogami, comté de Chicoutimi,et revient se déverser dans le même lac après avoir traversé une partie du canton Jonquière.

Galette, (rivière(.—Un des affluents de la rivière Saint-Maurice, sur le versant sud-ouest. Dans la partie supérieure de la rivière, dit l'arpenteur De Courval (1906), le terrain est généralement accidenté et rocheux. Le feu a ravagé les bois, mais en quelques endroits le long de la rivière, il y a du bois vert, consistant surtout en épinette noire. Le sol est sablonneux et de peu de valeur. La partie inférieure de la rivière est semblable à l'autre.

Gamelle, (rivière).—Petit tributaire de la rivière aux Trois-Pistoles que l'on rencontre dans le premier rang du canton Bégon, comté de Témiscouata. Cette rivière coule au sud et a, d'après l'arpenteur St-Pierre (1872), une dizaine de pouces de profondeur et 20 chainons de longueurs en certains endroits.

Gatineau, (rivière).—L'un des principaux tributaires de la rivière Ottawa dans laquelle elle se jette à peu de distance de la capitale fédérale. Cette rivière a 225 milles de longueur et le pays qu'elle arrose est émaillé de lacs de dimension et d'apparence variées, et où l'on trouve tous les spécimens de poissons. Ces lacs communiquent entre eux par des cours d'eau aussi pittoresques que poissonneux. La truite, le doré, l'achigan et le brochet y abondent. On rencontre des forces hydrauliques d'une grande puissance sur le parcours de cette rivière. C'est ainsi que les chutes appelées les Cascades peuvent donner 10,000 chevaux-vapeur, et les rapides St-Joseph et des Eaux, 7,700 chevaux-vapeur, les six-portages, 17,745 c. v.

D'après M. Gauvin, I. H. (rapport de 1909) la Gatineau est une grande rivière dont le bassin d'alimentation couvre une étendue totale de 9,300 milles carrés. Le débit de cette rivière est en outre de 4,500 pieds cubes par seconde, à l'étiage, et de 5,500 pieds cubes par seconde, à l'époque des plus hautes eaux. Le même ingénieur estime que la rivière offre une étendue de 76 pour cent en partie navigable et en partie flottable en trains et en ra-

deaux. Le chemin de fer Transcontinental passe près de cette rivière depuis le lac Menjabogous jusqu'à la rivière Pitch-Pine.

GENS DE TERRE (RIVIÈRE).—Cette rivière assez considérable prend sa source dans le lac Kakebonga, comté de Pontiac, et vient se décharger dans la rivière Gatineau à environ cinquante milles de Maniwaki. Il y a toute une série de lacs poissonneux sur le parcours de cette rivière. Ce cours d'eau est très utilisé pour le flottage des billes de bois. La région environnante est boisée en pin. C'est une rivière poissonneuse. Sur une distance de vingt milles en remontant ce cours d'eau, le terrain est bas et sablonneux.

D'après M. Gauvin, I. C. (rapport de 1909) cette rivière a environ 300 pieds de largeur, et même plus en certains endroits. Elle paraît avoir un très fort débit, qui, en basses eaux ordinaires, n'est probablement pas inférieur à 1000 pieds cubes par seconde. Son bassin d'alimentation couvre une étendue de 2,400 mille carrés. Le nom de GENS DE TERRE, lui vient d'une tribu de sauvages qui occupait l'intérieur de la région, probablement les Têtes de Boule.

GEORGE, (RIVIÈRE).—Grand cours d'eau de l'Ungava qui prend sa source dans d'immenses lacs près du lac Petitsikapau sur la rivière Hamilton. Il arrose un immense bassin et vient se jeter dans la baie d'Ungava. On pêche de la OUANANICHE ou saumon d'eau douce de trois à dix livres dans ce cours d'eau. L'influence de la marée se fait sentir dans cette rivière jusqu'à dix milles au-delà de l'anse du Poste. Cette rivière, d'après M. Low, C. G. (1899) a un courant très violent, passe dans un chenal peu profond et forme des rapides presqu'ininterrompus, mais aucune chute véritable. Elle est navigable pour des chaloupes sur une distance d'environ quarante milles en amont du poste.

GILBERT, (RIVIÈRE).—Affluent de la rivière Chaudière, à six milles de Beauceville, encaissée entre deux collines abruptes et boisées. Ce cours d'eau qui devient presqu'à sec l'été court dans une direction générale Nord-Sud et a un parcours de neuf milles. Il comporte deux branches, Nord et Est, qui se réunissent sur le lot 16 de la concession de Léry et prennent leurs sources à une altitude de 5 à 600 pieds audessus de la Chaudière, dans le canton Cranbourne Cette rivière tire son importance du fait que l'on y exploite l'or depuis de nombreuses années. L'or fut découvert à

son embouchure, la première fois, en 1834, mais l'exploitation régulière s'est faite surtout à partir de 1876.

GLAISES, (RIVIÈRE "aux").—Ce petit cours d'eau prend sa source dans le fief St-Etienne et se jette dans le lac St-Pierre après avoir sillonné la partie sud de la paroisse de Pointe-du-Lac, comté de Saint-Maurice.

GODBOUT, (RIVIÈRE).—Placée sur la côte nord du St-Laurent à 231 milles de Québec et à 47 milles à l'est de Bethsiamis. Elle prend sa source à 75 milles dans les terres, comté du Saguenay, et jouit d'une grande réputation pour la pêche à saumon et à la truite de mer. Cette belle rivière a été concédée à perpétuité en 1867 à M. Gilmore. Elle est aujourd'hui la propriété de M. Manuel, d'Ottawa, qui dans les deux mois d'été de 1909, y a pris 500 saumons à la mouche. La baie formée par cette rivière est aussi large que profonde et permet aux bateaux de grandes dimensions de s'approcher du rivage. Le terrain qui borde cette rivière est sablonneux. A l'embouchure de cette rivière est installé un poste où habite une douzaine de familles. Il y a une chapelle.

GODFROY, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau qui prend sa source dans la seigneurie de Roquetaillade, comté de Nicolet, et se jette dans le Saint-Laurent après avoir traversé la paroisse de Saint-Grégoire, vis-à-vis les Trois-Rivières. Ainsi dénommé en souvenir d'un interprète célèbre du temps de Champlain.

GORDON CREEK, (RIVIÈRE).—Petit tributaire du lac Témiscamingue. Après avoir traversé les cantons Mercier et Gendreau, il vient se jeter au pied du lac, près du terminus du chemin de fer.

GOUDRON, (RIVIÈRE "du") Petit tributaire de la rivière Kamouraska, dans le comté de Kamouraska.

GOUFFRE, (RIVIÈRE "du").—Dans le comté de Charlevoix. Elle prend sa source dans différents ruisseaux qui descendent des collines rocheuses dans le voisinage du canton Settrington et débouche dans le Saint-Laurent, près de la Baie-St-Paul, à une quarantaine de milles en bas de Québec. Le cours de cette rivière est sinueux et très accidenté par suite de ses nombreux rapides. Elle reçoit les eaux d'un grand nombre de lacs qui fourmillent de truite. Cette rivière doit son nom au tourbillon qui forme son courant venant en contact avec celui du St-Laurent. Autrefois il était ré-



puté fatal aux vaisseaux qui s'y laissaient engager et les navigateurs qui remontaient ou descendaient le fleuve par le chenal du nord devaient se tenir à distance en passant devant le Cap aux Corbeaux.

GRAISSE, (RIVIÈRE "à la").—Ce cours d'eau prend sa source dans le comté de Glengarry, Ontario, traverse le comté de Vaudreuil et va se jeter dans le lac des Deux-Montagnes à Rigaud.

GRANDE BAIE DE PIASTHEBAIE, (RIVIÈRE).—Située dans le comté de Saguenay. Elle coule à travers les Laurentides et va se jeter dans le golfe Saint-Laurent à environ six milles en bas de la rivière PIASTHEBAIE. Elle n'est pas praticable pour les canots à cause des fortes chutes qu'on y rencontre. Cette rivière, dit l'arpenteur J. B. A. Hould (1899), est remarquable par le nombre de lacs qui l'alimentent. Les rives sont formées de montagnes de granit atteignant souvent une hauteur de 300 pieds et parfois couvertes de terre jaune. Il n'y a pas de terrain propre à la culture dans cette région et les bois qui y croissent sont l'épinette, le sapin et le bouleau, mais ils atteignent rarement plus de sept ou huit pouces de diamètre. La truite abonde dans les lacs situés sur le parcours de cette rivière.

GRANDE COUDÉE, (RIVIÈRE).—Après avoir pris sa source dans un lac situé à l'angle nord-est du canton Dorset, dans le comté de Beauce, cette rivière arrose une partie du canton Dorset et va se jeter dans la rivière Chaudière.

GRANDE-RIVIÈRE, (RIVIÈRE).—Excellente rivière à saumon qui débouche dans la mer à 16 milles de Percé, dans le comté de Gaspé, après avoir traversé la seigneurie de la Grande-Rivière et le canton Rameau. Un millionnaire de Boston, M. Cabot, est devenu depuis quelques années, le détenteur de la rivière et le propriétaire de la seigneurie de la Grande-Rivière. Les deux côtés de la rivière sont boisés en épinette et en bois franc. Il y a par-ci par-là des terres cultivables dans le canton Rameau, comme dans la Seigneurie.

Le village de la Grande-Rivière qui est situé à l'embouchure du cours d'eau est très important comme poste de pêche. Il accuse une population de plus de 2,000 habitants.

GRANDE RIVIÈRE DES SAVARD. Affluent de la grande Péribonka dont

l'embouchure se trouve à un mille et demi en aval de l'embouchure de la rivière du Canal Sec. Sa longueur est d'environ cinq milles et sa largeur moyenne de 50 mailles, avec une profondeur de 5 à 6 pieds. L'arpenteur J. Maltais dit (1911) que cette rivière est en eaux mortes depuis son embouchure en remontant pour environ trois milles et ensuite en rapides et en cascades. Les terrains qu'elle arrose sont généralement plans du côté sud et boisés en épinette noire et blanche, sapin et bouleau. Il y a beaucoup de caribou dans cette région ainsi que plusieurs animaux à fourrures comme martres, visons, pékans, renards etc.

GRANDE-VALLÉE, (RIVIÈRE).—Située sur la côte nord de Gaspé, à 70 milles en bas de Ste-Anne-des-Monts. Cette rivière sillonne tout le canton de Grande-Vallée-des-Monts et se jette dans le golfe Saint-Laurent. L'embouchure de la rivière forme un excellent poste de pêche.

GROS CASTOR NOIR, (RIVIÈRE).—Tributaire de la Matawin, dans le comté de Champlain. Deux énormes rochers bordent cette rivière.

Le lac du GROS CASTOR NOIR renferme de la grosse truite. Trois autres lacs avoisinants sont aussi poissonneux. La forêt dans le voisinage se compose d'épinette blanche et de bouleau. Cette rivière a comme tributaire la rivière dite Crique à Bastien qui coule entre deux grosses montagnes rocheuses.

La rivière du PETIT CASTOR NOIR est un autre tributaire de la Matawin. Sa rive droite est en bois brûlé, et le sol est propre à la culture. Les lacs environnants et notamment le grand lac à Black et le lac Long, sont poissonneux (F. Desruisseau, A.G. 1888)

GROS-MORNE, (RIVIÈRE "DU").—Située sur la côte sud du Saint-Laurent, dans le canton Taschereau, comté de Gaspé, à quelques milles de l'Anse-Pleureuse. Entre le Gros-Morne et l'Anse-Pleureuse, les montagnes sont d'une hauteur de 1500 à 2000 pieds et forment au bord de la mer des falaises et des rochers perpendiculaires, au pied desquels, en plusieurs endroits, la mer ne laisse aucun passage sur le rivage. Le sol est fertile sur les bords de ce cours d'eau, et la forêt a été autrefois ravagée par le feu. Cette rivière qui se jette dans le golfe Saint-Laurent a été aussi appelée GROS-MALE, mais tout porte à croire que c'est là une corruption de nom.

GROSSE RIVIÈRE, (RIVIÈRE).—Appelée sur les cartes anglaises BIG RIVER. C'est un des grands cours d'eau de l'Ungava prenant sa source dans le voisinage des lacs Patamisk et Nichicun, qui sont respectivement élevés de 1300 et 1760 pieds audessus du niveau de la mer. Il vient se jeter dans la baie James au fort George dont l'entrée est protégée par le havre de Stromness qui offre un bon mouillage en eau profonde, abrité de tous côtés. Entre ce havre et le fort George, il y a partout 18 pieds d'eau et plus, à marée haute. On croit que ce port pourrait facilement être tenu ouvert durant tout l'hiver.

GUÉ, (RIVIÈRE "DU".—Petit cours d'eau qui traverse une partie du canton Lafontaine et tout le canton Dionne, dans le comté de l'Islet. Ce cours d'eau va se perdre de l'autre côté de la frontière.

H

HABITANTS, (RIVIÈRE "DES").—Elle coule au nord du canton Labrecque, dans le comté de Chicoutimi. Un rapport d'exploration de 1907 constate que le bois est brûlé sur une partie de son cours ; il reste encore toutefois du bouleau, du sapin, de l'épinette de petite dimension. On trouve aussi çà et là du terrain propre à la culture.

HA ! HA ! (RIVIÈRE).—Située dans le canton Boileau, comté de Chicoutimi. La forêt qui la borde comprend, d'après l'arpenteur Vincent (1882), l'épinette, le sapin, le bouleau et le cyprès. Ces bois s'y trouvent en grande quantité. L'aspect général du terrain est ondoyant et le sol de bonne qualité. A partir du 27ème mille, une chaîne de montagnes borde la rivière jusqu'à ses sources. Cette rivière se décharge dans la baie des Ha ! Ha ! à l'extrémité sud-ouest, et prend sa source dans les deux lacs Ha ! Ha !.

HALL, (RIVIÈRE).—Dans le comté de Compton. Ce cours d'eau entre le 45e parallèle et sa source forme la frontière entre la province de Québec et les Etats-Unis. Son nom lui vient de James Hall qui s'établit le premier, vers 1800, sur les bords de ce cours d'eau.

HALL, (RIVIÈRE).—Un des affluents de la rivière Bonaventure. Cette rivière fait son entrée dans le canton Cox sur le treizième rang qu'elle traverse de l'est à l'ouest, atteint le bloc Y sur le cinquième

rang et se décharge dans la rivière Bonaventure à cinq milles de son embouchure. Rapide, avec des cascades et quelques chutes dans sa partie supérieure, son cours est assez uniforme à partir du huitième rang. Les berges sont en général extrêmement élevées, formant souvent des caps à pic de 300 à 400 pieds de hauteur. Sa largeur moyenne est d'une chaîne à une chaîne et demie et sa profondeur d'un à deux pieds. Les rives, d'après M. l'arpenteur Geo. Roy, sont boisées de merisier, de pin et d'épinette.

HALL, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau sur la côte nord du Saint-Laurent, comté de Saguenay qui se décharge dans la baie des Sept-Iles, à 300 milles de Québec. On peut le parcourir en canot, à marée haute, sur une étendue de deux milles et demi. Sa largeur est de 30 à 40 mètres.

HAMILTON, (FLEUVE).—Cette importante rivière forme la ligne séparative entre le nord de la province de Québec et le territoire de l'Ungava. Sa longueur est d'environ 600 à 700 milles. Elle compte de nombreux tributaires et vient se déverser dans l'océan Atlantique. Ses cascades sont les plus majestueuses et les plus considérables de l'Amérique du Nord. D'après M. Low, de la Commission géologique du Canada, les eaux des GRANDES CHUTES tombent en ligne droite d'une hauteur de 320 pieds, alors que toutes les chutes consécutives forment une hauteur de 700 pieds. Cette immense cascade se déverse, avec un bruit assourdissant, et à travers un nuage de vapeurs, entre des rochers perpendiculaires qui atteignent 500 pieds de hauteur. On porte le débit de la rivière Hamilton aux grandes Chutes à 50,000 pieds cubes par seconde. M. Low estime que les immenses cataractes de Hamilton, autrement plus puissantes que celles du Niagara, peuvent fournir une force motrice de près de neuf millions de chevaux-vapeur. La vallée traversée par cette rivière était assez bien boisée autrefois, mais l'incendie a depuis dévasté la plus forte partie de la forêt. La rivière Hamilton a porté plusieurs noms ; on l'a appelé tour à tour la Grande-Rivière, la rivière d'Hamilton, la rivière des Esquimaux et la rivière Petshikupau. John Mclean, officier de la compagnie de la baie d'Hudson, est le premier blanc qui ait visité et décrit les chutes en 1839.

L. R. P. Babel, missionnaire, qui a remonté le fleuve Hamilton, note sur un plan déposé en 1873 aux archives du département

des terres, que la grande rivière Hamilton s'enclave dans un chenal de 60 pieds et se précipite du bord de la montagne avec un fracas épouvantable. On l'entend distinctement, ajoute-t-il, à 15 milles de distance.

HARRICANA, (RIVIÈRE).—Grand cours d'eau du district de l'Abitibi. Il prend sa source près du faîte des eaux et va se jeter dans la baie James. Cette rivière est belle et profonde, pratiquement sans courant et a une largeur d'un quart de mille. L'explorateur O'Sullivan la tient navigable pour les vaisseaux de gros tonnage sur un parcours de cinquante milles. Ce beau cours d'eau sillonne un territoire argileux et bien boisé. La pêche y est abondante ; on y trouve, comme dans les eaux de l'Outaouais, du brochet, du doré, de l'esturgeon. Les ours sont rares dans la région arrosée par cette rivière, mais en revanche, on y rencontre beaucoup d'orignaux et de caribous. Les cantons traversés par la Harricana sont ceux de Béarn, Dalquier, Figuery. La traduction du mot algonquin HARRICANA est "rivière au biscuit."

HATÉE, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau de la seigneurie du Bic, comté de Rimouski, qui se décharge dans le fleuve St-Laurent et se termine par l'Anse de la rivière Hâtée, laquelle anse constitue l'un des plus beaux sîtes du Bic.

HENSHAW, (RIVIÈRE).—L'un des tributaires de la rivière Bethsiamis, sur la côte nord du Saint-Laurent, au nord-est de cette dernière, dans le comté de Saguenay. D'après l'arpenteur C. A. Duberger, les terrains avoisinants sont onduleux et boisés en sapin et en épinette de douzes pouces de diamètre. Il se trouve une cascade de cent pieds de hauteur sur cette rivière.

HIBOU, (RIVIÈRE).—Située sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. Elle se jette dans la rivière aux Outardes à environ 228 milles de la mer. Elle coule à travers une vaste plaine mamelonnée en faisant de nombreuses courbes et plusieurs rapides qui occasionnent cinq petits portages. La plaine à travers laquelle coule cette petite rivière est surtout composée, d'après l'ingénieur C. H. Valiquet (1908), de terrains bas, marécageux, et de buttes de terre grisâtre très sableuse. Elle est assez bien boisée, mais les arbres sont parfois très clairsemés et en général petits.

Les essences remarquées sont l'épinette noire, le tamarac et surtout le cyprès.

HOBAY, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau du comté de Champlain. Il se jette dans le grand lac Wayagamack.

HOHONIPI, (RIVIÈRE).—Petit tributaire de la rivière Bethsiamis, sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay, D'après l'arpenteur C. C. Duberger (rapport de 1888), les deux côtés de la rivière sont montagneux et contiennent en fait de bois du sapin et de l'épinette de dix pouces de diamètre.

HUIT-CHUTES, (RIVIÈRE "DES").—L'un des principaux tributaires de la rivière Shipshaw, comté de Chicoutimi. Cette rivière se trouve située du côté sud-est de la rivière Shipshaw et est presque toute en rapides. On y rencontre des rapides de 100 à 150 pieds. Sa largeur est, en général, de 60 à 80 pieds, et sa profondeur de 7 à 10 pieds. L'arpenteur J. Maltais (1906) rapporte que l'on y trouve du bois de pulpe en quantité. Le terrain est montagneux et peu propre à la culture. C'est en outre une belle région de chasse : caribou, vison, renard, loutre, castor, ours noir.

HUMQUI, (RIVIÈRE).—C'est un tributaire de la rivière Matapédia. Elle traverse les cantons Humqui et Pinault, dans le comté de Matane. Sa longueur, à partir de son embouchure jusqu'au lac Humqui, est de 15 milles. Cette rivière traverse des terrains boisés en cèdre.

HURON, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau du canton de Stoneham, dans le comté de Québec. Il prend sa source dans le lac du même nom qui aurait dû, s'appeler d'après l'explorateur John Adams (1831) LAC AUX DIAMANTS, traduction de son premier nom huron TIORCE DATHEK, qui signifie "roche brillante."

HURONS, (RIVIÈRE "DES").—Ce cours d'eau prend sa source dans la seigneurie de Saint-Charles, comté de Rouville, sillonne les paroisses de Ste-Marie-de-Monnoir, St-Jean-Baptiste, St-Mathias et vient se jeter dans la rivière Richelieu, au bassin de Chambly, après une course d'une vingtaine de milles.

I

IROQUOIS, (RIVIÈRE "AUX").—Ce cours d'eau, après avoir traversé le canton Ross, l'extrémité du canton Ouiatchouan et le canton Ouiatchouan, vient se jeter dans le lac St-Jean, au nord de Saint-Prime, comté du Lac-Saint-Jean.

IROQUOIS, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau du comté de Montcalm qui prend sa source dans les lacs Iroquois et Brûlé et vient tomber dans la rivière du Lièvre. Cette petite rivière flottable, est boisée, d'après l'explorateur J. Bureau, en pin et en épinette. Les lacs contiennent du poisson blanc et du doré.

IROQUOISE, (RIVIÈRE).—C'est un petit cours d'eau qui prend sa source dans le canton Rouillard, comté de Témiscouata, et qui va se jeter dans la rivière Saint-Jean, du côté du Nouveau-Brunswick. On relève sur son parcours trois à quatre petits lacs assez poissonneux.

ISAIE, (RIVIÈRE).—Tributaire de la rivière Mattawin. D'après l'arpenteur P. A. Landry (1884), cette rivière est en rapides d'une extrémité à l'autre et boisée de chaque côté en pins et en épinettes. Elle donne aussi d'assez beaux plateaux. La terre est jaune et quelquefois sableuse.

ISERHOFF, (RIVIÈRE).—Ce cours d'eau se jette dans le lac Waswanipi, dans le district de l'Abitibi.

ISLES, (RIVIÈRE "DES").—Petit tributaire de la rivière Manicouagan, sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. Le terrain avoisinant est montagneux, d'après un rapport de J. W. Damours, A. G. (1890) et boisé en épinette, sapin et bouleau.

ISLES, (RIVIÈRE "DES").—C'est un tributaire de la rivière aux Eclairs, comté de Champlain. Elle prend sa source dans le lac des Isles. Depuis la rivière des Eclairs, jusqu'au lac des Isles, dit l'arpenteur A. C. Talbot (rapport de 1886) le terrain est accidenté et le bois comprend épinette, sapin, bouleau, merisier et aulnes.

ISUKUSTUK, (RIVIÈRE).—Tributaire de la rivière Manicouagan, sur la côte nord du fleuve St-Laurent. D'après l'arpenteur J. W. D'Amours (1891), le terrain environnant est montagneux, inculte et escarpé. Les montagnes ont une élévation de 250 à 300 pieds.

Le bois comprend différentes essences de petite dimension : épinette, sapin, bouleau, cyprès. Ses principaux affluents sont les rivières au Caribou, à la Martre, de la Victoire, au Chien. Il y a une infinité de lacs sur le parcours de cette rivière.

J

JACQUES-CARTIER, (RIVIÈRE). – C'est un des cours d'eau les mieux connus dans le monde du sport. Il sillonne les comtés de Portneuf, de Québec et de Montmorency et vient se jeter dans le fleuve St-Laurent, au Cap-Santé, comté de Portneuf. Cette rivière, une des plus belles et des plus torrentueuses du Canada, présente sur ses bords les scènes les plus pittoresques et les paysages les plus enchanteurs. Dans la seigneurie de St-Gabriel qu'elle traverse, les eccores de cette rivière sont très élevées, surtout du côté nord-ouest, mais de terre cultivable. Cette rivière fournit des ressources hydrauliques d'une grande importance. La cie Jacques-Cartier qui procurait naguère, l'éclairage à la ville de Québec utilisait l'une de ses chutes, mais il en est plusieurs autres dont la force hydraulique n'a pas encore été mise à contribution. Cette rivière est fréquentée par le saumon dans sa partie inférieure et par la truite Disons encore que la rivière Jacques-Cartier est navigable pour les canots sur une distance d'environ 15 à 18 milles, à partir de chez Bayard jusqu'au grand portage où le panorama est indescriptible de grandeur et la truite, grosse, active et délicieuse.

JARDIN, (RIVIÈRE "DU"). — Affluent de la rivière de la Malbaie, dans le parc national des Laurentides, comté de Charlevoix. Cette rivière, d'après l'arpenteur J. A. Tremblay, est peu rapide ; elle unit le lac Blanc à la rivière Malbaie et est alimentée par plusieurs autres lacs reliés entre eux par de très courtes décharges. Il y a un vieux brûlé le long de ce cours d'eau. Tous les lacs de cette rivière sont excessivement poissonneux ; deux ou trois même contiennent des truites de magnifiques dimensions. La région passe aussi pour un incomparable territoire de chasse.

JEANNOTTE, (RIVIÈRE). — Située dans le comté de Québec. Elle sert de décharge au lac Edouard, si renommé parmi les touristes américains. Le terrain qu'elle arrose est d'assez belle apparence jus-

qu'au lac au Lard, mais à partir de la décharge de ce dernier lac jusqu'au lac à la Belle Truite, il est pauvre. Le bois se compose, selon l'arpenteur Croteau qui a relevé 19 mllles de cette rivière (1887), de bouleau, sapin et épinette. La Jeannotte est tenue pour une bonne rivière à la truite et facile à atteindre par le chemin de fer du lac St-Jean. Cette rivière tire son nom d'un sauvage, Edouard Jeannotte, qui y fit longtemps la chasse.

JEAN-NOEL, (RIVIÈRE). -Petit cours d'eau qui traverse St-Irénée, dans le comté de Charlevoix, et se jette dans le fleuve Saint-Laurent.

JERRY, (RIVIÈRE).—Ce petit cours d'eau sort du lac Meruimticook, dans le canton Robinson, comté de Témiscouata, traverse le cinquième rang du même canton, et verse ses eaux dans le ruisseau Baker qui va les porter à la rivière St-Jean.

JOHNSON, (RIVIÈRE).—Petit affluent de la rivière Matane d'une longueur d'environ 4 milles dans le comté de Matane. Les bords sont assez bien boisés

JOLIE, (RIVIÈRE).—Elle vient se jeter dans la rivière Saint-Maurice au-dessus du 121ème mille. Cette rivière et les lacs situés sur son parcours constituent un beau territoire de chasse. L'ours fréquente ces parages. La région environnante est brûlée et il y pousse une grande quantité de bluets.

JONGLERIE (RIVIÈRE "DE LA").—Connue aussi sous le nom de Cousapsigan, située à 43 milles en amont de Weymontachingue et à 15 milles en aval de Kikendatch. A cet endroit, le St-Maurice se divise en deux parties et la rivière Cousapsigan est en réalité la branche nord du St-Maurice. Sa largeur moyenne est de 250 pieds. L'arpenteur A. T. Genest, (1891) représente la contrée environnante comme très accidentée ; le terrain y est en outre rocheux et rocailleux. Le bois y est de moyenne grosseur ; on y voit de l'épinette blanche et rouge, du bouleau, du sapin et du peuplier. Le maskinongé, la truite et le doré abondent dans cette rivière. C'est aussi un excellent territoire de chasse.

JOSEPH, (RIVIÈRE).—L'un des tribu aires de la rivière Gatineau, venant de l'Est, dans le comté d'Ottawa. C'est une rivière flottable. La forêt, dans le haut de la rivière, se compose, d'après l'explo-

rateur J. Bureau, de pin, de bois blanc, de merisier. Dans le bas de la rivière, on compte déjà de nombreux établissements. Cette rivière est poissonneuse. La rivière Joseph sillonne les cantons Kensigton et Robertson et compte quelques forces hydrauliques.

JUPITAGON, (RIVIÈRE).—Placée sur la côte nord du Saint-Laurent, à sept milles à l'est de la rivière au Tonnerre, Elle est aussi désignée sous le nom de OUAPITAGON, mot montagnais signifiant "là où l'on trouve des pierres à aiguiser." Ce cours d'eau est étroit et peu profond, et sur une longueur d'un mille et demi à partir de son embouchnre, il est brisé par des chutes et des rapides. Le saumon et la truite fréquentent ce cours d'eau. Le sol environnant est d'une nature argileuse et susceptible de culture, en certains endroits. Les seules essences forestières sont l'épinette et le sapin. D'après le commandant Fortin, (rapport officiel de 1859) cette rivière n'a pas plus de 50 pieds de largeur à son embouchure, mais elle s'élargit ensuite et devient plus profonde jusqu'aux chutes situées à un mille de la mer et qui ont de 25 à 30 pieds de hauteur.

Les îles Jupitagon qui sont composées de roches granitiques nues d'une hauteur de 80 pieds protègent complètement le havre de Jupitagon qui est un long et étroit chenal.

JUPITER, (RIVIÈRE).—C'est la plus grande des rivières de l'île d'Anticosti située à 250 milles en bas de Qnébec. Sa longueur est d'environ soixante milles et elle est assez profonde pour porter canots et radeaux. Peu boisée, le saumon monte dans cette rivière, d'après l'explorateur Joseph Bureau, jusqu'à quarante milles. Les alentours forment un beau territoire de chasse : martre, castor, renard noir, argenté, ours chevreuil, perdrix blanche. La rivière Jupiter se jette dans le golfe du côté sud de l'île. Ce cours d'eau arrose une vallée d'une grande richesse forestière.

JUREUX, (RIVIÈRE).—Ce petit cours d'eau traverse la paroisse St-Irénée, dans le comté de Charlevoix, et coule vers le fleuve St-Laurent.

—— ——

K

KAKABONGA, (RIVIÈRE).—Dans le comté de Pontiac. Elle se jette dans le lac du même nom à peu de distance au nord de l'ancien poste de la compagnie de la baie d'Hudson. La région environnante constitue un bon territoire de chasse.

KABETOGAONIKUM, (RIVIÈRE).—Tributaire de la rivière Windigo, l'un des affluents du Saint-Maurice. D'après le rapport de l'arpenteur G. Gagnon, (1874), le terrain avoisinant est complètement nu, le sol sablonneux et rocheux. Ajoutons que de l'embouchure de cette rivière jusqu'au 14ème mille, la contrée est bordée de montagnes absolument dépourvues de bois de commerce.

KABITUKIMATS, (RIVIÈRE).—L'un des tributaires de la rivière Bethsiamis, sur la côte nord du St-Laurent. Sur son parcours, on rencontre plusieurs rapides assez forts pour empêcher de la remonter ou de la descendre en canot. Les berges de cette rivière, de même que celles du lac du même nom, sont formées de montagnes plus ou moins élevées mais demeurant tout de même accessibles. Les essences forestières, d'après le rapport de L. P. de Courval, (1905) sont l'épinette, le sapin, le bouleau et le tremble. On rencontre du fer magnétique en quantité près du lac Kabitukimats.

KAIAGAMAK, (RIVIÈRE).—C'est un des affluents de la rivière Matawin. Ses sources sont contigues à une chaîne de montagnes nues qu'on aperçoit à six milles de distance et autour desquelles s'étend un vaste brûlé. Sur le parcours de cette rivière et du lac du même nom, on rencontre des prairies naturelles considérables. Cette rivière présente trois cascades. Le bois le plus commun dans les environs, d'après l'arpenteur J. Barnard (1888), est le bouleau blanc. Ce cours d'eau traverse le 6ème rang du canton Provost, comté de Berthier ; il a un petit tributaire appelé rivière du Pin Rouge.

KAKANINACASHENEWAC, (RIVIÈRE).—Tributaire de la rivière Windigo, dans la région du Saint-Maurice. Ce cours d'eau, d'après l'arpenteur G. Gagnon, (1874) est encadré de montagnes sur presque tout son parcours, et le sol est partout sablonneux et rocheux. La forêt a été brûlée.

KAKASHGUATAMAU, (RIVIÈRE).—Tributaire de la rivière Windigo, l'un des affluents de Saint Maurice. D'après un rapport de l'arpenteur G. Gagnon, le terrain est boisé partout de bois de commerce, tel que épinette blanche, épinette rouge de 24 à 30 pouces de diamètre.

Le lac du même nom, ainsi que sa décharge, jusqu'à la rivière Windigo, sont entourés de vallées magnifiques ; quoique montagneuses, elles sont d'une grande étendue du côté ouest. Le sapin, le bouleau et l'épinette rouge se trouvent en grande quantité autour de ce lac.

KAKASTINOWAGAMAG, (RIVIÈRE).—Tributaire de la rivière Windigo, dans la région du St-Maurice. D'après l'arpenteur G. Gagnon (1874), il se trouve beaucoup de bois de commerce ici, surtout du pin blanc et de l'épinette blanche.

KAKINEVACOSHENEWUC, (RIVIÈRE).—Tributaire de la rivière Windigo, l'un des affluents du Saint-Maurice. Ce cours d'eau, d'après un rapport de l'arpenteur G Gagnon (1874) est encadré de montagnes sur presque tout son parcours. Le sol est partout sablonneux et rocheux et la forêt est brûlée.

KAMACHIGAMA, (RIVIÈRE).—Tributaire de l'Outaouais supérieur, dans le comté de Montcalm. Il met en communication les eaux du lac Bouchette avec celles du lac Kamichigama, Le terrain baigné par cette rivière, d'après les explorateurs, est plan ou légèrement ondulé et bien boisé de pin, d'épinette, de bouleau, de sapin etc.

KAMPIOUKAKATOKA, (RIVIÈRE). - C'est un tributaire de la rivière Mégiskan, dans le district d'Abitibi.

KANASUTA, (RIVIÈRE).—Ce cours d'eau sort du lac Duparquet dans le territoire de l'Abitibi et traverse une partie du canton Montbray. Il a une largeur de cent pieds avec un faible courant. Boisé de tremble et d'épinette.

KANIAPISKAU, (RIVIÈRE).—Ce cours d'eau placé dans l'Ungava forme le bras principal de la rivière Koksoak. Ce qui fait sa valeur, ce sont ses pouvoirs hydrauliques d'une force presqu'illimitée. La chute aux Schistes (Shale Fall) qui se trouve dans le voisinage de mines de fer d'une grande étendue présente une hauteur de 60

pieds et peut donner, d'après M. Low, (1898) 125,000 chevaux vapeur. En amont de cette chute, la rivière mesure trois quarts-de mille de largeur. Une seconde chute, celle de la Pyrite, placée 55 milles plus bas, pourrait développer une force de 75,000 chevaux ; elle a trente pieds de hauteur. La chute au Calcaire, 15 milles plus bas, a 60 pieds de hauteur et peut donner plus de 130,-000 chevaux-vapeur.

KANIMITTI, (RIVIÈRE).—C'est un des gros affluents de la rivière Shoshokwan, tributaire elle-même de l'Outaouais supérieur, dans le comté de Pontiac. On rencontre sur son parcours six lacs ou élargissements de la rivière. Le terrain qui borde ce cours d'eau est ondulé et boisé de bouleau, de sapin et d'épinette rouge.

KANUSIO, (RIVIÈRE).—Elle prend sa source au lac du même nom, dans le district d'Abitibi. C'est l'un des tributaires de la rivière Kekek. La largeur de cette rivière, (rapport de l'arpenteur J. A. Lacoursière, 1912) est d'une dizaine de milles depuis le lac Blanc au lac Kanusio et de 3 chaines de ce lac à son embouchure. On rencontre de l'épinette et du bouleau dans cette dernière partie. Le sol est accidenté et impropre à la culture.

KAPITACHUAN, (RIVIÈRE).—Tributaire de l'Outaouais supérieur, comté de Pontiac. Cette rivière est profonde, mais le cours en est lent. Sur les premiers douze milles, à partir de son embouchure, la rivière, d'après l'explorateur O'Sullivan (1895) arrose en grande partie un pays plan et boisé de tremble, de bouleau, d'épinette blanche, rouge etc. Dans la partie inférieure, il y a de belles étendues de terres à foin, et le pays en général paraît propre à la culture. A 22 milles en amont de l'embouchure, se rencontre une chute de 15 pieds de hauteur et cinq milles plus loin une autre cascade et un rapide d'une hauteur totale de 20 pieds.

Kapitachuan signifie "long cours d'eau."

KAWIKWANIPINIS, (RIVIÈRE).—Tributaire de la rivière Manicouagan, sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. M. Low, de la Commission géologique, lui donne une longueur de 50 milles et cent verges de largeur. A peu de distance de son embouchure cette rivière passe dans une profonde et étroite vallée bordée de collines raboteuses et offre une série de forts rapides qui la rendent non navigable.

KAZABAZUA, (RIVIÈRE).—Ce cours d'eau que l'on rencontre à 44 milles de Hull, traverse le canton Aylwin, comté d'Ottawa, et vient se jeter dans la rivière Gatineau. Il y a aujourd'hui de nombreux établissements le long de cette rivière. Lors des premiers arpentages de cette rivière qui furent faits en 1850 par Duncan Sinclair, ce mot était orthographié différemment : CAZIBAZOUIS, CAZEBALZUAC, CAJIBAJOUIS. La Commission de géographie d'Ottawa s'est arrêtée à Kazabazua. Son altitude est de 517 pieds au dessus du niveau de la mer. Kazabazua est un mot algonquin qu'un linguiste, le P. Lemoine, a traduit "Là où l'eau passe par dessous."

KÉCARPOUI, (RIVIÈRE).—Cette rivière coule à travers les montagnes des Laurentides et se jette dans le golfe St-Laurent, à quinze milles environ de la rivière St-Augustin. Depuis la ligne de haute marée, jusqu'au lac Kécarpoui, cette rivière n'est pas navigable, même pour les canots. Au dire de l'arpenteur J. C. Girard, (rapport de 1901) il ne se trouve aucun terrain propre à la culture sur les bords de cette rivière et des lacs qui l'alimentent. Les bois sont l'épinette et le sapin dont la dimension ne dépasse pas 7 à 8 pouces de diamètre. Les poissons qui la fréquentent sont le saumon et la truite. Cette rivière est recherchée par les chasseurs pour le gibier à fourrures qui s'y trouve en quantité.

KÉCARPOUI vient d'un mot montagnais qui signifierait "là où il y a du ruban."

KÉGASKA, (RIVIÈRE). - Placée sur la côte nord du St-Laurent, à 21 milles à l'est de la grande rivière Natashquan et à 498 milles de la cité de Québec, dans le canton Kégaska. Elle forme une belle baie qui constitue un excellent havre pour les petites embarcations. Une partie de cette baie est occupée par des pêcheurs. On rencontre de bonnes cascades sur cette rivière. L'arpenteur G. Leclerc (1910), tient cette rivière pour l'un des meilleurs territoires de chasse. Le canard eider, le canard noir, l'outarde et l'oie sauvage viennent y installer leurs nids. Il y a aussi du gibier de mer en assez grande quantité.

C'est aussi une rivière très poissonneuse. Le saumon y est petit, dépassant rarement dix livres et ne se pêche jamais à la ligne. Il y a aussi une grande quantité de truite et n'importe quel pêcheur, d'après l'arpenteur Geo. Leclerc, peut en prendre plus de 150 par jour.

KEKEK, (RIVIÈRE).—Tributaire de la rivière Mégiskan, dans le district d'Abitibi. Sur le côté ouest de cette rivière on rencontre des collines de 200 pieds de hauteur. Le sol, le long de cette rivière jusqu'au lac Kapitachuan, est généralement pauvre, d'après M. Wilson, C. G. (1900), et le bois petit. Kekek est un mot algonquin qui veut dire "épervier."

KÉNAMOU, (RIVIÈRE).—Cours d'eau qui vient du nord-ouest, à la hauteur des terres, dans la péninsule du Labrador et va se jeter dans le bassin Carter, à Inlet Hamilton. Ce bassin Carter, d'après le rapport de Low, C. G. a environ 3 milles de long et un mille et demi de large. Cette rivière Kenamou est assez considérable et les sauvages rapportent qu'elle circule à travers une profonde vallée dans les montagnes Mealey, mais qu'elle n'est pas navigable pour les canots. Ses sources communiquent avec celles de la rivière St-Augustin et de la Natashquan. Il n'existe aucune chute importante sur cette rivière.

KENEMICH, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau de la péninsule du Labrador. Il prend sa source, d'après M. Low, (1897) sur le sommet des montagnes Mealy et descend les flancs escarpés des collines, près de son extrémité inférieure, par une suite de hautes et magnifiques cascades.

KÉNOGAMISTUK, (RIVIÈRE).—Située dans l'Ungava. Elle a plus d'un mille de longueur à son embouchure et est très obstruée par des bancs de sable et de gravier. A mesure que l'on remonte la rivière, rapporte M. Low (1896), le lit de cette rivière se resserre et l'eau, plus profonde, devient plus rapide. Les berges sont très escarpées. Selon les sauvages qui font la chasse en cet endroit, la rivière n'est qu'un rapide continu depuis son embouchure jusqu'aux premières fourches, c'est-à-dire sur un parcours de 45 à 50 milles.

KEWAGAMA, (RIVIÈRE).—Située dans le district d'Abitibi. Cette rivière sillonne des terrains argileux boisés d'épinette, de sapin et de tremble, et dépourvus de roches. Dans un rapport daté de 1909, l'explorateur Joseph Bureau signale sur le parcours de cette rivière une importante mine d'argent et de plomb. Cette rivière qui est bordée de bons terrains agricoles est un affluent de la rivière Kin ojévis ; elle prend sa source dans le lac Kewagama. "Kewa-

gama'' est un mot algonquin signifiant ''lac qui semble s'en retourner''.

KÉZOUICK, (RIVIÈRE).—Dans le comté de Rimouski. Il y a deux rivières de ce nom simplement séparées à leur tête par un petit portage. L'une d'elles se décharge dans la rivière Ristigouche et l'autre dans le lac Mistigougèche. L'arpenteur Simard dit que la région arrosée par ces rivières constitue un superbe pays de chasse fort fréquenté par les américains. L'orignal et le caribou s'y rencontrent en bandes considérables. Cette rivière est aussi appelée ''Kedgwick.

KIAMIKA, (RIVIÈRE)--L'un des tributaires de la rivière des Outaouais. Il est plus profond que la rivière du Lièvre, mais n'a que 150 à 200 pieds de longueur. Il est navigable pour les petites embarcations, depuis le lac aux Ecorces jusqu'à sa source où l'on remonte plusieurs cascades qui interceptent dès lors la navigation. De chaque côté de la rivière, disent tous les explorateurs, s'étend une zone d'un terrain riche et plan. L'orme, le frêne et d'autres arbres d'une belle venue, sont des indices de sa fertilité. Il traverse les cantons Campbell et Moreau et compte sur son parcours une multitude de lacs poissonneux remplis de truites, tels que les lacs aux Ecorces, le lac Gauvin, le lac Brochu, les lacs Kiamika et l'eau de la Kiamika, (rapport de A. T. Genest A. G. 1889) est chaude et la contrée qu'elle arrose est tempérée.

KIASK, (RIVIÈRE).--Affluent de la rivière Mégiskan, dans le comté de Pontiac. On l'appelle aussi la rivière du Canon. Le terrain, dans les environs, est plat et propre à la culture.

KINGHAM, (RIVIÈRE).—Elle prend sa source dans deux petits lacs du canton Grenville, comté d'Argenteuil, et gagne le sud-ouest jusqu'à son raccordement avec la rivière Ottawa, au bassin placé à la tête du canal Carillon et Grenville.

KINOJÉVIS, (RIVIÈRE).—Affluent de la rivière des Outaouais dans le territoire de l'Abitibi. Cette rivière coule à travers un terrain argileux, boisé, et propre à la culture. Elle s'élargit quelque peu dans les environs du lac Kinojévis. L'arpenteur O'Sullivan représente (1907) cette rivière comme constituant une magnifique route canotière. Elle communique au Nord avec la rivière Kewagama et sa capacité, en cet endroit, est estimée à mille pieds cubes par minute.

KINONGE, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau de la Seigneurie de la Petite Nation, comté de Labelle, qui prend sa source dans le lac Papineau et vient se jeter dans la rivière Ottawa.

KIPAWA, (RIVIÈRE).—A 60 milles en amont de Mattawa, dans le comté de Pontiac. Cette rivière d'une longueur de cent milles sert de décharge au grand lac du même nom et à une centaine d'autres, situés au nord et à l'est. Elle déverse ses eaux à la tête de la navigation du lac Témiscamingue et près du terminus de l'embranchement du Pacifique canadien. La première partie de la rivière depuis le lac Témiscamingue, jusqu'à la grande chute, couvre une étendue d'environ un mille et a une moyenne de 120 pieds de largeur. La partie supérieure de la rivière est située entre les 7ème et 8ème rangs du canton Mazenod. Cette rivière, à raison de ses cascades, fournit d'excellents pouvoirs hydrauliques. D'après l'estimation qu'en a faite l'ingénieur officiel Gauvin, la puissance totale pourrait être portée à 12,000 chevaux-vapeur. Kipawa est un mot algonquin qui voudrait dire "il enferme", "il enclôt".

KIPAHO, (RIVIÈRE).—L'une des décharges du grand lac Du Moine. On trouve du brochet, du doré, de la truite grise dans ce cours d'eau. La forêt environnante est elle-même giboyeuse : orignal, chevreuil, castor, etc.

KOKSOAK, (RIVIÈRE).—C'est la plus grande rivière de l'Ungava. On lui prête une longueur de 500 milles, une largeur de trois milles, à son embouchure, et une largeur moyenne d'un mille, à 90 milles de son embouchure. Elle compte au moins une demi douzaine de tributaires qui égouttent un immense bassin. La plus longue de ses branches sort de l'extrémité nord du lac du Sommet, au 53e degré parallèle de latitude. M. Low, de la Commission géologique (1892-95), estime que la superficie totale égouttée parcette rivière et ses tributaires est d'environ 60,000 milles carrés. La Koksoak se jette dans la baie d'Ungava. Elle fourmille de poissons. La ouananiche y est très commune et la truite atteint un poids moyen de sept livres. Ce grand cours d'eau coule à travers d'immenses bancs rocheux qui sont eux-mêmes assez fortement boisés. Le fort Chimo, qui est situé qu'à une trentaine de milles de l'embouchure de la Koksoak est le poste le plus septentrional de la cie de la baie d'Hudson. Les Esquimaux viennent y faire la traite des fourrures.

KOWATSTAKAU, (RIVIÈRE).—Grand tributaire de la East Main venant du Nord et entrant dans cette dernière rivière par un fort rapide. Au dire des Sauvages, cet affluent charrie à peu près un sixième de l'eau de la rivière principale.

L

LABBÉ, (RIVIÈRE).—Affluent de la rivière aux Ecorces, dans le canton Plessis, comté de Chicoutimi. Il prend sa source au petit lac Bleu.

LACAILLE, (RIVIÈRE).—Petit cours d eau qui prend sa source dans le comté de Bellechasse et vient se déverser daus le Saint-Laurent, près de la ville de Montmagny, à un mille et demi au nord de l'embouchure de la rivière du Sud.

LACHANCE, (RIVIÈRE),—Affluent de la rivière Matawin dans la partie nord du comté de Maskinongé. Ce petit cours d'eau est formé par une série de lacs dont la plupart sont poissonneux.

L'ACHIGAN, (RIVIÈRE "DE ').—Petit cours d'eau qui se jette dans la rivière l'Assomption, à deux milles au-dessus du village de ce nom. Il prend sa source dans les lacs du comté de Terrebonne et par ses détours et ses cascades forme dans la paroisse de St Roch-de-l'Achigan, un joli paysage. On a utilisé les cascades pour actionner différents moulins. Altitude de la rivière : 231 pieds.

LACOLLE, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau non navigable qui se jette dans la rivière Richelieu, en face de l'île à Deux-Têtes, après avoir traversé la paroisse de Lacolle, comté de St-Jean. Cette rivière a été ainsi nommée, paraît-il, parce que les petites embarcations éprouvaient beaucoup de difficultés à y naviguer et y collaient souvent au fond.

LAC LONG, (RIVIÈRE DU).—Cette rivière tombe en chute sur la rivière du Poste, dans le comté de Maskinongé. Le pin et l'épinette de commerce se rencontrent en assez grande quantité depuis le lac jusqu'à celui des Fourches, et la rivière est facilement flottable à cause de son gros volume d'eau. Il n'y a pas de terre cultivable dans les environs. D'après l'arpenteur J. B. Saint-Cyr (1894), la chaîne des grands lacs qui déchargent dans cette rivière abonde en poissons, tels que maskinongé,doré et brochet dont le poids est de cinq livres en montant.

LA CRUCHE, (RIVIÈRE).--Petit cours d'eau qui passe à travers les rangs A et B du canton Boileau, comté de Chicoutimi, et vient se déverser dans le grand lac Ha ! Ha !

LAFLEUR, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau de l'île d'Orléans, comté de Montmorency, que l'on rencontre entre la paroisse St-Laurent et celle de Saint-Jean. L'abbé Bois désigne ce cours d'eau sous le nom de rivière à la Fleur.

LAIRET, (RIVIÈRE).—Ruisseau, aujourd'hui presqu'asséché, à peu de distance de Québec. Il tire son nom de François Lairet, un des premiers habitants de Charlesbourg qui demeurait près de cette petite rivière. C'est à l'embouchure de cette rivière et vis-à-vis la Pointe-aux-Lièvres que les vaisseaux de Jacques Cartier, la GRANDE et la PETITE HERMINE, furent placés pendant l'hiver de 1535.

LAIT, (RIVIÈRE "AU").—Placée à environ cinq milles et demi audessus de la Tuque, dans le territoire du Saint-Maurice. Elle prend sa source, d'après l'explorateur Ingall (1829), dans une grande colline, à plusieurs lieues dans l'ouest. Cette petite rivière peut porter le canot.

LALIBERTÉ, (RIVIÈRE).---L'un des tributaires de la rivière Bethsiamis, sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. Les côtés de la rivière sont, d'après l'arpenteur C. C. Duberger (1888), montagneux et boisés en épinette, sapin et peuplier.

Le lac Laliberté est une expansion de la rivière du même nom.

LA LOUTRE, (RIVIÈRE).—Petit tributaire de la rivière Montmorency, dans le comté de Montmorency,. Cette petite rivière, dit l'arpenteur Blaicklock (1864), n'a que 50 chaînons de large. Son cours calme et profond suit une direction sud-est ; ses bords sont bas et marécageux et poussent en abondance un gazon sauvage qui a l'air d'une espèce de prairie de castor. Des collines rocheuses, basses, bordent cette petite rivière des deux côtes ; le terrain qui les sépare de l'eau est assez uni.

LARD, (RIVIÈRE ET LAC "AU").--Dans le canton Laurier, comté de Champlain, Le terrain arrosé par la rivière et le lac est de magnifique apparence, d'après l'arpenteur P. A. Dumais, (1873), boisé en bois franc, bouleau, merisier et légèrement onduleux, se composant de terre grise et jaune sablonneuse. Ce lac est traversé sur

un pont en acier, par l'embranchement du chemin de fer de la Tuque. Le lac qui est un tributaire de la rivière Jeannotte est bien pourvu de truites.

LANDRY, (RIVIÈRE).—Affluent de la rivière Isukustuk, tributaire de la Manicouagan, dans le comté de Saguenay. D'après l'arpenteur J.-W. D'Amours (1891), des montagnes de 200 à 250 pieds bordent chaque côté de la rivière. Le bois est mêlé et de moyenne dimension.

LANGLAND, (RIVIÈRE).—Située dans l'Ungava, au nord de la rivière Nastapoka. A l'embouchure de ce cours d'eau, on rencontre des cascades mesurant 60 pieds de hauteur et susceptibles de développer une force de 2,500 chevaux-vapeur. Ce cours d'eau se décharge dans la baie d'Hudson.

LA PÊCHE, (RIVIÈRE). Petit cours d'eau dans la Seigneurie du Cap de la Magdeleine, comté de Champlain. Il fait communiquer les lacs Ecarté, Castor, En Cœur, Adolphe, avec les lacs Etienne et Edouard.

LARTIGUE, (RIVIÈRE).—Ce cours d'eau d'une quinzaine de milles d'étendue traverse les cantons Poularies et Royal-Roussillon, dans le district d'Abitibi. Il prend sa source dans le lac Loïs pour tomber dans le lac Makamik. Sur les bords de la rivière (exploration de 1910), les arbres sont très petits, mais à quelques arpents de là on trouve en grande quantité du tremble de belle taille. Le Transcontinental a jeté un pont sur cette rivière dont la largeur moyenne est de 150 pieds. On l'a appelé Lartigue du nom de l'évêque de Montréal qui envoya de ce côté les premiers missionnaires de l'Abitibi. Ce nom a été substitué à celui de MOLESWORTH.

LA SARRE, (RIVIÈRE).—Elle se jette dans une baie, à l'extrémité est du lac Abitibi, au nord de la province de Québec, après un cours de 60 à 70 milles. Sa profondeur est de 25 pieds, mais l'eau en est bourbeuse, surtout après les pluies ; sa largeur moyenne est de trois à quatre chaînes. La forêt, d'après l'explorateur O'Sullivan (1905), se compose surtout d'une deuxième futaie de peuplier, et le sol est une riche argile bleue, couverte d'une couche épaisse de terreau végétal et sans roches. Les sauvages donnent aussi à cette rivière le nom de d'Amitikik, et les Anglais celui de White Fish. La ligne du chemin de fer Transcontinental traverse cette rivière

à environ huit milles de son embouchure. Cette rivière compte plusieurs tributaires, dont l'un la rivière SUD, sur le 6ème rang du canton La Sarre et la rivière CALAMITÉ sur le 8ème rang. Ce cours d'eau, d'après l ingénieur forestier Z. Laliberté (1910), est navigable pour les petits vapeurs et les yatchs à gazoline.

L'ASSOMPTION, (RIVIÈRE). –Ce cours d'eau qui prend sa source en arrière du canton Cartier, comté de Joliette, mesure plus de 200 milles de longueur à partir de son embouchure. Cette rivière considérable qui a toujours eu la réputation d'être exceptionnellement poissonneuse, traverse les comtés de Joliette et de l'Assomption, passe devant la paroisse de St-Paul-de-l'Industrie, Lavaltrie, Ste-Epiphanie, l'Assomption, et vient se déverser dans le Saint-Laurent au-dessus du village de Repentigny. Cette rivière coule à travers une région assez montagneuse et rocheuse, surtout dans le canton Tellier, et est boisée, d'après l'arpenteur J.-A. Martin (1895), de bois francs remarquables, tant par leur beauté que par leur étendue. Les deux branches de la rivière se rejoignent, au dire de G. C. Piché, ingénieur forestier (1907), un peu au-dessus du lac Assomption, puis la rivière se grossit des eaux de la chaîne des lacs "Caisse, Pivelé, Poisson Blanc, à la Truite", et de la rivière Alfred. En certains endroits, la rivière est navigable pour les radeaux, mais d'une manière générale, la navigation n'est guère praticable. La région qu'elle sillonne abonde en chevreuils ; il y a aussi beaucoup de perdrix. Altitude de la rivière au-dessus du niveau de la mer : 185 pieds.

LAVAL, (RIVIÈRE).—Située sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay, à 60 milles plus bas que Tadoussac. A vingt milles de la côte, cette rivière qui est riche en saumons et en truites, forme trois cascades. La dernière partie de ce cours d'eau traverse une contrée moins montagneuse que la première, mais le sol y est plus pauvre. La majeure partie du bois consiste en épinette et en bouleau.

LAVALLÉE, (RIVIÈRE),--Placée dans le canton Fabre, comté de Pontiac. La région comprise entre cette rivière et le ruisseau à Young se compose pour une grande partie, d'un terrain très fertile. La forêt comprend l'épinette, le sapin, le cèdre, etc. Le feu a détruit les forêts de pin. Cette rivière forme une cascade d'une trentaine

de pieds de hauteur qui pourrait fournir un excellent pouvoir hydraulique.

LÉANDRE, (RIVIÈRE).—Située sur la côte nord du Saint-Laurent, comté de Saguenay, à 14 milles de la baie de Shecatica, dans le canton Bougainville. Son nom lui vient d'un pêcheur appelé Léandre qui exploite cette rivière à son embouchure depuis un grand nombre d'années. Les sauvages la désignaient auparavant sous le vocable de COXIPI. Ce cours d'eau d'environ 60 milles de longueur se jette dans la mer formant un fort rapide sur une distance d'un mille. D'après l'arpenteur H. Bélanger qui en a fait le relevé en 1912, cette rivière est excellente pour le flottage du bois. Le terrain qui l'environne est peu propre à la culture et légèrement boisé. Cette rivière contient en abondance truite et saumon. C'est aussi un excellent territoire de chasse que fréquentent assidument les sauvages. La rivière Léandre reçoit les eaux de plusieurs beaux lacs encaissés dans des montagnes d'une hauteur de 100 à 200 pieds. Ses principaux tributaires sont la rivière de l'Est et la Petite Rivière.

LE BRAS, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau qui prend sa source dans la paroisse St-Gervais, partageant ensuite les 5ème et 6ème rangs de St-Michel-de-Bellechasse. Il vient se jeter dans la rivière du Sud.

L'ENFER, (RIVIÈRE "de") – Tributaire de la rivière Malbaie comté de Charlevoix. Le terrain avoisinant est généralement montagneux. Le bois de construction est rare. La truite y est abondante ainsi que dans les lacs avoisinants.

LEPROHON, (RIVIÈRE).—Tributaire de la rivière Noire qui sillonne une partie des cantons Joliette et Cathcart, dans le comté de Joliette. L'arpenteur J. W. Martin (1885) signale des pouvoirs hydrauliques sur cette rivière.

LE RENNE, (RIVIÈRE).—Appelée aussi Moose River. Située dans le canton d'Acton, comté de Bagot.

LES ERABLES, (RIVIÈRE).—Dans le comté de Charlevoix. Dans la partie supérieure de la rivière, on rencontre plusieurs lacs entre lesquels la rivière est généralement rapide ; en quelques endroits même, il y a de fortes cascades.

LIÈVRE, (RIVIÈRE "au").—Tributaire de la rivière au Bouleau, sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. Les environs,

écrit l'arpenteur C.-E. Duberger, (1892) sont montagneux et boisés en sapins et épinettes de six pouces.

LIÈVRE, (RIVIÈRE "du").—Un des principaux affluents de l'Outaouais, ayant d'après l estimation de l'ingénieur officiel Gauvin, un bassin de 4,000 milles carrés renfermant un grand nombre de lacs qui pourraient eux-mêmes être utilisés comme réservoirs pour régulariser le débit de la rivière. Elle prend sa source dans le comté de Maskinongé, coule à travers le comté d'Ottawa et se jette dans la rivière des Outaouais, à la station de Buckingham, à 18 milles au-dessous de la ville d'Ottawa. Son parcours est d'environ 250 milles et sa largeur de 700 à 800 pieds à la hauteur de St-Gérard-de-Montarville. Cette rivière, possède une chute superbe, HIGH FALLS, à 22 milles en amont de Buckingham et à 28 milles d'Ottawa. Cette cascade, d'une hauteur de 130 pieds, peut développer une force de plus de 35,000 chevaux-vapeur. En été, un bateau à vapeur fait le service entre HIGH FALLS et Buckingham.

Tout le pays arrosé par cette rivière est richement boisé et contient de remarquables dépôts de plombagine, de phosphates de chaux, de mica et d'autres minéraux de valeur. Le Lièvre est assez facile à naviguer, l'eau ayant très peu de courant sur de longs espaces.

Une écluse a été construite à Poupore, à 12 milles en amont de Buckingham, dans le comté de Labelle, pour surmonter les difficultés de la navigation, rendant ainsi la rivière navigable à toute époque de la saison jusqu'aux Grandes-Chutes, une distance de 19½ milles en amont de Buckingham.

LOÏS, (RIVIÈRE).—Elle sort du lac du même nom dans le canton Privert, district d'Abitibi, et compte cinq portages. Sa longueur est de 18 milles, mais elle a peu de largeur. Elle coule sur une assez bonne distance à travers une contrée savaneuse. C'est une jeune fille d'Ottawa, Loïs Booth, qui a donné son nom à cette rivière et au lac.

L'OMBRETTE, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau du comté de Montmorency. Il prend sa source à l'extrémité sud-ouest de la paroisse de la Petite-Rivière, traverse la paroisse St-Joachim et va se réunir aux eaux de la rivière Ste-Anne.

L'ORIGNAL, (RIVIÈRE "À").—Tributaire de la rivière Du Moine qui va se jeter dans le lac Du Moine. C'est un cours d'eau d'environ

17 milles de longueur et facilement canotable. Les sauvages se servent de cette rivière pour gagner les postes de la baie d'Hudson et y troquer leurs fourrures. Pays giboyeux : orignal, chevreuil, ours, rat-musqué, etc.

LORETTE, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau qui traverse le fief Gaudarville et la paroisse de l'Ancienne-Lorette. Le nom de la paroisse qui fut donné par le P. Chaumonot, est passé à celui de la rivière.

LOUKE, (RIVIÈRE '-À'').—Affluent de la Péribonka. Son embouchure se trouve à environ deux milles en aval de la rivière du Sault et sa longueur est d'environ sept milles. Ce cours d'eau qui traverse un terrain onduleux et généralement propre à la culture forme des rapides sur presque tout son parcours. L'arpenteur J. Maltais qui l'a relevé, (1911) dit que la région environnante est giboyeuse et que les principaux animaux à fourrures sont le vison, la martre, le loup-cervier, le renard, etc.

LOUP, (RIVIÈRE "du").—Elle traverse le comté de Maskinongé et se jette dans le Saint-Laurent sur la rive nord du lac Saint-Pierre, à Louiseville, 21 milles environ en amont de Trois-Rivières. Ce cours d'eau est navigable, à son embouchure, sur une distance d'environ 3¾ milles jusqu'au pont de Louiseville, pour les bateaux tirant moins de quatre pieds d'eau, durant la saison de l'eau basse.

Le bassin de la rivière du Loup a, suivant une estimation de l'ingénieur Gauvin, une superficie de 640 milles carrés, dont 570 environ en amont de St-Paulin. Il y a d'excellents pouvoirs hydrauliques sur le parcours de cette rivière. Ajoutons que la région qu'elle arrose constitue un bon territoire de chasse. On y trouve le vison, la loutre, la martre et une quantité assez considérable de castor.

LOUP. (RIVIÈRE "du").--Le plus important tributaire de la Chaudière, dans le comté de Beauce. Il descend des Alléghanys dans les cantons de Risborough et de Marlow, et se ramifie en une foule de ruisseaux fort précieux pour les opérations minières. De 1851 à 1853, à la suite de certains travaux, on retira de cette rivière pour $4,322 d'or. Les opérations minière furent ensuite interrompues puis reprises en 1879 et en 1892.

LOUP (RIVIÈRE " du "). Située dans le comté de Témiscouata. Elle prend sa source dans les montagnes, traverse les cantons Armand, Parke et Whiteworth, longe sur une assez grande étendue le chemin de fer Intercolonial, traverse la florissante ville de Fraserville et vient se précipiter par une cascade superbe dans le fleuve St-Laurent. Quelques-uns des pouvoirs hydrauliques de ce beau cours d'eau sont déjà utilisés par l'industrie. Cette rivière se divise en plusieurs branches dont les principales sont la rivière Fourchue, la rivière Rocheuse, et la Petite rivière du Loup. Les rives, de chaque côté de la rivière du Loup, sont assez élevées jusqu'à environ trois quarts de mille de son embouchure, mais elles s'abaissent sensiblement peu après. C'est une rivière non navigable. La ville florissante surnommée la Rivière-du-Loup ou Fraserville, renfermant une population de 7,000 habitants, se trouve assise sur ses bords ; c'est le chef-lieu du comté de Témiscouata, à 115 milles de Québec.

LOUP-MARIN, (RIVIÈRE "au").—Tributaire de la rivière aux Outardes, sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. Ce cours d'eau sort du lac du même nom auquel il sert de décharge et coule dans la direction du nord-ouest ; après avoir reçu les eaux de son tributaire, il se dirige vers le nord-est puis incline vers le sud et coule vers le sud-est jusqu'à sa rencontre avec la rivière aux Outardes. Le terrain arrosé par cette rivière, d'après l'arpenteur E. Casgrain, (1873) est d'apparence misérable. Il y a abondance de bois et de végétation

LOUTRE, (RIVIÈRE "à la").—Située à l'extrémité nord du comté de Québec. Elle se décharge dans le lac Najoualank. Les terrains environnants sont propres à la culture.

LOUTRE. (RIVIÈRE "à la").—Dans le comté de Pontiac. Ce cours d'eau arrose la partie sud-ouest du canton Guigues. Sa largeur moyenne est de 100 pieds et il est navigable sans interruption, sur un parcours de 9 à 10 milles de son embouchure. Il sert de voie de communication aux colons qui vont s'établir dans les cantons Guigues et Laverlochère. Il y a encore beaucoup de pin et d'épinette blanche sur les hauteurs de la rivière.

LOUVICOURT, (RIVIÈRE).—Elle prend sa source dans le lac Moreau, canton de Marias, à la hauteur des terres comté de Témiscamingue.

Ce cours, d'eau, d'après M. J.-H. Lavoie, I. F. (1913) se compose à vrai dire d'une série de lacs, avec certaines cascades. Sa largeur moyenne est de quatre arpents. On y pêche le brochet et le doré. On l'appelle aussi rivière SLEEPY.

M

MACAZA (RIVIÈRE). Affluent de la rivière Rouge, dans les cantons Marchand et Nantel, comté de Montcalm. La Macaza se partage en deux cours, dont l'un, en s'élargissant, forme le lac Macaza, et l'autre, le lac Chaud. L'arpenteur N. C. Mathieu dit dans son rapport (1896) que cette rivière peut fournir plusieurs bons pouvoirs hydrauliques. Cette rivière est assez considérable pour le flottage du bois.

MACDONALD (RIVIÈRE). Située du côté nord de l'île d'Anticosti, à 250 milles de Québec. On y prend truite et saumon. Beau territoire de chasse.

MACHICHE (RIVIÈRE). Cours d'eau du comté de Saint-Maurice. Il prend sa source dans un grand lac. à l'extrémité nord-ouest de l'arrière-ligne du canton de Caxton, traverse une partie du fief St-Etienne, passe devant la paroisse de Yamachiche et vient se jeter dans le lac Saint-Pierre. Cette rivière n'est pas navigable, mais contient assez d'eau pour le flottage du bois.

La petite rivière Machiche prend également sa source dans certains lacs du canton Caxton, suit une direction sud, et va se déverser dans le lac St-Pierre.

Il y a des pouvoirs hydrauliques sur ces deux rivières.

MACLURE (RIVIÈRE ' à "). Petit cours d'eau venant du Sud-Ouest qui se jette dans la rivière des Escoumains, au 26ième mille, sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. Il prend ses sources dans le lac du même nom qui est peu considérable. L'arpenteur P. H. Dumais fait remarquer (1872) que le lac et la rivière ont fourni autrefois un bon contingent de bois de construction ; il reste encore un peu d'épinette. Le terrain est plan de chaque côté de la rivière mais plus élevé des deux côtés du lac.

MADAWASKA (RIVIÈRE). Ce cours d'eau prend sa source dans le lac Témiscouata, et après avoir suivi une direction sud sur une distan-

ce d'environ vingt milles, il se verse dans la rivière Saint-Jean à Edmunston, petite ville prospère sur la rive nord de cette rivière et point terminal du chemin de fer du Nouveau-Brunswick, où s'opère son raccordement avec le chemin de fer Témiscouata. C'est une rivière navigable pour les petites embarcations, d'une largeur moyenne de 90 à 150 verges. Les bords sont très jolis et colonisés sur plusieurs points. Cette rivière contient de la truite. On estime à trente milles la longueur de cette rivière, et son altitude à 480 pieds au-dessus du niveau de la mer.

MADELEINE (RIVIÈRE).—Une des plus importantes rivières de la côte sud comté de Gaspé. Elle débouche dans le golfe Saint-Laurent par 49° 15' 32'' de latitude, 65° 18' 36 '' de longitude, à 343 milles en aval de Québec et à 70 milles du Cap-Chatte, après avoir fourni une course de 86 milles. Sa largeur est de 60 à 80 pieds dans les 32 milles compris entre le bras sud ct le ruisseau Froid, mais de ce dernier point à la tête de la marée, elle atteint jusqu'à 125 pieds et même 150 pieds. La navigation de cette rivière est interceptée par plusieurs cascades. Quelques-unes de ces cascades sont puissantes. La principale, la GRANDE CHUTE, est à 7½ milles de l'embouchure de la rivière en suivant les sinuosités de cette dernière et seulement à 4½ milles en mesurant la distance sur la ligne droite. Avec un barrage, il serait possible, d'après M. J. C. Langelier (1901) d'obtenir une chute totate de 77 pieds capable de développer une énergie de 13,202 chevaux vapeur dans les basses eaux des saisons ordinaires. L'estuaire de la rivière forme une baie de trois quarts de mille en profondeur et d'environ un mille et demi de largeur. Le territoire égoutté par la Madeleine et ses tributaires a une superficie d'environ 400 milles ou 256,000 acres carrés. La forêt se compose d'épinette blanche, de sapin, de cèdre, de pin, de bouleau, avec de l'orme, du frêne, du merisier dans les platières. M. J. Richardson, de la Commission géologique, a signalé l'existence de plusieurs minéraux industriels dans cette région. A l'embouchure de la rivière, les pêcheurs prennent du saumon, de la morue et du maquereau.

MAGANASIBI (RIVIÈRE.)—C'est un tributaire de l'Outaouais qui prend sa source dans les lacs du canton Mortagne, comté de Pontiac. Il se jette dans l'Outaouais, près des rapides du Diable,

Cette rivière a deux branches, l'une courant vers l'est et l'autre vers l'ouest.

MAGOG (RIVIÈRE)—Elle prend sa source dans le lac du même nom, comté de Stanstead, et est classée parmi les cours d'eau navigables et flottables. Son cours est de 17 milles et elle est renommée pour sa pêche à la mouche. On y pêche de la truite pesant de trois à cinq livres. Il y a aussi beaucoup de brochets et d'anguilles. Ses nombreux rapides forment d'excellents pouvoirs hydrauliques. La petite ville de Magog se trouve située sur cette rivière, à l'extrémité nord du lac Memphrémagog, et se trouve reliée à Montréal par le chemin de fer du Pacifique.

MAGPIE (RIVIÈRE).—Sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay, à 380 milles de Québec et à six milles à l'est de Ouapitagon. Ce cours d'eau est assez difficile à remonter, entrecoupé qu'il est d'une série de chutes et de rapides, depuis son embouchure jusqu'à une distance d'environ trente quatre milles en amont. A cette distance se rencontre un lac très profond, mesurant 53 milles de longueur. A 8 milles de l'embouchure, on remarque de l'épinette de bonne dimension et de bonne qualité. Il existe aussi un excellent pouvoir hydraulique et un bon havre à l'embouchure. La Magpie a une grande réputation pour la pêche au saumon et à la truite. La maison Robin possède sur les bords de cette rivière, au poste Magpie, un grand établissement pour la pêche à la morue.

MAHEU (RIVIÈRE)—Petit cours d'eau de l'île d'Orléans. Il prend sa source au milieu de l'île et vient se jeter dans le Saint-Laurent. Il tire son nom, d'après l'abbé Bois, d'un habitant de l'endroit, autrefois établi sur ses bords.

MAILLOUX (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau qui prend sa source dans la concession de Lisle, comté de Charlevoix, et va se jeter dans la baie de Malbaie.

MAKAMIK (RIVIÈRE)—Cours d'eau des cantons Royal-Roussillon et Languedoc, dans le district d'Abitibi que les anglais nomment aussi rivière Fly. Du lac Makamik où elle vient se jeter, la rivière, d'après l'explorateur O'Sullivan (1909), se dirige vers le nord-est avec un courant presqu'imperceptible. A son embouchure, cette rivière a plus de trois chaînes de longeur, mais elle se retrécit

plus haut. Elle traverse un bon terrain d'argile couvert surtout d'épinette, de sapin, de peuplier et de mélèze. Il y a des affleurements de diorite, de gneiss et de granit. On prend dans cette rivière du brochet, du doré, de l'esturgeon et du poisson blanc. L'orignal, le caribou et le chevreuil affluent dans cette région. L'arpenteur C. E. Lemoine qui l'a relevé en 1911 prête à ce cours d'eau une longueur de 25 milles, et M. Wilson, de la Commission géologique, dit (1906) qu'il est navigable pour les canots à partir de son embouchure, sur une distance de 15 milles.

Malbaie (rivière).---Dans le comté de Charlevoix, à 90 milles de Québec. Cette rivière entre dans le Saint-Laurent, près de la place d'eau favorite du même nom. Elle eut autrefois une grande réputation pour la pêche au saumon. On y pêche encore ce dernier poisson ainsi que la truite. Ce cours d'eau doit son nom à Champlain lui-même.

Malbaie (rivière)---Dans le comté de Gaspé. Cette rivière débouche dans la baie du même nom, à peu de distance de Percé et traverse les cantons Fortin et Malbaie. Navigable pour les canots sur un parcours de 30 milles. Le terrain environnant est en général de bonne qualité et les essences forestières comprennent le sapin d'abord, puis l'épinette, le bouleau, le merisier et quelques cèdres. C'est aussi une bonne rivière à saumon.

Malbaie (rivière " Petite ").---Dans le comté de Charlevoix. C'est un petit cours d'eau rapide d'une longueur de 40 chaînes qui coule à travers une vallée boisée en épinette et en melèze.

Maleck (rivière " à ").---Affluent de la Péribonka dont l'embouchure se trouve à environ cinq milles en aval de la rivière du Sault. Ce cours d'eau d'une longueur de huit milles n'offre qu'une série de chutes et rapides sur une distance d'environ trois milles depuis son embouchure. L'arpenteur J. Maltais rapporte (1911) que le terrain arrosé par cette rivière est généralement montagneux, rocailleux, et boisé en épinette blanche et noire, en sapin, bouleau et cyprès. Ii y a de la truite dans cette rivière et la forêt est giboyeuse.

Mamaguish (rivière).- -C'est un affluent de la rivière Kekek d'une longueur d'environ 30 milles. Il a été relevé en 1912 par M. C. Lacoursière, A.G. La forêt environnante est boisée en épinette, bouleau et cyprès.

MANCHE D'ÉPÉE (RIVIÈRE).—Située dans le canton Taschereau, comté de Gaspé, sur la côte sud du fleuve St-Laurent. Le terrain propre à la culture ne se trouve que dans les anses et sur le bord de la mer. Le reste est formé de montagnes élevées. Une partie de la forêt a été détruite autrefois.

MANICOUAGAN [RIVIÈRE).—C'est un des plus grands cours d'eau de la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. Situé à 205 milles de Québec, sa longueur est estimée à 350 milles, et il est intercepté en différents endroits, par de grandes cascades susceptibles de développer des forces hydrauliques d'une puissance incommensurable. Les premières chutes se rencontrent à 12 milles de son embouchure, elles ont 85 pieds de haut et peuvent donner, d'après les experts, 331,000 chevaux vapeur. Un peu plus loin, une seconde cascade a été estimée, comme puissance hydraulique, à 500,000 chevaux-vapeur. Une troisième cascade, distante de 65 milles de la mer, pourrait donner 265,000 chevaux-vapeur.

A son embouchure, la Manicouagan qu'alimentent de nombreux tributaires, mesure plus de trois milles d'une rive à l'autre ; elle se jette dans le St-Laurent, en face de la péninsule de Manicouagan. La forêt, dans toute la région qu'elle arrose, est considéré comme presqu'inépuisable ; elle comprend toute espèce d'escences forestières : bouleau blanc,épinette blanche, épinette noire, peuplier, bouleau, pin blanc etc. Le terrain, depuis ses chutes jusqu'aux Fourches, est accidenté et même montagneux en quelques endroits.

Dans les environs des deux grands lacs Manicouagan et Chimanicouagan, le sol est sablonneux,et les bois que l'on rencontre sont le sapin, l'épinette blanche et rouge, le tremble et l'épinette ; audelà, l'épinette blanche de qualité inférieure domine.

MANITOU, (RIVIÈRE).—Située dans la seigneurie de Mingan, sur la côte nord du St-Laurent, à quinze milles à l'est de la rivière au Bouleau, et à 358 milles de Québec. A deux milles de son embouchure, le cours de cette rivière, dont le volume d'eau est considérable, forme une magnifique cascade de 113 pieds de hauteur.C'est l'une des plus belles chutes et l'un des plus puissants pouvoirs hydrauliques de toute la Côte-Nord. Les goëlettes et les bateaux peuvent pénétrer à marée haute jusqu'à la chute. La truite de la plus belle espèce, d'une longueur de 25 à 30 pouces, abonde dans

la rivière. On y pêche aussi le saumon. La Manitou est une bonne rivière pour le bois de commerce. On peut compter 50 milles de territoire sur 4 à 5 milles de profondeur, bien boisé en épinette blanche, autour des lacs et des tributaires, et le long de la rivière.

MANIWAN, (RIVIÈRE), C'est le plus grand tributaire de la Grosse Rivière, dans le district d'Ungava. Il vient du nord et mesure 50 verges de large à son embouchure.

MANN, (RIVIÈRE).—C'est un petit tributaire de la rivière Nouvelle, dans le comté de Bonaventure. Il prend sa source dans le canton Angers et se décharge dans la rivière Nouvelle à 19 milles de la ligne ouest du canton Angers. Le cours de cette petite rivière est rapide. Elle contient du saumon.

MANOUAN, (RIVIÈRE). – Principal tributaire de la grande rivière Péribonka. Elle rejoint celle-ci à une distance d'environ 80 milles au nord de son embouchure dans le lac St-Jean. A 33 milles de son confluent, deux rangées de montagnes parallèles, à un mille environ de chaque côté de la rivière, encadrent, dit l'arpenteur P. H. Dumais (1889) cette vallée, longue de plus de dix milles et couverte d'une pousse nouvelle de bois où dominent le cyprès, l'épinette noire et rouge et le bouleau. Le bois de construction est à peu près nul sur la Manouan, le feu ayant tout détruit la forêt primitive. A 33 milles de son confluent, la Manouan franchit, l'espace de douze à quinze milles, une série de cascades et de rapides qui en interceptent la navigation, puis la chaîne de montagnes dont elle était entourée disparait bientôt pour faire place à une vallée large et ondulée. Il y a beaucoup d'ours dans cette région on y trouve aussi de riches fourrures, telles que la martre, la loutre, le castor, le pécan, le vison, le renard noir et le renard argenté. La Manouan reçoit trois importants tributaires qui l'alimentent considérablement. Elle a une longueur d'environ 175 milles, et une largeur moyenne de 400 pieds.

L'arpenteur Geo. Leclerc (exploration de 1911), la donne comme une belle rivière pour le flottage ; elle est navigable en canot, à la condition d'employer la perche et la cordelle.

MARAIS, (RIVIÈRE "DES"). – Tributaire de la rivière Malbaie, dans le comté de Charlevoix. Ses eaux ne sont séparées de celles du Petit Saguenay que par une légère éminence d'une dizaine de pieds de

hauteur et d'une trentaine de pieds de largeur. Sur le parcours de cette rivière, on rencontre trois lacs portant le nom de LACS DES MARAIS, le lac à la Truite, lac Fraser et le lac des Cèdres qui est encaissé entre trois montagnes assises en trépied. La région arrosée par cette rivière est montagneuse et boisée en sapin, épinette et bouleau,

MARCELOTTE, (RIVIÈRE).--Petit cours d'eau dans la paroisse de St-Joachim, comté de Montmorency. Il se jette dans le St-Laurent.

MARE, (RIVIÈRE "DE LA").--Petit tributaire de la rivière du Gouffre, dans le comté de Charlevoix.

MARIAKECHE. (RIVIÈRE).--Petit tributaire de la rivière des Trois-Pistoles qui passe dans les rangs huit et neuf de Viger et dans les rangs cinq et six de Denonville, comté de Témiscouata.

MARGUERITE, (RIVIÈRE).--Sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay, à 287 milles de Québec et à 12 milles du poste des Sept-Isles. Cette rivière est navigable pour les goëlettes et les bateaux jusqu'à quatre milles de son embouchure. Elle forme des pouvoirs hydrauliques importants sur son parcours. C'est sur les bords de cette rivière qu'a été installée en ces dernières années l'importante pulperie des MM. Clarke, et que s'est élevée une petite ville reliée par un petit chemin de fer à la baie des Sept-Iles et portant le nom de ses fondateurs, CLARKE CITY. Cette rivière, qui compte plusieurs affluents, est fréquentée par le saumon, le touradi, le brochet, le poisson blanc, la carpe, etc. La Marguerite et tous ses tributaires sont bien boisés en bois de commerce et surtout en épinette blanche.

La première cascade de cette rivière est située à 9 milles de la mer et a une hauteur de 57 pieds. A deux milles plus haut se rencontre une seconde chute d'une hauteur de 75 pieds. D'après M. W B. Cabot, de Boston, qui a étudié la langue Montagnaise, les sauvages appelaient autrefois cette rivière : TSHIMANIPISHTUK.

MARS (RIVIÈRE "à")—Important tributaire de la rivière Saguenay, qui prend sa source dans le parc des Laurentides, traverse le canton de Bagot, dans le comté de Chicoutimi et vient se jeter dans la baie des Ha ! Ha ! Le sol est propre à la culture jusqu'aux environs du 20ième mille et de ce dernier point aux sources de la rivière il est de qualité inférieure. L'espace de terrain compris

entre le 37ième mille et le lac à Mars est une savane. Le feu a détruit la forêt jusqu'au 7ème mille, mais à partir de ce point, l'on rencontre, dit l'arpenteur F. Vincent (1883), le sapin, l'épinette et le bouleau. Vers le 24ième mille, s'élèvent de chaque côté de la rivière de hautes montagnes qui se tiennent et se continuent jusqu'aux sources de la rivière. Ces montagnes sont couvertes de bouleau, épinette et sapin. Cette rivière est bonne pour le saumon, et fréquentée par les animaux à fourrures.

MARSOUIS (RIVIÈRE).---Située sur la côte sud du fleuve St-Laurent, dans le comté de Gaspé. Elle se partage en deux branches, dont l'une traverse le canton Christie, l'autre le canton Duchesnay et se jette dans le golfe Saint-Laurent. Le cours de cette rivière offre des terrains d'une culture assez avantageuse, sur une profondeur de quatre à cinq milles. Les bois dominants sont le sapin, le bouleau, l'épinette, le merisier et l'érable. Le bassin de ce cours d'eau constitue un bon havre de refuge pour les goëlettes de pêcheurs.

L'arpenteur Joseph Hamel, dans son petit vocabulaire micmac publié en 1835, dit que Marsouis est un mot micmac signifiant PIERRE À FEU.

MARTIN, (RIVIÈRE).—Ce cours d'eau passe à travers le canton Archambault, comté de Montcalm. L'arpenteur N. C. Mathieu notait en 1877 que les tributaires de cette rivière fournissaient plusieurs bons pouvoirs hydrauliques.

MASCOUCHE, (RIVIÈRE).---Située dans le comté de Terrebonne. Elle prend sa source près de la ligne de partage de Blainville et de la rivière du Chêne, traverse la seigneurie Lachenaie et passe dans le comté de l'Assomption. Elle va se jeter dans la rivière Jésus, au coin nord-est de la seigneurie de Terrebonne.

MASKALONGE, (RIVIÈRE).---Elle part du lac Labelle, dans le canton Labelle, comté d'Ottawa. L'une de ses branches passe dans les cantons La Minerve, Clyde, Amherst, Harrington et se décharge dans la rivière Rouge.

MASKINONGÉ, (RIVIÈRE).---Cette rivière compte parmi les cours d'eau importants du versant nord du fleuve Saint-Laurent. Elle prend sa source dans le lac du même nom, comté de Berthier, et se jette dans le St-Laurent, à plus de 200 milles de son embouchure, après

avoir sillonné de ses eaux ou de celles de ses branches, une bonne partie du comté de Maskinongé. A huit milles de son embouchure, cette rivière est navigable pour les bateaux et les canots jusqu'aux Grands-Rapides où elle forme une cascade de plus de 300 pieds. La superficie totale de son bassin est estimée à environ 400 milles carrés, dont 360 en amont de la chute. Les nombreuses cascades que l'on rencontre le long de ce cours d'eau forment de bons pouvoirs hydrauliques. Altitude de la rivière : 308 pieds.

MASKINONGÉ, (RIVIÈRE).---Située dans les cantons de Ponsonby et Amherst, comté d'Ottawa. C'est un très beau cours d'eau, dit l'arpenteur James McArthur (1868) ; il est navigable en canot depuis l'encoignure sud-est de la Ponsonby jusqu'au lot no 23 du 4ème rang. Il forme trois chutes susceptibles de produire de bons pouvoirs hydrauliques. Quant au sol, il est généralement onduleux et la forêt comprend l'érable, le bouleau, le hêtre le bois blanc, le merisier rouge, l'épinette et le pin blanc.

MASSAWIPI, (RIVIÈRE).---Dans le comté de Stanstead. Elle prend sa source dans le lac Massawipi au nord du village de Hatley et la poursuit jusque dans le canton de Compton.

MASTIGOCHE, (RIVIÈRE).---Appelée aussi rivière Mastigouche. Elle se jette dans le lac Maskinongé et se répand à travers le canton Peterboroug et les cantons en arrière de ce dernier, dans le comté de Maskinongé. Cette rivière est flottable jusqu'au lac PLOUFF et fournit plusieurs pouvoirs hydrauliques susceptibles d'exploitation. Il y a d'excellents terrains dans la vallée formée par cette rivière ainsi que dans le voisinage de ses tributaires. Quant aux essences forestières, l'arpenteur G. Boivin (1891) les classe comme suit : bouleau, merisier, épinette, sapin, cèdre, érable et pin.

Le nom de cette rivière paraît venir du mot montagnais MISTIGUSH qui se décompose comme suit : MISTIK, bois, USH, diminutif, petit bois, "là où le bois est petit."

Le lac MASTIGOCHE qui n'est pas très étendu se trouve placé sur le parcours de la rivière Mastigoche, dans le canton Courcelles, comté de Berthier.

MATALICK, (RIVIÈRE).---Petit cours d'eau qui arrose le canton du même nom dans le comté de Matane, et se jette dans la rivière Matapédia. Les lots bornant cette rivière sont presque partout de

qualité inférieure. Matalick est un mot mic ac qui se traduit par "cours d'eau sautillant."

MATAMBIN, (RIVIÈRE).---Ce cours d'eau prend sa source dans le lac du même nom et traverse les 8ème, 9ème, 10ème et 11ème rangs de la paroisse de St-Damien de Brandon, dans le comté de Maskinongé.

Le lac Matambin que l'on retrouve dans le 12ème rang de la même paroisse a une étendue de trois milles.

MATANE, (RIVIÈRE).---Elle prend sa source dans les monts Schickshocks, sillonne le canton Tessier, affleure le canton Matane, traverse la seigneurie de Matane et se jette dans le fleuve St-Laurent, à St-Jérôme de Matane, après avoir décrit un cours de plus de 60 milles. Ses principaux affluents sont la petite rivière Matane, le ruisseau de Buteau, la Touradi, la rivière Petchedec, et la rivière à la Truite. La rivière Matane, dit l'arpenteur Lepage (1881) offre des plateaux immenses et d'une fertilité qui ne peut être surpassée, s'étendant dans l'intérieur presqu'à une distance de huit à dix lieues, avec une profondeur variant de onze à trente arpents. Sur ces plateaux croissent l'orme, le frêne, le merisier, le peuplier et l'épinette. En arrière de ces plateaux, viennent se joindre les terres de bois franc; ce sont les accores de la rivière Matane ayant une pente assez douce pour être cultivées. Dans le canton Matane, les berges que forment la rivière sont partout d'un accès difficile et rendent la plus grande partie du terrain avoisinant généralement inculte. Elles sont d'une hauteur approximative de 1500 pieds au-dessus du niveau de la rivière. Au pied de ces berges, les plateaux que l'on y rencontre sont de très bonne terre, propre à la culture du foin surtout. Toute la partie située au sud-est de la petite rivière Matane, branche de la grande rivière Matane, est accidentée par des montagnes et des coupes très profondes, rendant cette étendue presqu'impropre à la culture. L'arpenteur E. Laberge qui l'a relevée de nouveau en 1913 lui prête une largeur moyenne de quatre chaînes et déclare qu'elle est très profonde en certains endroits. Il n'existe qu'une chute de 16 pouces à mer haute qui est à 60 chaînes de son embouchure. La rivière Matane est navigable en canot pendant la crue des eaux jusqu'au tributaire Grand PETCHEDEC, soit une distance de 44 milles. On y pêche

la truite et le saumon. L'orignal et le chevreuil abondent aussi dans cette région.

MATAPEDIA, (RIVIÈRE).---Une des plus belles rivières à saumon du comté de Bonaventure. Elle est affermée depuis un grand nombre d'années au RISTIGOUCHE SALMON CLUB qui possède à St-Laurent-de-Matapédia une installation princière. Cette rivière prend sa source dans le lac Matapédia, arrose les cantons de Milnikek et Matapédia, la seigneurie du lac Matapédia, les cantons Humqui, Lepage, Assemetquagan, Matalick, Causapscal, Ristigouche, et vient se souder à la rivière Ristigouche à 19 milles en amont de Campbelton. Elle reçoit les eaux d'un grand nombre de lacs et rivières, notamment les rivières Assemetquagan, Causapscal et Humqui. Le saumon que l'on prend dans cette rivière aux eaux limpides et courantes pèse en moyenne 21 livres, mais les pièces de trente et de trente-cinq livres ne sont pas rares.

MATAPEDIA vient d'un mot micmac qui voudrait dire "rivière qui fait fourche." D'autres, comme l'explorateur F.H. Baddeley. (1835) croient que ce mot signifie RIVIÈRE MUSICALE et qu'elle avait été ainsi nommée à cause des sons particuliers que cause le passage du vent dans les ravins et les arbres sur ses bords.

MATTAWIN, (RIVIÈRE).---C'est l'affluent le plus considérable du Saint-Maurice. Il prend sa source dans le comté de Montcalm, traverse les comtés de Saint-Maurice, de Maskinongé, de Berthier, de Joliette, et coule parallèlement au fleuve St-Laurent. Sa longueur est d'environ 85 milles. Tout le pays qui l'entoure, est couvert de bois magnifiques, coupé de petites rivières et de lacs où le poisson abonde. Dans le seul angle formé par la rencontre de cette rivière avec le St-Maurice, on ne compte pas moins de 70 lacs, où prennent leurs ébats la truite, le brochet, la perche etc. On donne aujourd'hui le nom de Mantavaisie ou de Mattavinie à la région qu'elle arrose. Ses tributaires sont les rivières du Poste, Kiakamac, ou Chef, du Milieu et Cyprès. Ajoutons que la Mattawin peut se remonter facilement en canot et qu'elle vient se jeter dans le St-Maurice à 25 milles au nord des Piles.

En 1888, l'arpenteur J. Barnard a relevé sur cette rivière neuf rapides ou cascades couvrant une longueur totale de six milles et demi. La chute de la petite Grand'Mère, qui tombe d'environ



trente pieds est la plus considérable. A part du littoral des rapides plus ou moins abrupts et rocheux, les rives de la Mattawin présentent des étendues d'alluvion en prairies naturelles qui s'étendent jusqu'à un demi mille en profondeur.

MAUVAISE, (RIVIÈRE). Située dans le canton Rocmont, comté de Portneuf. Elle serpente vers le sud-est jusqu'au bras nord-ouest de la rivière Ste-Anne et est alimentée par quinze principaux lacs dont la plupart sont poissonneux (truite et goujon). L'arpenteur M. J. E. Lefrançois (1885) donne la contrée arrosée par cette rivière et ses tributaires comme très rocheuse et montagneuse. Le sol est généralement sablonneux et les essences forestières sont le sapin, le bouleau, l'épinette et le merisier.

MAWAGUISH, (RIVIÈRE).—Dans la région du haut Saint-Maurice. Elle traverse une région inculte.

MCTAVISH, (RIVIÈRE).—Petit affluent de la rivière Chaudière qui prend sa source dans un lac du 6ème rang du canton Dorset, comté de Beauce.

MECATINA, (RIVIÈRE). La rivière dite "Grande Mecatina" coule à travers les montagnes des Laurentides dans le comté de Saguenay, et vient se jeter dans le golfe Saint-Laurent à quarante milles environ en amont de la rivière St-Augustin. Ce cours d'eau traverse vingt-deux lacs, mais sa navigation se trouve interceptée par bon nombre de chutes. Ses rives se composent de rochers de granit plus ou moins élevés. Les bois qui croissent dans la région sont l'épinette, le sapin et le bouleau, mais ces bois atteignent rarement plus de douze pouces de diamètre. Cette rivière est riche en saumon et en truite. Les experts disent même que la truite que l'on y prend est la plus grosse, la plus belle et la plus délicieuse au goût que l'on voit dans les eaux canadiennes. C'est aussi un excellent territoire de chasse. Les principaux animaux à fourrures sont la loutre, le vison, la martre, le pékan etc.

MECATINA, (RIVIÈRE "PETITE")—Cours d'eau important de la côte nord du golfe St-Laurent, à l'est de la rivière Etamamiou. Il a une longueur d'environ cent milles et compte, sur son parcours,

cinq à six cascades considérables. La contrée qui borde les deux rives de ce cours d'eau est parsemée de petites montagnes isolées, de tourbières et de lacs. C'est une excellente rivière à truite et à saumon. La truite y atteint particulièrement une grande dimension. Il y a là aussi un bon territoire de chasse.

MCKINNON, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau du canton Matalick, dans le comté de Matane. Cette rivière est poissonneuse.

MÉCHINS, (RIVIÈRE).—La Grande et la Petite rivière des Méchins coulent dans le canton Dalibaire, comté de Matane, sur la rive sud du Saint-Laurent, et viennent se jeter dans le fleuve. A part les précipices, les pentes longues et les rochers à pic que forme la rivière des Grands Méchins, en traversant les cinquième et sixième rangs du canton Dalibaire, le terrain est plan et uniforme. Les bois sont le sapin, le bouleau, l'épinette, le cèdre, le frêne, la plaine bâtarde. Le sapin est généralement long et dur. Il y a de la truite de mer dans ces rivières.

Il y a sur les bords de ces cours d'eau deux villages comprenant une population de pêcheurs : les Petits et les Grands Méchins.

MÉGISKAN, (RIVIÈRE).—L'un des grands cours d'eau du district de l'Abitibi, dans le comté de Pontiac. D'après les sauvages, MEGISKAN signifierait HAMECON, parce qu'à l embouchure de cette rivière on prend beaucoup de gros poisson, à la ligne et à l'hameçon. En certains endroits, l'eau en est profonde et la vitesse du courant de deux à trois milles à l'heure. Le long de ce cours d'eau, le sol est formé d'argile sableuse. Du côté nord, il y a une quantité considérable d'épinette. Dans la vallée de la Mégiskan, on rencontre çà et là, dit l'explorateur O'Sullivan, du quartz qui ressemble beaucoup au quartz aurifère de la région de la rivière Chaudière. L'épaisseur de la couche de neige qui tombe dans la région est à peu près la même que dans la vallée d'Ottawa, c'est-à-dire environ trois pieds en moyenne. Cette rivière descend vers l'ouest des hautes terres où le fleuve St-Maurice prend sa source, et se jette dans le lac Shabogama, dans le district d'Abitibi. D'après l'arpenteur Malhiot, (rapport de 1899), il se prend de très gros esturgeons dans cette rivière.

MEKINAC, (RIVIÈRE).—Ce cours d'eau qui accuse une longueur d'environ 35 milles, est un tributaire du Saint-Maurice. Il se jette dans cette rivière à environ 12 milles en amont des Piles et origine dans le lac du même nom, comté de Champlain. Sa profondeur varie entre un à douze pieds.

La rivière Mékinac compte plusieurs rapides dont l'un à six milles de son embouchure, mesuran un mille de longueur et que l'on appelle le RAPIDE BLANC.

MÉLÈZES, (RIVIÈRE "AUX").—Située dans l'Ungava. Elle parcourt une distance de 60 milles avant de se joindre à la rivière Kaniapiskau. La direction de la rivière est nord-est pendant 25 milles en aval de la Kénogamistuk, et sa largeur varie entre 400 et 1000 verges. M. Low, de la Commission géologique, (1898) dépeint la contrée environnante comme très accidentée.

MEQUIK, (RIVIÈRE).—Dans le comté de Portneuf, à 76 milles de Québec. C'est un tributaire de la Batiscan qui vient du sud-est. De l'embouchure de ce tributaire qui est sinueux, coulant dans un fonds bien uni et assez étendu, on découvre à deux milles de là le lac Bellevue, de forme circulaire et d'un diamètre de 1500 verges environ. La vallée de cette rivière contient du bon terrain. Il y a de la truite dans ce cours d'eau. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est estimée à 832 pieds.

METABETCHOUAN, (RIVIÈRE).—Ce beau cours d'eau d'une longueur de 80 milles, prend sa source dans le voisinage du lac aux Rognons, longe le canton Malherbe, sépare le canton Dequen du canton St-Hilaire, dans le comté du Lac-Saint-Jean. et vient se jeter dans le lac St-Jean à six milles à l'ouest de la paroisse St-Jérôme, après avoir traversé le canton Metabetchouan. Cette rivière est fréquentée par la truite et la ouananiche et compte une série de rapides et de cascades susceptibles de développer des forces motrices considérables. Les principales cascades sont la CHUTE BLANCHE, dans le 5ème rang du canton Dequen, (29 pieds de hauteur) ; les CASCADES, à un mille et demi des premières, dans le canton St-Hilaire, donnant 2,330 chevaux-vapeur ; les chutes Lamartine, dans le 3ème rang du canton Metabetchouan qui peuvent donner 2,900 chevaux-vapeur. Cette rivière est navigable pour les canots dans

presque toute sa longueur L'altitude de cette rivière au-dessus du niveau de la mer est de 359 pieds.

METCHIN, (RIVIÈRE).—Affluent de la rivière Hamilton, dans la péninsule du Labrador. Ce petit cours d'eau qui se déroule à travers une vallée profonde est utilisé par les sauvages comme route de canot pour pénétrer dans l'intérieur nord-ouest.

METGERMETTE, (RIVIÈRE).—Située dans le canton Metgermette, comté de Beauce. Ce petit cours d'eau prend sa source dans les montagnes de Metgermette, sur la ligne frontière et se réunit à la rivière du Loup qui porte ses eaux à la rivière Chaudière. D'après un rapport de M. Obalski, inspecteur de mines, (1898) on a trouvé de l'or dans cette rivière.

Le lac Metgermette qui se décharge dans la branche nord de cette rivière se trouve placé dans le rang A, du canton de Metgermette-Nord. Il est poissonneux.

METIS, (RIVIÈRE).—Rivière à saumon et à truite placée à plus de 200 milles de Québec sur la rive sud du Saint-Laurent. Elle prend sa source dans le lac Métis. Elle traverse le canton Massé, la Seigneurie Métis et se jette dans le fleuve St-Laurent. La baie formée par cette rivière est peu profonde, mais elle a trois milles de longueur et trois quarts de mille de profondeur. Le chemin de fer Intercolonial longe ce cours d'eau.

Les chutes du grand Métis, à quatre ou cinq milles de l'embouchure de la rivière, sont de toute beauté ; elles se précipitent d'une hauteur de 150 pieds. Outre la rivière appelée GRAND METIS, il y a celle du Petit Métis qui prend sa source dans la seigneurie du même nom et vient se décharger dans une petite baie appelée Havre du Petit Métis.

MICHEL (RIVIÈRE). Ce cours d'eau se trouve dans le canton Archambault, comté de Montcalm et se décharge dans le lac Archambault. Une bonne partie des lots traversés par cette rivière, dans les 5e et 8e rangs est susceptible de culture, d'après un rapport de G. C. Piché, ingénieur forestier (1907). On rencontre beaucoup d'épinette blanche dans la vallée formée par cette rivière. Vers l'ouest, les flancs de la Montagne Noire, sillonnés de plusieurs ruisseaux, tantôt escarpés, tantôt à pente douce, forment une partie du versant est du bassin de la rivière Michel.

MICHELIN (RIVIÈRE.)—Tributaire de la rivière Mattawin. Bordé des deux côtés d'une montagne abrupte et rocheuse. Prend sa source dans le lac Michelin.

MIKAOUSKANE, (RIVIÈRE).—Ce cours d'eau se jette dans le lac Chamouchouan, au nord du comté du Lac-St-Jean. D'après l'arpenteur H. Dumais (rapport de 1894), les accores de cette rivière sont basses et couvertes de foin sauvage, d'aulne et d'une lisière d'épinettes rouges. Là où la forêt a été épargnée par le feu de 1870, le bois est mêlé : épinette grise, rouge et noire, cyprès, bouleau, sapin, tremble, coudrier, aulne. Le sol est sablonneux, mais couvert d'une couche de terre végétale brune et jaune de 6 à 12 pouces d'épaisseur.

MILIEU, (RIVIÈRE "du").—Située sur la côte nord du St-Laurent, à l'est de la rivière Romaine. Peu considérable. L'arpenteur J.-B.-A. Hould, (rapport de 1899), dit que cette rivière est très fréquentée en hiver par les chasseurs de la Pointe-aux-Esquimaux qui y font une bonne récolte de loutre, de martre, de vison et de caribou.

MILIEU, (RIVIÈRE "du").—Dans le comté de Champlain. Elle prend sa source dans une série de lacs, au nord du canton Hackett, se jette ensuite dans la rivière Brochet qui elle même se déverse dans le lac Mékinac. Ses tributaires sont la rivière Bellavance, des Bessons, etc. Bon territoire de chasse.

MILIEU, (RIVIÈRE).—Un des affluents de la rivière Mattawin. Il prend sa source à une courte distance du cours supérieur de la Manouan et traverse les cantons de Maisonneuve, comté de Berthier, et Laviolette, dans le comté de Maskinongé. Dans le voisinage du lac des Pins que l'on rencontre sur cette rivière jusqu'à la chute des Aulnaies, il y a, d'après l'arpenteur J.-B. Saint-Cyr (1894), de grandes étendues de terre d'alluvion passablement riche et d'un défrichement facile. Le pin et l'épinette de commerce se rencontrent en assez grande quantité sur la rivière depuis le lac Long jusqu'au lac des Fourches. Partout ailleurs, le terrain est savaneux ou ravagé par le feu. Les trois lacs de la branche nord-est de la rivière abondent en brochets de 18 à 20 pouces de long. Il y a trois chutes sur cette rivière : la chute des Aulnais, une seconde

chute à 31 milles de son embouchure et une troisième a six milles plus haut. La rivière du Milieu entre dans la Mattawin à huit milles à peu près en aval du village de Saint-Michel-des-Saints.

MILL, (RIVIÈRE).—Située dans le bassin de la rivière Nottaway, district d'Abitibi. Elle reçoit les eaux du lac Geikie et se jette dans le lac Evans, au sud du grand lac Némiskau.

MILNIKEK, (RIVIÈRE). – Ce cours d'eau traverse le canton Milnikek, comté de Bonaventure, et se jette dans la Matapédia. Il y a encore beaucoup de bois de commerce le long de cette rivière. MILNIKEK est un mot micmac qui voudrait dire "terre où les baies abondent."

Le lac Milnikek, petite nappe d'eau d'un demi mille de diamètre, se trouve dans le huitième rang du canton Matalick.

MILLE SEPT CENTS, (RIVIÈRE).—C'est un affluent de la rivière Escalana, dans la région du St-Maurice. Il a environ 15 milles de longueur et est partiellement boisé sur ses côtes, d'après M. Lacoursière, A. G. (1912).

MINGAN, (RIVIÈRE).—Située sur la côte nord du Saint-Laurent, comté de Saguenay, à 390 milles de Québec et à 15 milles de la rivière Saint-Jean. C'est l'une des plus belles rivières de la région. D'après l'arpenteur C.-E. Forgues (1885), elle est navigable pour les canots légers jusqu'au pied du grand rapide à une distance de 9 milles environ ; plus loin, la navigation se trouve interrompue par une série de rapides. Les rives, à partir du fleuve jusqu'au pied de la première chute, environ cinq milles, sont des falaises de terre glaise sur laquelle repose une couche de sable mélangé avec de la terre noire. Plus loin, c'est-à-dire jusqu'à dix milles, les rives sont des rochers de granit. Depuis son embouchure jusqu'à une distance de vingt milles, on ne rencontre guère que du bois brûlé et des savanes. C'est une excellente rivière pour le saumon et la truite. Les sauvages viennent eux-mêmes y faire la chasse. C'est à Mingan que se réunissent les sauvages quand ils reviennent de la chasse ; ils y passent à peu près deux mois et remontent dans les terres. Ce poste est l'un des plus importants de la Côte Nord. La compagnie de la Baie d'Hudson y entretient un poste pour la traite des fourrures. Le havre de Mingan est aussi l'un des meilleurs de la Côte, grâce aux îles qui l'abritent contre tous les vents. Le ter-

rain est propre à la culture dans le voisinage de la rivière. Les patates, les choux et les autres légumes y viennent très bien.

MINIPI (RIVIÈRE).---C'est un affluent du fleuve Hamilton, dans le Labrador canadien. Il prend sa source dans une chaîne de lacs dans la partie supérieure des rivières Natashquan et St-Augustin et, traversant une vallée profonde et étroite, il se précipite en cascades dans la rivière Hamilton. Les trois quarts de la forêt dans la vallée formée par cette rivière, ainsi que sur les collines, ont été détruits par le grand incendie de 1893. Il ne reste plus que des bois verts et en partie de l'épinette.

MIQUELON, (RIVIÈRE).—C'est un tributaire de la rivière Tulaustook, qui est elle-même un affluent de la Manicouagan, sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. Les montagnes qui bordent ce cours d'eau ont 200 pieds de hauteur, d'après l'arpenteur J. W. D'Amours (1890) et le sol est absolument inculte. La forêt comprend du bouleau, du sapin, de l'épinette et du cyprès.

MISSISICOBI, (RIVIÈRE).—Cette rivière qui vient se décharger dans la baie de Hannah s'étend au sud jusque près du faîte des eaux, quelque part vis-à-vis le lac Waswanipi Elle reçoit les eaux de plusieurs beaux lacs et est bordée d'une excellente forêt d'épinette. L'explorateur O'Sullivan rapporte (1905) que depuis cette rivière jusqu'à l'embouchure de la Harricana, le terrain est bas et marécageux.

MISSISQUOI, (RIVIÈRE).—Située dans le canton de Brome. L'une de ses branches court à travers le canton Sutton et l'autre à travers les cantons Bolton et Potton. Cette rivière passe ensuite dans l'Etat du Vermont pour revenir se déverser dans la baie de Missisquoi. La longueur totale de cette rivière est de 75 milles et elle est navigable pour les vaisseaux d'une certaine dimension sur un parcours de 6 milles.

MISTASSIBI, (RIVIÈRE).—Elle débouche dans la rivière Mistassini, comté du Lac-St-Jean, à moins d'un mille des premières chutes, séparant le canton Pelletier du canton Dolbeau. Aussi considérable que la Mistassini elle-même dont elle est le principal affluent, la Mistassibi égoutte un vaste plateau qui s'étend au nord du lac St-Jean et qui, des environs de la Ouiatchouaniche, apparaît comme une plaine sans bords. Les trois quarts des terrains qu'elle

arrose sont propres à la culture, se composant en grande partie de terre grise, jaune, d'argile mélangée à la surface, avec un sous-sol d'alluvion d'une grande profondeur. Les premières cascades, à environ un mille du confluent, sont connues sous le nom de "Chutes des Pères." Elles peuvent produire une force de près de 18,000 chevaux et sont actuellement utilisées par les PP. Trappistes pour actionner leurs moulins. A part celles des Pères, la Mistassibi forme six autres chutes dans les trente-cinq milles qui suivent en remontant son cours et on estime que ces chutes réunies pourraient fournir à l'industrie manufacturière une force motrice de 75,000 à 80,000 chevaux-vapeur. On pêche la ouananiche dans cette rivière.

MISTASSINI, (RIVIÈRE).--Cet immense cours d'eau, navigable sur un parcours de dix-huit milles, borde les cantons Parent, Racine, Albanel et Pelletier, dans le comté du Lac-St-Jean et vient se jeter dans le lac St-Jean à l'extrémité du canton Racine. Sa longueur est d'environ 200 milles et sa largeur est de trois milles à son embouchure : sa profondeur moyenne atteint cinq à six pieds. Il est alimenté par plusieurs lacs et trois grands affluents : les rivières Mistassibi, Ouasiemska, et au Rat. Ses cascades sont remarquables. Les premières se trouvent à 24 milles environ de l'embouchure de la rivière. A onze et seize milles plus haut on rencontre deux autres cascades considérables, ainsi qu'au 120ème mille, à partir de son embouchure. L'une d'elles tombe à pic d'une hauteur de 80 pieds. On estime que ces différentes cascades pourraient produire une force motrice de plus de 60,000 chevaux-vapeur. Les principales essences ligneuses du territoire arrosé par la MISTASSINI et la MISTASSIBI sont le bouleau, le tremble, le cyprès, l'épinette blanche, l'épinette noire, le sapin et l'épinette rouge.

Ce nom de MISTASSINI composé, d'après le P. Laure, (Relation de 1710) de MICHTA grand, et D'ASSINI, pierre, vient d'une grosse roche qui se rencontre dans la rivière. Les Mistassins, ajoute le même missionnaire, ont en vénération ce rocher ; ce serait un crime pour eux de passer proche sans y laisser quelque marque de leur superstition envers Tchigigoutchéou, le dieu du beau et du mauvais temps, qui, selon leurs fables, y a choisi sa demeure. D'ordinaire, leur encens est un peu de tabac noir ou quelque galet-

te, quelques os de castor ou de poisson qu'ils mettent dessus.

MISTASSINI, (RIVIÈRE).—Située dans le canton Bourdon, sur la côte nord du Saint-Laurent, comté de Saguenay, à 36 milles de Bethsiamis. Cette rivière dont le cours n'excède pas 24 ou 30 milles est coupée de cascades et de rapides. Les principales essences forestières sont le bouleau blanc et gris, l'épinette blanche et jaune et le sapin. Le pin et l'épinette noire occupent le sommet. Il se rencontre bon nombre de lacs sur le parcours de cette rivière ; quelques-uns même sont assez rapprochés du littoral. Tous fourmillent de truites. La rivière elle-même est poissonneuse et il y a de bons territoires de chasse dans les environs.

MISTIGOUGÈCHE, (RIVIÈRE).—Dans le comté de Rimouski. Elle prend sa source dans le lac Mistigougèche, à quelques milles de la frontière du Nouveau-Brunswick, et vient se réunir à la rivière Métis dans le canton Massé qu'elle traverse en partie. Dans ce dernier canton, la rivière forme des accores élevés et abrupts en certains endroits, mais d'une manière générale le sol est plan dans ce canton. Le cèdre est l'essence dominante le long de cette rivière ; il y a aussi un peu d'épinette. MISTIGOUGÈCHE est un mot micmac que l'on a traduit par "prairies fertiles".

MISTOOK, (RIVIÈRE)—Petit cours d'eau qui prend sa source au lac aux Brochets, dans le canton Labrecque, comté du Lac St-Jean, traverse l'extrémité est du canton Delisle et se jette dans la rivière Saguenay, à la Grande-Décharge.

MISTOWAK, (RIVIÈRE).—Affluent de la rivière Wawagosic, dans le district d'Abitibi. La direction générale de cette rivière, d'après l'explorateur O'Sullivan (1909), est à peu près franc sud-ouest, depuis le lac aux Herbages jusqu'à son embouchure dans la rivière Wawagosic et la distance est d'environ 15 milles en ligne droite ; mais comme il faut tenir compte de l'extrême sinuosité de la rivière, la distance réelle doit excéder trente milles. Il y a une immense quantité de belle épinette tout le long de la Mistowak, et le terrain se compose d'une argile riche et de marne. A partir de l'embouchure de la Mistowak, il se rencontre plusieurs rapides, mais peu profonds. Le sol, de chaque côté, est uni et argileux.

MOÏSE, (RIVIÈRE "À"). Dans le comté de Québec. Elle se décharge dans le lac de la rivière Batiscan. Le terrain, dans le voisinage,

est, en général, accidenté et montagneux, dit le rapport de l'arpenteur F. Pagé (1887) ; cependant il se rencontre quelques petits vallons très propres à la culture. Le bois le plus commun est l'épinette, le sapin et le bouleau On rencontre aussi en quelques endroits l'épinette rouge et un autre bois connu sous le nom D'ÉPINETTE-À-CHATTE.

MOISIE, (RIVIÈRE).--Sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay, à 318 milles de Québec et à 15 milles des Sept-Iles. Cette rivière qui est considérable se partage en plusieurs branches et arrose un terrain généralement montagneux. C'est un excellent cours d'eau pour le saumon et la truite de mer. Dans la belle saison de 1909, l'un des détenteurs d'une partie de la rivière, M. Adams, a pris 500 saumons à la mouche. L'embouchure de la rivière est aussi très fréquentée par le saumon et il s'y fait chaque année des captures très importantes de ce poisson. La Moisie sépare le canton Moisie du canton Letellier et vient se jeter dans le golfe St-Laurent. Son embouchure forme un havre spacieux et sûr. Quant aux lacs situés sur son parcours, ils sont bien pourvus de poissons de sport. Le village de Moisie est bâtie sur la côte ouest de l'embouchure de la rivière. La cie de la baie d'Hudson y possède un important comptoir pour la traite des pelleteries. Cette belle rivière est navigable pour les grandes embarcations, lorsque la marée est haute, jusqu'à une distance de dix-huit milles de son embouchure.

MONCOUCHE, (RIVIÈRE).—L'un des affluents du lac Kénogami, dans le comté de Chicoutimi. Cette petite rivière qui mesure une longueur d'environ quatre milles, est toute en cascades et rapides. On y prend de la truite, mais celle-ci n'est pas abondante. La Moncouche se jette dans le lac Kénogami du côté sud à un demi-mille seulement de l'endroit où ce dernier tombe dans la rivière Chicoutimi.

MONDONAK (LAC ET RIVIÈRE).--Situés à la tête de la rivière Manouan, comté de Champlain.

MONT-LOUIS, (RIVIÈRE).— Ce cours d'eau après avoir traversé tout le canton Mont-Louis, comté de Gaspé, vient se jeter dans le golfe St-Laurent, à St-Maxime. C'est une rivière très rapide, encaissée dans des bancs de 500 pieds de hauteur. L'arpenteur Le Boutil-

lier notait en 1888 le présence d'une bonne quantité de bois de commerce tout le long de cette rivière : cèdre, épinette et sapin. Dans la branche ouest de ce même cours d'eau se rencontre un lac profond autour duquel on remarque une forêt d'épinette et de cèdre. On prend de la truite de mer dans cette rivière, mesurant huit à quinze pouces. Les plantes marines abondent sur le rivage et peuvent fournir d'excellent engrais.

MONTMORENCY, (RIVIÈRE).—Ce cours d'eau prend sa source au lac des Neiges, dans le comté de Montmorency, traverse le côté sud-ouest de la côte de Beaupré et vient tomber dans le Saint-Laurent à huit milles au nord-est de Québec. Son cours est très rapide. En se jetant dans le fleuve, la rivière Montmorency forme la célèbre cataracte connue sous le nom de CHUTES DE MONTMORENCY, d'une hauteur de 240 pieds, et qui est un sujet d'admiration pour les touristes étrangers.

C'est en l'honneur de Charles de Montmorency, amiral de France et de Bretagne, et qui était alors vice-roi de la Nouvelle-France, que Champlain nomma ainsi le "sault de Montmorency". L'arpenteur Elz. Laberge qui a relevé cette rivière en 1912 dit que de son point de départ, sur une distance de 19 milles, elle coule dans une coulée très étroite entre de fortes chaines de montagnes et n'est qu'une suite de rapides et de cascades. Le même arpenteur a constaté que le caribou avait beaucoup diminué dans la forêt avoisinante et il attribue cette diminution à la présence de l'orignal.

MOREAU, (RIVIÈRE).—Ce petit cours d'eau du canton Dalmas, dans le comté du Lac-St-Jean, se jette dans la rivière Petite Péribonka. Tout le terrain arrosé par cette rivière est de terre forte et de première classe.

MOUILLEUSE, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau du canton Duprat, district d'Abitibi, qui va se jeter dans le lac AGOTAWEKAMI.

MOULIN, (RIVIÈRE "du").—Petit cours d'eau traversant la seigneurie des Eboulements, dans le comté de Charlevoix. Il se déverse dans la baie des Eboulements sur le fleuve Saint-Laurent.

MOULIN, (RIVIÈRE "du").—Petit cours d'eau qui passe à travers le rang St-Etienne, à Beauceville, comté de Beauce, et va se jeter dans la Chaudière.

MOULIN, (RIVIÈRE "du").—Dans le comté de Chicoutimi Ce cours d'eau n'est qu'une suite de rapides et de chutes ; il ne peut être navigué qu'en canot d'écorce, et il est en outre bordé de montagnes de cinq à six cents pieds de hauteur. La forêt est assez pauvre ; jusqu'au 13ème mille, il n'y a que des cyprès rabougris et de petits sapins. Entre le 17ème et le 23ème mille se présente un grand brûlé. L'un de ses affluents, le BRAS DE JACOB, est par contre riche en épinette blanche et noire. Toute cette contrée est fréquentée par l'orignal et le caribou.

MOUSSES, (RIVIÈRE "des")—Petit tributaire de la rivière au Saumon, à l'ouest du canton Ashuapmouchouan, comté du Lac-St.Jean. D'après l'arpenteur G. Gagnon (rapport de 1874) les flancs des montagnes sont complantés d'épinettes blanches en assez grande quantité et propres au commerce. Le bouleau, le cyprès et le sapin sont eux-mêmes d'une belle pousse. Quant au terrain, il est généralement propre à la culture.

MUSQUANOUSSE, (RIVIÈRE).—On l'appelle aussi PETIT MUSQUARRO. C'est un cours d'eau de la côte nord qui se jette dans le golfe St-Laurent, et qui coule à travers des montagnes de roche. C'est la première rivière que l'on rencontre en bas de la rivière Musquarro. Elle est navigable pour le canot sur une étendue d'environ cinq milles, puis jusqu'au lac Musquanousse ce n'est plus qu'une suite continue de chutes, rapides et petits lacs. Il y a peu de bois sur les bords de cette rivière Toute la région environnante constitue un bon territoire de chasse. La rivière elle-même est très fréquentée par les outardes, canards, pluviers, bécassines etc. Il se prend aussi beaucoup de truites au pied des chutes.

MUSQUARRO, (RIVIÈRE).- Située sur la côte nord du Saint-Laurent, comté de Saguenay. Elle descend des Laurentides et se jette dans le golfe Saint-Laurent à une douzaine de milles de la Grande Kégaska. Elle est navigable pour une embarcation moyenne, à partir de son embouchure jusqu'au premier rapide placé à un mille

au-dessous de la première chute qui est elle-même à huit milles de la mer. Elle offre un havre très sûr pour les vaisseaux ne dépassant pas un tirant d'eau de 10 à 12 pieds. La Musquarro passe pour une des rivières les plus poissonneuses de la Côte-Nord. Elle contient de fort belles truites et de l'anguille. C'est en outre un excellent territoire de chasse. Beaucoup de renards et autres animaux à fourrures, ainsi que du gibier de mer. Le village est situé à l'entrée de la rivière. Il reçoit au mois de juin 150 familles sauvages qui viennent pour la mission desservie par les PP. Eudistes.

MYSTÉRIEUSE, (RIVIÈRE).—Dans le comte de Champlain. Ce cours d'eau est la décharge du lac Mystérieux, à la hauteur des terres et à l'ouest du canton Laurier. Bons terrains de chasse.

N

NABESIPI, (RIVIÈRE). Située sur la côte nord du golfe St-Laurent, comté de Saguenay, à l'extrémité de la seigneurie de Mingan et à quelques milles de la rivière Agouanus ou Goynish. Ce cours d'eau qui est fréquenté par le saumon et la truite est intercepté par plusieurs cascades dans les premiers trente milles ; l'une d'elles ayant une hauteur de 55 pieds. La forêt se compose de sapin, d'épinette noire et de bouleau, mais ces bois sont d'une venue assez médiocre. Quant au terrain environnant, il est absolument impropre à la culture.

NABESIPI est un mot montagnais signifiant " rivière de l'homme."

NAJUAN, (RIVIÈRE). - Dénommée également rivière Jean-Baptiste. C'est un tributaire de la rivière du Saint-Maurice en amont de la rivière Manouan, dans le comté de Champlain. Son parcours est d'environ quarante milles, et depuis son embouchure jusqu'à sa source, sa longueur moyenne est de soixante pieds. Cette rivière est poissonneuse et n'offre aucun caractère particulier. Le sol, en général, est pierreux et tout à fait impropre à la culture ; les essences forestières sont le cyprès, le tremble, le bouleau, l'épinette.

NAPETIPI, (RIVIÈRE).—Placée dans le Labrador canadien, entre la ri-

vière St. Augustin et la rivière des Esquimaux. Elle débute par un lac et vient se décharger à la mer par un rapide. C'est un excellent cours d'eau pour la truite et le saumon. La région environnante, dit l'arpenteur H. H. Robertson, (1890), est à peu près stérile. A quelques endroits sur la rive, on rencontre du bois, mais de petite dimension. Jacques Cartier avait baptisé cette rivière du nom de FLEUVE SAINT-JACQUES et y avait pêché beaucoup de saumons lors de son premier voyage.

NATAGAGAN, (RIVIÈRE).—Dans les cantons Fiedmont et Barraute, district d'Abitibi. C'est une branche de la rivière Bell qui se joint à celle-ci à l'île Kamikwanika. On l'atteint, dit M. Wilson, de la Commission Géologique (1906), par une série de portages à partir de la rivière Harricana supérieure. Le premier portage a deux milles de long, le second près d'un mille et quart, le troisième un mille et le quatrième un mille et demi. Ces portages passent à travers une région fortement boisée d'épinette, de peuplier. La rivière coule à l'ex rémité nord du lac du même nom et a une largeur d'une chaîne et demie à deux chaînes. Il y a beaucoup de truite et de brochet dans la rivière.

NATAGAMIOU, (RIVIÈRE).—Située sur la côte nord du golfe Saint-Laurent, comté de Saguenay, à 21 milles à l'est de l'ETAMAMIOU. Ses chutes qui sont puissantes se trouvent dans le voisinage de son embouchure. Cette rivière est d'un accès difficile. On y prend de la truite et de l'anguille.

NASTAKOPA, (RIVIÈRE).—C'est l'un des grands cours d'eau du nord de l'Ungava. Il prend sa source dans plusieurs grands lacs placés à l'est du lac à l'Eau Claire et dans le voisinage de la tête de la rivière Stillwater, l'une des branches de la rivière Koksoak, et se jette dans le détroit de Nastakopa, sur la baie d'Hudson, à 45 milles au nord du golfe de Richmond. On rencontre, à l'embouchure de cette rivière, des chutes de 170 pieds de hauteur et pouvant développer, d'après un arpenteur, plus de 15,000 chevaux-vapeur. M. Low, de la Commission Géologique du Canada, a signalé dans l'archipel de Nastapoka l'existence de magnifiques minerais de fer. Le détroit dans lequel se déverse cette rivière offre partout une bonne profondeur d'eau et de bons havres.

NATASHQUAN, (RIVIÈRE).—Un des grands tributaires du golfe Saint-

Laurent, dans le comté de Saguenay, situé à 480 milles de Québec et à 72 milles de la Pointe-aux-Esquimaux. Cette rivière est navigable pour les embarcations d'un faible tirant d'eau jusqu'au pied de la première chute, à douze milles de son embouchure. Le terrain qui la borde est peu cultivable ; il se compose d'une espèce de terre provenant des feuilles mortes et de la mousse qui y croît en abondance. D'après l'arpenteur C. E. Forgues, le bois est assez beau sur les rivages, mais petit sur les îles. Les espèces dominantes sont l'épinette, le bouleau, le sapin etc. Le climat n'est pas aussi sain qu'à Saint-Jean ou Mingan ; le vent du nord-ouest s'y fait sentir très fort, surtout à l embouchure de la rivière. M. de Puyjalon représente cette rivière comme riche en saumons et en truites. C'est aussi un des bons territoires de chasse de la Côte Nord. L'ours y est en grande quantité, sans compter que l'on y rencontre nombre de caribous, de castors, de visons, de renards, etc. Le gibier de mer y est à profusion. Il y a aussi la chasse au loup-marin qui commence à la fin de mars et dure jusqu'à la fin de mai.

A quatre milles à l'est, à l'entrée de la grande rivière Natashquan, se trouve (1910) un petit village de sept ou huit familles. Durant l'été, une vingtaine de familles sauvages viennent aussi s'installer ici. La compagnie de la baie d'Hudson y possède un poste secondaire.

NATASHQUAN, (RIVIÈRE "PETITE").—Située sur la côte nord du St-Laurent, dans le comté de Saguenay, à 480 milles en bas de Québec. Cette rivière se jette dans le golfe St-Laurent, près de l'église de Notre-Dame de Natashquan. Quoique peu considérable, ce cours d'eau, dit l'arpenteur Hould (rapport de 1899), offre de grands avantages aux habitants des environs pour le bois de chauffage qu'on rencontre sur ses bords. Il y a de la petite truite en abondance, surtout au pied des deux premières chutes. Cette rivière est également recherchée par les chasseurs. D'après l'arpenteur G. Leclerc (1910), la Petite Natashquan a une largeur de 100 à 150 pieds et assèche presque à marée basse. Le premier rapide se rencontre à 1½ mille, mais est sans importance ; le second se trouve à ¾ de mille du premier et forme une cascade d'environ 20 pieds de hauteur sur une longueur de 75 pieds ; la marée montante se fait sentir jusqu'à cette cascade.

NARWARTNOU, (RIVIÈRE).-Ce cours d'eau se réunit au Saint-Maurice

un peu au-dessus de la rivière au Rat. Les rivages sont bas et sablonneux sur une distance d'environ quatre milles. (Exploration de 1829).

NEEPMENANNE, (RIVIÈRE).—C'est un de affluents de la rivière SHOSHOKWAN, dans la région de l'Outaouais supérieur, comté de Pontiac. C'est une rivière tortueuse et peu profonde, d'une chaîne à deux de largeur. Le sol environnant, écrit l'arpenteur O'Sullivan (1895), est onduleux, boisé de bouleau, de cyprès, d'épinette grise et d'épinette rouge.

NEIGES, (RIVIÈRE "des").—Cours d'eau du comté de Montmorency qui prend sa source au lac des Neiges, à 60 milles de Québec, et tombe dans la rivière Montmorency dont il est l'un des principaux tributaires. On estime à 25 milles la longueur de cette rivière. L'explorateur Caron (1909) qui a visité toutes les rivières et les lacs de cette région, dit que la rivière des Neiges constitue un beau territoire de chasse pour l'orignal et le caribou. On pêche aussi la truite dans cette rivière.

NEIGETTE (RIVIÈRE) —Elle prend sa source au lac Neigette, arrose les cantons Ouimet, Neigette, la seigneurie de Thibierge et vient se reunir à la rivière Métis, près du village de Sainte-Angèle de-Mérici, comté de Rimouski. Le sol, dans la vallée formée par la rivière, est d'assez bonne qualité, mais montagneux. Les bois dominants sont l'érable, le merisier, le bouleau, l'épinette et le cèdre.

Un des bras de la grande Neigette, appelé PETITE NEIGETTE, traverse le canton Macpès qu'il arrose et fertilise d'une manière admirable. Cette dernière est assez considérable pour le flottage des billots et offre des plateaux d'une étendue immense où le sol est de première qualité. M. Bailey, de la Commission géologique du Canada, a signalé, en 1886, l'existence d'une cascade de 100 pieds de hauteur sur la grande Neigette et celle d'une cascade de 70 pieds sur la rivière Petite Neigette.

NEMIO, (RIVIÈRE).—L'un des tributaires du Saint-Maurice, sur le versant sud-ouest de cette rivière. Une partie de cette rivière avec ses affluents est formée par plusieurs lacs joints par de courtes rivières généralement composées de rapides et peu profondes. Les lacs sont d'une étendue considérable, souvent remplis d'îles. Le pays est bien boisé en épinette et en bouleau, notamment au lac à Dugray. Le terrain est plat et ondulé, mais devient plus accidenté en

se rapprochant du lac du Nord et des lacs Bureau, où cette rivière se décharge. En somme, le terrain offre peu d'avantages pour l'agriculture

NEMPÊCHE, (RIVIÈRE).--Affluent de la rivière Shipshaw, dans le comté de Chicoutimi. D'un cours rapide, son embouchure se trouve située à environ douze milles en aval et du même côté de la rivière Nisipi. L'arpenteur Maltais dit (1905) que le terrain qu'elle arrose est généralement onduleux et propre à la culture. Le bois est en vieux brûlé depuis l'embouchure de la rivière jusqu'à environ un mille et le reste bien boisé en bois de pulpe. Il y a là un beau territoire pour les amateurs de chasse ; on y rencontre le caribou, le renard, la loutre, le castor, le vison.

NESTASKANO, (RIVIÈRE).—Tributaire de la rivière du Chef, dans la partie nord du lac St-Jean. C'est, dit l'explorateur O'Sullivan, (1901) un magnifique cours d'eau d'une largeur moyenne de 300 pieds, d'une bonne profondeur et d'un courant uniforme. Les sauvages prétendent qu'il sert de déversoir à un immense bassin qui s'étend bien au-delà de la hauteur ou du parallèle du lac Mistassini.

NEWPORT, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau du comté de Gaspé, sur la côte nord de la Baie des Chaleurs, à 88 milles à l'est de Campbellton, Nouveau-Brunswick, et à 50 milles à l'ouest de Caplan. Le village de Newport, qui comprend en bonne partie des pêcheurs, est situé à l'embouchure de cette rivière.

NICOLET, (RIVIÈRE).—Elle prend sa source dans le lac Nicolet, canton de Ham, comté de Wolfe, court à travers les cantons Ham, Chester, Arthabaska, Warwick, Bulstrode, Horton et Aston, puis vient se jeter dans le lac St-Pierre, à trois milles de la ville de Nicolet. Sa longueur est de soixante milles et son cours rapide et navigable à quelque distance de la ville. Elle forme deux branches désignées sous les noms de Ouest et Est. Cette rivière arrose une grande étendue de terrains fertiles.

Champlain lui avait donné, en 1609, le nom de rivière du Pont, en honneur de son ami, Pontgravé. Le nom de Nicolet lui fut conféré plus tard en souvenir de Jean Nicolet, découvreur et interprète. Ce nom est ensuite passé de la rivière au village, à la ville, puis au diocèse.

NIGUADO, (RIVIÈRE).—Tributaire de la rivière Cousapsigan ou Jonglerie, dans la région du Saint-Maurice. Ce cours d'eau est joli, rapporte M. Genest, A. G. (1891), sa largeur est de trente pieds et sa profondeur moyenne de six pieds. Le courant en est très rapide. Tout le pays environnant est très sauvage. Cette rivière fait communiquer les eaux du lac à la Carpe Rouge avec celles du lac Niguado. Bonne région de chasse.

NIKABAU, (RIVIÈRE).—Placée aux sources de la rivière Chamouchouan, dans le nord du comté du Lac-Saint-Jean. Cette rivière se décharge dans le lac Chamouchouan au nord-ouest, pour s'écouler ensuite dans la rivière Ashuapmouchouan par deux bras formant une île considérable. Elle sort des terres basses qui la bordent et le terrain qu'elle arrose, rapporte l'arpenteur P. H. Dumais (1894), est comparativement plat alors que le sol est formé de sable gris et jaune mélangé d'alluvion sur les rives. Les essences forestières qui dominent sur les bords de cette rivière sont le tamarac ou épinette rouge ; parmi les autres essences, il y a le pin gris, l'épinette noire, le bouleau, le tremble et le cèdre. Cette rivière est le rendez-vous de prédilection de tous les oiseaux aquatiques de la région.

NIPISSIS, (RIVIÈRE).—L'un des tributaires de la branche nord-est de la rivière Moisie, sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. Il dessert plusieurs lacs. D'après un rapport de l'arpenteur Vincent (1892) on rencontre dans la partie inférieure de la rivière de l'épinette, du sapin et du bouleau en grande quantité ; dans la partie supérieure le bois est plus petit. NIPISSIS est un mot montagnais signifiant "couvert de feuilles, nénuphars' etc.

NIPISSO, (RIVIÈRE).—L'un des tributaires de la branche nord-est de la rivière Moisie, sur la côte nord du Saint-Laurent, comté de Saguenay. Cette rivière est bordée de hautes montagnes en granit, et le terrain qu'elle arrose est à peu près sans valeur. Les arbres y sont eux-mêmes en faible quantité et de petite dimension.

NIPMENANNI, (RIVIÈRE).—C'est un tributaire de la rivière Shoshokwan, dans la région de l'Outaouais supérieur.

NISIPI, (RIVIÈRE).—Située du côté sud-est de la rivière Shipshaw, dans le comté de Chicoutimi. Elle se jette dans cette dernière rivière à 40 milles de son embouchure. Sur une distance de huit

milles, à partir de son embouchure, elle forme, dit l'arpenteur J. Maltais (1905) une série de rapides et de chutes ; quelques-unes de ces cascades ont une hauteur de cent et de cent-dix pieds et peuvent produire des forces hydrauliques considérables. Le terrain arrosé par cette rivière est montagneux et en partie impropre à la culture. On y trouve du bois de pulpe en quantité : épinette noire, blanche, sapin. La truite y abonde et la chasse excellente. Les principaux poissons que l'on y prend sont le brochet, le poisson blanc et la truite. Parmi les animaux à fourrures, il y a le vison, la loutre, le renard, le pékan, le loup-cervier et le castor

NISTOCAPONANO, (RIVIÈRE).—Le plus fort tributaire de la rivière Wassiemska, dans le territoire situé au nord-ouest du lac St-Jean. Il débouche dans cette dernière rivière après des détours innombrables et des écarts brusques. Cette rivière n'est pas très large, dit l'arpenteur F. A. Fafard (1892), mais en revanche, il y a beaucoup d'eau à l'embouchure. La forêt a été complètement rasée par le feu depuis quelques années. La chasse abonde dans la région arrosée par cette rivière. On y rencontre l'ours, la martre, le castor, le vison.

NOMININGUE, [RIVIÈRE]. - La petite rivière Nominingue forme la décharge du lac Nominingue qui conduit à la rivière Rouge et par laquelle on peut se rendre en canot jusqu'à la station de Labelle.

NOIRE, (RIVIÈRE).—Ce petit cours d'eau qui prend sa source dans les lacs du canton Garneau, arrose les cantons Garneau et Casgrain, comté de l'Islet et l'un de ses bras s'étend au delà de la frontière. L'arpenteur A. Bourgault (rapport de 1910) donne cette rivière comme très propre à la flottaison du bois marchand.

NOIRE, (RIVIÈRE).—Elle prend sa source dans le canton Wickham, comté de Drummond et entre dans la rivière St-François, près de Drummondville. Appelée aussi rivière PRÉVOST.

NOIRE, (RIVIÈRE).—Dans les cantons Joliette et Berthier, comté de Joliette. La paroisse Ste-Emélie-de-l'Energie est bâtie sur les bords de cette rivière. On trouve de la bonne terre le long de ce cours d'eau, et plusieurs pouvoirs hydrauliques. La forêt environnante comprend épinette blanche, cèdre, érable, merisier, sapin, plaine et hêtre.

NOIRE, (RIVIÈRE).---Dans le voisinage de la rivière Tulnustook, tributaire de la Manicouagan, sur la côte nord du Saint-Laurent, comté de Saguenay. Le terrain avoisinant est montagneux, d'après l'arpenteur J. W. Damours (1890), et le bois, dans les parties non brûlées, comprend sapin, bouleau, épinette. Sur le parcours de cette rivière, on rencontre les lacs au Renard et Saint-Jean.

NOIRE, (RIVIÈRE).---Se rencontre dans les cantons Chauveau et Callières, comté de Charlevoix. Elle se jette dans le fleuve Saint-Laurent, à Saint-Siméon. Il y a de bonnes places de moulins le long de cette rivière. Le terrain environnant est généralement propre à la culture et boisé en pin blanc et en épinette. La branche ouest de cette rivière est, à certains endroits, encaissée dans les roches. D'après l'explorateur Joseph Bureau (1909) cette rivière renferme beaucoup de truite. Aux sources de cette rivière, en arrière de St-Siméon, se rencontre le lac de la rivière Noire qui est assez poissonneux.

NOIRE. (RIVIÈRE).—Tributaire de la rivière Sainte-Anne, dans le comté de Portneuf. Elle serpente entre deux chaines de montagnes parallèles et se dirige vers le sud-est jusqu'au lac Montauban, dans le canton du même nom.

NOIRE, (RIVIÈRE)-- Dans le canton de Bellechasse, comté de Bellechasse. Renferme de la truite. Le sol environnant est propre à la culture et la forêt comprend épinette et sapin.

NOIRE, (RIVIÈRE).—L'un des affluents de la rivière Ottawa, qui coule entre la rivière Coulonge et la rivière Dumoine, dans le comté d'Ottawa. La forêt, d'après l'explorateur J. Bureau, est composée principalement de pin et le sol est assez bon, surtout dans le bas de la rivière. Cette rivière est poissonneuse ; elle renferme truite, brochet, poisson blanc. C'est aussi une rivière flottable pour le bois.

NORD-OUEST, [RIVIÈRE].—On l'appelle aussi rivière des Nascapis. Elle prend sa source au lac Michikimau et tombe à Ilet Hamilton, du côté nord. A deux milles de son embouchure elle passe à travers un lac aussi long qu'étroit qui est bordé de hautes montagnes. Sa largeur, à son embouchure, est de 100 pieds avec une profondeur moyenne de quinze pieds.

NORD, (RIVIÈRE DU).—Cette rivière traverse les comtés de Terrebonne, Deux-Montagnes, Argenteuil, et vient se jeter dans le lac des Deux-Montagnes. Ses sources se trouvent dans le canton Abercromby qu'elle sillonne pour entrer ensuite dans le canton de Mille Isles et traverser au sud-ouest l'augmentation du lac des Deux-Montagnes et Argenteuil où elle reçoit les eaux de la rivière Ouest. A son embouchure, elle se trouve partagée en deux canaux par un ilot et sa largeur jusqu'au village St-André atteint six à huit chaînes. Des bateaux et des radeaux peuvent la remonter jusqu'à ce dernier village nonobstant les rapides. Il y a de nombreux et bons établissements tout le long de son parcours. C'est en outre une rivière très poissonneuse. Altitude : 509 pieds.

NORMANDE, (RIVIÈRE). —Petit affluent de la rivière Cyriac ou Boisvert qui circule à travers le Parc national des Laurentides. Ce cours d'eau n'a qu'une longueur de 4½ milles.

NOTTAWAY, (RIVIÈRE).—C'est le plus grand cours d'eau qui se jette dans la baie de Rupert et de là dans la baie James. Il a 130 lieues de long et il atteint souvent une lieue de largeur. D'après les mesurages de l'ingénieur O'Sullivan, la Nottaway écoule 4,000,000 de pieds cubes d'eau à la minute, et fournit les plus puissants pouvoirs hydrauliques que l'on connaisse. On a calculé qu'à partir du lac Mattagami, la Nottaway, par ses chutes et ses grandes cascades, pouvait donner les forces motrices qui suivent : à 150 milles de la hauteur des terres, 50,000 chevaux-vapeur ; à 175 milles, 106,000 chevaux ; à 200 milles, 275,000 chevaux ; à 250 milles, 400,000 chevaux. En résumé, sur le parcours d'une centaine de milles, on pourrait retirer de la Nottaway une force collective d'environ un million de chevaux-vapeur.

La Nottaway a été reconnue comme étant très poissonneuse. On y prend toute espèce de poissons et notamment de l'esturgeon.

D'après les constatations de l'explorateur O'Sullivan (1898) la Nottaway, à son embouchure, est située par le 51° 10' de latitude nord ; à environ un mille plus bas, le même explorateur a trouvé 28 pieds d'eau.

NOTTAWAY, (RIVIÈRE " Petite ")—Appelée aussi la "Broad Back ou Swell Back ". L'explorateur O'Sullivan (1901) fait remarquer que c'est une rivière singulière que celle-là. Elle coule parallèle-

ment à la rivière Rupert et recueille les cours d'un bassin relativement étroit, s'étendant de la rive ouest du lac Mistassini à la Baie James. Elle est parsemée sur son parcours d'une foule de lacs, dont quelques-uns fort étendus comme le lac Evans, le lac Long, etc. A l'endroit où elle se jette dans le lac Evans, le débit qui est au moins de 1,000,000 de pieds cubes par minute, pourrait donner, d'après le même explorateur, plus de 75,000 chevaux-vapeur. Le pays environnant a été dévasté autrefois par le feu, mais il est maintenant couvert d'une épaisse forêt de peupliers, de bouleaux et de cyprès.

NOUVELLE, (RIVIÈRE).—Ce cours d'eau prend sa source dans l'intérieur des terres au nord du comté de Bonaventure, traverse des terrains accidentés dans le canton Nouvelle, et vient se jeter dans la Baie des Chaleurs, presque vis-à-vis de Dalhousie, dans le Nouveau-Brunswick. C'est une bonne rivière pour la truite de mer.

O

ODILI, (RIVIÈRE).—Ce cours d'eau se jette dans le Saint-Maurice à dix-sept milles en amont de Weymontachingue. Il a une largeur moyenne de cent pieds avec une profondeur moyenne de deux pieds à l'eau basse et de huit pieds aux grandes crues. Les eaux en sont froides et pures, et le courant ordinaire est d'un mille à l'heure Le fond est de sable fin en son cours paisible et de gravois dans les rapides. Cette rivière n'est navigable pour les petites embarcations que la distance de huit milles, de son embouchure au pied du grand rapide, à la fourche du ruisseau des Frappe-d'Abord ; encore sur ce parcours, la navigation est-elle interrompue par une petite chute fort attrayante située à deux milles du Saint-Maurice et au pied de laquelle foisonnent la truite et le doré. Les terrains qui bordent cette rivière à son embouchure, sont couverts de bouleau, de pin de rochers et de sapin de petite dimension. Le sol est de bonne qualité sur les bords de la rivière, mais il devient savaneux dans le voisinage des lacs. Il y a sur ce cours d'eau deux cascades d'une quinzaine de pieds de hauteur. (A. T. Genest, A. G., 1891.)

OISEAUX, (RIVIÈRE AUX).—Tributaire de la Mistassibi, au nord du Lac St-Jean. Ce cours d'eau, d'après M. A. Lamarre, A. G.

(1913) a 50 pieds de largeur et 10 milles de longueur. Boisé en cyprès et épinettes. Il est navigable en canot.

Olomanoshibou, (rivière)—Placée à 50 milles de Natashquan sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. C'est l'une des plus belles rivières du grand-Nord. Les Canadiens la désignent plus généralement sous le nom de Grande Romaine quoique le mot lui-même Olomanoshibou, signifie " rivière à la peinture". Cette rivière regorge de saumon et de truites volumineuses. La ouananiche est également fort répandue dans ce cours d'eau. C'est aussi, d'après de M. de Puyjalon, un territoire de chasse de haute valeur, mais depuis quelques années, elle a perdu de son importance sous ce rapport. A un mille de l'entrée de la rivière se trouve un village d'une dizaine de familles. La Cie de la Baie d'Hudson y possède un comptoir où une cinquantaine de familles montagnaises viennent chaque année faire leurs échanges. Quand aux résidents, ils ne s'occupent que de pêche à la morue et de chasse.

Ombreuse, (rivière).—Prend sa source dans la rivière Mékinac et serpente à travers une contrée accidentée, passablement rocheuse et d'un sol généralement sablonneux. Navigable en canot, avec plusieurs rapides. L'arpenteur Lacoursière a relevé (1912) parmi les essences forestières, le cyprès, le bouleau, le sapin et de l'épinette de petite dimension.

Onatchiway (rivière).—Tributaire de le rivière Shipshaw, dans le comté de Chicoutimi. Ce n'est qu'une série de chutes, de cascades et de rapides. Le terrain qu'elle arrose, d'après l'arpenteur W. Tremblay (rapport de 1898), est très montagneux et impropre à la culture. A raison de son altitude, 3,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, le bassin de cette rivière est très froid ; il y tombe près de dix pieds de neige. Le bois y est très petit. Les animaux à fourrures sont les mêmes que ceux de nos forêts ordinaires. Il y a encore quelques spécimens de castor, et le caribou commence à s'y établir. La longueur de cette rivière est de 75 milles.

Opemicon, (rivière).—Située dans le canton Mercier, comté de Pontiac. Elle prend sa source dans un lac placé au sud du lac Kipawa et se jette dans la rivière des Outaouais.

ORIGNAL, (RIVIÈRE). Petit tributaire du St-Maurice qui prend sa source dans le lac Obidjouan, dans la partie supérieure du Saint-Maurice. Le terrain environnant, d'après un rapport de M. de Courval, A. G., (1908) est montagneux, rocheux et sablonneux. La forêt est brûlée sur le parcours de cette rivière.

ORIGNAUX, (RIVIÈRE "aux"). Petit cours d'eau qui prend son origine dans le canton Rolette et traverse les cantons Roux et Bellechasse, dans le comté de Bellechasse. Il a plusieurs petits tributaires et se décharge dans la rivière Daaquam.

OSGOOD, (RIVIÈRE).—Elle prend sa source dans le canton Thetford, comté de Mégantic, entre ensuite dans le canton Leeds où elle se réunit à la rivière Sunday et tombe dans la rivière Bécancour.

OTTAWA, (RIVIÈRE).—Appelée aussi rivière des OUTAOUAIS. C'est l'affluent le plus considérable du St-Laurent. Il prend sa source dans le plateau laurentien, forme le grand lac Témiscaming, prend une direction sud-est et se jette dans le fleuve près de Montréal après avoir fourni une course de plus de 700 milles. Des rapides fréquents et plusieurs chutes interrompent la navigation : d'abord, à Ottawa, les fameuses chutes de la Chaudière, traversées par un pont suspendu, les chutes des Chats ; entre Carillon et Grenville, le Long Sault. Cependant, par le moyen de quelques canaux, des bateaux à vapeur peuvent remonter l'Ottawa sur une distance de cent milles. On estime que l'étendue des terres arrosées par l'OTTAWA et ses affluents est d'environ 60,180 milles, dont 40,324 milles dans la province de Québec. Le bassin de l'Outaouais embrasse à lui seul neuf comtés entiers parmi lesquels celui de Pontiac qui a 21,000 ou 13,500,000 acres carrés. Les principaux tributaires de l'OTTAWA sont les rivières Noire, du Nord, Rouge, Petite-Nation, du Lièvre, Gatineau, Coulonge, Dumoine. D'autre part, elle est émaillée de nombreuses îles dont les principales sont l'île des Calumets, l'île aux Allumettes, l'île des Chats, alors qu'à son embouchure se rencontrent l'île Montréal, l'île Jésus et quelques autres de moindre importance. Les ressources hydrauliques de cette rivière sont incalculables. Un ingénieur a démontré, il y a quelques années, que dans un rayon de 50 milles, la rivière OTTAWA et ses affluents pouvaient donner à eux seuls une énergie égale à 900,000 chevaux-vapeur. En 1912, l'ingénieur hydrauliste, D. H. Philips, a démontré, de

son côté, qu'il se trouvait sur la rivière OTTAWA une force motrice de deux millions de chevaux-vapeur non encore utilisée.

OUAREAU, (RIVIÈRE).—C'est un cours d'eau important du comté de Montcalm. On le désigne aussi sous le nom de rivière du lac Ouareau. C'est le principal affluent de la rivière l'Assomption ; il est alimenté par deux grands lacs, le lac Archambault et le lac Ouareau qui, constitués en réservoirs, servent en quelque sorte à en régulariser le débit. Cette rivière forme trois bonnes cascades, la chute à Magnan et la chute Darwin pouvant produire une force motrice de plus de 4000 chevaux-vapeur et la chute Manchester, 1700 chevaux. Il y a de la truite dans cette rivière. L'altitude de cette rivière est de 194 pieds.

OUELLE, (RIVIÈRE).—Dans le comté de Kamouraska. Elle prend sa source dans la rangée de montagnes situées dans le canton Ashford et va porter ses eaux au fleuve St-Laurent près de Notre-Dame-de-Liesse. Cette rivière sent les effets de la marée sur une certaine distance et est navigable pour des bateaux d'un tonnage restreint.

Son nom lui vient de M. Ouel, controleur des salines de Brouage, membre de la compagnie des Cent-Associés et compatriote de Champlain.

OUIATCHOUAN, (RIVIÈRE).—Depuis son embouchure jusqu'à sa source, cette rivière du comté du Lac-St-Jean, qui coule à travers les cantons Dablon et Charlevoix, a un parcours de 68 milles et forme à deux milles de son embouchure une magnifique cascade de 236 pieds de hauteur qui sert à actionner une fabrique de pâte à bois. Cette rivière, navigable pour petites embarcations, est très poissonneuse. Le portage entre les eaux de cette rivière et celles de la Bostonnais, dit l'arpenteur P. H. Dumais (1873), est de 47 chaînes de longueur ; il mène au lac des Perdrix qui se décharge, en passant par le lac au Vison, dans le lac Bostonnais, à son extrémité nord. Le terrain, de chaque côté, est pourvu de bois long et gros, tel que épinette, merisier et tremble.

OUIATCHOUANICHE, (RIVIÈRE). —Ce cours d'eau se jette dans le lac St-Jean, après avoir traversé les cantons Ross, Roberval, Ouiatchouan, dans le comté du Lac-St-Jean. Il coule paisiblement dans une vallée large et unie, et ne compte qu'un seul rapide sur son parcours. L'arpenteur P. A. Dumais, (1873) représente le sol environnant

comme généralement bon et comprenant pour essences forestières l'épinette grise et rouge, le sapin et le bouleau. La ville de Roberval est bâtie sur la rive est de cette rivière, près de son embouchure sur la rive sud du lac St-Jean, à 200 milles à l'est de Québec.

OURS, (RIVIÈRE "aux").—Petit tributaire du St-Maurice, dans la partie supérieure de la rivière. Il se jette dans le grand lac du Mâle. Le terrain qui l'environne est ondulé, et il y a par çi par là de vieux brûlés.

OURS, (RIVIÈRE).—Un des principaux tributaires de la rivière du Lièvre. Plus communément connue sous le nom de rivière du Sourd. (Voir cette dernière).

OURS BLANC, (RIVIÈRE).—Affluent de la rivière Gatineau. Depuis son embouchure jusqu'à une grande distance en profondeur, rapporte l'arpenteur A. du Tremblay (1911), cette rivière comprend une suite de lacs et de rapides bordés de belles berges d'uue moyenne hauteur. Les terres sillonnées par ce cours d'eau sont d'assez bonne qualité et le bois assez bon.

OUTARDES, (RIVIÈRE "aux").—Située sur la côte nord du Saint-Laurent, comté de Saguenay, à 189 milles de Québec et à 12 milles à l'est de Bethsiamis. Cet immense cours d'eau, d'une longueur d'environ trois cents milles, coule parallèlement à la Manicouagan et traverse d'après l'ingénieur C. H. Valiquet (1908), lentement une belle et large vallée bordée de chaque côté par deux chaînes de montagnes parallèles et bien boisées. Les bois sont le sapin, l'épinette blanche, le bouleau, le tremble et le cyprès. A une distance de 200 milles, le bouleau et tremble diminuent en quantité, et à quelques milles plus haut, ils disparaissent entièrement. Grandes cascades et puissants pouvoirs hydrauliques. D'après l'ingénieur officiel, C. E. Gauvin (rapport de 1908), les chutes par lesquelles la rivière se jette à la mer ont 181 pieds de hauteur sur une distance d'un mille et demi et le débit est de 2,884 pieds cubes par seconde donnant 59,187 chevaux-vapeur comme puissance. De ces chutes jusqu'au point d'arrivée du portage supérieur entre les rivière Manicouagan et Outardes, se présente encore une autre série de rapides et de chutes pouvant constituer une force motrice considérable. La superficie du bassin de cette rivière est estimée par le même ingénieur à 7,600 milles carrés. La rivière aux Outardes est tenue pour un territoire de chasse de premier ordre. On y ren-

contre l'ours, le renard, la loutre, la martre, le vison, la belette, l'hermine, le lynx, le pékan et une foule de gibiers à poil. On pêche aussi dans la rivière le maskinongé et le brochet, d'un poids de 5 à 7 livres.

P

PABELOGNANG, (RIVIÈRE).—Tributaire la rivière Vermillon, comté de Champlain. Son cours et celui de ses affluents est très rapide. Sur les premiers dix milles de la Pabelognang, le sol, dans les vallées et sur le bord de la rivière est composé, dit le rapport de l'arpenteur Saint-Cyr (1893) de terre jaune reposant sur un sous-sol de sable gris et souvent de graviers. Les essences que l'on rencontre le plus sont le bouleau, l'épinette blanche, l'épinette rouge, l'épinette noire, le sapin, le pin des rochers. La contrée avoisinant la branche sud-ouest de la rivière, le lac au Sleigh, le lac Dorval, le lac à Baude et le lac Wakaumekonk, est assez bien boisée en pin et en épinette. Cette rivière prend sa source au lac au Sleigh. Pays de pêche et de chasse.

PABOS, (RIVIÈRE "grande"). –Belle rivière à saumon placée à cinq milles de la Petite Pabos, comté de Gaspé. Peu rapide, avec une largeur moyenne d'un arpent et une profondeur de 12 à 18 pouces. La branche nord de cette rivière coule à travers le canton Newport et la seigneurie de Pabos. La branche sud-ouest, forte jusqu'au 18ème mille, est très propre, d'après le rapport de l'arpenteur E. H. Legendre (1874), à la descente du bois de commerce. Ensuite, il n'y a que rapides et cascades ; puis elle se rétrécit et finit par disparaitre au 20ème mille où se trouve sa source. Les bois que l'on rencontre le long de cette rivière sont le merisier, le pin et l'épinette. La rivière Grand-Pabos se jette dans la baie de Pabos, à mi-chemin entre le cap d'Espoir et la Pointe-du-Maquereau.

PABOS, (RIVIÈRE "petite").—Elle prend sa source dans l'intérieur de la Gaspésie, coule à travers la seigneurie de Pabos qui appartient au gouvernement de Québec, et se jette dans le golfe St-Laurent à peu de distance de l'entrée de la baie des Chaleurs. Cette rivière est alimentée par une infinité de ruisseaux assez considérables pour faire flotter le bois. C'est une bonne rivière à saumon et à truite.

PAJÉGUASQUE, (RIVIÈRE).—Cours d'eau du bassin de l'Abitibi. Il est profond, mesure une chaîne et demie de largeur à son embouchure et est navigable pour les bateaux à vapeur sur une longue distance en remontant. On ne rencontre ni chute ni rapide jusqu'à ce que l'on arrive au faite de partage des eaux entre les bassins de l'Abitibi et de la Harricana. L'explorateur O'Sullivan baptisa cette rivière PAJÉGUASQUE, du nom d'un sauvage qui avait là sa maison et son défrichement.

Le terrain environnant, d'après le même explorateur (1909), est d'une excellente qualité : riche argile bleue, recouverte de terreau végétal : on ne voit nulle part de coteaux ni de roches. La forêt qui est très épaisse comprend épinette noire, épinette grise, peuplier et cyprès.

PAPINACHOIS, (RIVIÈRE).—Sur la côte nord du St. Laurent, comté de Saguenay, et placée entre la rivière Bethsiamis et la rivière aux Outardes. L'arpenteur J.-C. Demeules représente cette rivière (1890) obstruée par des roches et entourée de montagnes escarpées Il pousse dans cette région du sapin et de l'épinette. On trouve de la truite dans cette rivière ainsi que dans les lacs situés sur son parcours. Cette rivière doit son nom à la tribu sauvage des Papinachois, PAPINASHUTS, mot qui voulait dire, d'après le P. Arnaud, "sauvages rieurs".

PARENT (RIVIÈRE)—Petit cours d'eau courant au nord-ouest de la rivière des Escoumains, comté de Saguenay. Ce cours d'eau, (rapport de P. H. Dumais, A. G. 1872) n'a que 50 à 60 milles de large et est entouré de crans de chaque côté. Il est non navigable mais flottable. Le lac Parent qui est la source de la rivière n'a que 12 à 15 chaînes de large. Le terrain qui l'encercle est montagneux et rocheux et la forêt est en partie brûlée. Poissonneux.

PASCAGAMA (RIVIÈRE) La tête de ce cours d'eau qui est deux fois plus considérable que la Mégiskan se trouve d'après l'arpenteur J. G. Malhiot (1899), près du Lac du Mâle dans la région supérieure du St-Maurice. Les sauvages prennent souvent cette route pour descendre à Kikendatch.

Le lac du même nom est poissonneux ; on y prend du brochet de 40 livres, du poisson blanc ou de la carpe, du doré et de la perchechaude. L'ours pullule dans cette région ; on y rencontre aussi le lièvre, la perdrix, la martre, le vison, le pékan et la loutre. Le

lac Pascagama a une altitude de 1112 pieds au-dessus du niveau de la mer.

PASQUATEZÈBE (RIVIÈRE)—Affluent de la rivière du Milieu, dans la région du Saint-Maurice. Il n'y a pas ici de terrain cultivable, mais le terrain qui borde la rivière est couvert d'épinette noire et d'épinette rouge de petite dimension. (J. B. Saint-Cyr, a. g. 1894)

PASHASHIBOU (RIVIÈRE)—Ce cours d'eau de la côte nord du St-Laurent se trouve à l'est de la rivière Corneille, à plus de 400 milles en bas de Québec. Il est petit mais on le remonte assez facilement en canot jnsqu'au premier lac qui est à sept milles de la mer ; de là, la rivière n'est plus qu'un ruisseau et ne porte pas de canots sur une distance d'environ dix milles, jusqu'à un grand lac qui a trois milles de diamètre et qui est la source de cette rivière.

Le sol avoisinant est plan, d'une nature argileuse et propre à la culture jusqu au premier lac ; de là, ce n'est que montagnes et rochers.

Les essences dominantes, d'après l'arpenteur Hould (1894), sont le sapin et l'épinette. Les arbres sont, en plusieurs endroits, assez gros pour être utilisés comme bois de commerce.

PATRICK (RIVIÈRE " à "). Placée à l'extrémité du lac des Aigles, dans le comté du Lac St-Jean. Son nom lui vient, d'après l'arpenteur Fafard (1894), d'un trappeur qui a longtemps chassé sur ce territoire.

PATAPEDIA (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau qui silllonne le canton Patapedia, dans le comté de Bonaventure, à l'ouest de la rivière Ristigouche. Ses rives sont bien boisées en cèdre et en épinette.

PAVILLON (RIVIÈRE)—Petit cours d'eau de l'île d'Anticosti, à 250 milles de Québec, du côté sud de l'île. On y pêche la truite. Le gibier comprend martre, renard, castor, ours, loutre. Fruits sauvages tout le long de la rivière.

PAYNE (RIVIÈRE)—L'un des grands cours d'eau du territoire de l'Ungava. Il prend sa source au lac Payne qui mesure cent milles de longueur et vient se déverser au nord de la baie d'Ungava. A son embouchure, cette rivière, dit M. A. P. Low (1899), a près de trois milles de largeur, mais cette largeur diminue rapidement jusqu'à une pointe qui s'avance de la rive sud, à trois milles en amont du cours d'eau. En amont de la pointe, elle s'élargit de

nouveau, et cette largeur, varie de trois quarts de mille à un mille et demi, sur une distance de quinze milles. La région, des deux côtés de la rivière, est accidentée et rocheuse, et l'on y voit des collines s'élevant à 600 pieds environ au-dessus du cours d'eau et divisées en chaînes par de profondes vallées contenant de petits tributaires. Le saumon et la truite sont abondants dans cette rivière.

PÊCHE, (RIVIÈRE "de la"). —L'un des tributaires de la rivière Gatineau, comté d'Ottawa. Cette rivière, flottable et navigable pour des canots, se trouve située à environ 25 millles de la capitale fédérale. L'explorateur Bureau la donne comme étant poissonneuse. On y prend surtout de la truite et du brochet.

PELLETIER, (RIVIÈRE).---Petit cours d'eau qui prend sa source dans le lac de la Décharge, canton St-Germain, comté de Chicoutimi, et vient se déverser dans le Saguenay à l'endroit appelé "l'Anse à Pelletier".

PEMBINA, (RIVIÈRE).---Affluent de la rivière du Loup, dans le canton Chapleau, comté Maskinongé. Le terrain qui la borde est plan et boisé, d'après La Chevrotière, A. G. (1881) d'épinette, de sapin et de tremble.

PEMONKA, (RIVIÈRE).---C'est le nom qu'on donne à une partie de la rivière Chamouchouan sur la devanture du canton Dufferin, dans le comté du Lac-St-Jean. Elle mesure une dizaine de milles. Cette rivière offre une abondance de poissons de huit espèces différentes : saumon, truite, doré, poisson blanc, carpe, loche, brochet et perchaude, (rapport de G. Gagnon, A. G. 1879). La truite, surtout, est d'une qualité supérieure, abondante et mesure de 20 à 30 pouces ; les Montagnais l'appellent la "Mingouche".

PENTECÔTE, (RIVIÈRE).---Située à 9 milles de l'île aux Oeufs et à 300 milles de Québec sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. On compte deux cascades importantes sur son parcours. Ses rives sont boisées en épinette, et il s'y est fait autrefois de grands chantiers. Cette rivière est très fréquentée par la truite de mer. Son entrée forme un bon havre pour les petits vaisseaux. Le village St-Patrice de la Pentecôte est bâti de chaque côté de l'embouchure de la rivière.

PEQUAQUASOUI, (RIVIÈRE).---L'une des branches de la rivière Bostonnais, comté de Québec. Le terrain est assez plan le long de la ri-

vière et le bois est mêlé : épinette rouge, bouleau, sapin, aulne. (P. H. Dumais, A. G. 1873). Sur son parcours, se rencontrent les lacs à l'Etoile, Baptiste, aux Rats etc.

PEPECHEKAU, (RIVIÈRE).---Tributaire de la rivière Manicouagan, sur la côte nord du St-Laurent. Il prend naissance dans le voisinage du lac Michinik et se jette dans la Manicouagan par une superbe chute perpendiculaire de 50 pieds de hauteur.

PEPIN, (RIVIÈRE).---Petit cours d'eau traversant les 1ère et 2ème concessions de la paroisse de la Visitation, comté de Champlain. Il se jette dans le fleuve St Laurent.

PERDRIX, (RIVIÈRE). -Petit tributaire de la rivière Boisbouscache qui sillonne les 3ème et 4ème rangs du canton Bégon, comté de Témiscouata L'arpenteur J. S. St-Pierre (1872) lui prête une largeur de 15 mailles et une profondeur de six pouces.

PERDRIX BLANCHE, (RIVIÈRE).—C'est un affluent de la rivière aux Rats dans la partie nord du territoire du Lac-St-Jean. Il est placé à la latitude du 49° et se dirige du côté nord-ouest. L'explorateur Bureau (1910) estime la longueur de ce cours d'eau à une quarantaine de milles. Il est navigable pour canots et contient plusieurs espèces de poissons, brochet, doré etc. Les environs constituent un bon territoire de chasse ; on y voit du lièvre, de la perdrix blanche etc.

PERDUE, (RIVIÈRE).—Ce cours d'eau se jette dans la rivière Rouge au milieu du canton d'Arundel, comté d'Argenteuil,et écoule les eaux d'un grand nombre de lacs parmi lesquels le lac aux Ecorces, le lac Bevan, le Gros-Lac ou lac Johnston et celui des Seize-Iles. D'après M. R. W. Ellis, de la Commission géologique du Canada (rapport de 1901), ce cours d'eau a reçu le nom de RIVIÈRE PERDUE parce qu'il passe sous une couche de calcaire qui divise les eaux du lac de Gate de celles du lac Fraser, à deux milles environ à l'est du chemin qui aboutit à Arundel. Le cours d'eau en cet endroit est caché sur une longueur de 100 pieds environ.

PÉRIBONKA, (RIVIÈRE).—Le plus considérable de tous les affluents du lac St-Jean. Son cours dépasse 250 milles et sa largeur, en plusieurs endroits, atteint un mille. Il est navigable pour de petits bateaux à vapeur sur une distance de 9 à 10 milles. Cette rivière, qui est bordée de magnifiques terres, côtoie les cantons de Taillon,

Dalmas, Jogues, Garnier et Labrecque, comté du Lac-St-Jean. Le bassin de la Grande Péribonka embrasse une étendue de 8,320,000 acres et l'on porte à cinq cordes l'acre la quantité d'épinette blanche et noire propre à la fabrication de la pulpe, que l'on peut trouver dans cette région. A partir du terminus de la navigation à vapeur, à 14 milles environ du Lac St Jean, et sur un parcours de cinq à six milles en remontant, la Grande Péribonka se précipite à travers une série de cascades et de chutes qui en font un véritable Niagara. On rencontre dans cet espace sept cascades ou chutes susceptibles de développer une énergie de plus de 300,000 chevaux vapeur. Il y a deux villages bâtis le long de ce cours d'eau : St Edouard-de-Péribonka et Honfleur. La ouananiche est abondante dans ce cours d'eau.

PERIBONKA, (RIVIÈRE "PETITE").—Située à l'ouest de la Grande Péribonka, dans le comté du Lac-St-Jean. Elle a un cours de 80 milles de longueur avec une largeur moyenne de 60 verges et se jette dans le lac St-Jean après avoir séparé les cantons Dolbeau et Dalmas du canton Taillon. Ses différentes cascades peuvent produire une énergie de plus de 1500 chevaux-vapeur. A partir du 39ème mille, les montagnes bordent la rivière des deux côtés jusqu'au 57ème mille et de là s'en éloignent principalement du côté de l'ouest, pour la rejoindre de nouveau au 74ème mille. Le sol, sur les 40 premiers milles, est généralement plan et se compose de terre argileuse grise et jaune. Le feu a détruit la forêt primitive, mais il y a une nouvelle pousse de bois. Quant aux sources de cette rivière, on les trouve sur les hauteurs qui dominent à l'est la vallée de la Grande Péribonka et à l'ouest celle des rivières au Rat et aux Foins. La ouananiche est assez abondante dans ce cours d'eau, surtout au pied des chutes.

PERSIL, (RIVIÈRE "AU") —Petit cours d'eau placé à l'ouest du village de St-Siméon, dans le comté de Charlevoix. C'est Champlain, le fondateur de Québec, qui a donné ce nom au port formé par la rivière. Ce cours d'eau se déverse dans le Saint-Laurent à Port-au-Persil.

PETCHEDEC, (RIVIÈRE).—Située dans le canton de Matane, comté de Matane. Elle se subdivise en deux branches. L'épinette est le seul bois exploitable que l'on y rencontre. Ce cours d'eau qui prend sa source dans le lac Petchedec, sur les Xe et XIe rangs de

Matane, est l'un des affluents de la rivière Matane. Sa longueur est d'environ 17 milles d'après l'arpenteur Elz. Laberge (1912).

PETER BROWN, (RIVIÈRE).—C'est un petit tributaire de la rivière Harricana, dans le district de l'Abitibi. Il est navigable pour les petits vaisseaux. Les arpenteurs Fafard et Roy (1910) lui prêtent une largeur moyenne de 50 pieds et une profondeur de 4 pieds à l'eau basse. Il traverse la partie nord-ouest du canton Landrienne et constitue par ses nombreux affluents un magnifique drainage naturel. On pêche le brochet dans cette rivière et les environs sont des plus giboyeux.

PETIT MAI, (RIVIÈRE).---Faible cours d'eau à trois milles à l'est de la rivière Trinité, sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. L'étendue de cette petite rivière ne dépasse pas douze milles. Elle dessert quinze ou dix-huit lacs dont le plus grand peut mesurer un mille de longueur. Elle donne asile à la truite de mer, même au saumon, surtout à son embouchure. Le territoire qu'elle arrose était considéré, il y a quelques années, dit M. de Puyjalon, comme l'un des mieux pourvus de castors. On y signale aussi la présence du vison, de la loutre, du rat musqué.

PETIT ROCHER, (RIVIÈRE).---Petit tributaire de la rivière du Saint-Maurice. Le pays environnant est pauvre, rocheux. Il y pousse une grande quantité de bluets. Selon un rapport de l'arpenteur E. H. N. Piton, (1911), les rives sont très accidentées et boisées d'épinettes et de sapins propres à faire de la pulpe. Cette rivière est en outre très rapide sur tout son parcours.

PETITE NATION, (RIVIÈRE "DE LA").---Placée dans la seigneurie de la Petite Nation, comté d'Ottawa, au nord de la rivière des Outaouais. L'arpenteur L. Russell disait en 1870 que cette rivière, longue de 55 milles, coulait au milieu d'une région habitable s'étendant en arrière, à partir de l'Ottawa, dans une direction nord-est et renfermée entre la rivière du Lièvre et la rivière Rouge. La vallée arrosée par cette rivière renferme un terrain fertile.

PETIT SHIPSHAW, (RIVIÈRE).—C'est un tributaire de la Grande Shipshaw, comté de Chicoutimi. Elle forme sur son parcours une série de grands et petits lacs appelés grands et petits lacs Shipshaw. D'après M. Geo. Leclerc, A. G. (exploration de 1911), sa longueur

moyenne est d'environ une demi chaîne et ses bords et son lit remplis de cailloux. Elle n'est pas navigable pour les canots et le sol qu'elle arrose est complètement inculte. Les lacs situés sur son parcours sont remplis de petites truites, et c'est en outre un bon terrain de chasse. On y voit l'ours, la loutre, le pécan, la martre, le vison, le loup-cervier, le caribou, la perdrix et le lièvre.

PETITE LOUTRE, (RIVIÈRE).—Située dans le canton Laverlochère, comté de Pontiac. Les terrains environnants sont bons pour la culture. Il y a beaucoup d'orignaux dans la région arrosée par ce cours d'eau.

PIAGOCHI, (RIVIÈRE).—Cours d'eau de l'Ungava qui se jette dans la baie James près de Wasticoon, sorte d'île rocheuse assez élevée à huit milles au nord de l'embouchure de BIG RIVER.

PIASHTI-BAIE, (RIVIÈRE).—Située sur la côte nord du Saint-Laurent, à 14 milles de la Pointe-des-Esquimaux et à 15 milles de la rivière Corneille. Ce cours d'eau est formé pour ainsi dire d'une succession de lacs réunis par de petits bras de rivière très rapides. A trois milles de son embouchure, dit l'arpenteur H. H. Robertson (1889), se présentent des chutes de 150 pieds entourées d'assez bons bois. Les lacs sont magnifiques, les montagnes peu élevées et partiellement boisée. Le territoire arrosé par cette rivière n'a presque point de valeur agricole, d'après le même arpenteur et la forêt a été brûlée autrefois. Il y a toutefois une nouvelle pousse d épinette blanche et noire, de tamarac et bouleau. Le saumon fréquente cette rivière, notamment au pied de la première chute, et on la considère également excellente pour la chasse. Le poste de Piasthi-Baie qui date de 1862 comprend une douzaine de familles qui vivent de la pêche à la morue et au homard. Un belge a aussi entrepris en cet endroit l'élevage du renard noir.

PICANOCK, (RIVIÈRE).—L'un des tributaires de la rivière Gatineau du côté de l'ouest. Elle traverse les cantons Clapham, Alleyn, Dorion et Wright, dans le comté de Pontiac. C'est une rivière flottable d'une cinquantaine de milles de longueur environ. Le terrain environnant est accidenté, d'après l'explorateur J. Bureau ; la meilleure partie comprend la lisière de terrain s'étendant depuis la rivière jusqu'au lac de Moore et de là jusqu'au lac de la Sauvagesse. Les terres sont également bonnes au sud-est de la rivière

et du lac à la Loutre. Le pin et le sapin constituent les essences dominantes ; il y a cependant de grands brûlés de part et d'autre. Cette rivière est poissonneuse. On y prend truite et brochet. Altitude : 480 pieds.

PIED DES CHUTES, (RIVIÈRE "DU").—Tributaire de la rivière au Saumon, à l'ouest du canton Ashuapmouchouan, comté du Lac-St-Jean. Les montagnes, dit l'arpenteur G. Gagnon (1874), éloignées d'abord d'une vingtaine d'arpents de la rivière se rapprochent ensuite. Ces montagnes sont complantées d'épinettes blanches en assez grande quantité.

PIERRE, (RIVIÈRE).—Elle prend sa source en arrière du canton Duchesnay, comté de Gaspé, à plus de 36 milles en bas de Ste-Anne-des-Monts, et se jette dans le golfe St-Laurent après avoir traversé une partie de la Seigneurie de Mont-Louis. D'après un rapport de l'arpenteur Leboutillier (1888), il y a beaucoup d'érable le long de cette rivière, puis du merisier, du bouleau, de l'épinette et du sapin. C'est un cours d'eau très rapide avec des bancs de cent à deux cent pieds de hauteur. Le sol est de qualité moyenne. La truite de mer monte dans ce cours d'eau.

PIERRICHE, (RIVIÈRE "GRANDE").—L'un des tributaires du Saint-Maurice Cette rivière serpente entre des montagnes de 50 à 150 pieds de hauteur. Sur ce parcours, on rencontre quelques rapides et trois chutes. A 16 milles de son embouchure, elle se sépare en deux branches : la branche nord-ouest et la branche nord. Dans la partie qui s'étend du St-Maurice à la fourche, les essences se composent d'épinette noire, de sapin et de bouleau. La partie sud-ouest a été ravagée par le feu. La branche nord-ouest est en cascades et rapides et ses principales essences sont l'épinette, le sapin, le bouleau et l'aulne Le terrain est impropre à la culture.

PIGOU, (RIVIÈRE).—Située sur la côte nord du golfe St-Laurent, comté de Saguenay. Ce cours d'eau est bien boisé en sapin épinette et bouleau mesurant depuis 12 à 20 pouces de diamètre, et le transport du bois à la mer est chose facile. Le terrain, de chaque côté, écrit l'arpenteur C. C. Duberger (1892), offre une surface assez plane et est composé de terre jaune. Ce petit cours d'eau est très poissonneux. D'après le dictionnaire de Trévoux, ce mot de Pigou est un ancien terme de marine. On s'en servait pour désigner un chandelier de fer propre à tenir la chandelle.

PIKAUBA, (RIVIÈRE). Située dans le comté de Charlevoix à l'est de l'ancien chemin de Québec au Lac-St-Jean. Bordée de montagnes escarpées que le feu a complètement déboisé, elle compte dix milles de rapides à partir de son embouchure. En arrière, le sol, quoique montagneux, est cependant couvert, au dire de l'arpenteur Tremblay (1897), d'un magnifique bois vert consistant en épinette blanche, noire, sapins et bouleaux. Sur les rives de son principal tributaire, la petite PIKAUBA, le bois est encore en plus grande abondance, et le sol moins montagneux. La rivière Pikauba, qui est assez considérable à son embouchure, diminue de largeur dans le Parc National des Laurentides où elle prend sa source et n'est pas considérée flottable. Les lacs qui alimentent cette rivière foisonnent de truite. C'est aussi un magnifique territoire de chasse. Le caribou, l'ours et le lyna y sont assez communs ; puis la loutre, le castor. La perdrix y est assez abondante de même que le lièvre.

PIKE, (RIVIÈRE).—Située dans le comté de Missisquoi. Elle traverse les cantons de Bedford et Standbridge et passe devant les paroisses de St-Armand, Notre-Dame-des-Anges et Saint-Sébastien. C'est un tributaire de la rivière Richelieu.

PIERRE, (RIVIÈRE À).---Tributaire de la rivière Batiscan qui traverse le canton Bois, comté de Portneuf, à 58 milles de Québec. Ce cours d'eau, d'une longueur de trois milles environ, avec une largeur de cinq à six mailles, traverse un pays fameux parmi les amateurs de pêche à la truite. Son lit est très rocheux et assez souvent la rivière passe à travers des rochers escarpés qui forment de belles chutes pouvant fournir des pouvoirs hydrauliques. Immémédiatement au nord de la rivière et toujours le long de la ligne du chemin de fer, le touriste se voit au milieu de forêts immenses parsemées de lacs et rivières et qui constituent le territoire par excellence de la chasse et de la pêche, La vallée de la rivière n'offre cependant aucun avantage à la colonisation. Il s'est bâti un village assez considérable, St Bernardin de Sienne, sur les bords de cette rivière que côtoie le chemin de fer du Lac-St-Jean. L'altitude de la rivière est de 698 pieds au-dessus du niveau de la mer.

PILES, (RIVIÈRE "DES").—Située dans l'ancienne seigneurie du Cap-de-la-Magdeleine, comté de Champlain. Cette rivière se décharge dans le Saint-Maurice qui offre ici une chute considérable. Cette

cascade dont la puissance a été estimée par des experts à 74,000 chevaux-vapeur se trouve située vis-à-vis de l'extrémité sud du village de St-Jacques-des-Piles, à un endroit où le Saint-Maurice a environ mille pieds de largeur.

PINS, (RIVIÈRE "AUX"). — Elle prend sa source dans la seigneurie de Deschambault, près de la Seigneurie St-Gabriel, dans le comté de Québec et va se jeter dans le lac St-Joseph. Elle a une longueur de cinq lieues et une largeur moyenne d'une perche.

PIPE, (RIVIÈRE "À LA"). - Dans le comté du Lac-St-Jean. Petit cours d'eau qui traverse le canton Taillon et vient se jeter dans le lac St-Jean, près du vlllage de St-Henri.

PIPMUAKAN, (RIVIÈRE).—C'est un petit cours d'eau du comté de Saguenay qui se décharge dans le lac du même nom au fond de la baie, à une distance de 25 milles de la décharge, D'après Low, (rapport de 1885) ce cours d'eau est une branche de la Péribonka qui se jette dans le lac St-Jean. Il passe au milieu de collines d'une hauteur de 200 à 400 pieds qui ont été dévastées par de fréquents incendies.

PIQUI, (RIVIÈRE).—Dans la région du Haut Saint-Maurice. Sa largeur moyenne est de 58 mailles et sa profondeur de trois pieds dans les hautes eaux. L'arpenteur A. du Tremblay qui l'a relevée (1911) dit que l'aspect général du terrain traversé par cette rivière est accidenté, montagneux et que le sol est pauvre, rocheux et peu propre à la culture. Le bois a été détruit par le feu, il y a une quinzaine d'années. La rivière Piqui est un tributaire de la rivière Ruban et contient de la belle truite. Il y a du gibier et des animaux à fourrures en abondance à la tête de la rivière.

PISCATOSIN, (RIVIÈRE). Située à l'est de la rivière Gatineau, au nord du canton Major. Ce cours d'eau très tortueux, qui a sa source dans le lac Piscatosin descend dans le canton Baskatong. D'après l'arpenteur S. L. Brabazon (1876) le pays environnant est pauvre et boisé de bois dur. Le même arpenteur prétend que les sauvages du voisinage appellent cette rivière BASKETONSHIN.

PITCHEPIN (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau qui reçoit les eaux du lac Pitchepin et de la rivière aux Huards avant de tomber dans la rivière Gatineau, branche nord-est. La forêt est brûlée des deux côtés, d'après l'arpenteur de Courval (1908).

PISTUAKANIS, (RIVIÈRE).—Tributaire de la rivière Manicouagan, sur la côte nord du St-Laurent. Il est bordé, d'après l'arpenteur J. W. D'Amours (1890), par un terrain montagneux et inculte, et boisé en sapin, épinette et bouleau. Certaines montagnes ont une altitude de cent à trois cents pieds.

PLAINASSE, (RIVIÈRE).—C'est un tributaire de la rivière des Trois-Pistoles. Elle prend sa source dans le canton Viger, traverse le troisième rang de Denonville, à peu de distance de Saint-Paul-de-la-Croix et vient se raccrocher à la rivière Trois-Pistoles, dans le deuxième rang du canton Bégon, comté de Témiscouata. Cette rivière tire son nom d'une petite plaine qu'elle traverse dans le troisième rang de Denonville, paroisse de St-Paul-de-la-Croix, que les premiers colons avaient nommée LA PLAINASSE.

PLAMONDON, (RIVIÈRE).—Petit tributaire du Saint-Maurice qui prend sa source au lac du même nom, dans les environs du grand lac au Mâle. La rivière est bordée de montagnes, au sud, d'après l'arpenteur de Courval (1906), qui a relevé en même temps des vieux brûlés en différents endroits.

Autour du lac Plamondon, le terrain est ondulé et se fait également remarquer par de vieux brûlés. Le lac et la rivière contiennent du brochet, du poisson blanc, de la carpe, du doré etc.

PLANTES, (RIVIÈRE "DES".)–Affluent de la rivière Chaudière, dans la seigneurie de Rigaud, comté de Beauce. Cette rivière descend par un courant rapide, interrompu par plusieurs chutes, dans une direction sud-ouest et traverse, dit M. Obalski, inspecteur de mines (1898), une formation contenant des bandes de diorite et serpentine, où même on a trouvé un peu d'amiante. En certains points, sur la rive droite, il a été trouvé de l'or.

PLATE, (RIVIÈRE).---Tributaire de la rivière Piasthi-Baie, sur la côte nord du Saint-Laurent, comté de Saguenay. Ce cours d'eau est bordé, d'après l'arpenteur Hould (1899), de montagnes de 400 pieds de hauteur.

PLATTE, (RIVIÈRE).---Petit cours d'eau qui traverse le sixième rang du canton Hocquart. comté de Témiscouata, et qui va porter ses eaux à la rivière des Trois-Pistoles.

POCACHOU, (RIVIÈRE).---Sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay, dans le voisinage de la rivière Saint-Augustin.

C'est un cours d'eau assez faible qui peut se remonter en ca-

not jusqu'à son premier lac placé à environ quatre milles et défendu par un seul rapide. Il contient truite et anguille. Le caribou fréquente le voisinage de cette rivière. On y tue aussi de la bécassine, des canards et des animaux à fourrures.

Poisson Blanc, (rivière).---Petit cours d'eau du haut Saint-Maurice qui vient s'alimenter dans le lac Asawewasanan. Cette rivière, d'après M. de Courval, A. G. (1909), coule dans une région très accidentée où poussent le tremble et le bouleau. Poissonneuse.

Poissons Blancs, (rivière "des").---Tributaire de la rivière au Serpent, dans le comté du Lac-St-Jean, situé à 35 milles de l'embouchure de cette dernière, du côté-est. Cette rivière, d'une largeur moyenne de cinquante pieds, traverse deux lacs, dont le dernier est assez considérable. L'arpenteur J. Maltais qui l'a relevé (1909) sur un parcours de huit milles, la déclare assez considérable pour faire le flottage des billots. A un mille de son embouchure, elle forme une petite chute d'environ dix pieds de hauteur. Les terrains qu'elle arrose sont vallonneux et le sol, en terre jaune et en sable, est assez propre à la culture ; ils sont en outre bien boisés en épinette noire, sapin, cyprès et épinette blanche à billots. Cette rivière est très poissonneuse ; on y prend surtout du poisson blanc. Les animaux sauvages de la région sont l'ours noir, le vison, la martre, le caribou, le loup cervier, le pécan et le castor.

Poivre, (rivière "au"). Affluent de la rivière Onatchiway, dans l'extrême nord du comté de Chicoutimi. Elle se jette dans le lac au Poivre. Au nord de ce cours d'eau, d'après l'arpenteur Wm. Tremblay, (1898), on trouve de l'épinette noire et quelques bouleaux isolés.

Polette, (rivière "à").—Petit tributaire de la rivière des Escoumains, comté de Saguenay. Elle prend ses eaux dans une succession de lacs plus ou moins grands, très rapprochés les uns des autres. Des écluses et des glissoires ont été construites autrefois par la maison Têtu sur cette rivière pour la descente du bois jusqu'aux Escoumains.

Polyte, (rivière).—Petit affluent de la rivière Matane, dans le comté de Matane. Les bords sont assez bien boisés en épinette, d'après M. E. Laberge, A. G. (1912).

Pontiac, (rivière).—Elle débouche à sept milles au nord de la riviè-

re Rupert. C'est un assez grand cours d'eau dont la largeur en certains endroits atteint un demi mille. Il est parsemé, dit l'explorateur O'Sullivan (1905), d'îles pittoresques et de chaque côté s'étend une épaisse forêt d'épinette noire et grise, de sapin etc. La rivière Pontiac se jette dans la baie de Rupert.

PORC-EPIC, (RIVIÈRE "DU")—Petit tributaire de la rivière Malbaie, dans le comté de Charlevoix. Le terrain environnant est montagneux. Il y a de la truite dans cette rivière ainsi que dans les nombreux lacs qui s'y déchargent, comme le lac des Martres, le lac du Porc-Epic, lac à la belle truite, etc. (F. Vincent, A. G. 1886).

PORC-EPIC, (RIVIÈRE).—Située au nord du lac Mistassini, dans le nord de la province de Québec. Ce cours d'eau a environ trois chaînes de largeur et une de profondeur variant de six à dix pieds avec un courant d'une vitesse de deux milles et demi à l'heure. A une faible distance en amont du confluent, la montagne du Porc-Epic, écrit l'explorateur O'Sullivan (1901), dresse son sommet à 900 pieds environ au-dessus du niveau de la rivière. Le pays environnant offre un aspect des plus arides et des plus désolés.

PORTAGE, (RIVIÈRE "DU"). —Petit cours d'eau du comté de Laprairie. Il prend sa source dans la seigneurie du Sault St-Louis, traverse la première concession de la côte Ste-Catherine et vient se jeter dans le fleuve près de l'île Boquet.

PORTAGE DE SHIPSHAW, (RIVIÈRE "DU").—Située dans l'extrême nord de la région du Lac St-Jean. C'est une rivière tortueuse, en eau morte sur le premier mille, et qui se transforme en torrents et cascades sur la plus grande partie de son cours. Elle franchit, dans sa dernière partie, la chaîne de montagnes élevées qui bordent la rivière Péribonka sur sa rive Est, formant la hauteur des terres entre elle et le lac Pamouscachiou sur la rivière Shipshaw. Le terrain qu'elle égoutte, d'après l'arpenteur L. Stein (1889), est impropre à la culture et sans importance pour le bois de commerce. Ce cours d'eau traverse des lacs très poissonneux et d'un aspect des plus pittoresques.

PORT-AUX-QUILLES, (RIVIÈRE).—(Petit cours d'eau qui prend sa source dans quelques lacs du canton Callières, comté de Charlevoix, et vient se jeter dans le Saint-Laurent à Port-aux-Quilles, à une vingtaine de milles de Tadoussac.

Dans sa relation de 1628, Champlain parle de ce cours d'eau qu'il appelle la rivière à l'EQUILLE : "Cette rivière de l'Equille, dit-il, vient des montagnes et assèche de basse-mer". Il la place à trois lieues du Cap de Chafaut aux Basques. Les anciens cartographes, comme le P. Coronelli, en 1689, mentionnent aussi cette RIVIÈRE À L'EQUILLE. Champlain a donné ce nom d'EQUILLE parce que ce petit poisson qui rappelle notre éperlan, se trouvait en grande quantité en cet endroit.

PORT-DANIEL, (RIVIÈRE).—Rivière à saumon et à truite du comté de Bonaventure qui se jette dans la baie des Chaleurs à quatre milles de son embouchure. Elle est formée de trois branches qui constituent autant de rivières distinctes : la rivière du Nord, la rivière du Milieu et la rivière de l'Ouest. Son cours est généralement rapide et sa profondeur moyenne de deux à trois pieds. Le terrain environnant est boisé en sapin, merisier, bouleau, épinette noire. C'est dans la rivière de l'Ouest que se trouve le plus beau bois. Toutes ces rivières prennent leurs sources au même endroit, dans une espèce de réservoir ou lac situé à quelques milles en arrière de la ligne ouest du canton de Port-Daniel. On prend du saumon dans cette rivière.

PORTNEUF, (RIVIÈRE).—Située sur la côte nord du Saint-Laurent, comté de Saguenay, à 146 milles de Québec et à 9 milles à l'est du Sault-au-Mouton. Bonne rivière pour la truite de mer et le saumon. On y rencontre plusieurs cascades, dont l'une placée au 25ème mille, a plus de 25 pieds de hauteur. Le sapin, le bouleau et l'épinette sont les essences forestières dominantes. Les plateaux élevés, vers le 43ème mille, couverts de cyprès ou de pin gris, sont formés de sable, de terre jaune et de petits cailloux roulés. Il s'est fait beaucoup de bois le long de ce cours d'eau. La largeur de la rivière Portneuf n'est que de 45 chaînes à son embouchure ; de plus, à marée basse, sa profondeur ne va pas audelà de trois à quatre pieds. On estime qu'il y a au moins 200 lacs, la plupart poissonneux, sur le parcours de cette rivière. Il y avait beaucoup de pins autrefois sur la Portneuf, d'après l'arpenteur P. H. Dumais (1872) mais tout a été exploité. La longueur de ce cours d'eau est d'environ 100 milles. Ajoutons que la marée se fait sentir près de trois milles dans la rivière, et dans cette portion la rivière a une largeur de 15 à 20 chaînes.

PORTNEUF, (RIVIÈRE).—Elle prend sa source en arrière de Bourg-Louis, comté de Portneuf, traverse la seigneurie de Neuville, la paroisse de St-Basile et vient se jeter dans le St-Laurent, en face de la paroisse de Portneuf.

POST-CREEK, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau du canton Cameron, comté d'Ottawa. D'après l'arpenteur Rainboth (1881), on rencontre sur cette rivière une magnifique série de lacs qui s'étendent de la rivière Gatineau au Grand Lac et qui fourmillent de poissons de la plus belle variété, tels que truite, poisson blanc, brochet etc. On a noté aussi, sur le même cours d'eau, plusieurs bonnes places de moulins.

POSTE, (RIVIÈRE "DU").—Jolie rivière du canton Laviolette, comté de Maskinongé, qui prend sa source dans le lac Clair et compte un certain nombre de rapides. Toute la région environnante, d'après le rapport de l'arpenteur J. B. St-Cyr (1897), est très montagneuse. Dans les hautes eaux, la rivière monte de cinq à six pieds, et de chaque côté, depuis la rivière Mattawin, il y a beaucoup de bonne terre facile à faire, vu que le feu a détruit tout le gros bois qui couvrait ces terrains. De nombreux lacs forment la rivière en descendant vers la Mattawin : ce sont les lacs Dargie, Pelletier, Rhéault, des Fourches, Travers, Clair etc. Il y a du doré, de la truite et du brochet en abondance dans la rivière et les lacs. D'après l'explorateur Ingall (1829), cette rivière a été ainsi baptisée parce que la cie de la baie d'Hudson y possédait autrefois un poste aujourd'hui abandonné.

POZER, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau situé dans le fief Aubert-Galion, comté de Beauce, et tributaire de la Chaudière. Il a été trouvé de l'or sur les rives de cette rivière.

PRAIRIES, (RIVIÈRE "DES").—Tributaire de la rivière au Serpent, comté du Lac-St-Jean. Il est situé à environ 35 milles de l'embouchure de cette dernière rivière, du côté nord-est. Sur un parcours de douze milles, cette rivière traverse trois lacs assez considérables. Sa largeur moyenne est d'environ 60 pieds, et sa profondeur de sept à dix pieds dans les eaux mortes. L'arpenteur J. Maltais qui a relevé cette rivière (1909) dit qu'en arrivant au premier lac qu'elle traverse, on rencontre sur cette rivière plusieurs petites chutes de 6 à 8 pieds de hauteur, susceptibles d'actionner

des moulins. De même que les lacs qu'elle traverse, cette rivière est très poissonneuse ; on y pêche le brochet et une espèce de grosse truite appelée le MAGOUCHE. Les terrains arrosés par la rivière des Prairies et ses lacs sont généralement plans et vallonneux ; ils se composent de terre jaune du côté est et de terre sablonneuse du côté ouest. Dans la direction ouest, les montagnes paraissent éloignées de quatre à cinq milles ; elles sont plus rapprochées du côté est. La forêt est assez dense ; elle comprend cyprès, épinette noire et sapin. On y rencontre beaucoup d'animaux sauvages.

PRAIRIES, (RIVIÈRE "DES").—Cours d'eau qui se décharge dans le Saint-Laurent, au Bout de l'ile de Montréal. Cette rivière doit son nom à un jeune français qui s'y noya accidentellement. Le gouvernement y a fait faire des travaux qui vont rendre la navigation possible depuis le lac des Deux Montagnes jusqu'à Cartierville. Les deux rives de ce cours d'eau sont habitées, durant la saison de l'été, par des citadins de Montréal.

PRINCE, (RIVIÈRE "AU").—Petit cours d'eau qui passe devant l'église de la paroisse Saint-Benoit et qui va se jeter dans la petite rivière du Chêne, comté des Deux-Montagnes.

PRONOVOST, (RIVIÈRE).—Elle prend sa source à la hauteur des terres, dans le lac Gauthier On rencontre plusieurs lacs sur son parcours. Elle se décharge dans la rivière du Milieu, comté de Champlain.

PROPRE, (RIVIÈRE).—Située dans le canton Chavigny, comté de Portneuf. Ce cours d'eau, d'une largeur de 90 pieds, sort du lac au Sable, coule sur un lit de grosses pierres avec beaucoup de rapidité, serpente entre deux fortes montagnes et vient se jeter dans la rivière Batiscan, seigneurie des Grondines. La distance entre la rivière Propre et la Batiscan, est d'environ dix milles. Au sud de la rivière se rencontrent plusieurs lacs entourés de for es montagnes, mais où il ne se trouve que peu de terre cultivable. La rivière Propre est très appropriée au transport du bois de commerce.

PTAKOPAO, (RIVIÈRE).—C'est le nom que l'on donne à la deuxième branche nord-est de la rivière Moisie sur la côte nord du St-Lau-

rent, comté de Saguenay. Elle traverse des rangées de montagnes qui la bordent et la rendent impraticable en canot jusqu'à la rencontre du portage. Il y a du poisson blanc et de la truite dans cette rivière. L'arpenteur G. Gagnon (1890), a signalé l'existence d'une mine de plomb sur cette rivière.

Le lac Ptakopao que l'on rencontre sur le parcours de la rivière contient en abondance du poisson blanc, de l'alose, du brochet et de la truite.

Q

QUI-MÈNE-DU-TRAIN, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau qui sillonne les 13ème, 14ème et 15ème rangs du canton Dequen, dans le comté du Lac-Saint-Jean. Ce cours d'eau a été ainsi appelé parce que ses eaux, quoique peu profondes, sont très bruyantes. Ses rives sont basses. Cette petite rivière est remplie de truites.

QUINCHIEN, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau du comté de Vaudreuil qui va se jeter dans le fleuve St-Laurent, en face de l'île Perrot. Ce nom bizarre paraît être une corruption du mot sauvage QUENECHOUAN.

QUINZE, (RIVIÈRE "des").—La plus considérable des rivières qui débouchent dans le lac Témiscaming, comté de Pontiac. Elle prend sa source au lac des Quinze et est parsemée d'îles. Sa longueur totale est de 18 milles. Cette rivière est considérée comme le canal qui met en communication la rivière Ottawa proprement dite ou Outaouais inférieur avec l'Outaouais supérieur ; c'est la seule issue par laquelle se déversent dans le lac Témiscaming tous les cours d'eau d'un vaste bassin complètement boisé dont la superficie est d'environ 9,000 milles carrés. Les chutes et les rapides de ce cours d'eau constituent de puissants pouvoirs hydrauliques. L'ingénieur Gauvin (rapport de 1907), estime que deux de ces cascades, le rapide KAKAKE et le rapide des Iles peuvent développer chacun une puissance de 32,000 chevaux vapeur. Les berges de ce cours d'eau, quoique rocheuses, du lac des Quinze au rapide des Erables, sont relativement basses ; mais à partir de ce rapide en descendant jusqu'au campement de la maison Klock, les rives sont généralement élevées, rocheuses, et, en beaucoup

d'endroits, très escarpées. En somme, c'est un cours d'eau très mouvementé, sur lequel il est toujours difficile et plus ou moins dangereux de voyager. La rivière des Quinze tire son nom du fait que 15 rapides obstruent son cours.

QUIO, (RIVIÈRE). - Cours d'eau du canton Thorne, dans le comté de Pontiac, à 33 milles d'Ottawa. Il prend sa source dans deux branches, bien haut vers l'extrémité nord ouest de ce canton, coule à travers plusieurs milles du pays et décharge ses eaux dans la rivière Ottawa, au village Quio, qui est en même temps une station de chemin de fer. Les eaux de cette rivière sont pures et potables et offrent plusieurs bons pouvoirs hydrauliques. Cette rivière était fort renommée autrefois pour son bois de pin de commerce ; dans le moment actuel, écrit l'arpenteur James Roney (1882) elle est d'un grand bienfait pour les fermiers qui font paître leur bétail le long de ses rives. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 242 pieds.

R

RAPHAEL, (RIVIÈRE "à")---Située au nord du canton Bégin, dans le comté de Chicoutimi. Son cours est assez rapide, mais elle n'a pas de chute sérieuse ; sa largeur varie de 25 à 75 mailles. Une exploration de 1907 a laissé voir qu'il y avait un peu de terre à culture sur son parcours mais que la forêt avait été brûlée.

RAPIDE, (RIVIÈRE).---Située dans le territoire de l'Abitibi. C'est, au dire de l'explorateur O'Sullivan, une série continuée de rapides ou de forts courants. Elle a une chaîne de largeur à l'endroit où elle se jette à l'extrémité nord-est de la baie Mckenzie, dans le lac Chibougamau. Le terrain, tout le long de ce cours d'eau, est inégal, rocheux et accidenté, mais il n'y a aucune haute montagne se trouvant près de la hauteur des terres. Au septième mille, cette rivière peut développer un bon pouvoir hydraulique.

RAPIDES, (RIVIÈRE "DES").—Ce cours d'eau que l'on rencontre sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay, se décharge dans la baie des Sept-Isles, à 300 milles en bas de Québec. Cette rivière forme deux chutes d'eau dont la première à un mille et la seconde à 31 milles de son embouchure. A quelques centaines de

verges de son embouchure, on a relevé une grande masse de minerai de fer encaissée dans la roche norite ou labradorite de la région.

RAPIDE, (RIVIÈRE).—Tributaire de la rivière Saint-Jean, sur la côte nord du Saint-Laurent. Bordée, d'après l'arpenteur C. E. Forgues (1890), de montagnes de 200 à 300 pieds et boisée sur une certaine étendue de sapin, d'épinette, de bouleau.

RAQUETTE, (RIVIÈRE "À LA").—Elle prend sa source dans le comté de Vaudreuil, et, après une course assez irrégulière, elle tombe dans le lac des Deux-Montagnes.

RATS, (RIVIÈRE "AUX").—Tributaire de la rivière Mistassini, dans la région du Lac St-Jean. Il traverse tout le canton Pelletier et possède trois chutes d'une hauteur respective de 30, 40 et 60 pieds. Ses rives sont unies, bien boisées et composées d'un sol riche et facile à exploiter. Il reçoit les eaux de deux tributaires, dont l'un, la rivière au Foin, au commencement du 8ème mille. Sur les 50 derniers milles, d'après l'arpenteur C. E. Lemoine, (1893), la rivière se rétrécit et le sol plus marécageux devient impropre à la culture. La largeur moyenne de la rivière, sur plusieurs milles, est de trois chaînes.

Le LAC AUX RATS n'est qu'une expansion de la rivière du même nom. On y trouve en abondance, d'après M. l'explorateur Bureau, du poisson, tel que brochet, doré et ouananiche.

RATS, (RIVIÈRE "AUX").—Ce cours d'eau débouche sur la rive ouest du St-Maurice, comté de Champlain, en face de la mission qui est établie sur la rive est. Il prend sa source dans un lac, non loin de la Vermillon et mesure 36 lieues de longueur et une soixantaine de pieds de largeur. Non navigable. Cette rivière traverse, avec la rivière Weissonneau, de larges terrains d'alluvions, au milieu desquels s'élève la magnifique ferme de John Baptist. Le rapport de P. A. Landry, A. G. (1888) constate que les abords de cette rivière, surtout sur la rive est, sont très pittoresques ; elle borde plusieurs lacs poissonneux tels que les lacs Croche, Descoteaux, aux Rats, Pierre, Antoine etc. Le sol est pierreux et en général peu propre à la culture.

RATSOUL, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau dans le canton Arago, comté de l'Islet. Sur le cinquième rang du canton, il atteint une chaîne de large.

REED, (RIVIÈRE).—Située sur la côte nord du St Laurent à huit ou neuf milles à l'est de la rivière Mécatina. Elle se jette au fond d'une baie profonde de trois à quatre milles. Excellente pour la pêche : le saumon et la truite y fourmillent ; l'anguille elle-même s'y rencontre en quantité inusitée. L'arpenteur C. E. Lemoine (1906), signale sur cette rivière une série de longues cascades d'une hauteur de dix pieds.

RENARDS, (RIVIÈRE "AUX").—Sur la côte nord du comté de Gaspé. Ce cours d'eau traverse le canton Fox et se jette dans le golfe St-Laurent, et la baie forme un demi cercle du diamètre d'un mille. L'entrée est placée entre deux caps sans cesse minés par les flots ; vers le fond de la baie et audessus de l'embouchure de la rivière se déploie un barachois bordé de belles prairies. La baie constitue un port très sûr pour les bâtiments et les goëlettes des pêcheurs. Un village considérable, Saint-Martin de la Rivière-aux-Renards, est installé sur les bords de la baie. Ce village se compose principalement de pêcheurs.

RENARD, (RIVIÈRE "AU").—Située dans le comté de Pontiac et désignée par les sauvages sous le nom de rivière ANDOUSEGEMEGAMA. Ce cours d'eau se jette dans le lac Barrière, un mille et demi en bas du poste de la compagnie de la Baie d'Hudson. Le terrain bordant cette rivière est uni et plat en certains endroits, d'après l'explorateur O'Sullivan (1894) ; le sol est bon en plusieurs parties, et couvert de bois mêlé et d'un peu de pin.

RENCONTRE, (RIVIÈRE "DE LA").—Cours d'eau qui vient déverser ses eaux dans le grand lac au Mâle, dans le haut de la rivière St-Maurice. Le terrain qui le borde, d'après un rapport de M. de Courval, A. G. (1906) est accidenté, rocheux et sablonneux. Il y a aussi de côté et d'autre de vieux brûlés. Dans cette rivière, comme dans le lac à la Rencontre, le gibier et le poisson abondent. Les principaux poissons sont le brochet, le doré, le poisson blanc. Comme gibier, l'on a l'orignal, et une foule d'animaux à fourrures.

RICHELIEU, (RIVIÈRE) Ce magnifique cours d'eau d'une étendue d'environ quatre vingt milles prend sa source dans l'Etat du Vermont, mais ce n'est qu'à partir du Lac Champlain qu'il commence comme rivière. Il est navigable depuis Sorel jusqu'au bassin de Chambly ; le canal de Chambly, d'une longueur de douze milles, fournit ensuite une communication facile jusqu'au lac Champlain, relié à l'Atlantique par le canal Champlain et la rivière Hudson, ce qui forme une partie importante de la navigation avec le Saint-Laurent. La vallée arrosée par cette rivière est l'une des plus belles et des plus fertiles de la province.

Le Richelieu qui unit ses eaux au fleuve St-Laurent à Sorel était connu du temps de Jacques-Cartier, sous le nom de rivière aux Iroquois ; c'était au reste la grande voie qui conduisait au pays des Agniers et c'était la route que ceux-ci suivaient pour descendre vers le Saint-Laurent. Par la suite, elle fut nommée rivière SOREL et CHAMBLY, à cause des forts de Sorel et de Chambly qui furent élevés l'un à son embouchure et l'autre au pied d'un grand rapide. En 1642, Montmagny ayant bâti un fort à l'embouchure de cette rivière le nomma Richelieu en l'honneur du grand ministre. C'est ce fort qui donna son nom à la rivière.

RIMOUSKI, (RIVIÈRE).—Cours d'eau important du comté de Rimouski dont les sources remontent très loin dans l'intérieur des terres. Il traverse douze concessions du canton Duquesne, s'engage ensuite dans la seigneurie de Rimouski pour se jeter dans le Saint-Laurent, à St-Germain de Rimouski. A l'extrémité sud du canton Duquesne, cette rivière se sépare en deux branches : la Branche de l'Est et la Branche de l'Ouest, et parmi ses affluents se trouvent la rivière à Sifroi, la rivière Pierre, la rivière Caribou etc. L'arpenteur L. Lebel a signalé en 1876 sur la branche nord-est, à 15 milles de l'embouchure, une chute de 80 pieds de hauteur. Les bords de la rivière sont bien boisés en cèdre ; après le 28ème mille. il y a même du merisier en abondance, du frêne, de l'orme mêlé avec l'épinette et le bouleau. La rivière Rimouski est une bonne rivière à saumon et à truite ; on y prend aussi du touradi.

RISTIGOUCHE, (RIVIÈRE).—L'une des plus belles et des plus grandes rivières à saumon du monde, dans le comté de Bonaventure. Elle

sépare la province de Québec de celle du Nouveau-Brunswick et débouche dans la baie des Chaleurs, après avoir suivi une course de 110 milles, Ses sources se trouvent près de la rivière St-Jean ; l'estuaire de la Ristigouche, à la tête de la baie des Chaleurs, mesure trois milles de largeur et neuf brasses de profondeur. La marée se fait sentir dans la rivière jusqu'à 24 milles, dont 18 sont navigables pour les navires océaniques. Les principaux endroits habités sur les bords de la Ristigouche sont les villes de Dalhousie et de Campbeltown, dans le Nouveau-Brunswick. La plus forte partie des terres bordant la rivière est concédée. Un club de millionnaires américains, le RISTIGOUCHE SALMON CLUB est le principal détenteur des droits de pêche de cette remarquable rivière.

RIVERIN, (RIVIÈRE "À").—Petit cours d'eau de la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay, qui se jette à la mer par une chute assez élevée. Il est situé à un mille de la rivière Pentecôte. La truite de mer fourmille à l'entrée de cette rivière. Au-dessus de la chute, on peut pêcher l'anguille. Les lacs situés sur le parcours de cette rivière sont poissonneux.

RIVIÈRE DE LA TÊTE DU LAC DE LA MONTAGNE.—Ce cours d'eau que l'on rencontre dans le voisinage de la rivière Manouan n'offre qu'une succession de rapides. Il est bordé d'assez hautes montagnes impropres à la culture et n'a qu'une largeur d'une chaîne et demie avec trois pieds de profondeur. Il se jette dans le lac Duhamel. C'est une bonne région pour la chasse : on y rencontre chevreuil, caribou, ours, renard, martre, rats musqués. L'arpenteur G. Leclerc dit (1911) que cette rivière n'est navigable en canot qu'à l'eau basse, et que le printemps la force du courant empêche toute navigation.

ROCHERS, (RIVIÈRE "AUX").—Située sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay, à vingt milles à l'est de la rivière Pentecôte. Ce cours d'eau, d'une longueur de 150 à 180 milles, est remarquable par les grands lacs qui lui sont propres et par ceux de ses tributaires. Quelques-uns de ces lacs assez rapprochés de la mer, mesurent jusqu'à trente milles de longueur et regorgent de poisson. L'arpenteur G. Gagnon signale (1890), une grande quantité d'épinette sur le parcours de cette rivière ; quant au terrain, il est rocheux, sablonneux et peu propre à la culture. La rivière des

Rochers se jette à la mer par une série de chutes dont la hauteur varie entre 20 et 80 pieds. Le poisson s'y trouve en grande quantité ; le saumon y mord à la mouche et la truite y est fort abondante. M. de Puyjalon, en 1891, y constatait la présence de tous les gibiers de mer, ainsi que celle des perdrix, des lièvres et des tétras.

Roger, (rivière),—Ce cours d'eau après avoir traversé le grand lac Roger se jette dans l'Ottawa en amont du rapide de l'Esturgeon. La petite rivière Roger se jette dans le lac des Quinze.

Rognons, (rivière "aux").—Située partie dans le comté de Champlain et partie dans le comté de Québec. La partie du pays comprise entre cette rivière et la rivière Blanche, dit A. C. Talbot, A. G. (1886), est des plus accidentée ; les montagnes qui s'entre-touchent varient en hauteur de 200 à 600 pieds au-dessus des lacs et des rivières environnants. Le sol est généralement composé d'un sable jaune, sec, très rocailleux et impropre à la culture ; çà et là de petites vallées de sable assez riche, mais ces vallées sont étroites et basses. Les bords de la rivière et des lacs sont boisés de petites épinettes noires, de sapin et de bouleau ; sur les montagnes, du merisier rouge. Les lacs les plus poissonneux sur le parcours de cette rivière sont les lacs Caribou, du Centre, le lac des Isles, le lac I.

Romaine, (rivière).- Sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay, près de la Pointe-des-Esquimaux. Ce grand cours d'eau dont les sources se perdent à la hauteur des terres, est alimenté par plusieurs lacs d'une grande étendue, notamment par les lacs Brulés dont le contour est de 175 milles, puis les Lacs Tshinikoman et Long. Sa largeur est de dix chaînes en moyenne et sa profondeur varie de 15 à 20 pieds ; la vitesse du courant ne dépasse guère deux milles à l'heure. Cette rivière renferme plusieurs excellents pouvoirs hydrauliques et est très poissonneuse, On y prend de la truite grise saumonnée, du maskinongé, du brochet, de la carpe etc. Le lit de cette rivière est d'un sable fin, mais rocailleux dans les rapides ; elle coule ses eaux paisibles à travers des montagnes de peu d'élévation ; quant au bois il a peu d'importance, les brûlés couvrant une grande partie de la région environnante.

ROUGE, (RIVIÈRE). - Ce grand tributaire de l'Ottawa prend sa principale source dans une série de lacs situés entre les comtés de Joliette et de Montcalm et coule de l'est à l'ouest. Sa branche principale traverse les cantons Mousseau, Marchand, Joly, Clyde, Salaberry, Arundel, Harrington et Grenville, pour se jeter dans l'Ottawa entre le village de Grenville et la Pointe-du-Chêne. La Rouge, dont la longueur est de 150 milles, est flottable, d'après une expertise de l'ingénieur Gauvin, sur une étendue de 85 milles. Les tributaires venant de l'Est sont la rivière aux Trois-Branches, deux criques considérables qui ont leur confluent immédiatement en aval des grands rapides, la crique de l'Ile, à environ 46½ milles, la crique à la Butte, à 56¾ et la rivière aux Deux-Branches, à 47 milles. Du côté de l'ouest, les tributaires sont les grandes criques Nominingue et au Brochet, la petite crique Nominingue, deux grandes criques en aval des Grands rapides, la crique à la Butte et la crique de la Maison-de-Pierre, Les bords de la rivière Rogue d'après les rapports de l'arpenteur D. Sinclair (1866), sont hauts, massifs, formés de terre sablonneuse et ne renfermant pas de roches, excepté aux rapides. A partir de l'arrière ligne de Clyde, les montagnes disparaissent dans la région traversée par la rivière, à mesure qu'on avance vers le nord. Le sol se compose généralement d'une terre légère, d'alluvion, sur les bords de la rivière et de chaque côté jusqu'à un demi-mille dans l'intérieur ; à l'est de la rivière, le terrain est plus accidenté. Le pin est encore en assez grande quantité ; il y a aussi beaucoup de bouleau et de peuplier. Le long des tributaires supérieurs, le terrain est boisé principalement en bouleau épinette et sapin.

La Rouge, dont le débit moyen est d'environ 2600 pieds cubes par seconde, reçoit les eaux d'un bassin de quelque 2,100 milles carrés. Elle vient se jeter dans la rivière Ottawa, deux milles à l'ouest de la station du Calumet, sur la route du chemin de fer du Pacifique.

ROY (RIVIÈRE "DE"). — Petit affluent de la rivière du Loup qui traverse les deuxième et troisième rangs du canton Hunterstown, comté de Maskinongé.

RUBAN, (RIVIÈRE). — Petit cours d'eau du territoire du Saint-Maurice qui, d'après les explorateurs Ingall et Adams (1829), prend sa source dans les montagnes à une assez grande distance. Cette ri-

vière a été ainsi appelée à cause de son peu de largeur. Sa largeur moyenne, d'après l'arpenteur A. du Tremblay (1911), est de deux chaînes et ses berges ont 4 à 5 pieds de hauteur. Elle traverse un terrain accidenté et montagneux Le chemin de fer Transcontinental longe une partie de cette rivière.

Ruisseau à Sem.—Situé dans le comté de Rimouski, à environ 15 milles en bas de Matane. A son point de réunion avec le Saint-Laurent, ce ruisseau forme une anse qui sert de havre aux pêcheurs et aux marchands de bois. Il y a de grandes scieries dans les environs.

Rupert, (rivière).—Elle prend son origine au lac Mistassini pour se jeter dans la baie de Rupert et de là dans la baie James. C'est une rivière considérable et impétueuse, dont le débit, en certains endroits, est estimé à deux ou trois millions de pieds cubes par minute. Sa largeur varie jusqu'à un mille. L'explorateur O'Sullivan qui a fait le relevé de la partie inférieure de cette rivière à partir du lac Némiskau en descendant vers son embouchure, (1901), porte à 1,232,818 chevaux-vapeur, les forces hydrauliques que l'on peut retirer de ses cascades et de ses rapides. L'aspect du terrain, le long de cette rivière, est assez varié ; en certains endroits, les bords de la rivière formés d'un riche sol argileux et sans cailloux sont bien boisés d'épinettes, de peupliers et de bouleaux de grande taille ; ailleurs, ce n'est qu'un terrain à cyprès, pauvre et sablonneux. La truite de mer et le poisson blanc montent dans cette rivière. La Rupert reçoit aussi les eaux de la rivière à la Martre. D'après M. Sullivan, la vallée de cette rivière est sujette à de fortes gelées durant les mois de l'été. Quant à la longueur totale de la rivière, M. Low l'a estimée en 1888, à cent milles.

Russell, (rivière).—Affluent de la rivière à l'Eau Morte dans le Labrador. Il passe dans une profonde vallée septentrionale et rejoint la rivière à l'Eau Morte par une chute de dix pieds. Son cours est très rapide.



S

Sable, (rivière "au").—Dans le comté de Chicoutimi. Elle prend sa source au lac Kenogami, traverse le canton Jonquière, et se décharge dans la rivière Saguenay, après un cours d'une douzaine

de milles. La grande paroisse St-Dominique-de-Jonquière, est bâtie sur ses bords.

SABLES, (RIVIÈRE "DES").—Tributaire de la Grande Péribonka, dans la région du Lac-St-Jean. L'embouchure de ce cours d'eau se trouve à trois milles en amont du lac Tshitagama. D'une profondeur moyenne de 5 à 6 pieds avec une largeur de 75 à 90 mailles, ce cours d'eau est propre au flottage des billots. Les terrains arrosés par cette rivière sont, d'après un rapport de M. Jean Maltais, A. G. (1911) généralement, vallonneux et même montagneux. Les essences forestières sont l'épinette noire, le bouleau, le sapin, l'épinette blanche et le cyprès. Il y a de la truite en quantité dans cette rivière. Les animaux sauvages que l'on rencontre sont le vison, la martre, le loup-cervier, le pékan, l'ours, le renard et le castor. En fait de minéraux, on y voit du granit et du quartz. L'arpenteur Geo. Leclerc fait remarquer (rapport de 1912), que cette rivière n'offre sur toute sa longueur que rapides et cascades.

SACACOMIE, (RIVIÈRE).—Placée dans le canton De Calonnes, comté de Maskinongé. Le sol des terrains qui bordent ce cours d'eau est en majeure partie, écrit l'arpenteur La Chenotière (1870), de terre jaune et sablonneuse. Le bois, qui est partout d'une belle pousse, consiste en merisier, érable, épinette blanche, pruche et pin. Ce cours d eau prend sa source dans le lac du même nom et traverse les rangs six et A de De Calonnes.

SAGUENAY, (RIVIÈRE).—L'un des principaux affluents du fleuve Saint-Laurent, et le plus renommé pour l'aspect grandiose de ses paysages La rivière Saguenay sort du lac St-Jean par un double canal dont un bras s'appelle la Grande-Décharge et l'autre la Petite-Décharge. Ces deux bras, séparés par l'île d'Alma, à la sortie du lac, se confondent trois lieues plus loin et alors commence la rivière qui prend son cours régulier à sept milles audessus de Chicoutimi pour la poursuivre jusqu'à Tadoussac, après avoir parcouru une distance de quarante lieues. Cette imposante rivière dont la profondeur atteint, en certains endroits, plus de mille pieds est encadrée de chaque côté de gigantesques murailles dont quelques-unes comme les caps Trinité et Eternité se dressent, le premier, à une hauteur de 1500 pieds et le second, à 1700 pieds audessus de la mer. A partir du lac St-Jean, le Saguenay reçoit les eaux de plus de trente

affluents considérables et forme plusieurs baies importantes comme la baie des Ha ! Ha, sur les rives de laquelle sont assis les florissants villages de St-Alphonse et de St-Alexis, et la baie de Ste-Catherine où la maison Price avait installé naguère une importante scierie. La largeur du Saguenay, bien que variant sur certains points, est toujours considérable. A son embouchure, il mesure 60 à 70 chaines. mais à dix lieues en haut de la baie des Ha ! Ha, cette largeur est déjà d'un quart de lieue et en bas de la baie jusqu'à Tadoussac, elle est d'une demi lieue. Cette majestueuse rivière, navigable jusqu'à Chicoutimi, tombe dans le Saint-Laurent à la Pointe-aux-Alouettes, à cinq milles en bas de Tadoussac. Le Saguenay est reconnu pour l'une des plus grandes rivières à saumon de l'univers ; elle n'a pas d'importance cependant pour la pêche à la ligne, vu que le saumon ne prend pas la mouche dans ces eaux noires et profondes ; elle n'en a que pour la pêche à la truite de mer qui y est très abondante.

Saguenay, (rivière "Petit").—Ce cours d'eau circule à travers les cantons Sagard et Dumas, comté de Chicoutimi, et se déverse dans la grande rivière Saguenay, à 20 milles de son embouchure. Il passe à travers une profonde vallée entourée de hautes montagnes. Le bras nord-ouest de cette rivière porte le nom de rivière du Portage. Le Petit Saguenay est une bonne rivière à saumon.

Saint-Athanase, (rivière).—Petit cours d'eau d'une étendue d'environ trois milles située sur la côte nord du Saint-Laurent. Il traverse les trois premiers rangs de la péninsule de Manicouagan et se déverse dans le fleuve, à l'Anse des Petites Rivières.

Saint-Augustin, (rivière).—Située sur la côte nord du golfe St-Laurent, dans le canton de Bougainville, comté de Saguenay. Elle coule à travers les montagnes des Laurentides du nord au sud et se jette dans le golfe St-Laurent. Ce cours d'eau est facile à remonter en canots légers jusqu'au premier rapide que l'on rencontre à deux milles en amont de la rivière Maurice. Les rives, à partir du golfe, sont des plateaux élevés de terre glaise sur laquelle repose une couche de sable mélangé avec de la terre noire. Les essences forestières dominantes sont le bouleau, le sapin et l'épinette. La rivière qui est fréquentée par le saumon et la truite est aussi très recherchée des sauvages à cause des animaux à fourrures que l'on y trouve en quantité. Le village se trouve situé du côté

est de la rivière, à environ 9 milles de la mer. Les habitants ne s'occupent que de pêche à la morue, au saumon e à la truite. Dans le cours de l'été, une trentaine de familles sauvages, venues, en grande partie du lac Melville, descendent dans ce village pour y faire la traite des fourrures.

SAINT-CHARLES, (RIVIÈRE).—Cours d'eau qui prend sa source au lac St-Charles, à quatre lieues de Québec, et qui vient se jeter dans le fleuve, à Québec, après avoir traversé les deux Lorette. Il est désigné aussi sous le nom de PETITE RIVIÈRE.

Les Montagnais, d'après l'historien Sagard, l'appelaient CAHIR-COUBAT, à raison de ses nombreux méandres. Jacques Cartier y étant arrivé le jour de l'Exaltation de la Sainte Croix, en septembre 1535, lui donna le nom de SAINTE-CROIX. Plus tard, lorsque les Récollets amenés par Champlain eurent bâti leur couvent sur ses bords, la rivière reçut le nom de Saint-Charles en l'honneur de messire Charles des Boues, grand vicaire de Pontoise.

C'est la rivière Saint-Charles qui alimente les aqueducs de Québec et de Lorette.

SAINT-CUTHBERT, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau du comté de Berthier (en haut). Elle prend sa source dans une série de petits lacs situés en arrière des seigneuries de Berthier et Dusablé. Cette rivière, d'après Bouchette, est assez profonde et navigable sur une distance de quatre à cinq milles. Plus loin, on rencontre des rapides et des chutes.

SAINT-FRANCOIS, (PETITE RIVIÈRE).—Se trouve sur la rive septentrionale du fleuve Saint-Laurent, dans le comté de Charlevoix, à 10 milles à l'ouest de la Baie Saint-Paul et à 50 milles à l'est de Québec.

SAINT-FRANCOIS, (RIVIÈRE).—Ce cours d'eau prend sa source dans le lac Saint-François, comté de Beauce. Il traverse dans la direction sud-ouest les comtés de Beauce et Wolfe, l'angle nord-ouest du comté de Compton et tourne brusquement au nord-ouest à Lennoxville, pour se continuer à travers les comtés de Sherbrooke, Richmond, Drummond et Yamaska, et se jeter dans le St-Laurent, sur la rive sud du lac Saint-Pierre, près de l'embouchure de la rivière Yamaska. Cette rivière a 150 milles de longueur, et sa course est accidentée par des cascades et de nombreux rapides. La rivière

Saint-François est navigable à son embouchure sur une distance d'environ 10 milles jusqu'au premier rapide, pour des bateaux tirant moins de 4 pieds d'eau à l'époque de l'eau basse. On pêche dans ce cours d'eau de l'esturgeon, du doré, du brochet, du poisson blanc, de l'anguille. Cette rivière a reçu son nom, d'après l'abbé Maurault, de la paroisse de Saint-François fondée en 1687.

SAINT-FRANCOIS, (RIVIÈRE).—Ce cours d'eau qui se décharge dans le lac Pokenegamook, comté de Kamouraska, sépare le canton Escourt de la frontière du l'Etat du Maine. Il poursuit son cours jusqu'à la rivière St-Jean, est navigable à la sortie du lac, en montant, environ deux milles, pour des canots. A une distance d'environ un mille, la rivière offre des accores assez prononcés, mais dans le plateau, entre ces accores et son cours, la terre est généralement des meilleures.

SAINT-JACQUES, (RIVIÈRE).—Ce cours d'eau se jette dans le Saint-Laurent, environ un mille au nord du village de Laprairie, et à cinq milles au sud de Saint-Lambert. Le gouvernement fédéral a construit deux brise-glaces près de l'embouchure de cette rivière afin de protéger contre l'envahissement des glaces, le pont qui traverse la rivière et donne communication avec le chemin entre Laprairie et Saint-Lambert.

SAINT-JEAN, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau qui fait communiquer les eaux du lac St-Jean dans le canton Raudot avec celles du lac des Aigles, dans le canton Biencourt, comté de Témiscouata. La forêt qui borde cette rivière se compose d'aulne et de cèdre, d'après l'arpenteur L. J. D'Auteuil (1870).

SAINT-JEAN, (RIVIÈRE).—Elle prend sa source dans le petit lac Saint-Jean, comté de Chicoutimi, à dix-huit milles de son embouchure. La rivière du Portage, la rivière du Moulin et toutes les autres petites rivières qui arrosent la vallée de l'Anse St-Jean, sont ses tributaires. Elle reçoit aussi les eaux des grands lacs des Ilots, lac à la Balle, lac à l'Ours et du lac Grenouilles qui se déchargent dans le lac St-Jean. La rivière St-Jean qui traverse en serpentant la vallée de l'Anse St-Jean, dans toute son étendue, est large d'une chaine et demie à deux chaînes et a deux à trois pieds de profondeur ; elle devient considérable dans la crue des eaux. Il y a plusieurs moulins installés le long de ce cours d'eau. La rivière se

jette dans l'Anse St-Jean sur le Saguenay, et passe pour poissonneuse.

SAINT-JEAN, (RIVIÈRE).—Située dans le comté de Gaspé et aussi appelée rivière de Douglastown. Elle coule à travers les cantons Laforce, Baillargeon, York et Douglas et vient se déverser, après avoir décrit un cours d'environ 70 milles, dans la baie de Gaspé par le village de Douglastown. Dans la partie supérieure de cette rivière, la contrée est montagneuse, mais dans la partie inférieure le pays est plat et boisé de pin blanc, d'épinette, de mélèze, de cèdre, de bouleau, d'orme etc. C'est une bonne rivière à saumon. On peut la remonter en canot jusqu'à sa source. Quatre affluents assez considérables réunissent leurs eaux à cette rivière.

SAINT-JEAN, (RIVIÈRE).--Cette rivière du comté du Saguenay coule à travers les Laurentides et va se jeter dans le golfe Saint-Laurent à environ 70 milles en bas de la rivière Moisie, et à 385 milles de Québec. Elle est navigable pour les canots sur un parcours de trente milles jusqu'à une forte chute qui interrompt la navigation. Les rives depuis son embouchure jusqu'à environ trois milles, sont, d'après l'arpenteur C. E. Forgues (1885), des falaises d'argile sur laquelle repose une couche de sable mélangée avec de la terre noire, ce qui rend ce terrain propre à la culture des pommes de terre et de l'avoine. La même côte d'argile se prolonge jusqu'à quinze milles, mais le terrain n'est pas d'aussi bonne qualité. Les bois principaux sont l'épinette blanche, le sapin, le bouleau, l'aulne et le saule. Le climat est des plus salubres, mais l'été est court. D'après M. H. de Puyjalon, c'est une rivière à saumon de premier ordre. Les territoires de chasse sont également d'une grande valeur. Entre les deux estuaires de la rivière, se trouve un grand plateau de bonne terre sur lequel est bâti le village de St-Jean qui compte une population de 250 âmes. La maison Robin possède ici un grand établissement de pêche à la morue.

SAINT-JEAN, (RIVIÈRE).—Ce cours d'eau qui a une longueur de 450 milles relève plutôt de la province du Nouveau-Brunswick. Nous le notons ici parce qu'il prend sa source dans la province de Québec. Il entre dans le Nouveau-Brunswick à son confluent avec le St-François, et après avoir parcouru cette province sur une distance de près de 300 milles, se jette dans la baie de Fundy, à Saint-

Jean. Il reçoit plusieurs tributaires dont quelques-uns sont très imposants, comme la rivière St-François, la rivière Madawaska, la rivière Verte, la Grande Rivière, la rivière du Saumon, ainsi que les rivières Aroostook, Tobique, de Jemsey, Washadomoak, Belleisle et Kennebeccasis. Le bassin total de la rivière, de sa source à son embouchure, est d'environ 26,000 milles carrés. La rivière est considérée navigable pour les navires tirant 15 pieds d'eau, sur une distance de 50 milles à partir de son embouchure.

SAINT-LAURENT, (FLEUVE). – L'une des plus belles voies d'eau intérieure du monde. Le Saint-Laurent a un cours de plus de 2,200 milles en considérant la série des grands lacs comme le cours supérieur du fleuve. Les transatlantiques ne vont pas plus haut que Montréal, mais par le moyen de canaux, le fleuve est rendu navigable, pour les navires moins considérables, jusqu'au lac Supérieur. Les canaux canadiens construits entre Montréal et le lac Supérieur sont ceux de Lachine, de Soulanges, de Cornwall, de la Pointe-Farran, du Rapide-Plat, des Galops, de Murray, de Welland et du Sault Ste-Marie. Leur longueur collective est de 73 milles. Après son entrée dans la province de Québec, le Saint-Laurent forme le lac Saint-François et le lac Saint-Louis ; en bas de Sorel, il forme le lac Saint-Pierre qui a été creusé de façon à former un chenal maritime d'une profondeur de 30 pieds. En haut de Montréal, se rencontrent les rapides du Long Sault, du Coteau, des Cèdres, des Cascades et de Lachine qu'on a contournées à l'aide d'un système de canaux. De Montréal jusqu'à son embouchure, le Saint-Laurent est navigable pour les plus gros navires océaniques, et ses rives sont partout remarquables par leurs grandes beautés naturelles. A partir de Québec, le fleuve s'élargit graduellement jusqu'à son entrée dans le golfe, à la Pointe-des-Monts, où il forme un estuaire de 150 milles de largeur.

La largeur du fleuve varie quelque peu. Devant Montréal, elle est de deux milles, à Québec de 1040 verges. Entre le cap Diamant et les collines de Lévis, l'estuaire commence. Les rives du fleuve s'écartent régulièrement de 8 à 15 milles jusqu'au Saguenay, et continuent à s'élargir jusqu'à ce qu'il devienne GOLFE et mêle ses eaux à celles de l'Atlantique. La marée se fait sentir jusqu'à Trois-Rivières, 90 milles en amont de Québec. L'eau, douce encore devant le cap Diamant, commence à être saumâtre à

Saint-Joachim, trente milles au-dessous de Québec. Le Saint-Laurent, avec toute la navigation des grands lacs, formant un total de 60,000,000 de tonnes par année, est fermé par la glace depuis le 1er décembre jusqu'au 25 avril. Cette glace est assez épaisse pour supporter les plus lourdes voitures. Durant la saison ouverte, le Saint-Laurent jouit de conditions atmosphériques splendides et est remarquablement adapté à la navigation. Ses eaux sont d'une grande limpidité et renferment une grande abondance et une grande variété de poissons : esturgeons, saumons, morues, brochets, maqueraux, bars, aloses, poissons blancs, flétans, anguilles, harengs, marsouins, et dans le golfe, la baleine.

SAINT-LAURENT, (GOLFE).--On peut le définir "un large enfoncement de l'Océan Atlantique entre la latitude 46° et 50° N. et la longitude 58° et 65° O. borné par les provinces de Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de Terreneuve." Dans la province de Québec, le golfe Saint-Laurent commence à la Pointe-des-Monts, à 240 milles en bas de Québec. Il entre en communication avec l'Océan du côté Est par trois passages, le détroit de Belle-Isle étant le passage placé le plus au nord et le détroit de Canso le plus au sud. Sa longueur et sa largeur moyenne sont de 280 milles, c'est-à-dire qu'il est aussi long que large. Du côté ouest du golfe se rencontrent la baie des Chaleurs la baie de Miramichi et l'estuaire du fleuve Saint-Laurent. Les principales iles situées dans le golfe sont Anticosti, (123 milles de long) l'île du Prince-Edouard et les îles de la Madeleine. Les pêcheries du golfe sont les plus remarquables et les plus importantes du Canada.

SAINT-LOUIS, (RIVIÈRE).—Ce cours d'eau traverse le comté de Beauharnois dans toute sa longueur, passant devant St-Stanislas de Kostka, St-Louis-de-Gonzague, Cartier, St-Etienne et vient se jeter dans le lac St-Louis, à la tête du canal de Beauharnois, au moyen d'un coursier d'alimentation et d'un canal qui a une largeur d'environ 20 pieds et une profondeur moyenne de 3½ pieds.

SAINT-MAURICE, (RIVIÈRE).—C'est après l'Outaouais le plus fort affluent du Saint-Laurent. Il se débouche près de Trois-Rivières et naît dans la hauteur des terres qui séparent le versant du St-Laurent de celui de la baie d'Hudson. Ses eaux se grossissent rapidement de différentes rivières qu'il rencontre sur son passage, et il

est à peine à quelques lieues de sa source que déjà il est devenu un fleuve majestueux, navigable sur une étendue de 70 milles à partir des Grandes Piles. Les trois bras qui forment son embouchure se confondent à environ un mille audessus du St-Laurent, et à partir de ce point la rivière a une largeur moyenne d'un quart de mille jusqu'à Weymontachingue, c'est-à-dire au delà de 200 milles de son embouchure.

Le Saint-Maurice coule de l'ouest à l'est ; son cours, d'environ 350 milles, longe une région généralement montagneuse et est entravé çà et là par une série de cascades dont les plus importantes sont celles de Shawinigan, La Tuque et Grand'Mère, aujourd'hui utilisées par l'industrie. Ses tributaires sont nombreux, les plus considérables étant les rivières Mattawin, Mékinac, Bostonnais, Croche, Vermillon, Windigo, Trenche, Manouan, Pierriche, Shawinegan, au Rat, Flamand, au Ruban. Les îles sur le St-Maurice sont au nombre de 15 à 20, mais de peu d'étendue.

On a estimé que l'étendue du territoire arrosé par le Saint-Maurice et ses tributaires était de 18,020 milles carrés, dont la plus forte partie était couverte de forêts d'une grande richesse et qui sont actuellement exploitées.

C'est Jacques Cartier qui baptisa le premier ce cours d'eau sous le nom de RIVIÈRE DE FOUEZ, mais à partir de Pontgravé les traitants appelèrent le Saint-Maurice les TROIS-RIVIÈRES ou la rivière des Trois-Rivières. Cette dernière appellation n'étant pas très euphonique, le peuple lui substitua bientôt celui de rivière Saint-Maurice, en l'honneur de M. Maurice Poulain, premier seigneur du fief des Vieilles Forges.

SAINT-MICHEL, (RIVIÈRE). – Petit cours d'eau traversant une partie du canton Archambault, comté de Montcalm. Il se déverse dans le grand lac Archambault.

SAINT-PAUL, (RIVIÈRE).—L'une des grandes rivières à saumon de la Côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. Elle porte aussi le nom de rivière des Esquimaux. (VOIR CE DERNIER NOM). Le nom de Saint-Paul parait lui avoir été donné d'après Amador Godfroi de St-Paul auquel le gouverneur Rigaud de Vaudreuil et l'intendant Raudot concédèrent une seigneurie assez étendue en 1706 dans la région environnante de la rivière et s'étendant jusqu'à la rivière Hamilton. Le fief de Saint-Paul se trouvait à embrasser

une partie du pays des Esquimaux, et en 1725, Godfroi de Saint-Paul envoya un des parents de sa femme à Québec rendre foi et hommage pour lui au Château Saint-Louis. Après sa mort, il est probable que sa famille cessa d'occuper le fief qui ne parait pas cependant avoir jamais eu à aucun moment une grande importance.

SAINT-PIERRE, (RIVIÈRE).—Se décharge dans le fleuve Saint-Laurent sur la rive nord de ce dernier, près de la Pointe Saint-Charles, Montréal.

SAINT-PIERRE, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau du comté de Matane qui se divise en deux branches. Il prend sa source dans le canton Awantjish et va se jeter dans le lac Matapédia.

SAINT-RÉGIS, (RIVIÈRE).—Située au Sault Saint-Louis, dans le comté de Laprairie. Elle descend de la seigneurie de Châteauguay et vient se jeter dans le Saint-Laurent.

SAINT-ROCH, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau qui prend sa source dans le canton Lafontaine et qui va se perdre de l'autre côté de la frontière américaine, après avoir traversé les six rangs du canton Dionne, comté de l'Islet.

SAINTE-ANNE-DES-MONTS, (RIVIÈRE).—Grande et belle rivière qui prend sa source en arrière des monts Schickshocks, dans le comté de Gaspé. Elle se réunit au fleuve St-Laurent à onze milles plus bas que le cap de Chatte et à 270 milles en bas de Québec. Son cours est accidenté et rapide ; navigable pour les goëlettes jusqu'à un mille et pouvant être remonté en canot jusqu'à 54 milles. C'est une bonne rivière à saumon. Elle a donné son nom à la paroisse sise sur ses bords.

SAINTE-ANNE, (RIVIÈRE).—Elle prend sa source dans une série de lacs magnifiques et de rivières loués par le club de chasse et de pêche Tourilli, traverse les comtés de Québec, Portneuf et Champlain pour se jeter dans le fleuve St-Laurent, à Ste-Anne-de-la-Pérade. Ses principaux tributaires sont le "Bras du Nord", dans le comté de Portneuf, puis les branches nord-Est et Ouest, la Tourilli etc. On a compté plus d'une quarantaine de lacs sur le parcours de cette rivière, notamment les lacs Ste Anne, lac de la Pêche, à Markham etc. Au delà du grand lac Ste Anne, la rivière côtoie une haute chaîne de montagnes connue sous le nom de "chaîne de Ste

Anne" et qui sont peu susceptibles de culture. Ces montagnes sont principalement boisées en épinette. Au delà de ces montagnes, le terrain est sablonneux et couvert de broussailles épaisses ; il devient plat et d'une meilleure qualité lors de la réunion de la rivière avec la Tourilli. Il se fait de la pêche sur cette rivière, notamment à quelques milles plus haut que St-Raymond où l'on prend de la truite.

SAINTE-ANNE-DU-NORD, (RIVIÈRE).—Dans le comté de Montmorency. On la désigne aussi sous le nom de "Grande Rivière". C'est un assez puissant cours d'eau qu'alimente une foule de lacs et qui vient se jeter dans le fleuve St-Laurent à environ dix-huit milles plus bas que la rivière Montmorency, entre les paroisses de Ste-Anne-de-Beaupré et de St-Joachim. Cette rivière forme de superbes cascades à quelques milles de son embouchure. L'une d'elles, la GRANDE CHUTE, se trouve comme enclavée dans un pli de la montagne de St-Joachim, dans une gorge étroite et abrupte ; sa force motrice est estimée à 10,000 chevaux-vapeur. A noter aussi les fameuses chutes de St Ferréol, appelées les SEPT-CHUTES, que l'on trouve en arrière de St Joachim, à 4 ou 5 milles du fleuve. Ces cascades ont 375 pieds de hauteur et peuvent produire plus de 15,000 chevaux-vapeur. La truite se pêche dans ce cours d'eau.

SAINTE-MARGUERITE, (RIVIÈRE).—Le plus grand des tributaires de la rivière Saguenay. Les branches nord-est et nord-ouest sont deux cours d'eau considérables prenant leurs sources dans les territoires non subdivisés du comté de Chicoutimi, puis se réunissant dans le canton Albert pour se déverser ensuite dans la baie de Ste-Marguerite, laquelle à son tour, se décharge dans le Saguenay, à dix-huit milles audessus de son embouchure. Cette rivière, d'après l'arpenteur G. Gagnon (1875), est en rapides depuis le 15ème jusqu'au 24ème mille, et depuis le 29ème mille jusqu'au 34ème mille. La partie de la rivière, comprise entre l'embouchure et le 3ème mille, offre des terrains propres à la culture ; à partir du 9ème jusqu'au 16ème mille, la rivière est bordée de montagnes en brûlés ; l'espace compris entre le 26ème et le 30ème mille est moins montagneux, et à partir de ce point jusqu'au 40ème mille on rencontre de l'épinette blanche en grande quantité. Du 33ème mille au 43 ème mille se rencontrent des cascades de 75, 80 et 90 pieds de hau-

teur. Sur la branche nord-ouest, des rangées de montagnes, absolument dénudées, bordent la rivière depuis son embouchure jusqu'au 14ème mille avec des chutes de 75 pieds et de 100 pieds de hauteur. La rivière Ste-Marguerite constitue l'une de nos bonnes rivières à saumon ; ce poisson remonte dans les deux branches jusqu'à 60 milles.

SAMAQUA, (RIVIÈRE).—Un affluent assez considérable de la rivière Mistassini dans la partie nord du territoire du lac St-Jean. Ce cours d'eau a environ deux chaînes de largeur et est navigable en canot. L'explorateur Bureau qui en a fait le relevé en 1910 rapporte que la forêt environnante a été incendiée il y a 30 à 40 ans et qu'on y remarque une nouvelle pousse de bouleau, de tremble, d'épinette et de sapin.

SAMSON, (RIVIÈRE).—Tributaire de la rivière Harricana, dans le district de l'Abitibi Sauf les trois premiers milles qui offrent des rapides à partir de son embouchure sur la Harricana, la rivière est aisée à remonter en canot. Sa largeur est de deux à trois chaînes. Un jaugeage approximatif, dit l'explorateur O'Sullivan (1909), a donné à un certain endroit de la rivière un débit d'environ 200,000 pieds cubes par minute. Le terrain est uni presque partout et se compose d'argile ; il y a des brûlés sur les quatre premiers milles, mais audessus de cette distance, le terrain est bien boisé d'épinette blanche, d'épinette noire, de peuplier, de mélèze etc.

SAMSON, (RIVIÈRE).—Affluent de la rivière Chaudière, dans le canton Marlow, comté de Beauce. Il y a de bonnes terres le long de cette rivière, ainsi que du bois franc et mou.

SANS BOUT, (RIVIÈRE).—Tributaire de la rivière du Loup, dans le comté de Maskinongé. Cette rivière se décharge dans le lac du même nom. Les autres lacs que l'on rencontre sur son parcours et qui sont presque tous poissonneux sont les lacs à l'ORIGNAL, JIMMY, JOE BOB, grand LAC CLAIR, de la TENTE, du SAUVAGE, de la TÊTE, PATRIE, du PORTAGE, qui se déchargent dans le lac à l'Orignal, puis le grand lac CARIBOU qui se décharge dans le lac Jimmy, le lac à l'Ours qui se jette dans le lac Clair, les lacs Rat-Musqué, de la Griffe, à la Loutre, LÉZARD.

SAPINS, (RIVIÈRE).—Petit tributaire de la rivière Boisbouscache qui traverse les rangs A et B et le premier rang N. E. du canton Bégon, comté de Témiscouata. Ce cours d'eau mesure, d'après l'arpenteur St-Pierre (1872), 33 chainons de largeur et un pied de profondeur.

SAUGEEN, (RIVIÈRE).—Elle traverse les sixième et septième rangs du canton La Reine, dans le district d'Abitibi et se décharge dans le lac Abitibi.

SAULT-À-LA-PUCE, (RIVIÈRE).—Dans le comté de Montmorency. C'est un petit cours d'eau qui prend naissance en arrière des terres de la vieille paroisse du Château-Richer, dans la seigneurie de la Côte de Beaupré, et qui après avoir traversé une région assez montagneuse tombe en petites cascades et vient se jeter dans le Saint-Laurent à un quart de lieue de l'église du Chateau-Richer. La hauteur de l'une de ces cascades, près du Château est de 60 pieds et peut donner une force motrice de mille chevaux en utilisant les cascades supérieures. Ce cours d'eau tire son nom d'un citoyen de Québec, LA PULCE, qui vers 1640 fut envoyé à la recherche de deux chasseurs qui s étaient noyés dans les environs.

SAULT-AU-COCHON, (RIVIÈRE).—Ce cours d'eau de 130 milles en étendue se rencontre sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay, à huit milles à l'est de la rivière Portneuf. Il forme trois cascades assez importantes à un mille du fleuve. La partie supérieure de la rivière, d'après l'arpenteur P. H. Dumais (1873), ne présente qu'un terrain rocheux et montagneux, couvert d'épinette noire, de bouleau et de sapin ; à partir du centième mille, les montagnes disparaissent complètement. Cette rivière compte plusieurs tributaires, dont le principal, la rivière des Bouleaux, se décharge du côté ouest, sur le 65ème mille. La maison Price a fait autrefois de grands chantiers sur le parcours de cette rivière. Il y a encore beaucoup de saumons et de truites de mer au pied de la première chute. Le gibier de mer fréquente également ce cours d'eau ; les amateurs y trouvent aussi en quantité le lièvre, la gélinotte, le tétras, et dans le haut de la rivière, des animaux à fourrure.

SAULT-AU-MOUTON, (RIVIÈRE).—Située sur la côte nord du Saint-Laurent, comté de Saguenay, à 33 milles de l'anse de Tadoussac.

Cette rivière qui est accessible aux bateaux plats, à marée haute, mesure 54 milles, et ses branches principales sont la rivière aux Castors, à Roussel, le ruisseau Martel, et les petites rivières de l'Est et de l'Ouest. On rencontre sur son parcours plusieurs pouvoirs hydrauliques dignes de remarque et notamment une cascade de 60 pieds de hauteur qui tombe dans le fleuve. Le sol est généralement onduleux et rocheux, et les bois dominants sont l'épinette, le bouleau, le sapin, le cyprès, le tamarac et le pin. Cette rivière, très propre au flottage du bois, est aussi riche en truites et en saumons. Au point de vue de la chasse, ce territoire vaut aussi la peine d'être signalé ; on y rencontre la plupart des animaux à fourrure. Le gibier de mer, canards, plongeurs, bernaches, outardes, sarcelles, etc y est également très abondant. L'arpenteur P. H. Dumais fait remarquer (1872) qu'il y a peu de terrain propre à la culture dans la vallée de cette rivière. Le poste du Sault au-Mouton qui est installé à l'entrée de la rivière forme un joli petit village proprement et coquettement bâti.

SAUMON, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau du canton Grenville, dans le comté d'Ottawa. Après une course de 16 milles, il entre dans la rivière Ottawa près de Montebello.

SAUMON, (RIVIÈRE "AU")· Dans le canton Ditton, comté de Compton. Elle se partage en deux bras, sud et est, avec son tributaire la rivière Ditton. Elle est sujette à des crues et à des baisses soudaines, submergeant une grande étendue de terres basses qui avoisinent ses rives. Elle est naviguée par les bateaux de pêche et offre aux colons qui habitent ses rives un bon moyen de transport. La qualité du sol environnant n'est pas uniforme. A l'est de la rivière, le sol est pauvre, mais au sud de la branche Est, se rencontre une lisière de bonnes terres,

SAUMON, (RIVIÈRE "AU").—Située sur le côté nord de l'île d'Anticosti à 250 milles de Québec. C'est une des bonnes rivières de l'île; elle est fréquentée par le saumon. D'après l'explorateur Joseph Bureau qui a parcouru toute l'ile d'Anticosti, les bords de cette rivière sont boisés de chaque côté en pin, épinette, sapin, bouleau et frêne. On y rencontre aussi beaucoup de fruits sauvages, tels que fraises, gadelles sauvages, cerises à grappes, pembina, groseilles. Aussi, excellent territoire de chasse ; on y voit l'ours, la martre, le renard, le castor, la loutre, le chevreuil et beaucoup de perdrix blanches.

Dans la vallée de cette rivière, on a remarqué du pin et le sol est généralement bon pour la culture. L'entrée de cette rivière peut recevoir des embarcations d'un assez fort tonnage ; les goëlettes peuvent même pénétrer par la rivière. La baie de la rivière au Saumon, à l'est du cap Henry, a cinq milles de large et sa plus grande profondeur est d'un mille.

SAUMON, RIVIÈRE "AU").—Ce cours d'eau passe à l'extrémité du canton Dufferin, comté du Lac-St-Jean, traverse le canton Demeules et va se jeter dans la rivière Chamoutchouan, au nord de St-Félicien. A partir du 9ème mille jusqu'au premier lac que l'on rencontre au 40ème mille, la rivière est presque toujours en rapides et forme des chutes dont la plus haute est de 20 pieds au 20ème mille. Le terrain qu'elle traverse, depuis son embouchure jusqu'au 24ème mille, est généralement uni dit l'arpenteur G. Gagnon, (1874) et au delà, quoique plus rocheux, il est encore de bonne qualité. Le feu a dévasté autrefois la forêt sur une assez grande étendue. Le long de la branche sud-est, autour du lac Clair et des autres lacs, le bois est d'une belle venue ; le bouleau domine. Le cours de cette rivière est d'une cinquantaine de milles et prend naissance dans un certain nombre de petits lacs près des sources des rivières Croche et Windigo. Les tributaires de cette rivière sont assez nombreux : ce sont le BRAS SUD-EST, la rivière du CRAN, la rivière au DORÉ qui borde plusieurs lacs renfermant du doré et de la witouche, la rivière de la FRAIE-AU-SAUMON, la rivière du LAC DES PORTAGES, la rivière à CÔTE.

SAUMON, (RIVIÈRE "AU").—On donne ce nom à l'une des branches supérieures de la rivière Cascapédia, dans le comté de Bonaventure. Elle coule vers le sud-est et prend ses eaux au pied des monts Shickshocks. Cette rivière est entrecoupée par des chutes et des cascades.

SAUMON, (RIVIÈRE "AUX").—Tributaire de la rivière Saint-Jean, sur la côte nord du Saint-Laurent, dans le comté de Saguenay. D'après l'arpenteur C. E. Forgues (rapport de 1891), le terrain environnant est sablonneux, et le bois comprend épinette, sapin et bouleau.

SAUTORISKI, (RIVIÈRE).—L'un des tributaires de la rivière Jacques-Cartier où elle se jette à un point situé à environ treize milles de

chez Bayard. Elle arrose les cantons Tewkesbury, comté de Québec, et Cauchon, dans le comté de Montmorency. On y rencontre une cascade de 70 pieds de hauteur. Cette rivière est fameuse par la truite que l'on y pêche et qui atteint quelquefois le poids de sept livres. Les premiers explorateurs dénommaient cette rivière SOULARISKI.

SAUVAGE, (RIVIÈRE).---Petit cours d'eau qui prend sa source dans le lac Sauvage et circule dans le rang B. du canton Provost, comté de Berthier. La forêt environnante est très belle, d'après l'arpenteur Elz. Boivin (1891) ; elle comprend épinette, merisier, sapin, cèdre, pin, érable et bouleau ; quant au terrain, il est accidenté et rocailleux.

SAUVAGE, (RIVIÈRE).---C'est un petit affluent de la rivière Rimouski qui a une dizaine de milles de longueur que l'on rencontre dans le canton Macpès. D'après M. J. H. Lavoie, I. F. (1913), il y a de la truite en abondance dans cette rivière.

SAUVAGE, (RIVIÈRE).---Petit cours d'eau situé à l'est de la Batiscan, dans le comté de Québec. Elle se jette dans le lac Travers. La largeur moyenne de cette rivière est de 50 à 60 mailles. Le terrain environnant est plan, avec, comme bois, de l'épinette rouge et blanche. (La Chevrotière, A. G. rapport de 1887). De chaque côté de la vallée de cette rivière, les terrains sont propres à la culture.

SAVANES, (RIVIÈRE "DES").---Petit tributaire de la rivière des Escoumains, comté de Saguenay. Il prend sa source dans le lac des Savanes qui est une nappe d'eau qui regorge de truites.

SAWGAY, (RIVIÈRE).---Ce petit cours d'eau qui prend sa source dans le lac Sawgay traverse les 4e, 5e 6e et 7e rangs du canton Loranger, comté d'Ottawa, et vient se jeter dans le lac Nominingue. L'arpenteur Martin (1882) représente le terrain environnant onduleux et boisé en épinette, pruche et pin.

SAYABEC, (RIVIÈRE).---Ce petit cours d'eau non navigable prend sa source dans le lac Malfait, canton de McNider, comté de Matane, et va se jeter dans la rivière Awantjish, après avoir traversé les cantons McNider et Awantjish. SAYABEC, dont la prononciation locale a fait SÉBEC, est un mot micmac qui signifie RIVIÈRE REM-

PLIE, probablement parce qu'elle était autrefois remplie de chaussées de castors.

SCATSIE, (RIVIÈRE).---Petit cours d'eau situé dans la partie nord du comté du Lac-St-Jean. Il vient se jeter dans le lac Nikabau, à l'extrémité sud. La longueur de ce cours d'eau jusqu'au lac Scatsie est d'environ onze milles.

SCHYAN, (RIVIÈRE).---Petit cours d'eau qui traverse tout le canton Esher, comté de Pontiac, et vient se jeter dans la rivière des Outaouais. Cette rivière qui est fréquemment interceptée par des rapides compte plusieurs branches : la branche ouest et la branche nord qui sont alimentées par des lacs.

SENELLES, (RIVIÈRE "AUX").---Dans le comté de Maskinongé. Ce petit cours d'eau est très rapide, mais d'un faible volume d'eau. Les lacs Ferland, Georges, de la Pince, Rivard et autres qui déversent leurs eaux dans cette rivière sont très poissonneux. Le doré et le brochet y abondent ; les animaux à fourrures tels que la martre, le vison et la loutre y foisonnent. La rivière aux Senelles descend vers le sud et se jette dans la Mattawin à quinze milles à peu près en aval de la rivière du Poste. Sur la rivière, dit le rapporteur de la Commission Géologique, M. Ellis, (1898), le terrain est généralement onduleux, avec des plaines sablonneuses et des collines de gneiss.

SENEXCOUPE, (RIVIÈRE)---Petit cours d'eau qui traverse la ligne frontière des cantons Denonville et Hocquart, comté de Témiscouata, et va rejoindre la rivière Trois-Pistoles à Saint-Clément. Cette rivière est flottable au printemps. On y prend de la truite.

SERPENT, (RIVIÈRE "AU").---Affluent de la rivière Shipshaw (de la Péribonka) dans le comté du Lac-St-Jean, située à environ 90 milles de la ville de Chicoutimi, vers le nord-ouest. L'arpenteur J. Maltais qui a fait le relevé de cette rivière sur une distance de cinquante milles, la donne comme étant plus considérable que la rivière Shipshaw, de Chicoutimi. Elle est très profonde, avec une largeur moyenne de quatre à cinq chaînes. Sur les premiers sept milles, on rencontre une série de chutes d'une hauteur totale de cent à 150 pieds, formant par conséquent des pouvoirs hydrauliques considérables, que le même arpenteur déclare trois fois plus puissants que ceux qu'on utilise pour la manufacture de pulpe, sur

la rivière Chicoutimi. Les terrains qu'elle arrose sont généralement montagneux et peu propres à la culture ; toutefois à sept ou huit milles de son embouchure, les montagnes s'éloignent et le sol qui est sablonneux est assez propre à la culture. Ces terrains sont bien boisés en bois de pulpe. Cette rivière est en outre très poissonneuse : poisson blanc et brochet. Les animaux sauvages de la région sont l'ours noir, le caribou, le vison, la martre, le loup-cervier, le pécan et le castor. L'arpenteur Maltais signale parmi les minerais rencontrés, le marbre blanc, à un demi-mille de l'embouchure de la rivière, la pyrite de cuivre, le quartz et le granit.

SERPENT, (RIVIÈRE "AU").---Petit cours d'eau du canton McGil, comté d'Ottawa. Les terrains qui bordent cette rivière sont généralement bons, consistant en une terre glaise sablonneuse avec du beau bois mêlé.

SERPENT, (RIVIÈRE DU).-- Dans le canton Dasserat, district d'Abitibi. M. de Bellefeuille, missionnaire en 1836, écrit dans une relation qu'on entre dans cette rivière presqu'immédiatement en quittant la savane et le lac Labyrinthe ; cette rivière va ainsi continuellement en serpentant, de la manière la plus singulière comme la plus incommode, l'espace d'une demi lieue, et ce n'est à proprement parler qu'un chenal fort étroit qui forme comme un labyrinthe au travers d'une forêt de joncs." Les sauvages l'appellent la rivière KINEBIKOSIPI.

SEYMOUR, (RIVIÈRE).---Petit cours d'eau de la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay, ayant son embouchure du côté est du havre de Kégaska. Il est peu considérable, sa largeur variant de 100 à 150 pieds, et serpente à travers des rochers couverts de mousse.

SHAY, (RIVIÈRE "À").---Petit affluent de la rivière Croche, comté de Québec. Il reçoit, sur son parcours, les eaux des lacs Croche, à Shay, Dechêne.

SHAWINEGAN, (RIVIÈRE).---Un des affluents du Saint-Maurice dans lequel elle vient se déverser non loin des magnifiques chutes dont elle porte le nom après avoir traversé les paroisses St-Mathieu, St-Boniface, Ste Flore. On y trouve la truite tachetée en abondance. L'utilisation des chutes de cette rivière, hautes de 200 pieds et

d'une puissance de 200,000 chevaux-vapeur, a donné naissance à une ville industrielle, Shawinegan, qui possède déjà une population de 6,000 âmes et un outillage complet. L'altitude de cette rivière audessus du niveau de la mer est de 381 pieds.

SHIPSHAW, (RIVIÈRE).---Ce grand cours d'eau prend sa source dans la partie extrême nord du comté de Chicoutimi, traverse les cantons Falardeau et Simard et vient se jeter dans le Saguenay. En remontant jusqu'au 24ème mille, cette rivière passe à travers une riche plaine alluviale produisant le pin et l'épinette blanche en abondance. Cette partie de la rivière, parfois, se resserre en gorges étroites et se précipite par de forts rapides, ou bondit par des chutes escarpées. Prenant ensuite une direction plus vers l'est, son cours, jusqu'au 33ème mille, est presque partout abrupt, rocheux, et escarpé. Les précipices, avec des collines inaccessibles, s'élèvent à des hauteurs de 400 à 500 pieds. Dans les environs du lac Onatchiway, on voit beaucoup de paysages pittoresques dans cette partie de la rivière. L'arpenteur L. Stein (1889) signale trois cascades importantes sur le parcours de cette rivière, dans les premiers quinze milles : la 1ère, à deux milles du canton Simard, mesure 10 pieds de hauteur, la 2ème, à 4½ milles, mesure 75 pieds et la 3ème 60 pieds de hauteur. Le gibier et le poisson de toute espèce abondent partout ; le castor, la loutre, le vison, la martre, le renard trouvent un gîte sûr dans cette région.

D'après M. l'ingénieur Gauvin, (rapport de 1909), cette rivière coule du nord au sud et sa longueur est d'une centaine de milles. Son bassin qui, dans sa plus grande longueur, mesure à peu près 30 milles, couvre une étendue d'environ 1000 milles carrés (640,000 acres.) Son débit, en basses eaux, n'est probablement pas inférieur à 500 pieds cubes par seconde, vu le nombre de lacs dont elle reçoit les eaux. Quant aux forces hydrauliques utilisables, on les porte à près de 25,000 chevaux-vapeur. Le même ingénieur qui a parcouru 70 milles de cette rivière estime qu'il y a au moins 54 milles flottables.

SHIGAWAKE, (RIVIÈRE).—Ce cours d'eau traverse une partie du canton Hope, dans le comté de Bonaventure, et vient se jeter dans la baie des Chaleurs.

SHIGAWAKE est un mot micmac qui veut dire : "le soleil se lève", ou "pays du soleil levant."

SHISHISHI, (RIVIÈRE).—Elle sort du lac Chikobi dans le district d'Abitibi. Sa direction générale est environ nord-est-quart-est, jusqu'à ce qu'elle se jette dans la Harricana principale, soit une distance de 20 milles par eau, et de 14 milles seulement, en droite ligne. Le terrain, tout le long de ce parcours, dit l'explorateur O'Sullivan, (1909), est généralement uni, argileux ou marneux. Les rives sont de 4 à 8 pieds audessus du niveau ordinaire de l'eau et le sol couvert d'épinette, de sapin, de tremble, de bouleau et de mélèze. Cette rivière est fréquentée par le brochet, le doré, l'esturgeon et le poisson blanc. Peu d'animaux à fourrures, mais en revanche, de l orignal, du caribou et du chevreuil. Le nom de cette rivière a été changé par la commission de Géographie de Québec ; on ne l'appelle plus que la rivière OCTAVE.

SHOLIABAN, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau sur la côte nord du golfe Saint-Laurent, situé à l'est de la Petite rivière Mécatina. Il y a ici, d'après l'arpenteur C. E. Lemoine (1906), un bon havre pour les vaisseaux de 50 à 60 tonneaux. Le nom de cette rivière, qui relève de l'idiome montagnais, indique qu'il y avait autrefois une mine d'argent sur ses bords.

SHOSHOKWAN, (RIVIÈRE). C'est un tributaire de l'Outaouais supérieur, dans les comtés de Pontiac et de Montcalm. L'explorateur O'Sullivan a fait le relevé de cette rivière (1895) depuis son embouchure, sur une distance de 59 milles, jusqu'à la tête du lac Shoshokwan. Dans sa partie inférieure, cette rivière a l'aspect d'un grand cours d'eau;(large de deux chaînes) elle est profonde et son courant est faible. On rencontre de nombreuses chutes et cascades entre son embouchure et le lac. Le terrain baigné par la partie inférieure de la rivière est plan et assez bien boisé de bouleau, de sapin, épinette grise et rouge, de tremble et de cyprès. A mesure qu'on remonte la rivière, l'intérieur est plus accidenté, et en approchant de sa source, le pays devient montagneux. Dans la partie supérieure,on rencontre à peu près les mêmes essences que dans la partie inférieure. En algonquin, SHOSHÒKWAN signifie "rivière où la glace craque."

SICARD, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau d'une dizaine de milles de longueur et de 75 pieds de large qui traverse les cantons Louvicourt et Marias. D'après J. H. Lavoie, I. F. (1913) ce cours d'eau of-

fre une série de cascades d'un mille et demi de longueur. On peut le naviguer sur un parcours de six milles.

SIFROIS, (RIVIÈRE "À").—Principal tributaire de la branche est de la rivière Rimouski, au sud du canton Flynn, dans le comté de Rimouski. Les rives, d'après l'arpenteur J. H. Lebel (1876), sont généralement basses ou peu élevées et sont boisées en épinette et cèdre, mais l'épinette domine. La largeur moyenne de cette rivière est de cinquante mailles et elle est flottable dans toute sa longueur. Il y a très peu de terrain propre à la culture le long de la rivière et même à l'intérieur.

SINSIC, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau qui traverse les 4e, 5e, 6e et 7e rangs du canton Templeton, comté d'Ottawa, et qui fait communiquer entre eux les lacs au Cœur et Sinsic. La vallée de ce cours d'eau, d'après l'arpenteur J. Johnston (1865),qui, en quelques endroits, est d'une largeur considérable, se compose généralement d'un bon sol brun avec des traces d'argile bleue. Cette rivière qui reçoit ses eaux de nombreux lacs fournit quelques bonnes places de moulins.

SIX CHUTES, (RIVIÈRE "DES").—Branche de la rivière du Loup située en arrière (au nord-ouest) du canton Desaulniers, dans le comté de Saint-Maurice. Les forces hydrauliques de cette rivière sont renfermées dans un terrain désigné sous le nom de Bloc A et occupent une longueur d'un demi-mille. La superficie du bassin de la branche des Six Chutes est, d'après l'ingénieur Gauvin, (rapport de 1905) de 132 milles carrés et la puissance utilisable de 700 chevaux-vapeur. Le terrain, de chaque côté de cette branche, est rocheux et accidenté et couvert d'une forêt actuellement sans valeur. Les forces hydrauliques se trouvent à 17 milles du village de St-Alexis-des-Monts.

SOLITAIRE, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau du canton Desandroins, district d'Abitibi, qui vient se jeter dans la baie Solitaire.

SORCIER, (RIVIÈRE "DU LAC").—C'est une branche de la rivière du Loup, dans le comté de Maskinongé. Elle se trouve située en arrière du canton Chapleau. La rivière est généralement étroite, sa largeur étant, en moyenne, de 40 pieds environ. Dans la partie comprise dans les limites du bloc A, ce cours d'eau n'est qu'-

une suite de cascades et de rapides encaissés entre des rochers abrupts. M. l'ingénieur Gauvin, (rapport de 1905), estime la puissance absolue des chutes et des rapides à 1086 chevaux-vapeur. Ces forces hydrauliques se trouvent à 17 milles du village de St-Alexis-des-Monts. Le terrain, dans le voisinage des chutes, est très rocheux et extrêmement accidenté, mais il est très bien boisé d'essences variées : pin, épinette, merisier, cèdre, bouleau etc.

Sot, (rivière "du"),—Petit cours d'eau qui prend sa source dans la concession St Pamphile, en arrière de la paroisse St-François-Xavier, comté de Charlevoix, et qui se déverse dans le fleuve St-Laurent.

Sourd, (rivière "du").—Désignée aussi sous le nom de rivière à l'Ours. C'est un des principaux affluents de la rivière du Lièvre, dans la région de l'Outaouais, et un des cours d'eau assez importants au point de vue du commerce de bois. Il prend sa source dans le lac à l'Ours, a un cours rapide et forme par ses chutes et rapides d'immenses pouvoirs hydrauliques. La région arrosée par cette rivière est pierreuse et couverte de montagnes. Ses principaux tributaires sont la crique à Bouleau qui est assez considérable pour permettre le flottage des billots, la crique Kennedy et la crique Benjamin. La forêt comprend le pin, l'épinette blanche et rouge et du bois franc. Elle a été largement exploitée autrefois, d'après un rapport de G. E. McMartin, A. G. (1887). Le sol se compose de terre sablonneuse et argileuse. La rivière du Sourd vient rencontrer la rivière du Lièvre, dans le canton Wells. On trouve du brochet et du doré dans ce cours d'eau.

Squateck, (rivière).—Petit cours d'eau qui met en communication le troisième lac Squateck du canton Auclair, comté de Témiscouata, avec le grand lac Squateck. Cette rivière, qui sépare les rangs Est et Ouest du canton Auclair est boisée en bon bois. On rencontre beaucoup de chevreuils et de caribous dans le voisinage.

Stewart, (rivière).—Petit cours d'eau qui traverse une partie du canton Carleton, comté de Bonaventure, et vient se jeter dans la baie des Chaleurs. Sur le bras ouest de cette rivière, d'après l'arpenteur Morisson (1874), la côte est très irrégulière, abrupte et impropre à la culture.

SUD, (RIVIÈRE "DU").—Ce cours d'eau prend sa source dans les cantons situés en arrière de la ville de Montmagny, passe devant les paroisses St-Cajetan et St-Raphaël, comté de Bellechasse, devant celles de St-François et de St-Pierre. comté de Montmagny, et vient se jeter, après avoir traversé la ville de Montmagny, dans le fleuve St-Laurent, où il forme un large bassin qui, à haute marée, constitue un bon havre de refuge. Ses affluents sont le Bras de St-Nicholas qui coule à travers les seigneuries et fiefs Vincelot, Ste Claire, St-Joseph et la rivière à La Caille. Cette rivière, dont le parcours est d'une trentaine de milles, donne assez d'eau, sauf durant une partie de l'été, pour assurer le flottage du bois. Ce cours d'eau a donné son nom à la Seigneurie de la Rivière du Sud dont M. de Montmagny, gouverneur du Canada, fut le premier propriétaire.

SUD, (RIVIÈRE DU).—Située dans le canton La Sarre, district d'Abitibi. Cette rivière n'a pas plus de 25 pieds de largeur ; elle se décharge dans la rivière La Sarre, à quelques arpents de la voie du Grand-Tronc Pacifique.

SUSIE, (RIVIÈRE).—Dans la partie supérieure du Saint-Maurice. Elle coule, d'après A. J. Lacoursière, A. G. (1912) à travers une contrée légèrement ondulée et peu boisée. Le territoire qu'elle borde est à peu près inculte, et les bois qui dominent sont le bouleau et le cyprès. Son parcours est d'environ 45 milles. Elle reçoit les eaux de plusieurs lacs poissonneux.

T

TALAYARDE, (RIVIÈRE).—Dans le comté de Portneuf. Elle est alimentée par plusieurs lacs poissonneux. Son cours, en majeure partie rapide, est souvent bordé de rochers perpendiculaires dangereux à franchir. Elle serpente vers le sud et va se jeter dans la rivière Ste-Anne, sur le cinquième rang du canton de Gosford. L'arpenteur N. J. E. Lefrançois (1888) donne l'aspect du terrain, de chaque côté, comme rocailleux, montagneux et impropre à la culture, Quant à la forêt, elle est composée de sapin, de bouleau, d'épinette et de merisier. On rencontre beaucoup d'animaux à

fourrures dans la région arrosée par cette rivière : loutres, visons, martres etc. La Talayarde prend sa source dans le lac du même nom qui se trouve situé dans le nord du comté de Québec.

TAMARAC, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau de la région du St-Maurice, relevé en 1912 par M. Lacoursière, A. G. Il prend sa source dans le lac Tamarac et va se jeter dans le lac Alexandra. Les bords sont boisés en cyprès, épinette, bouleau. La forêt est assez giboyeuse.

TAPANI, (RIVIÈRE)–L'un des tributaires de la rivière du Lièvre, dans le comté de Montcalm. Elle prend sa source dans le lac Napani qui est une belle nappe d'eau d'une étendue d'environ sept milles et qui est bien pourvue de poissons : brochets, dorés, poissons blancs. Cette rivière est flottable et boisée aux alentours, au dire de l'explorateur J. Bureau, de pin et d'épinette.

TARTIGOU, (RIVIÈRE).—Située dans le comté de Matane, à quelques milles de Sandy Bay. Ce cours d'eau sillonne une partie du canton McNider, effleure la 1ère et 2ème concession du canton de Matane et se jette dans le St-Laurent. On y prend de la truite de mer et du saumon A un mille de son embouchure se rencontrent des chutes de 15 pieds de hauteur. Les bords de cette rivière sont très élevés, mais en pente douce.

TASCHEREAU, (RIVIÈRE).—Tributaire de la rivière Bell, dans le district d'Abitibi. Elle traverse les cantons Bartouille, Ducros et Carpentier. Il y a un peu de bois le long de cette rivière. Ce cours d'eau s'appelait autrefois Coffee. On a cru devoir lui substituer le nom du premier cardinal canadien, S. E. le cardinal A. E. Taschereau.

TAWAGADIC, (RIVIÈRE).—Affluent de la rivière Matane, comté de Matane. Cette rivière, d'après l'arpenteur S. Lepage (1909), prend sa source dans les lacs Tawagadic, près de la ligne centrale du deuxième rang du canton Blais. Une branche de cette rivière prend d'autre part sa source dans le lac Amélie et une seconde branche, celle du milieu, vient du lac Pinault et du lac Vert. La branche Nord ou Petit Tawagadic traverse une belle forêt où le cèdre est le bois dominant. Le terrain avoisinant le grand Tawagadic est boisé d'épinette, cèdre, sapin, bouleau, merisier, érable, ce dernier en petite quantité. La rivière Tawagadic est flottable

depuis sa source pour la descente des billots ; elle offre en outre un passage court et facile pour communiquer avec le haut de la rivière Matane dans laquelle elle se jette à environ vingt-cinq milles du village de St-Jérôme de Matane. La maison Price & frères a fait faire, il y a déjà plusieurs années, un chemin de portage entre la gare d'Amqui sur l'Intercolonial et la rivière Matane ; ce chemin longe la rivière Tawagadic depuis les lacs du même nom jusqu'à sa décharge dans la rivière Matane Le chemin, en supposant qu'il soit entretenu, offre un débouché très appréciable aux colons qui voudraient s'établir dans le canton Blais. La longueur de la Tawagadic est de 12 à 15 milles entre sa source et la rivière Matane et sa largeur moyenne de 27 pieds.

TERTIARY SHELL, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau de la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay, placé à deux milles de la rivière Coacoachou, à l'est. Il renferme de la truite.

TÊTE-BLANCHE, (RIVIÈRE).—Dans le comté de Chicoutimi. Cette rivière, bornée de chaque côté, par des montagnes de 5 à 600 pieds de hauteur, coule dans une vallée d'environ un mille de largeur. Cette vallée est couverte d'épinette noire, d'après l'arpenteur W. Tremblay (1897), jusqu'au 17ème mille et elle est ensuite complètement brûlée. On rencontre une chute d'une trentaine de pieds de hauteur au cinquième mille et une autre de 40 pieds au vingtième mille. Le reste de cette rivière est presque tout en rapides. Cette rivière est très propre au flottage des billots et compte parmi ses principaux tributaires les rivières à la Hache, à la Canelle et Beauséjour. Toute la région est très riche en animaux à fourrures, mais peu de caribous. La martre, la loutre et le loup-cervier y abondent.

TÊTE DU LAC DE LA MONTAGNE, (RIVIÈRE).—C'est un tributaire de la rivière Manouan. D'après M. Geo. Leclerc, A. G. (exploration de 1911) cette rivière monte de dix pieds le printemps et n'est navigable en canot qu'à l'eau basse ou encore au printemps, à l'eau haute. Elle est bordée de hautes montagnes, et le sol qu'elle arrose est nul pour la culture. Elle constitue un assez bon territoire de chasse. On y rencontre l'ours, le renard, le caribou, la martre, le pécan etc.

TICOTOTSHICAMAST, (RIVIÈRE).—Située dans le territoire arrosé par

la Manicouagan, sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. D'après l'arpenteur J W. D'Amours (1890), le terrain, de chaque côté, est montagneux et inculte.

TICOUAPÉ, (RIVIÈRE).—C'est un cours d'eau assez considérable, formé de plusieurs branches, qui vient se jeter dans le lac St-Jean, à Saint-Méthode, paroisse située à 21 milles de Roberval, comté du Lac-St-Jean. Il arrose les cantons Girard, Normandin et Parent ; dans les limites de Normandin, la rivière forme trois pouvoirs hydrauliques assez importants. Le sol qu'il baigne est presque partout excellent, et la forêt, des deux côtés de la rivière, comprend l'épinette, le bouleau, le sapin et le tremble. TICOUAPÉ est un mot montagnais qui signifie "l'homme au caribou."

TAMAGODI, (RIVIÈRE).—Affluent de la Matane, dans le comté de Matane. Il prend sa source dans les cantons Blais et Lepage et a une longueur d'une dizaine de milles, d'après M. C. Laberge, A. G. (1912). Ses bords sont principalement boisés en épinette.

TOMASINE, (RIVIÈRE).—Située dans la région de l'Outaouais supérieur. Cette rivière, dit l'explorateur O'Sullivan (1894), coule mollement à travers un terrain relativement uni avec des rives escarpées, puis après le premier mille vient une succession de petits lacs et de rapides. En suivant la rivière qui se jette dans le lac Tomasine, à environ trois quarts de mille de son extrémité supérieure, on rencontre la décharge du lac CATFISH qui vient du sud-ouest. On a coupé autrefois une grande quantité de pin le long de cette rivière et des lacs Tomasine, mais, d'après le même explorateur, il en reste encore beaucoup.

TOMIPHOBIA, (RIVIÈRE) —Petit cours d'eau qui prend sa source dans le lac Massawipi et coule vers le sud dans le comté de Stanstead.

TONNERRE, (RIVIÈRE "AU"),—Située sur la côte nord du golfe Saint-Laurent, à 376 milles de Québec. Elle est navigable en canot jusqu'à près de 40 milles de la première chute qui constitue elle-même un pouvoir hydraulique d'une certaine importance. A 34 milles de son embouchure, d'après un rapport de l'arpenteur T. Simard, (1890), on rencontre un lac de 53 milles de longueur environ. Le lac qui est profond, ressemble beaucoup, avec ses caps et ses montagnes, à la rivière du Saguenay ; il est rempli de brochets.

La rivière elle-même est excellente pour le saumon et la truite. Le terrain est presque partout sablonneux. La maison Le Boutillier, de Paspébiac, entretient ici sur les bords de ce cours d'eau, un grand établissement de pêche.

Toulnustook ou Tulnustuk, (rivière).—L'un des plus puissants tributaires de la rivière Manicouagan, dans le comté de Saguenay. Elle a environ deux cents pieds de largeur à son embouchure où le courant est lent et le canal profond. Sa direction pour les quatre premiers milles est Nord Nord-Est et le courant augmente tout le temps pour devenir un rapide au bout de cette course. Elle coule, dit M. C. H. Valiquette, I. C. (1908), au milieu d'une vallée de trois quarts de mille de largeur composée de terre bonne pour la culture. Cette vallée, ainsi que les montagnes qui la bordent, est très bien boisée ; on y a fait chantier, il y a quelques années. En haut de la Fourche, la rivière a une direction nord-ouest pour les onze milles suivants, puis la rivière se rétrécit peu à peu et les montagnes s'offrent plus dénudées avec des falaises très élevées. Cette rivière est aussi dénommée rivière du Coude.

Tortue, (rivière "à la"). – Dans le comté de Jacques-Cartier. Elle prend sa source dans l'Outaouais et forme la ligne de démarcation entre la paroisse de Ste-Anne et celle de Ste-Geneviève. On l'appelle aussi rivière à l'Orme. A son embouchure, elle a environ un arpent de large et se rétrécit d'un demi arpent sur le reste de son parcours. Ce qualificatif de tortue parait lui avoir été donné à cause de l'abondance de tortues qu'elle nourrit dans son sein.

Touladi, (rivière).—A dix milles environ de la paroisse Notre-Dame-du-Lac, dans le comté de Témiscouata. Elle prend naissance dans le canton Biencourt, comté de Rimouski, et vient se jeter dans le lac Témiscouata dont elle est le principal tributaire. C'est une belle rivière, de quatre milles de long, assez large, et dont les berges sont très élevées. A la tête du second lac Touladi, la rivière a 200 pieds de largeur et est profonde sur tout son parcours, d'après l'arpenteur G. A. Doucet (1875). Elle est fréquentée par les sportmen américains pour la chasse à l'orignal et pour la pêche à la truite qui y est très grosse.

Toupikee, (rivière).—Petit cours d'eau qui prend sa source dans le canton Armand, traverse les cantons Demers et Hocquart, comté

de Témiscouata, et vient se jeter dans la rivière Trois-Pistoles, à St-Cyprien. Ce petit cours a une largeur moyenne de 66 chaînes et est flottable. Il s'y prend de la truite.

TOURELLE, (RIVIÈRE).—Située sur la côte sud du Saint-Laurent, comté de Gaspé, à 270 milles en bas de Québec. Cette rivière traverse tout le canton Tourelle et vient se jeter dans le golfe St-Laurent près du village de Ste-Anne-des-Monts.

TOWACHICHE, (RIVIÈRE).---Dans le comté de Portneuf, à 30 milles du fleuve St-Laurent. Elle se jette dans la rivière Batiscan et traverse les cantons Chavigny et Marmier, dans le comté de Portneuf. Cette rivière qui est alimentée par les lacs Masketsy et Roberge, est assez peu poissonneuse ; elle est à la veille d'être traversée par le chemin de fer Transcontinental. D'après un rapport de M. J. C. Langelier (1908), le terrain est rocheux, de pauvre qualité et très accidenté. La forêt qui était très riche, a été en partie ruinée par les chantiers ; il reste cependant encore beaucoup de petite épinette propre à faire du bois de pulpe. La région arrosée par cette rivière est très fréquentée par les caribous, les orignaux et les ours. Le bras sud-ouest de la rivière Towachiche est la décharge des lacs Roberge, Grand, Petit Masketsy. Altitude de la rivière : 554 pieds audessus du niveau de la mer.

TRENCHE, (RIVIÈRE).—L'un des tributaires du Saint-Maurice, dans le comté de Champlain. Le cours de la Trenche, d'une longueur de 80 milles, est accidenté ; le courant est généralement rapide, notamment du 42ème au 51ième mille ; elle offre même plusieurs jolies chutes, dont l'une de 45 pieds de hauteur. L'arpenteur E. Bélanger (1893), dit que le sol de la contrée est de la formation laurentienne et que toutes les roches sont de granite ou de gneiss. Le terrain est très montagneux et impropre à la culture. Les principales essences forestières sont le pin rouge ou cyprès, l'épinette, le sapin et le bouleau. Les terrains qui bordent la partie supérieure de la rivière, depuis le 62ème mille jusqu'au portage de la Windigo inclusivement, ont été entièrement déboisés par le feu. D'après un rapport de l'arpenteur G. Gagnon (1877), la rivière Trenche, depuis la chute, est en eau morte ; il y a cependant quelques petits rapides jusqu'à la deuxième chute qui se trouve

au 43ème mille. Sur toute cette distance, la rivière est des plus avantageuses pour la descente du bois de commerce.

TOURILLI, (RIVIÈRE).—C'est un tributaire de la rivière Ste-Anne, dans le comté de Québec. Il court à peu près dans le même sens que cette dernière, mais il n'offre sur son parcours qu'une suite de rapides. Après le 3ème mille, ce cours d'eau effectue son passage dans les montagnes et les rochers, qui, en plusieurs endroits, s'élèvent comme des murs perpendiculaires, à une hauteur de 800 à 1,000 pieds. Au 16ème mille, se rencontre une cascade très pittoresque de 60 à 70 pieds de hauteur. La Tourilli, d'après l'arpenteur J. Neilson, (1888), depuis sa jonction avec la rivière Ste-Anne, arrose un terrain assez riche et très bien boisé en bouleau, érable, épinette, orme etc. Cette région qu'arrose la Tourilli, constitue un de nos meilleurs territoires de chasse. L'ours y est commun, de même que la loutre et le castor : la martre y est abondante. Ces animaux habitent surtout les terres qui se trouvent au delà du lac des Fées.

TRINITÉ. (RIVIÈRE).—Située sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay, à 246 milles de Québec et à 17 milles de la rivière Godbout.Sans être d'une grande étendue,ce cours d'eau est alimenmenté par plus de 150 lacs qui tous contiennent de la truite. La rivière elle-même est très riche en saumons et en truites. La Trinité, d'une profondeur variant de trois à cinq pieds, est navigable pour les canots sur une assez grande étendue. La région environnante est giboyeuse ; on y rencontre le castor, le porc-épic, le gibier de mer et de grève.

TRINITÉ, (RIVIÈRE "Petite").—Située sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay, à trois milles à l'est des iles de Caribou et à neuf milles de la Grande Trinité. Truites et saumons. Bon territoire de chasse.

TROIS-PISTOLES, (RIVIÈRE).—Dans le comté de Témiscouata. Ce cours d'eau qui est très évasé à son embouchure traverse toute la Seigneurie des Trois-Pistoles et vient se jeter dans le fleuve St-Laurent, à l'endroit même où s'élève aujourd'hui la belle paroisse de Trois-Pistoles, à 142 milles de Québec. Sur ses bords, près de son embouchure, est installée une grande scierie, d'où l'on expédie du bois de construction en grande quantité sur les marchés européens.

Une station du chemin de fer Intercolonial a été construite près de la scierie et un embranchement de chemin de fer, d'environ six milles de longueur, part de cette station pour se rendre à un moulin où l'on fabrique de la pâte à papier.

TROIS-SAUMONS, (RIVIÈRE).—Dans le comté de l'Islet. Cette rivière qui traverse la seigneurie de St-Jean-Port-Joli et qui va se je er dans le fleuve Saint-Laurent se divise en deux branches ; l'une d'elles, la branche est, prend sa source dans le canton Ashford.

TRUITE, (RIVIÈRE "LA").–Affluent de la rivière Mékinac, comté de Champlain. Cette petite rivière poissonneuse sillonne la partie ouest du canton.

TRUITE, (RIVIÈRE "À LA"), –Cours d'eau assez considérable que l'on rencontre à deux milles et demi au nord de l'embouchure de la rivière Pontiac. Les sauvages (rapport de 1905), prétendent que c'est la meilleure rivière de toute la côte pour la pêche à la truite. Le terrain, de chaque côté, parait être une plaine de glaise, basse, couverte d'épinette, de sapin et de tamarac. Ce cours d'eau se déverse dans la baie de Rupert.

TURGEON, (RIVIÈRE).—Belle rivière sinueuse et calme d'environ deux chaînes de largeur située dans le district d'Abitibi. Elle prend sa source dans le lac à la Loutre, et, d'après l'explorateur H. O'Sullivan (1909), le terrain, de chaque côté se compose d'un sol uni, d'une riche argile, le tout bien boisé d'une grande futaie de peuplier, d'épinette, de sapin et de cyprès.

UPIKA, (RIVIÈRE).—Cette rivière du comté de Chicoutimi est peu considérable et même fort étroite. Elle prend sa source dans trois lacs qui se suivent et qui tombent les uns dans les autres. En remontant cette rivière, dit l'arpenteur L. M. Deschênes (1888), on rencontre une savane assez considérable. Le sol est pauvre, et le bois aux alentours des lacs consiste en petites épinettes noires et grises de 4 à 8 pouces.

V

VALLÉE, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau situé dans les cantons Christie et Duchesnay, comté de Gaspé. La forêt du voisinage comprend bouleau, sapin, merisier et épinette.

VALIN, (RIVIÈRE).—Ce cours d'eau tombe dans le Saguenay à quatre lieues audessus de la baie Ha ! Ha ! et communique dans l'intérieur avec la rivière Bethsiamis. L'arpenteur de Courval (1892), représente cette rivière formée de rapides et de chutes, bordée par des rives escarpées, raboteuses et unies, et offrant avec la succession de montagnes qui l'avoisinent et qui sont superposées, des effets fort pittoresques. Les sources de cette rivière se trouvent sur la hauteur des montagnes qui bordent le Saguenay et ses fourches principales sur le premier, le 3ème, le 8ème et le 10ème mille. La contrée environnante est à peu près stérile. Sur la branche nord, se rencontrent des chutes de dix à trente pieds de hauteur.

VAPEUR, (RIVIÈRE).—Située à environ 22 milles en bas de Matane, où elle se jette dans le Saint-Laurent. Cette rivière forme une anse sûre pour les bateaux de pêche, tandis que les vaisseaux plus gros, qui viennent prendre leur chargement, jettent l'ancre en dehors de la rivière.

VASES, (RIVIÈRE "AUX").—Située dans la paroisse Sainte-Anne de Chicoutimi, à environ six milles en haut du village de Sainte-Anne, sur le côté nord de la rivière Saguenay. Le gouvernement fédéral y a construit un quai de 80 pieds de longueur.

VASES, (RIVIÈRE "DES").—Petit cours d'eau situé dans la seigneurie de l'Ile Verte, comté de Témiscouata, à 6 milles à l'ouest de l'Ile Verte et à 125 milles en bas de Québec. L'industrie des herbes marines, qui est le principal commerce de l'endroit, ayant augmenté considérablement, le gouvernement fédéral a construit en 1900 un quai en caisson le long de la rive est de la rivière afin de permettre aux habitants de l'Ile-Verte qui se trouve vis-à-vis, de pouvoir aborder sur terre ferme.

VASEUSE, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau qui prend sa source dans le dixième rang du canton Jetté, comté de Bonaventure, traverse une partie de ce canton et vient se déverser dans la rivière Milnikek.

VAURÉAL, (RIVIÈRE).—Située sur le côté nord de l'île d'Anticosti, à 250 milles de Québec. Cette rivière est encaissée entre deux hautes murailles de pierre calcaire et possède à huit milles de la mer, dit l'explorateur Joseph Bureau (1909), une chute de près de 300 pieds d'élévation. Le bois qui est de bonne qualité, se compose

de pin, d'épinette, de sapin, de bouleau et de frêne. Le saumon monte jusqu'au pied de la chute. C'est en outre une belle région giboyeuse. On y voit de la martre, du castor, de la loutre, du renard etc. Le long de ses rives poussent des fruits tels que fraises, cerises à grappes, pembina, groseilles, gadelles sauvages etc.

VEILLEUX, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau du canton Watford, dans le comté de Dorchester. Il y a le long de cette rivière et des autres cours d'eau de Watford nombre de plateaux formés d un sol d'alluvion très riche et recouvert d'aulnes. Cette rivière forme une chute de dix pieds sur le lot no 22, dans le 7ème rang de Watford.

VERMILLON, (RIVIÈRE).—Un des affluents du Saint-Maurice, à 93 milles au nord de Trois-Rivières. D'une longueur de trente milles et d'une largeur variant entre deux à vingt chaînes, cette rivière qui ne laisse pas d'être profonde, sauf dans les rapides, est longée par une chaîne de montagnes plus ou moins élevées. Les rapides les plus remarquables se trouvent depuis l'embouchure jusqu'au cinquième mille en amont de la chute à l'Iroquois, et depuis le 45ème mille jusqu'au point final où les chutes se succèdent et varient en hauteur de cinq à vingt-cinq pieds D'après l'arpenteur J. O. Lacoursière, (1894), le sol est très peu favorable à la culture et les essences forestières dominantes sont le sapin, le bouleau, l'épinette et le pin, ce dernier en assez grande quantité.

VERMILLON, (RIVIÈRE "PETITE")—Dans le comté de Champlain. Cette rivière tombe à l'extrémité nord du lac Castor. Très petite à son embouchure, elle s'élargit plus loin. On rencontre sur son parcours les lacs Edmond, Owen, Eveline, Petit lac Ecarté, Lac des Six Caribous, Saint-Stanislas, le lac Algonquin, lac Eugène, lac Bouquet, tous remplis de truites. Les sauvages, d'après Ingall (1829), l'appelaient autrefois rivière du Roc Fendu.

VERTE, (RIVIÈRE).—Ce cours d'eau prend sa source dans le canton Whitworth, comté de Témiscouata. coule à travers la paroisse de l'Ile Verte et vient se jeter dans le fleuve St-Laurent, à 3¼ de milles à l'ouest de l'église de l'Ile Verte. C'est une rivière assez peu rapide et quelque peu obstruée par des cascades.

VICTORIA, (RIVIÈRE).—C'est un cours d'eau assez considérable qui se décharge à la baie Victoria, dans le lac Mégantic, traversant le

canton Marston, comté de Compton, dans presque toute sa longueur et égouttant les parties ouest, sud-ouest et nord du canton. Les terrains bordant cette rivière sont bas, plats, marécageux et absolument impropres à la culture. On y prend beaucoup de poisson, surtout de la truite.

VILLEMONTEL, (RIVIÈRE).—Tributaire de la rivière Kinojévis, dans le district de l'Abitibi. Elle prend sa source à une dizaine de milles au nord du canton Villemontel et se joint aux eaux de la rivière Kewagama. Sa longueur totale est de 40 milles. Elle portait autrefois le nom sauvage de NAWAPOTECHING. Le pays environnant, d'après M. W. G. Wilson, de la Commission Géologique du Canada (1906), est bien boisé d'épinette, de peuplier et de bois dur. Il se rencontre également de bonnes étendues de terre arable le long des rives. A trente-cinq milles environ des fourches, la rivière se partage en deux branches, l'une venant du nord et l'autre du sud-ouest. Cette rivière se trouve à traverser les nouveaux cantons de Launay, Trécesson et Villemontel.

VISON, (RIVIÈRE "AU").—Petit cours d'eau qui vient se jeter dans le lac Kikendatch, dans la région supérieure du St-Maurice. Une chaîne de montagnes, d'après un rapport de M. de Courval, A. G. (1908), borde cette rivière. Le terrain est sablonneux et la forêt très pauvre. Ce cours d'eau est poissonneux et la région fréquentée par le chevreuil et l'orignal.

W

WABAMISK, (RIVIÈRE).—Affluent de la grande riviere Eastmain, dans le nord de la Province. M. A. P. Low, de la Commission Géologique, (1897), dit qu'il a un courant lent et que sa largeur est de 200 pieds à son embouchure.

WABANO, (RIVIÈRE).—L'un des affluents du St-Maurice. On lui donne aussi le nom de Cousapsigan ou Jonglerie. (VOIR CES DERNIERS NOMS). D'après l'explorateur Joseph Bureau, (rapport de 1906), la rivière offre 60 milles de navigation, de son embouchure à la tête du lac des Battures de Sable. L'arpenteur E. H. M. Piton (1911), la décrit comme étant très belle, avec des rives accidentées et boisées de cyprès, sapin, tremble, épinette et bouleau.

Seulement, le terrain environnant est rocheux, sablonneux et peu propre à la culture.

Wanoureia, (rivière).—Dans le comté de Pontiac. Elle fait communiquer les eaux du lac Lavoie avec celles du lac Osloboning. Il reste encore du bois de pin, le long de cette rivière.

Wasepatabi, (rivière).—Ce cours d'eau du district d'Abitibi prend sa source au lac Simon et se jette dans le lac Matchi-Manitou.

Washicoutai, (rivière).—Située sur la côte nord du Saint-Laurent. Elle coule à travers les Laurentides et vient se jeter dans le Saint-Laurent, à environ cinquante milles en bas de la rivière Natashquan. D'après l'arpenteur C. E. Forgues (1886), cette rivière est praticable pour les canots jusqu'au pied des grands rapides, distance de 15 milles de son embouchure. Il y a une chute de 47 pieds de hauteur à sept milles environ du golfe Saint-Laurent. Cette rivière est remarquable par ses grands lacs, dont quelques-uns ont plus de 17 brasses de profondeur. Ses rives sont formées par des montagnes de granit d'une hauteur de 300 à 500 pieds. Cette rivière est fréquentée par le saumon et les lacs abondent en truite. C'est aussi un excellent territoire de chasse. Le gibier s'y trouve en abondance et c'est aussi un des endroits où les outardes, le canard noir et l'eider y ont leurs pontes. Les alentours de la rivière, d'après l'arpenteur G. Leclerc (1910), sont complètement dénudés de tout bois sur une longueur de 10 à 12 milles.

On trouve aussi de la ouananiche dans tous les lacs formés par ce cours d'eau.

Wassiemska, (rivière).—Tributaire de la Mistassini dans la région du Lac St-Jean et presqu'aussi considérable que cette dernière. Son cours est parallèle à celui de la Mistassini jusqu'à une distance de cinquante milles. Les seuls obstacles qui s'opposent à la navigation de cette rivière sont quelques rapides, dont cinq sur les seize premiers milles. Sur le 17ème mille, un embranchement venant du sud-ouest, aussi large que le bras principal, communique immédiatement avec un lac de 9 milles de longueur. A 30 milles du lac James dont elle reçoit les eaux jusqu'à une longue distance, cette rivière coule entre deux immenses rangées de montagnes de roches. Les sauvages ne montent jamais cette rivière la trouvant trop dangereuse. Les terrains limitrophes d'après l'arpenteur F.

X. Fafard (1892), sont boisés de bon bois : épinette, pin rouge, sapin, tous d'une pousse nouvelle. Quant au sol, il est de bonne qualité ; c'est de la terre jaune très facile à cultiver. On pêche le doré et le brochet dans cette rivière. On a aussi relevé sur ses bords l'existence de plusieurs dépôts de mica. Sa largeur varie de trois à huit chaînes, d'après l'arpenteur Blaicklock (1861).

WASWANIPI, (RIVIÈRE).---Placée dans le district d'Abitibi. Cette rivière qui prend sa source dans le lac du même nom est profonde et d'un cours rapide. En certains endroits, elle est aussi considérable et aussi puissante, d'après l'explorateur O'Sullivan, que la rivière Ottawa à Matawa. A son embouchure, sa largeur est de 15 à 20 chaînes. On a signalé dans la vallée de cette rivière du quartz aurifère.

WATSHISHOU, (RIVIÈRES).---Il y a la Grande et la Petite Watshishou. Ces deux rivières ont leur embouchure dans le golfe entre Mingan et Natashquan. Le pays qu'elles traversent, d'après M. l'arpenteur P. Gosselin (1890), est pauvre sous tous les rapports. C'est partout du roc recouvert d'une légère couche de terre. Les seules espèces de bois que l'on y rencontre sont le sapin, l'épinette noire et le bouleau, mais tous de petite dimension. De l'embouchure de ces rivières jusqu'à une quinzaine de milles le terrain est généralement ondulé, mais de là en remontant,le pays devient très montagneux. Il y a dans ces deux rivières un grand nombre de chutes, surtout dans la rivière Petit Watshishou ; leur plus grande hauteur atteint 40 pieds. Les estuaires contiennent du saumon et du homard. Le saumon remonte même à 25 milles dans la Grande Watshishou. D'après un rapport de M. Hould, A. G. (1899), il y a beaucoup de truite dans tous les lacs qui alimentent ces rivières. Le même arpenteur dit que sur le premier bras ouest de la rivière, il se trouve du beau bois de commerce et en quantité suffisante pour l'exploitation.

WATTOPEKAH, (RIVIÈRE).---Tributaire de la rivière Saint-François, dans le comté de Richmond. Il se décharge dans la rivière à Windsor Mills, village florissant de 2,300 âmes, situé sur le chemin de fer du Grand-Tronc à 14 milles de Sherbrooke.

Le lac Wattopekah se trouve placé dans les 4ème et 5ème rang du canton Windsor.

WAWAGOSIC, (RIVIÈRE).---Affluent de la rivière Harricana, dans le district d'Abitibi. Elle porte aussi le nom de rivière Croche. C'est un cours d'eau assez considérable bordé de chaque côté, dit l'explorateur O'Sullivan, (1908), de riches berges d'argile, absolument dénuées de roches. Ce sera une bonne région pour la colonisation, lorsqu'on aura établi des communications par chemin de fer.

WECTIGO, (RIVIÈRE).---L'un des tributaires de la rivière Ruban, dans la région du Haut Saint-Maurice. Sa largeur moyenne est de 35 mailles et sa profondeur, aux hautes eaux, de trois pieds. Ses berges sont peu élevées. Depuis la rivière Ruban jusqu'à environ six milles en montant, cette rivière, rapporte l'arpenteur A. du Tremblay (1911), coule sur un lit de sable séparant deux chaînes de petites montagnes. Le terrain est impropre à la culture et le bois petit.

WESSONNEAU, (RIVIÈRE).---Un des tributaires du St-Maurice dans les cantons Turcotte et Polette, comté de Champlain. Ce cours d'eau arrose une assez grande étendue de bonne terre boisée en épinette, merisier, bouleau, sapin, pruche, cèdre, pin. Les lacs situés dans son voisinage sont remplis de poissons. Il y a aussi de bons terrains de chasse. La Wessonneau se jette dans le St-Maurice à 30 milles environ au nord de la Mattawin.

WETETNAGAMI, (RIVIÈRE).---Située au nord de la rivière Mégiskan, dans le district d'Abitibi. Ce cours d'eau qui reçoit les eaux de la petite rivière au Panache fait communiquer le lac Wetetnagami avec le lac Nikobi, au nord.

WIACHUAN, (RIVIÈRE).---Ce cours d'eau de l'Ungava débouche dans la partie sud-est du golfe Richmond, où il se précipite perpendiculairement d'une hauteur de 315 pieds. Cette chute pourrait facilement, d'après un explorateur, fournir une force de 30,000 chevaux-vapeur. A un mille plus haut, se rencontre une autre chute de 55 pieds de hauteur. En haut de cette chute, dit un rapport de M. Low (1898), sur une distance de douze milles, la rivière a environ 40 verges de largeur et roule dans une vallée large de près d'un demi-mille, entourée de collines laurentiennes arrondies qui s'élèvent de 300 à 500 pieds. Cette vallée est boisée de petite épinette et de petit mélèze.

WINDIGO, (RIVIÈRE).---L'un des affluents de la rivière Saint-Maurice, d'une longueur de 55 milles. Cette rivière est inhospitalière ; elle traverse un pays souvent ravagé par le feu et qui a laissé à nu les collines, les vallons et les montagnes. Le terrain environnant est rocheux et aride. A partir de la rivière Kabetogoanigun, en descendant jusqu'aux chutes appelées Kwarasesiasita, ce cours d'eau est encadré de hautes montagnes boisées en épinette blanche et rouge. Le terrain traversé par la branche nord-ouest de la rivière est généralement uni jusqu'au 15ème mille, mais audelà il est sablonneux et rocheux. L'arpenteur G, Gagnon estime que de l'embouchure de la rivière Windigo jusqu'à trente milles environ, y compris la principale branche et ses tributaires, on peut trouver mille acres de terres propres à la culture.

Une légende, chère aux sauvages, veut que le WINDIGO, espèce de demi-diable, aît réservé cette rivière pour son usage exclusif.

WINNEWASH, (RIVIÈRE).---Cours d'eau du comté de Pontiac qui prend sa source dans le grand lac Expanse. L'explorateur Bureau (1909), dit que cette rivière porte un volume d'eau assez considérable ; dans les basses eaux, elle conserve encore deux pieds d'épaisseur et mesure huit pieds de largeur. Le même explorateur signale sur cette rivière une chute de 80 pieds de hauteur. Les bateaux qui font la navigation sur le lac Expanse se rendent jusqu'au pied de cette chute.

WOMAN, (RIVIÈRE).---Située dans la section nord-ouest du comté de Pontiac. Elle a environ deux chaînes de largeur à son embouchure jusqu'aux chutes. Comme elle est remplie de cailloux, il est difficile d'y naviguer en canots avec des charges ; on considère toutefois que c'est une bonne route de canots. Le terrain, d'après l'arpenteur J. H. Sullivan (1907), sur son parcours, est argileux et bien boisé. Pour la forêt, elle se compose principalement d'épinette noire, de cyprès, de peuplier, de bouleau blanc et tamarac. Ses chutes peuvent donner de bons pouvoirs hydrauliques.

YAMACHICHE, (RIVIÈRE).---Elle prend sa source dans les montagnes des Laurentides, traverse le comté de Saint-Maurice et se jette dans le lac Saint-Pierre, à 16 milles environ en haut des Trois-Rivières. Cette rivière est navigable à son embouchure sur une dis-

tance d'environ 1½ mille jusqu'au premier pont du village, à l'époque de la crue de l'eau au printemps.

YAMASKA, (RIVIÈRE).---Ce cours d'eau prend sa source dans le comté de Brome et arrose une des vallées les plus riches du Canada, comprenant les comtés de Shefford, Drummond, Saint-Hyacinthe, Richelieu et Yamaska. Il constitue la décharge de plusieurs grands lacs et son cours atteint une longueur d'environ 90 milles. La rivière Yamaska se jette dans le lac Saint-Pierre, à huit milles en aval de Sorel. Afin de rendre la rivière navigable pour les vaisseaux d'un tirant moyen jusqu'à la Pointe Belle, soit une distance de 20 milles, le gouvernement a fait construire un barrage à l'île à Cardin, à 4½ milles en amont de l'embouchure de la rivière. On trouve dans cette rivière d'excellents maskinongés, du doré, de l'achigan et du brochet.

YORK, (RIVIÈRE).---Belle rivière à saumon du comté de Gaspé. Elle prend sa source dans la région montagneuse de l'intérieur de la péninsule, traverse les cantons Laforce, Baillargeon et Gaspé Baie-Sud et vient se jeter dans la baie de Gaspé après un parcours de cent milles. Cette rivière est navigable pour les gros navires jusqu'à un mille de son embouchure, pour les bateaux jusqu'à cinq milles et jusqu'à sa source pour les canots. La largeur de ce cours d'eau, à son embouchure, est d'environ un mille, d'après l'estimation de M. A. Malhiot, I. C. (1910), mais à cinq milles plus haut, cette largeur n'est plus que de quelques centaines de pieds.





LACS



(DEUXIEME PARTIE)

La nomenclature des lacs de la province est dressée ici tantôt par région, tantôt par comtés, afin de faciliter les recherches. Comme pour les rivières, il n'est question ici que des lacs qui ont été explorés.

ABITIBI ET TEMISCAMING

A

Abitibi, (Lac).—Dans la région de l'Abitibi, au nord de la province de Québec. Ce lac comprend, à proprement parler, deux nappes d'eau séparées par une longue pointe de terre ; l'une s'appelle le lac Abitibi supérieur et la seconde, lac Abitibi inférieur. Le premier couvre une étendue de 190 milles carrés, dont environ 55 sont dans la province de Québec. Le lac Abitibi inférieur a une surface de 145 milles carrés. A mi-chemin entre la ligne de base et le lac Abitibi se trouve une chaîne de collines rocheuses, de 300 pieds à 500 de hauteur à certains endroits, formant une ligne de partage entre le lac et la baie James. Ce lac, d'après les rapports de l'explorateur O'Sullivan, est entouré de tous côtés d'un sol d'argile uni. Au poste que possède sur ce lac la cie de la baie d'Hudson, plusieurs acres de ce sol argileux sont cultivées avec avantage. La forêt se compose de pin rouge et blanc, d'épinette blanche, de bouleau jaune et de cèdre. C'est aussi un lac poissonneux : on y pêche le brochet, la truite et le poisson blanc. La navigation sur ce lac qui a une profondeur moyenne de onze pieds, s'ou-

vre à la fin d'avril ou au commencement de mai. En hiver, cette nappe d'eau se couvre de glace. Son altitude est de 857 pieds au-dessus du niveau de la mer. Ce lac est en outre le grand déversoir d'une foule de rivières, dont la principale est la rivière Abitibi. La ligne frontière qui traverse ce lac par le centre sépare la province d'Ontario de celle de Québec.

A L'ESTURGEON, (LAC).—Situé dans le district de l'Abitibi. L'explorateur O'Sullivan lui donne deux milles et quart de longueur sur un mille de largeur. Il est bordé d'une forêt composée principalement d'épinette noire.

ANDOUSEGEMEGAMA, (LAC).—Situé dans la région de l'Outaouais supérieur. C'est une belle nappe d'eau, dit l'arpenteur O'Sullivan, (1894), d'un aspect très pittoresque et présentant une rare variété de paysages parmi les lacs de cette région. La region inférieure du lac est très unie et boisée d'épinette et de pruche, tandis que la région de la branche supérieure est montagneuse et couverte d'érables et d'autres bois francs. Le sol est d'excellente qualité. Au sud-est de ce lac, un portage de 30 chaînes conduit au la Rapide.

ASINICHIBASTAT, (LAC).--Situé dans la région de Chibougamau. La rivière Chibougamau, dit M. Durieux, I. M. (rapport de 1908), pénètre dans ce lac entre des rives formées d'un granit à chlorite qui bientôt fait place à une série de roches basiques qui se suivent tout le long de ce lac et de cette rivière. Toute la région entre ce lac et le lac Doré est montagneuse.

Ce lac, d'après l'explorateur O'Sullivan, (1901), mesure neuf milles de longueur sur une largeur moyenne de vingt chaînes. Au sud-ouest du lac, la contrée se compose presqu'en entier d'un vieux brûlé ondulé. Au sud-ouest, elle est en général basse et bien boisée d'épinette noire et de bouleau, sauf près de la décharge où se présentent des collines rocheuses et dénudées. L'altitude du lac est de 1075 pieds. Ce lac renferme du poisson blanc, de la truite, du doré. Région giboyeuse.

B

BAILLAIRGÉ, (LAC).---Situé partie dans les 3ème et 4ème rangs du canton La Corne, à l'extrémité ouest. Il mesure un mille et demi

de longueur sur 2/3 de mille de largeur. Du côté est, on aperçoit de fortes montagnes qui se prolongent au nord Dénommé en l'honneur du chevalier Chs. Baillairgé, ingénieur civil, ancien président de la Société de Géographie de Québec et de l'Association des Architectes.

Barrière, (Lac).---Il est situé directement au nord du bras nord-ouest du lac des Quinze et communique avec ce dernier par une petite rivière à fond uniforme et qui reçoit les eaux d'un rapide long de 950 pieds. Une île située à la tête du rapide et longue de 250 pieds, la divise en deux chenaux qui, se rejoignant au pied de l'île, forment un seul chenal turbulent et bordé de grosses roches erratiques. Le lac même se dirige vers le nord vrai et ses rives sont hautes de tous côtés, excepté à son extrémité nord. Une seconde venue d'épinette blanche, de peuplier, de sapin, dit M. G. B. Hull, ingénieur civil, couvre presque entièrement les rives. On prend de la truite grise, du brochet et du doré dans ce lac.

Bazin, (Lac).---Placé dans le troisième rang du canton Privat, district d'Abitibi.

Beauchamp, (Lac).---Placé dans le premier rang du canton Dalquier, district d'Abitibi. C'est un lac poissonneux. Dénommé en l'honneur de M. l'abbé Beauchamp, curé de St-Bruno de Guigues, dans le Témiscaming.

Beaudry, (Lac).---Dans le canton Beaumesnil, district d'Abitibi. Magnifique nappe d'eau de forme presque ovale, mesurant environ cinq milles de longueur sur trois milles de largeur. Le terrain sur le côté ouest, est, d'après l'explorateur O'Sullivan (1908), généralement uni et bien boisé d'épinette, de sapin, de peuplier, de cyprès et de bouleau ; sur le côté est, la plus grande partie du terrain a été ravagée par le feu. Dénommé en l'honneur d'un ancien missionnaire du lac Témiscaming. Les sauvages désignaient ce lac sous le nom de Atimahik.

Blouin, (lac).—Remplace le lac Pakitanika, dans le canton Senneville, district d'Abitibi. Il fut dénommé ainsi, en l'honneur de l'arpenteur-géomètre Alph. Blouin, qui a tiré ici une ligne en 1906.

Boucane, (Lac).—Petite nappe d'eau qui se jette par un ruisseau dans le lac Shabogama, dansle canton Ducros.

BOURBEAU, (LAC).—Situé dans le canton McKenzie, région de Chibougamau. Superficie : 2.73 milles carrés. Renferme de la truite, du doré et du poisson blanc. A l'extrémité ouest se rencontre une longue pointe divisant le lac en deux grandes baies, dont l'une du côté nord est très profonde. D'après l'arpenteur A. W. Sullivan (1911), les environs du lac sont partout boisés en belle épinette blanche, ainsi que d'autres essences.

BRAS COUPÉ, (LAC "DU").— Dans le district d'Abitibi. La configuration de ce lac est singulière, dit l'explorateur Sullivan (1901). Sur les premiers six milles, sa direction est à peu près nord-est, et il mesure un quart de mille à un mille de largeur ; puis, il tourne brusquement vers le sud-ouest et s'étend de là sur une longueur de huit milles jusqu'à sa décharge. Le sol est de bonne qualité, et le bois qui se compose principalement d'épinette grise, est de très grande taille et abondant. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 993 pieds.

BUIES, (LAC).—Situé à l'ouest du Lac Opasatika, dans le canton Dufay, territoire de l'Abitibi. Ainsi dénommé en l'honneur d'Arthur Buies, chroniqueur distingué, et auteur de plusieurs brochures remarquables sur la colonisation. Son nom a été substitué à celui de TURTLE LAKE.

C

CARON, (LAC).—Situé dans les cantons Bellecombe et Vaudray, district d'Abitibi. Il mesure 10 à 12 milles de long et communique avec le lac Kinogévis. Ainsi dénommé en l'honneur de M. l'Abbé Ivanhoe Caron, missionnaire chargé par le gouvernement d'inaugurer un mouvement de colonisation dans la région de l'Abitibi. Ce lac portait antérieurement le nom de CROCHE.

CHAVIGNI, (LAC).—Placé dans les 4ème et 5ème rangs du canton Privas, district d'Abitibi.

CHIBOUGAMAU, (LAC).—Belle nappe d'eau du district d'Abitibi, à environ 200 milles du lac Saint-Jean. Elle mesure une longueur de dix-huit à vingt milles sur une largeur de dix milles. Ce grand lac, d'une altitude de 1150 pieds audessus du niveau de la mer, est bordé de baies profondes et émaillé de nombreuses îles. Ses bords,

écrit l'explorateur O'Sullivan (1901), s'élèvent en pente douce sur tout son parcours, excepté à l'extrémité nord où les montagnes Vermillon, du Sorcier et du Jongleur s'élèvent à une hauteur de 300 à 500 pieds. On pêche dans ce lac le doré, le brochet, le poisson blanc, le touladi, la ouitouche etc. La forêt autour du lac est assez bonne. C'est l'épinette noire qui domine, mais l'on y rencontre aussi de l'épinette blanche, du bouleau, de l'épinette rouge et grise.

Le lac Chibongamau a deux décharges dans le lac Doré qui forme la tête de la rivière Chibougamau. C'est aussi le centre d'une vaste région minière, où l'on a découvert de l'amiante, du cuivre, du fer et de l'or. M. Low, de la Commission géologique du Canada, a exprimé l'opinion que l'industrie de l'amiante au lac Chibougamau prendrait vite de l'importance et donnerait de superbes résultats si cette région éloignée était reliée par une voie ferrée. C'est encore un territoire très riche au point de vue de la chasse. Le caribou, l'ours noir et le loup-cervier s'y rencontrent abondamment. Parmi le petit gibier, il y a la perdrix, le canard et le lièvre. Les sauvages de la région font aussi la chasse au castor, à la martre et au vison.

CHIKOBI, (LAC).---Situé sur le parcours de la rivière Makamik, dans le district de l'Abitibi. C'est une belle pièce d'eau, mesurant, d'après l'explorateur H. O'Sullivan, (1909), cinq milles de longueur sur un mille à un mille et demi de largeur. A environ trois milles de sa tête, un bras s'étend vers le nord et rejoint un autre lac. A l'extrémité est du lac Chikobi, une rivière d'un assez fort volume et portant le nom de MAJÉMANAGAN, afflue de l'est. Aux alentours, le terrain est argileux, bas et uni, boisé surtout d'épinette jaune et de mélèze.

CHRISTOPHERSON, (LAC).---Situé dans le canton Marrias, district d'Abitibi. C'est une nappe d'eau irrégulière, dit l'explorateur O'Sullivan (1895), ayant environ sept milles de longueur et un demi mille à deux milles de largeur. Son altitude est de 950 pieds. Le long de ce lac, le terrain est bas et marécageux, mais à quelque distance le terrain s'élève en collines argileuses. Près de l'extrémité méridionale de ce lac, se trouve une île qui n'est qu'une masse de stéatite ou PIERRE à SAVON. Ainsi dénommé en

l'honneur de l'agent actuel de la cie de la baie d'Hudson au grand lac Victoria.

Le nom algonquin de ce lac était WEGUAPATOSHA KAMIKAK.

COUILLARD, (LAC).---Cette nappe d'eau de forme irrégulière mesure un mille et demi de long. Elle communique avec le lac Atik, dans le district d'Abitibi par un petit cours d'eau d'une longueur de treize chaînes. La partie sud est marécageuse et entourée d'épinette noire.

COURVAL, (LAC "DE").---Situé partiellement dans les rangs 8 et 9 du canton Royal Roussillon, district d'Abitibi. Ce nom a été donné en l'honneur de M. de Courval qui avait été chargé d'arpentages dans l'Abitibi.

CRÉMAZIE, (LAC).---Situé dans le canton Sabourin, district d'Abitibi, et substitué au lac ESTURGEON. Ainsi dénommé en l'honneur d'Octave Crémazie, le poète national des Canadiens-Français.

CROCHE, (LAC).---Situé dans le district d'Abitibi. Il a quatorze milles de longueur avec une largeur d'environ un tiers de mille. Cette nappe d'eau ressemble plutôt à une grande rivière qu'à un lac. Dans la partie sud principalement, écrit l'explorateur O'Sullivan, (1909), ses rives de granite sauvages et escarpées s'élevant abruptement d'un à deux cents pieds audessus du niveau des eaux, rappelle l'un des aspects de la rivière Saguenay ; la partie nord n'est pas aussi accidentée, et le terrain, de chaque côté, est fortement boisé d'épinette, de peuplier et de bouleau, avec du pin çà et là.

D

DAVID, (LAC). -Situé dans le canton Obalski, région de Chibougamau. Ce lac a une superfiçie de 4.76 milles carrés. Il est poissonneux et renferme de la truite, du doré et du poisson blanc.

DAVY, (LAC).—Situé dans le centre du canton Trécesson, district d'Abitibi. Ce petit lac presque carré de forme a un mille de côté et la rivière Davy forme sa décharge. Une large plaine environne ce lac, d'après M. F. Bérubé, agent forestier, qui a fait une exploration en 1910, mais à l'Est on remarque des collines rocheuses séparées par deux ravins et se suivant sur une distance de deux

milles. Sur les côtés ouest et nord du lac, la forêt est très dense, mais à un mille à l'ouest elle est brûlée. Le nouveau Transcontinental passe au pied du lac.

DASSERAT, (LAC).—Situé dans le canton Dasserat, district d'Abitibi Cette nappe d'eau mesure, d'après l'explorateur O'Sullivan (1893), une dizaine de milles de longueur et une largeur moyenne d'un à deux milles, formant de chaque côté des baies de deux à trois milles deprofondeur et semées d'îles pittoresques. Le pays environnant est montagneux et les plus abondantes espèces de bois sont l'épinette et le pin. Ce lac se relie au lac Agotawekami par un petit cours d'eau sur lequel se trouvent quatre petits portages. Il y a beaucoup de poisson dans ce lac, surtout du brochet et du poisson blanc. Disons aussi que l'orignal et le caribou abondent dans la région et parmi les animaux à fourrures, la martre, le vison, la loutre, le rat musqué, le lynx et le castor. L'altitude du lac audessus du niveau de la mer est de 900 pieds. Les Algonquins appelaient ce lac Matawagosik.

DE L'EAU HAUTE, (LAC).—Situé dans le district de l'Abitibi. C'est une belle pièce d'eau, d'après l'explorateur O'Sullivan (1908), de forme presque circulaire, mesurant quatre milles et demi de longueur, de l'est à l'ouest, et environ quatre milles du nord au sud. Il est parsemé jusqu'à son centre de plusieurs îles, et tout alentour le terrain s'élève en pente douce excepté le long de la décharge et à son extrémité occidentale. Une partie de la région environnante a été ravagée par le feu, mais il y a une seconde végétation de peupliers, d'épinettes, de sapins et de bouleaux.

DE MONTIGNY, (LAC).—Grande nappe d'eau du district d'Abitibi, cantons Vassan et Dubuisson, dont les bords sont alternativement de terre argileuse ou des roches dioritiques de couleur vert-clair. On y compte, d'après un rapport d'exploration, une vingtaine d'îles fort pittoresques et pour la plupart bien boisées. Ce lac est peu profond et ses eaux ont une couleur blanchâtre causée par la nature argileuse du sol. L'arpenteur Bignell (1895), dit que la forêt se compose de bois mêlé. Ce lac est en outre poissonneux et la chasse y est assez abondante. On y voit surtout beaucoup de caribous. Ce lac qui portait le nom algonquin de KIENAWISIK, a été dénommé en l'honneur de madame Devlin, née de Montigny, épouse du ministre actuel de la Colonisation et des Mines.

DESJARDINS, (LAC),—Situé dans la partie supérieure du canton Basserode, district d'Abitibi. Ainsi dénommé, en l'honneur de l'un des missionnaires du Témiscaming.

DES ROCHES, (LAC),—Nappe d'eau qui s'étend directement au nord du lac des Quinze. Ce lac offre un excellent bassin pour l'aménagement d'un grand réservoir. Il a la forme de la lettre L et ses berges sont escarpées et rocheuses de tous côtés, excepté vers le nord-est où le terrain est marécageux. Les arbres des alentours ont été abattus et brûlés, écrit G. B. Hull, I. C.

DORÉ, (LAC),—Situé à l'ouest du lac Chibougamau, dans le district d'Abitibi, au nord du lac Saint-Jean. Ce lac forme la tête de la rivière Chibougamau. Sur la côte nord de ce lac, des prospects effectués en 1906 ont revélé l'existence de minerais contenant du cuivre, de l'or, de l'argent et du fer magnétique ; dans la partie ouest, on a trouvé de la pyrrhotite contenant une bonne quantité de cuivre et une forte proportion d'or.

Ce lac est une nappe d'eau très pittoresque, mesurant douze milles de longueur et un à deux milles de largeur. Ses bords, au sud et à l'ouest, écrit l'explorateur O'Sullivan (1901),sont en pente douce, mais au nord et à l'est des montagnes se dressent à des hauteurs variant de deux cents à six cents pieds. La contrée environnante est, en général, bien boisée d'épinette noire, de bouleau, de peuplier, ayant en moyenne un pied de diamètre. Son altitude audessus du niveau de la mer est de 1,127 pieds. Assez poissonneux : on y prend de la truite, du poisson blanc et du doré. Le brochet abonde dans ce lac.

DRAPEAU, (LAC).—Situé à l'ouest du lac Opasatika, dans le canton Dufay, territoire de l'Abitibi. Dénommé ainsi en l'honneur de Stanislas Drapeau, auquel nous devons plusieurs brochures de propagande sur la colonisation. Ce nom a remplacé celui de BIRCH LAKE.

DUFAULT, (LAC).---Dans le comté de Pontiac, canton Dufresnoy, district d'Abitibi. Grande nappe d'eau mesurant près de douze milles en longueur sur une largeur d'un à deux milles et contenant des îles nombreuses, grandes et pittoresques. Il y a, d'après l'explorateur O'Sullivan, de belles pentes couvertes de bois dur autour de ce lac, et les collines les plus élevées qu'on peut voir dans les

environs sont couvertes de bouleaux, d'érables, de hêtres etc. Il s'y trouve également une bonne quantité de pin. Ce lac portait naguère le nom de lac des Isles. On a remplacé cette dénomination par celle de lac Dufault, en l'honneur du Sous-Ministre de la Colonisa ion, des Mines et Pêcheries.

DUFAY, (LAC).---Situé à l'ouest du canton Dufay, dans le territoire de l'Abitibi, au nord du lac Opasatika.

DUFRESNOY, (LAC).—Situé dans les cantons Dufresnoy et Destor. Ses bords sont rocheux et vers le sud-ouest, à un ou deux milles, on aperçoit une montagne rocheuse d'environ 500 pieds entièrement brûlée. D'après une exploration faite en 1906, ce lac renfermerait une dizaine d'îles, et sa décharge fournirait une bonne route canotière pour gagner le lac Abitibi. L'arpenteur Bignell (1895) laisse comprendre que le terrain est rocheux et formé de bois mêlés. Ce lac porte aussi le nom de "lac Long." L'ancien nom sauvage de cette nappe d'eau était KAJAKANIKAMAK.

DULIEUX, (LAC).---Petite nappe d'eau située au sud du lac Simon, dans le canton Scott, district d'Abitibi. Ainsi dénommé en l'honneur d'un ingénieur de mines qui a exploré la région de Chibougamau.

DUPARQUET, (LAC).---Grande nappe d'eau située au sud-est du lac Abitibi, dans le canton Duparquet. Elle mesure, d'après l'explorateur O'Sullivan (1905), environ 35 milles de contour et est parsemée de jolies îles. Le terrain d'alentour est uni ou légèrement incliné et bien boisé de pin, d'épinette, de sapin, de peuplier, de bouleau, etc. Ce lac est relié au lac Matawagosik par un petit cours d'eau sur lequel se trouvent quatre petits portages embrassant une distance d'environ onze milles. A quelques chaînes en aval de ce lac, sa décharge joint la rivière Abitibi qui vient du sud-ouest. Son altitude au dessus du niveau de la mer est de 875 pieds. Les Algonquins dénommaient ce lac AGOTAWEKAMI.

DURAND, (LAC).---Dans le district d'Abitibi, à neuf milles et demi du lac Atik, dont il est séparé par neuf rapides, dont l'un forme une cascade. Ce lac possède une baie à l'Ouest qui a un mille de long. Il est aussi divisé en deux parties par un détroit que traverse le nouveau Transcontinental. Les rives du lac sont basses, avec ça et là de grandes étendues de bon terrain et une forêt assez dense.

E

Epinette rouge (Lac).—Il est aussi appelé lac Kaspatnaginska. Situé dans le district de l'Abitibi, au nord-ouest de la région du lac St-Jean. Ce lac mesure onze milles de longueur sur environ quatre de largeur, avec plusieurs baies profondes et des îles pittoresques. Son altitude est de 1073 pieds et le pays environnant, d'après l'explorateur H. O'Sullivan (1901), est bien boisé d'épinette. Les eaux de ce lac s'écoulent vers le nord en flots torrentiels. On y prend en abondance de l'esturgeon, du brochet, du doré, du poisson blanc, de la truite grise et différentes autres sortes de poissons.

Evain, (Lac).—Situé dans le canton Montbelliard, district d'Abitibi. Dénommé ainsi en souvenir de l'un des anciens missionnaires de l'Abitibi.

Evans, (Lac).—M. Robert Bell, directeur de la Commission géologique du Canada dit (1900), que c'est la plus grande nappe d'eau du bassin de la rivière Nottaway, dans le district d'Abitibi. Elle mesure trente-deux milles de longueur et vingt milles de largeur au centre. Au sud-est, elle est bornée par deux montagnes qui ont près de mille pieds de hauteur : le mont Reed et le mont Middleton. Son affluent le plus considérable est la rivière Mill qui vient de l'est. Ce lac contient plusieurs îles, et a une altitude de 612 pieds audessus du niveau de la mer. L'arpenteur O'Sullivan qui l'a relevé en 1901 remarque que tout en paraissant plus grand que le lac St-Jean, son volume d'eau n'est pas aussi considérable. Ses eaux sont généralement peu profondes : environ 30 pieds. Autour du lac le pays est généralement plat, quoiqu'à l'extrémité sud il se rencontre des collines et des monticules isolés d'une hauteur de 200 à 300 pieds. Le même arpenteur dit que le lac Evans s'étend entre les parallèles 50° 40' et 51° 03' de latitude.

F

Faucher, (Lac).—Situé dans le canton Varsan, district d'Abitibi. Dénommé en souvenir de M. N. Faucher de Saint-Maurice, publiciste canadien de grand talent, et officier de la Légion d'Honneur.

FRANCES, (LAC).—Nappe d'eau assez considérable située dans les trois premiers rangs du canton Bignell, district d'Abitibi.

FRÉCHETTE, (LAC).—Situé sur la ligne qui sépare les cantons Montbelliard et Desandroins, district d'Abitibi. Ainsi dénommé en l'honneur de Louis Honoré Fréchette, l'auteur de la LÉGENDE D'UN PEUPLE et l'un des meilleurs poètes canadiens.

G

GABOURY, (LAC).—Situé au nord du lac des Quinze, dans le canton Bauneville. Dénommé ainsi en l'honneur de M. Gaboury, député de Pontiac à l'Assemblée législative de Québec. Ce lac était appelé autrefois petit lac ROGER.

GALLOWAY, (LAC).—Petite nappe d'eau située à l'extrémité ouest du dixième rang du canton Roy, dans le district d'Abitibi. Ce lac contient du touradi. Nommé ainsi en l'honneur de l'un des ingénieurs de mines qui explorèrent cette région en 1911.

GARDEN ISLAND, (LAC).—Situé au nord du lac Matchimanitou, dans le district d'Abitibi.

GASTONGUAY, (LAC).—Situé dans la péninsule Gouin, à l'ouest du lac Chibougamau, district d'Abitibi. Ainsi dénommé en l'honneur de M. Gastonguay, ingénieur civil et professeur de l'école des arpentages, en 1911.

GEORGES, (LAC).--Situé à l'extrémité ouest du canton Dalquier, district d'Abitibi. M. Sorgius I. F, (1911), lui prête une longueur de deux milles.

GÉRIN-LAJOIE, (LAC).—Situé dans le canton Bauneville, comté du Témiscamingue, au nord du lac des Quinze. Dénommé en souvenir du célèbre auteur de JEAN RIVARD. Le nom sauvage de ce lac était ci-devant KAISHCOGOMAU.

GOELAND. (LAC "AU").—Sur le parcours de la rivière Waswanipi, dans le district d'Abitibi. C'est une superbe nappe d'eau, d'après

l'explorateur H. O'Sullivan (1901). Sa partie principale a une longueur de 16 milles et une largeur de quatre milles. Du côté ouest, une longue péninsule s'avance dans le lac. Sur ses bords, à l'est et au nord, le terrain s'élève en pentes douces et se compose d'un riche sol argileux boisé de grands arbres d'épinette, de peuplier et de bouleau. Son altitude est de 660 pieds. A la décharge de ce lac, il y a une chute de 15 pieds et l'explorateur O'Sullivan est d'avis qu'en barrant la rivière, on pourrait obtenir une force de 85,000 chevaux-vapeur. Ce lac qui est partagé en trois parties, se décharge dans le lac Mattagami.

GUEGUEN, (LAC). —Nappe d'eau d'une certaine étendue placée à l'est du canton Louvicourt, district d'Abitibi. Ainsi dénommé en l'honneur du R. P. Guéguen qui fut l'un des premiers missionnaires oblats qui explorèrent cette région. Il portait naguère le nom de lac SIFTON.

GWILLIM, (LAC).—Nappe d'eau très étendue au nord du canton Scott, dans le district d'Abitibi, et à l'ouest du canton McKenzie. C'est un prolongement de la rivière Chibougamau. On y trouve du poisson en abondance. Ce lac a été ainsi nommé en l'honneur de l'un des ingénieurs de mines qui ont fait l'exploration de cette région en 1911.

II

HAUTEUR-DES-TERRES, (LAC),—Situé au nord-est du lac Mattagami, dans le territoire de l'Abitibi. Appelé aussi en anglais HEIGHT-OF-LAND.

HÉBERT, (LAC).—Situé au sud-ouest du lac Opasatika, dans le canton Dufay, territoire de l'Abitibi. Ainsi dénommé en l'honneur de M. Philippe Hébert, le distingué sculpteur canadien. Ce lac était autrefois désigné sous le nom de FISH LAKE.

HÉRON, (LAC).—Situé au nord-est de la rivière Bell, dans le canton Montgay, district d'Abitibi.

J

JACOB, (LAC).—Situé dans le canton Caire, district d'Abitibi. Ainsi dénommé en l'honneur du R. P. Jacob, O. M. I. missionnaire des Sauvages algonquins. Ce lac s'appelait autrefois BASS LAKE.

JONCS, (LAC "DES").—Situé dans la région de Chibougamau, district de l'Abitibi. Ainsi nommé, dit l'explorateur O'Sullivan (1901), parce qu'à sa partie supérieure, sur une étendue d'un demi-mille, il est comme étouffé par les joncs, dont quelques-uns mesurent quatorze pieds de longueur. C'est, d'après le même explorateur, un excellent endroit pour la chasse aux canards.

Le "Petit lac des Joncs" est long d'environ six milles avec une largeur moyenne d'un demi mille. Les terrains avoisinants sont bien boisés d'épinette noire et blanche, de bouleau, de peuplier et de cèdres de bonnes dimensions.

JOURDAIN, (LAC).—Situé sur le parcours de la rivière Nikabau, dans la région de Chibougamau. D'après M. Durieux, I. M. (rapport de 1908), les environs de ce lac sont boisés de fortes épinettes qui fourniraient de 30 à 40 cordes de bois à l'arpent.

K

KABONA, (LAC). - Situé au sud-est du lac Matchimanitou, dans le district d'Abitibi.

KAKAMEONAN, (LAC).—Dans le district d'Abitibi. Les rives de ce lac, d'après un rapport de l'explorateur O'Sullivan, sont boisées en tremble, peuplier-baumier, épinette blanche et rouge, sapin et pin.

KAKINAKAMAK, (LAC). —Placé dans le canton Fournière, district d'Abitibi. Remplacé par le Lac LEMOINE.

KAMOUKAKWITI, (LAC).—Nappe d'eau assez considérable placée dans le canton Fournière, district d'Abitibi. Appelée aujourd'hui Lac PICHE.

KANUSIO, (LAC).—Situé au sud-est du lac Manitou, dans le district de l'Abitibi.

KEKEKO, (LAC).—Situé dans le canton de Boischatel, district d'Abitibi. Ce lac communique par un petit cours d'eau avec le lac Kinojévis.

KELVIN, (LAC). — Situé dans le bassin de la rivière Nottaway. M. F. Laliberté, I F. qui a relevé cette nappe d'eau en 1912, dit que, d'après toutes les apparences, elle s'étendait autrefois très loin vers l'Est et vers le Sud. Elle devait former un lac d'une étendue de 100 milles carrés au moins. En se retirant, les eaux ont formé une multitude de petits lacs séparés par des muskegs tremblants où les pieds enfoncent à chaque pas. Il y a autour de ces lacs une végétation très maigre d'épinettes, de savanes et de tamaracs.

KEWAGAMA, (LAC). —Situé au sud-est du lac Abitibi, dans le canton Preissac. Il mesure onze milles de longueur. C'est un lac poissonneux. On y trouve de la truite grise, du brochet, du maskinongé et du doré. Cette nappe d'eau est navigable pour les steamers. La rivière Kinojévis vient s'y jeter. L'explorateur O'Sullivan est d'opinion que la colonisation poussera de ce côté, dans la vallée qui entoure ce lac, aussitôt que les communications auront été rendues plus faciles. Les terrains sont en effet propres à la culture et généralement bien boisés d'épinette, de sapin, de peuplier, de bouleau et de cyprès ; il y a de la belle épinette grise sur le côté est du lac. L'explorateur O'Sullivan (1908), signale plusieurs indices de minéraux autour du lac.

KENONISKA, (LAC).—Grande nappe d'eau de 24 milles de longueur située dans le bassin de la rivière Nottaway, district d'Abitibi. On l'appelle aussi lac Long. Deux grands cours d'eau, la rivière Nipuckatasi et la rivière Victoria entrent dans le lac du côté est.

KIEKKIEK, (LAC).—Longue nappe d'eau située dans le canton Bousquet, district d'Abitibi, au sud du lac Kewagama. Elle mesure plus de quatre milles de longueur sur une largeur moyenne d'un quart de mille. Le terrain, dit l'explorateur O'Sullivan (1909), est un peu accidenté et raboteux sur le côté nord, il y a même des rochers dénudés qui s'élèvent à 200 pieds de hauteur, mais sur le côté sud, les berges offrent une pente plus douce. Le tout est fortement boisé de sapin, d'épinette, de bouleau, de peuplier et de cyprès.

KINOJEVIS, (LAC).—Situé dans les cantons Rouyn et Bellecombe, district d'Abitibi. C'est l'une des sources de la rivière du même nom. Il renferme plusieurs îles.

L

Laberge, (Lac).—Situé à l'extrémité est du canton Pontleroy, territoire de l'Abitibi. Ainsi dénommé en souvenir de l'arpenteur-géomètre E. Laberge, qui fut chargé de tirer la ligne interprovinciale. Ce lac répondait autrefois au nom de Lézard.

La Bruère, (Lac). Situé dans le canton Rouyn, district d'Abitibi, au nord du lac Kinojévis. Ainsi dénommé en souvenir de M. Boucher de La Bruère qui fut directeur des chemins de colonisation en 1861.

Labyrinthe, (Lac).—Situé dans le canton Dasserat, district de l'Abitibi, au sud du lac Abitibi. Il a une longueur de quatre milles et une largeur de trois milles. D'après l'arpenteur F. C. Laberge (1906), on trouve autour de ce lac de l'épinette blanche, du sapin, du cèdre, du bouleau blanc et du pin blanc. Ce lac est rempli de brochets, de brochetons et d'achigans. L'eau de ce lac est également blanchâtre. Chose singulière, il est fait mention de ce lac lointain sur la carte de Guill. Delisle, géographe du Roi, en 1703. D'après M. de Bellefeuille, missionnaire du lac Abitibi en 1837, ce lac prendrait son nom d'une espèce de rivière qui serpente en manière de labyrinthe, que les sauvages appellent la rivière du Serpent.

Lacasse, (Lac)—Situé dans le canton Béraud, district d'Abitibi. Ainsi dénommé en l'honneur du R. P. Lacasse, O. M. I. qui fut tour à tour missionnaire au Témiscamingue et jusque dans l'Ungava. Le nom antérieur de ce lac était Nemaywash.

La Corne, (Lac).—Placé dans les rangs 6 et 7 du canton LaCorne, comté de Témiscaming. Ce lac, d'après M. Lepage, A. G. (1912), a une longueur d'un mille et demi et une largeur d'un tiers de mille.

Lady Beatrix, (Lac).—Situé dans le bassin de la rivière Nottaway, district d'Abitibi. Son élévation est de 703 pieds audessus du niveau de la mer. Un petit canot met ce lac en communication avec le lac Opatawaga. Ce lac porte le nom d'une fille d'un ancien gouverneur-général du Canada, Lord Lansdowne (1883-1888).

La Motte, (Lac).—Situé dans le canton La Motte, district d'Abitibi, à 40 milles du village d'Amos Ce nom a été substitué à celui de

ASKIWAJ sous lequel il était connu précédemment. Il mesure 5 à 6 milles de longueur. L'arpenteur Arthur Lepage (1912), le donne comme très poissonneux. On y pêche le poisson blanc, le doré, le brochet et la carpe. Dans la forêt environnante, il y a du lièvre et de la perdrix en abondance. La rivière PETER BROWN entre dans ce lac.

LAMY, (LAC).—Nappe d'eau de forme circulaire dans le canton Sabourin, district d'Abitibi, et d'une assez grande étendue. Le nom de M. Etienne Lamy, de l'Académie française et représentant de cette grande institution au Congrès de Québec de 1912, a été substitué à celui de Atimakek.

LANGELIER, (LAC).—Petite nappe d'eau située au nord du lac des Quinze, dans le canton Bauneville. Ainsi dénommé en l'honneur de M. Charles Langelier, juge des Sessions de la Paix à Québec. Le nom sauvage de ce lac était KAWASKAGAMAU.

LA PAUSE, (LAC).—Situé dans la partie sud du canton La Pause, district d'Abitibi. Il y a du poisson blanc et du brochet dans ce lac.

LAPIN, (LAC "AU").—Situé dans le district de l'Abitibi. Les Sauvages l'appellent WAPUSINAN. C'est une nappe d'eau de 9½ milles de lougueur. Sa largeur est très irrégulière, mais on l'évalue à quatre milles depuis son extrémité orientale à Portage Bay jusqu'à la rive ouest. Le terrain à l'est du lac, d'après l'explorateur O'Sullivan (1908), est très montueux et accidenté ; du côté est, il s'élève en pentes douces, est moins rocailleux et mieux boisé d'épinette, de sapin, de peuplier, de cyprès.

LARDER, (LAC).—Situé dans le district d'Abitibi. La commission géologique du Canada a signalé en 1908 la présence de mines de mica dans les environs de cette nappe d'eau. Ce mica contient du chrome.

LAVERDIÈRE, (LAC).—Situé dans le canton Senneville, district d'Abitibi. Il reçoit les eaux de la rivière ASKOGWAG et communique avec le lac Pakitanika. Dénommé en l'honneur de l'Abbé Laverdière, historien canadien. Le nom sauvage de ce lac était KAPIKOKAMIK.

LEBRET, (LAC).—Situé dans le canton Remigny district d'Abitibi. Ainsi dénommé en souvenir du P. Lebret, O. M. I, qui fit la mission du Témiscaming en 1862.

LEGENDRE, (LAC).—Situé à l'extrémité est du 8ème rang du canton La Corne, comté de Témiscaming. Il a environ un mille de long. Dénommé en l'honneur de Napoléon Legendre, homme de lettres canadien.

LEMAY, (LAC).— Situé à l'extrémité ouest du canton Desroberts, district d'Abitibi. Dénommé ainsi en l'honneur de M. Pamphile Lemay, poète canadien et officier d'Académie.

LEMOINE, (LAC).—Situé dans le canton Dubuisson, district d'Abitibi, et substitué à l'ancienne dénomination algonquine KAKINOKAMAK. On a voulu perpétuer le souvenir du R. P. Geo. Lemoine, missionnaire, et auteur de deux dictionnaires de langues sauvages.

LEVÊQUE, (LAC).—Situé à l'extrémité sud-est du canton Caire, territoire de l'Abitibi. Dénommé ainsi en l'honneur d'un ancien missionnaire de l'Abitibi.

LICHEN, (LAC).—Situé sur le parcours de la rivière Wetetnagami, dans le district d'Abitibi. C'est une longue nappe d'eau de quinze milles de longueur sur une largeur variant de dix chaînes à plus d'un mille, et s'étendant dans une direction presque franc-ouest. Sur les deux rives, dit l'explorateur H. O'Sullivan (1901), le sol légèrement ondulé, bien boisé, se compose d'une terre argileuse. A environ deux milles de l'extrémité ouest de ce lac se trouve l'embouchure d'une assez grosse rivière venant du sud : la rivière du Saule Rouge ou Micouhi.

LOIS, (LAC).—Situé dans le canton Privat, district d'Abitibi. Il se jette dans le lac Makamik par la rivière Molesworth qui traverse la ligne ouest du canton. M. Wilson, de la Commission Géologique (1910), lui donne 9 milles de longueur et 2 milles de largeur, avec une profondeur de 16 pieds. Le nom sauvage de ce lac est WIKWASIKA.

LONG, (LAC).—Situé dans le canton Vaudray, district d'Abitibi. C'est une belle nappe d'eau mesurant quatre milles et demi de longueur et environ trois quarts de mille de largeur. Le terrain, de chaque côté, d'après l'explorateur O'Sullivan (1909), est légèrement ondulé, d'un bon sol d'argile ou de marne, bien boisé de sapin, d'épinette, de peuplier et de bouleau ; sur le côté Est, l'on rencontre de vieux brûlés sur certaines étendues. Le même ex-

plorateur considère que ce lac est l'un des plus attrayants au point de vue du sport On y prend la truite grise, le brochet, le maskinongé, le doré. La forêt environnante est fort giboyeuse : on y rencontre l'orignal, le caribou et le chevreuil, puis le lynx, le vison, la martre etc.

LONG, (LAC).—Situé dans le bassin de la petite rivière Nottaway. Ce lac, dit l'explorateur H.-O'Sullivan (1901), forme une belle nappe d'eau de 22 milles et s'étend dans la direction nord-est. De chaque côté, le sol est plus ou moins accidenté ; les collines y ont une hauteur de deux à trois cents pieds généralement couvertes d'une épaisse forêt d'épinettes de moyenne grosseur. Près de la partie inférieure du lac, se jette une autre grande rivière venant de l'est, laquelle au dire des sauvages, recueille les eaux de la région avoisinant le lac Mistassini.

LORTIE, (LAC).—Situé dans le 10ème rang du canton La Corne, comté de Témiscaming. Dénommé en l'honneur de M. l'abbé Stanislas Lortie, professeur à l'Université Laval et l'un des membres dirigeants de la Société du Parler Français.

LUSIGNAN, (LAC).—Petite nappe d'eau située à l'extrémité ouest du 2ème rang du canton La Corne, comté de Témiscaming. Dénommé en l'honneur de M. Alphonse Lusignan, homme de lettres canadien.

M

MAKAMIK, (LAC).—Grande nappe d'eau qui occupe une partie des rangs 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 du canton Royal-Roussillon, district d'Abitibi. Ce lac qui est poissonneux renferme plusieurs îles dont quelques-unes considérables. La grande rivière du Poisson Blanc prend sa source dans le lac qui est lui-même alimenté par les rivières Makamik, Bellefeuille et Molesworth. D'après l'explorateur O'Sullivan, cette nappe d'eau mesurerait 6 milles de longueur, sur 2 milles de largeur. Elle se trouve placée au nord de la nouvelle voie ferrée, le grand Transcontinental canadien. Le terrain est plan sur les bords du lac.

MAKUSTIGAN, (LAC).—Situé au sud du lac Wetetnagami, dans le district d'Abitibi. C'est une nappe d'eau à contours irréguliers,dont l'explorateur O'Sullivan (1895), porte la longueur à trois milles, avec, de chaque côté, des bancs ayant d'un demi mille à un mille de profondeur. Ce lac est à 1140 pieds au-dessus du niveau de la mer.

MANCE, (LAC)---Situé dans les rangs 5 et 6 du canton La Sarre,district de l'Abitibi. Ce lac est peu profond, dit l'ingénieur forestier Sorgius (rapport de 1911), mais poissonneux. Dénommé en l'honneur de Melle Mance, fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

MARMETTE, (LAC).—Dans le canton Laubanie, district d'Abitibi. Dénommé ainsi en l'honneur de Joseph Marmette, romancier canadien.

MATAGAMI, (LAC).—Grande nappe d'eau du district de l'Abitibi et la source de la grande rivière Nottaway. Son extrême longueur, d'après l'explorateur O'Sullivan, (1901), de l'est à l'ouest, est de vingt-quatre milles et sa largeur d'un à trois milles, sauf à son extrémité occidentale où il s'élargit encore et atteint jusqu'à six milles. A peu de distance de ce lac, à l'est et au sud, se rencontrent trois autres grandes nappes d'eau qui se déversent dans le lac Matagami : le premier, le lac au Goëland, ou Gull, le lac Olga et le lac Waswanipi. Près de son extrémité sud-ouest, se jette venant du sud, la large et majestueuse rivière Mégiskan. Le sol est riche, d'une argile brunâtre. Son altitude est de 615 pieds au-dessus du niveau de la mer.

MATCHIMANITO, (LAC).—Situé au sud-ouest du lac Millie, dans le district d'Abitibi. On l'appelle aussi "Lac du Mauvais Esprit". C'est, d'après l'explorateur O'Sullivan (1895), une magnifique nappe d'eau de plus de trente milles de circonférence, bordée à l'est et à l ouest de hautes montagnes rocheuses couvertes de différentes essences, parmi lesquelles se trouve du pin. Il y a aussi du terrain propre à la culture autour du lac.

Le même explorateur raconte qu'une légende est attachée au nom de ce lac. Il paraît qu'à une époque assez lointaine plusieurs sauvages poursuivaient un orignal traversant le lac à la nage, quand soudain, sauvage et orignal disparurent à la surface des flots et ne furent plus revus. Depuis lors, les sauvages n'osent pas

approcher de cet endroit qu'ils croient habité par le Mauvais Esprit.

MIKWASAH, (LAC).—Situé dans le district d'Abitibi. Ce lac, dit l'explorateur O'Sullivan, (1901), est borné au nord de hautes collines rocheuses dont quelques-unes s'élèvent à cinq cents pieds au-dessus du niveau du lac. La rive orientale est, en général, basse ou en pente douce et boisée d'épinette noire. La contrée ici se compose presque en entier d'un vieux brûlé ondulé. Le lac a une altitude de 1006 pieds au-dessus du niveau de la mer.

MILLIE, (LAC).—C'est une expansion de la rivière Mégiskan, dans le district d'Abitibi. Ce lac, qui est fort joli avec ses rives sablonneuses et les hautes collines qui l'environnent de toutes parts, mesure d'un mille à un mille et demi de large sur une distance de neuf milles et demi. Les collines, d'après M. Wilson, C. G. (1910), sont bien boisées.

MISHIGUISH, (LAC).—Nappe d'eau émaillée de nombreuses îles, dans le canton Dasserat, district d'Abitibi. Ce lac est en communication avec le lac Mattawagosik. On y prend du brochet et du doré.

MOFFET, (LAC).—A pris la place du lac Moose dans le canton Béraud, district d'Abitibi. Cettte dénomination rappelle le souvenir d'un frère Oblat qui a rendu de grands services à la colonisation dans cette partie du pays.

MOREAU, (LAC).---Situé dans le canton Marrias, district d'Abitibi. Ainsi dénommé en l'honneur de M. l'abbé H. Moreau, de Montréal, qui fit en 1839 la mission de l'Abitibi et du grand lac Victoria. J.-H. Lavoie, I. F. (1915), attribue à ce lac une longueur de quatre milles. Poissonneux. On y prend du brochet et du doré.

MOURIER, (LAC).---Placé dans le canton Desroberts, territoire de l'Abitibi. Dénommé en souvenir d'un ancien missionnaire du Témiscaming. Le nom sauvage de ce lac était autrefois "Wikwaskapauk.

N

NAMAWASH, (LAC).---Situé dans le canton Mazerac, district d'Abitibi,

sur le parcours de la rivière Ottawa. NAMAWASHA, mot algonquin, veut dire esturgeon. C'est au reste le poisson que l'on trouve dans ce lac.

NATAGAGAN, (LAC).—Nappe d'eau de six milles de long sur un peu plus d'un mille de large placée dans le canton Fiedmont, district d'Abitibi. C'est au fond une expansion de la rivière du même nom. Il y a des endroits où la profondeur de ce lac, d'après l'arpenteur G. E. Roy (1912), atteint 50 pieds. La truite et le brochet se rencontrent en abondance dans ce lac.

NEWAGAMA, (LAC).—Situé dans le canton Cadillac, district d'Abitibi.

NICOBI, (LAC).—Dans le district d'Abitibi. C'est, d'après l'explorateur O'Sullivan, (1901), une nappe d'eau de neuf à dix milles de longueur, avec une largeur au millieu de trois milles. Autour de ce lac et entre celui-ci et le lac Lichen, on rencontre çà et là, des affleurements de roche huronienne.

O

OBALSKI, (LAC).—Situé dans le canton Castagnier district d'Abitibi, au nord-est du nouveau chemin de fer Transcontinental. C'est une jolie nappe d'eau, d'après l'explorateur O'Sullivan (1907), de six milles de longueur sur un à deux milles de largeur. Le terrain, aux alentours, est plat et argileux, et assez bien boisé d'épinette, de sapin et de peuplier.

Ce lac doit son nom à l'inspecteur des mines de Québec, M. Obalski, qui y a fait une exploration.

OBASHING, (LAC).—Dans le district d'Abitibi. L'altitude de ce lac est de 822 pieds audessus du niveau de la mer.

OBASKA, (LAC).—Belle nappe d'eau de onze milles de longueur sur un à deux milles de largeur située dans le canton Pascalis, district d'Abitibi. L'explorateur O'Sullivan (1895), rapporte que la région, le long de la rive orientale de ce lac, à l'extrémité nord, est quelque peu montueuse, mais qu'à l'extrémité sud, le terrain s'élève en pentes douces. Le sol, riche et argileux, est libre de pierres. On y pêche du brochet et du maskinongé. Son altitude est de 882 pieds audessus du niveau de la mer.

OBATOGAMAU, (LAC).---Situé au sud du lac Chibougamau dans la région de ce nom. Il n'offre aucune forme définie et sa surface, d'après M. Low, de la Commission Géologique, est couverte d'une myriade de petites îles rocheuses qui en rendent la navigation impraticable sans l'assistance d'un guide. La longueur de cette nappe d'eau qui est peu profonde est estimée à vingt milles du nord-est au sud-est et sa largeur à dix milles. On y trouve en abondance du poisson blanc, du brochet, de l'esturgeon. M. Durieux, I. M. (rapport de 1908), dit que les rives de ce lac qui sont boisées en épinette forment une réserve de bois à pulpe qu'il serait très aisé d'exploiter. Le lac Obatogamau est situé à 1120 pieds audessus du niveau de la mer, et à 82 pieds audessous du lac Chibougamau. Vers le milieu, deux longues pointes s'avancent l'une vers l'autre des bords opposés, et ne laissent qu'un étroit passage d'une couple de chaînes.

OBATAWGUSH, (LAC),---C'est une petite nappe d'eau que l'on rencontre entre le lac Makamik et la rivière Harricana, district d'Abitibi. Sa forme est ronde et son diamètre moyen d'environ un demi mille. Le sol est uni et argileux, et la forêt, au dire de l'explorateur O'Sullivan (1909), comprend surtout de l'épinette, du sapin, du peuplier et du mélèze, avec des massifs de cyprès sur les côteaux arides.

OBIKOBA, (LAC).---Situé au nord du Témiscamingue, dans le canton Remigny, district d'Abitibi. Son altitude audessus du niveau de la mer est de 852 pieds. Cette nappe d'eau communique avec le lac Barrière.

OKIKESKA, (LAC).---Situé dans le canton Lamotte, district d'Abitibi. Il communique au sud avec le lac Lamotte ou Askikwaj et se décharge dans la baie d'Hudson par la rivière Harricana. C'est une belle nappe d'eau d'environ 5 milles de longueur sur 3 milles de largeur. Le lac, d'après l'arpenteur Lepage (1912), est excessivement poissonneux. On y trouve du poisson blanc, du doré, du brochet et de la carpe. OKIKESKA est un mot algonquin qui signifie "au poisson blanc".

OLGA, (LAC).---Cette nappe d'eau qui a 16 milles de longueur, d'après R. Bell, de la commission géologique du Canada (1900), est située dans le bassin de la rivière Nottaway, district d'Abitibi. Elle se

décharge dans le lac Matagami. Son altitude est de 635 pieds au-dessus du niveau de la mer.

OPASATIKA, (LAC).---Situé dans le canton Dufay. L'explorateur O'-Sullivan donne à ce lac (1909), un contour de 75 milles, et représente le terrain autour de la partie principale plus ou moins onduleux et fortement boisé d'épinette, de sapin, de bouleau et de peuplier. Le sol, d'argile et de marne, est généralement bon pour l'agriculture, quoiqu'un peu pierreux en certains endroits. Toute cette région entourée par le lac est excellente pour la chasse ; les orignaux et les caribous y sont nombreux. On a découvert de l'oxyde de fer magnétique et de l'or dans les environs de cette nappe d'eau. Ce lac est navigable pour les bateaux à faible tirant d'eau jusqu'au poste McDonald, distance de 22 milles.

Le lac Opasatika se trouve à la tête de la rivière Solitaire. Très large à son extrémité nord, il s'allonge en se retrécissant à son extrémité sud et ses rives sont coupées par des baies profondes et étroites qui étendent sa surface considérablement.

OPATAWAGA, (LAC).---Situé au nord du lac Lady Béatrix, dans le bassin de la rivière Nottaway, district d'Abitibi. Son altitude audessus du niveau de la mer est de 702 pieds.

OPEMISKA, (LAC).---Appelé aussi "lac à la grève sablonneuse." Situé dans le territoire de l'Abitibi. C'est une belle nappe d'eau de douze milles de long sur deux à trois milles dans sa plus grande largeur. La contrée située au sud, près de la tête du lac, est, d'après l'explorateur O'Sullivan, (1901), bien boisée d'épinette noire de bouleau, et de peuplier de grande taille. Au nord, la contrée est plus basse et également bien boisée. Son altitude est de 1031 pieds au dessus du niveau de la mer.

OSISKO, (LAC).---Appelé aussi lac au Rat Musqué et situé sur le parcours de la rivière Kinojévis, canton Rouyn, dans le district d'Abitibi. La terre dans les environs est bonne, d'après rapport de J. Bignell, A. G. (1895), et boisée en bouleau, épinette et cèdre. Un simple portage conduit de ce lac au lac Natapijique ou des Iles.

OTTER, (LAC).---Situé dans le district d'Abitibi sur la route de la rivière du Poisson Blanc à la rivière Harricana. C'est, d'après

l'explorateur O'Sullivan (1908), une belle nappe d'eau de cinq milles et demi de longueur sur un demi mille à trois milles de largeur et parsemée de plusieurs magnifiques iles. Elle se décharge vers l'ouest par son extrémité nord-ouest. Sur une pointe, au sud du lac, on a relevé un cimetière sauvage. La forêt environnante se compose d'épinette noire. C'est dans ce lac que la rivière Turgeon prend sa source.

P

PATEKAMIKA, (LAC).---Belle nappe d'eau du canton Senneville, territoire d'Abitibi, mesurant dix-sept milles de longueur sur environ quatre milles dans sa partie la plus large. Elle s'étend à peu près du nord-est au sud-ouest, et renferme près de son extrémité nord-est, de nombreuses et grandes iles. Près du mont Wabinomi, un bras du lac s'étend dans la direction du sud-ouest sur une distance d'environ quatre milles. L'explorateur O'Sullivan dit (1907), que tout autour de ce lac il y a de belles plaines et des éminences à pente douce, bien boisées et de gros arbres : épinettes, sapins, bouleaux, tamaracs, peupliers etc. Son altitude est de 744 pieds.

PAWAKAU, (LAC).---Situé au sud de la rivière Waswanipi, dans le district d'Abitibi, On le dénomme aussi lac de la Pointe de Sable. Il est situé presque parallèlement au lac du Rat sur un parcours d'environ neuf milles, mais il se décharge dans une direction opposée. A son extrémité ouest, il atteint une largeur d'environ quatre milles et presqu'au milieu de cet élargissement, dit l'arpenteur H. O'Sullivan (1901), se rencontre une grande île de 2500 acres en superficie, dont le sol se compose d'un terrain argileux, couvert d'une nouvelle forêt de peupliers et de bouleaux de fortes dimensions. Cette île est un grand lieu de rendez-vous pour les sauvages qui habitent cette région. On prend de l'esturgeon dans ce lac.

PELLETIER, (LAC).---Situé dans le canton Boischatel, district d'Abitibi. Ainsi dénommé en souvenir de Sir Alphonse Pelletier, ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

PÈRES, (LAC "DES"),---Aussi dénommé par les sauvages DODASAGAIGAN. Situé dans le district d'Abitibi. Ç'est, d'après l'explora-

teur H. O'Sullivan, (1901), le plus grand lac de la chaîne qui s'étend depuis la ligne de faîte jusqu'au lac Waswanipi. C'est un lac très irrégulier, dont la longueur est de 32 milles et son contour de plus de deux cents milles. Ses bords sont généralement bien boisés d'épinette grise et d'épinette noire de bonne dimension et de bonne qualité. Le peuplier, le tamarac et le bouleau s'y trouvent aussi en abondance. Le lac est à 974 pieds audessus du niveau de la mer.

PIAN, (LAC). --Situé dans le canton Rémigny, district d'Abitibi. Ainsi dénommé en souvenir du P. Pian, O. M. I. qui fonda en 1863 la résidence des missionnaires du Témiscaming.

PICHÉ, (LAC).---Dans le canton Fournière, district d'Abitibi. L'ancienne dénomination algonquine était KAMOUKAKWITI. On lui a donné le nom du chef du service forestier qui fit une expédition dans l'Abitibi, en 1911.

PITON, (LAC).---Situé partiellement dans les rangs 9 et 10 du canton Royal-Roussillon, district d'Abitibi. Ainsi nommé pour rappeler le souvenir de M. Piton, chargé d'arpentages en 1909 daus ce district.

POIRIER, (LAC).-- Situé partie dans le canton Preissac et partie dans le canton La Pause, district d'Abitibi. Sa longueur est d'environ cinq milles sur une largeur moyenne d'un demi-mille. Dénommé en l'honneur de madame Dr J. A. Bancroft (née Poirier).

PONTLEROY, (LAC).-- Situé à l'ouest du canton Pontleroy, dans le district d'Abitibi. Remplace l'ancienne dénomination, LAC Eel.

PROVANCHER, (LAC).---Petite nappe d'eau du canton Montbelliard, dans le district d'Abitibi, Dénommé ainsi en l'honneur de M. l'abbé L. Provancher, le père de l'entomologie canadienne et l'auteur d'un ouvrage considérable sur la FLORE CANADIENNE.

R

RAT, (LAC "du").---Appelé aussi par les sauvages YATOTSKUAN. Situé dans le district de l'Abitibi. C'est une belle nappe d'eau, dit l'explorateur H.-O'Sullivan, mesurant environ douze milles de lon-

gueur sur un mille et demi à deux milles de largeur ; elle s'étend dans une direction presque nord-est et est bordée d'un terrain légèrement ondulé et bien boisé. Près de son extrémité nord-est, il y a deux décharges : la première se dirige vers l'ouest, tandis que l'autre continue dans la direction du nord-est et se jette dans le lac de la Pointe de Sable.

RENAUD, (LAC].---Placé au nord du lac Opasatika, comté de Pontiac, district d'Abitibi. C'est une assez modeste nappe d'eau, mais ce qui lui donne de l'importance c'est qu'on a découvert et que l'on exploite dans ses environs une mine d'or. Ce lac va être avant peu très accessible, car on vient d'ouvrir un chemin de colonisation qui mène du lac Témiscamingue au lac Opasatika.

RETOUR, [LAC "du"].---Situé très près du faîte de partage. Sa superficie est de 48 milles carrés. La plaine très étendue de tous les côtés, écrit l'ingénieur J.-B. Hull (1910], est basse et marécageuse et le bassin de réception des alentours est spacieux. Le niveau du lac atteint la cote 957.81, et le lac communique par un marécage qui s'épanche à chaque extrémité avec le lac SEAL'S HOME.

ROBERTSON, (LAC).---Situé dans les 5e, 6e et 7e du canton Privat, district d'Abitibi. Ce lac est divisé en deux parties à peu près circulaires, reliées entre elles par un petit bras ayant de 15 à 20 pieds de largeur. D'après l'agent forestier, F. Laliberté, qui a exploré en 1910, cette partie de l'Abitibi, le sol des environs du lac est assez bon et la forêt se compose de bois francs, bouleaux et trembles, épinettes et pin gris. Les opérations forestières se font dans les environs du lac dont les bords sont traversés par le Grand Transcontinental. Le lac Robertson se jette dans le grand lac Makamik par la rivière Bellefeuille, et couvre près de quatre milles carrés de surface.

ROGER, (LAC).---Situé dans le canton Beaumesnil, district de l'Abitibi. C'est une assez grande nappe d'eau bordée d'un bon sol couvert d'épinette et d'un peu de pin. Le lac Roger, d'après l'explorateur O'Sullivan (1883), a deux décharges : l'une à l'extrémité sud et allant dans une direction presque sud, se jette, à travers une série de petits lacs, dans le lac des Quinze ; l'autre, coulant presque parallèlement à la ligne de base sur la rive sud, une distance de quatre milles et demi, fait de là une courbe vers le nord,

puis est traversée par la ligne à trente chaînes de l'endroit où elle se jette dans l'Outaouais. On le dénomme aussi lac ATIKAMIK ou du Poisson blanc. Très poissonneux.

ROUILLARD, (LAC).---Situé dans le canton Desroberts, district d'Abitibi. Dénommé d'après M. Eugène Rouillard, membre de la Commission de Géographie du Canada, et auteur d'une série de brochures sur la colonisation.

ROUTHIER, (LAC).---Situé dans le canton Rouyn, sur le parcours de la rivière Kinojevis, district d'Abitibi. Ainsi dénommé en l'honneur de Sir A. B. Routhier, président de la Société de Géographie de Québec, et l'un des meilleurs littérateurs canadiens-français. L'ancienne dénomination était lac RUSH.

ROUYN, (LAC).---Situé dans le canton Rouyn, district d'Abitibi.

ROY, (LAC).---Situé à l'extrémité est du 9ème rang du canton LaCorne, comté de Témiscaming. Dénommé en l'honneur de M. Joseph Edmond Roy, ancien président de la Société Royale du Canada, et archiviste du gouvernement fédéral.

S

SAINTE-CROIX, (LAC).—Dans le canton Cadillac, district d'Abitibi. Dénommé ainsi en souvenir du passage en cet endroit de Mgr Latulipe, Préfet Apostolique du Témiscaming, le 14 septembre 1913, jour de la fête de l'Exaltation de la Sainte Croix.

SANDY, [LAC].---Situé dans le bassin de la rivière Nottaway, district d'Abitibi. Il renferme six îles. Le P. Babel, missionnaire [1873], qui a parcouru cette région, la donne comme très poissonneuse. D'autre part, R. Bell, C. G. [1900], lui prête une longueur de seize milles. Ce lac n'est situé qu'à 4 milles au nord du lac Evans.

SHABOGAMA, [LAC].---Situé dans le district d'Abitibi, à l'est des cantons Bartouille et Ducros. C'est une immense nappe d'eau de cinquante milles de longueur. Près de son extrémité nord, la rivière Mégiskan entre du côté droit. Tout autour de ce lac, dit l'explorateur O'Sullivan [1895], la région est des plus attrayantes : riche terrain argileux, plat et sans pierres.

A l'extrémité aval de ce lac, on voit une chute de 14 pieds, puis une succession de cascades et de rapides et finalement une chute de 30 pieds, formant ensemble une différence de niveau de 80 pieds. L'altitude de ce lac est de 850 pieds.

SICARD, [LAC].---Situé en partie dans le canton Marrias et dans celui de Louvicourt. Il a 2¼ milles de longueur, est très profond et parsemé d'îles. M. J.-H. Lavoie I. F. (1913), tient le terrain environnant pour très giboyeux. On y chasse principalement l'orignal. Dénommé en l'honneur de M. Edmond Sicard, Ingénieur forestier qui a travaillé dans cette partie de l'Abitibi.

SIMON, [LAC].---Dans le canton Scott, région de Chibougamau, à l'est du lac Asinitchibastat. Superficie : 4.60 milles carrés. C'est une nappe d'eau assez poissonneuse : truite, doré, poisson blanc.

SOSKUMIKA, (LAC).---Dans le bassin de la rivière Nottaway. Les environs ont été ravagés autrefois par le feu. M. Laliberté I. F. qui a visité cette région, (1912), dit qu'il y a aux alentours de cette nappe d'eau de beaux endroits de colonisation. Le sol se compose d'une couche de terre jaune et grise reposant sur un lit d'argile exempt de roches.

SULTE, (LAC).---Petite nappe d'eau située à l'extrémité ouest du 4e rang du canton Landrienne, district d'Abitibi. Dénommé en l'honneur de Benjamin Sulte, historien canadien.

T

TACHÉ, (LAC).---Situé dans le canton McCorkill, au nord-est du lac Chibougamau, dans le district d'Abitibi. Ainsi nommé en l'honneur de M. Eug. Taché, Sous-ministre des Terres et Forêts.

TEMAGAMI, (LAC).---Situé dans le district d'Abitibi. Il mesure environ trente milles dans sa plus grande longueur et est parsemé d'îles et de presqu'îles. Il se décharge d'un côté dans le Saint-Laurent et de l'autre dans l'Ottawa.

TEMISCAMING, (LAC).---Cette nappe d'eau d'une longueur de 75 milles sur huit et dix milles de large, sépare, à l'ouest, les provinces de Québec et d'Ontario et leur sert de frontière sur toute sa longueur. C'est l'un des plus beaux lacs du pays et l'un de ceux qui font l'admiration des touristes. Bordé de rochers abrupts qui atteignent parfois plusieurs centaines de pieds de hauteur, il rappelle, à certains égards, la nature sauvage et pittoresque de la grande rivière du Saguenay. D'une grande profondeur, il peut être parcouru dans toute son étendue, par des vaisseaux du plus fort tonnage. Au reste, il y a déjà sur ce lac un service régulier de bateaux qui met les différentes colonies en communication les unes avec les autres. Les principaux tributaires de ce lac sont, pour la province de Québec, la rivière des QUINZE, la LOUTRE qui arrose la partie sud-ouest du canton Guigues, la PETITE RIVIÈRE qui traverse le canton Duhamel,et une partie de Laverlochère,la rivière KIPAWA qui sépare en deux parties le canton Mazenod, le GORDON CREEK. Du côté d'Ontario, les tributaires sont la rivière BLANCHE qui se jette à la tête du lac, la rivière MONTRÉAL, la METEPIDGIWAN. La superficie totale du lac est de 330 milles et son altitude audessus du niveau de la mer atteint 612 pieds. Les deux îles les plus importantes sont l'île du COLLÉGE dont la superficie est de 1800 acres et l'île BRULÉE située au nord de la première. Le florissant village de Ville-Marie qui est en quelque sorte le centre du mouvement colonisateur de la région du Témiscaming, est bâti sur les bords de ce lac. On rencontre toutes les espèces de poisson dans ce lac : truite, doré, brochet, anguille, poisson blanc etc.

THOMPSON, (LAC).---Grande nappe d'eau située dans le canton Fournière, district d'Abitibi. C'est un lac poissonneux. Il a été ainsi appelé en l'honneur d'un explorateur qui fut chargé en 1907 d'explorer une partie de l'Abitibi. Son altitude est de 874 pieds audessus du niveau de la mer.

TONGUE, (LAC).---Situé dans le district d'Abitibi. L'explorateur H. O'Sullivan (1901), lui prête une longueur de six milles sur un demi mille à un mille de largeur. Dans les quatre derniers milles, il se rencontre deux chutes et une cascade donnant une dénivellation totale de 24 pieds. Ce lac est entouré d'un beau terrain légèrement ondulé et argileux ; il est en outre recouvert d'une hau-

te futaie d'épinette, de bouleau et de peuplier. Près de son extrémité nord-est se dresse une montagne de 500 pieds de hauteur.

V

VALIQUETTE, [LAC].---Nappe d'eau d'environ 4 milles de longueur sur un mille de largeur, dans le canton La Pause, district d'Abitibi. Ce lac fourmille de poisson blanc, de brochet, d'achigan. Les sauvages appelaient cette nappe d'eau, KEWAGODOONGOJIOOR. On lui a substitué le nom de M. Valiquette, ingénieur de mines à Québec, qui a exploré cette région.

VAUDRAY, [LAC].---Situé dans le canton Vaudray, district d'Abitibi. Cette dénomination remplace celle de lac Long.

VENTS, [LAC "des"].---Ainsi dénommé par l'explorateur H. O'Sullivan [1901], parce qu'il y fut retenu par le vent. Il est situé parallèlement au lac de l'Epinette Rouge, dans le district de l'Abitibi. Sa plus grande longueur est de huit milles et il se décharge vers le nord. A partir de là, en allant vers l'ouest, il s'élargit et atteint plus de trois milles de largeur. Le feu a causé autrefois des dommages considérables, mais d'après M. Sullivan, le pays est maintenant bien reboisé.

W

WABANONI, [LAC].---Nappe d'eau de 5 milles de long sur deux à trois milles de largeur, placée dans le canton Pascalis, district d'Abitibi. Ce lac communique par une petite rivière avec le lac Obaska. WABANONI est le nom d'une famille sauvage de l'endroit dont les explorateurs utilisaient les services comme guides etc. La forme du lac est celle d'un rectangle.

WABASKUS, [LAC].---Situé dans le canton Joanne, district d'Abitibi. Il est aussi appelé lac du PETIT OURS BLANC. C'est une belle pièce d'eau d'environ trois milles de longueur sur un quart à trois quarts de mille de largeur, et entourée de belles berges en pente douce et d'un bon sol argileux fortement boisé d'épinette, de peuplier, de bouleau etc.

WABASKUS est un mot sauvage que l'on traduit par "la rivière aux canetons".

WAKONICHI, (LAC).---Cette belle nappe d'eau qui mesure, d'après M. Low, de la Commission géologique, 24 milles de longueur, avec une largeur d'un à quatre milles,est parallèle au lac Chibougamau, dans le district d'Abitibi, et distant de celui-ci de quatre milles. L'une de ses baies, celle du nord-ouest, qui a une profondeur de trois milles se trouve à peu de distance de l'une des baies du côté sud du lac Mistassini. Les eaux de ce lac sont limpides et froides et fourmillent de beau poisson blanc et de truite. L'explorateur O'Sullivan dit que c'est l'un des lacs les plus poissonneux de tout le versant septentrional. La forêt, autour du lac, a été en bonne partie détruite par l'incendie. Le côté sud-est du lac est rocheux mais on rencontre du bon terrain ailleurs. Ce lac se décharge dans la baie sud-ouest du lac Mistassini par un petit cours d'eau d'une longueur de quatre milles. Son altitude est de 1240 pieds audessus du niveau de la mer.

WAPUSANAN, (LAC).---Situé dans le canton Granet, district d'Abitibi. Cette nappe d'eau très étendue, mais de forme irrégulière, est émaillée d'îles. Elle mesure environ 8 milles de longueur. L'explorateur O'Sullivan rapporte que la région environnante est boisée d'épinette et d'un peu de pin. WAPUSANAN est un mot algonquin qui signifie "lièvre".

WASWANIPI, (LAC).---Situé à l'ouest de la rivière Mégiskan, dans le district d'Abitibi. Sa longueur est d'environ seize milles. Ce lac est entouré d'un très beau terrain de niveau ou en pente douce composé d'un sol riche et boisé d'épinette, de sapin, d'épinette rouge, de bouleau, de peuplier etc, de fortes dimensions. L'explorateur O'Sullivan (1901), remarque que Waswanipi est regardé comme l'un des meilleurs postes que possède la compagnie de la-baie d'Hudson sur le versant septentrional. Ce lac est aussi très recherché pour son poisson. On y pêche un poisson blanc d'un goût exquis et excessivement gros, des esturgeons, de la truite, du brochet, du brocheton etc. On remarque que l'orignal et le caribou sont assez rares dans cette région.

Le lac Waswanipi reçoit un cours d'eau du sud que le directeur de la Commission Géologique du Canada a baptisé en 1900 du

nom de O'Sullivan en l'honneur de cet explorateur qui fut le premier à retracer son cours. L'altitude de ce lac est de 680 pieds.

WASWANIPI est un mot sauvage qui se traduit par "dard" voulant indiquer par là que l'on darde d'énormes poissons dans ce lac.

WAWAGOSIC, (LAC).---Dans le district d'Abitibi. Belle nappe d'eau de près de trois milles de longueur sur environ un mille et demi de largeur. La plus forte partie de ses bords est couverte de joncs, et c'est, d'après un explorateur, un excellent endroit pour la chasse au canard et aux autres gibiers aquatiques. Les terrains qui l'environnent sont argileux, plats ou légèrement onduleux.

WETETNAGAMI, (LAC).---Situé sur le parcours de la rivière du même nom, dans le district d'Abitibi. Cette nappe d'eau mesure 16 milles de longueur ; sa largeur est d'un à trois milles à son extrémité inférieure, mais sa partie supérieure est étroite. La région environnante, d'après l'explorateur O'Sullivan (1895), est rude et accidentée. Le long de la rive ouest s'élèvent des falaises de granit et de gneiss, perpendiculaires au bord du lac. La pierre est d'une belle teinte rose et on pourrait y trouver de belles carrières. Ce lac renferme du maskinongé et du brochet. D'après un autre rapport du même explorateur (1901), les eaux de ce lac prennent une direction nord-est, et après avoir traversé un lac d'assez grande dimension, tombent finalement dans le lac Lichen. Son altitude est de 1095 pieds.

WETTIGO, (LAC).---Situé au sud du lac Némiskau, dans le bassin de la Nottaway, district d'Abitibi. Ce lac, d'après R. Bell, de la Commission Géologique du Canada (1900), mesure 2½ milles de longueur et un demi mille de large.

WHITESHORE, (LAC).---Dans le district d'Abitibi. Il a été ainsi nommé, dit M. Wilson, C. G. (1910), à cause des plages sablonneuses blanches de ses rives. Ce lac est entouré de collines basses bien boisées en petite épinette, peuplier et bouleau. Le Transcontinental passe tout près de l'extrémité sud du lac. Il reçoit les eaux de la rivière Susie qui est un cours d'eau d'une étendue assez considérable.

WIKEWASKEPAUK, (LAC).---Dans le district d'Abitibi, canton Desrobert. Il porte aujourd'hui le nom de lac MOURIER.

C'est une nappe d'eau des plus irrégulières. Elle ne dépasse pas cinq milles en longueur, mais si l'on tient compte de baies sinueuses et des bras également tortueux, le contour mesure bien 22 milles. L'explorateur O'Sullivan fait remarquer dans un rapport (1909), qu'à proprement parler ce lac, avec les lacs Long et Kinewisik ne forment qu'un seul et même lac, car à l'eau basse ordinaire, il n'y a pas entre eux de courant perceptible.

La plus grande partie du terrain autour de ce lac est unie ou légèrement ondulée et couverte d'une épaisse forêt d'épinette, de peuplier, de cyprès etc.

WIKWASKOPAUK, (LAC).---Dans la région de l'Outaouais supérieur, district d'Abitibi. C'est un lac d'une assez grande étendue dont les bords sont rocheux et boisés, d'après l'arpenteur J. Bignell (1895), de bouleau, d'épinette, de peuplier et de pin. Il y a beaucoup de poisson dans ce lac et les environs sont fréquentés par le caribou et par les animaux à fourrures.

WUNSCH, (LAC).---Petite nappe d'eau située dans le premier rang du canton Richardson, district d'Abitibi. Ainsi nommé en l'honneur de l'un des ingénieurs de mines qui firent l'exploration de cette région en 1911. Ce lac contient surtout du touradi.

ZIDLER, (LAC).—Placé dans le canton Sabourin, district d'Abitibi, et substitué au nom sauvage de KAMAWICK. On a voulu par cette dénomination rendre hommage au poète français Gustave Zidler qui a si bien exalté la patrie canadienne et qui a figuré au Congrès de la langue française à Québec en 1912.

ARGENTEUIL-TERREBONNE

A L'ILE DE PIERRE, (LAC).---Situé dans le onzième rang du canton Wentworth, comté d'Argenteuil. Poissonneux.

ARGENTÉ, (LAC).---Situé dans les huitième et 9ème rangs du canton Wentworth, comté d'Argenteuil. Sa longueur est d'un mille et quart sur 10 arpents de largeur. Renferme de la truite blanche et saumonée.

BEAVEN, (LAC).---Situé dans le canton Arundel, comté d'Argenteuil. Les poissons que l'on y pêche sont la truite et le brochet. Le gibier est assez abondant : chevreuil, perdrix etc.

BRULÉ, (LAC).---Situé dans le septième rang du canton de Doncaster, comté de Terrebonne. Ses eaux sont claires, limpides et poissonneuses. On y prend tout particulièrement de la belle truite rouge. L'étendue totale de ce lac est d'environ douze milles. Ce lac a été réservé, pour fins de pêche, par les colons de l'endroit.

CACHÉ, (LAC).---Situé dans le parc de la Montagne Tremblante, canton Grandison, comté de Terrebonne. Poissonneux.

CARRÉ, (LAC).---Petit lac situé dans le canton Wolfe, comté de Terrebonne. Poissonneux.

CARTIER, (LAC).---Petite nappe d'eau située dans le huitième rang du canton Doncaster, comté de Terrebonne. Poissonneux.

CHAIN, (LAC).---Situé dans les troisième et quatrième rangs du canton Montcalm, comté d'Argenteuil. Poissonneux ; abonde surtout en truite. Les bois environnants, d'après un rapport de l'arpenteur T. C. Quinn (1871), sont remplis d'orignaux, de caribous, de chevreuil ; on y voit aussi du castor, de la loutre, de la martre etc.

CORDON, (LAC "DU").---Situé dans le 2e rang du canton Wolfe, comté de Terrebonne. Terrain rocheux, d'après l'arpenteur G. P. Roy (1900), boisé en érable, merisier, hêtre et épinette.

CORNU, (LAC).---Situé dans le 4ème rang du canton Wolfe, comté de Terrebonne. Il abonde en truite. Ses rives sont boisées de bois francs.

CREUX, (LAC).---Situé dans le onzième rang du canton de Doncaster comté de Terrebonne. Truite.

DE LA RIVIÈRE, (LAC).-.-Situé dans le canton Wentworth, comté d'Argenteuil. Il mesure deux milles trois quarts en longueur sur huit arpents de largeur. Poissonneux : truite blanche et saumonée.

DEUX-MONTAGNES, (LAC "DES").---Cette nappe d'eau qui est à proprement parler une continuation de la rivière Ottawa est bordée par les comtés de Vaudreuil, Argenteuil, Deux-Montagnes, Laval et Jacques-Cartier. Sa circonférence approximative est de 36 milles et sa profondeur moyenne de quinze pieds. Elle doit son nom

aux deux montagnes entre lesquelles elle est située. Sur tout le parcours du lac, il y a un chenal qui le rend ainsi navigable dans toute son étendue, mais en dehors du chenal, il ne l'est pas. Les principaux villages situés autour du lac sont : Hudson, Como, Vaudreuil, Oka, St Placide, et partie de St-Joseph et de St-Eustache.

Le lac des Deux-Montagnes est remarquablement poissonneux et l'on y trouve tous les poissons d'eau douce : esturgeon, doré, maskinongé, carpe, anguille, barbue, achigan, etc. Les rives de ce lac sont bordées de cailloux et protégées par ceux-ci contre les vagues durant les tempêtes fréquentes à cet endroit. L'altitude de ce lac est de 69 pieds audessus du niveau de la mer.

DU DIABLE, (LAC).—Situé partie dans le deuxième rang du canton Montcalm, comté d'Argenteuil, et partie dans le canton Arundel. Ce lac contient beaucoup de truite. Les bois environnants, au dire de l'arpenteur Quinn (1871), sont remplis d'orignaux, de caribous, de chevreuils ; on y rencontre encore le castor, la loutre, la martre etc.

DOUBLE, (LAC).—Situé dans le canton Abercrombie, comté de Terrebonne, dans le voisinage de la paroisse Ste Adèle. Truite.

DUHAMEL, (LAC).—Situé dans les 6ème et 7ème rangs du canton de Salaberry, comté de Terrebonne, à quelques milles de la paroisse St-Jovite. Les poissons que l'on y pêche sont le brochet, la truite grise et la truite saumonée. On communique avec cette nappe d'eau par la voie du Pacifique canadien.

ECHO, (LAC).—Situé dans les troisième et quatrième rangs du canton Abercrombie, comté de Terrebonne. Ce lac est aussi appelé "lac des 14 îles", à cause des nombreuses îles dont il est émaillé.

GAUTHIER, (LAC).—Situé à l'extrémité ouest du 9e rang du canton Wolfe, comté de Terrebonne. La truite abonde dans cette nappe d'eau. Boisée, aux alentours, en bois francs.

HÉLÈNE, (LAC).—Situé dans le 4e rang du canton Wolfe, comté de Terrebonne. Il abonde en truite. Ses rives sont bien boisées.

ILES, (LAC "DES").—Situé dans le onzième rang du canton de Doncaster, comté de Terrebonne. Très poissonneux.

LANGEVIN, (LAC).—Situé dans le onzième rang du canton Doncaster, comté de Terrebonne. Poissonneux.

LAMOUREUX, (LAC).—Petite nappe d'eau poissonneuse située à l'est de la rivière Rouge, dans le voisinage de la paroisse de la Conception, comté de Terrebonne.

LA ROUGE, (LAC).—Situé dans le 5e rang du canton Wolfe, comté de Terrebonne. Cette nappe d'eau renferme, dit l'arpenteur G. Laviolette, (1864), une truite rouge qui lui a valu son nom. Les environs sont boisés de beaux bois francs.

LEGAULT, (LAC).—Situé sur le onzième rang du canton Doncaster, comté de Terrebonne. Poissonneux.

LONG, (LAC).—Situé dans le 9ème rang du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil. Poissonneux. Ce lac est situé au-dessous du lac des Seize Iles.

LONG, (LAC).—A six milles du village de Ste-Agathe-des-Monts, comté de Terrebonne. C'est un lac de trois milles de long où la truite rouge abonde.

LOUTRE, (LAC "DE LA").—Situé dans le canton Arundel, comté d'Argenteuil. Poissonneux ; on y prend de la truite et du brochet. Cette nappe d'eau est dans le voisinage d'Huberdeau que l'on atteint par la voie du Pacifique canadien.

MANITOU, (LAC).—Petite nappe d'eau du 3e rang du canton Wolfe, comté de Terrebonne. Boisé aux alentours en érable, hêtre et merisier, (rapport de G. P. Roy, A. G. 1900), et sol rocheux.

MARCOTTE, (LAC).—Situé dans la paroisse Sainte-Marguerite, comté de Terrebonne. C'est un joli lac riche en truites et qui est exploité par la compagnie "The Lac Charlebois Hôtel Co."

MASKÉLONGE, (LAC).—Situé dans les 3ème et 4ème rangs du canton DeSalaberry, comté de Terrebonne, sur le parcours de la rivière au Diable. On l'appelle aussi "Lac au Brochet". Ce lac est entouré d'une bonne terre grise et jaune et le bois comprend l'orme, le merisier et l'érable. On y prend du brochet, de la truite grise et de la truite saumonée. En fait de gibier, on y rencontre le chevreuil, la perdrix etc. Il faut prendre la voie du Pacifique canadien pour atteindre cette nappe d'eau.

MASSON, (LAC).---Nappe d'eau d'une certaine étendue dans les 6ème et 7ème rangs du canton Wexford, comté de Terrebonne. Poissonneux.

MONTAGNE TREMBLANTE, (LAC "DE LA").---Situé partie dans le canton Grandison, comté de Terrebonne, et partie dans le canton Joly, comté d'Ottawa. Ce lac a une longueur de six milles et quart alors que sa largeur varie d'un demi-mille à un quart de mille. Deux autres lacs se déchargent dans celui-ci ; le grand lac des Castors et le lac Vert. Ce lac repose au pied de la Montagne Tremblante ; de là son nom. Très poissonneux. Son altitude est de 761 pieds audessus du niveau de la mer.

MORIN, (LAC).---Appelé aussi LAC MANITOU. Situé à trois milles du village de Sainte-Agathe-des-Monts, comté de Terrebonne. Ce lac mesure près de vingt milles de tour et est enchassé de montagnes couvertes d'arbres de toutes les variétés. La truite rouge abonde dans cette nappe d'eau.

NANTEL, (LAC).---Situé dans le 7ème rang du canton Wolfe, comté de Terrebonne. Ses rives, (rapport Leclerc, 1875), sont bordées d'une végétation de bois mêlé, comprenant merisier, érable, sapin, épinette rouge et grise. Abonde en truite.

NOIR, (LAC).---Nappe d'eau assez étendue dans le huitième rang du canton de Doncaster, comté de Terrebonne. Poissonneux.

NOTRE-DAME, (LAC).---Situé dans le neuvième rang du canton Wentworth, comté d'Argenteuil. Poissonneux.

RAINBOW, (LAC).---Situé dans le canton Wentworth, comté d'Argenteuil. Ce lac est poissonneux ; on y prend de la truite blanche et saumonée. Il mesure en longueur trois milles sur trois quarts de milles de largeur. La région qui l'entoure est montagneuse et bien pourvue de gibier. On y voit du chevreuil en abondance.

OUIMET, (LAC).---Situé sur le parcours de la rivière au Diable, dans le premier rang du canton Grandison, comté de Terrebonne. Les alentours de ce lac consistent en terre jaune cultivée et la forêt comprend l'érable, la plaine, le pin et l'épinette. Les poissons que l'on y prend sont le brochet, la truite grise et la truite saumonée. On atteint ce lac par la voie du Pacifique canadien qui nous mène à St Jovite

QUENOUILLE, (LAC "DE LA"),---Petite nappe d'eau à quelques milles du village de Sainte-Agathe-des-Monts, comté de Terrebonne. On y pêche la truite rouge.

RAYMOND, (LAC).---Petite nappe d'eau poissonneuse, placée dans le voisinage de Saint-Faustin, comté de Terrebonne, tout près de la voie du Pacifique canadien.

SABLES, (LAC "DES").---Dans le comté de Terrebonne. C'est sur ses rives que s'élève le village de Ste-Agathe-des-Monts, station quasi balnéaire, à 60 milles de Montréal. Ce lac formé de quatre grandes baies aux rives très pittoresques mesure quinze milles de tour. La truite rouge y abonde. Un bateau à vapeur fait aujourd'hui le service sur cette attrayante nappe d'eau

SAINT-FRANCOIS-XAVIER, (LAC).---Situé dans les dixième et onzième rangs du canton Wentworth, comté d'Argenteuil. Poissonneux ; on y prend de la truite blanche et saumonée. La région qui borde ce lac est montagneuse et fréquentée par le gibier. On y voit surtout du chevreuil.

SAINT-VICTOR, (LAC).---Situé dans le neuvième rang du canton Wentworth. comté d'Argenteuil. Poissonneux ; on y prend truite blanche et truite saumonée. La région environnante est montagneuse et bien pourvue de gibier. Le chevreuil y est surtout abondant.

SEIZE ILES, (LAC "DES").---Situé dans le onzième rang du canton Wentworth, comté d'Argenteuil, à mi-chemin entre Montfort et Huberdeau. Il y a ici un village en formation, des magasins, une scierie, une station du Grand-Nord. Fréquenté par les amateurs de pêche et de chasse. Les bois environnants sont remplis, d'après l'arpenteur Quinn (1871), de caribous, d'orignaux, de chevreuils ; aussi, castors, loutres, martres etc. Cette belle nappe d'eau où l'on trouve de la truite blanche et saumonée mesure cinq milles de long sur trois quarts de mille de largeur. C'est le plus grand et l'un des plus beaux lacs du canton Wentworth. Son altitude est de 861 pieds audessus du niveau de la mer.

SIR JOHN, (LAC).---Petite nappe d'eau poissonneuse du comté d'Argenteuil, dans le voisinage de Hill Head.

SUPÉRIEUR, (LAC).---Nappe d'eau située dans les 12e, 13e et 15e rangs

du canton Wolfe, près de St Faustin, comté de Terrebonne. L'arpenteur de la Chevrotière (1888) représente le terrain environnant comme étant uni et bien boisé en merisier, érable, épinette et cèdre. Sur les bords de ce lac se trouve une colonie de canadiens rapatriés de la Californie et des Etats-Unis de l'Ouest. Ce lac finira par être très poissonneux, le gouvernement fédéral y faisant déposer chaque année des milliers d'œufs de truite saumonée.

TREMBLANT, (LAC).---Appelé aussi "lac de la Montagne Tremblante" parce qu'il repose au pied de cette montagne. Situé partiellement dans le canton Grandison et dans le canton Joly. Chaque année, le gouvernement fédéral fait déposer dans ce lac des milliers d'œufs de truite saumonée. En 1910, on y a fait déposer en plus 50,000 œufs de saumon.

WOLFE, (LAC).---Situé dans le canton Wolfe, comté d'Argenteuil. C'est le lac le plus important de ce canton qui en compte une vingtaine. Il a 9 milles de contour et est aussi désigné sous le nom de lac aux Quenouilles. Ses rives sont bordées d'une végétation de bois mêlé (rapport de L. Leclerc, A. G. 1875), comprenant merisier, érable, sapin, épinette rouge et grise. Ce lac, remarquable par la fraîcheur et la limpidité de ses eaux, ainsi que par sa profondeur, abonde en truite.

BERTHIER-JOLIETTE-MONTCALM

ACKERSON, (LAC).---Situé dans le 2e rang du canton Lynch, comté de Montcalm. L'arpenteur J. H. Leclair (1897), rapporte que le sol est jaunâtre, la terre onduleuse et bonne et qu'on y rencontre indistinctement des bois mous et durs.

A LA LOUTRE, (LAC).---Petite nappe d'eau poissonneuse tout près de Huberdeau, canton Arundel, sur l'embranchement du Canadian Northern.

ARCHAMBAULT, (LAC).---Situé dans le canton Archambault, comté de Montcalm. Ce lac arrose une partie du canton Archambault, où il baigne les pieds de hautes montagnes d'une altitude de 2,000 à 2,500 pieds audessus du niveau de la mer. Les terrains situés en-

tre ce lac et le lac Ouareau, d'après l'arpenteur Quinn (1876), sont de bonne qualité et propres à la colonisation, mais la Montagne Noire qui couvre une grande étendue du canton Archambault présente un sol très accidenté et très rocheux. Cette montagne est couverte de bois francs et de bois mous : merisier, bouleau blanc, bouleau à papier, érable, hêtre, épinette, sapin baumier, cèdre blanc. Poissonneux et forêt giboyeuse.

AUX POISSONS, (LAC).---Situé dans les 4e et 5e rangs du canton Mousseau, comté de Montcalm. Le terrain environnant est plan, d'après l'arpenteur La Chevrotière et boisé en épinette et pin.

AU SOUFFLET, (LAC).---Situé dans le cinquième rang du canton Mousseau, comté de Montcalm. L'arpenteur La Chevrotière (1889), représente la région environnante montagneuse et boisée en érable, épinette et sapin.

A LA RAQUETTE, (LAC).---Situé dans le cinquième rang du canton Joliette, comté de Joliette. C'est une grande nappe d'eau qui occupe quatre lots. Ses eaux viennent se décharger dans le lac David. Ce lac est rempli de truites.

BARK, (LAC).---Situé dans les cinquième et sixième rangs du canton Montcalm, comté d'Argenteuil. Ce lac, dont les eaux sont très pures, est rempli de truites. On voit aussi sur les bords de ce lac, d'après un rapport de T. C. Quinn, A. G. (1871), beaucoup de castors, loutres, martres. Les bois environnants sont remplis d'orignaux, de caribous, de chevreuils etc. Il se trouve deux îles dans cette nappe d'eau.

BARRÉ, (LAC).---Petite nappe d'eau du canton Gauthier, comté de Berthier.

BASTIEN, (LAC).---Situé dans le rang T, canton Provost, comté de Berthier. Le terrain avoisinant est montagneux, d'après l'arpenteur E. Boivin, mais la forêt est très riche. Poissonneux : on y trouve de la truite, du brochet et du doré. Ce lac peut être atteint par voie du Pacifique (tronçon de Joliette à St-Gabriel de Brandon).

BERNARD, (LAC).---Situé dans le rang C. canton Provost, comté de Berthier. Montagneux aux alentours, d'après l'arpenteur E. Boivin (1891), mais richement boisé d'épinette, sapin, bouleau, cèdre, pin, merisier, érable.

BEVIN, (LAC).---Situé dans les deuxième et troisième rangs du canton Arundel, comté de Montcalm. Il tire son nom d'un anglais, Stephen-Jakes Bevin, trappeur et traitant, qui en 1822, avait fixé sa demeure dans ce canton.

BLANC, (LAC).---Dans la partie sud du canton Gautier, comté de Berthier. Ce lac renferme plusieurs îles. Poissonneux.

BOUCHETTE, (LAC).---Situé sur la rive gauche de l'Outaouais, dans le comté de Montcalm. C'est une assez grande nappe d'eau dans laquelle l'Ottawa et la rivière Kamichigama viennent confondre leurs eaux. Le terrain qui entoure ce lac est plan ou légèrement ondulé et bien boisé de pin, d'épinette, de bouleau et de sapin. On y pêche le brochet, le doré etc.

BROCHET, (LAC).---Situé dans le 7e rang du canton Nantel, comté de Montcalm. La surface du terrain est ondulée, d'après le rapport de l'arpenteur J. H. Leclair (1897), et le bois se compose d'une seconde pousse.

BRULÉ, (LAC).---Placé au centre du canton Gauthier, comté de Berthier. Poissonneux.

CABOT, (LAC).---Situé au sud de la branche ouest de la rivière L'Assomption, dans le canton Tellier, comté de Joliette. Truite rouge et tachetée.

CANARD, (LAC).---Situé dans le quatrième rang du canton Gouin, comté de Berthier, sur le parcours de la rivière Mattawin. Poissonneux : truite, brochet, doré. La forêt est très giboyeuse ; on y rencontre l'orignal, le caribou, le chevreuil. Cette nappe d'eau peut être atteinte par le chemin de fer du Pacifique canadien ou par le St-Maurice.

CARIBOU, (LAC).---Situé partie dans le 1er rang du canton Wolfe et partie dans le canton Montcalm. Le terrain environnant est marécageux, d'après l'arpenteur G. P. Roy (1900) et boisé de sapin et épinette. Poissonneux.

CAROLINE, (LAC).---A l'est du lac des Iles, dans le canton Tellier, comté de Joliette. Truite rouge et tachetée

CASTOR-Pollux, (LACS).---Deux jolis petits lacs étroitement unis par une petite rivière qui leur permet de mêler leurs eaux. Ils sont

situés côte à côte dans le 9ième rang du canton Carthcart, comté de Joliette.

CHARLEBOIS, (LAC).---Petite nappe d'eau poissonneuse située dans le canton Wexford, audessous du lac à l'Orignal.

CHAUD, (LAC).—Situé dans les 8e et 9e rangs du canton Lynch, comté de Montcalm et partiellement dans le canton Marchand, à quelques milles du village de l'Annonciation. Il y a trois îles dans ce lac portant le nom d'îles des DÉSORMEAUX. Sur ces îles, le propriétaire M. Z. Désormeaux a fait pendant longtemps l'élevage des moufettes. Aujourd'hui, ces îles sont transformées en parc à vison. Une compagnie a installé un enclos qui reçoit une soixantaine de visons. On peut naviguer en canot sur ce lac l'espace d'une quarantaine de milles. Il est tenu pour poissonneux.

CHAUD SUPÉRIEUR, (LAC). Situé entre les 6e et 7e rangs du canton Lynch, comté de Montcalm. Il communique par un ruisseau avec le lac Chaud du 8e et du 9e rangs du même canton. La vallée du ruisseau Chaud qui commence à l'est de ce lac est, d'après le rapport de J. H. Leclair, A. G. (1897) propre aux fins de colonisation Poissonneux.

CINQ DOIGTS, (LAC "DES").—Ainsi nommé parce que ce lac se partage en cinq parties étroites qui le font ressembler aux cinq doigts de la main. Cette nappe d'eau est située à la source de la branche ouest de la rivière Macaza, comté de Montcalm. Poissonneux

COLLIN, (LAC). —Situé dans les 5e et 6e rangs du canton Brassard, comté de Berthier. Poissonneux : truite, brochet, doré. Bon territoire de chasse dans les environs : orignal, caribou, chevreuil. Les amateurs de chasse et de pêche peuvent atteindre cette nappe d'eau par le chemin de fer du Pacifique canadien (tronçon de Joliette à St-Gabriel de Brandon) ou par le Saint-Maurice.

CLAIR, (LAC).—A l'extrémité sud-est du canton Gautier, comté de Berthier. Ce lac renferme une île. Poissonneux.

CONNELLY, (LAC).—Petite nappe d'eau poissonneuse placée dans le canton Kilkenny, comté de Montcalm.

CORBEAU, (LAC). – Placé dans le dixième rang de St-Damien de Brandon, comté de Berthier.

CRÉPEAU, (LAC).—Partie dans le canton Courcelles, comté de Berthier, et partie dans le canton Tracy, comté de Joliette.

CROCHE, (LAC).—Situé sur le parcours de la rivière Mattawin, dans le sixième rang du canton Gouin, comté de Berthier. Poissonneux. Excellent territoire de chasse dans les environs : orignal, caribou, chevreuil. On se rend à cette nappe d'eau par le Pacifique canadien, tronçon de Joliette à St-Gabriel de Brandon, ou par le St-Maurice.

CROCHE, (LAC).—Situé sur le parcours de la rivière du Milieu, dans le comté de Berthier. C'est un lac très poissonneux et les environs constituent un beau pays de chasse. Il y a du pin et de l'épinette de commerce en assez bonne quantité autour de ce lac, (J. B. Saint-Cyr, A. G. 1894).

CYPRÈS, (LAC).—Situé en arrière du canton Cartier, dans le comté de Joliette, et à l'ouest du canton Brassard, comté de Berthier. La terre est bonne en plusieurs endroits et le bois, près du lac, consiste en cèdre, épinette et baumier (E. P. Quinn, A. G. 1874). D'après l'arpenteur L. T. Genest (1891), le gibier de toute sorte fréquente ces parages.

DAVID, (LAC).—Situé partie dans les 4e et 5ème rang du canton Joliette, comté de Joliette. Il reçoit les eaux du lac à la Raquette. La truite abonde dans ce lac

DES BAIES, (LAC).—Petite nappe d'eau placée dans les 7ème et 8ème rangs du canton Cathcart, comté de Joliette. Elle se décharge dans la rivière l'Assomption.

ENGLAND, (LAC).—Situé dans les rangs J. et K. du canton Provost, comté de Berthier. L'arpenteur Elz. Boivin signale (1891), beaucoup de roches autour de ce lac et un vieux brûlé. Poissonneux ; on y prend de la truite, du brochet et du doré. Bons terrains de chasse ; on y rencontre l'orignal, le caribou, le chevreuil et beaucoup d'animaux à fourrures. On peut se rendre à ce lac par le chemin de fer du Pacifique ou par le St-Maurice qui reçoit les eaux de la Mattawin, laquelle peut se remonter en canot.

GRAND LAC). Nappe d'eau assez considérable située à l'ouest du canton Brassard, mais placée presque tout entière dans le comté de Joliette, au nord de la rivière Mattawin. Elle renferme plusieurs îles.

GROS BROCHET, (LAC).—Situé dans le 3ème rang du canton Mousseau, comté de Montcalm. Les environs, d'après le rapport de M. Lachevrotière A. G. (1889), sont montagneux et rocheux et boisés en épinette, pin et bouleau.

ILES, (LAC "DES").—Placé au sud-est du canton Tellier, comté de Joliette. Grande nappe d'eau qui, avec les autres lacs qui l'entourent, se décharge un peu plus au sud dans la rivière Assomption. On pêche dans ce lac la truite rouge ou tachetée.

ILES, (LAC "DES").—Nappe d'eau d'une certaine étendue dans le canton Wexford, comté de Montcalm. Elle renferme de nombreux ilots dont l'un assez considérable. La paroisse Ste-Emilie-de-Montcalm se trouve dans le voisinage de ce lac.

ILES, (LAC "DES")—Grande nappe d'eau de forme irrégulière placée dans le rang nord-est du canton Courcelles, comté de Berthier. Ce lac, qui est poissonneux, renferme une douzaine d'îles.

ILES, (LAC "DES").—Situé sur le parcours de la rivière Mattawin, dans le huitième rang du canton Gouin, comté de Berthier. La région environnante est rocheuse, d'après l'arpenteur J. P. B. Casgrain, et boisée en bouleau et épinette. Poissonneux. L'orignal, le caribou et le chevreuil se rencontrent en abondance dans cette région. On atteint cette nappe d'eau par le chemin de fer du Pacifique, tronçon de Joliette à St-Gabriel de Brandon, ou par le St-Maurice.

KAEL, (LAC).—Situé partie dans le 4e et partie dans le 5ème rang du canton Joliette, comté de Joliette. Il est aussi désigné, d'après l'arpenteur Dorval (1872), sous le nom de "Lac à ailes". Cette nappe d'eau se décharge dans la rivière Noire. On y pêche la truite.

KAIAGAMAK, (LAC).—Dans le 7ème rang du canton Provost, comté de Berthier, au sud du village St-Michel-des-Saints. Ce lac se déverse dans la rivière Mattawin par un cours navigable. Il abonde en brochet, doré, loche, perche et gougeon. La région qui borde ce lac ainsi que les lacs CROCHE, MARCOTTE, PRUDENT, PETIT OURS, etc est généralement impropre à la culture. En revanche, d'après l'arpenteur J. Barnard (1888) elle est bien boisée en épinette, pin et cyprès. Les terrains environnants sont giboyeux ; on y rencon-

tre du castor. Le lac Kaiagamak mesure trois milles de longueur. Il y a ici une cascade assez remarquable par sa hauteur. De plus, une route portagère de 3,500 pas de longueur relie ce lac à celui des Iles, à la source de la Shawinigan, et du dernier, une crique communique au lac Wapizagonke.

KAMACHIGAMA, (LAC). Situé dans la région de l'Outaouais supérieur, comté de Montcalm. Sa circonférence est de trente milles, et il est formé, rapporte C. E. Lemoine, A. G. [1913] de deux grandes baies dont l'une contient deux îles. Lepays environnant est représenté par les explorateurs comme étant élevé et onduleux ; il a été partiellement ravagé par le feu, il y aplusieurs années, et est maintenant couvert d'une seconde croissance de bouleau, de cyprès, d'épinette grise et rouge. Le poisson abonde dans ce lac ; et surtout le brochet et le poisson blanc.

KILKENNY, (LAC).—Petite nappe d'eau fort poissonneuse située dans la paroisse de St-Théodore-de-Chersey, dans le comté de Montcalm. Ce lac porte aussi le nom de BISSONNETTE.

LANTHIER, (LACS).—Il y a deux lacs de ce nom, le plus considérable étant placé dans le rang C du canton Marchand, comté de Montcalm. Sur le ruisseau Lanthier qui fait communiquer ces deux nappes d'eau ensemble et qui va se déverser dans la rivière Rouge, il se rencontre, dit l'arpenteur Rainboth (1904) un très grand nombre de forces hydrauliques pouvant servir à faire fonctionner des scieries.

Le petit lac Lanthier est situé dans les rangs A. et B. du même canton.

L'ASSOMPTION, (LAC).—Situé dans le canton Tellier, comté de Joliette, à 24 milles du village de Saint-Côme. Les deux branches de la rivière l'Assomption se rejoignent un peu audessus du lac. Les essences forestières qui l'environnent sont, d'après le rapport de J. A. Martin, A. G. (1895), l'épinette, le sapin, le cèdre, le pin, le merisier, le hêtre et l'érable. C'est une nappe d'eau très poissonneuse ; on y pêche la truite rouge, la truite grise et le poisson blanc. La perdrix est très commune dans la région environnante ; il y a aussi beaucoup de chevreuils.

LONG, (LAC).—Dans le canton de Maisonneuve, comté de Berthier, jusqu'à la tête de la rivière du Milieu. Le terrain environnant est

assez boisé, mais savaneux. Ce lac abonde en poisson : brochet, doré, maskinongé et poisson blanc. Magnifique territoire de chasse (J. B. Saint-Cyr, A. G. (1894). Le portage de la crique à Hamel est le chemin le plus court et le plus avantageux pour se rendre à ce lac et au lac Croche. M. Ellis, de la commission géologique du Canada (1898), lui prête une longueur de douze milles.

LONG, (LAC).—Situé dans le septième rang du canton Gouin, comté de Berthier. Poissonneux. Bon territoire de chasse dans la région avoisinante : chevreuil, caribou, orignal. On atteint ce lac par le St-Maurice, ou encore par le chemin de fer du Pacifique, tronçon de Joliette à St-Gabriel-de-Brandon.

LOUTRE, (LAC).—Situé dans le 4ème rang du canton Nantel, comté de Montcalm. Le sol qui entoure ce lac est vallonneux, sablonneux et rocheux, au dire de l'arpenteur J. H. Leclair (1897), et le bois comprend la pruche, le bouleau etc.

MASKINONGÉ, (LAC).—Situé dans le comté de Berthier, près de Saint-Gabriel-de-Brandon. Sa longueur est d'environ quatre milles et sa largeur d'un mille et demi. Il renferme plusieurs espèces de poisson et principalement du maskinongé. Ses alentours sont superbes.

MEJOMANGOUS, (LAC).—Appelé aussi lac à la GROSSE TRUITE. Cette nappe d'eau est située en haut de la rivière du Lièvre, branche ouest, dans les comtés de Joliette et de Berthier et fut arpentée en 1873 par l'arpenteur J. Bignell. Elle mesure une longueur de 10½ milles et est poissonneuse.

La rivière du même nom, qu'on désigne aussi sous la dénomination de GROSSE TRUITE prend sa source dans le lac Mejomangous.

MONTAGNE NOIRE, (LAC "DE LA").—Situé dans le premier rang du canton Archambault, comté de Montcalm. Il porte aussi le nom de lac Bedini. Cette nappe d'eau, d'après l'arpenteur N. C. Mathieu (1881), est considérable et remplie de truites. La Montagne Noire qui se trouve dans le voisinage et qui est d'une grande hauteur, couvre une superficie de 6 à 7 milles carrés, tout à fait impropres à la culture.

NAMEGOS, (LAC).—Situé au sud du lac Matchimanitou, dans le comté

de Montcalm. C'est, dit l'explorateur O'Sullivan (1895), une nappe d'eau à contours sinueux d'un mille de long sur un demi mille de large, entourée de hautes montagnes couvertes d'essences variées parmi lesquelles il y a beaucoup de jeunes pins.

NAMEGOSIS, (LAC).—Situé au sud du lac Matchimanitou, dans le comté de Montcalm. Il est aussi dénommé "lac à la Petite Truite". C'est, d'après l'explorateur O'Sullivan (1895), une nappe d'eau de cinq milles de longueur sur plus d'un demi mille de largeur, renfermant plusieurs belles îles et bordée de montagnes boisées de bouleau et d'épinette.

OBOMPSAWIN, (LAC).—Situé dans le comté de Joliette. Ses extrémités touchent au canton Provost, dans le comté de Berthier. Ce lac poissonneux renferme plusieurs îles.

O'SULLIVAN, (LAC).—Situé dans la partie nord du comté de Montcalm, à l'est de la rivière Ottawa. C'est une nappe d'eau d'environ douze milles de longueur sur une largeur allant d'un demi-mille à un mille et demi. Le sol, dans les environs, est de bonne qualité et les essences forestières comprennent bouleau, peuplier baumier, cerisier, coudrier etc.

C'est l'explorateur O'Sullivan qui a donné lui-même son nom à cétte nappe d'eau.

OUAREAU, (LAC).—Situé dans le canton Lussier, comté de Montcalm. Sa forme est triangulaire et il atteint une assez grande profondeur. Cette nappe d'eau est l'une des plus renommées parmi les lacs du Nord. On y pêche beaucoup de truite grise. Toute la partie située entre ce lac et le lac Archambault est plane, de bonne qualité et propre à la colonisation.

PEINTURE, (LAC).—Situé dans le 5e rang du canton Lynch, comté de Montcalm. Terrain onduleux, d'après l'arpenteur J. H. Leclair (1897), et bois mêlé.

PINS, (LAC "DES").—Situé sur le parcours de la rivière du Milieu, dans le canton Brassard, comté de Berthier. Il y a quelques montagnes au sud-est de cette nappe d'eau. Lac poissonneux. Le trajet peut se faire en une journée de St-Gabriel-de-Brandon, (J B. Saint-Cyr, 1894).

PROCTOR, (LAC).—Petit lac placé dans le canton de Montcalm, comté d'Argenteuil. Poissonneux.

PROTEAU, (LAC).—La plus grande partie de cette nappe d'eau est placée dans le nord du comté de Joliette, à l'extrémité ouest du canton Provost. Elle renferme une grande île.

SAINT-ANSELME, (LAC). Nappe d'eau de trois milles de long dans le canton Courcelles, comté de Berthier. Poissonneuse.

SAINT ELPHÈGE, (LAC).—Placé partie dans le 4ème rang et partie dans le 5ème rang du canton Brassard, comté de Berthier. Poissonneux : truite, brochet, doré. Bon territoire de chasse dans les environs ; on y voit l'orignal, le caribou et le chevreuil.

On atteint ce lac par le chemin de fer du Pacifique canadien, tronçon de Joliette à St-Gabriel-de-Brandon, ou encore par le St-Maurice.

SAINT-LOUIS, (LAC).—Situé dans le canton Provost, comté de Berthier, le long du chemin Brassard. Le village de St-Zénon se trouve dans le voisinage. Cette nappe d'eau est poissonneuse et la région qu'il borde est fréquentée par l'orignal, le caribou, le chevreuil et toute espèce d'animaux à fourrures.

SAINT-SERVAIS, (LAC).—Petite nappe d eau située à l'extrémité ouest du rang H. du canton Provost, comté de Berthier. Elle communique avec le lac Croche placé dans les rangs G. et H. du même canton.

SAPIN, (LAC).—Situé dans les 3e et 4e rangs du canton Nantel, comté de Montcalm. Le terrain est assez accidenté et rocheux, d'après l'arpenteur J. H. Leclair, (1897) et le bois de différentes essences.

SAUVAGE, (LAC).—Situé dans les rangs A et B du canton Provost, comté de Berthier. Le terrain, aux alentours, est excessivement montagneux et impropre à la culture ; par contre, la forêt est riche, d'après le rapport de l'arpenteur Boivin,(1891)

SAWIN, (LAC).—Situé dans les rangs D. et E. du canton Provost, comté de Berthier. Le terrain environnant est montagneux, d'après l'arpenteur Elz. Boivin, mais la forêt est superbe ; on y trouve une belle variété de bois de commerce.

SHÉRIF, (LAC).—Situé dans le premier rang du canton Nantel, comté de Montcalm. Le terrain environnant est rocheux, d'après l'arpenteur J. H. Leclair (1897), et boisé en pruche, bouleau, épinette etc.

SIMON, (LAC).—Situé dans les 2e et 3e rangs du canton Brassard, comté de Berthier. Poissonneux. La région environnante est également giboyeuse ; on y rencontre l'orignal, le caribou et le chevreuil. On atteint cette nappe d'eau par le chemin de fer du Pacifique, tronçon de St-Gabriel-de-Brandon, ou par le St-Maurice.

SUCRERIES, (LAC "DES").—Situé dans les 2e et 3e rangs du canton Nantel, comté de Montcalm. Le terrain environnant est accidenté, d'après le rapport de J. H. Leclair A. G. (1897), et boisé principalement en bois dur.

TIFFIN, (LAC).—Petite nappe d'eau située à l'extrémité du canton Gauthier, comté de Berthier.

TIRE, (LAC).—Petite nappe d'eau placée dans le voisinage de St Donat, canton Lussier, au nord du grand lac Archambault. Poissonneuse.

TRÈFLE, (LAC).—Situé dans le rang J du canton Provost, comté de Berthier. Le terrain qui borde cette nappe d'eau est entrecoupé de montagnes, écrit l'arpenteur Boivin (1891), mais la forêt est belle ; elle comprend merisier, épinette, bouleau, sapin, cèdre. Poissonneux : truite, brochet, doré. Forêt giboyeuse. On y rencontre l'orignal, le caribou et le chevreuil. Ce lac peut être atteint par le chemin de fer du Pacifique ou par le St-Maurice qui reçoit les eaux de la rivière Mattawin, laquelle peut se remonter en canot.

TROIS SOEURS, (LAC).—Petite nappe d'eau située à l'extrémité est du canton Cartier, comté de Joliette, Truite rouge et tachetée

TRUITE, (LAC "À LA").—Situé dans le deuxième rang nord-est du canton Provost, comté de Berthier. Le terrain qui avoisine cette nappe d'eau est pierreux, d'après l'arpenteur J. Laporte (1880). Poissonneux.

TRUITE, (GRAND LAC À LA).—Dans la région de l'Outaouais supérieur, comté de Montcalm, au nord du lac O'Sullivan. Superbe nappe d'eau dont le corps principal a, dit l'explorateur O'Sullivan (1894), de deux à quatre milles de diamètre avec plusieurs grandes baies dont l'une mesure environ quatre milles de longueur. On assure que c'est l'un des plus beaux lacs pour la pêche à la truite qui se trouvent dans la province. Deux portages condui-

sent de ce lac à la rivière Ottawa, l'un allant dans la direction du nord, à partir de la Grande Baie, au nord du poste de la cie de la baie d'Hudson et l'autre de l'extrémité nord-est du lac.

TRUITE NOIRE, (LAC).—Situé sur le parcours de la rivière Macaza, dans le 3e rang du canton Nantel, comté de Montcalm. La terre, quoiqu'onduleuse, est bonne, d'après l'arpenteur J. H. Leclair (1897), et le bois comprend différentes essences.

VERT, (LAC).—Situé dans les 8e et 9e rangs du canton Mousseau, comté de Montcalm. C'est une nappe d'eau assez considérable et poissonneuse. La région environnante, d'après un rapport de l'arpenteur E. J. Rainboth (1904), est fréquentée par les animaux à fourrures tels que le castor, le vison, la loutre, le chevreuil. Le terrain, généralement montueux, est boisé principalement en épinette et en bouleau blanc.

BONAVENTURE ET GASPÉ

A L'ISLET, (LAC).---Situé dans le canton Tourelle, comté de Gaspé. Il décharge ses eaux dans la grande rivière Ste-Anne, vers le sud-ouest. La truite est petite dans ce lac. Le long de cette nappe d'eau, le terrain est bas, et à environ vingt chaînes à l'ouest, commence une petite chaîne de hauteurs qui se continue au Sud.

BLANC, (LAC).---Situé en arrière de New-Carlisle, dans le troisième rang, comté de Bonaventure.

CASCAPEDIA, (LAC).---Situé sur le parcours de la rivière Cascapedia, dans le comté de Bonaventure. Cette nappe d'eau eut autrefois une grande réputation. L'arpenteur Joseph Hamel qui en fit le relevé en 1835, la représente comme abondante en truites, poissons blancs, carpes et saumons. Ce lac est presque rond et mesure, d'après le même arpenteur, deux milles et demi de circonférence. On y a trouvé 19 brasses d'eau de profondeur au centre.

NOIR, (LAC).---Situé dans le troisième rang du canton Paspébiac, comté de Bonaventure, en arrière du village de Paspébiac. Poissonneux.

PABOS, (LAC).—Situé dans le coin nord-est de la rivière Port-Daniel, dans le comté de Bonaventure. C'est le plus grand et le plus important des lacs sur le parcours de cette rivière. La truite y abonde.

PATAPEDIA, (LAC).—C est la source de la rivière Patapédia. Il est situé à l'extrémité nord de la rivière, dans la partie non arpentée du comté de Rimouski. Il est éloigné de 40 milles du chemin de fer Intercolonial. Cette nappe d'eau contient de la truite.

SAINTE-ANNE, (LAC).—C'est la source de la rivière Sainte-Anne-des-Monts, dans le comté de Gaspé. Ce lac que l'on rencontre dans l'intérieur de la Gaspésie, en arrière du canton Tourelle, a trois milles de longueur et rarement plus d'un quart de mille de largeur. Il se dirige, d'après M. A. P. Low, de la Commission géologique du Canada (1882), au S. E. et est divisé en deux parties par un détroit peu profond d'une centaine de verges de longueur sur cinquante de largeur. Ce lac est très profond, le fond n'ayant pas été atteint, au milieu de la partie la plus grande, avec une sonde de quarante verges. Sur les côtés est et ouest du lac s'élèvent à des hauteurs de 1200 à 1500 pieds audessus de son niveau des pics de granit, tandis qu'au N. E. et au S. O, l'on voit des chaînes de collines basses dont les plus hautes n'ont pas plus de 500 pieds. L'altitude du lac audessus du niveau de la mer est de 1313 pieds.

SEPT-ILES, (LAC "DES").—Situé dans le sixième rang du canton Newport, comté de Gaspé. Ce lac mesure plus de deux milles de longueur et près d'un mille de largeur.

CANTONS DE L'EST

AYLMER, (LAC).—Situé dans le comté de Wolfe, entre les cantons Garthby et Stratford. Ce lac mesure huit milles de longueur sur trois milles de largeur, et la navigation s'y fait régulièrement. Le florissant village de Disraëli est bâti sur les bords de cette nappe d'eau. Assez poissonneux ; on y pêche du maskinongé, de l'esturgeon, du doré, du brochet, du poisson blanc et de l'anguille. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 816 pieds.

BREECHES, (LAC).--Dans le canton Garthby, comté de Wolfe. Ce lac reçoit les eaux du lac Sunday et celles de trois ou quatre petits ruisseaux de peu d'importance. Sa superficie est d'environ un mille carré, et par le barrage qui existe à l'origine de son émissaire, son niveau naturel pourrait être relevé, d'après l'ingénieur Gauvin, (rapport de 1905) de 7 pieds.

BROME, (LAC).--Belle nappe d'eau située dans le comté de Brome, à environ 60 milles de Montréal. Le lac est presque de forme circulaire et a à peu près neuf milles de circonférence. On y trouve l'achigan ; le poisson y est très gros et en grande quantité. On peut se rendre à ce lac par chemin de fer jusqu'à Knowlton ou à la station Foster. Son altitude est de 649 pieds audessus du niveau de la mer.

BROMPTON, (LAC).---Belle nappe d'eau située partie dans les 10ème et 11ème rangs du canton de Brompton, comté de Richmond, et partie dans le canton Oxford. Cette nappe d'eau mesure cinq à six milles d'étendue, sur trois milles de largeur. Elle contient plusieurs îles et abonde en truite.

ELGIN, (LAC).---Appelé aussi lac Maskinongé. Situé dans le canton Stratford, comté de Wolfe. Cette nappe d'eau a une longueur de trois milles sur un mille et demi de large. Une partie du village de Stratford est installée sur ses rives. C'est un lac poissonneux ; on y prend de la truite et du maskinongé.

ILES, (LAC "DES").---Situé moitié dans le canton Stratford et moitié dans le canton Winslow, comté de Wolfe. Poissonneux. Cette nappe d'eau se trouve placée presqu'en pleine forêt.

JOSEPH, (LAC).---Situé dans les quatre premiers rangs du canton Inverness, comté de Mégantic. Il se décharge dans la rivière Bécancour dont il n'est à proprement parler qu'un élargissement et communique avec le lac William, dans le canton de Halifax. Ce lac mesure près de quatre milles en longueur.

LAMOTHE, (LAC).---Situé à Ste Marie-de-Blandford, comté de Nicolet. Cette nappe d'eau qui est poissonneuse, est fort fréquentée par les sportmen. On y prend de la truite de 15 à 18 pouces de longueur.

MAGILL, (LAC).---Situé dans le 4ème rang du canton Lingwick, comté de Compton.

MAGOG, (LAC).---Situé partie dans le comté de Stanstead et partie dans le comté de Sherbrooke. C'est la continuation de la rivière Magog. Ce lac, long de neuf milles et large d'un mille, contient différentes espèces de poisson. L'altitude de ce lac est de 634 pieds audessus du niveau de la mer.

MASSAWIPI, (LAC).---Situé dans le canton de Hatley, comté de Stanstead. Il a à peu près huit milles de long sur un mille de large avec 60 à 80 pieds de profondeur. On y trouve de la truite de lac, du brochet, du maskinongé et de l'alose d'eau douce. Son altitude audessus du niveau de la mer est de 536 pieds.

MEMPHREMAGOG, (LAC).---Situé partie dans les comtés de Brome et de Stanstead, et partie dans le Vermont, sur le territoire américain. Il a 30 milles de long sur un mille à quatre milles de large et est très pittoresque. Le lac se décharge dans la belle rivière St-François à Sherbrooke par la rivière Magog. A sa sortie, on rencontre la ville de Magog où on peut se rendre facilement par chemin de fer, de Montréal ou de Sherbrooke. Il y a de la truite en abondance dans ce lac, ainsi que du brochet et du poisson blanc. Des steamers font chaque jour le service sur ce beau lac, entre Newport, dans l'état du Vermont et Magog qui se trouve situé à l'extrémité nord du lac. Son altitude est de 682 pieds audessus du niveau de la mer.

Depuis quelques années, le gouvernement fédéral a fait déposer dans ce lac près de 400,000 alevins de truite grise et des œufs de saumon.

Le lac est navigable sur un parcours de 27 milles à partir de Newport. Il reçoit les eaux de trois petites rivières venant du Vermont et de quelques cours d'eau du Canada, dont le principal est la rivière Cherry. Du côté ouest, la principale baie est la baie Austin qui s'étend sur une longueur de deux milles. De jolis cottages d'été sont installés tout le long des rives de ce beau lac.

MÉGANTIC, (LAC).---Situé entre les comtés de Beauce et de Compton à environ 73 milles au sud-est de Sherbrooke. Sa longueur est de 12 milles avec une largeur variant de 2 à 4 milles. Cette nappe d'eau est la plus considérable du territoire canadien près du Maine. Ses bords sont extrêmement pittoresques, et dentelés de baies ; ses rives mesurent en tout quarante et quelques milles. Ses principaux tributaires sont le LOWER SPIDER, la rivière Ar-

nold, l'Annance, la Victoria, la rivière aux Sables et plusieurs ruisseaux moins considérables, et sa sortie est la rivière Chaudière. Ce lac abonde en truite de lac, doré etc ; il en est de même des baies et des ruisseaux qui s'y jettent. Dans le lac Mégantic proprement dit, on y a pris de la truite pesant de 20 à 25 livres. Le chevreuil est aussi très abondant dans cette région. Des bateaux à vapeur desservent toutes les paroisses échelonnées le long du lac ainsi que les cantons Marston, Chesham, Clinton, Woburn, Louise et Ditchfield. L'altitude du lac est de 1303 pieds audessus du niveau de la mer.

MOFFATS, (LAC) ---Nappe d'eau placée dans les 3ème et 4ème rangs du canton Lingwick, comté de Compton.

MOOSE BAY, (LAC).---Dans le canton Stratford, comté de Wolfe. Poissonneux.

NICOLET, (LAC).---C'est la source de la rivière du même nom. Cette nappe d'eau qui mesure deux milles et demi de longueur sur un mille de largeur se trouve placée dans le canton de Ham, comté de Wolfe. Elle renferme plusieurs petites îles fort attrayantes.

NOIR, (LAC).---Situé partie dans le canton Ireland et partie dans le canton Coleraine, comté de Mégantic. La paroisse Saint-Désiré, forte d'une population de 1900 âmes, est placée au nord de cette nappe d'eau. L'arpenteur F. L. Poudrier qui releva ce lac en 1847 dit que les eaux en sont limpides et profondes. Ce lac a une longueur de deux milles sur un mille de largeur et il était autrefois entouré de montagnes si fortement boisées que les arbres projetaient leur ombre sur le lac et rendaient la surface de celui-ci obscure et presque noire. De là son nom de LAC NOIR que la population anglaise appelle aussi BLACK LAKE. Altitude 940 pieds.

ORFORD, (LAC).---Nappe d'eau du comté de Brome, dans les cantons de l'Est. L'altitude de ce lac est de 917 pieds audessus du niveau de la mer. Au nord de ce lac se rencontre le mont Orford qui a une élévation de 2,860 pieds.

OUTARDES, (LAC "AUX").---Situé dans le comté de Nicolet. Il communique avec le lac Saint-Paul et se décharge dans la rivière Bécancour. Il doit son nom au fait qu'un grand nombre d'outardes fréquentaient autrefois ses bords.

SAINT-JOSEPH, (LAC).---Situé dans le comté de Mégantic. Il mesure cinq milles de long sur un demi-mille de largeur. Cette nappe d'eau communique par un petit chenal avec le lac William, et se décharge dans la rivière Clyde.

SAINT-PAUL, (LAC).---Situé dans le comté de Nicolet. Il mesure cinq milles de longueur et un demi-mille de large. Ce lac reçoit les eaux du lac des Outardes et décharge ses eaux dans le Saint-Laurent par la rivière Godfroi. Ce lac, qui est très pittoresque, contient de la truite.

SUNDAY, (LAC).---Dans le comté de Wolfe. Ce lac fait partie du bassin de la rivière Bécancour. C'est une jolie nappe d'eau dont les bords sont généralement rocheux et assez élevés, dit l'ingénieur Gauvin (rapport de 1905), pour permettre l'exhaussement de son niveau de plusieurs pieds. La superficie du bassin du lac ne dépasse pas trois à quatre milles carrés. Ce lac porte aussi le nom de "Indian lake."

TROIS MILLES, (LAC).---Situé dans les 6e et 7e rangs du canton de Whitton, comté de Compton.

TRUITE, (LAC "À LA".---Situé dans le canton Ireland, quatrième concession, comté de Mégantic. Poissonneux.

WEEDON, (LAC).---Situé dans le canton Weedon, comté de Wolfe. Sa longueur est de deux milles et sa largeur d'un mille. On y pêche plusieurs sortes de poisson. Son altitude audessus du niveau de la mer est de 839 pieds.

WILLIAM, (LAC).---Situé dans la paroisse de St-Ferdinand d'Halifax, comté de Mégantic. C'est un élargissement de la rivière Bécancour. Ce nom de William lui a été donné en l'honneur de William Pitt, le grand homme d'Etat anglais (1708-1778) ; il est aussi quelquefois appelé lac St-Ferdinand. Cette nappe d'eau qui est considérable et fort belle se décharge dans le lac St-Joseph et de là dans la rivière Clyde.

CHAMPLAIN

A BAUDE, (LAC).---Situé dans le comté de Champlain. Il se déchar-

ge dans la rivière Pabelognang. Le sol est très inférieur, mais la contrée environnante assez bien boisée, d'après l'arpenteur DuTremblay (1896). Poissonneux.

ALGONQUIN, (LAC).—Situé dans le comté de Champlain, à l'ouest du canton Trudel, sur le parcours de la petite rivière Vermillon. C'est une belle nappe d'eau mesurant trois milles et demi de longueur sur un quart de mille de largeur. Elle se décharge dans le lac Stanislas. Poissonneux.

ALPHONSE, (LAC).—A l'ouest du lac Ecarté, dans la seigneurie du Cap-de-la-Magdeleine, comté de Champlain. Le terrain environnant est assez propre à la culture et le bois comprend épinette et merisier. (H. B. Tourigny, 1896).

ARCHANGE, (LAC).—Situé au nord-est du canton Belleau, seigneurie du Cap-de-la-Magdeleine, comté de Champlain. Le terrain environnant est assez plan et comprend épinette et pin, (H. B. Tourigny, A. G. 1896). C'est un lac très riche en truite.

AUX FOINS, (LAC).—Situé au nord-est du canton Belleau, seigneurie du Cap-de-la-Magdeleine comté de Champlain. Le contour de ce lac est marécageux et est boisé en petite épinette. (H. B. Tourigny, 1896).

ARNOULD, (LAC).—Nappe d'eau d'un mille et demi de longueur placée dans le canton Lamy sur le parcours de la branche est de la rivière Gatineau. Dénommé en souvenir de M. Louis Arnould, ancien professeur de littérature française à Montréal et auteur d'un magnifique ouvrage sur le Canada français.

AYOT, (LAC).—Situé dans le comté de Champlain. C'est un élargissement de la rivière du Milieu.

BATISCAN, (LAC).—Situé au nord-est du canton Boucher, dans le comté de Champlain. Ce lac, d'après l'arpenteur J. E. A. Gignac, (1837), est entouré de petites montagnes boisées de sapin, épinette et pin. On y prend du brochet et du maskinongé. L'arpenteur Barnard (1874), porte l'étendue de ce lac à 700 acres ; de plus, l'eau en est claire et profonde. Il se termine à son extrémité inférieure par une baie d'une assez grande profondeur.

BEAUCE, (LAC "A").—Situé dans la partie sud-ouest du canton Malhiot, comté de Champlain, à 13 milles de la Tuque. Il est relié à

cette dernière ville par le chemin de fer Transcontinental. Cette nappe d'eau qui mesure un mille et demi de long ne renferme que du brochet.

BELLAVANCE, (LAC).—Situé dans le canton Turcotte, comté de Champlain, sur le parcours de la rivière du même nom dont il est la source. D'après l'arpenteur Landry (1888), ce lac abonde en magnifiques truites.

BLEU, (LAC). Situé dans le voisinage de la rivière Jeannotte, comté de Champlain. M. l'arpenteur J. M. Croteau (1887), le donne comme un lac assez poissonneux. On y pêche la truite.

BONJOUR, (LAC).—Situé à l'ouest de la rivière Batiscan et au sud du lac des Iles, dans le canton Pereyre, comté de Champlain. Cette nappe d'eau d'un peu plus d'un mille de longueur abonde en truites. On communique avec elle par le chemin de fer du Lac-St-Jean.

BOOM, (LAC).—Appelé aussi lac à Reynar. Situé à l'est de la rivière Bostonnais, comté de Champlain. Excellent pour le brochet.

BORDELEAU, (LAC).—Situé dans le comté de Champlain. Il se décharge dans le lac Boulan, qui se trouve placé le long de la rivière Petite Bostonnais. Truite.

BOSTON, (LAC).—Situé dans le comté de Champlain. Il se jette dans la rivière Petite Bostonnais.

BOSTONNAIS, (LAC).—Sur le parcours de la rivière du même nom. Terrain onduleux s'élevant graduellement en s'éloignant du bord du lac. Bois mêlé : épinette grise, tamarac, bouleau, sapin, tremble. Terre jaune et grise. (P. H. Dumais, A. G. 1873).

BOSWELL, (LAC).—Situé à l'ouest du lac des Iles, dans le canton Pereyre, comté de Champlain. Ce lac a environ trois milles de longueur, mais il est étroit. Comme tous les lacs du voisinage, il regorge de truites et la région avoisinante est giboyeuse. On s'y rend par le chemin de fer du Lac-St-Jean.

BOUCHARD, (LAC).—Situé au sud de la rivière Jeannotte, sur le parcours du chemin de fer de Québec au Lac St-Jean. Ce lac qui a près de deux milles de longueur, est poissonneux.

BOUCHARD, (LAC).—Situé au nord-est du canton Belleau, seigneurie

du Cap-de-la-Magdeleine, comté de Champlain. Le tour du lac est inculte. Le bois comprend l'épinette et le sapin. (H. B. Tourigny, A. G. 1896).

BOUCHER, (LAC).—Situé dans le comté de Champlain. Il se décharge dans le grand lac Menjobagus et est très poissonneux, d'après l'arpenteur J. O. Lacoursière (1912). On y pêche du brochet, du maskinongé et du doré. Le Grand Tronc Pacifique longe la rive sud de ce lac.

BOUCHER, (LAC). —Situé sur le parcours de la rivière aux Rats, dans le canton Turcotte, comté de Champlain. L'arpenteur P. A. Landry, (1888), rapporte que le terrain situé à l'extrémité du lac est plat, boisé en épinette et en bois franc et qu'il est propre à la culture.

BROCHET, (LAC).—Situé dans le rang nord-est du chemin de fer Transcontinental, canton de Carignan, comté de Champlain. L'explorateur Jos. Bureau lui prête deux milles de longueur. Poissonneux. Le sol est médiocre et boisé en épinette et pin.

BROSTER, (LAC).—Situé dans le comté de Champlain. Les alentours de ce lac, d'après l'arpenteur J. B. Saint-Cyr (1896), sont boisés en épinette, bouleau, sapin et pin. Les montagnes qui l'entourent sont peu élevées, mais le terrain est rocheux. Ce lac, avec les trois belles grandes îles qu'il contient, présente un magnifique coup d'œil. Son élévation audessus du Vermillon est de 140 pieds.

BRÛLÉ, (LAC).—Situé au nord-est du canton Belleau, dans la seigneurie du Cap-de-la-Magdeleine, comté de Champlain. Tout le tour de ce lac, d'après l'arpenteur Tourigny (1896), est une savane inculte, et le bois se compose de petites épinettes.

BRÛLÉ, (LAC).—Situé au centre du canton Gauthier, comté de Berthier. Poissonneux.

CARIBOU, (LAC).—Situé à l'ouest de la rivière Batiscan, comté de Champlain. Le rapport de l'arpenteur A. C. Talbot constate que le terrain, depuis ce lac jusqu'à la rivière Jeannotte, est très accidenté et le sable rocailleux. La forêt comprend épinette, sapin, merisier et bouleau.

CASTOR, (LAC).—Situé au nord-est du canton Boucher, dans le comté

de Champlain. Il verse ses eaux dans le lac Batiscan. D'après l'arpenteur J. E. A. Gignac (1887), ce lac est entouré de légères montagnes et est boisé en pin, merisier et sapin. On y prend du brochet. Les eaux de ce lac sont claires et profondes, près de dix brasses d'eau. D'après l'arpenteur Barnard (1874), ce lac occuperait une étendue de 200 acres.

CASTOR, (LAC "AU").---Cette nappe d'eau du canton Laurier, comté de Champlain, qui traverse la rivière Jeannotte reçoit les eaux d'une autre rivière venant du Nord dont les bords tortueux sont entrelacés d'aulnes et de bois rouges. (P. A. Dumais, A. G. (1873).

CENTRE, (LAC "DU").---Situé dans le canton Laurier, comté de Champlain, à l'ouest de la rivière Batiscan. Le rapport de l'arpenteur A. C. Talbot (1886), constate la présence du merisier et du bouleau sur les hauteurs et de l'épinette et du sapin sur les bords du lac.

CHICOTS, (LAC "DES").---Situé dans le rang B. de Ste Thècle, comté de Champlain. L'abbé Bois explique ainsi l'origine de ce nom : "On voit audessus des eaux de ce lac un grand nombre de cîmes d'arbres qui par leurs branches annoncent que leur tronc est gros et long ; ce qui fait dire aux habitants de ses rives que ces arbres étaient autrefois sur un terrain fertile qui s'est effondré."

CHATS, (LAC "AUX").---Situé dans le canton Carignan, comté de Champlain, dans le rang sud-ouest du chemin de fer Transcontinental. Poissonneux. Le sol qui l'environne est peu propre à la culture ; boisé, d'après l'explorateur J. Bureau (1909), en épinette et pin.

CICONCINE, (LAC).---Une assez grande nappe d'eau que l'on rencontre à l'extrémité nord du canton Turcotte, comté de Champlain. Abondante en truite.

CINQ, (LAC "DES").---Ce nom est donné à un groupe de lacs, dans la seigneurie du Cap-de-la-Magdeleine, comté de Champlain. Ces lacs se déchargent dans la rivière Mattawin, à environ cinq milles audessus de son confluent avec le Saint-Maurice. Ils regorgent de truite de ruisseau et saumonée.

CLAIR, (LAC).---Situé au nord-est du canton Belleau, seigneurie du

Cap-de-la-Magdeleine, comté de Champlain. Le bois se compose surtout d'épinette et de sapin. On rencontre du merisier sur la montagne. (H. B. Tourigny, 1896).

CLAIR. (LAC).---A l'ouest du canton Langelier, dans le comté de Champlain. Abonde en truites. On y voit aussi beaucoup de caribous et de castors.

COTEAUX, (LAC "DES").---Situé dans le voisinage de la rivière aux Rats, comté de Champlain. Ce lac abonde en brochets. L'arpenteur P. A. Landry (1888) a constaté ici un brûlé sur une étendue considérable.

COUCOUCACHE, (LAC).---Situé sur le parcours de la rivière du même nom, dans le comté de Champlain. La région avoisinant ce lac est de peu de valeur, le bois de commerce, disent les explorateurs, ayant été presque totalement détruit par le feu. L'extrémité nord du lac est moins montagneuse que les autres parties. La compagnie de la baie d'Hudson possède ici un poste.

CRAPAUD, (LAC).---Situé dans le comté de Champlain. C'est un petit tributaire du Petit Vermillon. Il se décharge dans le lac Petit Ecarté.

CROCHE, (LAC).---Petite nappe d'eau placée dans le rang A de la paroisse Sainte Thècle.

CROCHE, (LAC).---Situé sur le côté ouest de la rivière aux Rats, dans le comté de Champlain. Ce lac est assez considerable, mais peu poissonneux. Le bois, d'après le rapport de l'arpenteur P. A. Landry (1888), est composé de sapin et d'épinette.

DAWSON, (LAC).---Dans le canton Boucher, comté de Champlain. La terre est légère et la forêt environnante, au dire de l'arpenteur Gignac (1887), comprend sapin, épinette et merisier. Il y a de la truite dans ce lac.

DESCHAMPS, (LAC).---Situé dans le canton Lamy. C'est une nappe d'eau poissonneuse. Dénommée en l'honneur de M. C. E. Deschamps, ancien fonctionnaire du Secrétariat de Québec et auteur d'un ouvrage fort consulté : LISTE des MUNICIPALITÉS DANS LA PROVINCE de QUÉBEC (1886).

DUSSEAU, (LAC).---Situé à l'ouest du canton Laurier, comté de Cham-

plain. C'est la source de la rivière du Milieu. Poissonneux. (S. Rinfret, A. G. 1890).

DUMONT, (LAC).---Situé dans le 5ème rang du canton Mékinac, comté de Champlain. Poissonneux.

DICKEY, (LAC).---Dans le canton Boucher, comté de Champlain. D'après l'arpenteur J. E. A. Gignac, (1887), ce lac entouré de légères montagnes est assez avantageux pour la culture. La forêt consiste en sapins et épinette. Assez poissonneux. On y prend de la truite.

DEUX-QUEUES, (LAC).---Situé dans le canton Carignan, comté de Champlain. Cette petite nappe d'eau qui est la source du ruisseau Bastien se trouve dans le voisinage immédiat du chemin de fer du lac Saint-Jean.

DESROCHER, (LAC).---Nappe d'eau située à l'ouest de la rivière Batiscan, dans le comté de Champlain. Poissonneuse.

DE LA HAUTEUR, (LAC).---Dans le comté de Champlain. Son altitude est de 460 pieds audessus de la rivière Vermillon. Le terrain environnant est rocheux. Ce lac se décharge dans le lac à Baude. Poissonneux : Brochet et poisson blanc.

ECARTÉ, (LAC).---Situé au nord-est du canton Belleau, dans la seigneurie du Cap-de-la-Magdeleine. Ce lac, d'après l'arpenteur Tourigny (1896), est entouré de petites collines et la forêt se compose d'épinette et de sapin.

EDOUARD, (LAC).---Situé dans la seigneurie du Cap-de-la-Magdeleine, au nord-est du canton Belleau, dans le comté de Champlain. Cette nappe d'eau mesure environ deux milles et demi, et, d'après l'arpenteur Tourigny (1896), les montagnes que l'on rencontre dans son voisinage sont boisées en épinette et sapin.

EN COEUR, (LAC).---Situé au nord-est du canton Belleau, seigneurie du Cap-de-la-Magdeleine, comté de Champlain. Il y a de petites épinettes et du sapin tout le tour du lac. Les montagnes sont basses. H. B. Tourigny, A. G. 1896).

FOU, (LAC).---Situé dans le comté de Champlain, à quelque distance au nord du groupe des lacs à la Pêche. Ce lac est placé au centre d'un groupe de lacs, tous bien peuplés de truites. Il mesure en-

viron quatre milles de long et est de forme très irrégulière. Ce qui le rend surtout remarquable, c'est le nombre de baies profondes que l'on y aperçoit dans toutes les directions. La forêt se compose d'épinettes et de sapins, mais le terrain est médiocre. Cette nappe d'eau fourmille de truites du poids moyen d'une livre.

FRANCAIS, (LAC "DU"). Situé dans la seigneurie du Cap-de-la-Magdeleine, comté de Champlain, dans le voisinage de la paroisse Ste Flore. Cette petite nappe d'eau qui fourmille de truite, mesure environ deux tiers de mille de diamètre. Elle n'est située qu'à quelques milles de la gare du chemin de fer des Piles. Ce lac forme partie du groupe des lacs à la Pêche.

FRANCOEUR, (LAC).—Situé dans le comté de Champlain. Il se décharge dans le lac Petit Ecarté.

GAUTHIER, (LAC).—Situé dans le comté de Champlain. C'est la source de la rivière Pronovost. Il se jette dans la rivière du Milieu.

GÉLINAS, (LAC).—Situé au nord-est du canton Belleau, seigneurie du Cap-de-la-Magdeleine, comté de Champlain. Le terrain qui entoure cette nappe d'eau est savaneux. Comme bois, on rencontre de l'épinette et du sapin. (H. B. Tourigny, A. G. (1896).

GILARDEAU, (LAC).—Situé à l'ouest de la rivière Batiscan, dans le canton Pereyre, comté de Champlain. Il n'a qu'un mille de long et communique avec le lac des Iles. Très poissonneux : truite. On s'y rend par le chemin de fer du Lac-St-Jean.

GRAND-CASTOR, (LAC).—Situé à la tête de la rivière Saint-Maurice, dans le comté de Champlain.

HOULE, (LAC "À").—Situé au nord-est du canton Belleau, seigneurie du Cap de la Magdeleine, comté de Champlain. Le terrain environnant est assez plan et boisé en épinette, pin et sapin. (H. B. de Tourigny, 1896).

ILES, (LAC "DES").—Belle nappe d'eau de six milles de longueur située à l'ouest de la rivière Batiscan, dans le canton Pereyre, comté de Champlain. Ce lac que la nature a parsemé d'une foule de jolies îles constitue un centre d'attractions pour les amateurs de sport. Il y a de la truite en abondance et du gibier dans la région environnante. Les eaux de ce beau lac viennent se jeter daus la

Batiscan, après avoir passé par une série d'autres lacs tels que les lacs Beauséjour, Robinson, Travers etc. On communique aisément avec cette nappe d'eau par le chemin de fer du Lac-St-Jean. Le club de chasse et de pêche des Laurentides possède ici de magnifiques installations.

ILES, (LAC "DES"). Situé au nord-ouest de la rivière Batiscan et au sud-ouest du canton Laurier, dans le comté de Champlain. Bordé, d'après l'arpenteur J. M. Croteau (1887), de chaque côté, de montagnes très rocheuses, impropres à la culture. Le bois que l'on y rencontre, sapin, épinette et bouleau, est petit. Il mesure dix milles de longueur. Assez poissonneux. On communique à ce lac par le chemin de fer du lac St-Jean.

ILES, (LAC "DES").—A l'ouest du canton Langelier, dans le comté de Champlain. Contient de la truite. On y voit aussi beaucoup de caribous et de castors. (Rapport de M. J. E. A. Gignac, A. G. 1892).

ILES, (LAC DES).—Situé à l'extrémité est du deuxième rang du canton Hackett, comté de Champlain. Il y a de la truite dans ce lac. Sa longueur est de deux milles et sa largeur d'un mille.

ISAIE, (LAC).—Situé à l'est du rang D dans la paroisse Ste-Flore, comté de Champlain, seigneurie du Cap-de-la-Madeleine. Poissonneux. Il forme partie du groupe des lacs à la Pêche, placés à l'ouest du St-Maurice et à quelques milles du chemin de fer des Piles.

ISIDORE, (LAC).—Situé dans le comté de Champlain. C'est un élargissement de la rivière du Milieu.

KENNEDY, (LAC).—A l'ouest du canton Langelier, comté de Champlain. Contient de la truite de belle dimension. Pays giboyeux. On y voit du caribou et du castor, (rapport de l'arpenteur Gignac, 1892).

LAFOND, (LAC).—Dans le comté de Champlain. Ce lac se décharge dans la rivière du Milieu. Poissonneux.

LAFONTAINE, (LAC).—Sur les 6e et 7e rangs du canton Mékinac, comté de Champlain. Se décharge dans la rivière La Truite.

LAMARRE, (LAC).—Petite nappe d'eau située dans le 5ème rang, ou

rang St-Olivier de la paroisse Ste-Flore, comté de Champlain, à quelques milles à l'ouest du St-Maurice. Poissonneuse. On communique avec ce lac par le chemin de fer des Piles.

LA PÊCHE, (LACS).—Situés dans la seigneurie du Cap-de-la-Magdeleine, comté de Champlain. Le premier et le second lacs à la Pêche ont respectivement trois milles et demi et deux milles et demi de longueur et sont reliés entre eux par un cours d'eau légèrement rocailleux. Ces lacs sont remplis de truite grise d'une bonne grosseur ; on y prend aussi des perches d'une livre, ainsi que le WATASSAI, sorte de poisson ressemblant beaucoup au hareng. On atteint ces lacs par le chemin de fer des Piles.

LAZARE, (LAC).—Dans le comté de Champlain. C'est un élargissement de la Petite Bostonnais. Poissonneux.

LEJEUNE, (LAC).—Situé dans le IIe rang sud-ouest du canton Lejeune, comté de Champlain.

L'EQUERRE, (LAC DE).—A l'ouest du canton Langelier. Les environs de ce lac, d'après l'arpenteur J. E. A. Gignac (1892), sont boisés de petites épinettes. Les sommets des montagnes comprennent des bois mêlés, bouleau, épinette et un peu de pin.

LONG, (LAC).—Situé à l'ouest de la rivière Batiscan, dans le canton Pereyre, comté de Champlain. Cette nappe d'eau de plus de quatre milles de longueur regorge de truites. On communique avec elle par le chemin du fer du Lac St-Jean.

LONG, (LAC).—Situé à l'est de la rivière Batiscan, dans le canton Laurier, comté de Champlain. Le terrain environnant, d'après un rapport de 1886 de l'arpenteur A. C. Talbot, est accidenté, le sable très rocailleux, et boisé en épinette, sapin, bouleau et merisier. On remarque sur ce lac un rocher escarpé de 350 pieds de hauteur. Poissonneux.

LONG, (LAC).—Le grand lac Long se trouve situé dans le canton Lejeune, comté de Champlain. Les eaux sont pures et d'une grande profondeur, écrit l'arpenteur P. P. V. Dutremblay (1873) ; ses bords sont inégaux et montagneux à l'est, ondoyants à l'ouest.

Le petit lac Long est placé dans le 4ème rang du même canton. A 15 chaînes environ de sa frontière sud-est, il y a un énorme rocher dont la base, sur une hauteur de deux verges et demie

à trois verges, présente, dit l'arpenteur H. Leber, (1881), les caractères du granit d'Ecosse. C'est un granit de couleurs variées, gris, orange, noir, blanc et rouge ; comme ce rocher est dépourvu de mica, il est propre au polissage. Ces deux lacs sont très poissonneux.

MASKETSY, (LAC).—Situé dans les premiers rangs du canton Hackett, comté de Champlain. Il mesure plus de deux milles de longueur et atteint jusqu'à trois milles en largeur. Le pays environnant est bien boisé, mais rocheux. D'après l'arpenteur Lachevrotière, (1891), c'est un lac très poissonneux ; on y pêche la truite. Ce lac alimente la rivière Towachiche.

MÉKINAC, (LAC).—Nappe d'eau d'une étendue assez considérable placée partie dans le canton Mékinac, et l'autre partie dans le 1er rang du canton Hackett, comté de Champlain. Il reçoit les eaux des rivières Mékinac, au Brochet et de plusieurs autres petites rivières. Le sol environnant est généralement très rocheux, excepté aux approches de la rivière du même nom. D'après l'arpenteur J. E. A. Gignac (1887), la forêt comprend épinette, sapin, bouleau, merisier. La partie est du lac est bordée de rochers à pic à peine accessibles et complètement nus. Il y a du brochet dans ce lac.

MENJOBAGUS, (LAC).---Grande nappe d'eau de dix milles de longueur, dans le comté de Champlain. Abonde en brochets, maskinongés et dorés. Les terrains qui l'avoisinent sont accidentés, sablonneux et rocheux. J. O. Lacoursière A. G. représente ce lac (rapport de 1912), comme étant remarquable par ses grandes baies et les nombreuses îles dont il est parsemé. Le Grand-Tronc Pacifique passe assez près de cette nappe d'eau.

NOIR, (LAC).---Situé dans le comté de Champlain, sur le parcours de la rivière Epervier.

OKANE, (LAC).—Situé sur la rivière aux Rats, dans le canton Turcotte, comté de Champlain. Les environs, d'après un rapport de P. A. Landry, A. G. (1888), sont boisés en pin et en épinette. Poissonneux.

PERCHAUDE, (LAC).—Situé dans le premier rang de la paroisse Ste-Flore, comté de Champlain, dans le voisinage de la rivière Shawinegan. Poissonneux.

PUCE, (LAC "DE LA").—Petite nappe d'eau située au sud du lac Mékinac, dans le canton Mékinac, comté de Champlain.

PERDRIX, (LAC "DES").—Le portage entre les eaux de la rivière Ouiatchouan et celles de la rivière Bostonnais qui n'est que de 47 chaînes de longueur, mène, dit l'arpenteur P. A Dumais, (1873), au lac des Perdrix. Ce lac se décharge par une petite rivière en passant par le lac au Vison dans le lac Bostonnais, à son extrémité nord.

PHILEMORE, (LAC).—Petite nappe d'eau poissonneuse située au nord du canton Turcotte, comté de Champlain. On y prend surtout de la truite.

PILES, (LAC "DES").—Situés dans les 3ème et 4ème rangs de la paroisse Ste-Flore, comté de Champlain. C'est une nappe d'eau de près de quatre milles de longueur et assez poissonneuse. Elle est affermée à la municipalité de Ste Flore. L'arpenteur R. Rinfret (1889), rapporte que le terrain situé au nord-ouest de ce lac est montagneux.

RATS, (LAC "AUX").—Situé dans le canton Turcotte, comté de Champlain, et source de la rivière aux Rats. Ce lac est poissonneux, dit le rapport de P. A. Landry, A. G. (1888), mais le terrain avoisinant est peu propre à la culture. Boisé en épinette et en pin.

REED, (GRAND LAC).—Situé au nord-est du canton Belleau, seigneurie du Cap-de-la-Magdeleine, comté de Champlain. Le terrain est savaneux et boisé en épinette, merisier et sapin. (H. B. Tourigny, 1896).

ROBERGE, (LAC). – Situé partie dans le 1er rang du canton Hackett, comté de Champlain, et partie dans le canton Marmier, comté de Portneuf. C'est un magnifique lac de six milles d'étendue très prisé des sportmen. Il abonde en truite. Ce lac alimente la rivière Towachiche.

ROBINSON, (LAC).—Situé à l'ouest de la rivière Batiscan, et au sud du lac des Iles, dans le canton Pereyre, comté de Champlain. Il n'a qu'une étendue d'un mille, mais il est très poissonneux. On s'y rend par le chemin de fer du Lac-St-Jean.

SAINT-MICHEL, (LAC).—Placé au sud du canton Boucher, dans le

comté de Champlain. Il est aussi connu sous le nom de "Bout-d'eau morte". L'arpenteur Gignac (1887), dit que cette nappe d'eau est entourée de légères montagnes assez boisées : pins, sapins. Ce lac n'est au fond qu'un élargissement de la rivière à la Truite.

SASSAMASKIN, (LAC).—Situé dans les deuxième et troisième rangs du canton Polette, comté de Champlain. Cette nappe d'eau et sa décharge sont encaissées, d'après le rapport de l'arpenteur F. Desruisseau (1880), dans des montagnes ou collines offrant un aspect très varié, et recouvertes en partie par des bois de petite dimension. Poissonneux. Ce lac porte aussi le nom de THOMAS.

SÈCHE, (LAC).—Petite nappe d'eau du comté de Champlain qui se décharge dans le lac à Beauce. L'explorateur Leclerc (1910), lui prête une longueur de 15 arpents sur 10 de largeur.

SLEIGH, (LAC "AU"). Situé au nord-ouest du lac Mékinac, dans le canton Boucher, comté de Champlain. Les rives de ce lac, d'après l'arpenteur J. E. A. Gignac, (1887), sont accidentées, et le bois consiste en pin, sapin, épinette, cèdre. En général, la terre est sablonneuse, et un peu rocheuse. Ce lac, qui est un tributaire du lac Mékinac, est terminé au sud-est par un petit lac au pied duquel se trouve une écluse pour faciliter la descente des billots. D'après l'arpenteur J. Barnard (1874), l'eau de ce lac est claire et profonde ; on y prend du maskinongé.

SOLITAIRE, (LAC).—Situé au nord-est du canton Belleau, seigneurie du Cap-de-la-Magdeleine, comté de Champlain. Le tour du lac est vallonneux et comprend épinette, sapin, bouleau et pin. (H. B. Tourigny, A. G. 1896).

SOUCY, (LAC).—Situé dans le canton Polette, comté de Champlain. D'après le rapport de l'arpenteur Dutremblay (1896,) la forêt a été presque détruite par le feu entre ce lac et le lac à la Pluie. D'un autre côté, le terrain est montagneux et peu propre à la culture entre ce lac et le lac Wakaumekonke. Poissonneux : brochet et poisson blanc.

TORTUE, (LAC "À LA").—Situé sur le parcours du chemin de fer des Piles, à l'est des chutes de Grand'Mère, dans le comté de Champlain. Le fond de cette nappe d'eau contient des dépôts considé-

rables de mines de fer qu'on recueille depuis de nombreuses années et qu'on utilise aux Forges de Radnor. Son altitude audessus du niveau de la mer est de 439 pieds.

TRAVERS, (LAC).-- Petite nappe d'eau se partageant en deux sections et qui se trouve située dans la paroisse Ste-Thècle. Poissonneuse.

TRAVERS, (LAC "DE").---Situé à l'ouest de la rivière Batiscan, dans le canton Pereyre, comté de Champlain. Cette nappe d'eau qui fourmille de truites a deux milles et demi de long. Le club de chasse et de pêche des Laurentides possède de jolies dépendances sur les bords de ce lac. On peut s'y rendre facilement par le chemin de fer du Lac-St-Jean. L'altitude de ce lac est de 1212 pieds audessus du niveau de la mer.

TRUITE, (LAC "À LA").---Dans le canton Boucher, comté de Champlain. C'est un très joli lac, d'après l'arpenteur J. E. A. Gignac (1887), et poissonneux. On y prend de la truite. La forêt se compose de sapin et d'épinette.

TRUITE, (LAC "À LA").---Situé dans la seigneurie du Cap-de-la-Magdeleine, comté de Champlain, près du premier lac à la Pêche, en laissant la rivière Shawenegan. C'est un lac d'une assez bonne étendue ayant environ deux milles de diamètre. Les eaux en sont remarquablement claires et limpides et la truite abondante.

TRUITE, (LAC).---Jolie nappe d'eau du canton Boucher, comté de Champlain, à l'est de la rivière Saint-Maurice. Elle renferme de la truite en quantité.

VARIN, (LAC "À").---Situé à l'ouest de la rivière Bostonnais, comté de Champlain. Assez poissonneux.

VASSAL, (LAC).---Petite nappe d'eau du canton Carignan, comté de Champlain. On y prend de la truite.

VERT, (LAC).---Situé sur le parcours de la Grande Rivière Bostonnais, comté de Champlain. Terrain légèrement onduleux et bois mêlé.

VINCENT, (LAC).---Dans le 7ème rang du canton Mékinac, comté de Champlain. Poissonneux.

VIRPU, (LAC).---Situé dans le comté de Champlain. Il se déverse dans la décharge du lac à la Perdrix.

VLIMEUX, (LAC).---Nappe d'eau assez considérable située entre la paroisse St-Jacques des Piles et St-Roch de Mékinac, comté de Champlain. Ce lac contient du poisson.

WAKAUMEKONKE, (LAC).---Situé sur le parcours de la rivière Pabelognang, tributaire de la Vermillon, dans le comté de Champlain. Le terrain situé entre ce lac et le lac Soucy est, d'après l'arpenteur Dutremblay (1896), montagneux et peu propre à la culture. D'autre part, la région environnante est assez bien boisée. L'altitude de ce lac audessus de la rivière Vermillon est de 210 pieds. Poissonneux : brochet et poisson blanc. Le lac Wakaumekonke est presque circulaire et, d'après le rapporteur de la Commission Géologique du Canada, M. Ellis, (1898), sa circonférence est d'environ huit milles. Il est entouré de montagnes peu élevées, et il se trouve des quantités de sable ferrugineux noir sur ses bords.

WAYAGAMAK, (LACS).---Dans le comté de Champlain. Le petit lac Wayagamak est, d'après l'arpenteur P. A. Dumais, (1873), une jolie nappe d'eau abritée au nord-est par une chaine isolée de montagnes qui sépare la vallée de la Batiscan et qui court du nord au sud. Cette vallée est bien boisée ; on y voit beaucoup de pin et d'épinette. Les rives du lac sont généralement onduleuses et formées de bonne terre jaune et grise ; quelques roches s'avancent sur le lac et forment une masse de granit. Ce lac qui est très profond, excepté à sa décharge, est rempli de truites.

Le grand lac Wayagamak, situé dans le canton Malhiot, a une longueur de 15 milles, une largeur de 3 milles, avec une altitude de 946 pieds audessus du niveau du fleuve. Les alentours du grand lac se composent d'un sol semblable à celui du petit lac ; le bois est de même essence, et le tout présente tous les avantages propres à l'ouverture de nouveaux établissements. Le côté nord est montagneux et seulement propre à l'exploitation du bois de construction. tel que le pin et l'épinette. L'embranchement de la Tuque côtoie la décharge de ce lac qui est parsemé de magnifiques îles et bordé de gracieuses collines et de montagnes pittoresques. La truite y est abondante. La région est aussi fréquentée par le caribou.

CHICOUTIMI ET CHARLEVOIX.

A CASTORS, (LAC).—Dans le sixième rang du canton Boileau, comté de Chicoutimi. Les alentours de ce lac, d'après un rapport de l'arpenteur G. Gagnon (1863), sont plats et boisés en bois francs et mous. L'eau en est pure et sa plus grande profondeur est de 25 pieds. Il contient de la truite.

A CHARLES, (LAC).—Situé dans les 6ème et 7ème rangs du canton Boileau, comté de Chicoutimi. D'après l'arpenteur G. Gagnon (1863), les bords de ce lac sont escarpés du côté de l'est et plats et unis sur les autres côtés ; ils sont en outre boisés de bois francs et mous d'une moyenne grosseur. Ce lac a environ vingt ou trente mailles dans sa plus grande profondeur et contient de la truite.

A LA BELLE TRUITE (LAC).—Situé dans le deuxième rang du canton Boileau, comté de Chicoutimi. Fourmille de truite. Pays giboyeux : caribou, orignal, martre, castor etc. Les bords de ce lac, d'après l'arpenteur Gagnon (1863), sont plats, sauf sur le côté sud où se présentent des côteaux. Le terrain est bon aux alentours et boisé de bois francs et mous. L'eau de ce lac est très pure et sa plus grande profondeur est de 30 à 40 mailles. La truite que l'on y pêche est d'une qualité supérieure à celle des autres lacs de la même région.

A LA LOUTRE, (LAC).---Petite nappe d'eau du canton Lartigue, comté de Chicoutimi. Poissonneuse.

A LA MEULE, (LAC).---Dans le parc national comté de Chicoutimi. Petite nappe d'eau où l'on prend de la truite.

A LA MINE, (LAC).---Petite nappe d'eau située dans le quatrième rang de la paroisse St-Hilarion, comté de Charlevoix.

A LA RAQUETTE, (LAC).---Dans le parc national comté de Chicoutimi. C'est une petite nappe d'eau où l'on prend de la truite.

A LA TRUITE, (LAC).---Petite nappe d'eau de 18 arpents située en arrière de Saint-Siméon, comté de Charlevoix. Très poissonneuse.

ALEC, (LAC).---Situé à l'est de l'ancien chemin de Québec au Lac St-Jean, dans le parc national des Laurentide, scomté de Charlevoix, Il communique avec le lac des Castors, placé un peu plus au nord-

ouest. Il abonde en truites.

AUX BOIS VERTS, (LAC),---Petite nappe d'eau poissonneuse située dans la troisième concession de la paroisse de St-Hilarion, comté de Charlevoix.

AUX ILOTS, (LAC).- -Situé dans le deuxième rang du canton Chauveau, comté de Charlevoix. Il offre des bords peu élevés couverts de sapins, épinettes et bouleaux. D'après l'explorateur Jos. Bureau (1909), ce lac contient de la truite. La superficie de ce lac est de 453 acres. Ses bords sont peu élevés, légèrement onduleux, formés de terre jaune et très propres à la culture et couverts, dit l'arpenteur Demeules (1869), de sapins, épinettes et bouleaux.

AUX MOUCHES, (LAC).---Petite nappe d'eau dans le canton Cimon, comté de Chicoutimi. Poissonneuse.

BAIE DES ROCHERS, (LAC).---Nappe d'eau d'une longueur d'environ 4 milles sur un ½ mille de largeur, placée à une dizaine de milles du fleuve St-Laurent, en arrière de St-Siméon, comté de Charlevoix. Très abondante en truites.¿De bons chemins conduisent à ce lac.

BAILLOQUET, (LAC).---Situé dans le canton Brébeuf, comté de Chicoutimi.

Le R. P. Bailloquet, S. J. était missionnaire au Saguenay en 1661.

BALLE, (LAC "À LA).---Situé dans le premier rang du canton Otis, comté de Chicoutimi, sur le chemin de la Malbaie. Cette nappe d'eau qui est poissonneuse se décharge dans le lac Saint-Jean.

BEAULIEU, (LAC).---Situé dans le canton Lallemant, comté de Chicoutimi.

Dénommé en souvenir du R. P. Louis de Beaulieu, S. J. missionnaire à Tadoussac de 1668 à 1671.

BELLE-TRUITE, (LAC "DE LA").---Situé au nord du comté de Charlevoix, sur le parcours de la rivière de la Malbaie. Ce lac foisonne de belles truites.

BENOUCHE, (LAC).---Petite nappe d'eau placée dans le 8ème rang du canton Boileau, comté de Chicoutimi. Poissonneuse.

BLANC, (LAC).---Petite nappe d'eau formant la source de la rivière du

Jardin, dans le parc national des Laurentides, comté de Charle voix. Ce lac qui fourmille de truites est à 60 pieds au-dessus de la rivière Malbaie.

Bleu, (lac).---Petite nappe d'eau d'une dizaine d'arpents, mais très poissonneuse, située en arrière de St-Siméon, comté de Charlevoix.

Bois, (lac).---Petite nappe d'eau située au 1er rang nord du canton Bagot, comté de Chicoutimi. Assez poissonneuse.

Bonjour, (lac).---Situé dans le parc national des Laurentides, comté de Chicoutimi. Poissonneux. On y prend de la truite.

Bouchard, (lac).---Petite nappe d'eau du deuxième rang du canton Saint-Germain, comté de Chicoutimi. Contient de la truite. Ce lac qui a une profondeur de cinq à six brasses est entouré (rapport de G. Gagnon, A. G. 1862), d'une terre jaune grasse et boisée en merisier, bouleau, peuplier, épinette etc.

Bouleaux, (lac "des").---Placé dans le parc national des Laurentides à un mille de distance du grand lac à Mars. Un cours d'eau unit ce lac au grand lac Pikauba. Très poissonneux.

Brochets, (lac "aux").---Situé dans les deuxième et troisième rangs du canton Labrecque, comté de Chicoutimi. Le terrain, de chaque côté sud du lac, est plat. Ce lac renferme de la truite de cinq à six livres et du brochet.

Brûlé, (lacs).---Situés dans le parc national des Laurentides, comté de Charlevoix, sur le parcours de la rivière Pikauba. Toute la forêt est brûlée dans le voisinage de ces nappes d'eau. Ces lacs abondent en truites.

Buteux, (lac).---Situé dans le canton Saguenay, comté de Chicoutimi. Dénommé en souvenir du R. P. Buteux, S. J. ancien missionnaire de Tadoussac et du Saguenay, de 1643-1644.

Cabane, (lacs "de la").---Le grand lac de la Cabane est situé dans le premier rang du canton Boileau, comté de Chicoutimi, à peu de distance des lacs Ha ! Ha !.

Le petit lac de la Cabane est placé dans le canton Lallemant, comté de Chicoutimi et constitue la source de la rivière de la Cabane, l'un des affluents de la rivière Malbaie. Ces lacs regorgent de truites

CAGEUX, (LAC).---Situé dans le 8e rang du canton Tremblay, comté de Chicoutimi. Petite nappe d'eau poissonneuse.

CANARDS, (LAC "DES").---Placé en arrière de la paroisse Saint-Siméon, comté de Charlevoix. Poissonneux.

CASTORS, (LAC "DES").---Situé dans le parc national des Laurentides, comté de Charlevoix, à l'est de l'ancien chemin de Québec au Lac St-Jean. Ce lac est profond et regorge de truites.

CATELLIER, (LAC).---Petite nappe d'eau dans le canton Lapointe, comté de Chicoutimi.

Dénommé en souvenir de feu M. Catellier, directeur de l'établissement de pisciculture à Tadoussac.

CAZOT, (LAC).---Nappe d'eau d'un mille de long placée sur la ligne qui sépare les cantons Hébert et Brébeuf, comté de Chicoutimi. Poissonneux.

Le nom donné à ce lac rappelle le souvenir du dernier missionnaire Jésuite dans la Nouvelle France.

CÉDRAT, (LAC).---Petite nappe d'eau située dans le deuxième rang nord du chemin Kenogami, canton Kenogami, comté de Chicoutimi.

CHABOT, (LAC).---Situé dans le canton Bourget, comté de Chicoutimi, vers la fin du huitième mille de la rivière des Aulnais. D'après l'arpenteur P. H. Dumais, (1870), des pinières magnifiques entourent ce lac et le terrain à l'ouest est supérieur sous le rapport du sol et de la qualité du bois.

CHAPELLE, (LAC).---Petite nappe d'eau du canton Chauveau, comté de Charlevoix. Abonde en truite.

CHARLES, (LAC).---Situé dans le deuxième rang du canton Falardeau, comté de Chicoutimi. Lac poissonneux.

CLAIR, (LAC).---Dans le troisième rang du canton Falardeau, comté de Chicoutimi. Les bords de ce lac (rapport de J. O. Tremblay, A. G. 1885), sont peu élevés et la terre, qui est jaune et noire, est de bonne qualité. On a coupé beaucoup de bois autrefois autour de ce lac qui est divisé si nettement en trois parties que l'on peut croire qu'il s'agit de trois lacs distincts. Ce lac qui est poissonneux se trouve à 700 pieds audessus du niveau de la mer. Des colons sont installés autour de cette nappe d'eau.

CHOUMIN, (LAC).---Situé dans le canton Cimon, comté de Chicoutimi. Ce nom rappelle celui d'un ancien chef sauvage qui en 1622 adopta comme son frère le P. Le Caron, missionnaire à Tadoussac et lui donna rang dans sa cabane. Choumin, ou en français RAISIN, avait reçu ce nom parce qu'il aimait le jus de la treille.

CLAPIN, (LAC).---Situé en arrière du canton Callières, comté de Charlevoix. Cette nappe d'eau est poissonneuse.

CLOUTIER, (LAC).---Situé dans le canton Lallemant, comté de Chicoutimi.

Dénommé en l'honneur de M. J. E. Cloutier, l'un des priucipaux hommes d'affaires de Chicoutimi.

COTÉ, (LAC "DES").---Situé dans le 4ème rang du canton Laterrière, comté de Chicoutimi. Il se décharge dans la rivière Chicoutimi.

CRÊVE-CHEVAL, (LAC).---Petit lac situé dans le premier rang du canton Otis, comté de Chicoutimi. Il n'a que dix acres en superficie. Ses bords, d'après un rapport de J. O. Tremblay, A. G. (1903), sont un peu élevés et composés de rochers vers le nord-ouest. Ses anses sont très profondes et il est poissonneux. Son nom bizarre lui a été donné par un employé de la maison Price qui faillit crever un cheval en voulant atteindre cette nappe d'eau.

CROCHE, (LAC).---Situé dans le parc national des Laurentides, comté de Charlevoix, sur le parcours de la rivière du Jardin. C'est un lac très profond, d'après M. Tremblay, A. G. (1887), aux bords peu élevés et entouré d'un vieux brûlé. Très poissonneux.

CROIX, (LAC "À LA").---Situé dans le 7ème rang du canton Otis, comté de Chicoutimi. L'arpenteur J. O. Tremblay (1863), lui donne une longueur de trois milles et le représente comme très poissonneux. Ce lac est bordé du côté nord-est de montagnes à peu près incultes.

CYGNES, (LAC "DES".—Situé en arrière de la paroisse St-Urbain, comté de Charlevoix. Il se décharge dans la rivière du Gouffre.

DE L'ANSE, (LAC).—Situé dans le rang E. du canton St-Germain, comté de Chicoutimi. Ce lac (rapport de G. Gagnon, A. G. 1862), est entouré de coteaux au nord-ouest et au nord-est et bordé d'épinette blanche, noire et rouge. Sa profondeur n'est que de 30 à 40 mailles.

DÉCHARGE, (LAC "DE LA".—Dans le troisième rang du canton St-Germain, comté de Chicoutimi. C'est un lac assez étendu, d'une profondeur de deux brasses et où l'on pêche de la truite et de l'anguille. L'arpenteur G. Gagnon dit (rapport de 1862), que les alentours du lac sont de bonne terre jaune grasse bordée de merisiers, bouleaux, peupliers, épinettes et sapins.

A l'est du premier lac se rencontre une autre grande nappe d'eau appelée GRAND LAC DE LA DÉCHARGE. Celui-ci est bordé de coteaux escarpés au Nord, mais le terrain est plus uni sur les autres côtés. Comme dans le premier, on y trouve de la truite et de l'anguille en quantité. Il y a une grande île sur ce lac dénommée Ile au Caribou qui est d'excellente terre grasse.

DES BOUCHERS, (LAC).—Situé au nord du canton Bégin, comté de Chicoutimi. Nappe d'eau poissonneuse.

DES PÈRES, (LAC).—Situé dans le 3e rang du canton Laterrière, comté de Chicoutimi. Poissonneux.

DOUBLE, (LAC).—Situé dans le parc national des Laurentides, sur le parcours de la rivière Malbaie, à l'est du chemin St-Urbain. Très poissonneux.

DRUILLETTES, (LAC).—Situé dans le canton Saguenay, comté de Saguenay.

Dénommé par la Commission géographique de Québec en souvenir du R. P. Gabriel Druillettes, S. J. missionnaire à Tadoussac et au Saguenay en 1645.

DUMAIS, (LAC).—Situé dans le comté de Chicoutimi.

Dénommé en souvenir de M. Sévérin Dumais, ancien député du Lac St-Jean à l'Assemblée Législative de Québec.

EDMOND, (LAC).—Situé dans le parc national des Laurentides, comté de Charlevoix, à l'est de l'ancien chemin de Québec au Lac St-Jean. C'est l'une des sources de la rivière à Mars. Poissonneux.

EMMURAILLÉ, (LAC).—Petite nappe d'eau poissonneuse d'une quinzaine d'arpents en superficie, placée à 9 ou 10 milles du fleuve, en arrière de la paroisse St-Siméon, comté de Charlevoix. Une grande muraille borde le lac d'un côté. De là son nom.

FONTAINE, (LAC).—Petite nappe d'eau située sur la ligne séparative

des cantons Saguenay et Callières, comté de Chicoutimi. Bien pourvue de truites.

FOURMONT, (LAC).—Situé à l'une des sources de la rivière Bethsiamis, au nord du canton St-Germain, comté de Chicoutimi.

Le nom donné à cette nappe rappelle celui de Thomas Fourmont, l'nn des officiers de l'équipage de la Grande Hermine.

FRANÇOIS, (LAC).—Petite nappe d'eau du canton Saguenay, comté de Chicoutimi. Abonde en truite.

FRASER, (LAC).—Situé dans le canton Bégin, comté de Chicoutimi. Cette nappe d'eau est poissonneuse.

GOSSELIN, (LAC).—Situé au sud du lac Moncouche et au nord du canton Harvey, comté de Chicoutimi. Cette nappe d'eau est poissonneuse. Dénommé en l'honneur de M. F. X. Gosselin, protonotaire de Chicoutimi et l'un des directeurs de la cie de pulpe de Chicoutimi.

GOTH, (LAC).—Situé dans les 3ème et 4ème rangs du canton Otis, comté de Chicoutimi. Sa plus grande longueur, d'après J. O. Tremblay, A. G. (1863), est de 30 arpents. Il est entouré d'un terrain presque uni, sauf du côté nord-ouest où se rencontre une élévation de 30 à 40 pieds. Les eaux de ce lac sont claires et profondes ; on y prend des truites de 12 à 26 pouces de longueur, ainsi que du poisson blanc et de l'anguille.

GRAND, (LAC)—Nappe d'eau poissonneuse située en arrière de la paroisse St-François-Xavier, dans le voisinage du chemin Cauchon, comté de Charlevoix.

GRANDS POISSONS BLANCS, (LACS).—Ils se rencontrent dans le voisinage de la rivière Shipshaw, comté de Chicoutimi. M. Paul Joncas, A. G. (rapport de 1911), observe qu'il n'y a pas de bois autour de ce lac et que le terrain est sablonneux. Le gibier auquel on fait la chasse ici est le castor. Les deux lacs Poissons Blancs se jettent dans la rivière du Serpent. C'est sur ces deux lacs que les sauvages font leurs campements d'hiver.

GRAVEL, (LAC).—Petite nappe d'eau située en arrière de la Malbaie, comté de Charlevoix. Poissonneuse et très fréquentée par les touristes.

Grosse-Truite, (lac).—Dans le canton Callières, comté de Charlevoix. Cette petite nappe d'eau contient beaucoup de truite.

Grosse Truite, (lac).—Situé dans le canton Cimon. Renferme une excellente truite.

Guay, (lac).—Situé dans le canton Saguenay, comté de Saguenay. M. Jean Guay fut le premier maire de Chicoutimi, en 1863.

Ha ! Ha !, (Grand lac).—Situé dans les quatrième et cinquième rangs du canton Boileau, comté de Chicoutimi. Selon le rapport de l'arpenteur G. Gagnon (1863), les alentours de ce lac sont boisés de bois francs et mous et les bords sont plats du côté ouest. Le terrain consiste en bonne terre jaune. Aux deux extrémités du lac, on rencontre deux îlots d'une étendue de deux arpents chacun. La profondeur de ce lac ne dépasse pas 60 mailles. La truite abonde dans ce lac. Les animaux à fourrures de la région environnante sont le caribou, l'orignal, le castor, la martre et le pécan. Ce lac est la source de la rivière Ha ! Ha !

Ha ! Ha ! (Petit lac).—Situé dans les premier, deuxième et troisième rangs du canton Boileau, comté de Chicoutimi. Les bords de ce lac, d'après le rapport de l'arpenteur G. Gagnon (1863), sont escarpés du côté nord et plats sur les autres côtés. La terre, en ce dernier endroit, est d'une bonne qualité, boisée de bouleau, épinette, tremble, peuplier etc. Sa plus grande profondeur est d'environ 40 ou 50 mailles. Il abonde en truite. D'après un rapport d'exploration de W. H. Davies (1835), ce lac ne mesure que deux milles de long et un demi mille de large. Ses bords sont plus montagneux que ceux de l'autre lac ; dans quelques endroits, ils sont tout à fait perpendiculaires. Ce lac communique avec le grand lac Ha ! Ha ! par un petit cours d'eau.

Hazeur, (lac).—Situé dans le canton Sagard, comté de Saguenay.

Dénommé en souvenir de M. Hazeur, citoyen de Québec qui bâtit la chapelle de Chicoutimi durant l'apostolat du R. P. Crespieul.

Henri, (lac).—Petite nappe d'eau située dans le 3ème rang nord du chemin Kenogami, canton Kenogami, comté de Chicoutimi.

Honorat, (lac).—Situé dans le canton Saguenay, comté de Saguenay.

Dénommé par la Commission Géographique de Québec en souvenir du R. P. Honorat, l'un des premiers missionnaires de la Congrégation des Oblats dans le Saguenay, (1844. Il fut le premier missionnaire de la Grande Baie.

HUARD, (LAC "À").---Dans le premier rang du canton Otis, comté de Chicoutimi. Sa longueur est de 12 arpents et sa largeur de 15 chaînes, (rapport de J. O. Tremblay, A. G. 1863). Le terrain est uni à peu près partout et boisé en épinette blanche et grise, sapin, bouleau et pin blanc.

HUARD, (LAC).---Situé dans le deuxième rang du canton Boileau, comté de Chicoutimi. Le terrain qui entoure ce lac est, d'après l'arpenteur Gagnon (1863), propre à la culture, excepté sur le côté nord-est qui est savaneux. L'eau de ce lac est limpide et dans sa plus grande profondeur il atteint 20 ou 25 pieds. Il s'y prend de la truite de bonne qualité. Les animaux à fourrures sont le caribou, l'orignal. le castor, la marte et le pékan.

HUARDS, (LAC "AUX").---Dans le comté de Chicoutimi. Cette nappe d'eau est placée à environ 400 pieds audessus du lac Pipmuakan et à 640 pieds audessus de la rivière Shipshaw. Sa profondeur ne dépasse pas douze pieds. Poissonneux. La région environnante est rocheuse.

HUET, (LAC).---Situé dans le canton Ducreux, comté de Chicoutimi.

Dénommé en souvenir du R. Frère Paul Huet, Récollet, venu au Canada en 1617, accompagné de Champlain et de la famille d'Hébert. Il exerça la mission au poste de Tadoussac.

HUNTER, (LAC).---Situé dans le canton Cimon, comté de Chicoutimi. Poissonneux.

ILETS, (LAC "DES").---Dans les 2ème et 3ème rangs du canton Otis, comté de Chicoutimi. Le chemin de la Malbaie passe sur le côté sud-ouest de ce lac qui est formé de grandes anses et bordé d'un terrain uni et propre à la culture. (Rapport de J. O. Tremblay, A. G. 1863). Il y a cependant des crans en différents endroits. Ce lac a une longueur d'environ un mille et demi de l'est à l'ouest, et est profond. On y trouve de la truite en abondance et du poisson blanc.

ISLETS, (LAC "DES").---Dans le canton Lartigue, comté de Chicoutimi.

Cette nappe d'eau qui avoisine le lac Simoncouche mesure trois ou quatre milles de superficie et est très poissonneuse. On y fait de superbes pêches en été.

ITOMAMO, (LAC).---Grande nappe d'eau de la partie extrême nord du comté de Chicoutimi qui verse ses eaux dans la rivière Bethsiamis. D'après l'explorateur Jos. Bureau, ce lac, qui est très profond, contient une truite magnifique et la région environnante, qui est bien boisée, constitue un bon territoire de chasse.

JACOB, ("LAC").---Situé dans le canton Chauveau, comté de Charlevoix. Sa superficie n'est que de 42 acres. Ses bords sont composés d'un sol très riche boisé en sapin, épinette et bouleau. Sa partie est (rapport de J. C. Demeules, 1869), offre des prés naturels de plusieurs arpents d'étendue.

JALOBERT, (LAC).---Situé aux sources de la rivière Bethsiamis, au nord du canton St-Germain.

Jalobert était pilote à bord de l'ÉMÉRILLON, l'un des vaisseaux de Jacques Cartier.

JAMAY, (LAC).---Situé dans le canton Saguenay, comté de Saguenay.

Dénommé en souvenir du Frère Récollet Denis Jamay. Celui-ci arriva à Tadoussac le 25 mai 1615 avec les R.R. P.P. Dolbeau et Le Caron, sous la protection de Champlain.

KENOGAMI, (LAC).---Grande nappe d'eau de vingt-et-un milles de long et d'une largeur moyenne de trois quarts de mille, située dans le comté de Chicoutimi, entre les cantons Kenogami et Plessis, à deux lieues d'Hébertville. Ce lac qui est extrêmement poissonneux et fréquenté par les touristes, reçoit les eaux de la rivière des Ecorces. On y prend de la truite dant le poids atteint jusqu'à huit livres. Des barrages ont été faits ces dernières années aux deux décharges du lac.

KENOGAMICHICHE, (LAC).---Dans le comté de Chicoutimi. Il est séparé du lac Kenogami, dont il n'est qu'un diminutif, par un plateau (Beau-Portage) de plus d'un mille de longueur. Ce lac mesure environ six milles de longueur et se décharge dans la rivière des Aulnaies.

Le Père Albanel qui visita ce lac en 1671 et qu'il orthographie KINOUGAMICHIS, dit dans sa Relation "qu'il est renommé par la

multitude des grenouilles à longue queue qui l'habitent et qui y font un croassement continuel."

La Peltrie, (lac).---Situé dans le canton Bergeronnes, près de Tadoussac, comté de Saguenay. Madame de la Peltrie s'intéressa toujours à la mission de Tadoussac. Elle s'y transporta même en l'année 1644.

Lavoie, (lac).---Situé dans la seigneurie de la côte de Beaupré, en arrière de la paroisse St-François-Xavier, comté de Charlevoix. Poissonneux.

Léandre, (lac).---Dans le canton Falardeau, comté de Chicoutimi. Poissonneux.

Le Breton, (lac).---Situé à l'une des sources de la rivière Bethsiamis, au nord du canton St Germain.

Dénommé en souvenir de Don Guillaume Le Breton, aumônier de Jacques Cartier à son second voyage au Canada.

Le Caron, (lac).---Situé dans le canton Saguenay, comté de Saguenay.

Dénommé en souvenir du Frère Récollet Le Caron, qui fit la mission au poste de Tadoussac, en 1618. Il fut le premier instituteur des Montagnais et célébra le premier mariage qui se soit fait au Canada vers le commencement de l'année 1618.

Le Marié, (lac).---Situé à l'une des sources de la rivière Bethsiamis, au nord du canton St Germain, comté de Chicoutimi. Guillaume Le Marié dont le nom est ici évoqué, était l'un des marins de Jacques Cartier.

L'Enfer, (lac "de").---C'est la source de la rivière de l'Enfer, petit affluent de la Malbaie. Cette nappe d'eau se trouve placée à 3½ milles du lac à la Bouillie et est entouré d'un vieux brûlé. Poissonneux.

L'Equerre, (lac "à l'").---Situé en arrière de la paroisse de St-François-Xavier de la Petite Rivière, comté de Charlevoix, dans le voisinage immédiat de l'ancien chemin Cauchon. Poissonneux.

L'Harpon, (lac "de").---Situé dans le canton Lallemant, comté de Chicoutimi, à l'est de la rivière de la Cabane. C'est une nappe d'eau poissonneuse.

LONG, (LAC).---Petite nappe d'eau d'une vingtaine d'arpents dans les 2e et 3ème rangs du canton Otis, comté de Chicoutimi, dans le voisinage du chemin de la Malbaie. Ce lac est bordé (rapport de J. O. Tremblay, A. G. 1863), par une élévation rocheuse du côté sud. L'eau de ce lac est pure et profonde, surtout au milieu et abonde en excellentes truites.

LORIN, (LAC).---Situé au nord des cantons St Germain et Harvey, dans le comté de Chicoutimi. C'est l'une des charges du lac Moncouche. Il mesure environ deux milles de long et est poissonneux. Dénommé par la Commission de Géographie de Québec, en l'honneur de M. Henri Lorin, distingué géographe français.

LYONNE, (LAC).—Placé dans le canton Saguenay, comté de Saguenay.

Dénommé en souvenir du R. P. Martin Lyonne, S. J. missionnaire à Tadoussac et au Saguenay, (1648-1649). Il exerça aussi le ministère en Acadie.

MAINGARD, (LAC).---Situé à l'une des sources de la rivière Bethsiamis, au nord du canton St-Germain, comté de Chicoutimi.

Dénommé ainsi par la Commission de Géographie de Québec pour rappeler le souvenir de Jacques Maingard, maître du Galion ÉMÉRILLON.

MALBAIE, (GRAND LAC).---Situé sur la limite des comtés de Montmorency et Charlevoix, à une soixantaine de milles de Québec. Cette nappe d'eau qui a 4 milles de longueur et presqu'autant de large, est renommée pour la truite que l'on y prend.

Le petit lac Malbaie, au sud du premier, est également poissonneux.

C'est aussi une région très giboyeuse. On y chasse l'orignal et le caribou. On peut atteindre facilement ces lacs par l'ancien chemin de fer de colonisation du Lac St-Jean qui est en excellent état.

MARS, (GRAND LAC À).---Sur le parcours de la rivière à Mars, comté de Charlevoix. C'est l'une des sources de cette dernière rivière. Le terrain environnant est brisé et montagneux. Comme tous les lacs alimentés par la rivière à Mars, celui-ci est peu poissonneux.

MARTEL, (LAC).---Nappe d'eau d'un mille de longueur, placée en arrière de la paroisse de Saint-Siméon, comté de Charlevoix. Très

riche en truite. Le nom de MARTEL a été substitué à celui de lac LONG, en l'honneur de M. Eusèbe Martel, de la maison Renaud, et déjà fermier de ce lac. Une muraille de granit d'une soixantaine de pieds de hauteur borde ce lac d'un côté.

MARTRES, (LAC "DES").---Situé à l'est de la rivière du Porc-Epic, dans le nord du comté de Charlevoix. Le terrain qui entoure ce lac est montagneux et est boisé en épinette et sapin. Il y a de la truite dans ce lac. (F. Vincent, A. G. 1886).

MATHIEU, (LAC "À").---Situé dans le quatrième rang du canton Otis, comté de Chicoutimi. Sa plus grande longueur est de dix arpents et sa largeur d'un arpent et demi. L'arpenteur J. O. Tremblay (1863), le dit poissonneux et bordé de petites élévations.

MÉNARD, (LAC "À").---Situé dans les 7ème et 8ème rangs du canton Boileau, comté de Chicoutimi. Sa profondeur est de 15 à 20 mailles. D'après le rapport de l'arpenteur G. Gagnon (1863), les bords sont entourés de coteaux à pentes graduelles vers le nord-est et plats sur les autres côtés. Le terrain est de terre jaune boisé de bouleau, épinette rouge et blanche de moyenne grosseur, de tremble et de cyprès. Renferme de la truite en abondance.

MENIER, (LAC).---Situé dans le santon Lallemant, comté de Chicoutimi.

Dénommé ainsi pour honorer le souvenir du grand industriel français, Henri Ménier, propriétaire de l'Ile d'Anticosti, décédé en septembre 1913.

MONCOUCHE, (LAC).---Grande nappe d'eau située au 48° 45' de latitude au nord du canton Harvey, comté de Chicoutimi. Ce lac qui est formé d'une série de lacs communiquant les uns avec les autres, se déverse dans la rivière au Sable qui se décharge elle-même dans le grand lac Pipmuakan. C'est un lac poissonneux.

MONTS, (LAC "DES").---Situé dans le septième rang du canton Saint-Germain, comté de Chicoutimi. Cette nappe d'eau (rapport de G. Gagnon, (1862), est entourée de montagnes boisées de sapins, d'épinettes, de bouleaux et de merisiers. On trouve dans ce lac de la truite et de l'anguille. Il n'est éloigné que d'un mille de la rivière Sainte-Marguerite.

NAIRNE, (LAC).---Situé en arrière de la paroisse Ste-Agnès, comté de

Charlevoix. Cette nappe d'eau est en forme de cercle ; elle reçoit les eaux du lac Antoine et se décharge elle-même par un petit cours d'eau dans la rivière Malbaie. Ce lac est poissonneux.

ONATCHIWAY, (LACS).---Situés dans le comté de Chicoutimi, au 38ème mille de la rivière Shipshaw. Longitudinalement, le grand lac est situé à peu près du sud-ouest au nord-est. Une partie de la côte orientale est dénudée et exposée à tous les vents. Son extrémité nord-est se déploie en une baie profonde, qui forme des irrégularités en tous sens. Sur les bords du grand lac Onatchiway, les montagnes s'éloignent et les côtes deviennent basses ; à l'ouest de la grande baie orientale, la côte devient plus régulière. En résumé, le pays environnant ces lacs est assez pauvre ; c'est une succession de crêtes de rochers nus. Par contre, ce sont de splendides territoires de chasse et de pêche. Les animaux à fourrures qui les fréquentent sont le castor, la loutre, la martre, le renard et le vison.

D'après M. Gauvin I. C. (rapport de 1908), les deux lacs Onatchiway sont de simples élargissements de la Shipshaw sur lesquels il se fait une véritable navigation.

OTIS, (LAC).---Nappe d'eau de forme irrégulière dans les 6ème et 7ème rangs du canton Otis, comté de Chicoutimi. D'après un rapport de l'arpenteur W. Tremblay (1907), il se trouve entre ce lac et le chemin de la Malbaie d'immenses BRÛLÉS où il ne pousse que des bluets, et qui n'ont que des caribous pour habitants. Un rapport de 1863 (J. O. Tremblay, A. G.) laisse comprendre cependant que le sol est de bonne qualité au sud-est du lac et sur les bords de sa décharge. Il y a beaucoup de truites dans ce lac.

OUIKOUI, (LAC).---Appelé aussi lac VESSIE. Situé immédiatement à l'ouest du lac Kenogami, dans le canton Plessis, comté de Chicoutimi. Poissonneux.

PAMOUSCACHIOU, (LAC).---Situé dans la partie nord de la rivière Shipshaw, dans le comté de Chicoutimi. L'arpenteur P. H. Dumais (1884), dit qu'à part un cap qui s'avance dans le lac presque perpendiculairement, tous les rivages s'élèvent insensiblement ou graduellement jusqu'à la cîme des montagnes qui limitent la vallée du lac. La qualité du sol est bonne dans les environs, et l'on rencontre du bois mêlé à l'intérieur. La longueur extrême

des deux sections du lac, y compris la petite dépression qui les sépare, est de 58 milles.

PÈRE LABERGE, (LAC "DU").---Dans le canton Bégin, comté de Chicoutimi. Nappe d'eau poissonneuse.

PIAT, (LAC).---Situé dans le canton Ducreux, comté de Chicoutimi.

Irénée Piat fut l'un des premiers Récollets qui se rendirent au poste de Tadoussac. Il avait fait la traversée de France en 1634 avec Champlain et le frère Sagard.

Ce lac se décharge dans la rivière Saguenay par les rivières du Portage et du Petit Saguenay.

PIKAUBA, (LACS).---Situés à l'est de l'ancien chemin de Québec au Lac St-Jean, dans le Parc National des Laurentides, comté de Charlevoix,

Le grand lac Pikauba constitue, d'après l'arpenteur J. O. Tremblay, (1897), l'un des plus beaux endroits de pêche que l'on puisse désirer. Les essences forestières autour de ces lacs sont l'épinette noire et rouge, le sapin et le bouleau, mais de peu de valeur pour le commerce.

Le grand lac Pikauba est la source de la Grande Pikauba, alors que la Petite rivière Pikauba vient s'alimenter dans le petit lac du même nom. Le grand lac Pikauba a une longueur d'environ quatre milles et foisonne de truites, d'après un rapport du gardien du Parc National, M. André Caron.

PLAT, (LAC).---Situé à deux milles du côté ouest de la rivière Shipshaw, dans le comté de Chicoutimi. Il se décharge dans la rivière DOS DE CHEVAL tout près de son embouchure. Ce lac est profond et poissonneux. Les terrains environnants, au dire de l'arpenteur J. Maltais (1905), sont en partie propres à la culture. Beaucoup de bois de pulpe : épinette noire et sapin.

PLONGEON, (LAC "AU").---Situé dans les premiers et deuxième rangs du canton Chauveau, comté de Charlevoix. Sa circonférence est d'audelà de cinq milles et sa superficie totale de 515 acres. Le terrain environnant, quoiqu'un peu accidenté, est propre à la culture et boisé en cèdre, épinette, sapin et bouleau. D'après l'explorateur Jos. Bureau(1909), ce lac abonde en truites. Dénommé ainsi par J. C Demeules, A. G. en 1869, alors qu'il faisait la division du

canton; M. Demeules passa à travers la glace et ne réussit qu'avec peine à s'en retirer.

PORTAGE, (LACS "DU").---Il y a trois petits lacs de ce nom placés partie dans le canton Callières, comté de Charlevoix et partie dans le canton Saguenay, comté de Chicoutimi. On pêche la truite dans ces lacs.

PORTNEUF, (LAC).---Superbe nappe d'eau d'une grande profondeur, à l'extrémité nord du comté de Chicoutimi. Ce lac qui communique avec un autre grand lac, le lac Itomamo, se décharge dans la rivière Portneuf, l'un des grands cours d'eau de la Côte-Nord. L'explorateur J. Bureau qui a parcouru toute cette région représente ce lac comme excessivement poissonneux. On y prend surtout de la truite de très grosse dimension. La région est aussi fort giboyeuse : on y voit renards, loutres, castors, martres etc.

QUENOUILLE, (LAC).---Situé dans le rang A du canton Otis, comté de Chicoutimi. Ce lac court de l'est à l'ouest et peut avoir dans sa plus grande longueur (rapport de J O. Tremblay, A. G. 1863), 26 chaînes. Il est borné au nord par certaines élévations, au sud par une montée fort à pic, à l'est par un terrain onduleux.

RATS MUSQUÉS, (LAC "AUX").---Situé sur le parcours de la rivière au Moulin, dans le comté de Chicoutimi. Abonde en truites.

RIVIÈRE NOIRE, (LAC "DE LA").---Situé au nord du canton Chauveau, dans le comté de Charlevoix. C'est la source de la rivière Noire. Ses bords, dans la partie sud-ouest, sont, d'après l'arpenteur Demeules (1869), légèrement onduleux, mais le sol est de bonne qualité et boisé en sapin et épinette.

ROND, (LAC).---Dans les 3e et 4e rangs du canton Otis, comté de Chicoutimi. Ce lac relevé par l'arpenteur J. O. Tremblay (1863), est à peu près rond, renferme deux petites îles et mesure 14 chaînes dans sa plus grande longueur. Il est bordé au nord et au sud de petites élévations graduelles, mais à l'est et à l'ouest le terrain est uni et propre à la culture. Ce lac est profond et renferme de superbes truites.

ROUGE, (LAC).---Petite nappe d'eau d'une dizaine d'arpents, mais très poissonneuse, située à 8 milles du fleuve, en arrière de la paroisse St-Siméon, comté de Charlevoix.

SAINT-JEAN, (LAC).---Cette nappe d'eau d'une étendue assez considérable est située dans la partie nord du canton Brébeuf, comté de Chicoutimi et se prolonge jusque dans le canton Otis. Ce làc renferme de la fort belle truite. De plus, toute la région environnante est fréquentée par une foule d'animaux à fourrures.

SAINTE-MARIE, (LAC).---Situé en arrière de la Seigneurie de la Malbaie, comté de Charlevoix. Ce petit lac se décharge, par un petit cours d'eau, dans la rivière Malbaie.

SAVARD, (LAC).---Situé sur le parcours de la rivière Valin, au nord du canton St-Germain, comté de Chicoutimi. Dénommé en souvenir de M. Vilbon Savard, ancien député de Chicoutimi à la législature fédérale.

SIMONCOUCHE, (LAC).---Placé dans les cantons Laterrière et Lartigue, comté de Chicoutimi. C'est une nappe d'eau poissonneuse de deux milles de longueur. Elle se décharge dans la rivière Moncouche et de là dans le lac Kenogami. Ce lac est assez poissonneux, et la truite qu il contient à peu près semblable à celle qui se prend dans le lac Kénogami.

SIVRAC, (LAC).---Situé dans le canton Lartigue, comté de Chicoutimi. Dénommé en souvenir de Louis Sivrac, qui navigua le Saguenay durant une vingtaine d'années en qualité de patron de navire au service de la cie du Nord-Ouest (1824).

TORTU, (LAC).---Dans le troisième rang du canton Falardeau, comté de Chicoutimi. C'est sa forme bizarre qui lui a valu son nom. Ce lac est poissonneux et la terre environnante est assez bonne. Il y a de nombreux établissements autour de cette nappe d'eau.

TSHITAGAMA, (LAC).---Situé au nord du canton Taché, dans le comté de Chicoutimi. Ce lac mêle ses eaux à celles de la rivière Péribonka. On trouve dans cette nappe d'eau de la ouananiche, du brochet et de la MAGOUCHE, sorte de poisson de la dimension de la ouananiche et dont la chair blanche a le goût de la truite. L'aspect général de la contrée environnante est montagneux.

C'est à un mille de ce lac qu'a atterri le 26 octobre 1910 le ballon AMERICA II, dirigé par deux aéronautes américains, Hawley et Post. Ce ballon parti de Missouri, E. U. avait effectué dans les airs une course de 1355 milles.

VALÉRIE, (LAC).---Situé dans les 5 et 6e rangs du canton Otis, comté de Chicoutimi. L'arpenteur J. O. Tremblay (1863), lui donne une longueur de 22 à 24 chaînes et le représente comme poissonneux. Ce lac est bordé de petites élévations boisées en épinette blanche et rouge, sapin, bouleau, peuplier, merisier.

VERT, (LAC).---Séparé par une étroite langue de terre du lac Kenogamichiche, comté de Chicoutimi.

Les sauvages l'avaient baptisé KASHUKIKEOMI, qui signifie lac Limpide, à cause de la transparence de ses eaux qui permet de voir le fond du lac à une profondeur de plusieurs brasses. Le fond de cette nappe d'eau est d'argile et l'eau a une teinte verte. Ce lac a une demi lieue de long et 700 à 800 pieds de largeur. Sur le côté nord s'élèvent de hautes montagnes.

XAVIER, (LAC).---Situé dans le parc national des Laurentides, comté de Charlevoix, à l'est de l'ancien chemin de Québec au Lac St-Jean. C'est l'une des sources de la rivière à Mars. Poissonneux.

DISTRICT DE QUÉBEC

(Comtés de Beauce, Québec, Montmorency, Portneuf, Montmagny, L'Islet, Kamouraska).

ABÉNAQUIS, (LACS).—Il y a deux nappes d'eau de ce nom, l'une placée dans le huitième rang, l'autre dans le 9ème rang du canton Metgermette-Nord, comté de Beauce. Ces lacs se déchargent dans la rivière Abénaquis. L'un d'eux mesure 28 acres de longueur sur 15 de largeur. C'est à la tête du principal des lacs Abénaquis que se trouve l'église de la nouvelle paroisse Sainte-Aurélie, et qu'une colonie française ouvrit, il y a 20 ans, les premiers établissements.

A FELIPPE, (LAC).—Situé en arrière de Saint-Tite-des-Caps, dans le comté de Montmorency. Ce lac a assez peu d'étendue, mais il a une grande renommée pour l'abondance et la qualité de son poisson.

A LA CROIX, (LAC).—Situé dans le canton Laure, comté de Québec, à la tête de la rivière Batiscan. D'après le rapport de l'arpenteur T. C. de la Chevrotière (1887), les alentours sont montagneux et le bois comprend merisier, bouleau et épinette. Ce lac regorge de truite et les alentours sont fréquentés par l'orignal et le caribou. Le club Triton a installé sur les bords de ce lac sa principale habitation.

A LA LOUTRE, (LAC).—Cette petite nappe d'eau s'étend, dit l'arpenteur F. W. Blaiklock (1864), Nord N. E. de 20 chaînes de long sur douze de large et se jette par une petite décharge dans la rivière Huron, canton de Stoneham, comté de Québec.

A L'EPAULE, (PETIT LAC).---Situé dans le canton Cauchon, comté de Montmorency. L'arpenteur N. V. Lefrançois dit (rapport de 1870), que les environs à l'ouest sont montagneux, mais que la partie est offre une pente douce. Il y a de la truite dans ce lac.

A L'EPAULE, (GRAND LAC).—Situé à une quarantaine de milles de Québec, dans le canton Cauchon, comté de Montmorency. Ce lac qui est une magnifique nappe d'eau de 2 milles de long, où la truite atteint quelquefois un poids de sept livres se déverse dans la rivière Jacques-Cartier par voie de la rivière à l'Epaule. Il est très renommé parmi les sportmen L'arpenteur N. V. Lefrançois représente (1870), les environs de ce lac comme étant composés de bon terrain, peu rocheux et assez bien boisé. On communique à ce lac par l'ancien chemin de colonisation du lac St-Jean qui est en excellent état.

Le petit lac à l'Epaule n'a que 60 chaînes de long sur 20 à 30 de large, d'après l'arpenteur Blaicklock (1864). Les montagnes qui le bordent du côté ouest sont hautes, escarpées et rocheuses.

A L'ISLE, (LAC). - Situé dans la partie nord du comté de Montmorency. Ce lac est la source de la rivière Malbaie.

A L'ISLE, (LAC).—Petite nappe d'eau située dans le canton Cauchon, comté de Montmorency, au nord du grand lac à l'Epaule. Abonde en truites.

A L'ILE, (LAC).—A l'est de la rivière Batiscan, dans le comté de Québec. Le terrain est plan et le bois est beau : épinette et bouleau, (rapport de M. D. LaChevrotière A. G. (1887).

AUX CANARDS, (LAC).—Situé dans la seigneurie Saint-Gabriel, comté de Québec, sur la frontière du canton Gosford. Poissonneux.

AUX DEUX BRAS, (LAC).—Situé dans le comté de Québec, à l'est de la rivière Batiscan. D'après l'arpenteur A. C. Talbot (1836), le terrain environnant est accidenté et le sable rocailleux. Boisé en sapin, épinette et bouleau.

BARRÈS, (LAC).—Situé à l'est de la rivière Métabetchouan, comté de Québec. Petite nappe d'eau fort poissonneuse que l'on désignait sous la dénomination de petit lac Métascouac.

BATISCAN, (GRAND LAC).—Situé dans le comté de Québec. Cette nappe d'eau est alimentée par les rivières à Moïse, Croche et la rivière du lac Batiscan. La forêt environnante comprend épinette blanche, sapin et bouleau. Des hauteurs de ce lac, écrit l'arpenteur P. H. Dumais, (1873), on aperçoit la chaîne de montagnes à l'ouest du Saint-Maurice, toute la superficie du lac Edouard, la vallée de la rivière Bostonnais et celle de la Métabetchouan. C'est un lac rempli de truites et les environs constituent un excellent territoire de chasse à l'orignal et au caribou. M. Amos, I. H. (1913), lui prête une longueur de six milles sur ¾ de mille de largeur.

BEAUPORT, (LAC).—Situé à treize milles de Québec, dans le comté de Québec et dans l'ancienne seigneurie de Beauport qui fut concédée à Robert Giffard. Il est de forme circulaire, ses eaux sont bleues, bordées de tous côtés de montagnes très bien boisées. Ce lac qui a une assez grande profondeur sert d'habitacle à un des plus beaux spécimens de la truite canadienne. Le lac Beauport n'est plus seulement fréquenté par les amateurs de pêche ; un bon nombre de citadins ont construit sur ses rives des chalets pour y passer la saison estivale.

BELLE TRUITE, (LAC).—Situé dans la seigneurie de Saint-Gabriel, comté de Québec. Poissonneux.

BELLEVUE, (LAC).—Situé dans le canton LaSalle, comté de Portneuf. Ce lac, très poissonneux, est encaissé dans des montagnes où le bois croît péniblement.

BLANC, (LAC).—Situé dans le comté de Portneuf. Il reçoit les eaux de la rivière Blanche. D'après le rapport de l'arpenteur A. C.

Talbot (1886), le terrain est très accidenté et la forêt se compose d'épinette noire, de sapin et de bouleau.

BOUQUET, (LAC).—Situé dans le comté de Québec à la tête du Petit Vermillon, dans le voisinage du lac Edouard. Poissonneux.

BOURASSA, (LAC).—Situé dans le deuxième rang du canton Panet, comté de Montmagny. Poissonneux.

BRÛLÉ, (LAC).—Appelé aussi "lac Français." Situé dans le sixième rang sud-ouest du canton Chavigny, comté de Portneuf, à quelques milles seulement du lac au Sable. D'après l'explorateur G. Fédard (1909), la truite fourmille dans ce lac. Cette nappe d'eau a une longueur d'environ deux milles. Accès facile par le chemin de fer du lac St-Jean.

BRÛLÉ, (LAC).—Situé à l'ouest de la rivière Metabetchouan, dans le comté de Québec. Le tour de ce lac, dit l'arpenteur De La Chevrotière (1887), est bas et plan et parait avoir été ravagé par le feu il y a plusieurs années. Boisé en petits bois : bouleau, sapin, épinette. On voit à l'horizon plusieurs montagnes.

BUSQUE, (LAC À).—Petite nappe d'eau d'un mille de long sur un demi-mille de largeur située dans le quatorzième rang du canton Cranbourne, comté de Dorchester. Elle se décharge dans la rivière à la Truite. Son nom lui vient du premier colon qui vint s'établir sur les bords du lac.

CACHÉ, (LAC).—Situé dans le comté de Montmorency, à 27 milles de Québec, en arrière de St-Adolphe. Cette nappe d'eau qui se décharge dans la rivière Jacques-Cartier n'a qu'une longueur de 20 arpents, est profonde et très poissonneuse. La truite y fourmille. Ce lac est la propriété de M. J. C. Taché, Ingénieur civil.

CALVAIRE, (LAC "DU").—Dans la région Desmaures, comté de Québec, près de St-Félix du Cap-Rouge. Cette nappe d'eau mesure un mille et demi de long. On avait élevé autrefois un calvaire sur les bords de ce lac ; de là son nom.

CARILLON, (LAC).—Situé à l'extrémité est du canton Montauban, comté de Portneuf. Poissonneux.

CASTORS, (LAC "AUX").—Situé dans le cinquième rang du canton Chabot, comté de Kamouraska. L'explorateur E. Leclerq, (1909),

lui prête une longueur d'un mille et dix arpents de large. Il est entouré de montagnes de 50 à 100 pieds de hauteur. Il y a assez de truite dans cette nappe d'eau. Sa décharge est la rivière Noire, affluent de la rivière St-Jean.

CHAMPAGNE, (LAC).—Situé dans le 9ème rang du canton Metgermette-Sud, comté de Beauce. Il communique avec le lac Portage. C'est une petite nappe d'eau d'une superficie de 152 acres.

CHICOTS, (LAC "DES").—Petite nappe d'eau poissonneuse située entre le lac Beauport et le lac des Roches, à l'ouest de la rivière Montmorency, comté de Québec.

CHUTE, (LAC "À LA").—Situé dans le canton Cauchon, comté de Montmorency. Cette nappe d'eau qui se déverse dans la rivière Sautoriski est poissonneuse, mais ses abords, d'après l'arpenteur Lefrançois (1870), sont très montagneux, sauf la partie sud-est qui est assez plane. L'essence forestière qui y domine est le sapin.

CLAIR, (LAC).—Situé dans le canton Lasalle, comté de Portneuf. Ce lac, assez poissonneux, est encaissé dans des montagnes où le sapin et le bouleau croissent difficilement. D'après M. Amos, I. H. (1913), son étendue serait de 2½ milles en longueur sur un mille de largeur.

CLAVET, (LAC).—Placé au nord-est du lac des Rochers, dans le canton Cauchon, comté de Montmorency. Très poissonneux, d'après l'explorateur André Caron (1911), mais le poisson est petit. Cette nappe d'eau porte le nom d'un guide de la région qui la découvrit. On l'atteint par l'ancien chemin de colonisation du Lac St-Jean.

COEUR, (LAC "AU").—Placé dans le voisinage du lac des Rognons, comté de Québec. Les côtés sud et ouest du lac sont boisés, d'après l'arpenteur A. C. Talbot (1886), de petites épinettes noires, mêlées de sapins et d'épinettes rouges. Le sable est rocailleux, mais il n'y a pas de fortes montagnes. Poissonneux.

COUPE, (LAC "À LA).—Situé dans le parc national des Laurentides, comté de Montmorency. Ce lac qui est poissonneux ne mesure qu'un demi mille de longueur et cinq à six cents verges de largeur.

COURONNÉ, (LAC).—Situé dans le premier rang du canton Painchaud, comté de Kamouraska. Ce lac a une forme ronde ; il contient un

peu de truite et de carpe, et se décharge dans le lac aux Loutres.

CRAPAUD, (LAC).—Appelé aussi lac des Vases. Cette nappe d'eau d'environ deux milles de longueur, est située dans le quatrième rang du canton Talon, comté de Montmagny. Elle contient de la truite.

CRAPAUD, (LAC).—Situé au nord du canton Rocmont, comté de Portneuf, sur le parcours de la branche nord-est de la rivière Ste Anne. Il y a deux lacs de ce nom : le grand lac au Crapaud et le petit lac. Tous deux sont poissonneux et contiennent de la truite.

DE LA FONTAINE CLAIRE, (LAC).—Situé dans le troisième rang du canton Arago, comté de l'Islet. Le pays environnant est assez désolé, surtout rocheux, mais le lac est assez poissonneux.

DE LA RIVIÈRE AUX PINS, (LAC).—Situé dans les 3ème, 4ème et 5ème concessions de la seigneurie Saint-Gabriel, comté de Québec. Poissonneux.

DE L'EST, (LAC).—Situé dans le canton Chapais, comté de Kamouraska. Il a une longueur de plus de six milles, dont un tiers tombe dans l'Etat du Maine, aux Etats-Unis. On s'y rend par un chemin de colonisation de St-Philippe-de-Néri, une des stations du chemin de fer Intercolonial. La distance est de 22 milles. Ce lac est riche en truites tachetées et grisess. L'orignal et le chevreuil abondent dans la région.

DESCHÊNE, (LAC "À").—Situé à l'est de la rivière Bostonnais, dans le comté de Québec. Il y a deux lacs de ce nom placés à peu de distance l'un de l'autre : le Grand et le Petit lac Deschêne. Le premier a près de cinq milles de long, mais aucun d'eux n'est très poissonneux.

DES HAUTEURS, (LAC).—Situé à mi-chemin entre la branche de la rivière Montmorency et le lac des Neiges, dans le comté de Montmorency. Riche en truites, d'après l'explorateur André Caron (1911). Il est aussi appelé lac de la Montagne.

DES ROCHES, (LAC).—Petite nappe d'eau poissonneuse placée en arrière du Bourg-Royal, comté de Québec, et non loin de la rivière Montmorency.

DROLET, (LAC).—Situé à quelques milles en arrière de la paroisse

Saint-Samuel,comté de Beauce. Il mesure un peu plus de deux milles de longueur. Poissonneux.

DUHAMEL, (LAC). – Situé sur le 6ème rang du canton Bois, comté de Portneuf et à peu de distance de la ligne du Great Northern Railway. Poissonneux.

ECORCES, (LAC "AUX").—Situé dans la partie nord du comté de Montmorency. Il mesure 4½ milles de long sur un demi mille de largeur. La région environnante est sans valeur. Le sol est rocheux et la forêt a été incendiée.

EDOUARD, (LAC).—A 114 milles de Québec, sur le parcours du chemin de fer du Lac-St-Jean, comté de Québec. Cette nappe d'eau, dont la longueur totale est de 15 milles, est de forme très irrégulière ; elle présente d'abord l'apparence d'une large rivière, puis change tout à coup d'aspect, les profondes baies qui l'entourent faisant perdre de vue la route que doit suivre le voyageur pour arriver à son extrémité. Les hauteurs qui dominent ce lac et leurs contours charmants, en font, dit l'arpenteur P. H. Dumais, (1871), une des perspectives les plus belles et les plus pittoresques qui soient. Le lac Edouard est au reste renommé dans le monde sportique tant à cause de sa beauté que pour l'abondance et la dimension de la truite que l'on y pêche. Un bon hôtel est même installé sur les bords du lac. L'altitude de cette nappe d'eau est de 1495 pieds. Au milieu du lac se trouve l'île Belle île, d'une longueur de deux milles environ, ainsi que d'autres petits ilots.

EMILIE, (LAC).—Petite nappe d'eau placée à l'extrémité sud-est des 3ème et 4ème rangs du canton Risborough, comté de Beauce.

ETCHEMIN, (LAC).—Situé dans le canton Ware, comté de Dorchester. C'est une nappe d'eau d'environ trois milles de longueur sur trois quarts de mille de largeur. La paroisse Sainte-Germaine est bâtie sur les bords de ce lac. On atteint cette nappe d'eau, par le chemin de fer du Québec-Central jusqu'à St-Anselme et de là en voiture jusqu'au lac. Son altitude est de 213 pieds audessus du niveau de la mer.

FORTIER, (LAC).—Situé à l'extrémité est des 9ème et dixième rangs de la seigneurie St-Gabriel, dans le comté de Québec.

ORTINS, (LAC "DES").—Situé dans le canton de Tring, comté de

Beauce, à trois milles de l'église de Saint-Victor. Son étendue est d'environ un mille et demi de long sur un demi mille de large. Regorge de truites et de poissons blancs. Il s'y prend de la truite de 3 à 4 livres avec des filets.

FRANCAIS, (LAC "DES").--Situé dans le canton de Metgermette-Nord, comté de Beauce. Ce lac, qui est assez poissonneux, mesure trois milles et demi de long. Son nom lui vient de ce qu'il y eut autrefois une colonie de Français venus de France qui s'installa sur les bords de ce lac. Depuis quelques années, une nouvelle paroisse, Sainte-Aurélie, est bâtie près du lac.

FOURNIER, (LAC).—Petite nappe d'eau placée dans le 3ème rang du canton Lafontaine, comté de l'Islet. L'arpenteur Bourgault (1910), lui prête quatre pieds de profondeur. Le voisinage est boisé en bouleau.

FRANCIS, (LAC).—Situé dans le 6ème rang nord-est du canton Chavigny, comté de Portneuf.

FRONTIÈRE, (LAC "À LA").--Situé à l'extrémité sud du canton Talon, dans le comté de Montmagny. Ce grand lac qui touche à la frontière américaine se jette dans la rivière Daaquam par une forte décharge, qui offre une belle chute de douze pieds de hauteur, susceptible d'alimenter plusieurs moulins. Les environs sont bien boisés et formés de bonne terre. Ce lac est rempli de toute espèce de poissons : truite, poisson blanc, touladi.

GAGNÉ, (LAC).—Petite nappe d'eau placée en arrière de St-Tite-des-Caps, dans le comté de Montmorency, à 7 ou 8 milles de cette dernière paroisse. Elle fournit une truite qui passe pour être exceptionnellement savoureuse.

GOUGEON, (LAC).--Sur la route du chemin de fer du Lac St-Jean, dans le 4ème rang du canton Bois, comté de Portneuf.

HÉLÈNE, (LAC). Petite nappe d'eau située dans le canton Cauchon, comté de Montmorency, au nord du lac à l'Epaule. Abonde en truites.

HIBOU, (LAC).—Situé dans le canton Tewkesbury, comté de Québec. En langue huronne, dit un rapport d'exploration de 1829, ce lac s'appelle OYAHENSQUE, (il bouille), et ce nom lui fut donné à cause du nombre prodigieux de poissons sautant à la surface de

l'eau, ce qui lui donne l'apparence d'un bouillonnement. Le sol est bon aux alentours de ce lac.

HUGH, (LAC). Situé dans le comté de Québec. C'est une nappe d'eau de trois milles de longueur formée par la rivière Metabetchouan. Poissonneux.

JACQUES-CARTIER, (LAC).—Situé à cent milles de l'embouchure de la rivière du même nom dans le parc national des Laurentides, comté de Montmorency. Cette nappe d'eau qui est très pittoresque et encaissée dans les montagnes les plus abruptes mesure neuf milles en longueur. Elle est très recherchée des sportmen parce qu'elle contient de la truite à profusion d'un poids, variant de 5 à 10 livres, et que le territoire environnant est fort giboyeux, fréquenté qu'il est par l'orignal, le chevreuil, le vison, la martre etc. Dans le voisinage du lac Jacques-Cartier, dans un rayon de deux ou trois milles, on rencontre une vingtaine de petits lacs également poissonneux.

Immédiatement au dessous de ce lac, se trouve le petit lac Jacques-Cartier qui abonde aussi en truites. L'altitude du lac Jacques-Cartier est de plus de 4,000 pieds au-dessus du niveau de la mer.

JALLY, (LAC).—Petite nappe d'eau d'un demi-mille placée dans le quatrième rang nord-est du canton Montminy, comté de Montmagny. Elle se décharge dans le lac Carré.

JAMBON, (LACS).—On rencontre ces nappes d'eau entre la rivière des Neiges et la rivière Montmorency, dans le comté de Montmorency. Le grand lac Jambon qui fourmille de truites forme, d'après l'explorateur André Caron (1911), la tête de la rivière Noire qui tombe dans la Montmorency.

JOACHIM, (LAC).---Dans le comté de Montmorency. On atteint ce lac par le chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix qui nous mène à Ste-Anne-de-Beaupré, et de là il reste à parcourlr une distance de 14 milles en voiture pour l'atteindre. C'est un lac poissonneux, quoiqu'il ne soit pas très grand ; la truite y varie de ½ livre à une livre.

KAMAMINTIGONGUE, (LAC).---Situé dans le canton Lescarbot, comté de Québec, à l'ouest de la rivière Metabetchouan. C'est une jolie

nappe d'eau fort riche en truites. La commission de Géographie de Québec a substitué à ce nom celui de lac LESCARBOT.

Ce lac a environ 3 milles de long.

KAKISKOPETENNE, (LAC).---Situé dans le voisinage du lac des Rognons, comté de Québec. L'arpenteur A. C. Talbot (1886), dit que les côtés sud et ouest sont boisés de petites épinettes noires, mêlées de sapins et d'épinettes rouges. Le sable est rocailleux, mais il n'y a point de fortes montagnes.

LAURENTIDES, (LAC DES).—Situé à 4 milles de Stoneham, comté de Québec et à une douzaine de milles du pont Dorchester, sur des hauteurs de 650 pieds audessus du niveau du Saint-Laurent. Cette nappe d'eau bien encadrée dans des bosquets d'arbres de toutes les essences mesure 1600 pieds de longueur, 500 pieds de largeur, avec une profondeur de 15 à 20 pieds. Il a été plusieurs fois question de le faire servir comme emplacement d'un sanatorium.

LOUTRE, (LAC "À LA").---Sur le parcours de la rivière Batiscan, dans le comté de Québec. Il y a un petit brûlé des deux côtés du lac. Le bois est mêlé. (P. H. Dumais, A. G. (1873). Poissonneux ; on y pêche la truite et le gougeon.

LOUTRES, (LAC "AUX").---Placé dans le canton Woodbridge, neuvième rang, comté de Kamouraska. L'explorateur E. Leclercq (1909), lui prête une longueur de cinquante arpents sur quinze de large. Cette nappe d'eau est montagneuse au sud et forme la tête de la rivière aux Loutres, affluent de la rivière du Loup. Un peu de truite.

MAILLOUX, (LAC).---Petite nappe d'eau située sur le 1er rang sud-ouest du chemin Mailloux, canton Mailloux, dans le comté de Bellechasse. Ce petit lac a 13 chaînes de largeur sur 15 de longueur.

MARINGOUIN, (LAC).---Situé dans le sixième rang du canton Leverrier, comté de l'Islet, près de la mission de St-Adalbert. Cette nappe d'eau d'une certaine étendue est désignée sur certaines cartes sous le nom de LAC LEVERRIER, mais le nom le plus usité est celui de LAC MARINGOUIN. Ce lac est poissonneux, mais il est surtout recherché parce qu'il est en quelque sorte le centre

d'une forêt des plus giboyeuses, où l'on rencontre l'orignal, le caribou, le chevreuil etc.

Une petite rivière nommée MARINGOUIN se décharge dans ce lac.

METASCOUAC, (LAC).---Situé dans la partie nord du comté de Montmorency. Le grand lac de ce nom est l'une des plus belles nappes d'eau de tout le bassin de la Metabetchouan. Sa circonférence est d'environ seize milles et il est bordé de belles collines à pente douce et de montagnes couvertes d'une seconde croissance de bouleau. Ce lac est en outre, dit l'arpenteur O'Sullivan (1892), parsemé d'îles verdoyantes, et rempli de truites. Le pays environnant a été ravagé par le feu, il y a plus de 60 ans.

MECAUNAMACK, (LAC).---Situé dans le canton de Ditchfield, comté de Beauce. Il s'étend vers l'est jusqu'à quelques milles de la frontière des Etats-Unis.

MICHAEL, (LAC).---Situé partie dans la seigneurie de St-Gabriel et partie dans le fief St-Ignace, comté de Québec. Poissonneux.

MOÏSE, (LAC).---Situé dans le comté de Québec et source de la rivière du même nom. Les alentours sont montagneux et le bois se compose d'épinette, de sapin et de bouleau. Ce lac est rempli de truites et les environs abondent en gros gibier.

MONTAGNAIS, (LAC).---Situé à l'extrême nord du comté de Montmorency. C'est une jolie nappe d'eau de plus de six milles de circonférence. Elle abonde en truite.

MONTAUBAN, (LAC).---Situé dans le canton du même nom, comté de Portneuf. Il se décharge dans la rivière Noire. Poissonneux.

NAJUALANK, (LAC).---Situé dans la partie nord du comté de Québec. Deux lacs portent ce nom : le grand et le petit Najualank. Ils sont poissonneux. Les environs sont boisés en épinette blanche et bouleau. La longueur de ce lac, d'après l'arpenteur Bouchette (1829), serait de 10½ milles et les bords, selon l'explorateur Joseph Bureau (1910), sont suffisamment élevés pour permettre l'exhaussement de son niveau. Le grand lac Najualank est la source de la rivière Grande Bostonnais.

NAKISKSAGAMACK, (LAC).---Situé dans le canton Lescarbot, comté de Québec, à quelques milles à l'est du chemin de fer du Grand Nord.

C'est une nappe d'eau où la truite abonde ; elle a 3½ milles de longueur. La Commission de Géographie de Québec a dénommé ce lac : VENTADOUR.

NEIGES, (LAC "DES").---Situé dans le comté de Montmorency, à une soixantaine de milles de Québec, à la tête de la rivière des Neiges. C'est une grande nappe d'eau très recherchée pour l'abondance et la grosseur de la truite et du touradi que l'on y prend, ainsi que pour les troupeaux de caribous qui habitent les forêts environnantes. Ces truites grises appelées communément touradi, atteignent fréquemment le poids de 15 à 20 livres. On se rend à ce lac par l'ancien chemin de fer de colonisation du lac St-Jean.

NOÉ, (LAC "À").---Situé dans le parc national des Laurentides, comté de Montmorency, à quatre milles du grand lac Jacques-Cartier. Ce lac, qui abonde en truites, a un diamètre de quatre milles.

NOEL, (LAC À).---Situé à 40 milles de Québec, dans le canton Cauchon, comté de Montmorency. Très poissonneux : belle truite.

NOIR, (LAC).---Situé sur le parcours de la rivière du Jardin, dans le parc national des Laurentides. Très poissonneux.

NOIR, (LAC).---Placé entre la rivière des Neiges et la rivière Montmorency. Nappe d'eau d'un mille de longueur riche en truites, d'après l'explorateur André Caron (1911).

Le petit lac Noir, séparé du premier par un portage,est également poissonneux.

PAGÉS, (LAC).---Au sud-est du lac Brûlé, à l'est de la Métabetchouan, comté de Québec. On voit de la petite épinette noire autour de ce lac, (LaChevrotière, A. G. 1887).

PASSES, (LAC "DES").—C'est un tributaire de la Batiscan placé au nord de la rivière de l'Est, dans le comté de Québec. Tout le terrain qui l'entoure, écrit l'arpenteur P. A. Dumais (1873), à l'exception d'une partie au nord-est, est propre à la culture, et forme comme un bassin de deux à trois milles de diamètre d'un terrain plan et bien boisé. Ce lac est très poissonneux, et les alentours sont fréquentés par l'orignal et le caribou.

PERRON, (LAC).—Situé à l'ouest du lac des Sables, dans le quatrième rang nord-est du canton Chavigny, comté de Portneuf. Accès facile par chemin de fer. Poissonneux.

PLACE, (LAC "DE LA").—A l'est de la rivière Metabetchouan avec laquelle il communique. Dans le comté de Québec. Le terrain environnant est montagneux, d'après l'arpenteur La Chevrotière (1887), et le bois consiste principalement en épinette noire.

PHILIPPE, (LAC).—Situé à quelques milles plus bas que le lac Saint-Joachim, dans le comté de Montmorency. On se rend à ce lac par le chemin de fer Montmorency-Charlevoix jusqu'à St-Joachim.

POHENEGAMOOK, (LAC). Situé près de la frontière, dans le canton du même nom, comté de Kamouraska. On s'y rend par un excellent chemin de 25 milles de long, en partant de la gare de St-Alexandre, sur la route de l'Intercolonial. De chaque côté de cette nappe d'eau, se rencontrent des vallons où la terre est bonne. La paroisse St-Eleuthère est bâtie sur ses bords. Ce lac donne une certaine importance commerciale au canton Pohenegamook, par le fait que ses eaux communiquent avec celles de la rivière St-François et de la rivière St-Jean. Le Transcontinental est de son côté à la veille de longer l'extrémité sud de ce lac. ce qui aidera puissamment au développement du canton. Boisé en épinette, cèdre, merisier, érable. On y prend de la truite grise et de ruisseau.

PORTAGE, (LAC DU). Assez grande nappe d'eau située à l'extrémité est des 8e et 9e rangs du canton Metgermette-Sud, comté de Beauce. Elle communique par un ruisseau avec la rivière du Loup. Sa longueur est d'environ 3 milles et sa plus grande largeur d'un mille et demi.

RACCOURCI, (LAC "DU"). —Situé à l'est de la rivière Batiscan, dans le comté de Québec. De la décharge de ce lac jusqu'à la rivière Jeannotte, dit l'arpenteur A. C. Talbot (1886), le terrain est accidenté et rocailleux et contient, comme bois, sapin, merisier et bouleau.

RAT MUSQUÉ, (LAC).—Situé dans le canton Gayhurst, comté de Beauce, au sud du lac Drolet.

RÉGIS, (LAC).—Situé dans la partie sud du canton Cauchon, comté de Montmorency. Ce lac qui renferme beaucoup de truites a son déversoir dans le lac à Noël D'après le rapport de l'arpenteur N. V. Lefrançois (1870), les abords de ce lac renferment du terrain d'une qualité moyenne, sont peu montagneux et le bois y est de bonne taille.

ROCHERS, (LAC "DES").—Situé dans la partie nord-est du canton Cauchon, comté de Montmorency. On y prend de la truite de deux à trois livres. Ce lac est à treize milles au sud de la rivière Jacques-Cartier ; la rivière Lac Vert s y décharge. Les environs du lac sont montagneux et rocheux, d'après l'arpenteur N. V. Lefrançois (1870).

ROCHES, (LAC "DES").—Petite nappe d'eau du premier rang du canton Arago, comté de l'Islet. On y prend peu de poisson. Le pays environnant est pauvre.

ROGNONS, (LAC "AUX").---Dans le comté de Québec, sur le parcours de la rivière Metabetchouan. Cette nappe d'eau a un pourtour de 8¼ milles, dit le rapport de M. A. C. Talbot A. G. (1886). Les montagnes qui l'entourent des côtés est et ouest sont boisées en épinette, sapin et bouleau. On y prend beaucoup de truites. L'altitude de ce lac est de 1202 pieds audessus du niveau de la mer.

SABLES, (LAC "DES").---Situé sur le parcours du chemin de fer du lac St-Jean, dans le canton de Chavigny, comté de Portneuf, à deux lieues et demi de St-Ubalde et à 16 milles de la rivière à Pierre. Ce lac qui est navigable et sur lequel circulent de petits bateaux à vapeur a une lieue de longueur sur une demi lieue de largeur. Très peu poissonneux. Il forme la source principale de la rivière Propre. Le village de Saint-Rémi est situé dans les environs de cette nappe d'eau. L'altitude de ce lac est de 514 pieds audessus du niveau de la mer.

SAGAMITÉ, (LAC).---Petite nappe d'eau située au nord-ouest du lac Beauport, dans le comté de Québec. Poissonneux.

SAINTE-ANNE, (LAC).---Situé dans le canton Lafontaine, comté de l'Islet, à neuf milles de la paroisse de Ste-Perpétue. Très poissonneux. On peut communiquer à ce lac par le chemin de fer Intercolonial jusqu'à St-Jean-Port-Joli, et de là en voiture jusqu'à Ste-Perpétue.

SAINT-CHARLES, (LAC).---Petite nappe d'eau située à peu de distance de la paroisse de St-Charles, comté de Bellechasse, sur la route du chemin de fer Intercolonial, Ce lac a un fond vaseux et contient très peu de poisson.

SAINT-CHARLES, (LAC).---Situé à treize milles de Québec. C'est le

rendez-vous favori des pêcheurs québecois. Il se compose, à vrai dire, de deux lacs reliés entre eux par de minuscules détroits. Ce lac qui était très poissonneux a été pêché à outrance ; on y fait encore cependant de bonnes pêches à la truite. Ce lac et les terres qui l'avoisinent furent concédés en 1686 à Charles Denis de Vitré. Le lac St-Charles est la source de la rivière du même nom ; sa longueur est d'environ quatre milles et sa plus grande largeur d'un mille.

SAINT-FRANCOIS, (LAC).—Dans le comté de Beauce, à environ soixante milles de distance nord-est de Sherbrooke. Cette superbe nappe d'eau se déroule sur une longueur de 21 milles jusqu'au pied d'une longue et haute montagne appelée le MORNE et d'où ses eaux s'échappent par un canal étroit pour tomber dans le lac Aylmer. Ce lac se trouve enclavé dans les cantons Lambton, Adstock, Price, dans le comté de Beauce et le canton Coleraine, comté de Mégantic. Le village de St-Vital, de Lambton, se trouve situé sur le penchant d'une colline qui descend vers ce lac. Les espèces de poisson qu'on y trouve sont, l'achigan, le maskinongé, le brochet, l'esturgeon etc. Des travaux importants ont été faits à la décharge de ce lac pour utiliser ce dernier comme force motrice.

SAINT-FRANCOIS, (PETIT LAC).—Situé dans le septième rang du canton d'Adstock, comté de Beauce. Cette nappe d'eau a une grande profondeur et est très poissonneuse. Le poisson blanc domine, mais il y a aussi de la truite.

SAINT-GUILLAUME, (LAC),—Petit lac situé dans le comté de Québec, au pied d'une montagne, à un peu plus de 25 milles de Lorette. On peut se rendre en voiture jusqu'à cette montagne et il ne reste plus qu'à gravir à pied les sentiers qui conduisent à cette nappe d'eau. Ce lac est rempli de truites, et dans la région environnante il y a beaucoup d'orignaux.

SAINT-JEAN, (LACS).—Il y a trois petits lacs de ce nom situés dans le canton Metgermette-Nord, comté de Beauce. Ces nappes d'eau qui contiennent du poisson déversent leurs eaux dans la rivière Saint-Jean qui borde ce canton et le séparent de la frontière américaine.

AINT-HENRI, (LAC),—Situé dans le comté de Québec, sur le par-

cours de la rivière Metabetchouan. Il a trois milles de longueur et trois quarts de mille de largeur, avec des bords s'élevant en différents endroits presque perpendiculairement. Deux chutes d'une hauteur de quinze pieds chacune séparent ce lac du lac HUGH. Le terrain environnant se compose d'épinette grise et rouge et de bouleau. Poissonneux.

SAINT-JOSEPH, (LAC).—Splendide nappe d'eau située à 24 milles de Québec, dans la seigneurie de Fossambault, comté de Portneuf. Ce lac, de forme irrégulière mesure huit milles de long sur un à trois milles de large. Très profond au centre, le poisson y vit en abondance ; on en trouve de grandes variétés, notamment la truite tachetée, la truite de lac, l'achigan et un poisson blanc d'une saveur exquise. On a construit un magnifique hôtel sur les bords de ce lac pour recevoir les touristes. Il y a aussi nombre de villas installées autour de cette nappe d'eau. Le chemin de fer du Lac-St-Jean y conduit. L'altitude de ce lac est de 534 pieds.

SAINT-MICHEL, (LAC).—Situé à environ deux milles de la rivière Jacques-Cartier, dans le comté de Montmorency. Ce lac mesure environ un mille de long sur deux tiers de mille en largeur. Les environs sont boisés en sapin, épinette et bouleau.

SAINT-PIERRE, (LAC).---Situé en arrière de la paroisse de St-Pacôme, comté de Kamouraska. C'est une nappe d'eau assez étroite, d'une longueur d'un mille et demi.

SAINT-THOMAS, (LAC).---Placé près de la rivière Jacques-Cartier, dans le canton Tewkesbury, comté de Québec. L'explorateur Jean P. Proulx (1829), signale ce lac comme l'un de ceux qui abondent le plus en truites.

SAINT-VÉRAN, (LAC).---Situé au nord du grand lac Métascouac et à l'est de la rivière Metabetchouan, comté de Montmorency. C'est une jolie nappe d'eau fort poissonneuse. On la désignait aussi sous le nom de MONCOUCHE, mais ce nom a été rayé pour faire place au premier.

SAINT-VINCENT, (LAC).---Petite nappe d'environ un mille de longueur, dans le canton Tewkesbury, comté de Québec. Ce lac qui est excessivement poissonneux se trouve au pied d'une montagne, à 27 milles de Lorette et est d'accès facile jusqu'à la montagne. La région qui l'entoure est fréquentée par l'orignal.

SAUVAGES, (LAC "DES")---Situé à l'est de la rivière Batiscan. D'après l'arpenteur de LaChevrotière (1887), le terrain est savaneux au tour de ce lac et le bois comprend de l'épinette blanche et noire.

SEPT-ILES, (LAC).--Situé à l'extrémité est du canton Montauban, comté de Portneuf. Doit son nom aux sept ilots qu'on y rencontre.

SEPT-ILES, (LAC).---Situé dans les premier et deuxième rangs du canton de Gosford, comté de Portneuf. Il se décharge dans la rivière Portneuf. Entre ce lac et le lac Sergent, dit un rapport d'arpenteur qui date de 1829, la terre est d'une bonne qualité. Poissonneux.

SEPT-ILES, (LAC "DES").---Situé dans le parc national des Laurentides, comté de Montmorency, à quelques milles au sud-ouest du grand lac Jacques-Cartier. On y prend de la truite mesurant jusqu'à 22 pouces de longueur et pesant de cinq à six livres.

SERGENT, (LAC).---Situé à 28 milles de Québec, près de St-Raymond, comté de Portneuf, sur la route du chemin de fer du Lac-St-Jean. Cette nappe d'eau est bordée par des terres basses, excepté du côté nord-ouest, où le terrain s'élève graduellement environ un mille. Entre ce lac et celui des Sept-Iles, la terre est de bonne qualité. Le lac Sergent est assez poissonneux. Son altitude audessus du niveau de la mer est de 550 pieds. C'est un vieux soldat qui vivait sur les bords du lac qui a donné son nom à cette nappe d'eau.

SHAY, (LAC À).---A l'ouest de la rivière Bostonnais, dans le comté de Québec. Les terrains environnants sont assez médiocres. Le bois est petit, (rapport de J. E. A. Gignac A. G. 1892).

SIMON, (LAC).---Situé dans le sixième rang sud-ouest du canton Chavigny, comté de Portneuf. Ce lac est très poissonneux. On y prend de la belle truite. Accès par le chemin de fer et par voiture. Son altitude audessus du niveau de la mer est de 481 pieds.

SPIDER, (LAC).---Situé dans le canton Ditchfield, comté de Beauce, à trois quarts de mille de distance du grand lac Mégantic. C'est une des belles nappes d'eau des cantons de l'Est. Sur son rivage s'élève la maison du club connu sous le nom de MEGANTIC FISH AND GAME CLUB, propriétaire des droits de pêche en cet endroit. La pêche à la truite y est abondante. C'est aussi un beau territoire de chasse. Le chevreuil fréquente en grand nombre les envi-

rons.

Tentari, (Lac).---Situé à quatre milles de la rivière Jacques-Cartier et à deux milles du lac Michel, partie dans la seigneurie de St-Gabriel et partie dans le fief St-Ignace, comté de Québec. Ce lac qui a deux milles de long sur un demi-mille de largeur est la source principale de la rivière aux Pins et est entouré de rochers de moyenne dimension. Il abonde en poisson et surtout en truite.

Tenturette, (Lac).---Petite nappe d'eau du premier rang du canton Arago, comté de l'Islet. Le terrain avoisinant est rocheux et en brûlé. Poissonneuse.

Terrien, (Lac).---Situé dans le huitième rang du canton Fournier, comté de l'Islet, à une quinzaine de milles de la station du chemin de fer de l'Islet. Truite.

Travers, (Lac).---Dans le canton Laure, comté de Québec, à l'est de la rivière Batiscan. Le terrain est plan, d'après l'arpenteur de La Chevrotière (1887), et le bois comprend de l'épinette rouge et blanche. Abonde en truite.

Trois Caribous, (Lac).---Situé en haut de la rivière Batiscan, dans le canton Laure, comté de Québec. D'après le rapport de l'arp. LaChevrotière (1887), le terrain environnant est plan et le bois comprend épinette, sapin, bouleau. Il y a de la belle truite à chair rouge dans ce lac, et du gros gibier dans les environs. M. Amos, I. H. (1913), lui prête une longueur de 2 milles.

Trois Lacs, (Lac).---Situé dans le comté de Beauce, à la tête du lac Mégantic, vis-à-vis de Woburn. Ce lac est un endroit très fréquenté par les amateurs de sport.

Trois-Saumons, (Lac).---Situé dans le premier rang du canton Fournier, comté de l'Islet, en arrière de St-Jean-Port-Joli. Cette nappe d'eau mesure trois milles et demi de longueur, alors que sa plus grande largeur est d'un demi mille. Poissonneux ; on y prend de la truite. On se rend à ce lac par le chemin de fer Intercolonial jusqu'à St-Jean-Port-Joli.

Trompeur, (Lac).---Situé à 85 milles de Québec, à l'est de la Batiscan, comté de Portneuf. Il se prend de la truite dans cette nappe d'eau. L'arpenteur Talbot dit (1886), que le terrain environnant est accidenté et que le bois se compose de sapin, épinette, bouleau,

merisier. On se rend à ce lac par le chemin de fer du Lac St-Jean. Ce lac a une circonférence d'un peu plus de trois milles.

TRUITE, (LAC "À LA).---Situé dans le septième rang du canton d'Adstock, comté de Beauce. Ce lac touche aussi au canton de Thetford. L'arpenteur J. A. O. Legendre écrivait en 1885 que ce lac avait une grande profondeur et était très poissonneux. On y pêche surtout beaucoup de truite. Cette nappe d'eau se décharge dans la rivière COLD STREAM.

TRUITE, (LAC "À LA").---Placé à un mille du bassin du lac des Neiges, comté de Montmorency. Fourmille de truites, mais le poisson est petit.

VERT, (LAC).---Situé dans le parc national des Laurentides, comté de Montmorency, à peu de distance du grand lac Jacques-Cartier. Fourmille de truites du poids de deux à trois livres.

LAC SAINT-JEAN.

AIGLES, (LAC DES).—Situé à la tête de la rivière des Aigles, tributaire de la rivière Alex, dans la partie nord-est du comté du Lac-St-Jean. Ce lac est renommé pour la truite qui l'habite. Elle pèse quelquefois jusqu'à trois ou quatre livres. On se rend facilement en un jour et demi de l'embouchure de la Péribonka au lac des Aigles.

A LA CARPE, (LAC).—Situé dans les premier et quatrième rangs du lac à la Carpe du canton Saint-Hilaire.
Les rives de ce lac, d'après l'arpenteur A. Dutremblay (1884), sont basses, propres à la culture, et boisées, surtout à la décharge du lac, d'épinette blanche.

Le petit lac à la Carpe se trouve placé dans le 2ème rang de la rivière Metabetchouan.

Ces deux lacs sont poissonneux.

ALEX, (LAC).—Appelé aussi "lac aux Grandes Pointes". Situé sur le parcours de la rivière du même nom, à l'extrémité nord-est du comté du Lac-Saint-Jean. Cette nappe d'eau est entourée de hautes montagnes et accuse une profondeur considérable. A partir

du haut du lac, d'après l'arpenteur E. Fafard (1894), la rivière se rétrécit, diminue en volume et son courant devient à peu près nul. D'après le même arpenteur, l'épinette marchande et un peu de pin seront en grande quantité dans quelques années de pousse. Depuis ce lac jusqu'à la tête de la rivière, ce n'est qu'une longue suite de vallons et de coteaux où poussent en grande quantité les plus beaux et les plus gros bleuets. Il y a de la truite dans ce lac, lequel mesure six milles de longueur.

Askatiche, (Lac).—Appelé aussi Ascatscie ou Scatscie. C'est au dire de l'explorateur O'Sullivan (1901), le plus grand lac de la chaîne de la Chamouchouan. Il mesure onze milles de longueur sur cinq à sept milles de largeur. Il se déverse à son extrémité nord, presque vis-à-vis l'embouchure de la rivière à la Chute Ecumeuse, (Foam Fall river), et sa décharge se continue dans la direction du nord jusqu'à sa rencontre avec celle des lacs Nemégos et Nemengis, d'où leurs eaux réunies coulent tranquillement à l'est dans le lac Nikaubau. Son altitude est de 1189 pieds et la région environnante est bien boisée d'épinette d'assez bonne dimension.

Aux Pins, (Lac).—Dans le canton Malherbe, comté du Lac St-Jean. Communique avec le lac Quaquakamaksis. Le terrain est légèrement onduleux et le bois comprend épinette grise, noire, sapin, bouleau, tremble. (P. A. Dumais, A. G. (1883).

Banc de Sable, (Lac).—Situé sur le parcours de la rivière Péribonka, dans le nord du comté du Lac-St-Jean. L'arpenteur Geo. Leclerc (1912), rapporte qu'il y a de la truite et du touradi dans ce lac.

Belle-Rivière, (Lac "de la").—Grande nappe d'eau placée à l'est du canton Saint-Hilaire, comté du Lac-Saint-Jean. C'est la source de la rivière du même nom qui s'étend à travers les cantons Mésy et Caron. Les eaux en sont pures et saines et fourmillent de poissons. Ce beau lac se trouve sur la route de l'ancien chemin de colonisation de Québec et du Lac St-Jean.

Belley, (Lac).—Sur la route du chemin de fer de Québec au Lac Saint-Jean, dans les 5ème et 6ème rangs du canton Metabetchouan. Ce lac renferme de la truite.

Biart, (Lac).—Situé au nord du canton Biart, à l'extrémité nord du

comté de Québec. C'est un lac qui renferme beaucoup de truite. Ce nom a été substitué à celui de KAMILIKAMAC qui servait auparavant à désigner ce lac.

BLUETS SECS, (LAC).—Situé à la tête de la rivière des Aigles, à l'extrémité nord-est du comté du Lac-St-Jean. Truite.

BONHOMME, (LAC).—C'est un élargissement de la rivière du Chef, affluent de la rivière Chamouchouan, dans le territoire du lac St-Jean. Il est de forme circulaire et mesure environ un demi mille de diamètre. Il est situé à 1330 pieds audessus du niveau de la mer.

BOUCHETTE, (LAC).—Nappe d'eau de 3 milles d'étendue dans le canton Dablon, à 160 milles de Québec. Le terrain environnant est légèrement onduleux et s'élève graduellement en s'éloignant du rivage du lac. Le bois est mêlé, la terre jaune. La paroisse de St-Thomas-d'Aquin forte d'une population de 670 âmes est bâtie sur les bords de ce lac, situé à un mille seulement du chemin de fer. Son altitude est de 1136 pieds audessus du niveau de la mer.

BRÛLE-NEIGE, (LAC).—Situé sur le parcours de la rivière Mistassibi, à 50 milles de l'embouchure de ce cours d'eau. Il a 15 milles de tour d'après l'arpenteur A. Lamarre, (1913), et est boisé en cyprès. On y prend du brochet.

BRUN, (LAC).—Situé dans le cinquième rang du canton Garnier, comté du Lac-St-Jean. Ce lac n'a que 9 chaînes de longueur, Poissonneux.

CANOTS, (LAC "DES").—Situé sur le parcours de la rivière du Chef, affluent de la Chamouchouan, dans la partie nord de la région du lac St-Jean. Ce lac, distant du lac Bonhomme de cinq milles et demi, mesure, d'après l'arpenteur O Sullivan (1901), sept milles de longueur et trois milles de largeur dans sa partie la plus large. Il est parsemé d'îles et dentelé de pointes et d'enfoncements. Son altitude est de 1045 pieds et la région qui l'entoure est en général plane et bien boisée d'épinette noire.

CARIBOUS, (LAC "AUX").—Situé dans le onzième rang du canton Dequen, comté du Lac Saint-Jean. Poissonneux.

CÈDRES, (LAC DES).—Situé dans les 6ème et 7ème rangs du canton

St-Hilaire, comté du Lac-St-Jean. La rive droite est propre à la culture. Sur la rive gauche, c'est un mélange de terre forte argileuse et de terre noire, selon le rapport de l'arpenteur DuTremblay (1884).

Le petit lac des Cèdres placé à peu de distance du premier est dans les mêmes conditions. Tous deux sont poissonneux

CHAMOUCHOUAN, (LAC).--Situé sur le parcours de la rivière Ashuapmouchouan, dans la région comprise entre le lac St-Jean et la baie James. C'est une nappe d'eau fort pittoresque d'environ dix milles de long et d'un demi mille à un mille et demi de large. Elle est située, de même que le lac Chigoubiche, à environ 1106 pieds au-dessus du niveau de la mer. Plusieurs rivières l'alimentent : la rivière de la CÔTE CROCHE, au sud-est et au sud ; rivière à la Pêche ; à l'ouest, la rivière à la Truite et la rivière Nikaoskan ; au nord-ouest la rivière Nikabau. Le sol du pays, entre le lac et la hauteur des terres, est, d'après l'explorateur O'Sullivan (1898), une marne sableuse. Il est bien boisé d'épinette noire et grise, de tamarac, et de bouleaux de huit à seize pouces de diamètre. D'après M. Durieux, I. M. (rapport de 1906), les rives de ce lac, sauf quelques promontoires rocheux, constituent un sol propice à l'agriculture, surtout en s'approchant de la rivière Nikabau.

C'est sur le bord de ce lac, près de sa décharge, que se trouvait en 1680, l'établissement français appelé POSTE DU ROI, pour la traite des pelleteries. Les vestiges qui en restent encore, dit M. P. H. Dumais, dans son rapport de 1894, font voir que ce fort consistait en plusieurs bâtisses, érigées dans un enclos d'une couple d'arpents en superficie, et la pierre qui servit aux fondations et aux cheminées dont une partie existe encore, fut prise au sud du lac à plusieurs milles de distance.

Au sud de ce même lac, écrit le même arpenteur, à trois ou quatre milles du rivage, se termine cette partie de la chaîne des Laurentides qui a son origine dans le comté de Saguenay.

CHARLEY, (LAC).—Jolie nappe d'eau que l'on rencontre sur le parcours de la rivière Croche à une quarantaine de milles de Roberval et du lac St-Jean. On y prend de la truite de bonne dimension.

CHIGOUBICHE, (LAC).—Situé à une soixantaine de milles de Roberval, au nord du comté du Lac-St-Jean. D'après le rapport de l'arpen-

teur P. H. Dumais (1894), c'est un lac d'une vingtaine de milles de longueur, et de deux milles dans sa plus grande largeur, et la plus belle nappe d'eau de toute la région. Le lac Chigoubiche et la rivière du même nom forment le chemin le plus court pour atteindre le lac Chamouchouan. D'après M. Durieux, I. M. (rapport de 1908), la partie sud du lac est entourée de collines s'élevant de 200 à 600 pieds et portant sur la rive est de jolies forêts de tremble et d'épinette. Vers le nord, les rives s'abaissent, ce sont des terrasses d'alluvions modernes composées de galets mélangés à des sables granitiques qui formeraient un sous-sol d'une fertilité moyenne. Son altitude est de 1106 pieds.

COMMISSAIRES, (LAC "DES").—Situé sur la route du chemin de fer de Québec au Lac St-Jean, entre les cantons Malherbe et Crespieul, à 150 milles de Québec. Sa longueur est de 21 milles et sa largeur moyenne d'un demi-mille. La majeure partie des terrains qui l'entourent sont sablonneux et de qualité moyenne. Depuis quelques années, une colonie d'une dizaine de familles s'est installée sur les bords de ce lac. Cette nappe d'eau qui comprend plusieurs îles est profonde et poissonneuse. On y prend surtout de la truite. Ce lac doit son nom aux deux commissaires anglais et américains qui furent chargés en 1814 de déterminer la frontière entre le Canada et les Etats-Unis. Son altitude est de 1275 pieds.

CONNOLY, (LAC).—C'est un tributaire de la Mistassini. Il a 4 milles de longueur, d'après M. A. Lamarre, A. G. (1913). et est boisé en épinette et sapin. On y pêche le brochet.

DUHAMEL, (LAC).—Situé le long de la rivière Manouan, tributaire de la Péribonka. Sa longueur est de 7 milles et sa largeur d'un quart de mille. M. Geo. Leclerc, A. G. (exploration de 1911), dit que l'on prend de la ouananiche et du brochet dans ce lac. Il est entouré de hautes montagnes d'une altitude de 1000 à 1500 pieds. Cette nappe d'eau a été baptisée en souvenir de l'hon. M. Duhamel, ancien ministre des terres.

DUFFERIN, (LAC).—Situé au nord de la rivière Pémonka, dans le canton Dufferin, comté du Lac St-Jean. La truite y est abondante et de bonne qualité.

DES ILES, (LAC).—Situé sur le parcours de la rivière Serpent, tributaire de la Péribonka. Il a 20 milles de contour, d'après M. A. La-

marre, A. G. (1913), et est boisé en bois vert. On y pêche le brochet.

ECARTÉ, (LAC).—Grande nappe d'eau située entre les cantons Crespieul et Malherbe, comté du Lac-St-Jean. Il communique avec le lac Quaquakamaksis. L'arpenteur H. Dumais (rapport de 1873), dit que ce lac est formé de baies et de détours qui lui ont valu son nom. Il y a une petite montagne au sud-est du lac de laquelle on aperçoit les rives du lac St-Jean et la vallée des rivières Bostonnais et Batiscan. Ce lac contient de la truite de forte dimension. Le terrain est plan et le bois consiste en épinette, sapin, bouleau. Du côté nord-ouest, le terrain est onduleux.

GAMELIN, (LAC).—Situé dans le cinquième rang du canton Mésy, près de la ligne du canton Caron, dans le comté du Lac-St-Jean. Ce lac, d'après l'arpenteur P. H. Dumais, (1871), est entouré de beau et bon terrain et renommé par la grosseur et la qualité de sa truite.

GRANDES POINTES, (LAC "AUX").—Se rencontre sur le parcours de la rivière Alex, comté du Lac-St-Jean. Il mesure six milles en longueur et est entouré d'une contrée montagneuse et abrupte. Les vallées environnantes, d'après l'arpenteur J. P. Mullarkey (1889), sont bien boisées.

GROS-VISON, (LAC).—Situé à 150 milles de Québec, dans le canton Malherbe, comté du Lac-Saint-Jean. Une petite gare de chemin de fer a été installée dans le voisinage de ce lac qui se décharge dans le lac Bouchette par la rivière QUI-MÈNE-DU-TRAIN. Poissonneux. Son altitude audessus du niveau de la mer est de 1280 pieds.

HUARDS, (LAC "DES").—Situé sur le parcours de la rivière du Chef, dans la partie nord de la région du Lac-St-Jean. Son altitude est de 1550 pieds audessus du niveau de la mer. C'est une belle nappe d'eau parsemée d'îles pittoresques. Sa plus grande longueur, d'après l'explorateur O'Sullivan, est de quatre milles et demi, et sa plus grande largeur d'un mille.

JAMES, (LAC).—Situé sur le parcours de la rivière Ouasiemska, dans la partie nord-ouest du territoire du Lac-St-Jean. L'arpenteur F. X. Fafard, (1892), fait remarquer que contrairement à la loi

ordinaire, ce lac coule du Sud au Nord. Ce lac est poissonneux.

KISKISSINK, (LAC).—Cette nappe d'eau d'une longueur de cinq milles et réputée poissonneuse, se trouve placée sur le parcours du chemin de fer du Lac St-Jean, à 134 milles de Québec. Elle est affermée à un club de capitalistes américains qui ont élevé sur ses rives des constructions importantes pour fins de sport. Ce lac se décharge dans la rivière Bostonnais. Le terrain que l'on rencontre dans son voisinage est médiocre et assez peu boisé. KISKISSINK est un mot montagnais qu'on traduit par "au petit cèdre". Le lac Kiskissink porte aussi le nom de "lac des Cèdres". Son altitude est de 1280 pieds audessus du niveau de la mer.

LESCARBOT, (LAC).—Dans le canton Lescarbot, comté de Québec, à l'ouest de la rivière Metabetchouan. Il a 3 milles de long et abonde en truites. Ce nom a été substitué à celui de KAMAMINTIGONQUE.

LES PETITS LACS BLEUS, (LACS).—Situés dans les cinquième et sixième rangs du canton Garnier, comté du Lac-St-Jean. Ces lacs comprennent cinq petites nappes d'eau communiquant les unes avec les autres. M. l'arpenteur P. H. Dumais (1896), dit que l'eau de ces lacs est pure comme le cristal et qu'ils sont excessivement poissonneux. On y prend de la truite et du brochet. Le terrain qui les environne comprend une excellente terre jaune et est boisé en sapin, bouleau et pin blanc.

LONG, (LAC).---Se trouve dans les 8ème et 9ème rangs du canton de Dequen, comté du Lac-St-Jean, Poissonneux et entouré de bonne terre.

MANOUAN, (LAC).---Situé sur le parcours de la rivière Manouan, au nord du lac Pipmuakan, à la hauteur des terres. Nonobstant le développement considérable de ses rives, ce lac n'a pas l'aspect aussi étendu que le lac St-Jean. D'une longueur de 22 milles, il forme des baies qui lui donnent en plusieurs endroits cinq à six milles de largeur. C'est un lac très poissonneux ; la ouananiche que l'on y prend, la truite saumonée, le poisson blanc, sont même supérieurs pour le goût, dit un arpenteur, à ceux du lac St-Jean. Le climat est à peu près le même que celui de la région du Lac-St-Jean ; la glace disparaît dans les premiers jours de mai, et il n'y tombe pas plus de 30 pouces de neige. Ce lac compte plu-

sieurs tributaires, le principal ayant plus de 30 milles de longueur, et alimente lui-même la grande rivière Péribonka. On a trouvé dans son voisinage des mines de mica. C'est en outre une région fort giboyeuse : martre, castor, loutre, renard, vison.

MINE, (LAC "DE LA").---Nappe d'eau de 15 milles de tour placée dans la partie supérieure de la rivière Péribonka, territoire du Lac-St-Jean. Son nom lui vient du fait qu'on a trouvé une mine de mica dans les environs. L'arpenteur Leclerc qui l'a relevé en 1912, dit qu'il contient de la truite de 3 à 4 livres, et que le territoire environnant est giboyeux, qu'on y trouve du caribou, de la loutre etc. Le côté sud du lac est montagneux.

MORIN, (LAC).---Situé dans le 11ème rang du canton Dequen, (Augmentation). Poissonneux.

NIKABAU, (LAC).---Cette nappe d'eau se trouve placée aux sources de la rivière Chamouchouan. Elle mesure, d'après l'explorateur O'Sullivan (1901), 5½ milles de longueur et deux milles de largeur. Son altitude est de 1150 pieds audessus du niveau de la mer. A son extrémité sud se jettent les eaux réunies du lac Ascatiche et du lac Nemeujish. Les terrains qui environnent ce lac se composent d'un sol marneux et sont bien boisés d'épinette, de bouleau et de peuplier.

Le petit lac Nikabau est environ à douze milles audessus du portage appelé POLE RAPID et n'a qu'un mille d'étendue d'un côté à l'autre.

Nikabau fut autrefois, sous le régime trançais, un poste très fréquenté pour la traite des fourrures.

NOIR, (LAC).---Situé dans le canton Garnier, comté du Lac-St-Jean, à l'est du lac St-Jean, dans le cinquième rang. La rive sud-ouest de ce lac est la source de la petite rivière Noire qui se décharge au pied des chutes Péribonka, dans le canton Taillon. Le terrain environnant est sablonneux et le bois comprend épinette grise et sapin. D'après l'arpenteur P. H. Dumais (1896), ce lac est rempli de truites à chair blanche,de petite dimension.

NORMANDIN, (LAC).---C'est le premier lac de la chaîne de la Chamouchouan (eaux du Saguenay). Son altitude est de 1275 pieds audessus du niveau de la mer. Ce lac, d'après l'explorateur O'Sullivan (1901), a six milles de longueur, et à son extrémité supé-

rieure, il forme des baies et des marais ; il renferme un grand nombre d'îles et ses bords ne sont qu'une suite de pointes et d'enfoncements.

OUIATCHOUAN, (LAC).---Situé au nord du lac Bouchette, canton Dablon, comté du Lac St-Jean, à quelques arpents du chemin de fer. Ce lac reçoit les eaux de la belle rivière Ouiatchouan et communique avec le lac Bouchette qui lui-même touche au grand lac des Commissaires. Le terrain environnant est généralement onduleux, comprend terre grise et jaune et bois mêlé. Il y a une île en culture d'une cinquantaine d'acres, l'île Montmorency, dans ce lac. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 1,017 pieds.

OUITOUCHE, (LAC).- -Situé dans le canton Dufferin, comté du Lac-St-Jean. Ce lac abonde en poissons : ouitouche, poisson blanc et truites.

OUITOUCHE, (LAC).---Dans le dixième rang du canton Dequen, comté du Lac-St-Jean. C'est la source de la rivière à Prudent. Les rives de ce lac sont basses. Ce lac est rempli de l'espèce de poisson appelée OUITOUCHE.

PANACHES, (LAC "DES").---Situé sur le parcours de la rivière Croche, à 40 milles au sud-ouest de Roberval et du lac St-Jean. Cette nappe d'eau qui mesure 9 à 10 milles de longueur court comme une grande rivière à travers les collines. On y prend de la magnifique truite.

PASSE, (LAC "À LA").---Situé entre le douzième et le treizième rang du canton Dequen, comté du Lac-St-Jean. C'est un lac poissonneux et entouré de bonne terre dépourvue de roches.

PEARL, (LAC).---Situé dans le canton Trudel, comté de Québec, dans le voisinage immédiat du chemin de fer de Québec au lac St-Jean, à 102 milles de Québec. Poissonneux. Son altitude est de 1125 pieds au-dessus du niveau de la mer.

POISSONS BLANCS, (LACS À).---Situés à la tête de la rivière Nistocaponano, dans le territoire situé au nord-ouest du lac St-Jean. M. l'arpenteur F. X. Fafard qui en a fait le relevé en 1892 dit que ces lacs sont prodigieux au point de vue de la pêche. On y capture de beaux poissons blancs d'une chair absolument délicieuse et dont la longueur moyenne mesure un pied et demi à deux pieds.

En partant de Roberval, on peut atteindre ces lacs en cinq jours, avec l'aide d'un guide.

PORTAGE, (LAC "AU").---Situé dans le onzième rang du canton Dequen, comté du Lac-St-Jean. Le terrain environnant est plan ou onduleux et généralement de terre forte. Lac poissonneux.

QUAQUAKAMAKSIS, (LAC).--Belle nappe d'eau du canton Malherbe, dans le comté du Lac-St-Jean, formant le second et dernier plateau dans la vallée de la rivière Ouiatchouan. Ce lac qui a une étendue de cinq milles et qui est très poissonneux est côtoyé sur une bonne longueur par le chemin de fer du Lac-St-Jean, à 160 milles de Québec. Le terrain, dit l'arpenteur P. A. Dumais (1873), est généralement uni autour de ce lac, le sol propre à la culture et les bois dominants sont l'épinette, le sapin, le bouleau. L'altitude du lac est de 1310 pieds audessus du niveau de la mer. On le dénomme aussi LAC AU MIRAGE.

RATS, (LAC "AUX").—Situé entre le douzième et le treizième rang du canton Dequen, comté du Lac-St-Jean. C'est un lac poissonneux et entouré de bonne terre dépourvue de roches.

SABLES, (LAC "DES").—Situé à deux milles de l'embouchure de la rivière des Sables, tributaire de la Grande Péribonka. L'arpenteur J. Maltais (1911), lui prête une longueur de deux milles sur un demi mille de large.

SAINT-JEAN, (LAC).—Grande nappe d'eau de 28 milles de longueur sur 25 de largeur située dans le nord de la province, à 192 milles de Québec. Ses principaux affluents sont : la BELLE-RIVIÈRE, qui entre au sud à environ six milles plus haut que la Petite Décharge, la METABETCHOUAN et la OUIATCHOUAN, à l'ouest, la Chamouchouan, au nord-ouest, la Ticouapé et la Mistassini, au nord, et au nord-est la Grande et la Petite Péribonka. Lorsque les eaux sont basses, le bord du lac offre en certains endroits un delta de sable d'un à trois milles de profondeur. Les eaux du lac ont d'ailleurs une tendance à baisser chaque année, ce qui est de nature à rendre la navigation plus difficile. Le lac St-Jean est bordé d'une douzaine de paroisses florissantes que des bateaux à vapeur mettent en communication les unes avec les autres et avec la ville de Roberval qui est le principal centre de distribution de toute la vallée du même nom. Cette grande nappe d'eau se dé-

charge par deux issues dans la rivière Saguenay : la Petite-Décharge et la Grande-Décharge. Les sauvages Montagnais appelaient autrefois ce lac PIAQUAGAMI, ce qui signifiait "lac plat".

Le nom du Lac SAINT-JEAN lui fut donné en 1647 par le Père De Quen qui fit le premier les missions dans cette région.

SAINT-JÉRÔME, (LAC).—Situé dans les huitième et neuvième rangs du canton Mésy, comté du Lac-Saint-Jean. C'est, d'après l'arpenteur P. H. Dumais, (rapport de 1871), un lac très poissonneux qui se décharge dans une branche de la rivière Couchepeganiche.

SAINTE-CROIX, (LAC).---Situé dans les premier et deuxième rang du canton Caron, comté du Lac-Saint-Jean.

SAINT-PAUL, (LAC).—Nappe d'eau d'une certaine étendue dans le dixième rang de l'Augmentation de Dequen, comté du Lac-St-Jean. Les rives de ce lac sont basses, et les terrains environnants propres à la culture. Il y a beaucoup de truite dans ce lac.

SCATSIE, (LAC).—Cette nappe d'eau est distante d'environ treize milles du lac Chamouchouan dans la partie nord de la région du lac St-Jean. L'arpenteur P. H. Dumais (1894), représente le terrain environnant comme sablonneux, légèrement onduleux, avec une nouvelle pousse d'épinettes noires et rouges dans les savanes, de cyprès, bouleaux et trembles sur les dunes.

VENTADOUR, (LAC).—Dans le canton Lescarbot, comté de Québec, à l'est du chemin du Grand Nord. Il a une longueur de 3½ milles. Poissonneux. Ce nom a été substitué par la Commission de Géographie de Québec à celui de NAKISKSAGAMACK.

VERT, (LAC).—Situé dans le canton Garnier, comté du Lac-St-Jean. Poissonneux.

VOYAGEUR, (LAC).—Dans le sixième rang du canton Metabetchouan, comté du Lac-Saint-Jean. C'est une petite nappe d'eau dont la truite est le principal poisson.

MASKINONGÉ.

A DEUX ETAGES, (LAC).—Situé dans le quatrième rang sud-ouest du canton Chapleau, comté de Maskinongé, à l'ouest de la rivière aux

Ecorces. La région avoisinante est rocheuse, d'après l'arpenteur La Chevrotière (1881), et boisée en épinette et bouleau. Poissonneux.

A L'ANGUILLE, (LAC).—Petite nappe d'eau placée dans le canton Hunterstown, comté de Maskinongé, cinquième rang. Il y a une île.

A LA TRUITE, (LAC).—Dans le cinquième rang de la paroisse Saint-Didace, comté de Maskinongé. Il se décharge dans la branche nord de la rivière Mastigouche.

A L'ORIGNAL, (LAC).---Nappe d'eau assez considérable dans le canton Kaine, comté de Maskinongé. Il se trouve dans le voisinage de la rivière Sans Bout. Poissonneuse.

AU TONNERRE, (LAC).---Situé dans le rang II du canton Chapleau, comté de Maskinongé. D'après l'arpenteur La Chevrotière (1880), le terrain environnant est plan et boisé en épinette, merisier et sapin. Abonde en truites.

AU VIOLON, (LAC).---Situé dans le 5e rang du canton Chapleau, comté de Maskinongé. Poissonneux.

BARIBEAU, (LAC).---Situé dans le cinquième rang de la paroisse St Elie.

BLANC, (LAC).---Situé à l'extrémité ouest de la paroisse St-Didace.

BLEU, (LAC).---Situé dans le quatrième rang du canton Chapleau, comté de Maskinongé, à l'est de la rivière aux Ecorces. Le terrain est plan, d'après rapport de l'arpenteur La Chevrotière, (1881), et le bois comprend cèdre, épinette, sapin et merisier. Poissonneux.

BONNE TERRE, (LAC).---Petite nappe d'eau située à l'extrémité est du canton Angoulême, et touchant au canton Chapleau. Poissonneuse.

CAMP, (LAC "DU").---Situé au nord du canton Angoulême, près du lac Sans Bout, dans le comté de Maskinongé. "Le terrain environnant est savaneux mais bien boisé en épinette et merisier. (H. B. Tourigny, A. G. 1896)". Poissonneux.

CANISTRE, (LAC).---Situé dans le troisième rang du canton Chapleau, comté de Maskinongé, à l'est de la rivière des Ecorces. Le sol est rocheux, d'après l'arpenteur La Chevrotière (1881), et le bois

comprend l'épinette rouge et blanche. Excellent pour la truite.

CANITCHEZ, (LAC).---Placé dans le 4ème rang du canton De Calonnes. Il communique par un petit cours d'eau avec le grand lac Sacacomie qui se trouve à l'ouest. Ce lac renferme trois ilots.

CARIBOU, (LAC).---Situé dans le quatrième rang du canton Chapleau, comté de Maskinongé. Le terrain est plan et se compose de terre jaune, dit l'arpenteur La Chevrotière (1881) ; boisé en sapin, épinette et merisier, Poissonneux.

CAROLUS, (LAC).--.Situé, suivant le plan cadestral, dans les 6ème et 7ème rangs de la paroisse St-Elie, comté de Maskinongé.

CARUFEL, (LAC).---Situé dans le premier rang du canton Chapleau, comté de Maskinongé. D'après l'arpenteur La Chevrotière (1881), le terrain, aux environs de cette nappe d'eau, est plan et beau et la forêt comprend l'épinette, le merisier, le sapin et le bouleau. Ce lac touche à l'arrière ligne du canton De Calonnes. Poissonneux.

CHANTIERS, (LAC "AUX").---Situé à l'extrémité est du sixième rang du canton Chapleau, comté de Maskinongé. Le terrain qui borde cette nappe d'eau est plan, d'après l'arpenteur La Chevrotière, (1881), et le bois consiste en épinette rouge et blanche et en pin. Poissonneux.

DARGIE, (LAC).---Sur le parcours de la rivière du Poste, dans le comté de Maskinongé. D'après le rapport de l'arpenteur J. B. St-Cyr (1897), l'épinette et le pin se rencontrent en assez grande quantité autour de ce lac. On prend dans cette nappe d'eau du brochet, de la truite et du doré. C'est aussi une bonne région pour la chasse.

DE LA DAME, (LAC).—Situé dans le troisième rang sud-ouest du canton Chapleau, comté de Maskinongé. Montagneux et boisé en sapin, bouleau, épinette et sapin, d'après un rapport de l'arpenteur La Chevrotière A. G. (1881). Poissonneux.

DU CAMP, (LAC).--Situé dans le 7e rang sud-ouest du canton Chapleau, comté de Maskinongé. Poissonneux. Le terrain est plan, la terre jaune, dit l'arpenteur Lachevrotière (1881), et le bois consiste en cèdre, épinette et pin.

DU CORDON, (LAC). Situé dans le 8e rang du canton Chapleau, comté

de Maskinongé. Poissonneux. Le terrain est plan, dit l'arpenteur LaChevrotière (1881), et le bois consiste en épinette et bouleau.

En Croix, (lac).---Situé dans la partie est du canton Angoulême, comté de Maskinongé. Poissonneux.

Ferland, (lac).---Cette nappe d'eau verse ses eaux dans la rivière aux Cenelles, comté de Maskinongé. D'après un rapport de J. B. Saint-Cyr (1897), le doré et le brochet y abondent. Parmi les animaux à fourrure, l'on rencontre la martre, le vison et la loutre.

Francis, (lac).---Situé dans les 3e et 4e rangs sud-ouest du canton Chapleau, comté de Maskinongé. Cette nappe d'eau, qui contient deux îles est poissonneuse. On y prend de la truite. Quant aux terrains qui la bordent, l'arpenteur La Chevrotière (1881), les donne comme plans et boisés en sapin, épinette et merisier.

George, (lac).—Dans le comté de Maskinongé. Cette nappe d'eau déverse ses eaux dans la rivière aux Cenelles. D'après le rapport de J. B. St-Cyr (1897)., le doré et le brochet abondent dans cette nappe d'eau. Les animaux à fourrures qui fréquentent la région sont la martre, le vison et la loutre.

Ignace, (lac).)---Situé dans le troisième rang du canton Masson, comté de Maskinongé. Poissonneux.

Iles, (lac "des").---Grande nappe d'eau située dans le canton Kaine, comté de Maskinongé et émaillée de nombreuses îles. C'est un tributaire de la rivière des Loups. Poissonneux.

Jérôme, (lac).---Situé sur le parcours de la rivière du Poste, dans le comté de Maskinongé. Le terrain environnant, d'après un rapport de J. B. St-Cyr, A. G. (1897), est rocheux et le bois comprend épinette, sapin, bouleau et pin Le pays qui entoure cette nappe d'eau est giboyeux. Le caribou et l'orignal s'y rencontrent en bandes.

Lambert, (lac).---Cette nappe d'eau que l'on rencontre dans la paroisse St-Alexis, comté de Maskinongé, se décharge dans la rivière aux Ecorces.

Livernoche, (lac).---Situé dans le premier rang du canton Chapleau, comté de Maskinongé. La forêt environnante, d'après l'arpenteur

La Chevrotière (1880), se compose d'épinette et de cèdre, et le terrain est plan.

MANDEVILLE, (LAC).---Situé dans la paroisse Saint-Didace, comté de Maskinongé. On l'appelait autrefois PETIT LAC MASKINONGÉ, mais d'après un rapport communiqué à l'Assemblée Législative en 1845, ce lac prit ensuite le nom de Mandeville parce qu'un vieillard de ce nom vécut durant de longues années sur les bords de cette nappe d eau et y fut enterré vers 1810. On prend du maskinongé dans ce lac.

MANIVELLE, (LAC).---Petite nappe d'eau située dans le quatrième rang du canton Hunterstown, comté de Maskinongé.

MONRO, (LAC).---Petite nappe d'eau du canton d'Angoulême, comté de Maskinongé. Poissonneuse.

NEMICACHINGUE, (LAC).---Situé à la tête de la rivière du Lièvre, dans le comté de Maskinongé. La forêt environnante se compose de pin, de cyprès, d'épinette, de bouleau et de sapin. Cette nappe d'eau qui est longue renferme plusieurs petits ilots. Elle a été relevée par l'arpenteur J. Bignell en 1873.

NOËL, (LAC).---Situé dans le neuvième rang du canton Chapleau, comté de Maskinongé. Les bords du lac, d'après un rapport de l'arpenteur La Chevrotière (1881), sont plans et boisés en épinette, sapin et bouleau. Poissonneux.

PATRIE, (LAC).—Petite nappe d'eau poissonneuse située entre le lac du Portage et le lac à l'Orignal, dans le canton Kaine, comté de Maskinongé.

PELLETIER, (LAC).—Situé à la tête de la rivière aux Cenelles, dans le comté de Maskinongé. Il y a une montagne assez remarquable dans le voisinage immédiat du lac. D'après l'arpenteur J. B. St-Cyr, (rapport de 1897), le terrain environnant est onduleux et rocheux, et le bois comprend sapin, épinette, bouleau et pin. Cette nappe d'eau est très fréquentée par les orignaux.

PERCHAUDE, (LAC "À LA").—Petite nappe d'eau du 7ème rang du canton Hunterstown, comté de Maskinongé. Elle se décharge dans la rivière du Loup.

PINS ROUGES, (LAC "DES").—Sur le parcours de la rivière du Poste. affluent de la Mattawin, dans le comté de Maskinongé. Peu pois-

sonneux. D'après l'arpenteur J. B. St Cyr (1897), le terrain qui avoisine ce lac est ou rocheux ou sableux et donne naissance à une pousse de cyprès. Le rapport de Ellis, de la Commission géologique du Canada (1898), établit que ce lac est étroit et s'étend du côté nord environ trois milles.

RINARD, (LAC).---Dans le comté de Maskinongé. Cette nappe d'eau déverse ses eaux dans la rivière aux Cenelles. D'après un rapport de l'arpenteur J. B. St-Cyr (1897), le doré et le brochet abondent dans ce lac. Les animaux à fourrures de la région sont la martre, le vison et la loutre.

ROUGE, (LAC).---Petite nappe d'eau divisée en deux parties et placée dans le rang des Seize, paroisse de St-Charles-de-Mandeville.

SACACOMIE, (LAC).---C'est une grande nappe d'eau qui occupe une bonne partie des cinquième, sixième et septième rangs du canton De Calonnes, comté de Maskinongé. Elle est tenue pour très poissonneuse. Le terrain autour de ce lac, tant sur la hauteur de son bord que sur les bas-fonds formés par ses anses, était classé par l'arpenteur L. Z. Arcand, dès 1865, comme très propre à la culture. La navigation sur ce lac peut se faire aisément pour des vaisseaux d'un tonnage ordinaire.

SACACOMIE est un mot algonquin qui semble indiquer que les lacs sont rapprochés ou que l'on est en présence d'un groupe de lacs.

SAINT-BERNARD, (LAC).---Situé dans le 2ème rang du canton Chapleau, comté de Maskinongé. Le terrain dans les rangs qui bordent ce lac est généralement propre à la culture. Ce terrain est uni, et le bois, d'après l'arpenteur La Chevrotière (1880), se compose d'épinette, de sapin et de merisier. Cette nappe d'eau est poissonneuse, et porte aussi le nom de "Lac aux Ecorces." On y prend de la truite d'une excellente qualité.

SAINTE-ROSE, (LAC).---Nappe d'eau assez étendue à l'extrémité ouest du canton Angoulême, comté de Maskinongé et touchant au canton Gauthier, dont elle fait également partie. Poissonneuse.

SANS-BOUT, (LAC).---Situé dans le sixième rang du canton Chapleau, comté de Maskinongé. Les bords de ce lac sont plans, d'après l'arpenteur La Chevrotière (1881), et boisés en épinette rouge et

blanche, bouleau et merisier. Cette nappe d'eau offre beaucoup d'attraits aux sportmen. On y pratique sur une grande échelle la chasse à l'orignal et au chevreuil. Ce lac est également recherché pour sa truite.

SORCIER, (LAC).---Situé en amont des cascades de la branche du lac Sorcier, tributaire de la rivière du Loup, dans le comté de Maskinongé. M. l'ingénieur Gauvin (rapport de 1905), estime que ce lac et celui des Iles, situés qu'ils sont, tout près des forces hydrauliques de la branche de la rivière du Loup, augmentent considérablement la valeur de celles-ci, étant donné qu'ils peuvent être transformés en réservoirs pour régulariser le débit de la rivière.

THOMAS, (LAC).---Placé dans le canton Hunterstown, comté de Maskinongé. Il se décharge dans la rivière Blanche.

TRAVERS, (LAC).---Situé sur le parcours de la rivière du Poste, dans le comté de Maskinongé. Le terrain environnant, d'après le rapport de J. B. St-Cyr, A. G. (1897), est rocheux et le bois se compose d'épinette et de bouleau. On pêche le brochet et le doré dans ce lac.

TROIS LACS, (LES).---Situés dans le canton De Calonnes, comté de Maskinongé. Ces nappes d'eau, qui sont à peu près de même forme, se trouvent sur la même ligne communiquant les unes avec les autres par un petit cours d'eau.

VERT NEZ, (LAC).---Situé dans le deuxième rang du canton Chapleau, comté de Maskinongé. Le terrain est plan, d'après l'arpenteur La Chevrotière (1880), et le bois se compose de cèdre, sapin, épinette et frêne. Abonde en truite.

VISON, (LAC).---Situé dans le sixième rang du canton Chapleau, comté de Maskinongé. Le terrain est assez plan autour de cette nappe d'eau, mais rocheux, écrit l'arpenteur La Chevrotière, et le bois comprend l'épinette blanche et rouge. Poissonneux.

VISON, (LAC "AU").---Situé au nord du canton d'Angoulême, comté de Maskinongé. Il communique avec le lac du Camp et se décharge dans la rivière Mastigouche.

MATANE-RIMOUSKI-TÉMISCOUATA.

A Boucher, (lac). —Situé dans le sixième rang du canton Chénier, comté de Rimouski, à environ 18 milles de la gare de l'Intercolonial, à St-Fabien. Les côteaux qui bordent ce lac ont une élévation de 75 à 100 pieds et boisés (rapport Garon, 1885), en bouleau. Le sol est très inférieur. Il y a la truite dans ce lac.

Aigles, (lac "des").---Situé dans les deuxième et troisième rang du canton Biencourt, comté de Rimouski. Tout autour du lac, d'après l'arpenteur H. O'Sullivan (1900), le terrain s'élève en pente douce et est bien boisé d'épinette, de sapin, d'érable, de bouleau etc. Le sol est lui-même d'une bonne qualité. Il se prend de la belle truite dans ce lac. Son altitude audessus du niveau de la mer est de 534 pieds.

A Jules, (lac).---Nappe d'eau placée sur les lots 43 et 44 du 8e rang du canton Macpès, comté de Rimouski. M. I. H. Lavoie, I. F. (1913), rapporte qu'il n'y a pas de truite dans ce lac, mais de la perche-chaude et du poisson blanc.

A la Perche, (lac).---Dans le 6ème rang du canton Chénier, comté de Rimouski. Entouré d'un terrain montagneux et impropre à la culture. Poissonneux.

Amélie, (lac).---Situé dans le canton Blais, comté de Matane. L'arpenteur C. S. Lepage (1909), lui prête une superficie totale de 26,66 acres. Ce lac contient de magnifiques truites, mais qui ne mordent guère à l'hameçon.

Angus, (lac).---A une distance d'un mille et demi du lac au Saumon, dans le canton de Humqui, comté de Matane, et à 6 milles du chemin de fer Intercolonial. Son étendue est d'à peu près un demi mille sur trois quarts de mille. La truite y est assez abondante et de forte taille. Le lac Angus fut ainsi appelé du prénom du premier homme qui ait tenu feu et lieu sur les bords du lac au Saumon : Angus Arsenault, vieux chasseur.

A Pierre, (lac).---Dans les premiers rangs du canton Flynn, comté de Rimouski. L'arpenteur L. J. Garon (1880), représente ce lac comme étant très poissonneux. Le terrain environnant est uni. Ce lac verse ses eaux dans la rivière Neigette.

A PITRE, (LAC).---Situé au nord-ouest du lac au Saumon, dans le canton Lepage, comté de Matane, à une distance d'environ trois milles du chemin Matapédia. Son diamètre est de trois quarts de mille. La truite y a été de tout temps et y est encore extrêmement abondante. Le lac à Pitre se décharge dans la Matapédia par un ruisseau dont le cours est accidenté d'une chute de 135 pieds de hauteur.

AWANTJISH, (LAC).---Situé dans le canton Awantjish, comté de Matane. Cette nappe d'eau court sud Sud-Est et mesure sur cette course, d'après l'arpenteur Joseph Hamel, qui en fit l'exploration en 1835, deux milles sur trois quarts de mille de largeur. Le même arpenteur qui orthographiait ainsi le nom de ce lac, AWGANTSITS, le traduisait par "route tantôt par eau et tantôt par terre".

BAKER, (LAC).---Fort jolie nappe d'eau située à l'extrémité du cinquième rang, dans le canton Robinson, comté de Témiscouata. Ce lac, dont les bords sont aujourd'hui colonisés, touche à la frontière du Nouveau-Brunswick. Il est très poissonneux. L'arpenteur F. A. Têtu disait en 1881 que la terre était excellente autour de cette nappe d'eau. C'est dans le voisinage de ce lac que doivent être installées les usines du nouveau chemin de fer Transcontinental.

L'étendue approximative du lac Baker est d'après M. D. W. Mill, A. G. de cinq milles carrés, dont un demi-mille environ dans la province de Québec.

Les contours du lac sont habités par une centaine de familles en majorité acadienne.

BEAU, (LAC).---Cette nappe d'eau sépare le canton de Botsford, comté de Témiscouata, de l'Etat du Maine. Poissonneux.

BEAU LAC, (LAC).---Dans le huitième rang du canton Macpès, comté de Rimouski. Le terrain environnant est plan et est boisé en érable et en cèdre.

BOUCHER, (LAC).---Placé entre le sixième et septième rang du canton Chénier, comté de Rimouski.

CARIBOU, (LAC).---Situé dans le 1er rang du canton Flynn, et partie dans le 10ème rang de Macpès. C'est une nappe d'eau d'une superficie de près d'un mille, contenant une île de 45 acres, l'île de

Beauséjour. Poissonneux. La petite rivière Caribou prend sa source dans ce lac.

CAUSAPSCAL, (LACS),---Dans le canton Casault, comté de Matane, à 20 milles de la gare, C'est la source de la rivière Causapscal. Autour de ces lacs, d'après l'arpenteur S. Lepage (1888), on ne voit généralement que de l'épinette noire et du cèdre de peu de valeur, mais à l'intérieur des terres, le bois est plus mêlé et plus beau. On pêche beaucoup de truites dans les deux lacs Causapscal.

Le grand lac Causapscal mesure plus de trois milles de longueur et un mille de largeur. Il est des plus poissonneux. Les Micmacs de la rivière Ristigouche y sont venus longtemps pêcher la truite qu'ils expédiaient en grande quantité à Campbellton et autres villes du Nouveau-Brunswick.

CHAUD, (LAC).---Petite nappe d'eau placée sur les lots 14, 15 et 16 du 1er rang de Macpès, comté de Rimouski. Il n'y a pas de poisson dans ce lac, d'après M. J. H. Lavoie, I. F. (1913).

COSSETTE, (LAC).---Nappe d'eau très irrégulière placée dans les rangs 8 et 9 du canton Chénier, comté de Rimouski. Le terrain qui environne ce lac est très accidenté, impropre à la culture et boisé (rapport Garon, 1885), en épinette, bouleau, sapin et cèdre. Il y a de la truite dans ce lac. On descend généralement à la gare St-Fabien ou au Bic, sur l'Intercolonial, pour atteindre ce lac.

CROCHE, (LAC).---Petite nappe d'eau située à 20 milles de la gare de Causapscal, comté de Matane. Poissonneux.

DES BAIES, (LAC).---Nappe d'eau assez importante dans le canton Chénier, comté de Rimouski, sur les septième et huitième rangs, à 16 milles de St-Fabien. La truite y est très abondante. On fait aussi la chasse au caribou et à l'orignal dans les environs. Toute la région environnante est montagneuse et impropre à la culture.

DES HÊTRES, (LAC).---Petite nappe d'eau d'un demi-mille située sur le lot 47 du 4e rang de Macpès, comté de Rimouski. Poissonneux.

FAFARD, (LAC).---Petite nappe d'eau d'une superficie de 35 acres dans le canton Lepage, comté de Matane. Poissonneuse. Sur les rives du lac, se trouve installée la résidence d'été de la famille F. X. Fafard, arpenteur-géomètre.

FERRÉ, (LAC).---Placé partie dans le 9e rang du canton Duquesne et partie dans le 8e rang du canton Macpès, comté de Rimouski. Deux lacs qui se suivent portent ce nom ; l'un d'eux mesure près de 4½ milles de longueur. On y prend du poisson blanc et de la perche-chaude.

GRANDE FOURCHE, (LAC).---Nappe d'eau de deux milles et demi située dans les 2e et 3e rangs du canton Demers, comté de Témiscouata. Ce lac renferme beaucoup de truites et une partie de ses bords est colonisée. Le bois mou domine aux alentours.

HUIT-MILLES, (LAC DES).---Situé dans le canton Casault, comté de Matane, au sud des lacs Causapscal. Le terrain environnant, d'après l'arpenteur S. Lepage (1888), est généralement bas et humide et peu propre à la culture. Le bois est mêlé : épinette rouge et noire, cèdre, sapin.

HUIT-MILLES, (LAC "DES").---Situé dans le septième rang du canton Pinault, comté de Matane. Il se décharge dans la branche nord de la rivière Humqui. On y pêche la truite. Cette nappe d'eau se trouve à huit milles de la gare de l'Intercolonial, à Cedar Hall.

HUMQUI, (LAC).---Situé dans le canton Pinault, comté de Matane. On pêche dans ce lac le poisson blanc, la carpe et le touradi. Ce lac se rencontre à une quinzaine de milles du chemin de fer Intercolonial.

ILETS, (LAC "DES").---Placé à l'extrémité est du canton Raudot, comté de Témiscouata. Ce lac mesure deux milles et demi de longueur et une largeur moyenne d'un quart de mille. On remarque plusieurs petits ilots à la tête du lac.

JONCS, (LAC "DES").---Situé dans la troisième concession de la paroisse Saint-Fabien, comté de Rimouski, à quelques milles du chemin de fer Intercolonial.

KEDGWICK, (LAC).---Dans le comté de Rimouski, sur le parcours de la rivière Kedgwick ou Kézouick. M. Bayley, de la Commission géologique du Canada (1888), assigne à ce lac une longueur de deux milles et une largeur moyenne d'un demi-mille. Ses rives sont unies et sablonneuses, et les collines qui l'entourent sont boisées en cèdre et en épinette.

LACORDAIRE, (LAC).---Situé dans le 5e rang du canton Montigny,

comté de Témiscouata. Poissonneux : truite, brochet, poisson blanc. Boisé aux alentours (rapport de P. A. Landry, 1898), en sapin, merisier, érable et bouleau.

LÉGARÉ, (LAC).---Petite nappe d'eau de trois quarts de mille de longueur sur un mille de largeur, dans le septième rang du canton Packington, comté de Témiscouata. On y pêche la truite. Dénommé d'après M. P. T. Légaré, grand négociant de Québec et détenteur de ce lac depuis plusieurs années.

LES QUINZE MILLES.---Petit lac situé dans le dixième rang du canton Cabot, comté de Matane. Poissonneux ; on y prend de la truite.

LES SEPT LACS.---On donne ce nom à une série de lacs communiquant les uns avec les autres et formant la ligne de séparation entre le canton Hocquart et le canton Raudot. Ces lacs tombent dans la rivière Ashberish qui porte leurs eaux au lac Témiscouata. Ils sont très poissonneux.

LONG, (LAC).---Grande nappe d'eau située dans les cantons Packington, Robinson et Botsford, comté de Témiscouata. L'explorateur G. Bédard (1909), lui donne une étendue de plus de quinze milles et la représente comme richement peuplée de truites, de touradis, d'un poisson appelé "pointu". Cette nappe d'eau est aussi émaillée de fort jolies îles légèrement boisées. Eloigné d'environ 16 milles du lac Témiscouata, on atteint facilement le lac Long par un beau chemin de colonisation en passant par S. Eusèbe-de-Cabano. D'après le même explorateur, toute la région qui borde ce lac et qui est richement boisée en érable, merisier et autres bois, constitue un magnifique champ d'exploitation pour la colonisation et l'agriculture. Le chemin de fer Transcontinental côtoie ce lac sur un assez long parcours. L'orignal et le chevreuil fréquentent la région environnante.

LONG, (LAC).---Situé au coin des cantons Woodbridge, Painchaud et Chabot, comté de Kamouraska. L'explorateur E. Leclercq, (1909), lui prête une longueur d'un mille sur cinq arpents de large. Il n'y a aucun poisson dans cette nappe d'eau qui se trouve être la tête de la rivière aux Loutres, affluent de la rivière du Loup.

LONG, (LAC).---Il y a deux lacs de ce nom, l'un situé dans le 7ème

rang, l'autre dans le 8ème rang du canton Chénier, comté de Rimouski, à une quinzaine de milles de la gare de l'Intercolonial de St-Fabien. Le terrain qui borde ces lacs est montagneux et boisé, (rapport de l'arpenteur G. Garon 1885), d'épinette, de bouleau, sapin et cèdre. Poissonneux.

LUNETTE, (LAC).---Situé dans les 8ème et 9ème rang du canton Macpès, comté de Rimouski, à 20 milles de la ville de Rimouski. Cette petite nappe d'eau est très poissonneuse ; on y prend de la truite de deux à trois livres. Elle a 1½ mille de longueur et est formée de deux parties ovales d'égale étendue qui leur donnent l'aspect sur une carte, d'un binocle

MACPÈS, (LAC).---Le grand lac Macpès est situé dans le deuxième rang du canton Macpès, comté de Rimouski, à l'est de la rivière Rimouski. C'est une nappe d'eau de toute beauté qui a bien 6 milles de longueur et semée d'îles. Elle a une grande réputation dans le monde du sport.

MALCOLM, (LAC) ---A quelques milles seulement de Sayabec, dans le douzième rang du canton McNider, comté de Matane. On prend de la truite et du touradi dans ce lac. Les environs sont aussi giboyeux ; on y rencontre l'orignal, le caribou, le chevreuil ; il y a aussi beaucoup de perdrix.

MALFAIT, (LAC).---Petite nappe d'eau d'environ un mille de long située partiellement dans le 10ème rang du canton Matane, comté de Matane.

MALOBÈS, (LAC).---Situé à quelques milles de la paroisse Saint-Fabien, comté de Rimouski, à l'est de la rivière du Sud-Est. L'étendue de cette nappe d'eau qui occupe une partie de la troisième concession est d'un peu plus de deux milles.

MATANE, (LACS).---Il y a le grand et le petit lac Matane. Ce dernier est situé au nord du grand lac Matane, à un mille et demi de distance, en arrière du canton Cherbourg. Il mesure environ un mille de longueur sur un quart de mille de largeur.

Le grand lac Matane, désigné autrefois sous le nom de lac Supérieur Matane, mesure environ 1765 arpents.

Ces deux lacs sont poissonneux ; on y prend de la truite rouge et grise.

MATAPEDIA, (LAC).---Grande nappe d'eau d'une longueur de 21 milles sur une largeur de trois milles, située dans la seigneurie de Matapédia, à 243 milles de Québec, sur la route du chemin de fer Intercolonial. Ce lac, qui alimente un nombre considérable de rivières, est le centre d'une région des plus fertiles et qui se colonise rapidement. Les paroisses de Sayabec, d'Amqui et de Saint-Pierre-du-Lac sont bâties sur les bords de cette nappe d'eau. L'altitude du lac Matapédia audessus du niveau de la mer est de 515 pieds.

MERUIMTICOOK, (LAC).---Appelé aussi "lac Thibault." Cette nappe d'eau qui mesure environ quatre milles de longueur et est tenue pour poissonneuse se trouve placée dans le cinquième rang du canton Robinson, comté de Témiscouata. Le ruisseau Baker s'y décharge.

MÉTIS, (LAC).---Situé dans la seigneurie de Mitis, comté de Matane. Cette nappe d'eau n'est à proprement parler qu'une expansion de la rivière Métis. Elle est à neuf lieues du fleuve St-Laurent et mesure cinq milles de long sur trois milles dans sa plus grande largeur. Poissonneux.

MISTIGOUGÈCHE, (LAC).—Situé dans les terres non encore arpentées de la Couronne, en arrière du canton Massé, comté de Rimouski, à peu de distance de la frontière du Nouveau-Brunswick. C'est une belle nappe d'eau d'une longueur d'environ sept milles et où abonde la truite.

NEIGETTE, (LACS).—Situés dans les 3e et 4e rangs du canton Ouimet, comté de Rimouski. Le grand lac Neigette mesure environ trois milles de longueur sur un mille de largeur et le petit lac Neigette, distant du premier d'environ un mille, compte deux milles de long sur dix à douze arpents de largeur. Ces lacs sont poissonneux. Le poids moyen de la truite que l'on y prend est d'une livre, mais il se prend souvent des truites de quatre livres. Le sol environnant est de bonne qualité et boisé en épinette, sapin et cèdre. Ces lacs se trouvent à une distance de 21 milles de Ste-Luce, de Rimouski.

NEIGETTE, (LAC).—Placé dans le 6ème rang du canton Macpès, comté de Rimouski. Il mesure environ ¾ de mille. Poissonneux.

PAIN-DE-SUCRE, (LAC "DU").---Situé dans le canton Auclair, comté

de Témiscouata, entre les deux lacs Squateck, à sept milles de distance du grand lac Squateck. Cette nappe d eau qui renferme de la belle truite, mesure environ un mille et demi.

PETCHEDETZ, (LAC).—Situé dans les 11ème et 12ème rangs du canton Matane Il mesure 1½ mille et est assez profond. Ses bords montagneux sont boisés, d'après E. Laberge, A. G. (1912), en épinette. Il contient beaucoup de truites.

POINTU, (LAC).—Nappe d'eau de 2½ milles de long, située partie dans le canton Macpès et partie dans le canton Duquesne, comté de Rimouski. J. H. Lavoie, I. F. (1913), rapporte qu'il y a beaucoup de coquilles à perles dans ce lac. Poissonneux.

POIRE, (LAC).---Petite nappe d'eau placée sur les lots 46 et 47 du 4e rang de Macpès, comté de Rimouski. Poissonneuse.

PORTAGE, (LAC "DU").---Enclavé dans les X et XIe rangs du canton Matane, comté de Matane. Sa longueur est d'un mille et demi et sa largeur près d'un demi mille. Il est très poissonneux, contenant de la truite rouge et grise, et entouré, dans le voisinage, d'une assez bonne forêt d'épinette. Ce lac, après avoir déversé ses eaux dans le lac Chaud et le lac Touradi, finit par se décharger dans la rivière Matapedia. Cette nappe d'eau portait autrefois le nom de lac "Matane Inférieur".

ROUGE, (LAC).---Ainsi nommé à cause de la couleur de son eau. Il se trouve situé à un mille au nord-ouest du lac à Pître, canton Lepage, comté de Matane. Sa décharge coule du côté de la rivière Causapscal. Ce lac qui affecte sensiblement la forme d'une paire de lunettes, est composé de deux petites nappes d'eau communiquant entre elles par une passe étroite où en été flotte à peine un canot plat. La truite y est assez abondante ; on y en prend du poids de trois livres. Il y a, au nord de cette nappe d'eau, une chaîne de petits lacs peu profonds appelés les "Etangs du lac Rouge". Ils ont cela de remarquable qu'ils sont très fréquentés des orignaux.

SAINT-HUBERT, (LAC).---Situé dans le premier et deuxième rang du canton Demers, comté de Témiscouata. Placé à quelqnes milles seulement de la paroisse Saint-Hubert. Ce lac renferme de la truite.

SAINT-JEAN, (LAC).---Situé dans le canton Raudot, comté de Témiscouata. Sa profondeur est assez considérable et il est en outre très poissonneux. On y prend du poisson blanc, du doré et de la truite. Les terres, de chaque côté, sont boisées en bois franc et mou. La petite rivière Saint-Jean fait communiquer cette nappe d'eau avec le lac des Aigles, dans le canton Biencourt.

SAINT-PIERRE, (LAC).---Petite nappe d'eau placée au sud de la seigneurie de Métis, comté de Rimouski. Truite.

SAUMON, (LAC "au").---Situé à quelques milles de Amqui, dans le comté de Matane, et à 410 milles de Québec, sur la route de l'Intercolonial. Une colonie assez importante s'est installée dans les environs et sur les bords de cette nappe d'eau qui borde les cantons Humqui et Lepage. Cette nappe d'eau a une longueur d'un peu plus de trois milles et une largeur de trois quarts de mille ; sa profondeur, au centre, va de 60 à 80 pieds. Les poissons qu'elle nourrit sont par ordre d'abondance ; la truite, la perchaude, l'anguille, la carpe, le touradi, le meunier, ce dernier très rare. La truite ne dépasse guère le poids d'une livre et demie. La pêche ne se pratique que par les propriétaires riverains.

SAUVAGESSE, (LAC).---Situé dans le deuxième rang du canton Robitaille, comté de Témiscouata. Ce petit lac, d'après l'arpenteur John Hill (1899), est entouré de cèdre, de sapin et d'épinette. Il mesure environ un mille et quart de longueur. L'explorateur G. Bédard qui est passé là en 1910, donne ce lac comme très poissonneux, (truite grise) et la région environnante comme étant très fréquentée par les orignaux.

SHISCHOCKS, (LAC).---Situé dans le neuvième rang du canton Macpès, comté de Rimouski, et bordé par des montagnes assez élevées. L'arpenteur T.A. Bradley qui a relevé ce lac en 1865 remarque que du sommet de ces montagnes la vue embrasse un panorama de 50 milles d'étendue. Les montagnes sont couvertes de magnifiques sucreries. Poissonneux.

SQUATECK, (LACS).---Situés dans le canton Rouillard, comté de Témiscouata, à l'est du grand lac de Témiscouata, et à une douzaine de milles de la paroisse Ste-Rose-du-Dégelé. Quatre lacs successifs, dont l'un,le plus grand, d'une étendue de quinze milles, portent ce nom de SQUATECK qui est un mot malécite voulant dire que ces

lacs forment "la source de la rivière". Dans leur voisinage, le sol est généralement accidenté et de bonne qualité. Le grand lac Squateck est bordé de chaque côté de belles et hautes montagnes boisées en érable sur un long parcours. Tous ces lacs sont poissonneux : le touradi et la morue d'eau douce y abondent. Ces poissons atteignent jusqu'à 20 livres de pesanteur. On y trouve aussi la truite et le POINTU, ce dernier étant une espèce de poisson blanc plus petit que la truite, mais excellent pour la table. La région arrosée par ces lacs contient une forêt des plus riches ; cèdre, épinette, merisier et frêne. C'est aussi une magnifique région pour la chasse ; l'orignal s'y rencontre en nombreux troupeaux. On se rend à ces lacs par le chemin de fer Transcontinental ou par le chemin de Trois-Pistoles. La route la plus courte est celle qui part de Ste-Rose-du-Dégelé. Ces lacs ont été relevés par l'arpenteur Elz. Boivin, en 1896.

SUTHERLAND, (LAC).---Placé dans le huitième rang du canton Botsford comté de Témiscouata, sur les lots nos, 31. 32, 33, 34. Ce lac, d'après l'explorateur G. Bédard [1909], fourmille de truites. Son diamètre est de plus d'un mille.

Il y a un autre lac Sutherland, dans le 9ème rang du même canton, qui a à peu près la même étendue que le premier et qui est également poissonneux. Il est moins profond que le premier. La région qui avoisine ces lacs est fréquentée par l'oiignal et le chevreuil.

Ces deux lacs sont placés à trois quarts de mille du chemin de fer Transcontinentai.

TACHÉ, (LAC).---Situé partie dans le canton Flynn, et partie dans le canton Macpès, comté de Rimouski. C'est la plus grande et la plus importante nappe d'eau de ce canton. Elle est très profonde et très poissonneuse. Cette nappe d'eau porte aussi le nom de lac CARIBOU. Le sol environnant, d'après l'arpenteur L. J. Garon, (1880) est généralement uni et boisé en cèdre, sapin, épinette et bouleau.

TÉABÉ, (LAC).---Situé dans le 7ème rang du canton Macpès, comté de Rimouski. Petite nappe d'eau assez poissonneuse.

TEMISCOUATA. (LAC).---Grande nappe d'eau de 30 milles de long sur 2 milles de largeur, située dans le comté de Témiscouata, à 35 milles

du fleuve. et longée d'un côté par le chemin de fer Témiscouata. Elle est enclavée entre des montagnes couvertes d'une forêt luxuriante et sa profondeur atteint en certains endroits une centaine de pieds. Les touristes fréquentent ce lac qui est abondamment fourni de brochets et de truites dont le poids va jusqu'à 30 livres. Ce grand lac est bordé de deux belles paroisses : St-Louis-du-Ha ! Ha ! et Notre-Dame-du-Lac. Son altitude audessus du niveau de la mer est de 482 pieds.

Touladi, (lac).---Situé à l'est du grand lac de Témiscouata, dans le comté de Témiscouata. Ce lac est entouré de hautes montagnes et est à une distance d'à peu près sept milles du petit Touladi avec lequel il communique. A sept milles de la tête du second lac Touladi, il y a trois rivières alimentées par une série de lacs et une succession de ruisseaux qui s'y rencontrent. C'est le centre de quelques-uns des plus beaux endroits de chasse et de pêche de tout le continent.

Touradi, (lacs).---Il y a le grand lac Touradi, placé dans les 5ème et 6ème rangs du canton Chénier, comté de Rimouski, et le petit lac Touradi, dans le 7ème rang du même canton. Cette nappe d'eau est enclavée dans un terrain accidenté, impropre à la culture et boisé, d'après l'arpenteur Garon (1885), de bouleau, de cèdre et de tremble. La truite abonde dans ces lacs. L'élévation du grand lac audessus du niveau de la mer est de 573 pieds.

Vert, (lac).---Entre les rangs quatre et cinq du canton Macpès, comté de Rimouski. L'arpenteur Bradley (rapport de 1865), lui donne 10 arpents de large et 20 arpents de longueur. On y trouve beaucoup de poissons blancs et de carpes.

OTTAWA

Achigan, (lac).---Situé dans les 8ème et 9ème concessions du canton Kemington, comté d'Ottawa. Le terrain environnant est propre à la culture ; au nord du lac jusqu'aux cantons Aumond et Robertson, la surface du territoire, d'après l'arpenteur Rainboth (1904), est ondulée.

AIGLE, (LAC).---Situé dans la partie sud du canton McGill, comté d'Ottawa. Poissonneux.

A LA CARPE, (LAC).---Situé dans les troisième et quatrième rangs du canton Cameron, comté d'Ottawa. Terrain accidenté. Variété de poisson : truite, carpe, poisson blanc, brochet.

A LA TRUITE, (LAC).---Situé dans le 3e rang du canton Turgeon, comté d'Ottawa. La forêt environnante comprend, d'après l'arpenteur A. F. Martin, (1889), sapin, épinette et cèdre.

A LA TRUITE, (LAC).---Situé dans les 12e et 13e rangs du canton Low, comté d'Ottawa. Poissonneux.

A LA TRUITE, (LAC).---Situé dans le 6ème rang du canton Wakefleld, comté d'Ottawa. Poissonneux.

A LA TRUITE, (LAC).---Situé dans le quatrième rang du canton Blake, comté d'Ottawa. Le terrain environnant est montagneux et rocheux, d'après l'arpenteur J. A. Martin (1895). Poissonneux : truite, brochet et achigan.

A LA TRUITE ROUGE, (LAC).---Dans le 9ème rang du canton Blake. Terrain montagneux et rocheux. Poissonneux.

ALLET, (LAC).---Situé dans le dixième rang du canton Kiamika, comté d'Ottawa, sur le chemin Chapleau,à peu de distance de St-Gérard-de-Montarville. Poissonneux.

ARGILE, (LAC).---Situé dans les 1er, 2e et 3ème rangs du canton Villeneuve, comté d'Ottawa. La rivière Argile qui descend dans le canton Portland et passe devant le village de Notre-Dame-de-la-Salette, prend naissance dans ce lac. On y prend du brochet.

AUX SABLES, (LAC).---Situé dans le canton Lesage, comté d'Ottawa. (V. Sables).

BASKATONG, (LAC).—Cette belle nappe d'eau, de 15 à 16 milles de superficie, est située du côté est de la rivière Gatineau, à une cinquantaine de milles en haut de Maniwaki,dans le canton Baskatong, comté d'Ottawa. La forêt environnante, d'après l'explorateur J. Bureau, comprend pin, épinette, merisier et bois blanc. M. H. O'Sullivan, A. G. (1891), dit qu'à l'est du lac, il y a une certaine étendue de bonne terre, ainsi qu'à l'est de la crique au Sable jusqu'au lac du Castor Blanc. Entre les lacs Baskatong et la rivière

Gatineau, le sol est bon mais trop humide pour la culture. Ce lac est pourvu de toute espèce de poissons ; on y prend notamment du brochet, du poisson blanc et de l esturgeon.

Il se fait actuellement une navigation sur ce lac et sur la rivière du même nom. C'est l'opinion de l'ingénieur Gauvin que cette navigation pourrait être continuée sur la Gatineau, ce qui donnerait comme résultat 25 milles de navigation sur le lac Baskatong, 5 milles sur la rivière du même nom et 25 milles sur la Gatineau, soit 55 milles d'eaux navigables dans la région de Baskatonge.

BARRAGE, (LAC).—Situé dans les 7ème, 8ème et 9ème rangs du canton Wakefield, comté d'Ottawa. Poissonneux. On l'appelle aussi LAC ECLUSE.

BERTRAND, (LAC).—Petite nappe d'eau située dans le canton Wurtele, comté d'Ottawa. Ce lac prend son nom d'un colon de l'endroit.

BERNARD, (LAC).—Situé dans le dixième rang du canton Masham, comté d'Ottawa, à l'ouest de la rivière Gatineau.

BIBITTE, (LAC).—Situé dans le rang sud-ouest du Lac Tremblant, canton Joly, comté d'Ottawa Poissonneux.

BITOBI, (LACS).—Situés dans les deuxième et troisième concessions du canton de Northfield, comté d'Ottawa. Il y a deux lacs de ce nom : le grand lac Bitobi et le petit lac Bitobi. Ils communiquent tous les deux. Poissonneux.

BLANC, (LAC).—Situé dans les 8ème et 9ème rangs du canton Egan, comté d'Ottawa.

BLANCHE, (LAC).—Grande nappe d'eau située au sud du canton Mulgrave, partie dans le premier rang de ce dernier rang et partie dans le 12ème rang du canton Lochaber, comté d'Ottawa. La rivière Blanche vient se jeter dans ce lac qui abonde en truite saumonée.

BOILEAU, (LAC).—Situé dans les 1er et 2e rangs du canton Marchand, comté d'Ottawa. L'arpenteur J. A. Martin (1882), donne ce lac comme profond. En outre, l'eau en est pure et la truite y abonde. Les bords sont accidentés et couverts d'épinette, de cèdre, de sapin et autres bois.

BOIS-FRANCS, (LAC "AUX").—Situé dans les 3e et 4e rangs du canton

Marchand, comté d'Ottawa, dans le voisinage immédiat du chemin Chapleau. Les bords de ce lac, rapporte l'arpenteur J. A. Martin (1882), sont accidentés et rocheux en quelques endroits. Ce lac est très poissonneux, et l'eau en est remarquablement pure.

BOIS FRANC, (LAC).—Situé entre le 9ème et le 10ème rang du canton Robertson, comté d'Ottawa. Le grand lac Bois Franc a trois milles de tour. Il contient du brochet et de la truite. Les environs sont savaneux. A cinq ou six arpents, on rencontre le petit lac du Bois Franc qui est également poissonneux.

BOIS-FRANC, (LAC).—Situé dans les 8ème et 9ème rangs du canton Wakefield, comté d'Ottawa. Poissonneux.

BOIS FRANC, (LAC).—Situé dans le cinquième rang du canton de Kensington, comté d'Ottawa. D'après l'arpenteur Rainboth (1905), la surface du sol est ondulée et le sol est en grande partie sablonneux et pierreux. Le bois se comprend épinette et cèdre. Poissonneux.

BOISVERT, (LACS).—Les deux nappes d'eau de ce nom se trouvent situées sur la branche nord-est de la rivière Gatineau. Le grand lac Boisvert contient une dizaine d'îles et compte dans son voisinage une foule de petits lacs poissonneux avec lesquels l'on peut communiquer par de petits portages. Le terrain environnant est montagneux et rocheux, d'après un rapport de l'arpenteur de Courval (1908). Autour du petit lac Boisvert, le terrain n'est pas meilleur. Très poissonneux : maskinongé, poisson blanc, doré et carpe.

BONDY, (LAC).—Situé près du chemin Chapleau, dans le 8e rang du canton Montigny, comté d'Ottawa. Poissonneux : truite, brochet et poisson blanc. Le terrain environnant est ondulé et boisé, d'après un rapport de P. A. Landry, A. G. (1898), de sapin, épinette, cèdre et merisier.

BON LAC, (LAC).—Situé dans les cinquième et sixième rangs du canton Denholm, comté d'Ottawa. On y pêche la truite, l'achigan, le brochet.

BOUCHER, (LACS).—Il y a deux lacs de ce nom ; le premier se trouvant à quelques chaînes au nord de la rivière Gatineau, sur la crique Boucher, et le deuxième à un mille et trois quarts en amont

du premier. Tous deux ont la même étendue, savoir un mille et demi de longueur sur trente chaînes de largeur. Il y a de la truite et du brochet dans ce lac.

BOURGET, (LAC).—Se trouve dans le canton Loranger, au confluent de la rivière Sawgay. Très profond et de forme circulaire. Les deux lacs Nominingue sont reliés à cette nappe d'eau par une décharge qui a une profondeur suffisante pour permettre à un bateau à vapeur d'y passer sans danger. Poissonneux.

BROCHET, (LAC).—Situé dans le dixième rang du canton Hincks, comté d'Ottawa. Le principal poisson est le brochet.

BROCHET, (LAC).—Situé dans le dixième rang du canton Low, comté d'Ottawa. Poissonneux.

BROCHET, (LAC).—Situé dans le septième rang du canton Amherst, comté d'Ottawa. Poissonneux.

C. M. B. A. (LAC) —Petite nappe d'eau située dans le deuxième rang du canton Lathbury, comté d'Ottawa. Poissonneuse.

CACHÉ, (LAC).—Petite nappe d'eau dans le 6ème rang du canton Blake, comté d'Ottawa. Terrain environnant très rocheux. Poissonneux.

CAMERON, (LAC).—Situé dans le huitième rang du canton Clyde, comté d'Ottawa et sur la limite du canton Labelle. Poissonneux. Abonde en truites. Le terrain environnant est onduleux et le bois mêlé.

CAMPS, (LAC "DES").—Situé dans le canton Wabassee, comté d'Ottawa. A un mille environ de son embouchure, la crique de Pearce forme un bassin d'une grande étendue, appelé vulgairement LAC DES CAMPS, ayant près de 500 acres en superficie. Sur tout son parcours, cette crique traverse un terrain uni, propre à la culture autour de la partie ouest du lac des Camps. Il y a également en cet endroit du pin et de l'épinette rouge.

CASTOR, (LAC).—Situé dans les premier et deuxième rang du canton Gagnon, comté d'Ottawa. Les terrains environnants sont propres à la culture et le bois se compose de pin blanc, de bouleau, d'épinette etc.

CASTOR, (LAC).—Situé dans les 5e et 6e rangs du canton Aumond,

comté d'Ottawa. Il a 12 à 15 milles de tour, d'après l'arpenteur J. L. Giroux (1912), et contient du brochet.

CASTOR, (LAC).---Situé dans le rang A du canton Joly, comté d'Ottawa, à l'est de la rivière Rouge. Il se décharge dans le grand lac Caché. Poissonneux.

CASTOR BLANC, (LAC).—Situé dans le troisième rang du canton Wright, comté d'Ottawa. Poissonneux.

CASTORS, (LAC "AUX").—Situé dans les rangs 4 et 5 du canton Clyde, comté d'Ottawa. Le sol, (rapport de J. H. Houde, 1882), dans les environs, est de bonne qualité, et le bois comprend cèdre, épinette et sapin. Poissonneux.

CÈDRE, (LACS "DU").—Situés dans les 8ème et 9ème rangs du canton Bouchette, comté d'Ottawa. Abondent en poissons.

CHAPLEAU, (LAC).—Situé dans les cinquième et sixième rangs du canton la Minerve, comté d'Ottawa. Ce lac d'une étendue de trois milles environ, renferme plusieurs iles et est très poissonneux. On y pêche la truite. Il doit son nom à l'hon. M. Chapleau, ancien lieutenant-gouverneur de Québec, qui devint l'un des premiers membres du club qui afferma ce lac.

CHARETTE, (LAC).—Situé dans le voisinage du chemin Chapleau, sur le 4ème rang du canton Montigny, comté d'Ottawa. Poissonneux : truite, brochet, poisson blanc. La forêt environnante se compose,d'après l'arpenteur Landry (1898), de sapin, épinette cèdre et merisier.

CHASSEUR, (LAC).—Situé dans le 5ème rang du canton Blake, comté d'Ottawa. Le terrain environnant est très rocheux, d'après l'arpenteur J. A. Martin, (1895, et le bois comprend merisier, bois blanc, érable etc. On pêche dans cette nappe d'eau l'achigan, le poisson blanc, la truite grise, le brochet etc.

CHATS, (LAC "DES").—C'est une expansion de la rivière Ottawa que l'on rencontre à une trentaine de milles de la capitale fédérale. D'après Benjamin Sulte, ce lac aurait été ainsi dénommé parce que les forêts d'alentour étaient remplies de chats sauvages. Il se rencontre de magnifiques chutes à l'extrémité est de ce lac susceptibles de développer une force de 70,000 chevaux-vapeur. Ce lac a une longeur de 15 milles et une largeur d'un mille.

CHAUDIÈRE, (LAC).—C'est un élargissement de la rivière Ottawa que l'on rencontre à peu de distance de la capitale. Sa longueur est de 18 milles et sa largeur extrême de cinq milles. On trouve ici les magnifiques chutes de la Chaudière qui ont une hauteur de 60 pieds et une largeur de 212 pieds. Audessous de ces chutes, la rivière des Outaouais est navigable sans interruption jusqu'à Grenville, soit une distance de 60 milles. Ce lac renferme un bon nombre d'îles.

CHÊNES, (LAC "DES").—Cette nappe d'eau est une expansion de la rivière Ottawa, et est située à quelques milles seulement de la capitale fédérale. Les rives de ce lac sont devenues un endroit de villégiature très recherché. Les terrains environnants étaient autrefois boisés en chêne ; de là, le nom du lac. Le lac des Chênes qui se trouve en bas de la chute des Chats a une longueur de 30 milles et une largeur moyenne d'un mille et demi. Sa distance des chutes Chaudière n'est que de cinq milles, et son élévation audessus du niveau de la mer est de 189 pieds.

CHEVREUIL, (LAC).—Situé dans le deuxième rang du canton Amherst, comté d'Ottawa, à quelques milles au nord de la rivière Maskinongé. Abonde en poissons. Son altitude audessus du niveau de la mer est de 1059 pieds.

CHEVREUIL, (LAC).—Situé dans le 9è rang du canton Preston, comté d'Ottawa. Le terrain environnant est montagneux, impropre à la culture et boisé de différentes essences.

CLAIR, (LAC).—Situé dans le 2ème rang du canton de Bowman, Ottawa. Poissonneux.

COEUR, (LAC "AU").—Situé dans le quatrième rang du canton Templeton, comté d'Ottawa. On y pêche la truite saumonée.

COMMISSAIRE, (LAC "DU").—Grande nappe d'eau séparant dans toute leur longueur les cantons Cameron, Wabassee et Blake, dans le comté d'Ottawa. Le terrain environnant est généralement accidenté et le sol pauvre en maints endroits. La forêt se compose de bois franc, de pruche et de pin. Entre le lac Rond et le lac du Commissaire, il y a du pin rouge, d'après un rapport de l'explorateur O'Sullivan. Ce lac est aussi appelé GRAND LAC ou lac des TRENTE-ET-UN MILLES. Il renferme des poissons de différen-

tes espèces, quoiqu'il aît été abondamment pêché. L'arpenteur J. A. Martin signale (1895), dans la région environnante bon nombre d'animaux à fourrures, tels que la loutre, le vison, le rat musqué, le chat sauvage et l'ours.

CORBEAU, (LAC).—Placé dans le canton McGill, comté d'Ottawa. Poissonneux.

CORTÈS, (LAC).—Situé dans le 3e rang du canton Montigny, comté d'Ottawa. Poissonneux.

CROCHE, (LAC).—Situé dans le deuxième rang du canton Lesage, comté d'Ottawa. Le bois, dans la région environnante comprend d'après l'arpenteur J. A. Martin (1884), pruche, cèdre, épinette et pin. Le terrain est inégal et rocheux sur le bord du lac. Truite.

CROCHE, (LAC).—Situé dans le cinquième rang du canton Blake, comté d'Ottawa. Les environs sont très rocheux, d'après l'arpenteur J. A. Martin (1895), et la forêt composée de cèdre, sapin, merisier, épinette. Poissonneux : truite, brochet, achigan.

D'AMOUR, (LAC).---Situé dans le 8ème rang du canton Montigny, comté d'Ottawa. Poissonneux : truite, brochet, poisson blanc. La forêt, d'après l'arpenteur Landry (1898), se compose de cèdre, sapin, épinette.

DANFORD, (LAC).---Situé dans le onzième rang du canton Aylwin, comté d'Ottawa. Poissonneux.

DAVID, (LAC).---Situé dans le 7e rang du canton Rochon, comté d'Ottawa. D'après l'arpenteur Lacoursière (1891), il y a de magnifiques plateaux dans le voisinage de ce lac, très propres à la colonisation. Les essences forestières sont le merisier, le sapin, le cèdre, l'épinette et le frêne. Son élévation audessus du niveau de la mer est de 869 pieds.

DE LA DÉCHARGE, (LAC).---Situé dans le septième rang du canton Clyde, comté d'Ottawa. Il reçoit les eaux du lac Cameron. Poissonneux.

DE L'ISLE, (LAC).---Situé dans les 5e et 6e rangs du canton Low, comté d'Ottawa.

D'EMBARRAS, (LAC).---Dans les 8ème et 9ème rangs du canton Blake,

comté d'Ottawa. Le terrain environnant est montagneux et très rocheux, d'après l'arpenteur J. A. Martin, (1895). Poissonneux.

DÉSERT, (LAC).---Situé dans les douzième et treizième rangs du canton la Minerve, comté d'Ottawa, à l'ouest du lac Labelle. Truite.

DESORMEAUX, (LAC).---Situé dans les 2ème et troisième rangs du canton de Northfield, comté d'Ottawa. Poissonneux.

DIABLE, (LAC).---Situé dans le 9ème rang du canton Gagnon, comté d'Ottawa. D'après l'arpenteur Rainboth (rapport de 1883), des montagnes d'une hauteur considérable, s'élèvent à l'ouest de ce lac ; la montagne dite du Corbeau est la plus élevée. Le terrain est raboteux et rocheux.

DODGES, (LAC).---Situé dans le deuxième rang nord-ouest du canton Portland, à l'ouest de la rivière du Lièvre. Poissonneux. L'altitude de ce lac audessus du niveau de la mer est de 625 pieds.

D'OURS, (LAC).---Situé dans les quatrième et cinquième rangs du canton Blake, comté d'Ottawa, à peu de distance du grand lac du Commissaire. L'arpenteur J. A. Martin (1895), dit qu'il se trouve au nord-ouest du lac une certaine étendue de terrain uni et d'excellente qualité. Les rives du lac sont recouvertes de frênes, d'ormes et d'aulnes. On pêche dans ce lac l'achigan, le poisson blanc, la truite grise, le brochet.

DU DIABLE, (LAC).---Situé à l'extrémité est du rang 8 du canton Preston, comté d'Ottawa. Terrain raboteux, d'après l'arpenteur N. Mathieu (1884), et boisé en différentes essences.

DUDLEY, (LAC).---Situé dans les 3ème, 4ème et 5ème rangs du canton Dudley, comté d'Ottawa, dans le voisinage de la rivière du Lièvre. Ce lac contient différents poissons : truite, brochet, perche, achigan, brocheton. La truite domine.

DU PRÊTRE, (LAC).---Situé dans le huitième rang du canton Denholm, comté d'Ottawa. Poissonneux.

DU TREMBLAY, (LAC).---Se trouve au confluent de la crique de l'Ours Blanc et de la rivière Gatineau. Il a une longueur de quatre milles sur une largeur variant jusqu'à un demi mille. Poissonneux. C'est M. A. Du Tremblay, A. G. (1911), qui a donné son nom à cette nappe d'eau après en avoir fait le relevé.

D'Youville. (lac).---Situé dans le 9e rang du canton Montigny, comté d'Ottawa. Les environs sont boisés, d'après l'arpenteur P. A. Landry, (1898), en sapin, pruche, cèdre et épinette. Poissonneux : truite, brochet, poisson blanc. Bonne région de chasse pour le chevreuil, la loutre, le vison et la martre.

Echo, (lac).---Situé dans les premier et deuxième rang du canton Wells, comté d'Ottawa, dans le voisinage immédiat de la rivière du Lièvre et à quelques milles de Notre-Dame-du-Lac. Peuplé de brochets et de truites. Beaucoup d'animaux à fourrures dans la région environnante, d'après l'arpenteur L.-E. Fontaine (1900) : loutre, vison, martre, ours.

Echo, (lac),---Nappe d'eau qui s'étend du 4ème au 8ème rang du canton Villeneuve, comté d Ottawa. D'après l'arpenteur E. J. Rainboth (1893), l'on trouve du bois marchand de valeur sur la rive est de ce lac. L'un des bras de la rivière Blanche se jette dans ce lac.

Ecluse, (lac).---Situé dans les 1er, 2ème, 3e et 4ème rangs du canton Villeneuve, comté d'Ottawa. Cette nappe d'eau communique avec le lac Echo.

Ecorces, (lac "aux").- -Situé dans les 3e, 4e et 5e rangs du canton Campbell, comté d'Ottawa. Les rives de ce lac sont gaies et attrayantes. Poissonneux. Une colonie assez considérable est établie autour de ce lac. La terre y est excellente. Le lac aux Ecorces que l'on atteint par le chemin de fer Pacifique canadien, est le terminus de la navigation de la rivière Kiamika, à 10 milles du St-François-Régis.

Eliza, (lac).---Situé dans le sixième rang ouest du canton Portland, comté d'Ottawa.

Enclume, (lac).---Petite nappe d'eau placée dans le deuxième rang du canton Lathbury, comté d'Ottawa.

Epinette, (lac).---Situé dans les 7e et 8e rangs du canton Denholm comté d'Ottawa. Poissonneux.

Escalier, (lac).---Situé dans les 4ème et 5ème rangs du canton Bowman, comté d'Ottawa. Il se décharge dans la rivière du Lièvre.

ESTURGEON, (LAC).---Situé dans le cinquième rang du canton Wright, comté d'Ottawa. Poissonneux.

FABRE, (LAC).---Situé dans le 3ème rang du canton Montigny, comté d'Ottawa. Poissonneux.

FERME, (LAC "DE LA").---Petite nappe d'eau placée dans le quatrième rang du canton Preston, comté de Labelle.

FRANCOIS, (LAC).---Situé dans le dixième rang du canton Kiamik Il communique par la rivière François avec la rivière Kiamika.

GASTON, (LAC).---Situé dans les 9e et 8e rangs du canton Montigny, comté d'Ottawa. Poissonneux : truite, poisson blanc, brochet. Le terrain environnant, d'après l'arpenteur Landry (1898), est ondulé et boisé en sapin, cèdre, épinette et pruche.

GATINEAU, (LAC).---Situé dans le dixième rang du canton Robertson, comté d'Ottawa. Poissonneux : on y prend de la truite et du brochet. Les eaux de ce lac sont profondes et d'une grande limpidité. On y remarque trois à quatre îles fort attrayantes. Les alentours du lac sont montagneux.

GAUMOND, (LAC).---Situé dans le cinquième rang du canton Turgeon, comté d'Ottawa. Le bois environnant (rapport de A. F. Martin, A. G. 1889), se compose de sapin, épinette et cèdre.

GAUVIN, (LAC).---Situé dans les rangs H et sud-est du canton Campbell, comté d'Ottawa. Jolie nappe d'eau poissonneuse et bons ter rains de chasse dans les environs.

GÉNIER, (LAC). —Cette nappe d'eau qui a environ huit milles de tour est placée dans le cinquième rang du cauton Pope, comté d'Ottawa. L'arpenteur J. L. Giroux qui l'a relevée (1912), dit qu'elle est très poissonneuse, contenant surtout du brochet et de la carpe. Ses rives sont bordées de bois franc mêlé. Elle a été dénommé en l'honneur de M. l'abbé J. A. Génier, curé de Mont-Laurier, dans le Nominingue. Ce lac était connu autrefois sous la dénomination de lac BROCHET. Le lac Génier contient quatre ilots : l'île du CLUB, d'une superficie de trois acres, l île GÉNIER, d'un peu plus d'un acre, boisée de sapin et d'épinette, l'île du POSTE, mesurant moins d'un acre, et l'île des FÉES, boisée également de sapin et d'épinette ; cette dernière a moins d'un acre.

GILES, (LAC).—Situé dans le quatrième rang du canton Blake, comté d'Ottawa. D'après l'arpenteur J. A. Martin, le terrain environnant est uni et sablonneux (1895). La forêt est composée de cèdre, sapin, pruche et merisier. Poissonneux.

GOELAND, (LAC "AU").—Situé dans les 4e et 5e rangs du canton Mulgrave, comté d'Ottawa. On pêche ici de la truite et de la perche en abondance.

GORMAN, (LAC).—Situé dans le canton Moreau, comté d'Ottawa. Les terrains environnants offrent un sous-sol argileux et sont assez bien boisés. Poissonneux.

GRANDES BAIES, (LAC "DES").—Situé dans les 1e et 2e rangs du canton Montigny, comté d'Ottawa, sur le parcours du chemin Chapleau. La forêt environnante comprend (rapport de J. A. Landry, A. G. 1898), sapin, épinette, pruche, merisier, érable, hêtre. Abonde en poissons, surtout en truites tachetées de rouge. C'est une excellente région pour les sportmen. La chasse y est abondante ; on y rencontre le chevreuil, le petit daim rouge, la loutre, la martre, le vison. Ce lac porte aussi le nom de "Bruchési.'

GRAVEL, (LAC).—Situé dans les troisième et quatrième rangs du canton Gravel, comté d'Ottawa. Poissonneux. L'arpenteur Rainboth (1900), représente les terrains environnants comme faciles à défricher et légèrement boisés.

HAUT, (LAC).—Situé dans les 6e et 7e rangs du canton Mulgrave, comté d'Ottawa. On y pêche de la truite saumonée.

HERRINGTON, (LAC).—Situé près de Luskville, dans les 10e, 11e et 12e rangs du canton Eardley, comté d'Ottawa.

IBERVILLE, (LAC).—Situé dans le 9e rang du canton Montigny, comté d'Ottawa. Poissonneux : truite, brochet et poisson blanc. Le terrain environnant est ondulé, et la forêt, d'après l'arpenteur Landry (1898), se compose de sapin, épinette, érable, merisier et cèdre.

ILES, (LAC "DES").—Situé dans les 4e et 5e rangs du canton Loranger, comté d'Ottawa, avec une partie incluse dans le canton Lesage. Le rapport de l'arpenteur J. A. Martin (1882), représente le terrain environnant comme onduleux et rocheux, boisé en sapin, cèdre, pruche et merisier.

ILES, (LAC "DES).---Situé dans le dixième rang du canton Bouchette, comté d'Ottawa. L'aspect général des environs est montagneux et onduleux. Ce lac abonde en poissons.

ILES, (LAC "DES").---Situé partie dans les 4ème et 5ème rang du canton Robertson et partie dans le canton Bouthillier, comté d'Ottawa. D'après l'arpenteur E. J. Rainboth (1886), le pays qui environne ce lac est beau et uni et le sol bon. Le lac est rempli de la plus belle truite et d'autres poissons, et sa décharge est à la ferme Wabassee. Forêt giboyeuse.

IROQUOIS, (LAC).---Situé dans les 7e et 8ème rangs du canton Preston, comté d'Ottawa.

IROQUOIS, (LAC).---Situé sur les sixième et septième rangs du canton Amherst, comté d'Ottawa. Poissonneux.

JAUNE, (LAC).---Situé dans les 1er et 2e rangs du canton Marchand, comté d'Ottawa, Ce lac est peu profond, dit l'arpenteur J. A. Martin (1882), et l'eau en est trouble et rougeâtre. Les bords sont onduleux, couverts de mousses dans les endroits bas et généralement rocheux dans les endroits un peu élevés. Les bois sont l'épinette, le cèdre, le sapin et le pin.

JOURNALISTES, (LAC "DES").---Situé dans le deuxième rang du canton Gravel comté d'Ottawa, et adjoignant le canton Pope. Poissonneux. Le sol environnant, d'après l'arpenteur Rainboth, (1900), est uni et légèrement boisé en cèdre, épinette, sapin, frêne. Cette nappe d'eau porte aussi le nom de lac VIEILLE.

KIAMIKA, (LAC).---Dans le 5ème rang du canton Kiamika, comté d'Ottawa. Ce lac est de forme irrégulière et mesure quatre à cinq milles de longueur. La forêt, d'après l'explorateur J. Bureau, se compose principalement de pin, épinette, merisier, bois blanc, cèdre. Le sol est sablonneux. On pêche dans ce lac de la truite grise, du brochet etc.

KIAMIKA, (PETIT LAC).—Situé dans les 3e et 4e rangs du canton Rochon, comté d'Ottawa. Poissonneux.

LABELLE, (LAC).---Situé dans les cantons Labelle, La Minerve et Joly, comté d'Ottawa, à six milles du village de Labelle. Cette belle nappe d'eau qui se trouve environ à deux milles au sud-ouest de la rivière Rouge mesure douze milles et demi de long et un quart

à un mille de large. C'est un lac poissonneux. On y prend de la truite d'assez bonne dimension. Il faut prendre la voie du Pacifique canadien pour se rendre à cette nappe d'eau. Dans l'intérêt des colons établis sur les bords du lac, pour faciliter le transport des produits, le gouvernement fédéral y a fait ériger trois quais.

La Chapelle, (lac).---Situé dans le troisième rang du canton Hincks, comté d'Ottawa. Poissonneux.

Lady, (lac).—Situé dans les 8e et 9e rangs du canton Templeton, comté d'Ottawa. On y pêche de la truite saumonée.

La Loutre, (lac).—Situé dans le cinquième rang du canton Blake, comté d'Ottawa. Terrain environnant montagneux et rocheux. Poissonneux.

Lartigue, (lac).---Situé dans le 3e rang du canton Montigny, comté d'Ottawa, dans le voisinage du canton Chapleau. Le terrain environnant est ondulé et boisé en sapin, épinette, pruche, merisier, érable et hêtre. Poissonneux.

La Vérandrie, (lac).---Situé dans les 8e et 9e rangs du canton Montigny, comté d'Ottawa. Poissonneux : truite, brochet, poisson blanc. La forêt environnante se compose, d'après l'arpenteur Landry, de sapin, épinette et pruche.

Long, (lac).---Assez grande nappe d'eau qui occupe le rang 4, du canton Gagnon, comté d'Ottawa, et partie de 4, 5, 6 de Preston. Le sol, d'après le rapport de l'arpenteur Rainboth, (1888), est quelque peu rocheux et boisé en bois franc, surtout en érable. Du côté est du lac, le terrain est tout à fait impropre à la culture, excessivement rocheux et montagneux, mais riche en pin et en épinette.

Long, (lac).---Il traverse tout le cinquième rang et une partie du 7e rang du canton Denholm, comté d'Ottawa. Poissonneux.

Long, (lac).---Situé à 8 milles de Buckingham, dans le 11ème rang du canton Lochaber, comté d'Ottawa. Ce lac est bordé de somptueuses villas bâties par les citadins qui vont y passer la belle saison. Sur le côté opposé de la villa du club de pêche Confort, une guirlande de montagnes couvertes d'arbres verdoyants se mirent dans les eaux calmes et claires du lac.

LONG, (LAC).---Placé dans les 7e et 8e rangs du canton Templeton, comté d'Ottawa. On y pêche la truite saumonée.

LONG, (LAC).---Situé dans le 10ème rang du canton Bouchette. Poissonneux.

LONG, (LAC).---Situé au nord du canton Kiamika, comté d'Ottawa, dans le dixième rang. Poissonneux.

LONG, (LAC).---Situé dans le 7ème rang du canton Hincks, comté d'Ottawa. Poissonneux.

LONG, (LAC).---Situé dans le 9ème rang du canton Masham, comté d'Ottawa, à l'ouest de la rivière Gatineau. Poissonneux.

LOUVIGNY, (LAC)·---Situé à l'extrémité sud du canton Kiamika. Poissonneux. Dénommé d'après M. Louvigny de Montigny, membre de la Société Royale du Canada.

MACAZA, [LAC].---Situé dans les rangs nord et sud de la rivière Macaza, canton Marchand, comté d'Ottawa. L'arpenteur L. Simard représente [1880], les lots qui bordent cette nappe d'eau comme étant de qualité supérieure. Le bois dominant est le merisier et l'érable. Poissonneux, Tout près de cette nappe d'eau se trouve un établissement d'Israélites qui compte 25 à 30 familles. Cette colonie a ses écoles et sa synagogue.

MANCE, [LAC].—Situé dans le 7e rang du canton Montigny, comté d'Ottawa. Poissonneux.

MARBRE, [LAC].--Situé dans le dixième rang du canton Wakefield, comté d'Ottawa. Poissonneux.

MAUVES, [LAC "DES"].---Situé dans le sixième et septième rang du canton Labelle, comté d'Ottawa. Poissonneux.

MCARTHUR, (LAC).---Situé dans le 1er et 2ème rang de Portland-Ouest, comté d'Ottawa, à l'ouest de la rivière du Lièvre. Poissonneux.

MCGREGOR, (LAC).---Situé dans le 12e rang du canton Templeton, comté d'Ottawa. C'est une magnifique nappe d'eau de cinq milles de long sur un mille de large, parsemée d'une dizaine de petites îles. On y pêche la truite grise et la barbotte. La forêt environnante est d'un bel aspect. Ce lac est situé à onze milles du chemin

de fer. Le professeur Ernest Haycock (1904), prétend que sa profondeur, en certains endroits, est de 300 à 500 pieds. Son altitude audessus du niveau de la mer est de 458 pieds.

MCMULLIN, (LAC).---Situé au nord du lac Wakefield, dans le 9ème rang du canton Wakefield, comté d'Ottawa. Poissonneux.

MER BLEUE, (LAC).---Le plus grand lac du canton Bouchette, comté d'Ottawa, à 67 milles de Hull. Il est situé dans le centre du canton, englobant une partie des 4ème, 5ème et 6ème rangs. Ce lac abonde en poissons, surtout en brochet et poisson blanc. Son altitude audessus du niveau de la mer atteint 537 pieds.

MERCIER, (LAC).--.Situé dans le rang D du canton Clyde, comté d'Ottawa, à quelques milles de St-Jovite. Le terrain environnant est montagneux et rocheux. Ce lac abonde en truites Cette nappe d'eau a été ainsi appelée en l'honneur de l'hon. H. Mercier, ancien premier-ministre de la province de Québec. Elle était connue autrefois sous le nom de lac SEM.

MITCHELL, (LAC).---Situé partie dans le canton Joly et partie dans le Parc de la Montagne Tremblante, à peu de distance du village Labelle.

Le petit lac Mitchell n'est qu'à quelques milles à l'est du premier.

Poissonneux.

MONTIGNY, (LAC).---Situé dans le 2ème rang du canton Montigny, comté d'Ottawa, dans le voisinage du chemin Chapleau. On y prend de la truite, du brochet et du poisson blanc. Bonne région également pour la chasse : loutre, vison, martre et chevreuil. Cette nappe d'eau a une longueur de trois milles.

MONTJOIE, (LAC). – Cette nappe d'eau qui mesure environ cinq milles de longueur, est située dans les 4ème, 5ème et 6ème rang du canton Lesage, comté d'Ottawa. Elle portait autrefois le nom de LAC AUX SUCRERIES. On y prend de la truite. La forêt environnante se compose, selon l'arpenteur J. A. Martin (1884), de sapin, érable, merisier, cèdre, tilleul et pruche. Le terrain est montagneux et rocheux au bord du lac. Ce lac se décharge dans la rivière Petite-Nation, et contient 18 îles qui sont toutes rocheuses et nues. Le pays environnant est giboyeux ; on y rencontre che-

vreuil, ours, loups, martres, visons, renards, rats musqués, moufettes. On peut atteindre ce lac par un chemin de chantier de 16 milles ouvert depuis Nominingue.

MONTS, (LAC "DES").—Situé dans les 6e et 7e rangs du canton Loranger, comté d'Ottawa. L'arpenteur J. A. Martin rapporte (1882), que ce lac est très profond, que ses bords sont de tous côtés bordés de montagnes escarpées et de rochers nus. Les bois remarqués sur le rivage sont le cèdre, la pruche, l'épinette, le sapin, le merisier.

MOREAU, (LAC).—Situe dans les 3è et 4e rangs du canton Moreau, comté d'Ottawa. Les environs sont boisés en bouleau blanc et érable.

MORENO, (LAC).—Situé près du chemin Chapleau, dans le 3e rang du canton Montigny, comté d'Ottawa. Poissonneux : truite, brochet, poisson blanc. La forêt environnante se compose d'après l'arpenteur Landry (1898), de merisier, bouleau et érable. Ainsi dénommé en souvenir de l'ancien président de la république de l'Equateur.

MURRAY, (LAC). Situé dans le comté d'Ottawa. Il se décharge dans la rivière Joseph, l'un des tributaires de la rivière Gatineau. Ce lac qui mesure deux à trois milles de longueur est très poissonneux.

NEWTON, (LAC).—Situé au sud-ouest de la rivière du Lièvre, dans le premier rang ouest du canton Portland, comté d'Ottawa. Poissonneux. Son altitude audessus du niveau de la mer est de 666 pieds.

NOIR, (LAC). —Situé dans les 9ème et 10ème rangs du canton Wentworth, comté d'Argenteuil. Sa longueur est d'environ un mille et quart et sa largeur de 15 arpents. Il contient truite blanche et truite saumonée. Il y a beaucoup de chevreuils dans la région environnante.

NOMININGUE, (LACS).—Il y a deux lacs de ce nom dans le canton Loranger, comté d'Ottawa : le Grand et le Petit Nominingue.

Le Grand lac Nominingue est situé sur la même ligne que Trois-Rivières, mais beaucoup plus à l'ouest. Il a 30 milles de tour et se décharge dans la rivière Rouge. Il est bordé de montagnes boisées en pin etc.

Le Petit Nominingue a environ 15 milles de tour, et ses eaux

sont profondes, surtout dans la partie ouest.

On pêche dans ces deux lacs le brochet et le poisson blanc.

La paroisse de St-Ignace qui est bâtie sur le lac se trouve desservie par le chemin de fer.

OLIVAINT, (LAC).—Petite nappe d'eau située dans le 6ème rang du canton Montigny, comté d'Ottawa. On y pêche la truite, le brochet et le poisson blanc.

OURS, (LAC "DES").—Situé dans un territoire non arpenté à l'ouest du canton Gagnon, comté d'Ottawa. Cette nappe d'eau est la source de la rivière du Sourd C'est d'après l'arpenteur G. E. McMartin (1887), un superbe lac, parsemé d'îles et environné de petites montagnes. Ses bords sont accidentés par un grand nombre de baies et de pointes. Abondance de poisson dans ce lac : truite, brochet, achigan etc.

PAPINEAU, (LAC).---Nappe d'eau placée partiellement à l'extrémité est de la seigneurie de la Petite-Nation et à l'extrémité nord de l'Augmentation de Grenville, dans le comté d'Ottawa. Le terrain environnant est montagneux. On pêche du brochet dans ce lac.

PAQUET, (LAC).---Situé dans le 2e rang du canton Marchand, comté d'Ottawa. L'arpenteur J. A. Martin dit (1882), que les bois qui poussent sur les bords de ce lac qui sont presque partout bas et unis, sont l'épinette, le cèdre, le sapin et le pin.

PENICHAGAN, (LAC).---Situé dans les cantons Blake et Hincks, comté d'Ottawa. Ce lac est relié à celui des Trente-et-un-Milles, et placé à cent pieds audessus du niveau de la rivière Gatineau et à environ vingt pieds audessus du niveau du lac Trente-et-un-Milles. Les contours de ce lac, dit M. Ellis, de la Commission géologique du Canada (1901), sont très irrégulier, de longues baies s'étendant en différentes directions, et plusieurs îles en occupent le centre, dont l'une a près de deux milles de longueur. Sur les rives de ce lac, d'après l'arpenteur John Johnston, (1889), il se trouve des indices de l'existence de riches minéraux. Ce lac est poissonneux : la truite, le brochet, le poisson blanc et le doré s'y trouvent en assez grande quantité. Selon l'arpenteur H. O'Sullivan [1889], une grande partie du territoire qui se trouve autour de ce lac a été ravagée par le feu.

PHILIPS, [LAC].---Situé dans le 13e rang du canton Eardly, comté d'Ottawa.

PIE NEUF, [LAC],---Nappe d'eau située dans le sixième rang du canton Montigny, comté d'Ottawa, à onze milles du Nominingue. Ce lac contient de la truite. Son nom a été donné en mémoire de l'illustre souverain Pontife de ce nom.

PIMODAN, [LAC].---Situé dans la partie sud du canton Kiamika, comté d'Ottawa. Le terrain environnant est rocheux, d'après l'arpenteur E. J. Rainboth [1902]. On y pêche la truite. Ce lac portait autrefois le nom de "lac du Diable". La forêt environnante se compose de bouleau blanc, d'érable,de sapin et d'épinette.

PIN, (LAC "AU").—Situé dans le sixième rang du canton Turgeon, comté d'Ottawa. La forêt comprend, d'après l'arpenteur A. F. Martin (1889), cèdre, sapin, épinette.

PIN ROUGE, (LAC).—Situé dans le 8ème rang du canton Hartwell, comté d'Ottawa.

PINCE, (LAC "DE LA").—Dans le comté de Maskinongé. Il déverse ses eaux dans la rivière aux Cenelles. L'arpenteur J. B. St-Cyr [1897], dit que le doré et le brochet abondent dans cette nappe d'eau et que les animaux à fourrures de la région sont la martre, le vison et la loutre.

PISCATOSIN, [LAC].---Situé dans le haut de la rivière Gatineau. Cette nappe d'eau, d'après M. Ellis, de la Commission géologique du Canada, [1901], a cinq milles et demi de longueur, avec une largeur moyenne d'environ quatre mille pieds. Elle a deux baies allant vers l'est et séparées par une étroite langue de terre. Un cours d'eau d'environ 3,300 pieds sort de ce lac et se dirige vers le nord pour former ensuite le lac Cocknagog.

PLOMB, (LAC).---Situé à l'est de la rivière Gatineau, dans le deuxième rang du canton Denholm, comté d'Ottawa. Contient truite et brochet.

POCHE, (LAC).---Petite nappe d'eau poissonneuse placée dans le canton Kiamika, comté d'Ottawa, près de Val Barrette, à peu de distance de la voie du Pacifique.

POISSON, [LAC].---Situé dans le sixième rang du canton Bowman,

comté d'Ottawa. Truite et brochet.

POISSON BLANC, [LAC "AU"].---Grande nappe d'eau d'une longueur de 12 milles avec une largeur maximum de 3 milles située entre les cantons Hincks, Bowman, Bigelow et Blake, comté d'Ottawa Sa profondeur, établie par des sondages, est de 300 à 500 pieds. La grosse truite, le brochet et le bar abondent dans ce lac ; un explorateur prétend qu'il s'y est pris de la truite et du brochet pesant 25 à 30 livres. Sur la rive sud-ouest du lac, d'après l'explorateur O'Sullivan (1889), il y a une quantité considérable de bois mêlé : pin, épinette, bouleau, érable, bois blanc etc. Les grands vents sont fréquents sur ce lac, et les feux de forêts ont causé de grands dommages dans les environs. Cette nappe d'eau est parsemée d'une foule d'îles très pittoresques.

Dans l'une des baies de ce lac se trouve une grotte remarquable appelée LA GROTTE DE L'EGLISE. Sa profondeur est estimée à 500 pieds, alors qu'à une distance de 40 pieds de l'entrée, elle mesure, en hauteur et en largeur, vingt pieds. L'intérieur est formé d'un roc blanc cristallin, et le moindre bruit produit un écho sonore.

Le lac se décharge dans la rivière du Lièvre par une crique d'un demi-mille de longueur.

POISSON BLANC, (LAC).---Situé dans les 4ème, 5ème et 6ème rang du canton Bouchette, comté d'Ottawa. Abonde en poisson blanc.

POISSON BLANC, (LAC).---Situé dans les 4ème et 5ème rangs du canton de Northfield, comté d'Ottawa. Poissonneux.

POISSON BLANC, (PETIT LAC).---Situé dans les 1er et 2ème rangs du canton Preston, comté d'Ottawa. Le terrain est montagneux et rocheux dans les environs et le bois mêlé. L'arpenteur N. Mathieu signale tout près du lac (1884), une montagne très riche en pin et en pruche.

POISSON BLANC, (LAC).—Situé à l'extrémité est du 2ème rang du canton de Preston, comté d'Ottawa. Les environs sont montagneux et le terrain médiocre, au dire de l'arpenteur N. Mathieu (1884). La forêt comprend différentes espèces de bois. Abonde en poisson blanc et truite.

PORTAGE DE LA MONTAGNE, (LAC).—Situé dans le premier rang

ouest du canton Portland, comté d'Ottawa, à l'ouest de la rivière du Lièvre. Poissonneux.

PUANT, (LAC). --Situé dans le 3ème rang du canton Marchand, comté d'Ottawa. L'arpenteur J. A. Martin qui en a fait le relevé (1882), le répresente comme peu profond et contenant de l'eau vaseuse d'une odeur repoussante. Les bords de ce lac sont généralement unis et les bois qui poussent sur le rivage sont l'épinette, le sapin et le cèdre.

PYTONGO, (LAC).—C'est une nappe d'eau triangulaire d'environ quatre milles de longueur, située dans le voisinage de la rivière du Désert, comté d'Ottawa. Elle repose, dit M. Ellis, de la Commission géologique du Canada, (1901), dans une plaine sablonneuse plate, avec çà et là des montagnes de gneiss.

QUÉBEC, (LAC).—Petite nappe d'eau poissonneuse située dans la partie nord du canton Ponsonby, comté d'Ottawa. Truite.

QUENOUILLES, (LAC).—Situé dans le deuxième rang du canton Hincks, comté d'Ottawa. Poissonneux. Cette nappe se trouve à l'est de la rivière Gatineau.

QUINN, (LAC).—Situé dans le 8ème rang du canton Aumond, comté d'Ottawa. Abonde en poissons excellents, d'après l'explorateur B. Magrath (1874). Ce lac est aussi dénommé "lac à la Truite".

RATS, (LAC "DES").---Situé partie dans le dixième rang du canton Blake et partie dans le canton Northfield, comté d'Ottawa. Le terrain environnant est montagneux et rocheux. Il y a de la truite, de l'achigan, du brochet dans ce lac.

RAT MUSQUÉ, (LAC).---Situé dans le cinquième rang du canton Amherst, comté d'Ottawa. Il se décharge dans la rivière Maskinongé. On y prend de la truite et du brochet.

RATS-MUSQUÉS, (LAC).---Situé dans le huitième rang est du canton Portland, comté d'Ottawa.

RAVIGNAN, (LAC).---Situé dans le 5e rang du canton Montigny, comté d'Ottawa. La forêt environnante est boisée (rapport Landry, (1898), en sapin, épinette, merisier, cèdre et érable. Poissonneux : truite, brochet, poisson blanc. Bonne région pour la chasse.

RIGHT, (LAC).---Situé dans le cinquième rang du canton Low, comté d'Ottawa, à l'ouest de la rivière Gatineau.

RIVIÈRES, (LAC "DES").---Situé dans le 5ème rang du canton Montigny, comté d'Ottawa. Poissonneux : truite, brochet, poisson blanc. La forêt environnante comprend, d'après l'arpenteur Landry (1898), épinette, sapin, merisier, bouleau et cèdre.

ROCHES, (LAC).---Situé dans le 9ème rang du canton Kiamika, comté d'Ottawa. Poissonneux.

ROCHON, (LAC).-.-Situé sur les troisième et quatrième rangs du canton Amherst, comté d'Ottawa. Ce lac assez considérable et qui a la forme d'un H. est poissonneux.

ROND, (LAC).---Situé dans le premier rang du canton Amherst, sur la limite du canton Addington. Il se décharge dans le petit lac Maskalonge. Poissonneux.

ROND, (LAC).---Situé dans le septième rang du canton Denholm, comté d'Ottawa. Poissonneux.

ROND, (LAC).---Situé dans le troisième rang du canton Egan, comté d'Ottawa. Il se jette dans la rivière du Désert.

ROUGE, (LAC).---Situé dans le 4ème rang du canton Bowman, comté d'Ottawa. Brochet et truite.

SABLES, (LAC "DES").---Situé sur le parcours de la rivière du Lièvre, à l'extrémité du premier rang du canton Blake, comté d'Ottawa. Cette nappe d'eau, d'après M. Ellis, de la Commission Géologique du Canada, (1901), a environ trois milles de longueur du nord au sud, et d'un à deux milles de largeur. La rive septentrionale du lac est en grande partie formée de sable, et de l'extrémité de la baie nord-ouest part un portage qui va à l'ouest jusqu'au lac de Trente-et-un-milles, sur les eaux de la Gatineau, par le lac au Foin.

SABLES, (LAC "AUX").---Situé dans le premier rang du canton Lesage et dans le dixième rang du canton la Minerve, comté d'Ottawa. Les bords de ce lac, d'après le rapport de l'arpenteur J. A. Martin (1884), sont en général montagneux et rocheux, présentant en quelques endroits des rochers à pic de plus de 200 pieds d'élévation. Les bois sont le cèdre, le sapin, le merisier, l'épinet-

te, le frêne. L'eau y est limpide et profonde. Truite.

SAINT-ANTOINE-DE-PADOUE, (LAC).---Situé dans le 4e rang du canton Montigny, comté d'Ottawa. Poissonneux : truite, brochet, poisson blanc. La forêt environnante comprend, d'après l'arpenteur Landry (1898), sapin, épinette, cèdre, merisier, bouleau, érable.

SAINT-CHARLES, (LAC).---Situé partie dans le rang B. du canton Denholm, et partie dans le canton Wakefield, comté d'Ottawa. Poissonneux.

SAINT-DENIS, (LAC).---Situé dans les 2ème et troisième rangs du canton Lesage, comté d'Ottawa. D'après l'arpenteur J. A. Martin (1884), le terrain environnant est uni, le sol bon, la forêt se composant de merisier, pruche, sapin, cèdre et épinette. Il y a de la truite. Ce lac était appelé autrefois LAC ROGNON. Il se décharge dans la rivière Petite-Nation et offre quelques pouvoirs hydrauliques.

SAINT-FRANCOIS-D'ASSISE, (LAC).---Situé sur le chemin Chapleau, dans le 5e rang du canton Montigny, comté d'Ottawa. Poissonneux : truite, brochet, poisson blanc. La forêt voisine se compose de sapin, d'épinette, de merisier, de bouleau, érable et hêtre.

SAINT-GERMAIN, (LAC).---Situé partie dans le onzième rang de Wakefield et partie dans le canton de Denholm, comté d'Ottawa. Poissonneux.

SAINT-JACQUES, (LAC).---Situé dans les 4e et 5ème rang du canton Marchand, comté d'Ottawa, sur le parcours du chemin Chapleau. Cette nappe d'eau est parsemée de plusieurs îles. Elle porte aussi le nom de lac Lacoste.

SAINT-PAUL, (LAC).---Situé dans le dixième rang du canton Labelle, comté d'Ottawa. Poissonneux.

SAINTE-HÉLÈNE, (LAC).---Situé dans le huitième rang ouest du canton Portland, comté d'Ottawa, à l'ouest de la rivière du Lièvre.

SAINTE-MARIE, (LAC).—Situé dans les 4ème et 5ème rangs du canton Hincks, comté d'Ottawa, sur le parcours de la rivière Gatineau. Il se trouve une paroisse organisée sur les bords de ce lac.

SAPIN, (LAC).—Situé dans le rang B. du canton Egan, comté d'Ottawa.

SAWGAY, (LAC).—Situé dans le 7e rang du canton Loranger, comté d'Ottawa et partie dans le 1er rang du canton Montigny.

La forêt environnante, d'après l'arpenteur Martin (1882), comprend sapin, épinette, bouleau et cèdre.

Ce lac, à proprement parler, se compose de deux nappes d'eau mises en communication par un petit canal.

SCRYER, (LAC).—Situé dans le 9ème rang du canton Ripon, comté d'Ottawa.

SEPT FRÈRES, (LAC "DES").—Situé dans les 4e et 5e rangs du canton Montigny, comté d'Ottawa. On y trouve la truite, le brochet et le poisson blanc. Bonne région de chasse : loutre, vison, martre, chevreuil. La forêt environnante se compose d'érable, de merisier, sapin, épinette et cèdre.

SERPENT, (LAC).—Dans le canton McGill, comté d'Ottawa. C'est la source de la petite rivière au Serpent qui sillonne ce canton. Le terrain est généralement pierreux, mais d'après l'explorateur Rainboth (1887), on peut créer çà et là le long de la rivière, de bons établissements. Les eaux du lac Serpent se jettent dans la Lièvre par la crique au Serpent.

SERPENT, (LAC).—Situé dans le onzième rang du canton Kensington, comté d'Ottawa. Il s'étend jusque dans le canton Bouthillier. Le terrain, d'après l'arpenteur Rainboth, (1905), est pierreux et montueux, avec de nombreuses étendues de terres cultivables dans les 11ème, 12ème et 13ème rangs.

SHIPMAN, (LAC).—Situé dans le neuvième rang du canton Aylwin, comté d'Ottawa.

SIMON, (LAC).—Se trouve compris dans les rangs 2, 3 et 4 du canton Preston, comté d'Ottawa, et partie dans les rangs 2, 3 et 4 du canton Hartwell. D'après l'arpenteur Mathieu (1884), le terrain est montagneux et rocheux de chaque côté du lac. C'est sur les bords de cette nappe d'eau, dans le 4ème rang, que se trouve installée la grande ferme de M. Edwards. Ce lac a porté aussi le nom de lac Barrière. Il renferme beaucoup de truites. On estime sa longueur à 9 milles du nord au sud et sa largeur maximum à deux milles et demi.

SINSIC, (LAC).—Situé dans les 6e et 7e rangs du canton Mulgrave,

comté d'Ottawa. Abonde en truites saumonées.

SONIS, (LAC).—Situé dans le 7e rang du canton Montigny, comté d'Ottawa. Poissonneux. La forêt environnante, d'après l'arpenteur P. A. Landry (1898), comprend sapin, épinette, cèdre et pruche. Ainsi dénommé d'après le général français De Sonis.

SUCRERIES, (LAC).—Situé dans le premier rang du canton Labelle, comté d'Ottawa. C'est un lac poissonneux qui se décharge dans la rivière Maskalongé.

TAMO, (LAC).—Situé dans les 5ème, 6ème et 7ème rangs du canton Portland, comté d'Ottawa. L'explorateur R. Rauscher dit (1884), que la vallée formée par ce lac est fertile et contient d'excellents bois francs, mêlés à la pruche. D'autre part, un membre de la Commission géologique du Canada, P. E. Johnston, fait remarquer (1904), que la situation et la configuration de ce lac ont été singulièrement modifiés par suite des éboulements de terre. Ce lac qui pouvait mesurer autrefois trois milles et demi de long n'est plus au fond qu'un étang. Une partie de son lit est aujourd'hui en culture.

TERREUR, (LAC).—Situé à l'ouest de la rivière du Lièvre dans le troisième rang ouest du canton Portland, comté d'Ottawa.

TIBÉRIADE, (LAC).—Situé dans les 2e et 3e rangs du canton Turgeon, comté d'Ottawa. Ce lac est extrêmement pittoresque et entouré de gracieuses collines sur lesquelles s'élève le nouveau village de Ste-Véronique. Poissonneux.

TRAVERS, (LAC).—Sur les 11ème et 12ème rangs du canton Robertson. comté d'Ottawa. Ce lac où l'on rencontre du brochet et de la truite a environ 6 milles de long.

TRENTE-ET-UN-MILLES, (LAC).—Situé dans le comté d'Ottawa, entre la rivière du Lièvre et la Gatineau. Il déverse ses eaux qui sont très limpides, dans cette dernière rivière. C'est un lac profond avec des contours pittoresques et d'une réelle beauté. Selon l'explorateur J. Bureau, le sol avoisinant est accidenté et la forêt en partie brûlée. Très poissonneux : truite, brochet, poisson blanc et doré. L'arpenteur H. O. Sullivan observe (1889), que près du portage entre le lac Penichangan et le lac Trente-et-un-Milles, l'on remarque un phénomène assez étrange : ces deux lacs sont reliés l'un à l'autre par

la décharge naturelle, et où se trouve un excellent pouvoir hydraulique ; la différence de niveau entre les deux lacs forme une chute d'environ vingt pieds. Le lac des Trente-et-un-Milles se trouve enclavé entre les cantons Cameron, Wabassec, Northfield, Blake et partie dans Hincks. On l'appelle aussi LAC DU COMMISSAIRE.

TROIS-MONTAGNES, (LAC "DES").—Situé dans les 4ème, 5ème et 6ème rangs du canton Clyde, comté d'Ottawa. Du côté ouest, d'après le rapport de l'arpenteur J. H. Houde (1882), le terrain est uni et comprend pin, épinette, cèdre et sapin ; du côté sud se rencontre une montagne abrupte et la forêt se compose de merisier, épinette et cèdre. Poissonneux. Son altitude audessus du niveau de la mer est de 788 pieds.

Truite, (LAC).—Situé dans le quatrième rang du canton Wright, comté d'Ottawa.

TRUITE, (LAC).—Situé dans le treizième rang du canton Hincks, comté d'Ottawa, et dans le voisinage du grand lac du Poisson Blanc. On y pêche surtout la truite.

TRUITE (LAC "À LA")---Situé dans le cinquième rang du canton Labelle, comté d'Ottawa. Poissonneux.

TRUITE (LAC "À LA").---Orande nappe d'eau situé entre les 13ème et 14ème rangs du canton Robertson, comté d'Ottawa, à 12 milles du Rapide de l'Orignal. Ce lac regorge de truites rouges. La terre est savaneuse aux environs.

VASES (LAC "DES").---Situé sur le 9ème rang du canton Robertson, comté d'Ottawa. C'est un lac très profond avec un fond vaseux. Il s'y trouve du brochet en très grande quantité.

VERT (LAC).---Situé dans le 7ème rang du canton Preston, comté d'Ottawa.

VERT (LAC).---Situé dans les dixième et onzième rangs du canton Labelle, comté d'Ottawa. Poissonneux.

VERT (LAC).---Situé dans le 12ème rang du canton Hincks, comté d'Ottawa. Poissonneux. On y pêche le brochet.

VEUILLOT (LAC).---Situé dans le voisinage du chemin Chapleau, quatrième rang du canton Montigny, comté d'Ottawa. Poissonneux. La forêt environnante, d'après l'arpenteur P. A. Landry (1898),

comprend sapin, épinette, cèdre, merisier et érable. Dénommé en l'honneur de Louis Veuillot, le grand polémiste français.

VICTORIA (LAC).---Cette nappe d'eau se rencontre dans les 2ème et 3ème concession du canton de Northfield. Elle communique avec le grand lac Bitobi.

VOISIN (LAC).---Petite nappe d'eau du 7ème rang du canton Blake, comté d'Ottawa. Terrain montagneux boisé en cèdre, merisier et sapin, d'après l'arpenteur J.A. Martin (1893). Poissonneux.

WABASSEE (LAC).---Situé dans les cantons Robertson et Bouthillier, comté d'Ottawa. La région qui entoure ce lac est belle et unie, et le sol bon. Le lac est rempli de la plus belle truite et d'autres poissons, et sa décharge se trouve à la ferme Wabassee. Ce lac porte aussi le nom de lac des Iles ; il se trouve placé à huit milles de St-Gérard, à l'ouest de la rivière du Lièvre.

WAKEFIELD, (LAC).---Situé entre les cantons Wakefield et Portland, comté d'Ottawa. C'est d'après l'explorateur G. F. Austin (1861), une magnifique nappe d'eau claire entourée d'un morceau de terre onduleuse. La région environnante est colonisée. Très poissonneux.

WAGAMONG, (LAC).---Situé dans les troisième et quatrième rangs du canton Amherst, comté d'Ottawa. Poissonneux.

ZOUAVES, (LAC "DES").---Situé sur le parcours du chemin Chapleau, dans le canton Montigny, comté d'Ottawa. D'après le rapport de J. H. Sullivan, A. G. (1898), cette belle nappe d'eau est fort attrayante pour la pêche. On y prend une truite tachetée de rouge qui est très savoureuse.

PONTIAC.

ACHIGAN, (LAC).---Situé dans le comté de Pontiac, L'explorateur O'Sullivan (1909), le représente comme une belle nappe d'eau d'environ trois milles et demi de longueur sur près de deux milles de largeur. Ses bords irréguliers se composent de pointes saillantes et de baies enfoncées. Il renferme plusieurs îles pittoresques,

sans compter que c'est un lac idéal pour la pêche à l'achigan. Le terrain est accidenté et ondulé sur le côté ouest, alors que le côté est offre de belles pentes douces couvertes de grosse épinette, de sapin et de bouleau.

ACONCEY, (LAC).—Situé dans la région de l'Outaouais supérieur, comté de Pontiac. Cette nappe d'eau d'une longueur de trois milles sur une largeur d'un mille se rencontre sur le parcours de la rivière Kamachigama, et au sud du lac Kamachigama. Le terrain est accidenté et en brûlé, sur le côté est du lac, d'après le rapport de l'explorateur O'Sullivan (1895), mais du côté ouest il est plus plan et assez bien boisé d'épinette, de bouleau etc.

A LA CARABINE, (LAC).—Situé sur le parcours de la petite rivière Du Moine. Ses bords sont sablonneux et s'élèvent rapidement. Sa longueur est d'environ trois milles. Il contient du brochet et du doré, d'après rapport de M. P. Malouin, A. G. (1913). Il se rencontre beaucoup de chevreuils dans cette région.

ALLARD, (LAC).---Nappe d'eau d'une étendue de cinq milles et demi, dans le comté de Pontiac. Ce lac est subdivisé en plusieurs parties.

Il a été ainsi nommé en l'honneur de l'hon. M. Allard, ministre des Terres et Forêts dans la province de Québec. Ce lac est rempli de poissons. On y trouve du brochet, du maskinongé, du doré, de l'achigan et du poisson blanc.

A L'ORIGNAL, (LAC).—Dans le comté de Pontiac. La tête de ce lac est située par 47° 05' 46'' de latitude nord Il mesure, d'après l'arpenteur Joncas (1912), cinq milles de longueur et est entouré d'un beau pays onduleux, bien boisé de différentes essences telles que le pin, le merisier, le bouleau, le sapin, l'épinette blanche et l'épinette rouge. Se jette dans la rivière à l'Orignal, à 12 milles de son embouchure.

ALLUMETTES, (LAC "AUX").—C'est un élargissement de la rivière Ottawa à environ 78 milles audessus de la Jonction Carleton, dans le comté de Pontiac. Tous les cours d'eau qui s'y jettent regorgent de poissons, tandis que le territoire qu'ils arrosent abonde en gibier. Son altitude est de 363 pieds audessus du niveau de la mer et sa superficie de 60 milles carrés,

ANTOSTAGAN, (LAC).—Situé dans le comté de Pontiac. C'est une nappe d eau de forme irrégulière, longue de 9½ milles avec plusieurs baies s'ouvrant de chaque côté. A l'extrémité méridionale, il reçoit les eaux du lac des Iles, ainsi que celles du grand et du petit lac au Brochet. L'explorateur O'Sullivan dit qu'on pourrait le désigner plus exactement sous l'appellation de groupe de lacs. Il décharge ses eaux dans la rivière Tomasine.

AU SABLE MOUVANT, (LAC). - Dans le comté de Pontiac. Les sauvages le dénomment KANIMINA WAYAWAGIDJIWOK. C'est une belle nappe d'eau mesurant environ dix milles de longueur avec une largeur variant d'un mille à un mille et demi. Sur le côté est du lac, le terrain est accidenté et rocheux, mais à l'ouest il est comparativement plan. Bien boisé des deux côtés en pin, bouleau, sapin, épinette blanche et épinette rouge.

AUX SABLES, (LAC).—Nappe d'eau du comté de Pontiac, d'une étendue de 2½ milles. Elle communique par une petite rivière avec les lacs Rinfret et Kirouac. Le poisson est abondant : brochet, maskinongé, doré, achigan et poisson blanc. L'arpenteur Simard (1910), a noté l'existence d'une assez bonne forêt de pin autour de ce lac.

AWASHEAMAKA, (LAC).—Belle nappe d'eau du comté de Pontiac, mesurant du sud-est au nord-ouest environ sept milles. Le corps principal de ce lac, d'après l'explorateur O'Sullivan, (1894), a environ deux milles de diamètre, mais il y a de grandes baies de chaque côté, ce qui lui donne une largeur de plus de cinq milles à l'extrémité de ces baies. Il y a plusieurs belles îles dans ce lac et tout autour le sol est abondamment fourni de pin, d'épinette etc, L'extrémité méridionale de ce lac se trouve à moins d'un demi mille du lac Antostagan.

BEAUCHÊNE, (LACS).—Situés dans le canton Gendreau, comté de Pontiac. Les terrains environnants sont savaneux et onduleux. Les principaux bois sont le bouleau, le cèdre, l'épinette et le pin.

BISSON, (LAC).—Dans le comté de Pontiac. Belle nappe d'eau, d'après C. E. Lemoine, A. G. (1910), de 4¼ milles de contour et très profonde. Ses eaux sont très limpides. Au pied du lac se rencontre une écluse très bien conservée qui retient les eaux du lac et peut en élever le niveau de huit pieds.

BLANCHIN, (LAC).—Situé au nord du lac Matchi-Manitou, dans le comté de Pontiac. Dénomination donnée par la Commission de Géographie de Québec en l'honneur du missionnaire actuel des Algonquins au grand lac Victoria. On lui donnait dans le principe le nom de GARDEN LAKE.

BONNE FEMME, (LAC).—Situé dans le comté de Pontiac, au sud-ouest du grand lac Victoria. H. O'Sullivan, A. G. lui assigne une longueur de deux milles et demi et un mille de largeur. La terre qui borde ce lac, dit le même explorateur (1895), est d'assez bonne qualité ; il ne s'y trouve ni montagnes, ni vallées profondes. C'est une plaine ondulée, généralement rocheuse. A l'extrémité nord-ouest du lac, en gagnant vers sa décharge dans la rivière Epinette, le pays est tout en brûlé.

BROCHET, (LAC "AU").—Situé dans le comté de Pontiac. C'est, d'après l'explorateur O'Sullivan (1894), une nappe d'eau de forme irrégulière mesurant environ sept milles de long sur une largeur d'un quart de mille à deux milles. Les environs sont assez bien boisés.

CALME, (LAC).—Se rencontre dans le comté de Pontiac. C'est une nappe d'eau d'un mille et trois quarts de longueur avec de larges baies sur chacune de ses rives. Au pied de ce lac, se trouve un petit rapide d'environ deux pieds de chute.

CALUMET, (LAC).—Situé dans les dixième et onzième rangs du canton Chichester, comté de Pontiac. Poissonneux.

CASTOR, (LAC "AU").---Situé dans le canton Gendreau, comté de Pontiac. Le terrain est onduleux et rocheux dans le voisinage. Les principales essences forestières sont le sapin, l'épinette, le merisier, le bouleau, le pin et le cèdre.

CATFISH, (LAC).---Situé dans le comté de Pontiac, sur le parcours de la rivière Tomasine. Cette belle nappe d'eau, d'après l'explorateur O'Sullivan (1894), mesure environ deux milles et demi de longueur et un demi mille à trois quarts de mille de largeur, avec des pentes magnifiques de bois dur. Ce lac est littéralement rempli de grosse truite, de brochet, d'achigan, de CATFISH.

CHANTIERS, (LAC "DES").---Au sud du grand lac Victoria. C'est une petite nappe d'eau de forme circulaire contenant du brochet

et du poisson blanc. Les alentours sont fréquentés par l'orignal et le chevreuil.

CHARTIER, [LAC].---Situé dans la région du Grand lac Victoria, comté de Pontiac. Le nom algonquin, était WABAJAKOUTE. Dénommé ainsi par la Commission de Géographie de Québec en l'honneur de M. l'abbé Chartier, missionnaire des Cantons de l'Est en 1870.

CINQ PORTAGES, [LAC "DES"].---Situé au sud-ouest du grand lac Victoria, dans le comté de Pontiac. Il est ainsi appelé à cause des cinq rapides qui se succèdent dans une distance d'environ deux milles, et dont la chute totale est de 30 pieds. Ces rapides peuvent tous être sautés à l'époque des hautes eaux. En aval des cinq portages, se trouve un lac long et étroit de 8 milles de longueur et d'un quart de mille de largeur. Sur tout le parcours de ces lacs, dit un rapport de H. O'Sullivan, [1895], le pays est généralement plat avec cependant des collines rocheuses çà et là couvertes de pin, de bouleau, d'épinette et sapin etc. Quelques parties ont été dévastées par le feu.

COCHON, [LAC].---Situé sur le parcours de la petite rivière Du Moine. On y trouve du brochet et du doré.

CORBEIL, [LAC].---Substitué au lac KANIKAWINIKA, dans la région de l'Outaouais Supérieur, à l'est du grand lac Victoria, comté de Pontiac. Dénommé ainsi par la Commission de Géographie de Québec en l'honneur de M. l'abbé Corbeil, curé de la Tuque, et l'un des apôtres du mouvement colonisateur dans la province de Québec.

COULONGE, (LAC).—-Cette nappe d'eau placée au sud du canton Mansfield, comté de Pontiac, est un simple élargissement de la rivière Ottawa. Elle a une superficie de 25 milles carrés.

CROCHE, (LAC).---Dans le canton Gendreau, comté de Pontiac. Le terrain environnant est onduleux et rocheux, et les essences forestières comprennent sapin, épinette, bouleau, pin rouge et blanc.

DE LA BAIE, [LAC].---Vaste nappe d'eau dont l'explorateur O'Sullivan a relevé neuf milles en 1893 et qui se décharge vers le nord dans le grand lac Victoria, comté de Pontiac. Elle est séparée des affluents de la rivière du Moine par une plaine marécageuse.

Il y a de belles étendues de terre unie autour de ce lac et le pays est généralement bien boisé de pin blanc, de pin rouge, d'épinette, de bouleau etc. En partant de ce lac, on rencontre immédiatement en aval de sa décharge, une cascade et des rapides formant une chute totale de dix pieds.

DÉLEAGE, [LAC].---Situé sur le parcours de la rivière Ottawa, dans la région du Grand lac Victoria. Le P. Déléage fut l'un des missionnaires du Témiscaming en 1851. Il remplace le lac désigné sous le nom de KAHNCH.

DE L'ECORCE, [LAC].---Dans le comté de Pontiac. Très irrégulier de forme. Ce n'est à vrai dire, d'après l'explorateur O'Sullivan, qu'une succession de baies et de bras s'étendant dans toutes les directions. On peut l'appeler la continuation du lac Kakabonga, car il n'y a pas de différence de niveau. Il y a une très forte quantité de pin autour de ce lac, particulièrement du côté sud.

DES BAIES, [LAC].---Situé dans le canton Gendreau, comté de Pontiac. La région environnante comprend un terrain onduleux et rocheux. La forêt se compose de cèdre, de sapin, de bouleau et d'épinette.

DÉSERT, [LAC].---Situé dans le comté de Pontiac. C'est une nappe d'eau de forme irrégulière mesurant plus de 7½ milles de longueur sur une largeur d'un à trois milles. Au milieu de ce lac se rencontre une grande île de 200 acres, sur laquelle il y a une ferme. Le pays environnant est accidenté, avec des pentes bien fournies de bois dur. Le lac Désert n'est qu'à quatre milles de distance du lac Rond. Poissonneux : doré, brochet, achigan.

DIX MILLES, [LAC].---Sur le parcours de la petite rivière Du Moine Le terrain est généralement plat au bord du lac, mais les montagnes ne sont pas éloignées. A l'extrémité sud du côté ouest du lac, on y trouve des bancs de sable et un peu de terre forte. Poissonneux. On y trouve de la grosse truite grise.

DOUGLAS, (LAC).---Dans le canton Gendreau, comté de Pontiac. Terrain rocheux et sablonneux. La forêt comprend le cèdre, le bouleau, l'épinette et le pin. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 852 pieds.

DOZOIS, (LAC "AU")—Situé à un mille environ du lac Kawatose, dans

la région de l'Outaouais supérieur, comté de Pontiac. Il renferme des baies immenses dont quelques-unes s'étendent jusqu'à cinq ou six milles dans l'intérieur. Le pays environnant est plan ou légèrement onduleux et est boisé de pin, de bouleau, d'épinette blanche et d'épinette rouge. L'altitude de ce lac est de 990 pieds. Dénommé ainsi par la Commission de Géographie de Québec en l'honneur du R. P. Dozois, missionnaire au Témiscaming. Ce lac s'appelait autrefois BIRCH LAKE.

DRY BONE, (LAC).—Dans le comté de Pontiac. Cette pièce d'eau est un véritable labyrinthe, formant des bras et des baies, et parsemé d'environ 150 îles, dont la plupart ne sont que des escarpements rocailleux couverts de bleuets. La longueur du lac, de la tête à la décharge, est d'environ sept milles et demi, et sa plus grande largeur de huit milles. Le terrain, sur le côté ouest, est accidenté et rocailleux, avec des collines de cent à trois cents pieds d'élévation, mais sur le côté ouest, les pentes sont plus douces. Vers le nord, le terrain est à peu près uni, et le sol de qualité supérieure, bien boisé d'épinette, de sapin, de peuplier, de bouleau, d'après un rapport de O'Sullivan, A. G. en 1907. Il se prend du magnifique doré dans ce lac.

DU MOINE, (GRAND LAC).—C'est la source de la rivière du Moine. Cette nappe d'eau est bordée en certains endroits de gros cailloux et de falaises de 25 à 50 pieds de hauteur, et ailleurs ses rives sont de sable. Le bois qui pousse dans le voisinage (rapport de J. Joncas, A. G. 1912), comprend le bouleau, le tremble, le cèdre, le pin, et l'épinette. La forêt environnante est giboyeuse. L'orignal et le chevreuil sont en abondance : on rencontre aussi l'ours et le porc-épic. La truite grise prise dans ce lac est très grosse. Un grand chemin de portage conduit de Moorlake, station du chemin de fer du Pacifique Canadien, jusqu'au lac. On pêche dans cette nappe d'eau, le brochet, la truite grise, le doré. Le lac Du Moine a une longueur de 14 milles et de 2½ milles de largeur, mais si l'on ajoute ses nombreuses baies, comme la baie de l'Orignal et celle des Chicots, il faut encore ajouter 10 milles à cette étendue.

DU MONT, (LAC).---Un des grands lacs du comté de Pontiac, situé en arrière du canton Clapham, sur le parcours de la rivière Picanock.

L'eau de ce lac est profonde et excellente à boire ; elle est peuplée de grandes truites, de brochets, d'achigans. Il y a dans ce lac seize îles, dont quelques-unes très pittoresques, surtout l'île Cimo. L'arpenteur J. Rooney qui a relevé ce lac en 1890, dit que le sol dans la vallée est excellent pour la culture et se prolonge très avant dans le pays.

EAU CLAIRE, (LAC).—Situé dans le canton Gendreau, comté de Pontiac. Les terrains environnants sont accidentés et rocheux. Quant aux essences forestières, elles comprennent, d'après les explorateurs, le sapin, le pin, le bouleau, le cèdre, le merisier et l'épinette.

ECORCES, (LAC "AUX").—Il se jette dans la rivière aux Ecorces, tributaire du grand lac Du Moine. Sa longueur est d'environ 10 milles, et ses alentours sont boisés surtout en pin, d'après M. Joncas, A. G. (1912). La forêt est giboyeuse ; on y rencontre l'orignal, le chevreuil, le castor, le rat-musqué, le renard etc. Les grèves sont de sable partout, avec de petites montagnes à un demimille.

EXPANSE, (LAC).—Cette grande nappe d'eau du comté de Pontiac qui communique avec le lac des Quinze n'est qu'un élargissement de la rivière des Outaouais (partie supérieure). Quoique peu profonde, elle ne laisse pas que d'être navigable pour les bateaux. Les marchands de bois l'utilisent pour la descente de leurs billes. La forêt environnante se compose surtout de pin et d'épinette. Comme poissons, on trouve dans ce lac, le poisson blanc, le doré et l'esturgeon. L'explorateur O'Sullivan fait remarquer dans un rapport de 1909 que la vallée de l'Ottawa à l'est du lac Expanse et du lac des Quinze est souvent sujette à des gelées hâtives. Le même explorateur signale à six milles en amont du lac des cascades et des rapides pouvant donner une chute de 25 à 30 pieds.

Le lac Expanse se trouve placé dans le nouveau canton de Delbreuil.

FLAMBEAU, (LAC "AU").—Dans le comté de Pontiac. Ce lac est formé des eaux de la rivière Tomasine. A partir de son extrémité septentrionale, un canal a été pratiqué par lequel on fait écouler, par la rivière Tomasine, les eaux du lac Antostagan.

GAGNON, (LAC).—Situé entre les lacs Girard et Cherrier dans la ré-

gion des eaux de la Kipawa, comté de Pontiac. Ce lac est poissonneux ; on y prend du brochet, du maskinongé, du doré et du poisson blanc. Ainsi dénommé par la Commission de Géographie de Québec en l'honneur de M. Ernest Gagnon, littérateur canadien-français, et membre de la Société Royale du Canada.

GAUTHIER, (LAC).—Placé entre la baie des Chicots et celle de l'Orignal sur le grand lac Du Moine. Cette nappe d'eau abonde en truite. Les alentours sont boisés en pin, d'après M. P. Joncas, A. G. (1912), et la forêt est très giboyeuse : Orignal, caribou, castor, rat-musqué etc.

GIGAULT, (LAC).—Situé à l'ouest du grand lac Victoria, dans le comté de Pontiac. Dénommé ainsi par la Commission de Géographie de Québec en l'honneur de M. Gigault, sous-ministre de l'agriculture. Le nom algonquin de ce lac était GAOTANAGA.

GIRARD, (LAC).—Dans la région des eaux de la Kipawa, comté de Pontiac. Dénommé en l'honneur de M. J. E. Girard, Surintendant des Arpentages au ministère des Terres. Lac poissonneux. On y pêche le doré, le brochet, le maskinongé, l'achigan et le poisson blanc. Beau terrain de chasse. On y rencontre fréquemment l'orignal.

GLADU, (LAC).—Situé sur le parcours de la rivière Kanimitti. Ainsi dénommé par la commission de Géographie de Québec en l'honneur de l'un des anciens missionnaires du Témiscaming.

GRAND LAC, (LAC).—Situé dans le comté de Pontiac. Les Sauvages l'appellent aussi lac MISTAWAK. D'après un relevé effectué en 1907, cette belle nappe d'eau mesure plus de six milles de longueur sur environ un mille et demi de largeur. Le pays environnant se compose de beaux côteaux richement argileux, bien boisés d'épinette, de peuplier etc.

HÉNAULT, (LAC).—Situé près du grand lac Victoria, comté de Pontiac. Il mesure plus de 13 milles de longueur et un demi mille à un mille et demi de largeur. Le sol, autour du lac inférieur, est rocheux et ondulé, mais il est bien boisé de pin, d'épinette, de bouleau, d'épinette rouge. En amont de la chute, d'après le rapport de O'Sullivan (1895), la plus grande partie du pays a été ja-

dis dévastée par le feu, principalement du côté est, mais il est couvert maintenant d'une seconde croissance de bouleau, de peuplier, de cyprès, d'épinette etc. La chute constitue un pouvoir hydraulique très important, sa hauteur étant de 15½ pieds. Une quantité intarissable d'eau est emmagasinée dans les lacs voisins. Ce lac portait en algonquin le nom de KAWASEJEWAN. On lui a substitué le nom de l'un des missionnaires du Témiscaming.

JONCAS, (LAC).---A la tête de l'une des branches de la rivière à l'Orignal. Il a 5 milles de long et ¼ mille de largeur.

Ses bords sont élevés, et une colline d'environ 100 pieds de hauteur s'étend d'un bout à l'autre. Les grèves sont rocheuses. Pays giboyeux : orignal, chevreuil, castor, rat-musqué, ours. On trouve du poisson blanc et du brochet dans le lac. On a donné à cette nappe d'eau le nom de l'arpenteur qui en a fait le premier relevé.

KAKABONGA, (LAC).---Situé dans le comté de Pontiac. C'est la plus grande nappe d'eau de toute la région enclose par les eaux de l'Ottawa et de la Gatineau. Ce lac a environ 25 milles de longueur alors que sa plus grande largeur est de six milles ; il est séparé en deux portions distinctes par une grande île de huit milles de longueur située au milieu. Le bois, autour du lac, comprend, d'après l'explorateur Sullivan (1894), merisier, bouleau, cèdre, épinette et sapin ; sur les hauteurs, il se trouve de beaux bosquets de pins, ainsi que dans l'intérieur. Le même explorateur a découvert sur quelques-unes des îles du lac un ambre de très bonne qualité et du mica colorié. Il y a d'excellents terrains de chasse dans le voisinage du lac ; on y rencontre le caribou, l'orignal, le chevreuil, le renard, la loutre, le vison, le loup etc. Le lac est aussi poissonneux ; on y pêche, d'après l'explorateur J. Bureau, le brochet, la truite, le doré, le maskinongé, le poisson blanc.

KAMIKWAMIKA, (LAC).—Grande nappe d'eau d'une forme originale, dans le comté de Pontiac. La partie orientale de ce lac a été ravagée par le feu, mais la partie inférieure est bien boisée de pin, de gros bouleau etc. Dans la partie inférieure du lac, il y a de grandes îles couvertes de pin.

KAMICHIGAMA, (LAC).—Sur le parcours de la rivière Ottawa, dans le comté de Pontiac ; il communique avec le lac Bouchette.

KANDIKAGAMA, (LAC).—Situé dans les 4e, 5e, 6e, 7e et 8e rangs du canton Dorion, comté de Pontiac. La partie située à l'est du lac comprend de bonnes terres. Le bois dominant est le bois franc, surtout l'érable, le hêtre, le bouleau, le peuplier.

KANIKITOGAMAU, (LAC).—Dans la région de l'Outaouais supérieur, comté de Pontiac. Il mesure trois milles de long sur un mille de large. Le terrain, de chaque côté, d'après l'explorateur O'Sullivan, est onduleux et assez bien boisé.

KAWATOSE, (LAC).—Dans le comté de Pontiac. C'est, dit l'explorateur O'Sullivan (1895), l'un des plus curieux lacs que l'on puisse rencontrer. Le développement total de ses rives est plus de 74 milles, et cependant il n'a nulle part plus d'un mille de largeur, et sa plus grande longueur n'est que de douze milles. On ne saurait non plus trouver nulle part un dédale plus inextricable d'îles, de baies et de pointes. A l'extrémité sud, le terrain est accidenté et rocheux, mais vers le nord et à l'est, il y a des pentes douces. Le pin se voit en quantité considérable sur les hauteurs ; les autres essences sont également bien représentées.

KAWEE, (LAC).—Situé dans la région de l'Outaouais supérieur, comté de Pontiac. Ce lac se rencontre à la tête de la rivière Neepmenanne, dans le bassin de la rivière Shoshokwan. C'est, d'après l'explorateur O'Sullivan (1895), une belle nappe d'eau d'environ six milles de périmètre contenant une grande île et cinq petites îles bien boisées.

KENOCHEOSONAN, (LAC).—Situé dans le comté de Pontiac. Il se décharge par la rivière à la Truite dans le lac Travers, en amont du lac Poignan, sur la rivière Gens de Terre. L'explorateur O'Sullivan, (1894), représente le sol autour de ce lac, comme généralement accidenté et bien boisé de pin.

KENOCHEOSONAN est un mot algonquin que M. O'Sullivan prétend signifier "endroit où le brochet fraye".

KIPAWA, (LAC).—Dans le comté de Pontiac. On se rend à ce lac par voie du Pacifique en passant par la ville d'Ottawa et Mattawa. Cette nappe d'eau mesure cinquante milles de longueur sur cinq à six milles de largeur. Elle est émaillée d'îles et d'îlots et ses bords sont de forme très irrégulière. Ce lac constitue un immense bassin de réserve pour les forces hydrauliques de la rivière du mê-

me nom. Le lac Kipawa est entouré de lacs de moindres dimensions et extrêmement poissonneux. Les terrains environnants sont accidentés et rocheux. Quant à la forêt, elle comprend le cèdre, le merisier, le bouleau, l'épinette, le sapin et l'érable. Il y a un service de bateaux sur ce lac. Son altitude audessus du niveau de la mer est de 873 pieds.

KLOCK, (LAC).—Dans le comté de Pontiac, entre les lacs Expanse et Kipawa. Cette nappe d'eau qui renferme plusieurs petites îles, mesure 2½ milles de longueur. C'est un ingénieur du Transcontinental qui a donné son nom à ce lac. Un ruisseau met ce lac en communication avec le lac Expanse. D'après l'arpenteur T. Simard (1910), ce lac est rempli de poissons : brochet, maskinongé, doré, et achigan. On remarque aussi beaucoup de pin autour de cette nappe d'eau.

KUCHIKOKINAGOG, (LAC). – Situé dans le comté de Pontiac. Il se décharge par la rivière à la Truite, dans le lac Travers, en amont du lac Poignan, sur la rivière Gens de Terre. Le sol environnant est susceptible de culture et bien boisé.

LAFORGE, (LAC).—Placé entre la baie des Chicots et la baie de l'Orignal sur le grand lac du Moine. On y prend de la truite et du poisson blanc. Les alentours sont boisés en pin, et la forêt est très giboyeuse.

LAMBERT, (LAC). Situé dans la région du grand lac Victoria, comté de Pontiac et substitué au nom sauvage KOKOMIS. Il a été dénommé en l'honneur de l'un des missionnaires du Témiscaming.

LAVOIE, (LAC).—Dans le comté de Pontiac, à la tête de la rivière Wanoureia. Ainsi nommé d'après M. C. O. Lavoie, Surintendant des ventes au ministère des Terres. Poissonneux.

LONG, (LAC).—C'est la source de la petite rivière Du Moine. Sa longueur est d'environ une dizaine de milles.

La principale essence forestière autour du lac est le pin blanc et le pin rouge. On pêche dans ce lac du doré et du très gros brochet jusqu'à 20 livres. Ce lac porte aussi le nom de FILDEGRAND. Les loups fréquentent les environs de ce lac.

LOUP, (GRAND LAC "DU").—Dans le comté de Pontiac. C'est une immense nappe d'eau mesurant environ 14 milles de longueur sur

une largeur allant d'un à quatre milles. Il possède plusieurs grandes baies de chaque côté et de nombreuses îles. Le sol est bon autour de ce lac, d'après l'explorateur O'Sullivan (1894), et contient du pin et plusieurs autres espèces de bois.

Le petit lac du Loup qui est séparé du premier par une magnifique cascade d'environ cinquante pieds de long n'a qu'un mille et demi de longueur.

LOUTRE, (LAC "DE LA").---Situé dans le canton Laverlochère, comté de Pontiac. Il y a beaucoup de brochets et de dorés dans ce lac.

MALBOEUF, (LAC)---Situé dans le comté de Pontiac, sur la concession forestière portant le no 74. Poissonneux.

MALOUIN, (LAC).---Sur le parcours de la rivière Du Moine. Cette nappe d'eau, de forme circulaire, a environ 3 milles de longueur. On y pêche du brochet et de la truite grise. Pays giboyeux.

McGILLIWAY, (LAC).---Dans le canton Sheen, comté de Pontiac. Le poisson y abonde : on y rencontre le brochet, le brocheton, surtout la perche et la truite.

McGILRERY, (LAC).---Situé dans les 12ème et 13ème rangs du canton de Chichester, comté de Pontiac. Poissonneux.

MEMEWIN, (LAC).---Situé dans le canton Boisclair, comté de Pontiac. C'est une nappe d'eau irrégulière d'une dizaine de milles d'étendue et navigable sur presque toute sa longueur. Ce lac renferme beaucoup de truites.

MERISIER, (LAC "AU").---Situé dans la région de l'Outaouais supérieur, comté de Pontiac, à cinq milles de la rivière Shoshokwan. C'est une grande nappe d'eau. La région qui l'avoisine, est bien boisée, d'après l'explorateur O'Sullivan, (1894), de pin et d'autres bois de commerce. Sur le côté nord du lac, il y a quelques maisons et un cimetière indien.

MIJICOWAJA, (LAC).---Dans le comté de Pontiac. Ce lac n'est qu'une expansion de la rivière Ottawa, immédiatement en amont du lac des Quinze.

MINTO, (LAC).---C'est une nappe d'eau presque carrée située dans le comté de Pontiac sur la concession forestière portant le no 393. Poissonneux.

MOORE, (LAC).---Placé à l'extrémité sud des eaux du grand lac Victoria. M. Joncas, A. G. (1912), lui prête une longueur de trois milles. On y pêche le brochet et le poisson blanc.

NASIGONS, (LAC) ---Lac d'une certaine étendue sur la branche nord-est de la rivière Gatineau. Ce lac communique avec la rivière Gatineau par la petite rivière Nasigons. D'après l'arpenteur de Courval, (1908), le terrain qui entoure le lac et la rivière est onduleux et rocheux. La forêt se compose d'épinette, de sapins et bouleaux. Très poissonneux : maskinongé, poisson blanc, doré et carpe.

NATAKUN, (LAC).---Sur le parcours de la branche nord-ouest de la rivière Gatineau. Ce lac fourmille d'îles, mais le terrain que l'on trouve, d'après l'arpenteur de Courval (1908), est accidenté, rocheux et sablonneux. La forêt comprend de l'épinette, du bouleau, du sapin, du pin et du cèdre. Très poissonneux.

NATAPIJIGUE, (LAC).---Situé dans la partie nord-ouest de l'Outaouais supérieur, comté de Pontiac. On l'appelle aussi LAC DES ILES parce qu'il contient au moins 40 îles. Les environs sont rocheux, d'après l'arpenteur J. Bignell (1895), et boisés en épinette, cèdre et bouleau.

NICHKOTEA, (LAC).---Dans le comté de Pontiac. L'explorateur O'-Sullivan (1895), lui prête une longueur de trois milles et demi sur deux de largeur. L'une de ses baies a plus de six milles de long. Le pays qui entoure ce lac et la baie est assez bien boisé de pin, d'épinette, de cyprès, de bouleau, de sapin.

OPEQUON, (LAC).---Dans le comté de Pontiac. Appelé aussi lac Backbone. Belle étendue d'eau de neuf milles de longueur. Sa largeur varie d'un quart de mille à un mille environ. Le sol environnant est bon et boisé principalement de gros bouleau, de sapin, d'épinette rouge et de pin.

OSTOBONING, (LAC).---Situé dans le comté de Pontiac, entre les lacs Expanse et Kipawa. Sa longueur est de 16 milles. Poissonneux. On y trouve du brochet, du maskinongé, du doré, de l'achigan et du poisson blanc. D'après T. Simard, A. G. (1910), la forêt a été incendiée autrefois, mais il y a maintenant une belle pousse de bois.

PAPIN, (LAC).---Petite nappe d'eau située au nord du canton Sheen, comté de Pontiac, dans les terres non arpentées de la Couronne. Poissonneuse.

PETAWAGAMA, (LAC).---Situé dans le comté de Pontiac, à l'ouest de la rivière Gatineau. C'est, d'après un rapport de l'explorateur O'-Sullivan (1894), une belle nappe d'eau longue de quatorze milles avec une largeur allant d'un quart de mille à un mille et demi. Ses abords sont abrupts et elle atteint une grande profondeur. La contrée environnante est généralement rude, accidentée et relativement peu boisée.

PHILIPPE, (LAC).---Situé dans le canton Thorne, comté de Pontiac. Une grande rangée de montagnes court parallèlement au côté nord de ce lac. Il se trouve de bons terrains autour de cette nappe d'eau.

POIRÉ, (LAC).---Situé au sud-ouest du grand lac Victoria, comté de Pontiac. Il s'étend sur environ trois milles avec une baie de deux milles de profondeur s'avançant dans la direction du sud-est. Le pays environnant, d'après l'explorateur H. O'Sullivan (1895), est plat et légèrement ondulé ; il est aussi bien boisé de pin, d'épinette, de bouleau, d'épinette rouge etc. S'est appelé dans le principe MOOSE HORN, mais on lui a substitué le nom de Mgr Poiré, qui fit la mission de l'Abitibi en 1837-38.

POITRAS, (LAC).---Situé à l'est du grand lac Victoria, comté de Pontiac. Dénommé ainsi par la Commission de Géographie de Québec en l'honneur du R. P. Poitras qui fut missionnaire au Témiscaming en 1869. Ce lac portait autrefois le nom de ANWATAN-

PRÉVOST, (LAC).---Situé dans le cinquième rang du canton Guérin, comté de Pontiac. Le terrain environnant est plat, d'après l'arpenteur T. Simard (1909), et boisé en sapin, épinette et bouleau.

QUINZE, (LAC "DES").---Situé à l'ouest du canton Guérin, dans le comté de Pontiac. C'est, à proprement parler, une expansion de la rivière des Outaouais. Cette grande nappe d'eau qui alimente la rivière des Quinze a cet immense avantage d'être navigable pour les gros bateaux sur un parcours de soixante-dix milles, et cette navigation va être étendue prochainement jusqu'à deux cents milles par suite de la construction d'une écluse à la tête de la ri-

vière des Quinze, laquelle a pour effet de faire disparaître le petit rapide qui existait entre le lac Barrière et le lac des Quinze.

La largeur du lac des Quinze est presque partout d'environ un mille. En montant, sa direction est sud-est pendant huit milles, et ensuite nord-est sur une distance de 15 milles. La distance de la décharge de ce lac au poste de la compagnie de la baie d'Hudson, sur le lac Abitibi, est d'environ 76 milles. Quant à son élévation audessus du lac Témiscamingue, M. McOuat, de la Commission géologique du Canada, l'estime à 260 pieds. Dans son rapport de l'année 1909, l'explorateur O'Sullivan estime que le bras nord du lac des Quinze s'étend à cinq milles et demi au nord de la ligne centrale de Guérin et que sa largeur moyenne est près d'un demi mille. De chaque côté de ce bras, le terrain est plus ou moins ondulé et propre à la culture. Sur le côté ouest, la forêt a été dévastée par le feu, mais sur le côté est se trouve encore de l'épinette, du sapin, et du bouleau.

RAPIDE, (LAC "DU").---Dans le comté de Pontiac. Ce lac a trois décharges : l'une, dans la rivière Outaouais, la deuxième ou principale décharge se jette dans le lac Kakabonga, à environ dix milles au sud de l'extrémité supérieure de ce lac ; la troisième est désignée sous le nom de ROUTE-DES-CANOTS. La tête du lac a environ un mille et demi de long et près d'un demi mille de large. Le pays environnant est très plat, le sol bon, avec une forte croissance de bois mêlé. Deux grandes îles appelées BRONSON et GOUIN séparent le lac Kakabonga du lac du Rapide, et c'est sur ces îles que se trouvent les meilleures coupes de bois de la maison Gilmour et Hughson.

RENARD, (LAC "AU").---Situé dans le cinquième rang du canton Guérin, comté de Pontiac. La région environnante, d'après un rapport de T. Simard, A. G. comprend un terrain ondulé et rocheux, peu avantageux pour la culture et du bois de faible dimension.

RINFRET, (LAC).---Dans le comté de Pontiac, dans les environs du lac aux Sables avec lequel il communique. Ce nom a été donné en l'honneur de M. G. Rinfret, chef des dessinateurs du ministère des Terres. Ce lac est assez poissonneux. On y trouve, d'après T. Simard, A. G. (1901), du brochet, du maskinongé, doré, achigan et poisson blanc.

Rivard, (lac).---Situé sur le parcours de la rivière Kanimitti, dans le comté de Pontiac. Ainsi dénommé par la Commission de Géographie de Québec en l'honneur de M. Adjutor Rivard, de Québec, fondateur de la Société du Parler français et le principal promoteur du premier Congrès de la langue française. Ce nom a été substitué au nom sauvage Kamokitchisinowatch.

Rocher, (lac "du").---Dans le comté de Pontiac, sur le parcours de la rivière Tomasine. Magnifique nappe d'eau, dit le rapport de O'Sullivan, A. G. (1894), aussi claire que le cristal et très profonde ; seulement les rives ont une apparence triste et dénudée. La région qui l'entoure a été dévastée par le feu, il y a 25 ans, et elle est actuellement couverte en partie par une seconde pousse de bouleau et de peuplier. Ce lac est rempli de truites mouchetées.

Rocher Fendu, (Lac).---Situé sur la rivière des Outaouais, entre le lac Coulonge et le lac Deschênes. Ce lac, d'après l'ingénieur Rainboth (1905), a quatre milles de longueur, un demi-mille de largeur et 25 pieds de profondeur.

Rond, (lac).---Petite nappe d'eau placée dans les 3ème et 4ème rangs du canton Latulipe, comté de Pontiac. Elle décharge ses eaux dans le lac des Quinze, par le ruisseau Mac Farlane. On y prend du brochet, de l'achigan, du doré et du poisson blanc. D'après l'arpenteur T. Simard (rapport de 1909), la terre arable, dans les environs, est de première qualité.

Rond, (lac).---Situé dans le comté de Pontiac. C'est, d'après l'explorateur H. O'Sullivan (1894), une belle nappe d'eau d'environ deux milles de long et d'un mille et demi de large. Du côté nord, elle reçoit les eaux de la rivière Tomasine et du côté occidental se trouve la décharge du lac Désert. On y prend beaucoup d'achigans du poids de cinq à six livres.

Saint-Amand, (lac).---Dans le comté de Pontiac. Ce lac, d'après C. E. Lemoine, A. G. (1910), a cinq milles de contour et est très profond. Ses eaux sont limpides et ses rives, est et ouest, sont formées de montagnes de 200 à 300 pieds de hauteur, recouvertes de gros trembles et peupliers. La rive nord est formée d'un plateau d'une vingtaine de pieds de hauteur. Plusieurs petits ruisseaux y déchargent leurs eaux et sa décharge est la rivière Saint-Amand.

SASAGANIGOU, (LAC).---Situé dans le 9ème rang du canton Guigues, comté de Pontiac. Il mesure quatre à cinq milles de longueur avec des îles et des baies. Les bords de ce lac sont élevés par endroits tandis qu'ailleurs, c'est une belle grève de sable. Le brochet, la truite, le poisson blanc et le doré s'y trouvent en quantité.

SEPT MILLES, (LAC).---Situé à un quart de mille de l'extrémité de la baie de l'Orignal, sur le grand lac Du Moine.

Les bords du lac sont élevés en plusieurs endroits et présentent des montagnes partout. Le bois est surtout le bouleau qui a une grosseur maximum de 12 pouces. Ce lac contient du brochet. Le pays environnant est giboyeux ; on y rencontre beaucoup de castors.

SHOSHOKWAN, (LAC).---Situé dans la région de l'Outaouais supérieur, comté de Pontiac, à l'extrémité nord-est de la rivière du même nom. C'est, d'après l'explorateur O'Sullivan (1895), une nappe d'eau irrégulière mesurant cinq milles et demi de longueur et un quart à un demi mille de largeur. Il y a de fort belles grèves de sable tout autour de ce lac. De chaque côté du lac, se rencontrent çà et là de beaux terrains unis, mais le pays environnant est montagneux et boisé principalement de bouleau et d'épinette. On trouve en grande abondance dans ce lac le brochet, la truite grise, le doré, l'esturgeon et le poisson blanc. Comme gibier, on y voit l'ours, l'orignal, le chevreuil.

SHUNK, (LAC).---Nappe d'eau d'une étendue de 2¼ milles, placée entre les lacs Expanse et Kipawa, comté de Pontiac. Il y a une nouvelle pousse de bois autour de ce lac. Poissonneux.

SIX MILLES, (LAC).---Situé sur le parcours de la petite rivière Du Moine. Poissonneux : on y prend snrtout du brochet. Le terain qui l'entoure est généralement bas. Le chevreuil est très abondant aux alentours.

SOULIER, (LAC).—Situé dans le comté de Pontiac, sur le parcours de la rivière Ottawa. Ainsi dénommé en l'honneur du R. P. Soulier, Visiteur de la Congrégation des Oblats, qui vint au Témiscaming en 1876. Dans le principe, ce lac portait le nom de OPIKWAN.

SQUAW, (LAC).—Une grande partie de cette nappe d'eau se trouve si-

tuée en arrière du canton de Hundersfield, dans le comté de Pontiac. Elle est abondamment pourvue de poissons. D'après l'arpenteur J. Rooney (1890), le sol, autour de ce lac, est propre à la culture.

TOMASINE, (LAC). —Situé dans le comté de Pontiac sur le parcours de la rivière Tomasine. C'est une étroite nappe d'eau d'une longueur de six milles avec une largeur variant de dix chaînes à un demi mille. Le long de la partie inférieure du lac, le terrain est ondulé, mais à deux milles et demi audessus de la décharge, il se trouve une montagne très raide, et à l'extrémité septentrionale, le pays est très montagneux. D'après l'explorateur O'Sullivan (1894), il y a encore beaucoup de pin dans la région qui environne le lac Tomasine et la rivière du même nom.

TREMBLAY, (LAC).—Cette nappe d'eau située sur le parcours de la rivière Du Moine mesure trois milles de long et 1 mille de large, d'après P. Joncas, A. G. (1912). On y pêche le brochet et le poisson blanc.

TRUITE, (LAC "À LA"). – Situé dans le canton Gendreau, comté de Pontiac. Terre jaune, sablonneuse et rocheuse dans le voisinage. Les bois comprennent le pin, le cèdre, le sapin, l'épinette et le bouleau.

TRUITE, (LACS).—Il y a deux lacs de ce nom, l'un un peu plus grand que l'autre, situés dans les terres non arpentées de la Couronne, sur la concession forestière portant les nos. 26 et 229, comté de Pontiac. Poissonneux.

VICTORIA, (LAC).—-Cette grande nappe d'eau est placée dans la région de l'Outaouais supérieur. C'est, dit l'explorateur O'Sullivan (1894), le plus curieux des lacs de la province sous le rapport de la forme. Sa plus grande longueur,à partir de l'extrémité nord de la baie de l'Aigle, jusqu'à l'extrémité nord de la baie des vingt-et-un-milles, est de trente-deux milles ; sa largeur ne dépasse pas deux à trois milles. Ce lac a trois décharges. Dans le voisinage du grand lac et des sources de la rivière du Moine, il y a, d'après une exploration faite par M. H. B. Symmes, en 1867, du pin blanc en quantité considérable et de bonne qualité. On prend toute espéce de poissons dans ce lac, mais le plus commun paraît être le poisson blanc. La région environnante est aussi très fréquentée

par l'orignal, le chevreuil, le caribou et le castor. La température, au lac Victoria, atteint les extrêmes du froid et de la chaleur. La gelée commence vers le 1er septembre et la glace disparait vers la fin de mai, et alors la végétation progresse avec beaucoup de rapidité. Les gens de la cie de la baie d'Hudson cultivent avec beaucoup de succès, à leur poste du lac Victoria, les pommes de terre, les navets et en général tous les légumes. Altitude : 900 pieds audessus du niveau de la mer.

VIEILLARD, (LAC "DU").---Appelé aussi lac Wichomis. Il est situé dans la région de l'Outaouais supérieur, comté de Pontiac. C'est une très belle étendue d'eau, dit l'explorateur O'Sullivan (1894), avec des rives se développant jusqu'à une distance de trente-six milles. Ce lac renferme de nombreuses îles et ses deux décharges tombent, l'une dans l'Outaouais par la rivière à l'Epinette, et l'autre dans le "Grand lac" par les "cinq portages". Les terres qui bordent cette nappe d'eau et les suivantes sont d'assez bonne qualité ; il ne s'y trouve ni montagnes, ni vallées profondes. A l'extrémité nord-ouest du lac, le pays est tout en brûlé, mais partout ailleurs le pays est bien boisé de pin, d'épinette, de sapin et de bouleau. L'étendue de cette nappe d'eau est de six milles en longueur et d'un demi mille à un mille et demi en largeur.

WASHEKA, (LAC).---Situé dans la région de l'Outaouais supérieur, comté de Pontiac, au nord du lac Kakabonga. Cette nappe d'eau, d'après l'explorateur O'Sullivan, (1894), mesure six milles de longueur et un demi mille à un mille de large. Elle est entourée de hautes collines bien boisées d'épinettes et de pins sur le côté nord-est. La rive sud-ouest est presque tout du bois brûlé, et le sol des deux côtés est très rocheux et d'aucune valeur.

WINAWIASH, (LAC).---Situé au nord-ouest du grand lac Victoria, dans le comté de Pontiac. Il mesure un peu plus de neuf milles en longueur, avec une largeur moyenne d'un demi-mille, et quatre baies qui s'enfoncent d'un à deux milles dans les terres. Le pays qui entoure ce lac a été dévasté par le feu et est maintenant recouvert d'une nouvelle croissance de bouleau, de peuplier, de sapin, d'épinette etc.

WINDFALL, (LAC).---Vaste étendue d'eau de forme irrégulière située dans le comté de Pontiac. Ce lac, d'après une estimation de l'ex-

plorateur O'Sullivan (1894), mesure environ sept milles sur les routes de canotage à partir de sa décharge jusqu'à l'embouchure de la décharge du lac au Flambeau, avec de larges baies de chaque côté. Le terrain, autour de ce lac, est accidenté et assez bien boisé de pin, d'épinette etc. Il renferme du gros brochet.

SAGUENAY.

Abbé Huard, (lac).---Situé sur la deuxième branche nord-est de la rivière Romaine, sur la côte nord du golfe St-Laurent. M. l'abbé V. A. Huard est l'auteur d'un ouvrage très estimé sur la côte nord du St-Laurent et Anticosti.

A Cassette, (lac).---Situé dans le haut de la rivière Sault-au-Cochon, à l'ouest de cette dernière, sur la côte nord, comté de Saguenay. Le bois, et notamment le pin et l'épinette, ont été en bonne partie exploités, dans le voisinage du lac.

A Jérôme, (lac).---Situé sur le parcours de la rivière aux Saumons, tributaire de la rivière Saint-Jean, dans le comté de Saguenay. D'après un rapport de l'arpenteur Forgues (1891), les environs sont bordés de montagnes, et le bois comprend épinette, sapin et bouleau.

A la Croix, (lac).---Situé sur le bras ouest de la rivière Watshishou, sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. D'après l'arpenteur J. B. A. Hould, l'élévation de ce lac audessus du niveau de la mer est de 500 pieds. C'est un lac poissonneux.

A l'Anguille, (Lac).---Situé sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay, sur le parcours de la rivière aux Rochers. Ce lac, rapporte l'arpenteur G. Gagnon (1890), est entouré de terre sablonneuse, sur les bords, et de caps rocheux presque partout. Nul terrain propre à la culture. Le bois aux alentours, est de petite et moyenne pousse.

A l'Eau Morte, (Lac).---Ce lac tire son nom de la tranquilité constante de ses eaux. Il se décharge dans la rivière aux Outardes, sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay.

Arabian, (Lac).---Situé sur la rivière du Gros-Mécatina, sur la côte

nord du golfe St-Laurent. L'ARABIAN est le nom d'un vaisseau qui fit naufrage vers 1860 près de l'île St-Augustin. Le capitaine avait été trompé par les courants et se croyait près de Terreneuve quand son vaisseau, au milieu d'une brume épaisse, fut porté sur des récifs.

ARPIN, (LAC).---Situé aux sources de la rivière Nabesipi, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé par la Commission de Géographie de Québec en souvenir de M. l'abbé Louis Arpin, qui fit en 1870 la mission de Natashquan et de la Tabatière. Il a laissé une relation de ses missions.

ATIKOPI, (LACS).---Ces nappes d'eau de la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay, se rencontrent sur le parcours de la rivière du même nom. Le plus grand de ces lacs est de forme très irrégulière et coupé par de nombreuses îles de roches. Sa plus grande largeur est de quatre milles. Ce lac est encaissé entre des rangées de collines rocheuses de 200 à 400 pieds de hauteur.

Le petit lac Atikopi qui se trouve à vingt milles du premier mesure trois milles de longueur et est partagé par deux détroits.

AU CHEVREUIL, (LAC).---Situé à l'ouest du lac Nushituknipio, dans la région arrosée par la Manicouagan, sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. Le terrain avoisinant, d'après un rapport officiel (1890), est montagneux et inculte et le bois qui est mêlé, généralement petit. Les montagnes environnantes ont de 300 à 400 pieds de hauteur.

AUGER, (LAC).---Situé sur le parcours de la rivière Watshishou, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé en souvenir de M. l'abbé Julien Auger qui fit en 1846 une mission à Natashquan et à Blanc-Sablon. Il a laissé une relation de son voyage.

AUX PROVISIONS, (LAC).---Nappe d'eau de trois milles de longueur placée au nord de la baie de Shekatica. Assez poissonneuse.

BARDOUX, (LAC).---Nappe d'eau placée le long de la rivière Tulnustook, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé par la Commission de Géographie de Québec en l'honneur de M. Jacques Bardoux, professeur à l'école des Sciences politiques de Paris et président de la CANADIENNE, de Paris.

BARTHE, (LAC).---Situé sur la branche nord-est de la rivière St-Jean

côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé en l'honneur de M. Ulric Barthe, journaliste et fondateur du journal la VIGIE, à Québec.

BEETZ, (LAC).---Situé sur la grande rivière Piasthibaie, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé, d'après la Commission géographique de Québec d'après M. Beetz, belge, qui, le premier a installé sur les bords de cette rivière un parc d'élevage de renards noirs et argentés.

BEAULIEU, (LAC "À").---Situé sur le parcours de la rivière des Grandes-Bergeronnes, côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay, à trois milles au nord du village. Ce lac, au dire de l'arpenteur P. H. Dumais (1873), est entouré de prairies naturelles qui sont d'un grand avantage pour les colons de cette localité.

BÉLANGER, (LAC "À").---Petite nappe d'eau poissonneuse du canton Tadoussac, comté de Saguenay. On y prend de la truite.

BELISLE, (LAC).---Situé aux sources de la rivière Romaine, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé ainsi d'après M. Adolphe Belisle, Inspecteur général de chasse et de pêche pour la province de Québec.

BELLANGER, (LAC).---Situé sur le parcours de la rivière Piasthibaie, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé en souvenir de M. l'abbé Bellanger, Grand-Vicaire de l'Evêque de Terreneuve, qui fut missionnaire à la Tabatière.

BERGERONNES, (LACS).---Sources des deux rivières Bergeronnes sur la côte nord du fleuve Saint-Laurant.

Le lac PETITE BERGERONNE se trouve dans le canton Pont-gravé, comté de Saguenay, à l'est de la rivière Ste Marguerite.

Le lac GRANDE BERGERONNE est placé à l'est du premier. Ces lacs contiennent de la truite.

BERNADETTE, (LAC).—Situé aux sources de la rivière Gros-Mécatina, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Ce nom rappelle celui d'un yacht de plaisance qui fit de nombreuses croisières sur la côte nord.

BERNARD, (LAC).—Situé sur la branche nord-est de la rivière Romaine, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé en souvenir du R. P. Bernard, O. M. I. missionnaire de la Pointe-aux-Esquimaux en 1858.

BÉRUBÉ, (LAC).—Situé sur le parcours de la rivière à l'Eau Dorée, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé d'après M. Virgile Bérubé, l'un des principaux citoyens des Sept-Iles.

BLAIS, (LAC).—Situé dans le canton Montesson, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé en l'honneur du capitaine Narcisse Blais, de Berthier, qui navigua pendant 50 ans sur la Côte-Nord. Le vieux capitaine Blais était l'un des marins les plus populaires et les plus renommés du golfe St-Laurent.

BLANCHE, (LAC).—Petite nappe d'eau sur le parcours de la rivière à l'Eau Dorée. Le nom de Blanche lui a été donné par la Commission de Géographie de Québec en souvenir du préfet apostolique de la Côte-Nord, Mgr Blanche.

BOILY, (LAC).—Situé à l'ouest de la rivière aux Outardes, sur la côte nord du fleuve St-Laurent. Dénommé par la Commission géographique de Québec d'après M. l'abbé Roger Boily qui desservit en 1870 les missions des Escoumains et de Portneuf. Il a laissé une relation de ses missions.

BONNEAU, (LAC).—Situé sur le parcours de la rivière aux Outardes, sur la côte nord du fleuve St-Laurent. Dénommé en souvenir de M. l'abbé E. Bonneau, de l'archevêché de Québec, qui fit les missions de la Côte-Nord en 1870. M. Bonneau a laissé des relations de ses voyages.

BONENFANT, (LAC).—Situé sur la rivière Musquarro, canton Bissot, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé d'après M. l'abbé Bonenfant, curé de Berthier, qui visita, après M. Desruisseaux, les habitants de la Côte-Nord

BOUCHARD, (LAC).—Sur le parcours de la branche Est de la rivière aux Rochers. Dénommé en souvenir de l'abbé E. Bouchard, qui fit la mission à la Rivière aux Graines en 1895.

BOUCHER, (LAC).— Situé aux sources de la rivière Gros-Mécatina. Dénommé par la Commission Géographique de Québec d'après le curé Boucher, de St Ambroise de Lorette, qui fit la mission de la Côte Nord, en 1845.

BOUCHER, (LAC).—Situé presqu'à la source de la rivière Boucher, l'un des tributaires de la rivière Bethsiamis, sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. Les collines qui l'environnent ont

150 pieds de haut et sont boisées d'après le rapport de l'arpenteur C. E. Duberger, de cyprès, bouleaux, épinettes de 7 pouces de diamètre.

BOUFFARD, (LAC).—Situé sur la rivière Tulnulstook, sur la côte nord du fleuve St-Laurent. Dénommé d'après M. Jean Bouffard, avocat et greffier en loi du ministère des Terres et Forêts.

BOULANGER, (LAC "À").—Nappe d'eau poissonneuse située au nord de la rivière des Escoumains, comté de Saguenay. On y prend beaucoup de truite.

BOULE, (LAC "DE LA").—-Situé dans le canton Albert, comté de Saguenay. Ce lac est remarquable par ses contours sinueux, par la profondeur inégale de l'eau et surtout par la truite et le saumon qui y abondent. L'eau est pure, limpide et atteint 300 pieds de profondeur en certains endroits. Au milieu du lac se rencontrent des bancs de sable donnant à peine quatre pieds d'eau. L'établissement de pisciculture de Tadoussac a fait construire autrefois des écluses à la décharge du lac et y a mis de la truite de mer et du saumon. Ces poissons se sont multipliés avec une rapidité extraordinaire.

BOULEAU, (LAC).---Placé dans la partie extrême nord de la rivière Bouleau, sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. Les alentours sont montagneux et,d'après l'arpenteur Duberger(1892), le bois se compose d'épinette. L'altitude de ce lac au dessus du niveau de la mer est de 1400 pieds.

BROCHU, (LAC).---Situé dans le canton Arnaud, sur la côte nord du Saint-Laurent. Ce lac, relativement petit, est entouré de caps, de rochers, et ses alentours sont impropres à la culture. Sa profondeur atteint dix à douze pieds. On rencontre de la petite épinette noire autour de ce lac.

BRÛLÉS, (LACS).---Situés sur la côte nord du St-Laurent, en haut de la rivière Romaine. Le premier de ces lacs a vingt milles de longueur avec une largeur variant de un à quatre milles. Le second LAC BRÛLÉ qui est réuni au premier par un petit rapide, à l'extrémité sud, a quatre milles de longueur. Un autre rapide met ce dernier lac en communication avec le troisième lac Brûlé. D'après le rapport de l'arpenteur Piton (1900), toute la région environnan-

te est rude, n'offrant que des collines de rochers d'une élévation de 200 à 400 pieds. Quant à la forêt autour de ces lacs, elle a été dévastée il y a près de vingt ans. Ces lacs sont très poissonneux. On y prend de la truite grise et saumonée, le maskinongé, le brochet, la carpe.

BRYANT, (LAC).---Situé sur la rivière St-Augustin, côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé ainsi par la Commission de Géographie de Québec en l'honneur de M. Henry G. Bryant, président de la Société de Géographie de Philadelphie qui a fait trois expéditions au Labrador. En 1912, M. Bryant a pénétré dans le Labrador par la rivière St-Augustin qu'il a remonté jusqu'à ses sources.

CABANE BRÛLÉE, (LAC "DE LA").---Tributaire de la rivière Grande Baie de Piasthebaie, sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. Ce lac est très poissonneux. Il renferme de la truite.

CACHÉ, (LAC).---Placé sur le parcours de la rivière Portneuf, comté de Saguenay, à 87 milles de son embouchure. Entouré (rapport de P. H. Dumais, A. G. 1872), de montagnes escarpées de mille pieds à droite et de 800 piede à gauche. Plusieurs petits lacs déchargent leurs eaux dans le lac Caché en cascades qui forment des glaces d'un aspect pittoresque original. Ce lac porte aussi le nom de LAC EMMURAILLÉ.

CARON, (LAC).---Situé sur le parcours de la rivière Tulnustook, sur la côte nord du St-Laurent. Dénommé ainsi d'après M. Eugène Caron, agent des terres de la Couronne, à Tadoussac.

CASTELNEAU, (LAC).---Situé dans le canton Bourdon, comté de Saguenay, sur le parcours de la rivière Mistassini.

La baronne de Castelneau (née Louise Grignon) était associée en 1781 aux heritiers de Joliette et de Lalande pour l'exploitation des îles et des ilets de Mingan.

CASTOR, (LAC "AU").---Sur le parcours de la rivière des Escoumains, comté de Saguenay, dans le voisinage de la rivière Parent. Le terrain est sablonneux et rocheux (rapport de P. H. Dumais, A. G, 1872), et la forêt en partie brûlée.

CHALIFOUR, (LAC).---Situé en haut de la rivière Agwanus, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé d'après l'abbé J. A. Chalifour, missionnaire à Natashquan en 1878-82.

CHARDON, (LAC).---Situé sur le parcours de la rivière Kaouistagamac, sur la côte nord du fleuve St-Laurent. Dénommé ainsi par la Commission de Géographie de Québec en souvenir du R. P. Jean Chardon, natif de Rouen, qui fit en 1740, la mission des Ilets de Jérémie. Ce missionnaire était arrivé au Canada en 1693.

CHAREST, (LAC).---Situé dans le canton Kégashka, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Etienne Charest, septième seigneur de Lauzon, s'était associé le 25 mai 1718 avec Charles Couillard, seigneur de Beaumont, pour faire le commerce de la pêche et des pelleteries au Labrador. La Commission de Géographie de Québec a cru devoir consacrer son nom dans cette partie du pays.

CHARLES, (LAC À).---Situé sur le golfe Saint-Laurent, dans le comté de Saguenay, entre les rivières Kécarpoui et Mécatina. Il est entouré de montagnes d'une hauteur variant de 200 à 500 pieds, et parmi les bois qui y croissent on trouve surtout l'épinette et le sapin rabougris. Ce lac qui a deux décharges, dont l'une se jette dans le lac Gros-Mécatina et l'autre dans la baie des Ha !, est recherché des chasseurs blancs de la Baie-des-Moutons, à cause de l'abondance du gibier à fourrure.

CHARPENEY, (LAC).---Situé sur le parcours de la rivière St-Jean, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé d'après le R. P. Charpeney, O. M. I. missionnaire de la Côte en 1859. Ce missionnaire a laissé une relation de ses missions.

CHATIGNIE, (LACS "À").---Nom donné à deux lacs qui se suivent en haut de la rivière des Escoumains, sur la côte nord du Saint-Laurent. M. Horace Dumais, A. G. a relevé ces lacs en 1873.

CIMON, (LAC).- -Situé sur le parcours de la rivière Manitou, sur la côte nord du St-Laurent. Dénommé en mémoire de M. H. S. Cimon, qui fut le premier magistrat en exercice de la Côte-Nord. (1873).

CLÉMENT, (LAC).---Situé sur le parcours de la rivière Agwanus, sur la côte nord du golfe St-Laurent. M. l'abbé P. Clément fut missionnaire à Musquarro en 1868.

CLIFF, (LAC).---Situé presqu'aux sources de la rivière St-Jean, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Ce lac mesure huit milles de long sur un demi mille à un mille de large. M. Low, C. G. (1882-95),

rapporte que de ce lac le panorama est vraiment imposant. De chaque côté s'élèvent des rochers escarpés de 500 à 600 pieds de hauteur. En plusieurs endroits, des masses énormes de rochers se sont écroulées, s'empilant les uns sur les autres et s'avançant même jusque dans le lac.

COEURS, (LAC "DES").—Placé sur la rivière des Escoumains, comté de Saguenay, vers le cinquantième mille. Le terrain qui l'entoure (rapport de P. H. Dumais, A. G. (1872), est montagneux et rocheux. A quinze chaînes au bout du lac se dresse une montagne formée en cœur, et c'est de là que vient le nom du lac.

COLLAS, (LAC).—Situé sur le parcours de la rivière St-Jean, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé en l'honneur de M. Collas, associé de la maison Robin qui fait l'exploitation de la pêche sur la côte Nord.

COMEAU, (LAC).—Situé aux sources de la rivière Godbout sur la côte nord du St-Laurent. Dénommé par la Commission de Géographie de Québec d'après M. Napoléon Comeau, gardien du poste de Godbout, et l'un des chasseurs les plus renommés de la province de Québec. M. Comeau est l'auteur du livre : Life and Sport on the North Shore of the Lower St Lawrence and Gulf 1909.

COMÉTIQUE, (LAC "DU").—Situé aux sources de la rivière Piastiebaie, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Le COMÉTIQUE est une sorte de traineau d'une longueur de 9 à 10 pieds que tirent 5 ou 7 chiens esquimaux. C'est le mode de locomotion le plus usité au Labrador, en hiver.

COOPMAN, (LAC).—Situé sur le parcours de la rivière St-Jean, sur la côte nord du St-Laurent. Dénommé en souvenir du R. P. Coopman, O. M. I. qui fut missionnaire à Mécatina.

CORBEAU, (LAC "AU").—Situé sur le parcours de la rivière Pistuakanis, tributaire de la Manicouagan, sur la côte nord du Saint-Laurent, comté de Saguenay. Le terrain avoisinant, d'après l'arpenteur J. W. D'Amours, (1890), est accidenté et le bois comprend bouleau, sapin, épinette et cyprès.

CORBEAU, (LAC "AU").—Sur le parcoure de la rivière des Escoumains, comté de Saguenay, entre le lac des Escoumains et le lac des Perdrix. Le terrain qui l'entoure (rapport de P. H. Dumais,

A. G. 1872), est rocheux et montagneux et boisé en épinette, sapin et bouleau.

Cormier, (lac).—Situé sur le parcours de la rivière Natashquan, sur la côte nord du St-Laurent. Dénommé en souvenir de M. Victor Cormier, dont la maison à Natashquan servit longtemps de résidence aux missionnaires.

Couillard, (lac).—Situé dans le canton La Lande, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Marie Couillard, femme de Jacques La Lande, était associée à son mari, et à un nommé Pachot, bourgeois de Québec, pour le commerce de pêche et de truite à faire sur la Côte-Nord, à partir de l'Ile-aux-Oeufs. De là le nom donné à cette nappe d'eau.

Courtemanche, (lac).—Situé dans le canton Lagorgendière, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé par la Commission de Géographie de Québec, en souvenir de Augustin Le Gardeur de Courtemanche, commandant du Roi à la Côte du Labrador. Il obtint du gouvernement français la baie de Brador et continua le commerce de pêche commencé par François Bissot. Courtemanche a laissé des mémoires sur le Labrador (1697).

Couture, (lac).—Situé sur la seconde branche est de la rivière Romaine, sur la côte nord du St-Laurent. Dénommé d'après M. le Dr Couture, de Québec, médecin vétérinaire, et l'un des directeurs de la cie de pulpe de Chicoutimi.

Coxipi, (lac).—Situé sur le parcours de la rivière Coxipi, sur la côte nord du St-Laurent. Il est bordé à l'ouest par une montagne de près de 600 pieds de hauteur. Il mesure, d'après l'arpenteur H. Bélanger, environ 12 milles de tour, et contient de la truite.

Cugnet, (lac).—Situé sur le parcours de la rivière Mingan, côte nord du St-Laurent.

M. François Cugnet fut, sous le régime français, l'un des propriétaires des îles et des îlets de Mingan.

D'Auteuil, (lac).—Placé à l'ouest du grand lac Musquarro, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé en l'honneur de M. P. C. D'Auteuil, député de Charlevoix et de Saguenay, à la législature de Québec.

DECHÊNE, (LAC).—Situé sur le parcours de la rivière Tulnustook, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Ainsi dénommé par la Commission de Géographie de Québec en l'honneur de M. E. Miville Dechêne, Sous-ministre des Terres et Forêts.

DEGELIS, (LAC "DU").—Aussi appelé par les sauvages MINITIKICHE. Placé sur le parcours de la rivière Portneuf, comté de Saguenay, à 94 milles de son embouchure. L'arpenteur P. H. Dumais (1872), représente le terrain environnant comme rocheux et sablonneux, boisé en épinette, sapin et bouleau.

DELAMARRE, (LAC).—Situé sur le parcours de la rivière à l'Eau Dorée, sur la côte nord du golfe Saint-Laurent. Dénommé par la Commission de Géographie de Québec, en l'honneur de M. l'abbé Delamarre, ancien supérieur du Séminaire de Chicoutimi.

DE L'ILE VERTE, (LAC).—Situé sur le parcours de la rivière Portneuf, comté de Saguenay, à 105 milles de son embouchure. Terrain rocheux et montagneux et en grande partie brûlé, d'après un rapport de l'arpenteur P. H. Dumais (1872).

DESAULNIERS, (LAC).—Situé sur la branche est de la rivière Romaine, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé ainsi par la Commission de Géographie de Québee en l'honneur de M. Gonzalve Desaulniers, C. R. et président de l'Alliance Française à Montréal.

DES HA ! (LACS),—Situés entre les rivière Kécarpoui et Mécatina, sur le golfe Saint-Laurent. Les deux lacs de ce nom qui se suivent, sont bordés, dit l'arpenteur J. E. Girard (rapport de 1901), de montagnes basses et rocheuses sur lesquelles il ne pousse que du bois rabougri. Ils sont remplis d'îles, dont quelques-unes atteignent une longueur de deux milles. Un petit rapide qui ne nécessite aucun portage relie les deux lacs des Ha ! Ils sont fréquentés, en été, par les chasseurs sauvages qui chaque année tuent une quantité assez considérable de loutres, visons et martres ; en hiver, les chasseurs blancs de la Baie-des-Moutons et d'autres villages en aval, se font chaque année, une bonne provision de caribous.

DESRUISSEAUX, (LAC) —Situé sur la rivière Musquarro, dans le canton Bissot, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé ainsi d'après M. l'abbé Desruisseaux, qui fut le premier prêtre canadien qui visita les habitants de la côte du Labrador.

DIONNE, (LAC).—Situé aux sources de la rivière Godbout, sur la côte nord du fleuve St-Laurent. Dénommé ainsi par la Commission de Géographie de Québec en l'honneur du Dr N. E. Dionne, auteur d'une histoire de Jacques-Cartier et de Champlain.

DORIS, (LAC).—Situé sur le parcours de la rivière Gros-Mécatina, sur la côte nord du golfe St-Laurent, La dénomination actuelle de ce lac est celle d'un vaisseau qui fit souvent des croisières sur la Côte Nord.

DUBUC, (LAC).—Situé sur la rivière Nipisis, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé par la Commission de Géographie de Quebec, d'après M. J. E. Dubuc, président de la cie des Eaux et d'électricité de Chicoutimi et gérant de la cie de pulpe de Chicoutimi.

DUROCHER, (LAC),—Situé presqu'aux sources de la rivière Musquarro, sur la côte nord du St-Laurent. Dénommé en l'honneur du R. P. F. Durocher, qui fit les missions de la côte du Labrador canadien, avant 1860.

EN BRÛLÉS, (LAC). - Situé sur le parcours de la rivière aux Outardes, sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. C'est un lac de moyenne grandeur mesurant environ un mille et trois quarts sur un mille dans sa plus grande largeur. Il se dirige généralelement vers le sud-est, La décharge de ce lac, dit l'arpenteur Casgrain (1873), n'est qu'une longue suite de rapides séparés par des lacs de petite dimension et dont le courant est à peu près insensible.

ESCOUMAINS, (LAC "DES").---Cette nappe d'eau d'une longueur de trois milles et demi est placée sur le parcours de la rivière des Escoumains, à dix milles de la côte, dans le comté de Saguenay. Elle est très poissonneuse.

EUDISTES, (LAC "DES").---Situé sur le parcours de la rivière Manitou, sur la côte nord du St-Laurent. Cette dénomination a été donnée par la Commission de Géographie de Québec en l'honneur des pères de l'ordre des Eudistes, fixés au Canada depuis 1905 et desservant les missions du golfe St-Laurent.

FAFARD, (LAC).---Situé aux sources de la rivière Trinité, sur la côte nord du St-Laurent. Dénommé d'après M. Fafard, gardien du

phare de la Pointe-des-Monts depuis plus de 25 ans.

FAUCHER, (LAC).---Situé sur le parcours de la branche est de la rivière Romaine, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé en souvenir de M. l'abbé Faucher, curé de Lotbinière, qui accompagna Mgr de Tloa, en 1853, dans ses missions de la Côte-Nord.

FAUTEUX, (LAC).---Situé sur le parcours de la rivière St-Jean, côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé d'après M. Aegidius Fauteux, ancien rédacteur en chef de la PRESSE, Montréal, et maintenant conservateur de la bibliothèque St-Sulpice de Montréal.

FAVRE, (LAC).---Situé sur la rivière Nipissis, côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay.

Le R. P. Bonaventure Favre, S. J. agit comme missionnaire dans l'ancien royaume du Saguenay, de 1690 à 1699.

FERLAND, (LAC).---Situé sur la rivière Corneille, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé par la Commission de Géographie de Québec en souvenir de l'historien J B. A. Ferland qui visita la Côte-Nord en 1858 et qui a laissé de ce voyage un récit des plus instructifs et des plus documentés.

FORGUES, (LAC).---Situé près de la rivière Plate, sur la côte Nord du golfe St-Laurent. M. Forgues fut l'un des arpenteurs-géomètres qui fut chargé de faire le relevé de certaines rivières de la Côte-Nord.

FORGET, (LAC).---Situé sur la branche est de la rivière Romaine, côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé en l'honneur de Sir Rodolphe Forget, député de Charlevoix aux Communes du Canada.

FORTIN, (LAC).---Situé sur le parcours de la rivière Tulnustook, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé ainsi par la Commission de Géographie de Québec en souvenir du commandant Fortin, de la CANADIENNE, qui fit plusieurs croisières sur la côte nord.

FOUCHER, (LAC).---Situé dans le canton Le Gardeur, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Foucher était le gendre de Le Gardeur de Courtemanche. Il hérita de ses propriétés et de son établissement de Pontchartrain, dans la baie de Phélippeaux.

FOURNEL, (LAC).---Situé au nord du canton Pontchartrain, et à l'ouest de la rivière Saint-Paul sur la côte nord du golfe Saint-Laurent.

Dénommé ainsi par la Commission de Géographie de Québec en l'honneur de Louis Fournel, géographe canadien. Fournel avait été tout d'abord négociant à Québec puis seigneur de Bourg-Louis sous Beauharnois et Hocquart en 1741. Ce fut lui, d'après Bibaud, qui découvrit en 1743, la baie de Kenessakiou ou des Esquimaux.

FOURNIER, (LAC).---Sur le parcours de la rivière Mécatina, sur la côte nord du golfe St-Laurent. M. l'abbé F. M. Fournier était missionnaire à Natashquan en 1861. Il a laissé une relation de ses missions.

FROIDEVAUX, (LAC).---Situé sur le parcours de la rivière Nipisso, sur la côte nord du St-Laurent. Dénommé par la Commission de Géographie de Québec en l'honneur de M. Henri Froidevaux, géographe distingué de France, et rédacteur en chef de la revue FRANCE-AMÉRIQUE.

GAGNÉ, (LAC).---Situé sur la branche nord-est de la rivière Moisie, sur la côte nord du fleuve St-Laurent. Dénommé d'après M. l'abbé Jacob Gagné missionnaire à Natashquan en 1873.

GAMART, (LAC).---Situé en haut de la rivière Saint-Augustin, côte nord du golfe Saint-Laurent. Ce nom rappelle celui du pilote Gamart qui, parti en 1506, de Rouen, fut l'un des premiers à pénétrer dans le golfe Saint-Laurent.

GARIN, (LAC).---Situé aux sources de la rivière du Gros-Mécatina, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé en souvenir du R. P. Garin, O. M. I. qui fut missionnaire aux Ilets de Jérémie, vers 1845.

GARNEAU, (LAC).—Situé en haut de la branche est de la rivière Romaine, sur la côte nord du St-Laurent. Dénommé ainsi par la Commission de Géographie de Québec en l'honneur de l'hon. Nemèse Garneau, Conseiller législatif et président de la compagnie de pulpe de Chicoutimi.

GAUTHIER, (LAC).—Situé aux sources de la rivière des Anglais, sur la côte nord du fleuve St-Laurent. Dénommé en souvenir d'un nommé Gautier, médecin français, qui possédait une concession de pêche sur la Côte-Nord sous le régime français (1749).

GENDRON, (LAC). Situé presqu'aux sources de la grande rivière

Piasthibaie, sur la côte nord du golfe. Dénommé d'après M. l'abbé Gendron, ancien vice-préfet apostolique de la Côte-Nord.

GIGUÈRE, (LAC).---Situé sur le parcours de la rivière Coxipi ou Léandre, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé ainsi d'après l'abbé Giguère, qui fut vice-préfet apostolique de la Côte Nord, et aujourd'hui curé de St-Roch, de Fall River, E. U.

GIRARD, (LAC).—Situé sur le parcours de la rivière au Saumon, sur la côte nord du St-Laurent. Dénommé en souvenir de William Girard, qui vint se fixer le premier en 1849, à Magpie.

GOBEIL, (LAC "À").—Situé à trois milles du village de Tadoussac, dans le canton Tadoussac, comté de Saguenay. Il se prend ici de la truite d'une à quatre livres.

GORGOTTON, (LAC).—Situé à l'ouest de la rivière Escoumains, dans le comté de Saguenay. Il contient de la truite. M. H. Dumais, A. G. en a fait le relevé en 1873.

GRAND PRIANT, (LAC "DU").—Situé sur la rivière Musquarro, dans le canton de Musquarro, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé en l'honneur de Mgr de Tloa qui visita les missions de la Côte Nord en 1854 et en 1860 et que les montagnais, par respect, appelaient le GRAND PRIANT, c'est-à-dire le chef de la prière, l'évêque.

GRENFELL, (LAC).—Placé à l'est de la rivière Gros-Mécatina, dans le golfe St-Laurent. Dénommé ainsi par la Commission de Géographie de Québec en l'honneur du Dr Grenfell, fondateur de l'hôpital des îles Harrington.

GUÉNARD, (LAC).--Situé sur le parcours de la rivière Piasthibaie, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé ainsi par la Commission de Géographie de Québec en l'honneur de M. Maurice Guénard, rédacteur en chef de la CANADIENNE de Paris et auteur d'une série d'études fort remarquées sur le Canada.

HAMEL, (LAC).—Nappe d'eau assez étendue sur le parcours de la rivière Piasthibaie. Dénommé en l'honneur de M. Joseph Hamel, arpenteur-canadien-français, qui fit de nombreux arpentages dans la partie nord de la province, de 1825 à 1830.

HOLLIDAY, (LAC).---Situé sur la rivière Moisie, sur la côte nord du

golfe St-Laurent. Dénommé d'après les MM. Holliday, de Québec qui établirent un service de steamers sur la côte Nord, et devinrent fermiers de la rivière Moisie depuis 1859.

HOLT, (LAC).---Situé sur le parcours de la rivière Watshishou, côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé d'après M. John H. Holt, l'un des grands marchands de fourrures de Québec.

HUDSON, (LAC).---Situé à l'est de la rivière Pistuakanis, tributaire de la Manicouagan, sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. D'après l'arpenteur Wm. D'Amours (1890), le terrain qui environne cette nappe d'eau est montagneux et inculte, boisé en épinette, bouleau et cyprès.

HULOT, (LAC).---Situé sur le parcours de la rivière aux Outardes, sur la côte nord du St-Laurent. Dénommé ainsi par la Commission de Géographie de Québec en l'honneur du baron Hulot, géographe distingué et Secrétaire général de la société de Géographie de Paris. Le baron Hulot a visité le lac Saint-Jean en 1885.

ICHIMANIKUAGAN, (LAC).---Placé à cinq milles du confluent de la rivière Manicouagan, sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. Ce lac qui reçoit les eaux de plusieurs tributaires, n'est qu'une expansion du bras de l'Est de la rivière Manicouagan. Il mesure en longueur 63 milles, alors que sa largeur varie d'un demi mille à deux milles.

ILES, (LAC "DES").---Situé sur le parcours de la rivière aux Outardes, sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. Il se décharge dans le lac en Brûlis. Le terrain traversé par cette décharge, écrit l'arpenteur E. Casgrain, (1873), n'est qu'une longue suite de collines et de montagnes dépourvues de tout bois de valeur.

ITOMAMIS, (LAC).---Cette nappe d'eau que l'on rencontre sur le parcours de la rivière Manicouagan, sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay, mesure cinq milles de long sur un à deux milles de largeur. Elle est entourée de collines abruptes d'une hauteur de 200 à 500 pieds. Ce lac est alimenté par deux grandes rivières et de nombreux petits cours d'eau.

JACQUES, (LAC "À").---Situé à dix milles en arrière de Tadoussac, comté de Saguenay. Il mesure un mille et demi de long sur un mille de large. Abonde en truites.

JOBIDON, (LAC).--Situé sur le parcours de la rivière Plate, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé en souvenir de M. P. Jobidon, A. G. qui a fait le relevé de plusieurs rivières de la Côte-Nord.

JOURDAIN, (LAC).---Situé sur le parcours de la rivière Isukustuk, côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé en souvenir de la famille Jourdain, des ilets de Caribou, qui effectua plusieurs sauvetages de naufragés.

KAKUSKANUS, (LAC).---Situé sur le parcours de la rivière Sault-au-Cochon, sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. L'arpenteur P. H. Dumais (1873), dit que c'est une magnifique nappe d'eau d'une forme très irrégulière et capricieuse, entourée de montagnes et de côteaux très variés dans leurs contours comme dans leurs élévations. Elle est aussi appelée LAC DES PÊCHERIES. La partie ouest du grand lac KAKUSKANUS forme un lac à part sous le nom de lac des BAIES. Les Montagnais campaient autrefois sur les bords de ce lac.

KAOPASHAO, (LAC).---Se rencontre sur le parcours de la rivière aux Rochers, sur la côte nord du St-Laurent, M. A. G. Gagnon, A. G. (1890), décrit le terrain comme étant uni aux alentours et sableux le long des bords du lac. Quant au bois, il se résume dans une petite épinette noire et rouge de 3 à 8 pouces. Le poisson blanc et le brochet de bonne qualité abondent dans ce lac ; on y trouve aussi du capelan, de la loche, du touradi et de la carpe.

KAPEAKIDUCTON, (LAC).---Situé au nord est du lac Normandin dans la chaîne de la Chamouchouan (eaux du Saguenay), en aval de la Chute Ecumeuse (Foam Falls). Cette magnifique nappe d'eau, écrit l'explorateur O'Sullivan (1901), mesure six milles de longueur sur plus de deux milles dans sa partie la plus large. Le terrain, sur chaque rive, est généralement ondulé et sablonneux et boisé surtout d'épinette noire, d'épinette rouge et de cyprès.

KENNEDY, (LAC).---Situé aux sources de la rivière Coxipi ou Léandre, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé en souvenir de de M. Andrew Kennedy, du poste de St-Augustin, qui offrit toujours généreusement l'hospitalité aux missionnaires de la Côte. Ce lac, bordé de montagnes, est la source de la rivière du même nom. D'après l'arpenteur H. Bélanger, (1912), il a huit

milles de tour et abonde en truites. Etait désigné autrefois sous le vocable sauvage de KOKANANE.

KLECZKOWSKI, (LAC).---Situé sur le parcours de la branche nord-est de la rivière Romaine, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé ainsi par la Commission de Géographie de Québec en l'honneur d'un ancien consul-général de France au Canada qui fut très populaire parmi les Canadiens-français.

LA BLACHE, (LAC).---Situé sur le parcours d'une branche de la rivière aux Outardes, sur la côte nord du Saint-Laurent. Baptisé ainsi par la Commission de Géographie de Québec en l'honneur de M. Vidal de la Blache, géographe français distingué, qui fit partie de la délégation française venue au Canada en 1912.

LA CHESNAYE, (LAC).--Situé dans le canton Bourdon, comté de Saguenay, sur le parcours de la rivière Mistassini.

Aubert de la Chesnaye fit, sous la domination française, le trafic des pelleteries sur la Côte Nord.

LACOURSIÈRE, (LAC). Situé sur le parcours de la rivière Tulnustook, sur la côte nord du St-Laurent. Dénommé d'après M. l'arpenteur Lacoursière qui a relevé plusieurs rivières de la Côte Nord.

LA FONTAINE, (LAC).—Situé dans le canton de Bellecourt, sur la côte nord du St-Laurent. Le sieur de la Fontaine de Bellecourt possédait, sous le régime français une certaine étendue de terre depuis la rivière Itamamiou, avec le privilège d'y faire des établissements pendant 9 années.

LAFRANCE, (LAC).—Situé sur le parcours de la rivière au Saumon, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé en mémoire de l'abbé J. A. Lafrance, missionnaire à la rivière St-Jean, en 1884-86.

LAGE, (LAC "DE").—Situé sur la branche nord-ouest de la rivière St-Paul, côte nord du golfe St-Laurent.

Ce nom rappelle celui d'un grand propriétaire français de barques (1717), qui avait la réputation de connaître à fond la côte nord du Saint-Laurent.

LANDRY, (LAC). —Situé sur la rivière Natashquan, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé en souvenir de Isidore Landry, acadien, qui se fixa à Natashquan en 1858.

La robe noire, (lac).—Situé presqu'aux sources de la grande rivière Piasthibaie, sur la côte nord du golfe St-Laurent. C'est sous ce nom, la Robe Noire, que les Montagnais désignaient ordinairement les missionnaires catholiques qui allaient les catéchiser. D'après l'arpenteur Hould (1899), ce lac regorge de truites.

La Valtrie, (lac).—Situé sur la rivière St-Augustin, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Le sieur de la Valtrie obtint en 1720 une concession de pêche sur la rivière St-Augustin.

Lavoie, (lac).—Situé à l'est de la rivière Romaine, aux sources de cette dernière, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé ainsi par la Commission de Géographie de Québec en l'honneur du Commandant Lavoie, du vaisseau La Canadienne, qui fit longtemps la croisière dans le golfe.

Le Boutillier, (lac).—Situé dans le canton Blanche, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé d'après les Le Boutillier qui ont installé des établissements de pêche sur la Côte-Nord.

Leclerc, (lac).—Situé sur le parcours de la rivière Plate, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé en mémoire de M. Leclerc, A. G. qui a fait le relevé de plusieurs rivières de la Côte-Nord.

Ledieu, (lac).—Situé sur la deuxième branche est de la rivière Romaine, sur la côte nord du St-Laurent. Dénommé ainsi par la Commission de Géographie de Québec en souvenir de feu Léon Ledieu, ancien chef des traducteurs de l'Assemblée législative de Québec et chroniqueur de talent.

Lemoine, (lac).—Situé aux sources de la rivière Nabesipi, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé ainsi d'après M. C. E. Lemoine, arpenteur-géomètre qui a exploré à plusieurs reprises la Côte-Nord, dans ces dernières années.

Lesage, (lac).—Situé sur la seconde branche est de la rivière Romaine, sur la côte nord du St-Laurent. Dénommé ainsi par la Commission de Géographie de Québec en l'honneur de Siméon Lesage, ancien sous-ministre des Travaux publics.

Levêque, (lac).—Situé sur la rivière du Gros Mécatina, sur la côte nord du golfe St-Laurent. François Levêque est un des plus anciens pêcheurs de la région.

Long, (lac).—Sur le parcours de la rivière Petites Bergeronnes, comté de Saguenay. Il est entouré de montagnes de 200 à 300 pieds couvertes (rapport de P. H. Dumais 1872), de sapin, épinette, bouleau. Le bois a été en partie exploité autour du lac.

Lozeau, (lac).—Situé aux sources de la rivière Romaine, sur la côte nord du golfe St Laurent, Dénommé ainsi par la Commission de Géographie de Québec en l'honneur d'un poète canadien-français de Montréal, M. Albert Lozeau, membre de la Société Royale du Canada.

Magpie, (lac).—Situé sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay, à trente quatre milles environ de l'embouchure de la rivière Magpie. Ce lac, d'après l'arpenteur T. Simard (1890), mesure environ 53 milles de longueur et est très profond. Il est bordé de chaque côté de caps et de montagnes. Ce lac est rempli de brochets d'une bonne grosseur.

Malfait, (lac).—Situé sur le parcours de la rivière des Anglais, sur la côte nord du Saint-Laurent, comté de Saguenay. Le terrain autour de ce lac (rapport de l'arpenteur J. W. Damours, (1890), est montagneux, et le bois qui est petit, comprend sapin, épinette et bouleau.

Manitou, (lac).—Situé dans la seigneurie de Mingan, sur le parcours de la rivière du même nom. La région environnante est montagneuse, rocheuse et peu propre à la culture. Il y a beaucoup de truites dans ce lac.

Marc, (lac).—Situé presqu'aux sources de la rivière Romaine. Cette dénomination est celle d'un ancien chef des Nasecapis à Ashuanipi.

Marie-Claire, (lac).—Situé dans le canton Bissot, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Marie-Claire est le prénom de la femme de François Bissot qui obtint la concession de l'Ile-aux-Oeufs en 1661. Elle épousa en secondes noces Jacques La Lande qui fit le trafic des pelleteries dans le Labrador.

Maurice, (lac).—Situé sur le parcours de la rivière Mingan, sur la côte nord du golfe St-Laurent. En souvenir du R. P. J. B. Maurice, S. J. qui fit en 1740 la mission des Sept-Iles et de Mingan. Le P. Maurice était natif de Passy, en France, et arriva au Canada en 1734.

McCREA, (LAC).---Situé sur le parcours de la rivière au Saumon, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé en souvenir de l'abbé McCrea qui fut missionnaire à la rivière St-Jean, en 1883-84.

MERCIER, (LAC).---Situé aux sources la rivière Romaine, sur la côte nord nord du golfe St-Laurent. Dénommé en souvenir du capitaine Victor Mercier qui visite depuis de longues années cette région avec sa goëlette.

MÉTIVIER, (LAC).---Situé à la tête de la branche est de la rivière Romaine, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé en souvenir de Xavier Métivier, canadien-français, qui accompagnait le R. P. Arnaud, dans ses missions de la Côte Nord.

MILLER, (LAC).---Situé à l'est de la rivière Isukustuk, sur la côte nord du fleuve St-Laurent. Ainsi dénommé par la Commission de Géographie de Québec en l'honneur de M. L. N. Miller, Secrétaire du département de l'Instruction Publique.

MILIEU, (LAC "DU").---Situé sur le parcours de la rivière du Milieu, sur la côte nord du golfe St-Laurent, à l'est de la Romaine. Ce lac, d'après l'arpenteur L. P. de Courval (rapport de 1899), est très poissonneux et entouré de montagnes mesurant environ cent pieds de hauteur.

MIQUELON, (LAC).---Situé dans le territoire arrosé par la rivière Manicouagan, sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. C'est la source de la rivière du même nom. L'arpenteur J. W. D'Amours qui a relevé ce lac (1890), rapporte que la terre dans le voisinage est inculte et le sol montagneux. Le bois comporte du cyprès, du sapin, de l'épinette et du bouleau.

MISHINIK, (LAC).---Grande nappe d'eau située presqu'à la tête de la rivière Kawikwanipinis, affluent de la Manicouagan, dans la péninsule du Labrador.

MONTAGNAIS, (LAC).---Situé presqu'aux sources de la rivière Nipisso sur la côte nord du St-Laurent.

MORENCY, (LAC).---Placé dans la région arrosée par la rivière Mani, couagan, sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. Toute cette région, d'après un rapport de l'arpenteur J. W D'Amours (1890), est montagneuse et inculte, les montagnes ayant de 300 à 400 pieds de hauteur. Le bois est mêlé et généralement petit. Dénommé d'après D. E. Morency, ancien inspecteur des Arpentages au département des Terres.

MORIN, (LAC).---Situé à l'est de la rivière aux Rochers, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé ainsi par la Commission de Géographie de Québec en l'honneur de M. Joseph Morin, ancien député et auditeur-général de la province de Québec.

MOTEGHATS, (LAC).---Situé sur le parcours de la rivière aux Rochers, côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. Très poissonneux ; on y prend de la truite de 12 à 20 pouces. Les deux côtés de ce lac sont bordés, d'après l'arpenteur G. Gagnon (rapport de 1890), de montagnes rocheuses escarpées qui ne sont accessibles que par les coulées formées par les ruisseaux se déchargeant dans le lac. Il y a un peu d'épinette sur les bords de ces ruisseaux, mais pas audelà. Le nom sauvage de ce lac a été remplacé par celui de WALKER, du nom de l'amiral qui descendit le fleuve avec une flotte pour assiéger Québec.

MOTAGHAO, (LAC).---Situé sur le parcours de la rivière aux Rochers, sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. On y prend de la truite d'une longueur de vingt à trente pouces. Les alentours, d'après l'arpenteur G. Gagnon (1890), sont montagneux, rocheux et peu propres à la culture. Au delà des montagnes, le terrain est mieux boisé. On y trouve de l'épinette et du bouleau. Le nom de ce lac a été changé en celui de VERMETTE, du nom d'un industriel en fourrures.

MUSHALAGAN, (LAC).---C'est une expansion de la rivière Manicouagan, sur la côte nord du Saint-Laurent, mesurant 21 milles de longueur et un à deux milles de largeur dans sa partie supérieure. Ce lac commence à une douzaine de milles du confluent de la rivière et est élevé de 830 pieds audessus du niveau de la mer. Le bois a été en partie brûlé aux alentours de ce lac. Très poissonneux ; on y trouve en abondance de la truite, du poisson blanc, du brochet etc.

NAPETIPI, (LAC).---Source de la rivière du même nom, située dans le Labrador canadien, à l'est de la rivière St-Augustin. Ce lac, qui est assez profond, peut mesurer deux milles de longueur sur cinq à six arpents de large. Le pays environnant est à peu près dénudé. La truite y est assez abondante et les loups-marins nombreux.

NAPOLÉON, (LAC).---Sur le parcours de la rivière Grande baie

Piasthibaie, sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. Le rapport de M. Hould, A. G. (1899), constate que ce lac fourmille de truites ; le poids moyen de ce poisson est de deux livres.

NATUAKIMIAN, (LAC).---Grande nappe d'eau de treize milles de longueur dans laquelle se jette la rivière Bethsiamis avant d'arriver au fleuve. Ce lac qui a été relevé par l'arpenteur C. E. Casgrain (1873), compte de larges et nombreuses baies. Ses bords sont en partie entourés de montagnes, de hauteur moyenne, et le sol est généralement de mauvaise qualité. La perspective des alentours du lac est des plus tristes ; c'est un immense brûlé.

NIPISSIS, (LAC).---Situé sur le parcours de la rivière Nipissis, sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay, L'arpenteur Vincent (1892), donne le terrain qui environne ce lac comme onduleux et boisé d'épinette et de sapin.

NOUVEL, (LAC).---Situé sur le parcours de la rivière aux Outardes, sur la côte nord du fleuve St-Laurent. Ainsi dénommé par la Commission de Géographie de Québec en souvenir du R. P. Nouvel, S. J. qui fit en 1665 la mission au pays des Papinachois. Le P. Nouvel était arrivé au Canada en 1661.

OTTER, (LAC).---Situé sur le parcours de la rivière au Saumon, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Le vaisseau OTTER, de 223 tonneaux, fut de longues années, le navire de ravitaillement des postes de la Côte-Nord.

PACAUD, (LAC).---Situé sur la petite rivière Romaine, côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé ainsi par la Commission de Géographie de Québec en souvenir d'Ernest Pacaud, avocat et fondateur du journal l'ELECTEUR à Québec.

PACHOT, (LAC).---Situé dans le canton Lalande, sur la côte nord du golfe St-Laurent. François Viennay-Pachot, bourgeois de Québec, contracta en 1688, une société avec Louis Jolliet et Jacques La Lande, pour l'exploitation de la pêche et le commerce des fourrures du Labrador. C'est Pachot qui fournissait la marchandise.

PAQUET, (LAC).---Situé en haut du grand lac Piasthibaie, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé ainsi par la Commission de Géographie de Québec en l'honneur de feu Zéphirin Paquet, le

fondateur de la grande maison de nouveautés et de fourrures de Québec.

PARADIS, (LAC "À").---Situé dans le canton Bergeronnes, comté de Saguenay. Il se décharge dans la rivière des Bergeronnes. Abonde en truites. L'arpenteur P H. Dumais (1872), fait remarquer que la décharge de ce lac passe dans une coupe de montagnes de 5 à 10 chaînes de longueur, boisées en épinette noire, sapin et bouleau. Il note aussi le fait que les points de vue offerts par ce lac ne manquent pas d'attraction Les contours de cette nappe d'eau sont très irréguliers, formés de baies et de pointes qui avancent plus ou moins dans le lac.

PARENT, (LAC).---Situé sur le parcours de la rivière Natashquan, sur la côte nord du golfe St-Laurent. M. l'abbé P. E. Parent fut missionnaire à Mingan et à St Augustin en 1770. Il fut enterré à Natashquan.

PASTEUR, (LAC).---Situé sur le parcours de la rivière aux Rochers, sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. Ce lac, d'après un rapport de l'arpenteur G. Gagnon. (1890), est entouré partout de rochers, et l'on trouve sur ses bords du sable magnétique. Il ne s'y trouve aucun bois de commerce, ni terrain cultivable. Les sauvages désignaient ce lac sous le nom de Gtahmao. On a remplacé ce derniernom par celui de grand savant français,Louis Pasteur (r822-1895), si célèbre dans le monde entier par ses découvertes.

PAUL CÔTÉ, (LAC).---Situé sur le parcours de la rivière Pentecôte. Dénommé en souvenir de M. P. Côté qui fut gardien du phare de l'île aux Oeufs pendant plus de 30 ans et qui a rendu des services éclatants à tous les navires en détresse du golfe St-Laurent.

PELLETIER, (LAC).---Situé sur le parcours de la rivière Romaine, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé d'après l'abbé Pelletier qui fit en 1865 la mission de Moisie et de la Pointe-des-Esquimaux. Il a laissé une relation de sa mission.

PERDRIX, (LAC "AUX").---Petite nappe d'eau située au nord du lac Parent, sur le parcours de la rivière des Escoumains, sur la côte nord du Saint-Laurent. Il a été exploré en 1873 par l'arpenteur Horace Dumais.

PERRON, (LAC).---Situé sur la rivière Piasthibaie, sur la côte nord du

golfe St-Laurent. Dénommé en souvenir de M. l'abbé Perron, qui fit la mission de Natashquan en 1866. Il a laissé une relation.

PÉRUSSE, (LAC).—Situé sur la branche Est de la rivière Moisie, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé d'après M. l'abbé Pérusse qui fit les missions de Moisie et de la Pointe-des-Esquimaux en 1873.

PESETONE, (LACS).—Deux nappes d'eau de ce nom se suivent à l'est de la rivière Pistuakanis, tributaire de la Manicouagan, sur la côte nord du St-Laurent. Le terrain qui les environne, d'après l'arpenteur J. W. D'Amours, (1890), est montagneux et inculte, et le bois se compose de sapin, cyprès et bouleau.

PETASHOU, (LAC).—Tributaire de la rivière Piasthibaie, sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. Poissonneux. On y prend de la truite.

PETIT-PAS, (LAC).—Situé sur le parcours de la rivière Romaine, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé en souvenir de Benj. Petit-Pas, l'un des plus anciens habitants de la Pointe-aux-Esquimaux.

PINET, (LAC).—Situé sur le parcours de la grande rivière Piasthibaie, sur la côte nord du golfe St-Laurent. En souvenir de M. l'abbé J. H. Pinet, qui fit la mission de la Côte-Nord en 1855.

PIPMUAKAN, (LAC),—Nappe d'eau de trente milles de longueur située dans le comté du Saguenay, presqu'aux sources de la rivière Bethsiamis. Ce lac, d'après l'arpenteur E. Casgrain (1873), est très profond et navigable dans toutes ses parties. Ses rives sont généralement bordées de montagnes de hauteur moyenne, le sol de qualité inférieure, et le bois de commerce à peu près nul. Au delà de soixante cours d'eau de toute dimension viennent se jeter dans cette mer intérieure ou dans ses baies. On remarque aussi dans ce lac un nombre considérable d'îles, surtout dans la partie ouest. Cette grande nappe d'eau est encore très riche en poissons ; les espèces les plus communes sont le brochet, le touladi, le poisson blanc, la truite et une espèce de queue d'anguille dont le goût se rapproche un peu de celui de la morue. Une particularité de ce lac c'est la différence de plus de vingt pieds entre ses basses eaux de l'hiver et ses hautes eaux du printemps.

PISTUAKANIS, (LAC).—Cette nappe d'eau se rencontre sur le parcours

de la rivière du même nom, sur la côte nord du St-Laurent. Elle mesure 27 milles en longueur et ses alentours sont montagneux et incultes.

PLAMONDON, (LAC), —Situé au nord-ouest du canton Montesson, sur la côte nord du golfe St-Laurent. M. l'abbé F. X. Plamondon, vicaire de St-Roch de Québec, fit en 1860 la mission de la Côte-Nord depuis la Pointe des Esquimaux jusqu'à Blanc-Sablon. Il a laissé une relation intéressante de son voyage.

PLEPITI, (LAC). —Situé aux sources de la rivière aux Outardes, dans le comté du Saguenay. Ce lac est classé par M. Low, de la Commission géologique du Canada, comme l'un des plus grands lacs de la province. Il est de forme très irrégulière et mesure 210 milles de tour. D'après M. l'ingénieur C. H. Valiquet (1908), ce lac est formé d'une nappe centrale, à laquelle viennent se rattacher cinq grandes baies principales qui elles-mêmes en forment une infinité d'autres. A chaque bout des principales baies, se trouvent des rivières ; les plus considérables sont celles de l'Est, dont l'une est la source de la rivière aux Outardes. Tout le tour du lac ainsi que les baies sont parsemés de nombreuses et belles îles, la plupart bien boisées. Les bords du lac sont eux-mêmes généralement bien boisés d'épinette blanche et noire, de cyprès, de tamarac, de merisier, de cormier, de sapin etc. Ce bois est petit et souvent très tortueux vers le Nord. Le sol qui est couvert de mousse épaisse est sablonneux et rocheux ; les terrains avoisinant le lac des côtés ouest et sud sont de vastes plaines marécageuses. Ce lac, qui n'est pas très profond, abonde en poissons. Les espèces dominantes sont le touradi, (de 8 à 10 livres), la carpe, et le maskinongé. Les gibiers à poil et à plume sont aussi très abondants dans cette région. Les animaux à fourrures comprennent l'ours noir qui abonde partout, le renard de plusieurs variétés, le castor, la loutre, le vison, la martre, la belette, l'hermine, le lynx, le pékan etc.

POINCARÉ, (LAC).---Belle nappe d'eau située aux sources de la rivière Coxipi, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé ainsi par la Commission de Géographie de Québec à l'occasion de l'accession de M. Raymond Poincaré, au poste de président de la République française, le 17 février 1913.

POLETTE, (LACS).---On donne ce nom à quatre lacs successifs communiquant les uns avec les autres et situés à l'ouest de la rivière Escoumains, sur la côte nord du Saint-Laurent. La rivière à Polette, l'un des tributaires de la rivière Escoumains, va s'alimenter dans ces lacs.

POMMEREAU, (LAC).—Situé sur le parcours de la rivière Gros-Mécatina, sur la côte nord du St-Laurent. Ferland raconte que la veuve Pommereau fut longtemps propriétaire du poste du Gros-Mécatina. En 1744, elle retirait de ce poste 451 barriques d'huile.

PROULX, (LAC).—Situé sur le parcours de la rivière PiasthiBaie, côte nord du golfe St-Laurent.

Dénommé d'après un ancien arpenteur qui fut chargé d'explorer le territoire du Saguenay et du lac St-Jean.

PRUDENT, (LAC).—Situé sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. C'est un tributaire de la rivière Watshishou placée entre Mingan et Natashquan. D'après l'arpenteur J. B. A. Hould (1899), ce lac qui tire son nom de M. Prudent Dion, de la Pointe-aux-Esquimaux, qui, chaque hiver, y fait la chasse, abonde en grosses truites; on la prend plus particulièrement près de la Décharge. La région environnante est giboyeuse : martre, castor, vison, loutre.

PUYJALON, (LAC).—Situé sur l'une des branches de la rivière Romaine, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé ainsi par la Commission de Géographie de Québec en l'honneur de M. Henri de Puyjalon, ancien inspecteur général de chasse et de pêche, qui explora une bonne partie des rivières de la Côte et vécut une vingtaine d'années dans l'une des îles de Mingan.

RAPIDES, (LAC "DES").—Situé dans le canton Letellier, sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. La truite se trouve en abondance dans ce lac. Les alentours sont assez bien boisés.

RAYMOND, (LAC).—Situé dans le canton Bergeronnes, comté de Saguenay. Ce n'est, à proprement parler, qu'un élargissement de la rivière à Bas-de-Soie. Du côté nord du lac, le terrain est bas. Les explorateurs reconnaissent que l'eau est saine et n'atteint qu'une profondeur de douze à quinze pieds.

RECLUS, (LAC).—Situé aux sources de la rivière Nipisso, sur la côte

nord du golfe St-Laurent. Dénommé ainsi par la Commission de Geographie de Québec en l'honneur de M. Elisée Reclus, géographe français.

RIVIÈRE À POLETTE, (LAC "DE LA").—C'est une nappe d'eau assez étendue que l'on rencontre dans le canton Pontgravé, côte nord du St-Laurent, à l'est de la rivière Ste-Marguerite. L'explorateur Jos. Bureau (1910), dit que ce lac fourmille de truites.

La petite rivière à Polette porte les eaux de ce lac à la rivière des Escoumains. Il y avait autrefois beaucoup de bois le long de ce petit tributaire des Escoumains, mais depuis de nombreux chantiers ont été faits.

RIVIÈRE BLANCHE, (LAC "DE LA").—Situé à l'ouest de la rivière Manicouagan, sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. C'est la source de la rivière Blanche, l'un des tributaires de la Manicouagan. Un rapport de l'arpenteur D'Amours, de 1890, représente le terrain environnant comme montagneux et inculte. Le bois se compose de cyprès, sapin, bouleau, épinette etc.

ROBERTSON, (LAC).—Situé dans le canton d'Audhebourg, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé en souvenir de M. Samuel Robertson, écossais, qui d'après l'abbé Ferland, ouvrit le premier le poste de la Tabatière et y établit une grande pêcherie à la baleine.

ROBIN, (LAC).—Situé aux sources de la rivière aux Rochers (Branche Est). Dénommé ainsi en souvenir de la maison Robin qui possède des établissements de pêche tout le long de la côte nord, depuis près de deux siècles.

ROGNON, (LAC).—Les Montagnais le dénomment TETISCHCOUSHWAO. Cette nappe d'eau se rencontre du côté nord du fleuve St-Laurent sur la route de portage entre les rivières Manicouagan et Outardes, à plus de 80 milles de la mer. Ce lac, d'après l'ingénieur civil J. H. Valiquet, qui en a fait le relevé en 1908, est de forme très irrégulière, mesure environ six milles dans sa plus grande longueur, avec une largeur variant entre quelques centaines de pieds et trois à quatre milles. Il est bordé sur le côté ouest par une falaise de roches et sur le côté ouest par une grande presqu'île sablonneuse. La partie inférieure du lac, parsemée de nombreuses îles, est en forme de cercle avec une grande baie ; la partie

supérieure qui a environ trois milles de longueur renferme plusieurs îles. Le tour du lac est assez bien boisé et généralement montagneux. La partie Nord est formée de côteaux de sable recouverts de roches erratiques et complètement dévastés par le feu. Ce lac n'est qu'à cinq milles de la rivière du Milieu.

ROY, (LAC).—Longue nappe d'eau sur la branche est de la rivière aux Rochers, sur la côte nord du St-Laurent. Dénommé d'après M. George Roy, arpenteur, qui a fait le relevé de plusieurs rivières de la Côte-Nord.

SABLES, (LAC "DES").—Situé sur la côte nord du St-Laurent. sur le parcours de la rivière des Bergeronnes, à sept ou huit milles de la mer. Il mesure près de quatre milles en longueur sur une largeur moyenne de deux milles. Ce lac, d'après M. Puyjalon, fourmille de truites et d'éperlans. Pour se rendre à ce lac, on prend une voiture à Tadoussac qui mène aux chutes des Petites Bergeronnes, et de là on se rend en canots jusqu'au lac.

SAINT-HENRI, (LAC).—Situé au nord du lac St-Jacques, dans le territoire arrosé par la rivière Manicouagan, sur la côte nord du St-Laurent. Le terrain avoisinant, d'après un rapport de l'arpenteur J. W. D'Amours (1890), est montagneux et boisé en bouleau et cyprès.

SAINT-JACQUES, (LAC).—Situé dans le territoire arrosé par la rivière Manicouagan sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. L'arpenteur J. W. D'Amours (1890), dit que le terrain avoisinant est montagneux, et le bois généralement petit et mêlé. Les montagnes ont une hauteur de 200 à 300 pieds.

SALÉ, (LAC).—Ce lac, situé sur la rivière Grandes Bergeronnes, comté de Saguenay forme, d'après l'arpenteur C. E. Lemoine (1906), une extension de "Fishing Harbour" ; il mesure à peu près 2½ milles de longueur sur un demi mille de largeur ; il est peu profond et vient à sec, en certains endroits, à marée basse. Les rives sont boisées de sapins, bouleaux et épinettes de 4 à 8 pouces de diamètre. Quelques familles viennent l'hiver chasser sur les bords de ce lac. D'après l'arpenteur P. H. Dumais (1872), ce lac est appelé SALÉ parce qu'il forme une espèce de réservoir lorsque la marée est basse et qu'il n'est alimenté que par les eaux du fleuve.

SAPIN, (LAC "À").—Petite nappe d'eau située dans le canton Tadous-

sac, comté de Saguenay, à quelques milles du village de Tadoussac. Poissonneux.

SAUTER, (LAC).—Placé en haut de la rivière Saint-Augustin, côte nord du golfe Saint-Laurent. Ce nom évoque le souvenir de Guillaume Sauter, qui frêta en 1609 le navire le ROYAL, pour porter en une des îles du Canada un plein chargement de marchandises.

SAVANES, (LAC "DES").—Petite nappe d'eau placée à l'ouest de la rivière des Escoumains, dans le comté de Saguenay. Elle regorge de truites, d'après M. l'arpenteur H. Dumais, qui en a fait le relevé en 1873.

SHECATICA, (LAC).—Nappe d'eau placée au nord de la baie de Shecatina. Elle a 15 milles de tour et renferme du saumon et de la truite.

SHUTLER, (LAC).—Situé sur le parcours de la rivière Saint-Augustin, comté de Saguenay, côte nord du St-Laurent. Les explorateurs ont signalé le fait qu'à partir de ce lac jusqu'à l'extrémité nord du lac de l'Ile, le bois était de peu de valeur.

SIAMOIS, (LACS).—Situés dans le voisinage de la rivière Nipissis, sur la côte nord du Saint-Laurent. Ces lacs, d'après le rapport de l'arpenteur F. Vincent (1892), sont entourés de montagnes, et la forêt avoisinante est brûlée.

SIMARD, (LAC).—Situé sur le parcours de la rivière Isukustuk, sur la côte nord du golfe St Laurent. Dénommé ainsi par la Commission de Géographie de Québec en l'honneur de M. Simard, sous-Secrétaire de la Province.

SIROIS, (LAC).—Situé aux sources de la rivière Saint-Jean, sur la côte nord du Saint-Laurent. Dénommé ainsi par la Commission de Géographie de Québec en mémoire de Philéas Sirois qui posséda pendant près de 30 ans un grand établissement de pêche à l'embouchure de la rivière St-Jean.

SOMMET, (LAC "DU").—Cette nappe d'eau que l'on rencontre sur le parcours de la rivière Manicouagan, comté de Saguenay, est coupée par le 53ème parallèle de latitude nord. Sa longueur est de six milles et sa largeur d'un mille. De même que le lac Itomamis, elle est bordée de collines rocheuses, et son altitude est portée à 1940 pieds. La plus forte partie du bois de la région a été brûlée,

d'après M. Low, de la Commission géologique du Canada. Ce lac est la source de la branche principale de la Manicouagan.

STUART, (LAC).—Dans le canton Pontgravé, Saguenay.
Dénommé ainsi par la Commission de Géographie de Québec en souvenir de M. Andrew Stuart, ancien député de la Législature du Canada qui présida en 1828 le comité qui ordonna l'exploration des territoires du Saguenay et du Lac Saint-Jean.

SYLVESTRE, (LAC).—Situé sur le parcours de la rivière Nabesipi, côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé ainsi par la Commission de Géographie de Québec, en l'honneur de M. S. Sylvestre, sous-ministre des Travaux publics.

TALBOT, (LAC). —Situé aux sources de la rivière Gros-Mécatina, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé d'après M. l'arpenteur P.C. Talbot, qui fit le relevé de plusieurs rivières sur la Côte Nord.

TANGUAY, (LAC).—Situé sur la rivière Corneille, sur la côte nord du St-Laurent. Dénommé en souvenir de Joseph Tanguay qui, l'un des premiers, vint se fixer sur la rivière Piashtibaie en 1862.

TERNET, (LAC) Sur le parcours de la rivière St-Jean, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé en souvenir de M. l'abbé Claude Ternet, missionnaire de la Pointe des Esquimaux, en 1860.

THÉBERGE, (LAC).—Situé dans le canton d'Audhébourg, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé en souvenir de l'abbé Pierre Théberge, missionnaire durant onze années dans le Bas Labrador, à partir de 1883.

THÉOBULE, (LAC).—Situé sur le Bras ouest de la rivière Watshishou, sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. Ce lac renferme de la truite.

THIBAUDEAU, (LAC).—Situé à l'extrémité nord de la rivière Piasthibaie, sur la côte-nord du golfe St-Laurent. Dénommé en souvenir de M. l'abbé Thibaudeau, qui accompagna, en qualité de secrétaire, Mgr de Tloa, en 1854, dans ses missions sur la côte nord du Labrador.

TOUZEL, (LAC).—Situé sur le parcours de la rivière Sheldrake, sur la côte nord du fleuve St Laurent. P. J. Touzel, Jersiais, fut le premier blanc qui vint se fixer à Sheldrake en 1851. Il y fonda un grand établissement de pêche.

TREMBLAY, (LAC).—Situé sur le parcours de la rivière à l'Eau Dorée, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé ainsi par la Commission de Géographie de Québec en souvenir de M. Alfred Tremblay, supérieur du Séminaire de Chicoutimi.

TRUITE, (LAC "À LA").—Dans le canton Bergeronnes, comté de Saguenay. L'eau en est pure et saine et les contours anguleux et bordés de collines. Ce lac regorge de truites. Sa décharge, après avoir passé par une suite de petits étangs, vient se perdre dans le lac Raymond.

TURGEON, (LAC). Sur la rivière Piasthibaie, sur la côte nord du St-Laurent. Dénommé ainsi par la Commission de Géographie de Québec en l'honneur du capitaine Damase Turgeon qui fit durant de longues années le service côtier dans le bas du fleuve et s'occupa de la traite des fourrures.

VAILLANCOURT, (LAC).—Situé sur la rivière Natashquan, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé en souvenir de l'abbé Vaillancourt, missionnaire à Natashquan, en 1889-92.

VANGKOUNET, (LAC).—Nappe d'eau assez considérable placée au nord du canton Albert, comté de Saguenay sur la branche nord est de la rivière Ste Marguerite. Ainsi dénommé en souvenir de M. Vangkounet, ancien Commissaire des terres du Canada.

VERMETTE, (LAC).—Situé sur le parcours de la rivière Riverin, sur la côte nord du St Laurent. Dénommé ainsi d'après M. Joseph Vermette, industriel de Québec, qui fait le commerce des fourrures sur la Côte-Nord depuis un demi-siècle.

VIBERT, (LAC).—Situé sur la rivière Corneille, sur la côte nord du golfe St Laurent. Dénommé d'après Thomas Vibert, Jersias, qui fonda en 1850 un établissement de pêche à la chaloupe.

VICTOIRE, (LAC "DE LA").—Affluent de la rivière Isukustuk, tributaire de la Manicouagan, dans le comté de Saguenay. Terrain inculte et montagneux. Denx lacs sur cette rivière : lacs à la Victoire et Mistakiken.

VICTOR, (LAC).—Situé sur le parcours de la rivière Agwanus sur la côte nord du Saint-Laurent. On trouve dans ce lac de la truite en grande quantité et de la ouananiche du poids moyen d'une livre et demie.

VIGNEAU, (LAC).---Situé sur le parcours de la rivière à l'Eau Dorée, sur la côte nord du fleuve St-Laurent. Dénommé par la Commission de Géographie de Québec en souvenir de M. P. Vigneau, annaliste du Labrador. M. Vigneau a noté durant de nombreuses années tous les événements qui se sont passés dans la région du golfe St-Laurent.

VILLEBOIS, (LAC).---Situé sur le parcours de la rivière à l'Eau Dorée, côte nord du golfe St-Laurent.

C'est à M. de Villebois que Louis Jolliet dédia en 1699 sa carte de la baie d'Hudson et du Labrador.

VILLENEUVE, (LAC).---Situé aux sources de la rivière Piasthibaie, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé en l'honneur de M. l'abbé Villeneuve, qui fut plusieurs années missionnaire aux Sept-Iles.

VOLANT, (LAC).---Situé dans la partie supérieure de la rivière au Bouleau, sur la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay. Ce lac est entouré de montagnes d'une quarantaine de pieds de hauteur et boisé, d'après l'arpenteur Duberger (rapport de 1892), en épinette d'un diamètre de 6 pouces. Il se décharge dans le lac Moisie. Le nom de Volant qui a été substitué à celui de ONAMOUTCH rappelle un ancien chef de poste de Mingan sous la domination française.

WALKER, (LAC).---Situé aux sources de la petite rivière aux Rochers sur la côte nord du fleuve St-Laurent. Ce nom rappelle celui de l'amiral anglais qui se proposa d'assiéger la ville de Québec en 1711 et dont la flotte, emportée par une tempête, vint se briser à la Pointe-des-Anglais.

WAKEHAM, (LAC).---Situé sur le bras nord de la grande rivière Piasthibaie, sur la côte nord du St-Laurent. Dénommé ainsi en l'honneur de l'un des anciens commandants de la CANADIENNE, le capitaine Wakeham, qui succéda au Dr Fortin.

WAPUSTAGAMU, (LAC).---Situé sur la branche ouest de la rivière St-Augustin, comté de Saguenay. Poissonneux.

WATSHISHOU, (LAC).—Situé sur la côte nord du Saint-Laurent, comté de Saguenay, sur le parcours de la rivière du même nom. D'après M. P. Gosselin, A. G. (1890), on prend de la truite et de la ouananiche dans ce lac.

SAINT-MAURICE.

A la Carpe, (lac).—Situé sur le parcours de la rivière Cousapsigan, tributaire du Saint-Maurice. Le terrain environnant est inégal et nu, selon un rapport de M. Genest, A. G. (1891). Il se trouve cependant, en certains endroits, de jolis bocages de cyprès. Ce lac constitue un poste d'hiver pour les sauvages de la région.

A la Loutre, (lac).—Situé à douze milles et demi du confluent des rivières Blanche et Ruban dans la région du Haut Saint-Maurice. On y prend de la truite et du brochet. Bon territoire de chasse aux alentours : orignaux, chevreuils, castors, martres, renards, chats sauvages, et quantité de perdrix et lièvres.

A la Martre, (lac).---Placé à cinq milles et demi du confluent des rivières Gatineau et à la Martre, dans la région du Haut Saint-Maurice. Sa longueur est d'un mille et demi sur une largeur d'un quart de mille. Poissonneux.

A la Tempête, (lac).---Situé sur le territoire du Saint-Maurice ; il se décharge au coin sud-est dans la rivière Manitounagouk. Ce lac est petit, mais bordé de baies profondes. Son nom lui fut donné par les explorateurs Ingall et Adams (1829), à cause d'un vent orageux qui s'éleva le jour où ils en faisaient le lever.

Alexandra, (lac).---C'est un tributaire de la rivière Tamarac. Il a 2½ milles de long et est assez légèrement boisé. On y prend du maskinongé, du doré et du brochet. Dénommé en l'honneur de la reine d'Angleterre.

Aphraates, (lac).---Placé sur le parcours de la rivière Wectigo. C'est un lac poissonneux d'une altitude de 175 pieds. Dénommé en l'honneur du rév. Frère Aphraates, ancien directeur des Ecoles Chrétiennes, à Québec.

A Pierre, (lac).---Placé sur la crique Pierre, affluent de la Wectigo, à une distance de 14 milles du confluent des rivières Wectigo et Ruban, dans la région du Haut Saint-Maurice. Il a deux milles de longueur sur un mille de largeur. On y pêche la truite et le brochet. Beaucoup d'animaux à fourrures dans le voisinage.

Asawewasenam, (lac).---Appelé aussi lac de la Gréve de Sable. Si-

tué dans le haut du Saint-Maurice. C'est, dit l'explorateur O'Sullivan (1901), la plus vaste étendue d'eau que l'on rencontre sur toute la route du Saint-Maurice. Elle mesure 16 milles de longueur, sur un demi mille à deux milles de largeur. Son altitude est de 1220 pieds audessus du niveau de la mer.

Au Cap, (lac).---Situé sur le parcours de la rivière des Aigles, dans les comtés de St-Maurice et de Champlain. Ce lac fourmille de truites rouges du poids de deux à trois livres.

Au Renard, (lac).---C'est un tributaire de la rivière Kekek, ayant cinq milles de longueur et qui a été relevé par l'arpenteur Lacoursière (1912). On y pêche le brochet, le maskinongé et le doré.

Baptiste, (lac).---Sur le parcours de la rivière Orignal, dans le haut du St-Maurice. L'arpenteur de Courval (1909), note l'existence de belles montagnes d'épinette, de sapin et de bouleau dans la région qui avoisine ce lac. Poissonneux : brochet, doré, poisson blanc.

Beaudin, (lac).---Nappe d'eau d'un mille de longueur, tributaire de la rivière Kekek. Ainsi dénommé en l'honneur de M. S. Beaudin, juge de la Cour Supérieure, à Montréal.

Beau Lac), (lac).---Situé dans le haut du Saint-Maurice, sur le parcours de la branche de la rivière Wabano. Ce lac, d'après un rapport de M. A. de Courval, A. G. est bordé au nord par des montagnes, avec des vieux brûlés un peu partout. Très poissonneux. On y prend du doré, du brochet et du poisson blanc.

Belette, (lac "la").---Situé dans le canton Allard, comté de St-Maurice. Le terrain est onduleux et boisé, d'après rapport de J. Barnard, A. G. (1905), de cèdre, pin, épinette, sapin, bouleau. On pêche de la truite dans ce lac.

Bellerive, (lac).---Dans le voisinage du lac Menjobagus et du lac Bouzanquet avec lequel il communique. C'est une nappe d'eau poissonneuse. Ainsi dénommé par la Commission de Géographie de Québec en l'honneur de M. Georges Bellerive, avocat, qui fut le promoteur du monument Montcalm, à Québec, et qui reçut, à cette occasion, la croix de la Légion d'Honneur.

Bérard, (lac).---Situé à treize milles et demi du confluent des rivières Blanche et Ruban, dans la région du Haut Saint-Maurice. Sa

longueur, d'après M. A. du Tremblay, A. G. (1911), est de deux milles et sa largeur d'un mille. On y prend de la truite et du brochet. Il y a aussi beaucoup de gibier dans le voisinage : orignaux, chevreuils, castors, martres, renards, perdrix, lièvres etc.

BIGNELL, (LAC).---Nappe d'eau d'une étendue de deux milles sur la branche nord de la rivière Petit Rocher, dans le Saint-Maurice. Ce lac est poissonneux et la chasse abonde dans les environs. Cette dénomination évoque le souvenir de M. Bignell, qui fut l'un des meilleurs arpenteurs du pays et qui explora autrefois une bonne partie de la région du Saint-Maurice.

BLÉRIOT, (LAC).---Placé sur le parcours de la rivière Pitchui. C'est une nappe d'eau d'un mille et demi, entourée d'une forêt assez mêlée. Ainsi dénommé par la Commission de Géographie de Québec en l'honneur de l'un des rois de l'aviation, M. Blériot, qui fit partie de la délégation française au Canada.

BONHOMME, (LAC).---Nappe d'eau de 2 milles de longueur sur la rivière Mégiskan. Le poisson consiste surtout en brochet, maskinongé et doré.

BOULAY, (LAC).---Petite nappe d'eau de 3¼ milles de long sur le parcours de la rivière Denoncourt. Poissonneux : brochet, maskinongé et doré. La forêt environnante se compose d'épinette, de bouleau et de cyprès.

BOURASSA, (LAC).---A l'extrémité ouest du canton Allard, comté de Saint-Maurice. Poissonneux.

BOURGUET, (LAC).---Situé au nord-est du lac Menjebagus, région du St-Maurice. Dénommé en souvenir de M. Bourguet, député à l'Assemblée Nationale de France et délégué en 1911 à Québec aux fêtes d'inauguration du monument Montcalm.

BOUZANQUET, (LAC).---Tributaire du lac Menjobagus. C'est une nappe d'eau poissonneuse d'une longueur d'un mille et demi. Dénommé par la Commission de Géographie de Québec en l'honneur de M. G. Bouzanquet, officier de l'Instruction Publique, promoteur du monument Montcalm, en France, et délégué par le comité de Vauvert aux fêtes d'inauguration du même monument à Québec.

BRÉARD, (LAC).---Situé à l'est de la rivière Manouan, dans la région

du Saint-Maurice. La Commission de Géographie de Québec a voulu commémorer ici le souvenir de M. Charles Bréard, l'éditeur du journal du corsaire Jean Doublet, et de nombre de documents relatifs aux anciens armements de la Marine française, documents si utiles pour le Canada.

BRODEUR, (LAC).---Situé dans le canton Desaulniers, entre le lac Caribou et Shawenegan, comté de St-Maurice. Ce lac qui renferme de la truite, mesure près de trois milles en longueur.

BRUNETIÈRE, (LAC).---Nappe d'eau d'une longueur de 2 milles, tributaire de la crique de la baie d'Hudson. Les environs sont montagneux et rocheux. Dénommé en l'honneur de M. F. Brunetière, de l'Académie Française et l'un des plus illustres écrivains de France.

BUREAU, (LACS).---Dans la région du haut Saint-Maurice. Il y a trois grands lacs de ce nom séparés les uns des autres par de courtes rivières, dans lesquelles on ne rencontre ni chutes, ni rapides. Ces lacs se déchargent dans une baie du lac OBIDJOUAN et sont parsemés d'îles et d'îlots. La région environnante, au dire de l'arpenteur L. P. de Courval (1906) est en vieux brûlé boisé de jeunes bouleaux, épinettes, cyprès. Le terrain est généralement ondulé et d'une valeur médiocre pour l'agriculture. Ces lacs sont poissonneux ; on y trouve le maskinongé, le poisson blanc, le doré et la carpe. Beaucoup d'animaux à fourrures : ours, vison, loup-cervier, renard, loutre, etc.

CANTIDEWASTEN, (LAC).-- Situé dans le haut de la rivière du Saint-Maurice. D'après l'explorateur O'Sullivan (1901), cette pièce d'eau mesure dix milles de longueur sur deux milles et demi, dans sa partie la plus large. La rivière du Castor noir, cours d'eau assez considérable, se jette dans ce lac, près de sa décharge. Le pays environnant se compose d'un sol généralement ondulé et sablonneux bien boisé d'épinette noire et d'épinette grise, de peuplier et de bouleau, de moyenne grosseur. Trois petits rapides et une rivière, de deux milles et demi de longueur, séparent le lac Cantidewasten du lac Kapinitokimac.

CARIBOU, (LAC).---Situé dans le canton Desaulniers, comté de St-Maurice, à l'ouest du lac Wapizagonke. Il mesure un peu plus de trois milles et renferme beaucoup de truites.

CARPE ROUGE, (LAC "À LA"),---Situé sur le parcours de la rivière Wabano, affluent du Saint-Maurice. Cette nappe d'eau, d'après l'arpenteur Piton (1909), mesure environ six milles de longueur et en certains endroits un mille et demi de largeur. Les alentours sont boisés en épinette noire et bouleau, mais le sol est médiocre. Ce lac, qui est profond, contient du brochet et du doré. Il se décharge dans la rivière St-Maurice par la rivière Wabano.

CASTOR, (LAC).---Placé sur la rivière Pichui, à cinq milles de l'affluent de cette rivière et de la rivière Ruban. Sa longueur (rapport de A. du Tremblay, (1911), est estimée à deux milles et sa largeur à un demi-mille. On trouve de la belle truite dans ce lac. Peu de chasse, à raison de l'incendie de la forêt environnante.

CHABERT, (LAC).---Situé au nord du lac Menjebagus, et à l'est de la rivière Gatineau. Dénommé par la Commission de Géographie de Québec en l'honneur de M. Chabert, architecte du monument de Montcalm.

CHATS, (LAC "DES").---Situé sur le parcours de la rivière Cousapsigan, tributaire du Saint-Maurice. Terrain environnant inégal et boisé en épinette blanche, rouge et bouleau (A. T. Genest, A. G. 1891). Il y a beaucoup de truites dans ce lac.

CHEVELURES COUPÉES, (LAC).---Dans la région du Haut Saint-Maurice, sur le parcours de la rivière du même nom. L'arpenteur A. du Tremblay (rapport de 1911), estime sa longueur à six milles et demi avec une largeur allant jusqu'à trois milles et demi. Ce lac est entouré de petites collines couvertes de petits bois courts, rabougris et forts ayant l'aspect de chevelures dont les cheveux sont coupés courts. Il y a beaucoup de truites dans ce lac, et dans le voisinage, du gibier et des animaux à fourrure en abondance.

CHEVRÉ, (LAC).---Situé au sud du lac Travers, région du Saint-Maurice, et dénommé par la Commission de Géographie de Québec en l'honneur de M. Chevré, sculpteur des monuments Champlain et Mercier, à Québec.

CHIENNE, (LAC "À LA").---Situé au nord de la rivière Mattawin, dans la région du Saint-Maurice. Depuis la tête du lac, dit le rapporteur de la Commission géologique du Canada, M. Ellis (1898), le pays est comparativement uni et très boisé. Ce lac est renommé

pour la grosseur et l'excellence de la truite saumonée qui abonde dans ses eaux. La portion supérieure de la rivière à la Chienne pénètre dans ce lac près de l'angle nord-ouest.

Choiseul, (lac).---C'est une belle nappe d'eau de cinq milles de longueur, placée à la tête de la rivière Kapitachuan. Elle est très poissonneuse et riche surtout en brochets et en maskinongés. Dénommé ainsi par la Commission de Géographie de Québec en l'honneur du duc de Choiseul qui fit partie de la délégation française venue au Canada en 1912.

Clair, (lac).—Placé à cent dix pieds au-dessus de la rivière Mattawin, auprès de l'embouchure de la rivière du Poste, dans le comté de Maskinongé. D'après l'arpenteur J. B. St-Cyr (1897), il y a autour de ce lac beaucoup d'épinette de commerce, mais peu de pin. Le territoire environnant est fréquenté par le caribou. R. W. Ellis, de la Commission géologique du Canada (1898), lui assigne une longueur de six milles sur trois de largeur.

Cormon, (lac).—Situé à l'est de la rivière Gatineau (branche Est). Il contient plusieurs îles et laisse voir une montagne sur la rive de l'est. Les environs sont boisés de différentes essences.

Dénommé par la Commission de Géographie de Québec en souvenir de M. Cormon, artiste, qui fit partie de la délégation Champlain en visite au Canada (1912).

Coutidiwaten, (lac).—On le dénomme aussi lac Long. Situé dans le haut du St-Maurice, sur le parcours de la rivière Castor Noir, affluent du St-Maurice. C'est une belle nappe d'eau poissonneuse, avec de longues pointes malheureusement dénudées par le feu. Le terrain qui l'avoisine est accidenté.

De l'Erreur, (lac).—Situé dans la région supérieure du Saint-Maurice. Il fut ainsi appelé en 1829 par les explorateurs Ingall et Adams qui l'avaient pris par erreur pour le lac du Sable. On remarque à l'entrée de ce lac une grande île plate, puis peu après le lac s'ouvre en s'étendant au sud-ouest. Les rivages, surtout celui de l'Est, sont brisés et montagneux, descendant jusqu'au bord du lac en pentes raides ou se terminant en promontoires escarpés.

De l'Ombre, (lac).—C'est une belle nappe d'eau de cinq milles de long sur un mille de largeur. Elle alimente la rivière Ombreuse

et est fort poissonneuse, d'après M. Lacoursière, A. G. (rapport de 1912). On y prend surtout du doré, du brochet et du maskinongé. La forêt est giboyeuse.

DESCOTEAUX, (LAC).—Situé sur le parcours de la rivière à la Chienne, tributaire de la Mattawin, comté de St-Maurice. L'arpenteur J. Barnard constate dans son rapport de 1888 que le terrain environnant est assez plat et boisé en bouleau, merisier, tremble, épinette.

DÉSERTEURS, (LAC "DES").—Situé sur le parcours de la rivière Castor-Noir, dans le haut du Saint-Maurice. Le terrain qui le borde (rapport de Courval, A. G. 1909), est accidenté, rocheux et sablonneux, et le bois se compose d'épinette, de sapin et de bouleau Poissonneux : brochet, doré, poisson blanc.

DEUX DÉCHARGES, (LAC "DES").—Dans le haut du St-Maurice, sur le parcours de la rivière Castor Noir, affluent du St-Maurice. Poissonneux.

DICKERMAN, (LAC).—Situé dans le canton Desaulniers, comté de St-Maurice. Le terrain environnant est montagneux et rocheux, d'après M. C. J. Barnard, A. G. (1908). Il y a de la truite dans ce lac.

DORÉS, (LAC "AUX").—Situé sur le parcours de la rivière Cousapsigan ou Jonglerie, dans la région du St-Maurice. Ce lac, au rapport de M. Genest, A. G. (1891), est entouré de collines arides et nues. Excellent territoire de chasse.

DORVAL, (LAC).—Placé au sud-est du lac à la Traîne, à la source de la rivière Pabelognang, dans la région du St-Maurice. La décharge de ce lac qui se jette dans le lac à Baude, à environ un mille et demi de longueur et traverse, dit M. Ellis, C. G. (1898), une vallée basse où les cailloux sont très nombreux.

DU CHAMP, (LAC).—Situé sur le parcours de la rivière Mégiskan. Ce lac a une longueur de 2½ milles et est très poissonneux. Les environs sont assez bien boisés.

DU DOIGT, (LAC).—C'est une assez grande nappe d'eau de la région supérieure du Saint-Maurice. Elle renferme du doré, du maskinongé, du poisson blanc et du brochet.

DUGRAY, (LAC).---Sur la rivière Nemio, l'un des tributaires du St-Maurice, sur le versant sud-ouest. L'arpenteur de Courval (1906), représente le terrain comme étant montagneux du côté sud, et plat sur les autres côtés. Le bois se compose d'épinette et de sapin.

DURAND, (LAC).---C'est une nappe d'eau de 6 milles de longueur placée sur le parcours de la rivière Atik. On y prend du maskinongé, du brochet et du doré. Les alentours sont boisés en bouleau, cyprès et tremble.

EAU CLAIRE, (LAC "À L'").---Situé pour une grande partie dans le canton Caxton, comté de St-Maurice. L'arpenteur de la Chevrotière représente les alentours de ce lac (1888), comme extrêmement montueux et rocheux et presque partout impropres à la culture. L'on rencontre à la décharge de cette nappe d'eau des chutes assez considérables pour construire des moulins. Sa longueur, d'après l'explorateur O'Sullivan (1901), est de 5½ milles et sa longueur au centre d'environ deux milles.

ECARTÉS, (LAC "DES").---Situé dans la région supérieure du Saint-Maurice. Il fut ainsi nommé, d'après l'explorateur Ingall, (1829), à cause du nombre de ses baies et de ses criques et de la difficulté de la route qui mène aux portages. La plus grande partie de ses rivages est haute et rocheuse. Du côté sud, les rochers sont composés de quartz, de mica, de felspath rouge et d'amphibole, en proportions égales.

EN CROIX, (LAC).---Petite nappe d'eau située au sud du canton Belleau. Poissonneuse.

EPAULES, (LAC "AUX").---Placé dans la région du St-Maurice, sur le parcours de la rivière Jonglerie ou Cousapsigan. M. Genest, A. G. (1891), dit que tout le pays environnant qui est montagneux constitue un magnifique territoire de chasse.

ESCALANA, (LAC).-.-Dans la région du Saint-Maurice. C'est une nappe d'eau assez longue, mais étroite. Le terrain, des deux côtés, est généralement plat et ondulé et, en différents endroits, il est rocheux. Les essences forestières sont l'épinette noire, le bouleau et le sapin. Poissonneux. On y pêche le maskinongé, le poisson blanc, le doré et la carpe.

FONTAINE, (LAC).---C'est la source de la rivière Atik, dans la région du Haut Saint-Maurice.

FOURCHES, (LAC "DES").—Situé sur le parcours de la rivière du Milieu, dans la région du Saint-Maurice. On y prend du doré et du brochet. Il y a du pin et de l'épinette de commerce autour de ce lac.

GASTON, (LAC).—Situé au confluent des rivières Pichui et Ruban, dans la région du Haut Saint-Maurice. Sa longueur est de trois quarts de mille sur un demi mille de largeur. L'arpenteur A. du Tremblay dit (rapport de 1911), que cette petite nappe d'eau abonde en truites l'automne.

GILL, (LAC).—Placé un peu en aval du lac des Passes, dans la région du Haut Saint-Maurice. Il comprend un mille et demi de longueur sur un demi mille de largeur. Contient de la truite.

GLACIER, (LAC "AU").—Situé sur le parcours de la rivière à la Chienne, tributaire de la Mattawin, dans le comté de Saint-Maurice. Il a été ainsi dénommé par l'arpenteur J. Barnard, parce qu'il déverse sur des rochers où l'eau se congèle. Les bords de ce lac sont généralement plats et bordés de cyprès.

GOELANDS, (LAC "AUX").---Situé sur le parcours de la rivière Cousapsigan, tributaire du St-Maurice. C'est un lac peu profond dont les abords du rivage sont semés de grosses roches. Du ruisseau des Frappe-d'Abord jusqu'à ce lac, le pays est rocheux et montagneux, aride et presque nu. De grands plateaux sablonneux couverts de jeunes cyprès s'étendent entre les collines et les montagnes. (A. T. Genest, A. G. 1891). Les goëlands paraissent être les seuls oiseaux qui visitent ces tristes lieux.

HELL DIVER, (LAC).---Dans la région du St-Maurice, au nord de la branche nord-est de la rivière Gatineau. Ce lac est la source de la rivière aux Huards. Le terrain qui l'environne, d'après l'arpenteur de Courval (1908), est rocheux et montagneux et boisé en épinettes et cyprès ; il y a cependant de vieux brûlés de part et d'autre. Les poissons qui fréquentent ce lac sont le maskinongé, le poisson blanc, le doré et la carpe.

HUARD, (LAC).---Situé dans le territoire du Saint-Maurice. Cette nappe d'eau se décharge dans la rivière St-Maurice par la rivière

aux Huards. On atteint ce lac par un portage commençant au vieux poste de Kikendatch. La région environnante a été visitée par le feu. Quant au terrain, il est onduleux et rocheux.

HUARD, (LAC).---Situé sur le parcours de la rivière Croche à une quarantaine de milles au sud-ouest de Roberval et du lac St-Jean. C'est une magnifique nappe d'eau poissonneuse entourée d'une forêt vierge, comme à peu près tous les lacs de la rivière Croche.

ILES, (LAC "AUX").—Sur le parcours de la rivière Cousapsigan, dans la région du St-Maurice. On rencontre dans le voisinage une chaîne de montagnes rocheuses et nues. L'arpenteur Genest (1891), signale des indices de minerai d'argent dans le voisinage de ce lac.

ILES, (LAC "DES").—Situé au nord-est du canton Belleau, dans le comté de Saint-Maurice. On l'appelle aussi "lac à la Truite". Il forme partie du groupe des lacs à la Pêche et se trouve placé près du premier lac de ce dernier nom. Les eaux en sont remarquablement claires et limpides, et la truite y abonde. Ce lac occupe une étendue assez considérable, ayant environ deux milles de diamètre.

JUTRAS, (LAC).—Nappe d'eau de deux milles de longueur, et tributaire de la rivière Kekek. On y prend du maskinongé, du brochet et du doré.

KAMITSGAMAK, (LAC).—Situé à 23 milles à l'est de la rivière Gatineau et à 36 milles de Weymontachingue. M. B. Guérin, agent forestier, qui a visité cette région (1910), lui attribue une longueur d'une dizaine de milles. Il se décharge dans la rivière Wectigo qui elle-même se jette dans la rivière Mattawin. On trouve dans ce lac de la truite, de la carpe et du brochet. Le nouveau chemin de fer Transcontinental passe sur les bords de ce lac.

KAPITACHUAN, (LAC).—Se trouve à 91 milles de l'embouchure de la rivière du même nom, dans la région du St-Maurice. Le pays environnant est rocheux, montagneux et boisé d'épinette, de bouleau et de cyprès, d'après M. Lacoursière, A. G. (1912). Son altitude audessus du niveau de la mer est de 1290 pieds. Abonde en brochets, dorés et maskinongés. Sa longueur est estimée à 4¾ milles.

KAPITEWAGAMAU, (LAC).—Situé dans le voisinage de Weymontachingue, à 25 pieds audessus de la rivière Saint-Maurice. Un portage, dit l'arpenteur A. G. Bignell (1910), conduit du St-Maurice au lac à travers une région relativement plate, au milieu de bois de sapins mélangés de bouleaux et de pins. Les alentours sont généralement montagneux. Ce lac a une assez grande importance, car c'est là que les habitants du poste de Weymontachingue se procurent le poisson en été et en hiver.

KEMPT, (LAC).—Grande nappe d'eau de la région du St-Maurice que les Sauvages Tête-de-Boule désignent sous le nom de "lac Wabaskoutyunk." D'après l'arpenteur T. C. de Lachevrotière (1872), la contrée située entre le St-Maurice et l'entrée de ce grand lac, en suivant la direction de la Manouan, est élevée, accidentée et rocheuse. L'on trouve de grandes quantités de pins sur les côtes qui bordent cette nappe d'eau. Une particularité propre à ce lac, ce sont ses baies d'une étendue considérable et désignées sous le nom de Baie de Tonnerre, baie Morialice, baie Obaoukanane et baie de Pinataocou. C'est l'arpenteur John Adams qui en 1829 baptisa ce lac, en l'honneur de l'administrateur général du Canada.

KIKENDATCH, (LAC).—Nappe d'eau longue et étroite située dans le haut de la rivière Saint-Maurice, entre Weymontachingue et la Tuque. Sur une pointe qui s'avance dans ce lac, à 1200 pieds audessus du niveau de la mer, se trouve installé le poste de la compagnie de la baie d'Hudson, le plus septentrional sur les eaux du Saint-Maurice. C'est, dit l'explorateur O'Sullivan (1901), le rendez-vous de tous les sauvages qui habitent le pays avoisinant la hauteur des terres. L'arpenteur Mailhot (rapport de 1899), a relevé cinq gros rapides entre Kikendatch et Weymontachingue, pouvant constituer un magnifique pouvoir hydraulique. M. Borromée Guérin, agent forestier, (1910), lui prête une longueur d'environ 8 milles. Il renferme de la truite, du brochet et du poisson blanc.

LACOURSIÈRE, (LAC).—Situé sur le parcours de la rivière Susie. Ce lac a 4½ milles de longueur et est poissonneux. On y pêche le maskinongé, le brochet et le doré. Les environs sont peu montagneux. Dénommé en l'honneur de M. Lacoursière, A. G. qui a

fait en 1912 le relevé des lacs et des rivières d'une partie de la région supérieure du St-Maurice.

LAROCQUE, (LAC).—Dans la région supérieure du Saint-Maurice. Ce lac qui compte plusieurs baies, est riche en truites. Ainsi baptisé par les explorateurs Ingall et Adams (1829), en l'honneur de François Ant. Larocque, l'un des commissaires chargés par le gouvernement d'organiser une exploration de la rivière St-Maurice et de la rivière du Lièvre.

LONG, (LAC).—Appelé aussi par les sauvages lac COUTIDISWASTEN. Se rencontre dans le haut du St-Maurice sur le parcours de la rivière Castor-Noir. Terrain accidenté, suivant rapport de M. de Courval, A. G. (1909). Les longues pointes de ce lac ont été dénudées par suite des feux allumés par les sauvages. Poissonneux : brochet, doré, poisson blanc.

LORETTE, (LAC).—Se trouve placé entre les lacs Thérèse et Chevelures Coupées dans la région du Haut Saint-Maurice. Sa longueur est de deux milles et sa largeur de trois quarts de mille. Rempli de belles truites, au dire de l'arpenteur A. DuTremblay (1911), et le terrain environnant pourvu de gibier et d'animaux à fourrures.

MADANBASKIKAC, (LAC).—Appelé aussi lac des Tombeaux. Nappe d'eau d'une certaine étendue, située à environ deux milles au sud de l'une des grandes baies du lac Wabaskoutyunk, dans le territoire du St-Maurice. Ce lac et ceux qui le suivent regorgent de truites, de maskinongés, de brochets, de poissous blancs et de carpes.

MALE, (GRAND LAC "DU").—Situé dans la région supérieure du Saint-Maurice et presqu'aux sources de cette rivière. Sa longueur, d'après le rapport de l'arpenteur J. E. Malhiot, (1899), est d'environ dix-huit milles. Il est en outre parsemé d'îles de toute forme et de toute grandeur qui donnent l'illusion que l'on pénètre dans le pays enchanteur des Mille-Iles. D'après l'explorateur Joseph Bureau (1906), ce lac et celui d'Onagamis peuvent fournir une navigation de cent milles.

MARCOTTE, (LAC).—Situé dans les cantons Desaulniers et Allard, comté de St-Maurice. Le pays qui l'entoure est accidenté et boisé en épinette. Ce lac qui contient un peu de truite est à 15 milles de Shawinegan.

MARÉCAGEUX, (LAC).---Situé dans le territoire du Saint-Maurice. La partie orientale de ce lac est étroite sur l'espace d'un mille ; au delà, le lac s'étend en une nappe d'eau magnifique. L'exploration de cette nappe d'eau a été faite en 1829 par Ingall et John Adams. Il ne contient pas de poissons, mais seulement des sangsues.

MAUSER, (LAC).---Situé à un mille à l'est de la rivière de l'Ours Blanc, dans la région du Haut Saint-Maurice. Sa longueur est estimée par M. A. DuTremblay, A. G. (1911), à 4 milles et sa largeur va jusqu'à un mille et demi. Il contient du maskinongé et du brochet, et dans le voisinage beaucoup de gibier et d'animaux à fourrure. Ce qui le rend plus intéressant pour les chasseurs et pêcheurs, c'est qu'il se trouve dans le voisinage du Transcontinental.

MAZAMASQUAHEGON, (LAC).---Situé dans le territoire du Saint-Maurice. C'est la source de la rivière du Lièvre. Ce lac a environ huit milles de longueur et plusieurs baies profondes. Le rivage est bordé par de hautes montagnes, couvertes en grande partie de bouleau blanc et rouge, d'épinette et de sapin.

MEDORA, (LAC).---Situé dans le voisinage du lac de l'Ombre. Poissonneux. On y pêche le maskinongé, le brochet et le doré.

MEMICASISIOUI, (LAC).---Situé dans le haut de la rivière Saint-Maurice. Ce lac a une forme très irrégulière ; il mesure, d'après un rapport de l'explorateur O'Sullivan (1901), six milles de longueur et ses bords échancrés forment des baies au contour sinueux, d'un à deux milles de profondeur. L'altitude de ce lac est de 1245 pieds.

MIKADO, (LAC).---Situé dans le haut du Saint-Maurice, près du grand lac au Mâle, sur le parcours de la rivière à la Perche Chaude. Le terrain qui entoure cette nappe d'eau n'est d'aucune valeur ; la forêt elle-même est en partie brûlée. On prend dans ce lac du brochet, du doré, du poisson blanc. Le pays est aussi giboyeux.

MORICE, (LAC).---Situé à l'est de la rivière Gatineau, région du Saint-Maurice. Dénommé par la Commission de Géographie de Québec en l'honneur de M. Léopold Morice, statuaire français auquel nous devons le monument Montcalm, et chevalier de la Légion d'Honneur.

NEAULT, (LAC).---Situé sur le parcours de la rivière Tamarac. Il a environ 3½ milles de longueur. On y prend du doré, du brochet et du maskinongé. Dénommé en souvenir de M. P. C. Neault, ancien député de Champlain à la législature de Québec.

NIQUADO, (LAC).---Cette nappe d'eau qui est assez considérable forme la source de la rivière du même nom, dans la région du St-Maurice. La grève qui est couverte de sable et de cailloux est belle. D'une manière générale, le terrain environnant est plat mais inférieur comme qualité. Il se prend du maskinongé dans ce lac.

NIVERVILLE, (LAC).---Tributaire du lac Menjobagus. Le terrain environnant est rocheux et boisé de bouleau et d'épinette. Ce lac qui est poissonneux, a une longueur de 2¼ milles.

OBIDJOUAN, (LAC).---Dans la région du haut Saint-Maurice et dans le voisinage des lacs Bureau. La rivière ESCALANA passe à quelques milles de ce lac. Poissonneux. Les animaux dans la région avoisinante de ce lac sont, d'après l'arpenteur de Courval (1906), l'ours, le vison, le loup-cervier, le renard, la loutre et la martre, et puis l'orignal et le chevreuil.

OCTAVIE, (LAC).-- L'une des sources de la rivière Ombreuse, relevée par l'arpenteur Lacoursière, en 1912. Cette nappe d'eau d'un mille et demi est poissonneuse.

OURS, (LAC "AUX").---Cette nappe d'eau qui est bordée de côtes escarpées et nues (rapport de Genest, A. G. 1891), se trouve dans la région du St-Maurice sur le parcours de la rivière Cousapsigan. Les Sauvages de la région ont un poste sur les bords de ce lac. Tout le pays environnant est considéré comme un excellent territoire de chasse.

OURS BLANC, (LAC).---Situé à la tête de la rivière de l'Ours Blanc, dans la région du Haut Saint-Maurice, et à neuf milles de la Gatineau. Sa longueur, d'après M. DuTremblay, A. G. (1911), est de trois milles et sa largeur d'un demi-mille. Abonde en truites et autres poissons. On trouve beaucoup de gibier et d'animaux à fourrures dans les terrains qui l'entourent.

PANNETON, (LAC).---Situé sur le parcours de la rivière Wectigo. C'est un lac poissonneux. Ainsi dénommé par la Commission de Géographie de Québec en l'honneur du révd. Frère Panneton, de

Yamachiche, ancien Visiteur des Ecoles des Frères au Canada.

PARKER, (LAC).---Situé partie dans le canton Desaulniers, et partie dans le canton Allard, comté de St-Maurice. Il y a des montagnes de chaque côté, boisées en merisier et épinette, d'après l'arpenteur Tourigny (1896). Ce lac contient beaucoup de truites.

PASSES, (LAC "DES").---Situé à la tête de la rivière Chevelures Coupées, dans le haut St-Maurice. Il a 2½ milles de longueur sur un demi-mille de largeur. On y pêche de la truite et d'autres poissons. Beaucoup de gibier et d'animaux à fourrures dans le voisinage.

PAUL, (LAC).---Situé au sud du grand lac à la Perche-Chaude, dans le haut du Saint-Maurice. Le terrain environnant est ondulé, rocheux et sablonneux avec des côteaux brûlés en maints endroits. Poissonneux : doré, brochet et poisson blanc.

PÊCHE, (LACS "À LA").---Situés à l'ouest de la rivière St-Maurice, et au nord du canton de St-Maurice, dans le comté de Champlain. Deux de ces nappes d'eau ont respectivement trois milles et demi et deux milles et demi de longueur et sont reliés entre elles par un cours d'eau généralement rocailleux. Le troisième et le quatrième lacs à la Pêche, aussi appelés lacs CLAIR et lac des FRANCAIS, sont de jolies petites nappes d'eau d'environ deux tiers de mille de diamètre chacune. Tous ces lacs fourmillent de truites.

PEMBINA, (LAC).---On distingue le grand et le petit lac Pembina. Le plus grand est situé dans le canton Désaulniers, comté de St-Maurice. Il est fort poissonneux. Ce lac est la source de la rivière Pembina.

PERCHE-CHAUDE, (LAC "À LA").---Magnifique nappe d'eau située dans le haut St-Maurice, près du grand lac au Mâle. Les feux (rapport de M. de Courval, A. G. (1909), ont presqu'entièrement ravagé les jolis côteaux qui environnent ce lac et ceux qui l'avoisinent. Le nom du lac indique le poisson que l'on y prend de préférence.

Quant à la rivière du même nom, le même arpenteur observe que les deux branches qui en forment la tête sont séparées par une imposante chaîne de rochers nus de 300 à 400 pieds de hauteur.

PETITS PORTAGES, (LAC "DES").---Les sauvages l'appellent lac ONIGAMIS. Il est situé dans la région supérieure du Saint-Maurice. D'après l'arpenteur Malhiot (rapport de 1899), ce lac se présente avec des baies interminables et des rives découpées formant la dentelle la plus capricieuse que l'on puisse voir.

PINS ROUGES, (LAC).---Situé dans le 3ème rang du canton Belleau, comté de St-Maurice. Il y a beaucoup de pin rouge et de pin blanc autour de ce lac, d'après l'arpenteur La Chevrotière (1882).

PRUDENT, (LAC).---Nappe d'eau irrégulière située au nord du lac Marcotte, dans le canton Allard, comté de St-Maurice. Ce lac reçoit les eaux de la rivière Prudent.

RAOUL, (LAC).---Situé à six milles du confluent de la Gatineau et de la rivière de l'Ours Blanc, dans la région du Haut Saint-Maurice. C'est une petite nappe d'eau poissonneuse d'un mille et demi de longueur sur un demi mille de largeur.

RAT D'EAU, (LAC)..--Petite nappe d'eau située sur le parcours de la rivière Mégiskan. Poissonneuse.

RATEAU, (LAC "AU").---Situé sur le parcours de la rivière à la Chienne, tributaire de la Mattawin, comté de St-Maurice. Ainsi nommé à raison d'une pointe sur la rive est dont la dentelure donne l'idée d'un râteau. Le terrain environnant, d'après un rapport de J. Barnard, A. G. (1888), est boisé en bouleau, épinette et cyprès.

RENAULT, (LAC).---Sur le parcours de la rivière Kekek. Ce lac qui est poissonneux mesure ¾ de mille. Dénommé par la Commission de Géographie de Québec en souvenir de M. Eugène Renault, ancien journaliste.

RETOUR, (LAC).---Les Anglais l'appellent TURN BACK LAKE. Il se trouve placé à la tête de la rivière Wectigo, soit à treize milles et trois quarts de son affluent sur la rivière Ruban. L'arpenteur A. DuTremblay (1911), lui donne une longueur de trois milles et un quart et une largeur d'un demi-mille. On y pêche de la truite et du brochet. Beaucoup d'animaux à fourrures dans le voisinage.

RITA, (LAC).---Placé à la tête de la rivière à la Martre, dans la région du Haut Saint-Maurice. Sa longueur est de deux milles et sa lar-

geur d'un demi-mille. Poissonneux. Le voisinage abonde en gibier et animaux à fourrures.

ROCHAMBEAU, (LAC).---Nappe d'eau de 3 milles de longueur placée sur le parcours de la rivière Atik. On y pêche le maskinongé, le brochet et le doré. Dénommé ainsi par la Commission de Géographie de Québec en l'honneur du comte de Rochambeau qui fit partie de la délégation française au Canada en 1912.

ROCHEBLAVE, (LAC).---Situé dans la région du Saint-Maurice. Il fu ainsi appelé par les explorateurs Ingall et Adams en l'honneur de Pierre de Rocheblave, l'un des commissaires chargés en 1829 d'organiser une expédition pour explorer la partie du pays située entre la rivière Saint-Maurice et la rivière de Lièvre. Les rivages de ce lac sont très élevés et escarpés, surtout dans la partie septentrionale.

SABLE, (GRAND LAC AU).---Situé dans la région supérieure du Saint-Maurice, à une vingtaine de milles du poste des sauvages à Kikendatch. Cette nappe d'eau, dit l'arpenteur J. E. Malhiot (1899), offre un magnifique coup d'œil avec ses rives dorées et ses nombreuses îles de rocher nu où viennent s'abattre de si prodigieuses nuées de goëlands.

SARAANA, (LAC).---Situé dans la région supérieure du Saint-Maurice. C'est une grande nappe d'eau parsemée d'îles. Le terrain qui la borde, d'après un rapport de l'arpenteur de Courval (1909), est ondulé, sablonneux et rocheux. La région est très giboyeuse ; on y voit l'ours, le vison, le loup-cervier, le renard, la loutre etc. Dans le voisinage de ce lac se trouve le lac Matawa, mais celui-ci n'est qu'une baie du lac Saraana.

SASEKINAGOG, (LAC).---Grande nappe d'eau de la région du Saint-Maurice située sur le parcours de la rivière du Milieu. Ce lac est exceptionnellement poissonneux ; on y pêche le maskinongé, le doré, le brochet et le poisson blanc. C'est aussi un pays très giboyeux. On compte plusieurs îles dans ce lac. (J. B. Saint-Cyr, A. G. 1894).

SHAWENEGAN, (LAC).---Situé dans le canton Désaulniers, comté de St-Maurice, sur le parcours de la rivière Shawenegan. On pêche la truite dans ce lac. Cette nappe d'eau mesure environ quatre milles de longueur.

Le lac PETIT SHAWENEGAN qui fait suite au premier est encaissé par de fortes collines couvertes d'épinette et de pin jaune.

SIMARD, (LAC).---Situe au nord-est du grand lac au Mâle, dans le haut St-Maurice. Il y a un vieux brûlé au nord de ce lac, d'après M. de Courval, A. G. (1906). Ce lac contient brochet, doré et poisson blanc

SIMONE, (LAC).---Placé sur la crique Simon, affluent de la Wectigo, à 15 milles de la rivière Ruban, dans la région du Haut Saint-Maurice. Il comprend deux milles de longueur sur un demi-mille de largeur. Truite et brochet. Beaucoup d'animaux à fourrures.

SIMPSON, (LAC).---Situé dans le canton Allard, comté de St-Maurice. C'est un lac poissonneux. Dénommé ainsi en l'honneur de M. Chs. Simpson, millionnaire newyorkais qui possède une grande ferme dans les environs et qui a beaucoup aidé à la colonisation du territoire environnant.

SOULAGEMENT, (LAC).---Situé sur le parcours de la rivière Cousapsigan, tributaire du Saint-Maurice. Les montagnes situées en arrière sont rocheuses et nues. On rencontre dans les environs de l'épinette rouge et du bouleau. (A. T. Genest, A. G. 1891).

SOURIS, (LAC).---Situé dans le canton Shawenegan, comté de St-Maurice. C'est une belle nappe d'eau poissonneuse de cinq ou six milles de long. Elle est la propriété de M. R. Stephens, de Montréal. Les terrains qui bordent ce lac sont aussi la propriété de ce dernier.

STEAMBOAT ROCK.---Situé sur le parcours de la rivière Wessonneau dans la région du Saint-Maurice. Les rives de ce lac, écrit le rapporteur de la Commission géologique du Canada, M. Ellis, (1898), sont généralement basses et graveleuses. Les îles qu'il renferme sont également basses avec des grèves graveleuses et caillouteuses. L'altitude du lac est d'environ 500 pieds audessus de la Mattawin, à l'embouchure de la rivière du Castor-Noir, et les montagnes environnantes sont densement boisées de petits arbres.

SUSIE, (LAC).---Placé sur le parcours de la rivière Susie, région du Saint-Maurice. Cette nappe d'eau, d'environ deux millles de longueur, contient (rapport de Lacoursière, A. G. 1912), du brochet, du maskinongé et du doré. Il y a de la chasse à faire dans les environs.

TESSIER, (LAC).—Placé à la tête de la rivière Saint-Maurice. C'est une belle nappe d'eau d'une douzaine de milles de longueur où l'on pêche le maskinongé, le poisson blanc, le doré et le brochet. La région environnante est boisée en épinette, d'après M. Lacoursière, A. G. (1912). Dénommé par la Commission de Géographie de Québec en l'honneur de M. Tessier, député de Trois-Rivières et ministre de la Voirie.

THÉRÈSE, (LAC).—Situé à un mille de la rivière Ours Blanc, sur l'une des branches de ce cours d'eau, dans la région du Haut Saint-Maurice. M. A. DuTremblay, A. G. (1911), lui donne quatre milles de longueur et ¼ de mille de largeur. Lac poissonneux et terrain environnant rempli de gibier et d'animaux à fourrures.

TOMBEAUX, (LAC "DES").—Situé à environ deux milles au sud de l'une des grandes baies du lac Wabaskoutyunk, dans la région du St-Maurice. D'après un rapport de l'arpenteur E. Temple (1870), il se trouve sur la rive nord de ce lac un brûlé d'une grande étendue qui s'étend jusqu'au lac Manouan. On trouve dans ce lac d'une certaine étendue de la truite, du maskinongé, du brochet, du poisson blanc, du doré et de la carpe. Les sauvages désignent ce lac sous le nom de MADANBASKIKAC.

TOURIGNY, (LAC).—Cette nappe d'eau de forme irrégulière communique avec le lac Tessier, dans le haut du Saint-Maurice. Elle se trouve placée au nord de la ligne du Transcontinental. Poissonneux. On y trouve le doré, le maskinongé et le brochet.

TRAINE, (LAC "DE LA").—Appelé aussi lac SLEIGH. Cette nappe d'eau se rencontre à la source de la rivière Pabelognang, branche de la Vermillon, dans la région du St-Maurice. Elle mesure environ six milles de longueur avec une largeur variant de cinq chaînes à un mille. C'est un lac très irrégulier, dit le rapporteur de la Commission géologique du Canada, M. Ellis, (1898), avec de profondes baies, et est entouré de basses collines de gneiss granitique devenant rougeâtre à l'air.

TRAVERSE, (LAC).—Situé à 35 milles de Weymontachingue dans la région du Saint-Maurice et à un demi-mille du lac Kamitsgamac. La superficie de ce lac est de 15 à 16 milles. On y prend surtout de la carpe et du brochet. Le nouveau chemin de fer Transconti-

nental passe sur les bords de ce lac que les Sauvages appellent aussi lac ASSAWEWASANAN.

TREMBLAY, (LAC).—Appelé aussi "lac à la Truite grise". Situé sur le parcours de la rivière aux Aigles, dans les comtés de St-Maurice et de Champlain. Il abonde en truites grises d'un poids de deux à cinq livres.

TRENCHE, (GRAND LAC).—Situé sur le parcours de la rivière Trenche, dans la région du Saint-Maurice. L'arpenteur G. Gagnon (1877), dit que la partie nord de ce lac a souvent passé au feu et que les bois y sont d'une petite venue. Aux alentours du lac, le terrain est uni et propre à la culture.

VANUTELLI, (LAC).—Petite nappe d'eau placée sur le parcours de la rivière Mamaguish, tributaire de la Kekek. Poissonneuse. Dénommé ainsi par la Commission de Géographie de Québec en l'honneur du cardinal Vanutelli, venu au Canada pour les fêtes du congrès Eucharistique de Montréal.

WABEPELEU, (LAC).—Situé sur le parcours de la rivière Windigo, affluent du Saint-Maurice. D'après le rapport de l'arpenteur G. Gagnon (1874), le terrain est sablonneux et généralement rocheux. L'épinette, d'un diamètre de 18 à 20 pouces, s'y trouve en grande quantité.

WABEZIE, (LAC).—Fait partie des eaux de la rivière Blanche, l'un des tributaires de la rivière Ruban, dans la région du Haut Saint-Maurice. Il est situé à une distance de 7¼ milles du confluent des rivières Blanche et Ruban. M. A. DuTremblay, A. G. lui prête (1911), une longueur de 4½ milles avec une largeur moyenne d'un mille et demi, laquelle s'étend même jusqu'à trois milles dans ses baies les plus enfoncées. On pêche dans ce lac de la truite et du brochet. La forêt qui l'environne est également fort giboyeuse : ours, orignaux, chevreuils. lièvres, renards, chats sauvages, castors, loutres, martres, pécans, perdrix, canards, pies, coucous, geais et beaucoup d'autres oiseaux.

WAPIZAGONKE, (LAC).—Situé dans le canton Belleau, comté de St-Maurice, à la tête de la rivière Shawenegan. C'est une magnifique nappe d'eau de près de neuf milles de longueur mais assez étroite. Elle est bordée de chaque côté par des collines de roches

ou de hautes montagnes. Le club de pêche Shawenegan a installé ici ses quartiers-généraux. Très riche en truites. La région environnante, d'après Ellis, C. G. (1898), est boisée d'une épaisse forêt de pins.

WECTIGO, (LAC).—Situé à un peu plus de huit milles du confluent des rivières Wectigo et Ruban, dans la région du Haut Saint-Maurice. L'arpenteur A. DuTremblay (1911), lui attribue une longueur de 4¼ milles sur deux milles de largeur. Le poisson qu'on y trouve consiste en truites et en brochets. Beaucoup d'animaux à fourrures dans le voisinage.

WEYMONTACHINGUE, (LAC).—Situé à l'embouchure de la rivière Mattawin, dans le haut du Saint-Maurice, à environ 80 milles à l'ouest de la Tuque. Il y a sur ses bords un poste de Sauvages Têtes-de-Boule. La région qui entoure ce lac est giboyeuse ; on y rencontre l'orignal et le caribou et maints animaux à fourrures.

UNGAVA-LABRADOR-MISTASSINI.

A LA MARTRE, (LAC).—Situé sur le parcours de la rivière aux Esquimaux, dans le Labrador canadien. Ce lac est entouré d'épinette noire et rouge, d'après un rapport de l'arpenteur G. Gagnon (1890). Dans la même direction, le terrain paraît peu propre à la culture.

ALBANEL, (LAC).—Placé à l'est du grand lac Mistassini dont il est séparé par des bancs de pierre calcaire d'une largeur variant entre deux et six milles. La différence de niveau entre les deux lacs est de 55 pieds. Le lac Albanel mesure environ cinquante-huit milles de long sur une largeur de six milles dans sa partie nord. Vers son centre, dit l'explorateur O'Sullivan dans son rapport de 1901, ce lac se rétrécit à moins d'un quart de mille puis s'élargit en allant vers sa décharge qui se fait par la rivière Témiscamie. Sur la rive ouest, le terrain est en géneral bas et uni, assez bien boisé d'épinette noire et d'épinette grise.

Du côté est du lac, le sol s'élève graduellement depuis la rive jusqu'à une hauteur de 300 pieds. Quelques-unes des îles de ce

lac, écrit le même explorateur, ressemblent à des murs écroulés de pierre de taille ; les couches de pierre sont d'une épaisseur égale, horizontales et coupées en sections carrées d'à peu près la même longueur. On retrouve ici toutes les espèces de poissons du grand lac : truite tachetée, doré, truite grise, mais pas de ouananiche ni d'esturgeon. Le pays est giboyeux : la loutre, le loup-cervier, la martre et divers autres animaux à fourrures abondent ici ; on y voit aussi différentes espèces de canards et d'autres oiseaux aquatiques. Le sol et le bois sont les mêmes que sur le grand lac.

Ce lac se décharge, par son extrémité septentrionale, dans un autre petit lac d'environ trois quarts de mille de longueur et de cinq à quinze chaînes de largeur. Sur la carte de Belin, année 1744, cette nappe d'eau est appelée LAC DU PÈRE ALBANEL. D'après la relation du P. Laure (1720), c'est le P. Albanel, Jésuite, qui en aurait fait le premier la découverte. L'altitude de ce lac audessus du niveau de la mer est de 1246 pieds.

A L'EAU CLAIRE, (LAC).—Situé dans l'Ungava sur le parcours de la rivière du même nom désignée par les Anglais sous le nom de CLEARWATER. D'après M. A. P. Low (1896), cette nappe d'eau est très considérable et magnifique d'aspect. Sa plus grande largeur, du sud-est au nord-est, est de 45 milles. Plusieurs îles assez étendues et d'une hauteur considérable en occupent le centre. L'eau de ce lac est limpide, profonde et froide et abondamment pourvue de truites et de poissons blancs. Quant à la contrée environnante, elle est formée par des collines arrondies qui s'élèvent de 200 à 500 pieds audessus du lac. De la plus haute de ces collines, on aperçoit à 20 milles plus loin, l'extrémité est du Lac SEAL ou aux Phoques.

A L'EAU MORTE, (LAC).—Dans la partie septentrionale de la péninsule du Labrador, entre la Baie d'Hudson et le lac à l'Eau Claire. Ce lac, d'après M. Low, C. G. a sept milles de longueur avec une largeur moyenne d'un demi mille. A sa tête, se rencontre un violent rapide évité par un portage de 300 verges. Les Anglais appellent ce lac STILLWATER.

APICHOTINECHITS, (LAC).—Vaste nappe d'eau de l'Ungava qui reçoit les eaux de la rivière BISHOP ROGGAN. De forme irrégulière, elle est remplie d'îles, et bordée de profondes baies. La région qui environne ce lac est bordée de collines rocheuses.

ASHUANIPI, (LAC).—Situé dans le district de Ashuanipi, près de la ligne qui sépare les eaux de la rivière Hamilton de celles de la rivière Moisie. Ce lac, de forme irrégulière, comprend des baies profondes et est émaillé d'îles dont quelques unes très considérables. Les eaux de ce lac sont très limpides et remplies de poissons. Le P. Babel, missionnaire (1873), lui prête une longueur de 65½ milles, mais M. Low, de la Commission géologique, croit qu'il ne dépasse guère 50 milles.

ATIKONAK, (LAC).—Grande nappe d'eau que l'on rencontre à la tête de la rivière Romaine, dans le Labrador canadien et qui se décharge dans le fleuve Hamilton. Ce lac situé à 2775 pieds audessus du niveau de la mer occupe une étendue de 236 milles et est profond. Ses eaux sont claires, limpides et très poissonneuses. Il renferme, d'après l'arpenteur Lacoursière (1900), une grande quantité de maskinongés, de brochets et d'autres poissons. C'est aussi un terrain de chasse très fréquenté par les sauvages Montagnais. La loutre, le vison, la martre, le caribou y sont abondants. L'aspect de ce lac est magnifique, il est entouré de légers côteaux à une centaine de pieds de sa rive, lesquels côteaux sont couverts de roches cachées sous la mousse. Le bois est de peu de valeur ; il consiste en épinette rouge, sapin et en épinette noire et blanche variant en dimension de 4 à 8 pouces de diamètre et de courte venue. Il y a aussi de nombreuses îles dans ce lac, quelques unes très considérables et même assez élevées.

AUX NIDS DE BECSCIE, (LAC).—C'est ainsi que le P. Babel, missionnaire, O. M. I. traduit le lac Assikomanuan, vaste nappe d'eau située au nord du lac Atikonak. Il y a un grand nombre d'îles dans ce lac.

AWICHINAWIGACHI, (LAC).—Situé dans le district d'Ungava, sur le parcours de la Grosse Rivière. C'est une vaste nappe d'eau limpide, dit M. Low (1888) abondamment pourvue de poissons, tels que brochets, poissons blancs, etc.

BUCK, (LAC).—Situé dans le Labrador canadien, à la tête de la rivière East-Main. Ce lac a plusieurs baies étroites, mais profondes. Il n'est séparé du lac Nichicun que par un court rapide. Les feux ont détruit la forêt dans la région environnante.

BÉCASSINE, (LAC "À LA".—Sur la route du lac Nichicun au lac Kani-

apiskau, dans le nord de la Province. Cette nappe d'eau (rapport de M. Low, 1897), a deux milles et demi de long sur trois quarts de mille de large, et est orientée vers le nord, avec une baie étroite. Ce lac est couvert de petites îles, et les collines qui l'entourent sont rocheuses et escarpées.

BELVÉDÈRE, (LAC "DU").—Grande nappe d'eau sur le parcours de la rivière Hamilton. Sa plus grande largeur est de deux milles. Il est peu profond, d'après M. Low (rapport de 1897) et semé de petites îles rocheuses. Dans les environs se rencontre la montagne du Belvédère, longue colline de gabbro, s'élevant à 460 pieds audessus du lac. Le sommet et les flancs de cette colline ont été brûlés.

BOULEAUX, (LAC DES).—Situé dans la péninsule du Labrador, au nord-ouest de la rivière Hamilton. Ce lac mesure dix milles de long sur cinq milles de large. De longs bancs de roches forment des baies profondes aux deux extrémités. La forêt a été incendiée partiellement autour de ce lac. Son altitude varie de 300 à 400 pieds. Le sommet et les plus fortes parties du versant méridional sont dépourvues d'arbres.

CLAIR, (LAC).—Situé au nord du lac Mistassini, dans le district de Mistassini. Son altitude est de 1250 pieds audessus du niveau de la mer. L'explorateur O'Sullivan (1901) le représente comme étant d'un aspect tout à fait pittoresque, ayant environ trois milles et quart de longueur et un mille et quart de largeur.

CROCHE, (LAC).—Situé dans le Labrador canadien, près de la rivière East-Main. Ce lac, d'après l'explorateur O'Sullivan, a cinq milles de long sur un mille de largeur. De forme irrégulière. La partie ouest est remplie d'îles, et sur la rive le bois est en bonne partie brûlé. Le pays environnant est rugueux.

DE L'ILE AUX GOELANDS, (LAC). - Elargissement de la rivière Hamilton. Ce lac, d'après A. P. Low (1897), a 6 milles de long et un mille de large. L'île aux Goëlands est un petit ilot rocheux sur la côte sud, à environ deux milles de la tête du lac.

DYKE, (LAC)—Placé au sud du lac Petitsikapau, dans la péninsule du Labrador. Il y a six milles de long et deux milles de large à son extrémité sud. D'après M. Low, C. G. (1892-95) les deux côtés du lac sont élevés et rocheux.

EGARÉ, (LAC).—Dans la péninsule du Labrador, au sud-ouest du lac Petitsikapau. Dans sa partie la plus large, il mesure quatre milles Deux bancs de roches,dit M. Low, C. G. (1892-95) formant de lon gues pointes étroites, partagent la moitié nord du lac en trois baies profondes. La forêt, autour du lac, se compose d'épinette blanche et noire. Le lac Egaré fut ainsi appelé à cause des courses que l'expédition Low fut tenue de faire en 1897 pour rechercher la rivière Ashuanipi.

FARINE, (LAC DE LA).—Cette nappe d'eau qui est un élargissement de la rivière Hamilton, dans la péninsule du Labrador, mesure dix milles en longueur et deux milles en largeur. Sa surface, dit M. Low, C. G. (1897), est brisée par une série d'îles dont bon nombre sont petites et rocheuses. Ce lac se trouve placé à 15 milles du lac Sandgirt. La région environnante est basse et rocheuse ; les arbres sont petits.

FEUILLES, (LAC des).—Nappe d'eau salée qui communique avec la baie d'Ungava par une passe étroite et profonde bordée de hautes falaises. Ce lac a près de cinquante milles de long et dix de large. Chaque année, la cie de la baie d'Hudson qui a un poste au fort Chimo envoie faire la pêche aux marsouins blancs dans ce lac.

FILE-AXE, (LAC).---Situé à la ligne de partage des eaux, au sud-est du grand lac Mistassini et à l'extrémité nord de la rivière du Chef. Ce lac, d'après l'explorateur O'Sullivan (1901), qui l'a baptisé, mesure dix milles de longueur sur cinq dans sa partie la plus large, et son altitude est de 1450 pieds. Le terrain environnant est ondulé et montagneux, et là où le feu n'a pas fait de ravages, il est bien boisé d'épinette noire et de cyprès.

GABBRO, (LAC).—Situé presqu'à la tête de la rivière Atikonak, dans la péninsule du Labrador. Il a 7 milles de longueur.

GOLFE, (LAC DU).—Dénommé aussi golfe de Richmond. Nappe d'eau salée triangulaire, dont la partie la plus large se trouve à son extrémité méridionale,où elle mesure 19 milles de l'est à l'ouest, tandis que sa plus grande longueur est de 23 milles du nord au sud (Rapport de A. P. Low, 1877 78). Du côté oriental,elle est séparée de la baie d'Hudson par une haute arête étroite de roches cambriennes, couronnée de trapp, qui s'élève en falaises de 500 à 1200 pieds audessus de l'eau. Une ouverture profonde et étroite percée dans l'arête près de l'angle sud-ouest du lac relie la mer au lac. Les ri-

vages sud et est sont composés de collines arrondies de granit laurentien de 500 à 1000 pieds de hauteur. Le lac est semé d'un certain nombre de grandes îles élevées.

JACOPIE, (LAC),---C'est un élargissement de la rivière Hamilton, dans la péninsule du Labrador. M. Low, C. G. (1892-05) lui donne une longueur de sept milles et une largeur de deux milles, avec deux baies profondes du côté est. Ce lac est entouré de collines rocheuses et bases.

KANIAPISKAU, (LAC).---Une des plus grandes nappes d'eau de l'Ungava, à l'extrémité nord-est de la Grande Rivière de l'Est. Sa plus grande longueur, du nord au sud, dépasse, d'après M. Low, de la commission géologique canadienne, cinquante milles. Ce lac est partagé en deux parties par un détroit, où le courant est très fort ; c'est la partie sud du lac qui est la plus considérable. L'altitude de cette nappe d'eau est de 1850 pieds audessus du niveau de la mer. La région, à l'est du lac, présente des terrains beaucoup plus bas que de l'autre côté, et consiste en bancs de rochers entremêlés de quelques larges vallées. L'extrémité nord du lac est remplie d'îles. Le pays environnant est brûlé pour une bonne moitié. Il faut faire exception pour les îles et quelques autres parties de la région qui sont boisées de petite épinette noire et de mélèze.

KAWACHAGAMICHITS, (LAC).—Situé dans le district d'Ungava, entre la grosse Rivière et la grande rivière à la Baleine. C'est une nappe d'eau, d'après M. A. P. Low [1888], de deux milles de long, avec une largeur moyenne d'un demi-mille. Elle est séparée d'un autre petit lac par un portage de six chaînes.

LOUTRE-MALE, (LAC " DE LA ").---Situé sur le parcours de la rivière East Main, dans le nord de la province. Ce lac s'étend (rapport de M·Low, 1897), à huit milles à l'est,et la largeur en varie de deux à cinq milles. A son extrémité orientale il est partagé en deux baies profondes par un large promontoire rocheux qui s'élève à environ 500 pieds audessus du lac. Les îles sont nombreuses. Cette nappe d'eau verse ses eaux dans le lac Kaniapiskau par un court déversoir.

MARBRE, (LAC).---Situé dans la péninsule du Labrador, sur le parcours de la rivière Ashuanipi, à peu de distance du lac Egaré Il a plus de 4 milles de large dans certaines parties, mais ensuiteil se rétré-

cit. Les rives de ce lac sont basses et le pays environnant, d'après M. Low, est sablonneux et fortement boisé de petite épinette.

MARÉE, (LAC "DE LA"),---Sur le parcours de la rivière East-Main, dans le nord de la province de Québec. Ce lac reçoit les eaux de la rivière à l'Eau Claire. On l'appelle lac de la Marée à cause des dépôts de boue qui couvrent les rivages et les îles jusqu'à la ligne d'inondation de la rivière, lesquels donnent au lac l'apparence d'une baie exposée aux marées à l'eau basse. Dans les environs, se voit une assez grande quantité de gneiss micacés amphiboliques rouges.

MATONIPI, (LAC).---Situé à la tête de la rivière Mouchoulagan, dans la péninsule du Labrador. Il mesure, d'après M. Low, C. G. (1892-95), quatre milles de long sur un mille et demi de large. L'une de ses baies, dans la partie est, a une longueur de deux milles. Cette nappe d'eau est bordée de collines rocheuses de 200 à 500 pieds de hauteur. Son altitude audessus du niveau de la mer est de 1640 pieds.

MATOWIKOMA, (LAC).---Une belle nappe d'eau du bassin de la baie d'Hudson, avec des rives attrayantes, située à deux milles et demi en aval du lac Simon. Le sol de la région, écrit l'explorateur O'Sullivan (1895) est uni et argileux ; on n'y trouve pas une seule pierre ; il est boisé d'une riche croissance de peupliers odoriférants, de bouleaux, d'épinette rouge, de cèdre etc.

Son élévation audessus du niveau de la mer est de 912 pieds.

MATOWIKOMA signifie "La rivière qui frappe dans le milieu."

MENIHEK, (LACS).--Situés dans le territoire de Ashuanipi, près de la rivière Hamilton. On compte trois lacs de ce nom à travers lesquels coule la rivière Ashuanipi. Ces lacs sont étroits ; le plus bas a 15 milles de longueur et l'autre deux milles de largeur. Ils sont bordés du côté ouest de bancs de rochers et du côté est, le terrain est bas et savaneux. L'altitude de ces lacs audessus du niveau de la mer est de 1750 pieds.

MICHIKAMATS, (LAC).--Situé au nord du lac Michikamau, dans la péninsule du Labrador. Il n'est séparé de ce dernier que par une longue et étroite lisière de roches. Sa longueur, d'après M. Low, C. G. (1892-95), est plus de 25 milles. On l'appelle aussi le petit lac Michikamau. A l'extrémité nord du lac se trouvent trois portages reliant d'autres lacs étroits à un bras de la rivière George.

C'est en cet endroit que les sauvages de la région s'assemblent en septembre pour darder le caribou, lorsque celui-ci traverse la rivière en immenses troupeaux.

MICHIKAMAU, (LAC).—Situé au nord des Grandes Chutes de la rivière Hamilton. Il est aussi appelé "Grand lac des Sauvages". C'est, d'après M. Low, de la Commission géologique du Canada, (rapport de 1896), la nappe d'eau la plus considérable du Labrador Oriental, venant immédiatement, comme étendue, après le lac Mistassini. Sa plus grande longueur, du sud-est au nord-ouest, est de 80 milles, avec vingt-cinq milles de largeur en face de sa décharge. Comparé avec le lac Mistassini, son aspect est plus attrayant, et même à première vue, il paraît plus étendu que ce dernier, à raison de l'absence de longues pointes et de chaînes d'îles. Ce lac est entouré de collines raboteuses qui ajoutent encore à la grandeur du panorama et font un contraste marquant avec les basses eaux si monotones du lac Mistassini. L'eau de ce lac est remarquablement limpide et froide. Les collines qui l'entourent, de même que les îles, sout boisées en petite épinette noire et en mélèze. La truite que l'on prend dans ce lac est très grosse, d'après M. Low, C. G. (1892-95) ; le poids moyen est de huit livres, mais il s'en prend aussi du poids de 25 livres. Le lac contient aussi de la ouananiche. Le labradorite, de la variété précieuse, se rencontre en grande abondance sur le côté nord-est de ce lac.

MIGOUASHA, (LAC).—Situé à la tête de la rivière Migouasha, à l'ouest de Mistassini, entre la rivière Mistassini et la rivière du Chef, dans le nord du territoire du Lac-St-Jean. L'explorateur Joseph Bureau rapporte (1911), que ce lac est une superbe nappe d'eau de neuf milles de longueur et qu'elle contient de la truite et du touradi en abondance.

MINTO, (LAC).—Situé au nord de la rivière Nastakopa, dans le territoire de l'Ungava et à quelques milles à l'est de la baie d'Hudson. Cette nappe d'eau est immense ; elle mesure plus de cent milles de longueur, quinze milles de largeur et a une superficie de 470,000 acres. C'est plus de deux fois l'étendue du lac St-Jean. La vallée dans laquelle se trouve enclavée ce lac est encaissée entre des rangées de collines rocheuses. Les eaux de ce lac sont claires et profondes, et de l'avis des explorateurs de la Commission géologi-

que du Canada, c'est l'un des plus beaux lacs de la péninsule d'Ungava.

MISKITTENAU, (LAC).—Situé aux sources de la rivière Rupert, au nord de la province. C'est une grande nappe d'eau, dit le rapport de O'Sullivan (1906), d'environ 7½ milles de longueur et d'un demi-mille à un mille de largeur. Ce lac, émaillé d'îles, reçoit à son extrémité orientale un bras de la rivière Rupert et se décharge vers le nord à deux milles plus à l'ouest. Le terrain, de chaque côté, est pauvre et accidenté, boisé de petite épinette noire, de cyprès, de peuplier et de bouleau. L'explorateur O'Sullivan signale dans le voisinage du lac le mont MISKITTENAU qui est un magnifique cône s'élevant à 768 pieds audessus du lac et à 1778 pieds audessus du niveau de la mer. Son sommet et ses flancs sont dépourvus de bois. MISKITTENAU qui est un mot algonquin, signifierait d'après le P. Lemoine, linguiste, "montagne rouge".

MISTASSINI, (LAC).—Vaste mer intérieure dans le nord de la province de Québec, à près de deux cents milles du lac Saint-Jean, entre la latitude 50'' et 51° 24'' N et le 72° 45'' et 74° 20'' O. de longitude. Les récits des Sauvages ont fait croire longtemps que cette mystérieuse nappe d'eau était presqu'infinie et qu'il fallait plus d'un mois pour en faire le tour. Les explorations faites par la Commission Géologique du Canada et par l'arpenteur O'Sullivan ont établi que la plus grande étendue de ce lac, en droite ligne, ne dépassait point cent milles, avec une largeur moyenne de douze milles. Une pointe basse, étroite et rocheuse s'étendant aux deux extrémités sud et nord du lac, partage chacune de ses extrémités en deux profondes baies ; puis entre ces pointes s'échelonne une chaîne continue d'îles formées par le même banc de rochers. La profondeur de ce lac est variable ; la moyenne est cependant de 300 pieds, bien qu'en certains endroits cette profondeur atteigne jusqu'à 400 pieds. L'une des baies, celle du sud-est, est appelée ABATAGUSH ; elle mesure 3 milles de largeur à son embouchure. La baie de CABISTACHUAN qui forme le bras est, n'a qu'un mille et demi de largeur. Plusieurs rivières coulent dans ce lac. Les principales sont les rivières Témiscamie, Papashwasati, Tokwaio et Wabassinon. Le sol de la région du lac est composé de sable argileux et d'une certaine proportion de terre calcaire. La forêt

sur les hauteurs, à l'extrémité sud du lac, se compose d'épinette noire, de pin BANKSIAN, de bouleau blanc, quelques-uns de ces arbres ayant un diamètre de 18 pouces à trois pieds du sol. On retrouve les mêmes arbres du côté est. Du côté ouest, les arbres sont plus petits.

Il y a de splendides carrières, d'après l'ingénieur O'Sullivan (1901), sur quelques-unes des îles et des pointes le long du rivage, et en quelques endroits, des mornes s'élèvent perpendiculairement de 50 à 100 pieds au-dessus du niveau de la rivière. Le lac est rempli de poissons de différentes espèces : truite grise, truite mouchetée, doré, brochet, poisson blanc excellent et une espèce de poisson appelé le MARIA qui se rapproche autant de la morue que la ouananiche du saumon. Le poids de la truite varie de 4 livres à 40 livres et le poisson blanc atteint souvent 14 livres. La truite grise du lac Mistassini, d'après l'explorateur O'Sullivan, est bien supérieure à la truite des ruisseaux. Sa chair est ferme et rougeâtre et ressemble beaucoup, quant au goût et à la couleur, à la truite de mer. Du climat, on ne peut en dire qu'une chose : c'est que la fréquence des gelées d'été empêchera toujours cette région de devenir un centre agricole de quelque importance. La neige apparaît au milieu d'octobre et demeure sur le sol jusqu'au milieu de mai. Le grand lac gèle lui-même, mais rarement avant le 20 décembre. La température, dans cette région, dit de son côté, l'arpenteur J. Bignell (1885) atteint les extrêmes. Le thermomêtre, en hiver, descend souvent à 50 ou 60 dégrés en bas de zéro (Fah), mais l'air est très sec. Les animaux à fourures, d'après le même arpenteur, y sont nombreux, particulièrement le castor, la loutre, la martre et l'ours noir qui est très gros. Le caribou y est rare. Le premier explorateur qui ait traversé ce lac est le Père Charles Albanel, Jésuite, en 1673, en allant du lac St-Jean à la baie d'Hudson. Il a laissé une description très étendue et très exacte de cette immense nappe d'eau. L'altitude de ce grand lac audessus du niveau de la mer est de 1200 pieds.

NAOKOKAN, (LAC).--Situé à l'extrémité nord-ouest de la rivière Mouchoulagan, dans la péninsule du Labrador. C'est d'après M. Low, C. G. (1892-95), une nappe d'eau très vaste. quoique d'une forme irrégulière et qui est couverte d'îles avec de profondes baies. Sa plus grande longueur est de trente milles alors que sa largeur

atteint vingt milles. Vue d'une élévation, près de l'embouchure de la rivière, ce lac donne l'apparence d'une vaste plaine parsemée de nombreux petits lacs, mais on découvre peu après, en descendant sur le lac même que ces nombreuses petites nappes d'eau sont reliées les unes aux autres par des détroits ou des passages.

NASASKUASO, (LAC).—Situé sur le parcours de la rivière East Main, dans la partie nord de la province de Québec. On y pêche le brochet et le poisson blanc. Ce lac, d'après M. Low (1897) est entouré de collines rocheuses qui s'élèvent de 200 à 400 pieds au dessus de sa surface. La plus grande partie de la contrée voisine a été brûlée. Plusieurs familles sauvages chassent dans la région voisine.

NATIVITÉ (LAC).—Sur le parcours de la rivière Hamilton, au sud du lac Petatskupau. Le P. Babel, missionnaire, note sur un plan qu'il a dressé (1873) qu'il y a du minerai de fer dans le voisinage.

NATUAKAM, (LAC)—Situé dans l'Ungava ou Nouveau-Québec. C'est à proprement parler une extension de la rivière Stillwater, ou à l'Eau Morte, mais sans courant. Ce lac a 15 milles de long avec une largeur variant d'un quart de mille à trois milles. L'eau est assez peu profonde et à la tête du lac se rencontre un delta d'îles basses et sablonneuses de 3 milles de longueur formé par les détritus que charroie la rivière. Ces îles stériles sont fort fréquentées par les caribous, et les sauvages viennent y faire la chasse. Le lac est très riche en truites et poissons blancs.

NÉMISKAU, (LACS).—Situés dans le district de Mistassini, au nord de l'Abitibi, Ces lacs, d'après l'explorateur Sullivan, (1906), forment une sorte de mer intérieure de 35 milles de longueur, du nord-est au sud-ouest, et d'un à trois milles de largeur, avec plusieurs baies et lagunes à travers lesquelles la rivière Rupert coule d'abord sur un parcours d'environ dix milles dans une direction sud-ouest, et ensuite vers le nord-est sur dix autres milles jusqu'à la décharge principale. Le terrain autour du lac supérieur est abondamment boisé d'épinette noire et de cyprès, et est généralement uni ou légèrement ondulé, excepté à l'extrémité nord-est où une grande étendue a été ravagée par le feu. De l'extrémité nord du lac on aperçoit à une distance peu éloignée des chaînes de collines ou de petites montagnes de 400 à 500 pieds d'élé-

vation audessus du lac. Il se prend d'immenses quantités d'esturgeons dans ce lac.

NÉMISKAU est un mot algonquin qui se traduit par "là où il y a du poisson".

Le P. Albanel qui visita ce lac en 1672 le représente comme un grand lac de dix journées de circuit entouré de grandes montagnes depuis le sud jusqu'au nord ; ciuq grandes rivières se déchargent dans ce lac.

Le lac Némiskau a une altitude de 549 pieds audessus du niveau de la mer.

NICHICUN, (LAC). —Placé à la tête de la rivière East Main, au nord de la province de Québec. Cette nappe d'eau d'une altitude de 1760 pieds audessus du niveau de la mer est assez irrégulière et contient de nombreuses baies d'une assez grande profondeur. Elle est tellement remplie d'îles, dit un rapport de la Commission Géologique du Canada qu'on éprouve de la difficulté à se rendre compte de sa véritable étendue. Quelques-unes de ces îles sont même considérables ; l'une d'elles, GRANDE ILE, mesure 6 à 7 milles de longueur sur deux milles de largeur. La plus grande longueur du lac, de l'est à l'ouest est de trente milles. La région qui avoisine ce lac est plutôt rude ; au nord-ouest, au nord et à l'est, se dressent de hautes collines de rochers qui s'élèvent de 300 à 600 pieds audessus du lac. On a constaté que le feu avait détruit de grandes étendues de forêt dans cette région. D'après M. Low, de la Commission géologique du Canada, (1896), le climat à Nichicun ne permet pas au grain de croître. Il y a des gelées fréquentes en septembre et même en été. La cie de la baie d'Hudson occupe un poste sur une île du lac, depuis le commencement du siècle dernier. Ce poste est fréquenté par un certain nombre de sauvages Nascapis qui viennent y vendre leurs fourrures.

OPÉMISKA, (LAC).—Situé sur le parcours de la rivière Eastmain, dans le nord de la province. Il a 6 milles de long, d'après M. Low, (1897), avec une largeur moyenne de trois quarts de mille. L'eau en est limpide et profonde, et les rives sont généralement basses et sablonneuses. Les alentours sont bien boisés d'épinette noire et de mélèze.

OSSOKMANUAN, (LAC).—C'est un élargissement de la rivière Atiko-

nak, dans le Labrador occidental, près de la rivière Hamilton. Sa longueur est d'environ quarante milles. Il renferme plusieurs îles rocheuses.

PANCHIAMITKATS, (LAC).—Cette nappe d'eau, d'une longueur de douze milles, est formée par la rivière Atikonak, au nord de la rivière Romaine, dans le Labrador occidental. Sa largeur moyenne est de deux milles. Elle contient quelques petites îles avec des rives basses et rocailleuses.

PATAMISK, (LAC).—Dans le Labrador canadien, à la tête de la rivière East Main. C'est, d'après M. Low, de la Commission géologique du Canada, la nappe d'eau la plus considérable entre la rivière East Main et le lac Nichicun. Ce lac comprend des baies profondes et plusieurs îles. Les eaux en sont limpides. Son altitude audessus du niveau de la mer est de 1800 pieds.

PETITSIKAPAU, (LAC).—Grande nappe d'eau placée au nord-ouest de la rivière Hamilton, dans l'Ungava. Le P. Babel, missionnaire, qui la visita en 1869 et qui en dressa un plan déposé aux archives du département des terres, la place à 507 milles des Sept-Iles et à 574 milles de Mingan. Elle occupe une vallée très large mais basse enclavée entre des collines de rochers. De plus, de petits bancs de roches coupent ses extrémités en un certain nombre de baies profondes. Partout ailleurs, les rives sont basses et sablonneuses et bordées de saules. M. Low, de la Commission géologique du Canada (1892-95), dit que la plus grande longueur de ce lac est de 25 milles, du sud-est, au nord-est, alors que sa plus grande largeur est de huit milles. L'extrémité nord-ouest se partage en quatre baies étroites et la partie sud en deux baies. A l'extrémité nord du lac se rencontrent plusieurs îles fort longues, mais étroites. L'ensemble du lac est peu profond : même, dans sa partie la plus large, sa profondeur n'excède pas dix pieds. De 1841 à 1873, la cie de la baie d'Hudson a possédé un poste dans l'une des baies de ce lac. L'altitude de cette nappe d'eau est de 1675 pieds audessus du niveau de la mer.

PHOQUES, (LAC "AUX").—Situé dans la péninsule du Labrador. M. Low, C. G. (1898), estime sa longueur à plus de 50 milles, alors que sa largeur varie d'un demi-mille à cent milles Son extrémité occidentale est à environ vingt milles directement au nord de la

montagne aux Baies sur le lac à l'eau Claire, où il se décharge par la rivière Nastapoka La surface du lac est en partie coupée par des îles. L'eau a une teinte brunâtre et en beaucoup d'endroits est peu profonde. Le nom de ce lac, au dire de M. Low, lui vient des phoques qui vivent dans ses eaux et qui sont arrivés là en remontant une rivière. La contrée environnante est onduleuse et à peu près stérile.

PIAGOCHI, (LAC).—Cette nappe d'eau de l'Ungava se décharge dans la rivière du même nom. Longue et étroite, elle est entourée, d'après M. Low, (1888), de collines rocheuses qui s'élèvent jusqu'à une hauteur de 200 pieds.

SANDGIRT, (LAC).—Grande nappe d'eau de forme irrégulière, dans la péninsule du Labrador, parsemée d'îles et avec des rives sablonneuses. D'après M Low, C. G, (1892-95), ce lac a 12 milles de long, de sa sortie au sud jusqu'à l'embouchure de la branche de la rivière Ashuanipi, et compte deux baies profondes qui s'étendent à plusieurs milles du côté ouest. La région environnante présente une série de collines. Ce lac sert encore de centre de réunion aux sauvages de l'intérieur qui vont faire la chasse sur la côte en descendant par la rivière Romaine ou Moisie. Son altitude est de 1650 pieds audessus du niveau de la mer.

SEM, (LAC "DE").—Situé dans l'Ungava, sur le parcours de la rivière à l'Eau-morte. M. Low (1898), lui attribue une longueur de sept milles et demi depuis le portage jusqu'à sa décharge à son extrémité nord-est, et une largeur variant d'un quart de mille à un mille. Le terrain qui entoure ce lac s'élève de 100 à 200 pieds, avec des collines à pente douce masquées par un épais manteau de drift à travers lequel les roches n'apparaissent que sur les sommets.

SHATACHIWAN, (LAC)—Situé dans le district d'Ungava, sur le parcours de la Grosse Rivière. M. Low (1886), lui attribue une longueur d'environ sept milles de l'est à l'ouest avec une large baie du côté sud.

SIMON, (LAC).—C'est la source de la rivière Wasipatabi, dans le bassin de la baie d'Hudson. C'est une nappe d'eau de deux milles et demi de longueur, d'après l'explorateur O'Sullivan (1895), sur un demi mille à un mille et demi de largeur. Elle a été nommée

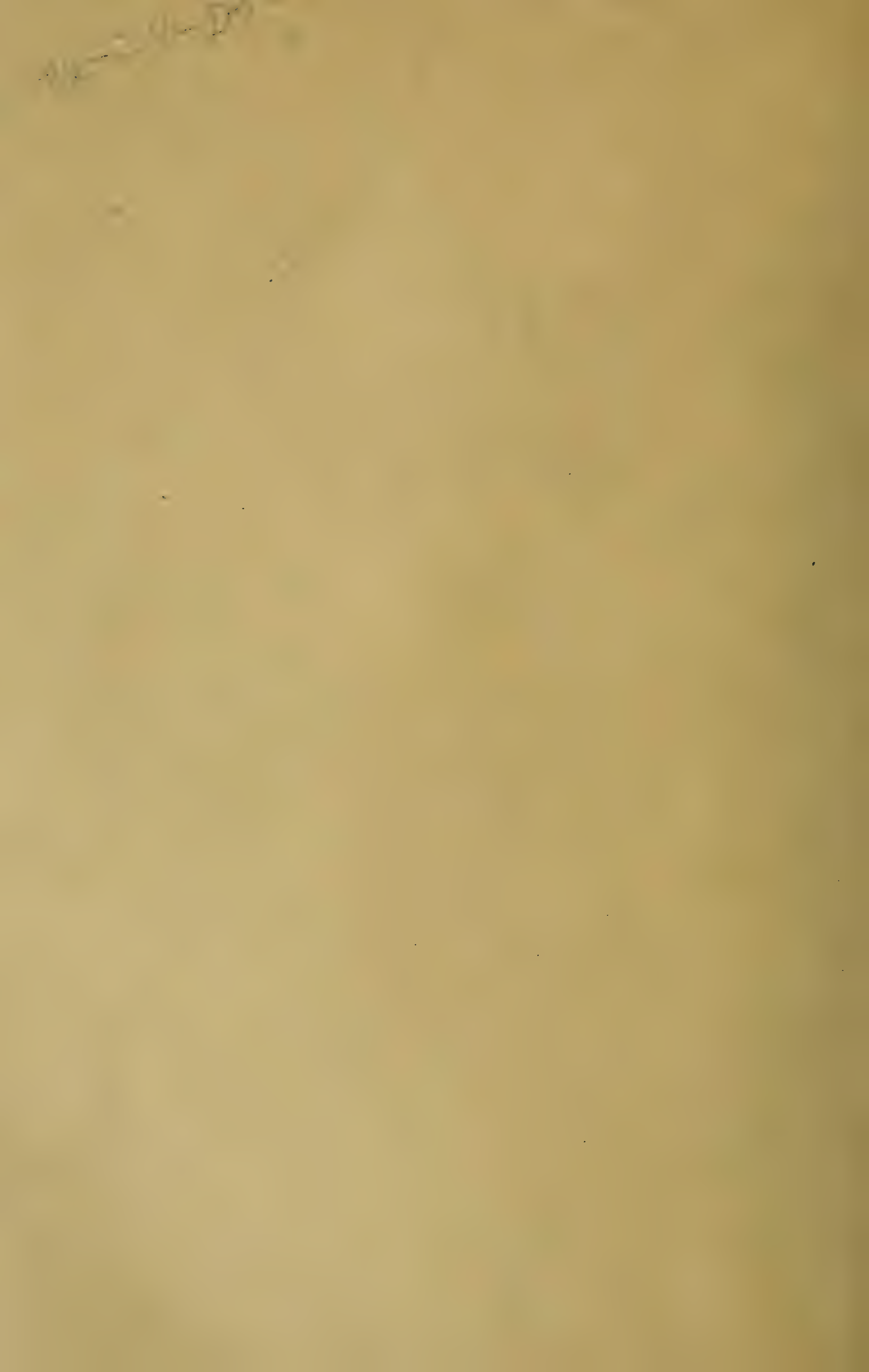
d'après Simon Papaté, fils du grand chef des Outaouais.

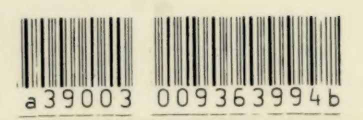
TEMISCAMIÉ, (LAC).--Situé à la hauteur des terres dans le district de Mistassini. Ce lac, d'après M. Low, de la Commission géologique du Canada, (1885), est long et très profond ; sa largeur varie d'un à trois milles. La cie de la baie d'Hudson avait autrefois ici un poste qui a été abandonné. La rivière Temiscamié qui sort de ce lac, va se jeter dans le grand lac Mistassini, en passant par le petit Mistassini.

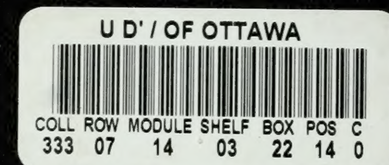
TRAVERS, (LAC).---Situé dans la région arrosée par la rivière Rupert. L'explorateur O'Sullivan (1901), dit que c'est une belle nappe d'eau de deux milles et demi de longueur, sur environ 25 chaînes de largeur. Il se décharge dans la direction de l'ouest, par son extrémité nord, dans la rivière "A la Perche", tributaire du lac Mistassini.

WINOKAPAU, (LAC).---C'est un élargissement du fleuve Hamilton, dans le Labrador. M. Low, C. G. (1892-95), lui prête une longueur de trente-quatre milles et une largeur moyenne d'un mille. Ce lac est très profond ; on a trouvé en certains endroits 427 pieds. Un petit cours d'eau, la rivière Elisabeth, venant de l'ouest, se jette dans ce lac qui a la réputation d'être très poissonneux. Les employés de la cie de la baie d'Hudson y pêchent la carpe, le poisson blanc et la truite. Son altitude audessus du niveau de la mer est de 750 pieds.






a39003 009363994b


U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 07 14 03 22 14 0